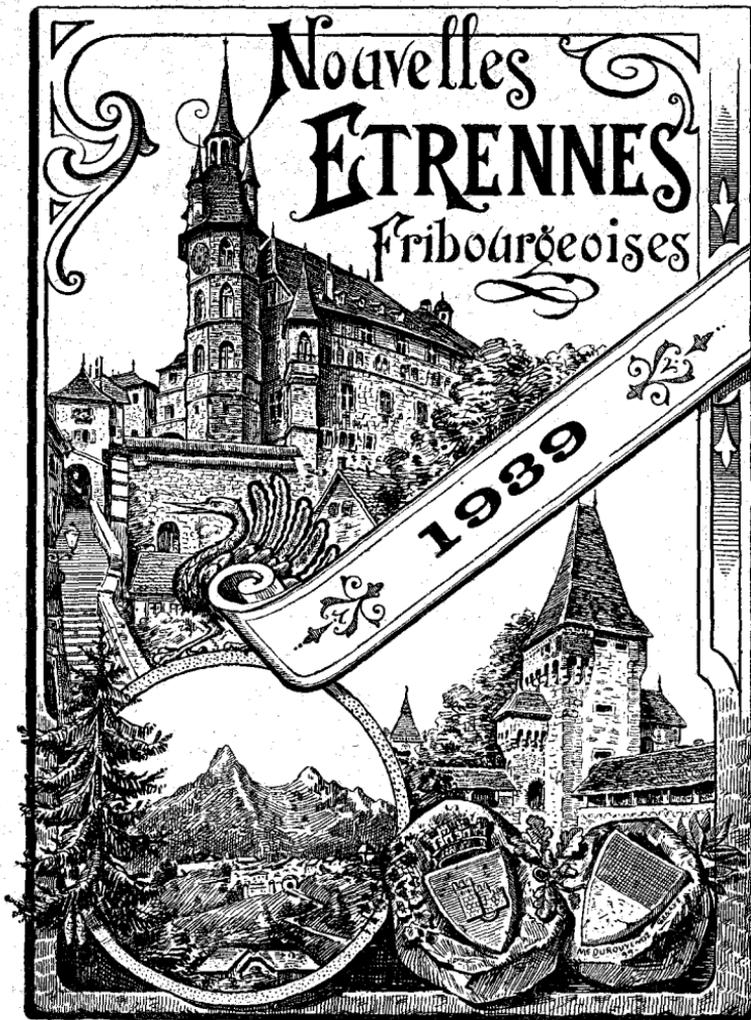


SEPTANTE-DEUXIÈME ANNÉE



FRIBOURG (Suisse)

FRAGNIÈRE FRÈRES, ÉDITEURS

BANQUE POPULAIRE SUISSE

FRIBOURG

BULLE

CHATEL-ST-DENIS

DOMDIDIER

ESTAVAYER

MORAT

ROMONT

RUE

VILLARGIROUD



TOUTES
OPÉRATIONS
DE BANQUE
AUX
CONDITIONS
LES PLUS
FAVORABLES

UTILISEZ NOTRE
BUREAU DE VOYAGES — CHANGE

NOUVELLES
ÉTRENNES
FRIBOURGEOISES
ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES
1939

Fondées par L. GRANGIER, professeur,
sous le patronage de la
SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE
DE FRIBOURG

RÉDACTION :
GEORGES CORPATAUX

~~~~~  
**Septante-deuxième année.**  
~~~~~



FRIBOURG
FRAGNIÈRE FRÈRES, ÉDITEURS

PHÉNOMÈNES ASTRONOMIQUES

et calculs du temps pour l'an de grâces 1939.

Comput ecclésiastique.

Nombre d'or. 2		Indiction romaine	7
Epacte X		Lettre dominicale	A
Cycle solaire 16		Lettre du martyrologe	k

Fêtes mobiles.

Septuagésime, le 5 février.		Pentecôte, le 28 mai.
Les Cendres, le 22 février.		Trinité, le 4 juin.
Pâques, le 9 avril.		Fête-Dieu, le 8 juin.
Rogations, 15, 16 et 17 mai.		Premier dimanche de l'A-
Ascension, le 18 mai.		vent, le 3 décembre.

Commencement des quatre saisons.

Printemps, le 21 mars, à 13 h. 29.	Poissons.
Eté, le 22 juin, à 8 h. 40.	Vierge.
Automne, le 23 septembre, à 23 h. 50	Capricorne.
Hiver, le 22 décembre, à 19 h. 06.	Bélier.

Quatre-Temps.

1 ^{er} , 3, 4 mars.		20, 22, 23 septembre.
31 mai, 2, 3 juin.		13, 15, 16 décembre.

Signes explicatifs de la lune et du zodiaque.

Bélier		Balance		Poissons	
Taureau		Scorpion		Nouvelle lune	
Gémeaux		Sagittaire		Premier quartier	
Ecrevisse		Capricorne		Pleine lune	
Lion 		Verseau		Dernier quartier	

Janvier



31 jours.

L'enfant est nommé Jésus. LUC, II, 21.

DIM.	1	CIRCONCISION.	<i>troublé,</i>	
Lundi	2	Saint Nom de Jésus. Oct. de S. Etienne.		
Mardi	3	Octave de S. Jean. Ste Geneviève, v.		
Mercur.	4	Octave des SS. Innocents.		
Jeudi	5	Vigile de l'Epiphanie.	☉ à 22 h. 30.	
Vendr.	6	1^{er} V. EPIPHANIE.		
Samedi	7	De l'octave. S. Lucien, m.	<i>pluie,</i>	

Jésus retrouvé au temple. LUC, II, 42-52.

DIM.	8	Sainte Famille.	<i>froid,</i>	
Lundi	9	De l'octave. S. Julien, p. m.		
Mardi	10	De l'octave.		
Mercur.	11	De l'octave. S. Hygin, p. m.	<i>in-</i>	
Jeudi	12	De l'octave. S. Arcade, m.	☉ à 14 h. 10.	
Vendr.	13	Octave de l'Epiphanie. S. Léonce, év.		
Samedi	14	S. Hilaire, év. doct.	<i>cons-</i>	

2^{me} dim. après l'Epiphanie. Noces de Cana. JEAN, II, 1-11.

DIM.	15	S. Paul, erm. S. Maur, ab.	<i>fant,</i>	
Lundi	16	S. Marcel, p. m. Ste Priscille.		
Mardi	17	S. Antoine, ab. S. Sulpice, év.		
Mercur.	18	Chaire de S. Pierre, à Rome.		
Jeudi	19	SS. Marius et comp., m.		
Vendr.	20	SS. Fabien et Sébastien, m.	☉ à 14 h. 27.	
Samedi	21	Ste Agnès, v. m. S. Meinrad, m.	<i>pluie,</i>	

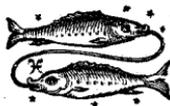
3^{me} dim. ap. l'Epiph. Le serviteur du centurion. MAT. VIII, 1-13.

DIM.	22	SS. Vincent et Anastase, m.	<i>neige</i>	
Lundi	23	Epousailles de la St ^e Vierge.		
Mardi	24	S. Timothée, év. m.		
Mercur.	25	Conversion de S. Paul.		
Jeudi	26	S. Polycarpe, év. m.		
Vendr.	27	S. Jean Chrysostôme, év. d.	<i>et</i>	
Samedi	28	S. Pierre Nolasque, c.	☉ à 16 h.	

4^{me} dim. après l'Epiphanie. La tempête apaisée. MAT. VIII, 23-27.

DIM.	29	S. François de Sales, év. d.		
Lundi	30	Ste Martine, v. m.	<i>vent.</i>	
Mardi	31	S. Jean Bosco, c.		

Février



28 jours.

Mercr.	1	S. Ignace, <i>m.</i>	pluie,	
Jeudi	2	Purification de la Sainte Vierge.		
Vendr.	3	1^{er} V. S. Blaise, év. m.		
Samedi	4	S. André Corsini, év. ☉ à 8 h. 55.	vent,	

Les ouvriers de la vigne. MAT. XX, 1-16.

DIM.	5	Septuagésime. Ste Agathe, v. m.	nua-	
Lundi	6	S. Tite, év. Ste Dorothee, v. m.		
Mardi	7	S. Romuald, <i>ab.</i>	geux,	
Mercr.	8	S. Jean de Matha, <i>c.</i>		
Jeudi	9	S. Cyrille d'Alex., év. <i>d.</i>		
Vendr.	10	Ste Scholastique, <i>v.</i>	troublé,	
Samedi	11	Appar. de N.-D. de Lourdes. ☾ à 5 h. 12.		

Parabole de la semence. LUC, VIII, 4-15.

DIM.	12	Séxagésime. SS. 7 fond. des Servites.	clair	
Lundi	13	Ste Catherine de Ricci, <i>v.</i>		
Mardi	14	S. Valentin, <i>m.</i>		
Mercr.	15	SS. Faustin et Jovite, <i>m.</i>	et	
Jeudi	16	Ste Julienne, <i>v. m.</i>		
Vendr.	17	S. Théodore, <i>m.</i>		
Samedi	18	S. Siméon, év. <i>m.</i>	vents	

Guérison de l'aveugle. LUC, XVIII, 31-43.

DIM.	19	Quinquagésime. S. Boniface, év. ☉ 9 h. 28.		
Lundi	20	S. Euchèr, év. S. Germain, <i>m.</i>	froids,	
Mardi	21	S. Maximien, év.		
Mercr.	22	Cendres. Chaire de S. Pierre, à Antioche.		
Jeudi	23	S. Pierre Damien, év.	froid	
Vendr.	24	S. Mathias, ap.		
Samedi	25	S. Césaire, <i>méd.</i>	et	

1^{er} dim. du Carême. Jésus au désert. MAT. IV, 1-11.

DIM.	26	S. Nestor, év. <i>m.</i> Bse Isabelle, <i>v.</i>	un peu	
Lundi	27	S. Gabriel de l'Addol., <i>c.</i>	☉ à 4 h. 26.	
Mardi	28	S. Romain, <i>ab.</i>	rude.	

Mars



31 jours.

Mercr.	1	Q.-T. S. Albin, <i>év.</i>	<i>froid</i>	
Jeudi	2	S. Simplicie, <i>p.</i> S. Henri Suzo, <i>c.</i>		
Vendr.	3	1^{er} V. Q.-T. B ^{se} Cunégonde, <i>v.</i>		
Samedi	4	Q.-T. S. Casimir, <i>c.</i>	<i>et</i>	

2^me dim. du Carême. Transfiguration de Jésus. MAT. XVII, 1-9.

DIM.	5	S. Eusèbe, <i>m.</i>	☉ à 19 h.	<i>rude,</i>	
Lundi	6	Ste Colette, <i>v.</i> S. Fridolin, <i>ab.</i>			
Mardi	7	S. Thomas d'Aquin, <i>d.</i>			
Mercr.	8	S. Jean de Dieu, <i>c.</i>		<i>très</i>	
Jeudi	9	Ste Françoise Romaine, <i>vv.</i>			
Vendr.	10	SS. 40 martyrs de Sébaste.			
Samedi	11	S. Eutime, <i>év.</i>		<i>froid,</i>	

3^me dim. du Carême. Le démon muet. LUC, XI, 14-28.

DIM.	12	S. Grégoire le Grand, <i>p. d.</i>	☾ à 22 h. 37.		
Lundi	13	B. Humbert, <i>c.</i>		<i>très</i>	
Mardi	14	Ste Mathilde, <i>r.</i>			
Mercr.	15	S. Longin, <i>m.</i> S. Clément Hofbauer, <i>c.</i>			
Jeudi	16	S. Julien, <i>év.</i> S. Héribert, <i>c.</i>			
Vendr.	17	S. Patrice, <i>év.</i>		<i>froid,</i>	
Samedi	18	S. Cyrille de Jérusalem, <i>év. d.</i>			

4^me dim. du Carême. Jésus nourrit 5000 hommes. JEAN, VI, 1-15.

DIM.	19	Office du dimanche.		<i>clair</i>	
Lundi	20	S. Joseph, époux de la Ste Vierge.			
Mardi	21	S. Benoît, <i>ab.</i>	☉ à 2 h. 49.		
Mercr.	22	B. Nicolas de Flue, <i>c.</i>			
Jeudi	23	Ste Pélagie, <i>m.</i>			
Vendr.	24	S. Gabriel, arch.			
Samedi	25	Annonciation de la Sainte Vierge.		<i>et</i>	

Les juifs veulent lapider Jésus. JEAN, VIII, 46-59.

DIM.	26	La Passion. S. Emmanuel, <i>m.</i>		<i>très</i>	
Lundi	27	S. Jean Damascène, <i>c. d.</i>			
Mardi	28	S. Jean de Capistran, <i>c.</i>	☾ à 13 h. 16.		
Mercr.	29	S. Ludolphe, <i>év. m.</i>		<i>froid.</i>	
Jeudi	30	S. Jean Climaque, <i>c.</i> B. Amédée IX, <i>c.</i>			
Vendr.	31	Les Sept Douleurs de la Sainte Vierge.			

Avril



30 jours.

Samedi | 1 | S. Hugues, év. | froid | ☾

Entrée de Jésus à Jérusalem. MAT. XXI, 1-9.

DIM.	2	Semaine Sainte	Les Rameaux. S. François de Paule, c.		☾
Lundi	3		Ste Agape, v. m.		☾
Mardi	4		S. Benoît de Philadelphie.	☉ à	☾
Mercr.	5		S. Vincent Ferrier, c.	[5 h. 18.	☾
Jeudi	6		B ^{se} Julienne, v.		☾
Vendr.	7		1 ^{er} V. S. Hermann-Joseph, c.		☾
Samedi	8		S. Amance, év.		rude ☾

Résurrection de Jésus-Christ. MARC, XVI, 1-7.

DIM.	9	Octave pascate	PAQUES. Ste Marie l'Egyptienne, pén.		☾
Lundi	10		Ste Mechtilde, ab.	avec	☾
Mardi	11		S. Léon le Grand, p. d.	☉ à 17 h. 11.	☾
Mercr.	12		S. Jules, p.		☾
Jeudi	13		S. Herménégilde, m.		☾
Vendr.	14		S. Justin, m.		☾
Samedi	15		Ste Anastasie, m.	un peu	☾

Apparition à saint Thomas. JEAN, XX, 19-31.

DIM.	16	<i>Quasimodo.</i> Ste Bernadette, v.	de	☾
Lundi	17	S. Anicet, p. m.		☾
Mardi	18	S. Eleuthère, m.	neige,	☾
Mercr.	19	S. Léon IX, p.	☉ à 17 h. 35.	☾
Jeudi	20	S. Théotime, év.		☾
Vendr.	21	S. Anselme, év. d.		☾
Samedi	22	SS. Soter et Caïus, p. m.	pluie,	☾

2^{me} dim. après Pâques. Le bon Pasteur. JEAN, X, 11-16.

DIM.	23	S. Georges, m.	clair	☾
Lundi	24	S. Fidèle de Sigmaringue, m.		☾
Mardi	25	S. Marc, évang. <i>Litanies des Saints.</i>	et	☾
Mercr.	26	Patronage de S. Joseph.	☉ à	☾
Jeudi	27	S. Pierre Canisius, c. d.	[19 h. 25.	☾
Vendr.	28	S. Paul de la Croix, c.	chaud.	☾
Samedi	29	S. Pierre, m.		☾

3^{me} dim. après Pâques. Encore un peu de temps... JEAN, XVI, 16-22.

DIM. | 30 | Ste Catherine de Sienne, v. | ☾

Mai



31 jours.

Lundi	1	SS. Philippe et Jacques, ap.	<i>orageux,</i>	☉
Mardi	2	S. Athanase, <i>év. d.</i>		
Mercr.	3	Invention de la Ste Croix.	☾ à 16 h. 15.	
Jeudi	4	Ste Monique. <i>vv.</i>		
Vendr.	5	1^{er} V. S. Pie V, p. c.		
Samedi	6	S. Jean dev. la Porte latine.	<i>rude,</i>	☉

4^{me} dim. après Pâques. Jésus promet le Saint-Esprit. JEAN, XVI, 5-14.

DIM.	7	S. Stanislas, <i>év. m.</i>	<i>frais,</i>	☉
Lundi	8	Apparition de S. Michel, <i>arch.</i>		
Mardi	9	S. Grégoire de Nazianze, <i>év. d.</i>		
Mercr.	10	S. Antonin, <i>év.</i>	<i>gelées</i>	
Jeudi	11	S. Mamert, <i>év.</i>	☾ à 11 h. 40.	
Vendr.	12	SS. Nérée, Achille, Domitille, Pancrace, m.		
Samedi	13	S. Robert Bellarmin, <i>c. d.</i>	<i>nocturnes,</i>	☉

5^{me} dim. après Pâques. Demandez et vous recevrez. JEAN, XVI, 23-30.

DIM.	14	S. Boniface, <i>m.</i>	<i>gelées</i>	☉
Lundi	15	S. Jean-Baptiste de la Salle, <i>c.</i>		
Mardi	16	S. Jean Népomucène, <i>m.</i>		
Mercr.	17	S. Pascal Baylon, <i>c.</i>		
Jeudi	18	ASCENSION. S. Venant, m.		
Vendr.	19	S. Pierre Célestin, <i>p. S. Yves, c.</i>	☾ à 5 h. 25.	
Samedi	20	S. Bernardin de Sienne, <i>c.</i>	<i>nocturnes,</i>	☉

Consolation dans les persécutions. JEAN, XV, 26-27 et XVI, 1-4.

DIM.	21	S. Hospice, <i>c.</i>	<i>beau</i>	☉
Lundi	22	Ste Julie, <i>v. S. Emile, m. Ste Rita, v.</i>		
Mardi	23	S. Didier, <i>év. m.</i>		
Mercr.	24	Notre-Dame Auxiliatrice.		
Jeudi	25	S. Grégoire VII, <i>p.</i>	<i>et</i>	
Vendr.	26	S. Philippe de Néri, <i>c.</i>	☾ à 0 h. 20.	
Samedi	27	Vigile de la Pentecôte (<i>jeûne et abstin.</i>)		☉

Le Saint-Esprit enseignera toute vérité. JEAN, XIV, 23-31.

DIM.	28	PENTECOTE.		☉
Lundi	29	Ste Madeleine de Pazzi, <i>v.</i>	<i>chaud.</i>	
Mardi	30	S. Félix, <i>p. m. Ste Jeanne d'Arc, v.</i>		
Mercr.	31	Q.-T. N.-D. Médiatrice. Ste Angèle, v.		☉

Juin



30 jours.

Jeudi	1	S. Fortunat, c. S. Pamphile, p. m. <i>trais</i>	☞
Vendr.	2	Q.-T. 1^{er} V. S. Marcellin, év. m. ☉ à 4 h. 11.	☞
Samedi	3	Q.-T. BB. mart. Ouganda. Ste Clotilde, r.	☞

Allez, enseignez toutes les nations. MAT. XXVIII, 18-20.

DIM.	4	TRES SAINTE TRINITE.	et	☞
Lundi	5	S. Boniface, év. m.		☞
Mardi	6	S. Norbert, év. S. Claude, év.		☞
Mercr.	7	S. Robert, ab.	pluvieux,	☞
Jeudi	8	FETE-DIEU. S. Médard, év.		☞
Vendr.	9	SS. Prime et Félicien, m.		☞
Samedi	10	Ste Marguerite, r. ☾ à 5 h. 07.	beau,	☞

2^m dim. après la Pentecôte. Les conviés au festin. LUC, XIV, 16-24.

DIM.	11	S. Barnabé, ap.	un	☞
Lundi	12	S. Jean de S. Facondo, c.		☞
Mardi	13	S. Antoine de Padoue, c.		☞
Mercr.	14	S. Basile, év. d.	peu	☞
Jeudi	15	SS. Vite et comp., m.		☞
Vendr.	16	Sacré Cœur de Jésus.		☞
Samedi	17	Ste Germaine Cousin, v. ☽ à 14 h. 37.		☞

3^m dim. après la Pentecôte. La brebis égarée. LUC, XV, 1-10.

DIM.	18	S. Ephrem, c. d.	orageux,	☞
Lundi	19	Ste Julienne de Falconieri, v.		☞
Mardi	20	S. Silvère, p. m. Ste Florentine, v.		☞
Mercr.	21	S. Louis de Gonzague, c.		☞
Jeudi	22	S. Paulin, év.		☞
Vendr.	23	Octave du Sacré-Cœur.		☞
Samedi	24	Nativité de S. Jean-Baptiste. ☾ à 5 h. 35.		☞

4^m dim. après la Pentecôte. Pêche miraculeuse. LUC, V, 1-11.

DIM.	25	S. Guillaume, ab.	beau,	☞
Lundi	26	SS. Jean et Paul, mm.		☞
Mardi	27	N.-D. du Perpétuel Secours.		☞
Mercr.	28	S. Irénée, év., m.		☞
Jeudi	29	SS. Pierre et Paul, ap.		☞
Vendr.	30	Commémoraison de S. Paul, ap. orageux.		☞

Juillet



31 jours.

Samedi | 1 | **Très Précieux Sang.** ☉ à 17 h. 16. ☽

5^m dim. ap. la Pentecôte. Les scribes et les pharisiens. MAT. V, 20-24.

DIM.	2	Visitation de la Sainte Vierge.	<i>très</i>	☽
Lundi	3	S. Léon II, <i>p.</i> S. Héliodore.		☽
Mardi	4	S. Ulrich, <i>c.</i> Ste Berthe, <i>ab.</i>		☽
Mercr.	5	S. Antoine-Marie Zaccaria, <i>c.</i>	<i>chaud</i>	☽
Jeudi	6	Octave des SS. Pierre et Paul, <i>ap.</i>		☽
Vendr.	7	1^{er} V. SS. Cyrille et Méthode, év. c.		☽
Samedi	8	Ste Elisabeth de Portugal, <i>vv.</i>	<i>et</i>	☽

6^m dim. ap. la Pent. Jésus nourrit 4000 hommes. MARC, VIII, 1-9.

DIM.	9	Ste Véronique, <i>v.</i> ☉ à 20 h. 49. <i>orageux,</i>		☽
Lundi	10	SS. sept frères, Rufine, Seconde, <i>m.</i>		☽
Mardi	11	S. Pie I, <i>p. m.</i>		☽
Mercr.	12	S. Jean Gualbert, <i>ab.</i> S. Nabor, <i>m.</i>		☽
Jeudi	13	S. Anaclel, <i>p. m.</i>		☽
Vendr.	14	S. Bonaventure, <i>év. d.</i>		☽
Samedi	15	S. Henri II, <i>roi.</i>	<i>troublé</i>	☽

7^m dim. après la Pentecôte. Les faux prophètes. MAT. VII, 15-21.

DIM.	16	Notre-Dame du Mont Carmel. ☉ à 22 h. 03.		☽
Lundi	17	S. Alexis, <i>c.</i> Ste Marcelline, <i>v.</i>	<i>et</i>	☽
Mardi	18	S. Camille de Lellis, <i>c.</i>		☽
Mercr.	19	S. Vincent de Paul, <i>c.</i> S. Arsène, <i>er.</i>		☽
Jeudi	20	S. Jérôme Em., <i>c.</i> Ste Marguerite, <i>v. m.</i>		☽
Vendr.	21	S. Victor, <i>p. m.</i> Ste Praxède, <i>v.</i>		☽
Samedi	22	Ste Marie-Madeleine, <i>pén.</i>	<i>pluvieux,</i>	☽

8^m dim. après la Pentecôte. L'économiste infidèle. LUC, XVI, 1-9.

DIM.	23	S. Apollinaire, <i>év. m.</i> ☉ à 12 h. 34. <i>chaud,</i>		☽
Lundi	24	Ste Christine, <i>v. m.</i> B ^{se} L. de Savoie, <i>vv.</i>		☽
Mardi	25	S. Jacques, ap.		☽
Mercr.	26	Ste Anne, mère de la Ste Vierge.	<i>clair,</i>	☽
Jeudi	27	S. Pantaléon, <i>m.</i> Ste Nathalie, <i>m.</i>		☽
Vendr.	28	SS. Nazaire et comp., <i>m.</i>		☽
Samedi	29	Ste Marthe, <i>v.</i> S. Loup, <i>év.</i>	<i>pluie.</i>	☽

9^m dim. après la Pent. Jésus pleure sur Jérusalem. LUC, XIV, 41-47.

DIM.	30	SS. Abdon et Sennen, <i>m.</i>		☽
Lundi	31	S. Ignace de Loyola, <i>c.</i>	☉ à 7 h. 37.	☽

Août



31 jours.

Mardi	1	S. Pierre aux liens.	
Mercr.	2	Portioncule. S. Alphonse, <i>év. d.</i>	
Jeudi	3	Invention de S. Etienne, <i>m.</i>	beau,
Vendr.	4	1^{er} V. S. Dominique, c.	
Samedi	5	N.-D. des Neiges. S. Oswald, <i>r.</i>	

10^{me} dim. ap. la Pent. Le pharisien et le publicain. LUC, XVIII, 9-14.

DIM.	6	Transfiguration de N.-S. S. Sixte, <i>p. m.</i>	
Lundi	7	S. Gaétan, <i>c.</i> S. Albert, <i>c.</i>	chaud
Mardi	8	SS. Cyriaque et comp., <i>m.</i>	☉ à 10 h. 18.
Mercr.	9	S. Jean-Marie Vianney, <i>c.</i>	
Jeudi	10	S. Laurent, <i>diacre m.</i>	
Vendr.	11	SS. Tiburce et Suzanne, <i>m.</i>	
Samedi	12	Ste Claire d'Assise, <i>v.</i>	et

11^{me} dim. ap. la Pent. Jésus guérit un sourd-muet. MARC, VII, 31-37.

DIM.	13	SS. Hippolyte et Cassien, <i>m.</i>	
Lundi	14	Vig. de l'Assomption (<i>j. et abst.</i>) S. Eusèbe.	
Mardi	15	ASSOMPTION DE LA S. VIERGE ☉ à	
Mercr.	16	S. Joachim, <i>c.</i> S. Théodule, <i>év.</i>	[4 h. 53.
Jeudi	17	S. Hyacinthe, <i>c.</i> S. Libérat, <i>m.</i>	sec,
Vendr.	18	Ste Hélène, <i>imp.</i> S. Roch, <i>c.</i>	
Samedi	19	S. Jean Eudes, <i>c.</i> S. Louis de Toulouse, <i>év.</i>	

12^{me} dim. après la Pentecôte. Le bon Samaritain. LUC, X, 23-37.

DIM.	20	S. Bernard, <i>ab. d.</i> S. Philibert, <i>ab.</i>	beau
Lundi	21	Ste Jeanne de Chantal, <i>vv.</i>	☉ à 22 h. 21.
Mardi	22	Octave de l'Assomption. S. Symphorien, <i>m.</i>	
Mercr.	23	S. Philippe Bénéti, <i>c.</i>	
Jeudi	24	S. Barthélemy, ap.	
Vendr.	25	S. Louis de France, <i>roi.</i>	
Samedi	26	S. Zéphirin, <i>p. m.</i>	et

13^{me} dim. après la Pentecôte. Les dix lépreux. LUC, XVII, 11-19.

DIM.	27	S. Joseph Calasance, <i>c.</i> S. Amédée, <i>év.</i>	
Lundi	28	S. Augustin, <i>év. d.</i>	
Mardi	29	Décollation de S. Jean-Bapt.	☉ à 23 h. 09.
Mercr.	30	Ste Rose de Lima, <i>v.</i>	sec.
Jeudi	31	S. Raymond Nonnat, <i>c.</i>	

Septembre



30 jours.

Vendr.	1	1 ^{er} V. S. Gilles, a. Ste Vèrène, v.	beau,	
Samedi	2	S. Etienne, roi. Ste Maxime, m.		

14^{me} dim. ap. la Pentecôte. Les deux maitres. MAT. VI, 24-33.

DIM.	3	Ste Sérapie, v. m.	beau	
Lundi	4	Ste Rosalie, v.		
Mardi	5	S. Laurent Justinien, év.		
Mercr.	6	S. Magne, ab. ☉ à 21 h. 24.	et	
Jeudi	7	Ste Reine, v. m. S. Cloud, erm.		
Vendr.	8	Nativité de la Ste Vierge.	chaud,	
Samedi	9	S. Pierre Claver, c.		

15^{me} dim. après la Pentecôte. La veuve de Naïm. LUC, VII, 11-16.

DIM.	10	S. Nicolas Tolentin, c.	très	
Lundi	11	SS. Prote et Hyacinthe, m.		
Mardi	12	Saint Nom de Marie.	beau,	
Mercr.	13	S. Aimé, év. ☉ à 12 h. 22.		
Jeudi	14	Exaltation de la Ste Croix.	couvert,	
Vendr.	15	Notre-Dame des Sept Douleurs.		
Samedi	16	SS. Corneille et Cyprien, m.	pluvieux,	

16^{me} dim. après la Pentecôte. L'hydropique, LUC, XIV, 1-11.

DIM.	17	Stigmates S. François d'Assise.	beau	
Lundi	18	S. Joseph de Cupertino, c.		
Mardi	19	SS. Janvier et comp., m.	et	
Mercr.	20	Q.-T. SS. Eustache et comp., m. ☉ à		
Jeudi	21	S. Matthieu, ap., évang. [11 h. 34.		
Vendr.	22	Q.-T. S. Maurice, m. S. Thomas Villeneuve.		
Samedi	23	Q.-T. S. Lin, p. m.	chaud,	

17^{me} dim. ap. la Pent. Le plus grand commandement. MAT. XXII, 35-46.

DIM.	24	Notre-Dame de la Merci.	beau	
Lundi	25	S. Firmin, év. m.	et chaud,	
Mardi	26	SS. Cyprien et Justine, m.		
Mercr.	27	SS. Côme et Damien, m.	troublé	
Jeudi	28	S. Wenceslas, m. S. Exupère, év. ☉ à		
Vendr.	29	S. Michel, arch. [15 h. 27.		
Samedi	30	S. Jérôme, d. S. Victor, m.	pluie.	

Octobre



31 jours.

18^{me} dim. après la Pentecôte. Le paralytique. MAT. IX, 1-8.

DIM.	1	S. Remi, <i>év.</i>	pluvieux,	
Lundi	2	Saints Anges gardiens.		
Mardi	3	Ste Thérèse de l'Enfant Jésus, <i>v.</i>	froid	
Mercr.	4	S. François d'Assise, <i>c.</i>		
Jeudi	5	SS. Placide et comp., <i>m.</i>	et	
Vendr.	6	1 ^{er} V. S. Bruno, <i>c.</i> Ste Foi, <i>v.</i>	☾ à 6 h. 27.	
Samedi	7	Le Saint Rosaire.	inconstant,	

19^{me} dim. ap. la Pent. La robe nuptiale. MAT. XXII, 1-14.

DIM.	8	Ste Brigitte, <i>vv.</i> Ste Laurence, <i>m.</i>	pluvieux	
Lundi	9	SS. Denis et comp., <i>m.</i>		
Mardi	10	S. François de Borgia, <i>c.</i> S. Louis Bertr., <i>c.</i>		
Mercr.	11	Maternité de la Sainte Vierge.	et	
Jeudi	12	S. Maximilien, <i>év.</i> S. Séraphin, <i>c.</i>	☉ à	
Vendr.	13	S. Edouard, <i>roi.</i> S. Hugolin, <i>m.</i>	[21 h. 30.	
Samedi	14	S. Callixte, <i>p. m.</i> S. Burcard, <i>év.</i>	froid,	

20^{me} dim. ap. la Pentecôte. Le centurion. JEAN, IV, 46-53.

DIM.	15	Ste Thérèse, <i>v.</i>	S. Roger, <i>év.</i>	plus	
Lundi	16	Ste Hedwige, <i>vv.</i> S. Gall, <i>ab.</i>			
Mardi	17	Ste Marguerite-Marie, <i>v.</i>			
Mercr.	18	S. Luc, évang.	doux,		
Jeudi	19	S. Pierre d'Alcantara, <i>c.</i>			
Vendr.	20	S. Jean de Kenty, <i>c.</i>	☾ à 4 h. 24.		
Samedi	21	Ste Ursule, <i>v. m.</i> S. Hilarion, <i>ab.</i>	clair		

21^{me} dim. ap. la Pentecôte. Le débiteur. MAT. XVIII, 23-35.

DIM.	22	Stes Alodie et Cordule, <i>v. m.</i>	et	
Lundi	23	Le Très Saint Rédempteur.		
Mardi	24	S. Raphaël, arch.		
Mercr.	25	SS. Crépin et Crépinien, <i>m.</i>	beau	
Jeudi	26	S. Evariste, <i>p. m.</i>		
Vendr.	27	S. Didier, <i>év.</i> S. Frumence, <i>év.</i>	avec	
Samedi	28	SS. Simon et Jude, ap.	☉ à 7 h. 42.	

22^{me} dim. ap. la Pentecôte. Tribut à César. MAT. XXII, 15-21.

DIM.	29	LE CHRIST-ROI.	gelées	
Lundi	30	S. Alphonse Rodriguez, <i>c.</i>	nocturnes.	
Mardi	31	Vig. de la Toussaint (<i>jeûne et abstinence</i>).		

Novembre



30 jours.

Mercr.	1	TOUSSAINT.		
Jeudi	2	Commémoration des Trépassés.	<i>froid,</i>	
Vendr.	3	1^{er} V. S. Hubert, év.		
Samedi	4	S. Charles Borromée, év.	☾ à 14 h. 12.	

23^{me} dim. ap. la Pentecôte. L'hémorroïse. MAT. IX, 18-26.

DIM.	5	SS. Zacharie et Elisabeth.	<i>froid,</i>	
Lundi	6	S. Léonard, er. S. Protais, év.		
Mardi	7	S. Ernest, ab.		
Mercr.	8	Octave de la Toussaint.	<i>troublé,</i>	
Jeudi	9	Dédic. de la basilique du Latran.		
Vendr.	10	S. André Avellin, c.	<i>pluie,</i>	
Samedi	11	S. Martin, év. S. Véran, év.	☉ à 8 h. 45.	

24^{me} dim. après la Pentecôte. L'ivraie. MAT. XIII, 24-30.

DIM.	12	S. Martin, p. m. S. Imier, er.	<i>pluie</i>	
Lundi	13	S. Didace, c. S. Stanislas Kostka, c.		
Mardi	14	S. Josaphat, év. m.		
Mercr.	15	S. Albert le Grand, c. d.	<i>et</i>	
Jeudi	16	Ste Gertrude, ab. S. Othmar, ab.		
Vendr.	17	S. Grégoire le Thaumaturge, év.	<i>brouillard,</i>	
Samedi	18	Dédicace des basil. des SS. Pierre et Paul.		

25^{me} dim. après la Pentecôte. Le grain de sénevé. MAT. XIII, 31-35.

DIM.	19	Ste Elisabeth de Hongrie, vv.	☾ à 0 h. 21.	
Lundi	20	S. Félix de Valois, c.	<i>pluie,</i>	
Mardi	21	Présentation de la Ste Vierge.		
Mercr.	22	Ste Cécile, v. m.		
Jeudi	23	S. Clément, p. m.		
Vendr.	24	S. Jean de la Croix, c. d.		
Samedi	25	Ste Catherine, v. m. Ste Juconde.	<i>froid</i>	

26^{me} dim. ap. la Pentecôte. Le jugement dernier. MAT. XXIV, 15-35.

DIM.	26	S. Silvestre, ab.	☉ à 22 h. 54.	<i>et</i>
Lundi	27	Médaille miraculeuse. S. Josaphat, év. m.		
Mardi	28	S. Sosthène, év.		
Mercr.	29	S. Saturnin, m.		
Jeudi	30	S. André, ap.	<i>clair.</i>	

Décembre



31 jours.

Vendr.	1	1 ^{er} V. S. Eloi, év. Ste Nathalie, vv.	
Samedi	2	Ste Bibiane, v. m.	froid,

1^{er} dim. de l'Avent. La fin du monde. LUC, XXI, 25-33.

DIM.	3	S. François-Xavier, c.	☾ à 21 h. 40.	
Lundi	4	S. Pierre Chrysologue, év. d.	troublé	
Mardi	5	S. Sabbas, ab.		
Mercr.	6	S. Nicolas, év.		
Jeudi	7	S. Ambroise, év. d.	et	
Vendr.	8	IMMACULEE CONCEPTION		
Samedi	9	Ste Léocadie, v. m.	pluvieux,	

2^{me} dim. de l'Avent S. Jean-Bapt. en prison. MAT. XI, 2-10.

DIM.	10	Translation de la maison de Lorette. ☉ à	
Lundi	11	S. Damase, p. m.	[22 h. 45. neige
Mardi	12	S. Synèse, m.	
Mercr.	13	Q.-T. Ste Lucie, v. m. Ste Odile, ab.	
Jeudi	14	S. Nicaise, év.	et
Vendr.	15	Q.-T. Oct. de l'Im. Conc. Ste Chrétienne, v.	
Samedi	16	Q.-T. Ste Adélaïde, imp.	grand

3^{me} dim. de l'Avent. Témoign. de S. Jean-Bapt. JEAN, I, 19-28.

DIM.	17	S. Lazare, év.	froid,	
Lundi	18	S. Gratien, év.	☉ à 22 h. 04 plus doux,	
Mardi	19	S. Némèse, m.		
Mercr.	20	S. Ursanne, c.		
Jeudi	21	S. Thomas, ap.	très	
Vendr.	22	S. Flavien, m.		
Samedi	23	Ste Victoire, v. m.	froid,	

4^{me} dim. de l'Avent. Appar. de l'Ange à S. Joseph. MAT. I, 18-21.

DIM.	24	Vigile de Noël.	grand	
Lundi	25	NOEL		
Mardi	26	S. Etienne, 1 ^{er} m.	☉ à 12 h. 28.	
Mercr.	27	S. Jean, ap., évang.		
Jeudi	28	SS. Innocents, m.		
Vendr.	29	S. Thomas Cant., év. m. Ste Eléonore, m.		
Samedi	30	S. Libère, év. Ste Mélanie, vv.	froid.	

Les serviteurs vigilants. LUC XII, 12, 35-40.

DIM.	31	S. Sylvestre, p. S. Maire, év.	
-------------	----	--------------------------------	--

Jean Meyer, Fribourg

Tél. 1.73

Vins et

liqueurs

Eaux minérales

RHUMATISANTS...

UN FAIT SIGNIFICATIF : Les indigènes d'une certaine région de l'Amérique du Sud ne connaissent pas le rhumatisme. Il a été établi qu'ils boivent quotidiennement une infusion faite avec la plante Ilex Hervea paraguayensis et c'est cette coutume qui les protège de l'atteinte des rhumatismes. L'Hervea est la spécialité préparée avec les feuilles de cette plante encore améliorée par culture dans les réserves de J.H. Lee planteur et exportateur. Le siège de la société est à Londres, et son agent en Suisse est le Docteur MARCA pharmacien à Fribourg, qui envoie sur demande un essai gratuit.



*Une tasse de
tisane tropicale*
HERVEA
Matin et Soir

et vos rhumatismes ne
vous causeront plus aucun
tourment.

PHARMACIE DU DOCTEUR MARCA FRIBOURG
(qui envoie un essai gratuit) et toutes pharmacies



BUREAU D'AFFAIRES

Ernest Spycher, Fribourg

RUE DE LAUSANNE, 30 - TÉLÉPHONE 8.90



Travaux de comptabilité, expertises,
revisions, etc. - Agence immobilière
et gérances. - Recouvrement. - Ren-
seignements commerciaux et privés.

POMPES FUNÈBRES CATHOLIQUES

A. MURITH

(SOCIÉTÉ ANONYME)

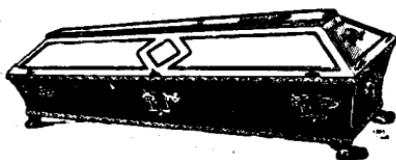
RUE DES
CHAUDRONNIERS, 16 **GENÈVE**

TÉLÉPHONE
50.288

Seul bureau autorisé par MM. les Curés de Genève à régler, au point de vue religieux, les ensevelissements catholiques romains.

FABRIQUE DE CERCUEILS

FABRIQUE DE COURONNES



L'Administration se charge, sans aucun déplacement pour les familles, de toutes les démarches et formalités relatives aux

INHUMATIONS - EXHUMATIONS

TRANSPORTS

dans n'importe quelle localité.

AUTOMOBILES FUNÉRAIRES

Matériel spécial pour catafalques, tentures, chapelles ardentes.
CONFECTION DE DRAPS MORTUAIRES

Succursale à **FRIBOURG** : Téléphone 143.

MAGASINS et BUREAUX: Rue de Romont, 20.

CIERGES. ENCENS, BRAISES-ENCENS

HUILE POUR LE SANCTUAIRE

MÈCHES - RAT DE CAVE

FLEURS ARTIFICIELLES

FLEURS NATURELLES

REPRÉSENTANTS ET DÉPOSITAIRES :

BULLE : Louis Paquier, tél. 3.92.

ROMONT : Camille Comte.

CHATEL-ST-DENIS : J. Millasson.

MORAT : Poncet frères, tél. 3.24.

SION : Vve O. Mariethod, tél. 1.81.

SIERRE : H. Vicarini, tél. 51.471.

MONTANA : R. Métrailler, tél. 2.02.

FULLY : R. Taramarcz, tél. 62.032.

MARTIGNY : M. Moulinet, tél. 61.225.

MONTHEY : Barlathey-Galletti,

tél. 6251.

ORSIÈRES : F. Troillet, tél. 20.

BAGNES : G. Lugon, tél. 23.

VOUVRY : L. Pignat, tél. 47.51.

BIENNE : Murith & C^{ie}, rue d'Aarberg, 121, tél. 5.106.

DELÉMONT : J. Ory-Nappez, tél. 4.34.

NEUCHÂTEL : Central-deuil, rue du Seyon, 30, tél. 52.300.

Tarifs très modérés.





CACAO
 CHOCOLAT
 BISCUITS

THE
 TALISMANT
 CAFE

CHOCOLAT VILLARS



Force motrice — CRIBLET 11 — Téléphone 7 32

P. Fracheboud-Thürler

FRIBOURG — MORAT

*

RELIURE — DORURE
 TRAVAUX D'ÉDITIONS
 CONFECTION DE TOUS ARTICLES POUR ÉCOLES

*

ENTOILAGE DE CARTES
 DIVERS SYSTÈMES DE CLASSEMENTS
 très pratiques pour sociétés de chant, de musique, etc.

*

Conditions spéciales pour remise en état
 de bibliothèques entières.

FABRIQUE DE CARTONNAGES

Achat et vente de livres de lois et autres.





Mon petit, je suis si contente!

*Ton papa vient de contracter une assurance nous
mettant tous hors de souci.*

*C'est à LA SUISSE, qui a fait ses preuves depuis
76 ans, qu'il s'est adressé.*

LA SUISSE

*société d'assurances sur la vie et contre les accidents, Lausanne,
est toujours prête à donner tous renseignements
utiles. Fondée en 1858 - Actif supérieur à 145 millions.*

Agence générale à Fribourg :

Place de la gare, 38 — Téléphone 9.11

CONFÉDÉRATION SUISSE
SCHWEIZERISCHE EIDGENOSSENSCHAFT

AUTORITÉS FÉDÉRALES
BUNDESBEHÖRDEN

CONSEIL FÉDÉRAL — BUNDES RAT

Membres — Mitglieder

Etter, Philippe, de Menzingen (Zoug), président pour 1939.
Pilet, Marcel, de Château-d'Œx (Vaud), vice-présid. pour 1939.
Motta, Joseph, d'Airolo (Tessin), conseiller fédéral.
Baumann, Johann, d'Herisau (App.), » »
Minger, Rodolphe, de Mülchi (Berne), » »
Obrecht, Hermann, de Granges (Soleure), » »
Wetter, Ernest, de Winterthur (Zurich), » »

Chancellerie fédérale — Bundeskanzlei

Bovet, Georges, chancelier — Bundeskanzler.
Leimgruber, Oscar, vice-chancelier — Vizekanzler.

Députation fribourgeoise aux Chambres fédérales
Freiburgische Abgeordnete in den eidgenössischen Räten

CONSEIL NATIONAL — NATIONALRAT

Aeby, Pierre, Fribourg — Chassot, Charles, Fribourg —
Glasson, James, Bulle — Gutknecht, Samuel, Morat —
Muller, Franz, Schmitten — Musy, Jean-Marie, Middel —
Quartenoud, Maxime, Fribourg.

CONSEIL DES ÉTATS — STÄNDERAT

Weck, Bernard, Fribourg. — Piller, Joseph, Fribourg.

TRIBUNAL FÉDÉRAL — BUNDESGERICHT

Membres — Mitglieder

Président : Fazy, Robert, de Genève. — *Vice-président* :
Robert, Léon, de La Chaux-de-Fonds — Kirchhofer, Emile,
de Schaffhouse — Strebel, Joseph, de Muri (Arg.) — Steiner,
Hans, d'Ingenbohl (Schwyz) — Bolla, Plinio, de Castro (Tessin)
— Leuch, Georges, de Berne — Blocher, Eugène, de Bâle —

Hablützel, Jacob, de Beuken (Zurich) — Andermatt, Joseph, de Cham (Zoug) — Studer, Frédéric, de Winterthur — Rossel, Jean, de Tramelan-dessus — Guex, Robert, de Lausanne — Python, Louis, de Portalban — Nägeli, Walter, de Zurich — Kasser, Paul, de Niederbipp (Soleure) — Huber, Hans, de St-Gall — Petitmermet, Robert, d'Yverne — Stauffer, Guillaume, de Signau (Berne) — Couchepin, Louis, de Martigny (Valais) — Ernst, Auguste, d'Aarau — Hasler, Eugène, de Zurich — Pometta, Charles, de Broglio (Tessin) — Schönenberger, Guillaume, de Lütisburg (St-Gall) — Leuenberger, Walter, de Melchnau (Berne) — Ziegler, Adolf, de Zuchwil (St-Gall).

Suppléants — Ersatzmänner

Göttisheim, Emile, à Bâle-Ville — Becker, Hermann, à St-Gall — Klöti, Emile, à Zurich — Lörétan, Raymond, à Sion — Bäschlin, Hans, à Berne — Lanz, Otto, à Baden — Ernst, Walter, à Berne — Spiro, Jean, à Lausanne — Zanolini, Attilio, à Locarno.

Greffiers — Gerichtsschreiber

Thilo, Emile, de Lausanne — Geering, Walter, de Bâle — Kind, Paul, de Coire — Simond, Frédéric, d'Yverdon — Fæssler Franz, d'Appenzell — Ruegg, Hans, de Winterthour.

**TRIBUNAL FÉDÉRAL DES ASSURANCES
EIDGENÖSSISCHES VERSICHERUNGSGERICHT**

Membres — Mitglieder

Pedrini, Ferdinando, d'Osco, président — Kistler, Hermann, d'Aarberg, vice-président — Segesser, Louis, de Lucerne — Piccard, Paul, de Lutry et Villars-Ste-Croix — Lauber, Werner, de Marbach (Lucerne).

Suppléants — Ersatzmänner

Koch, Charles, à Wohlen (Argovie) — Prod'hom, Louis, à Lausanne. — Arnold, Edouard, à Lucerne — Allemann, Paul, à Soleure — Blumenstein, Hans, Berne.

Chancellerie — Kanzlei

Graven, Jean, de Zermatt, greffier.

**CANTON DE FRIBOURG
KANTON FREIBURG**

**POUVOIR LÉGISLATIF
GESETZGEBENDE GEWALT**

GRAND CONSEIL — GROSSER RAT

Elections du 6 décembre 1936 - Wahlen vom 6. Dezember 1936

BUREAU

<i>Président.</i>	Pilloud, Sylvestre, Châtel-St-Denis.
1 ^{er} <i>Vice-présid.</i>	Clément, Gustave, Fribourg.
2 ^{me} »	Gutknecht, Samuel, Morat.
<i>Scrutateurs.</i>	Boccard, Roger, Le Claruz.
	Droux, François, Bulle.
	Mæder, Jacob, Ried.
	Page, Louis, Orsonnens.
1 ^{er} <i>Secrétaire.</i>	Binz, René, chancelier d'Etat, Fribourg.
2 ^{me} »	Chassot, Raymond, Fribourg.

NOMS DES DÉPUTÉS PAR CERCLES ÉLECTORAUX
VERZEICHNIS DER ABGEORDNETEN NACH WAHLKREISEN

CERCLE DE LA SARINE — 33 députés

WAHLKREIS SAANE — 33 Abgeordnete

		Année de nais. Geburtsjahr
1. Aeby, Pierre,	Fribourg.	1884 C
2. Bardy, Henri,	Fribourg.	1897 R
3. Barras, Frédéric,	Lossy.	1874 C
4. Bartsch, Wilhelm,	Fribourg.	1873 R
5. Bays, Séverin,	Fribourg.	1885 C
6. Bianchi, Joseph,	Fribourg.	1876 C
7. Boccard, Roger,	Le Claruz (Pierrafort).	1878 C
8. Brugger, Joseph,	Fribourg.	1901 C
9. Brulhart, Laurent,	Bonnefontaine.	1882 C
10. Bulliard, Louis,	Fribourg.	1904 C
11. Chatagny, Henri,	Corserey.	1897 C
12. Clément, Gustave,	Fribourg.	1868 C
13. Clément, Philippe,	Ependes	1863 C
14. Clément, Pierre,	Belfaux.	1877 C
15. Dafflon, Joseph,	Neyruz.	1890 C
16. Ducrest, Joseph,	Rossens.	1864 C
17. Fragnière, Antoine,	Fribourg.	1878 C

C = Conservateurs - Konservative.

R = Radicaux - Radikale.

P = Paysans - Bauernpartei.

		Année de naiss. Geburtsjahr
18. Gummy, Ernest,	Avry-sur-Matran.	1880 C
19. Lippacher, Hippolyte,	Fribourg.	1876 R
20. Lorson, Ernest,	Fribourg.	1895 C
21. Magnin, Joseph,	Ecuwillens.	1885 C
22. Morel, Robert,	Lentigny.	1896 C
23. Oberson, Pierre,	Fribourg.	1891 C
24. Peiry, Bernard,	Treyvaux.	1894 C
25. Kistler, Emile,	Fribourg.	1893 C
26. Roubaty, Aimé,	Villars-sur-Glâne.	1875 C
27. Schœnenberger, Ant.,	Fribourg.	1884 C
28. Spicher, Armand,	Fribourg.	1903 C
29. Staudenmann, Werner,	Le Mouret.	1903 R
30. Weck, Guillaume,	Fribourg.	1897 C
31. Weck, Robert,	Fribourg.	1868 C
32. Wolhauser, Franz,	Fribourg.	1877 R
33. Yerly, Joseph,	Treyvaux.	1896 R

CERCLE DE LA SINGINE — 19 députés

WAHLKREIS SENSE — 19 Abgeordnete

1. Affolter, Ernest,	Konradshaus (St-Ant.).	1873 C
2. Bæriswyl, Jean,	Tavel.	1890 C
3. Bertschy, Nicolas	Guin.	1892 C
4. Biemann, Robert.	Dirlaret.	1879 C
5. Blanchard, Joseph,	Tavel.	1883 C
6. Brugger, Alphonse,	Guin.	1887 C
7. Cattilaz, Fridolin,	Guin.	1885 C
8. Diesbach, Henri,	Balterswil (St-Ours).	1880 C
9. Fasel, Edouard,	Bcesingen.	1888 C
10. Gfeller, Hans,	Flamatt.	1897 C
11. Kolly, Joseph,	Tinterin.	1872 C
12. Muller, Franz,	Schmitten.	1885 C
13. Offner, Pierre,	Planfayon.	1860 C
14. Piller, Jost,	Oberschrot.	1877 C
15. Reidy, Johann,	Schmitten.	1875 C
16. Riedo, Louis,	Planfayon.	1886 C
17. Schnyder, Rodolphe,	Uttewyl (Bösingen).	1895 C
18. Spicher, Joseph,	Wünnewil.	1878 C
19. Sturny, Jean,	St-Antoine.	1881 C

CERCLE DE LA GRUYÈRE — 21 députés

WAHLKREIS GREYERZ — 21 Abgeordnete

1. Ackermann, Joseph,	Bulle.	1901 C
2. Ayer, Jules,	Sorens.	1877 C
3. Badoud, Jules,	Vuippens.	1882 C
4. Beaud, Augustin,	Albeuve.	1889 C
5. Brodard, Ernest,	La Roche.	1882 R
6. Buchs, Siegfried,	Bellegarde.	1879 C
7. Corboz, Paul,	Broc.	1904 C
8. Despond, Lucien,	Bulle.	1869 R

		Année de naiss. Geburtsjahr
9. Droux, François,	Bulle.	1874 C
10. Dupasquier, Gustave,	Vuadens.	1880 R
11. Glasson, James,	Bulle.	1878 R
12. Gremaud, Amédée,	Riaz.	1875 R
13. Gremaud, Jean,	Vuadens.	1882 C
14. Gremaud, Paul,	Echarlens.	1885 R
15. Masset, Edmond,	Vaulruz.	1890 R
16. Murith, Auguste,	Gruyères.	1885 C
17. Overney, Calybite,	Charmey.	1870 C
18. Pillamet, Casimir,	Grandvillard.	1898 C
19. Pittet, Alphonse,	Romanens.	1876 C
20. Sudan, Pierre,	Bulle.	1893 R
21. Sudan, Emile,	Broc.	1900 R

CERCLE DU LAC — 13 députés

WAHLKREIS SEE — 13 Abgeordnete

1. Audergon, Louis,	Cournillens.	1864 C
2. Bächler, Emile,	Morat.	1874 R
3. Derron, Emile,	Praz.	1870 C
4. Derron, Henri,	Morat.	1883 C
5. Feller, Albert,	Courtaman.	1892 R
6. Gutknecht, Samuel,	Morat.	1889 R
7. Hayoz, Joseph,	Liebistorf.	1877 C
8. Mæder, Jacob,	Ried.	1890 R
9. Monney, Léon,	Misery.	1883 C
10. Perrotet, Jules,	Cormérod.	1886 R
11. Schneider, Rodolphe,	Chiètres.	1894 R
12. Schwab, Gottlieb,	Chiètres.	1885 C
13. Vacheron, Ernest,	Mur.	1892 R

CERCLE DE LA GLANE — 13 députés

WAHLKREIS GLANE — 13 Abgeordnete

1. Berset, Antoine,	Villargiroud.	1891 C
2. Cosandey, Louis,	Siviriez.	1876 C
3. Débieux, Paul,	Châtonnaye.	1895 C
4. Gachet, Joseph,	Vauderens.	1879 C
5. Glardon, Louis,	Romont.	1876 R
6. Jaccoud, Joseph,	Promasens.	1880 C
7. Mauron, Ernest,	Villaraboud.	1880 C
8. Menoud, Joseph,	Vuistern.-dev.-Rom.	1869 C
9. Monney, Pierre,	Villariaz.	1888 C
10. Oberson, Jean,	Bulle.	1894 C
11. Page, Louis,	Orsonnens.	1887 C
12. Sallin, Pierre,	Villaz-St-Pierre.	1876 C
13. Surchat, Léonard,	Blessens.	1894 C

CERCLE DE LA BROYE — 12 députés

WAHLKREIS BROYE — 12 Abgeordnete

1. Bächler, Louis,	Vallon.	1892 C
2. Bersier, Emile,	Cugy.	1888 R

		Année de naiss. Geburtsjahr
3. Bourqui, Albert,	Murist.	1881 R
4. Catillaz, Joseph,	Cugy.	1903 C
5. Chassot, Charles,	Fribourg.	1885 C
6. Chuard, Gustave,	Nuvilly.	1879 C
7. Curty, Edouard,	Cousset.	1870 R
8. Dessibourg, Paul,	Estavayer-le-Lac.	1866 C
9. Dubey, Edouard,	Domdidier.	1873 C
10. Droz, Armand,	Estavayer-le-Lac.	1903 R
11. Pillonel, Louis,	Mussillens/Font.	1894 R
12. Roulin, Gustave,	Estavayer-le-Lac.	1904 C

CERCLE DE LA VEVEYSE — 7 députés
WAHLKREIS VIVISBACH — 7 Abgeordnete

1. Colliard, Robert,	Châtel-St-Denis.	1887 P
2. Currat, Alfred,	Le Crêt.	1898 C
3. Esseiva, Paul,	Fiaugères.	1876 C
4. Gaudard, Joseph,	Semsaies.	1878 C
5. Marilley, Aloys,	Châtel-St-Denis.	1888 P
6. Pilloud, Sylvestre,	Châtel-St-Denis.	1890 C
7. Vial, Hilaire,	St-Martin.	1885 P

COMMISSIONS PERMANENTES
STÄNDIGE KOMMISSIONEN

Commission d'économie publique
Staatwirtschaftskommission

Oberson, Jean, *président* — Ackermann, Joseph — Bays, Sévérin — Derron, Henri — Despond, Lucien — Dubey, Edouard — Gutknecht, Samuel — Sturny, Johann — Currat, Alfred.

Commission des grâces
Begnadigungskommission

Weck, Guillaume, *président* — Chuard, Gustave — Glardon, Louis — Mauron, Ernest — Overney, Calybite — Piller, Jost — Schwab, Gottlieb.

Commission des pétitions
Petitionskommission

Murith, Auguste, *président* — Cattilaz, Joseph — Gachet, Joseph — Hayoz, Joseph — Lippacher, Hippolyte — Lorson, Ernest — Bæriswyl, Jean.

Commission de validation
Wahlprüfungskommission

Bardy, Henri, président, — Gaudard, Joseph — Pittet, Alphonse — Reidy, Johann — Roubaty, Aimé — Roulin, Gustave — Surchat, Léonard.

Commission des naturalisations
Einbürgerungskommission

Audergon, Louis, président — Badoud, Jules — Bourqui, Albert — Brügger, Alphonse — Dessibourg, Paul — Sallin, Pierre — Spicher, Armand. —

POUVOIR EXÉCUTIF
VOLLZIEHENDE GEWALT

CONSEIL D'ETAT — STAATSRAT

	Né en Geburtsjahr	Elu en Gewählt
Piller, Joseph, <i>président</i> .	1890	1933
Quartenoud, Maxime, <i>vice-président</i> .	1897	1935
Chatton, Romain, conseiller d'Etat.	1876	1919
Weck, Bernard.	1890	1919
Bovet, Jules,	1887	1927
Bæriswyl, Aloys,	1889	1936
Corboz, Richard,	1887	1936

CHANCELLERIE D'ÉTAT — STAATSKANZLEI

<i>Chancelier :</i>	Binz, René.
<i>Kanzler :</i>	
<i>Suppléant du Chancelier :</i>	Wuilleret, Rodolphe, chef de
<i>Stellvertreter des Kanzlers :</i>	service à l'Intérieur.
<i>Econome-registrateur :</i>	Brülhart, Pierre.
<i>Materialverwalter-Registrator :</i>	
<i>Secrétaire — Sekretär :</i>	Brülhart, Amédée.
<i>Commis-dactylographe :</i>	Tercier, Pauline.
<i>Huissiers d'Etat :</i>	Bossy, François.
<i>Staatsweibel :</i>	Geinoz, Justin.

I. DIRECTION
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES CULTES

ERZIEHUNGS- UND KULTUSDIREKTION

Directeur: Piller, Joseph, conseiller d'Etat.
Suppléant: Weck, Bernard, »
Chef de service: Barbey, Firmin.
Chef de service de l'enseignement ménager: Plancherel, Jeanne.

Commission des études — Studienkommission

Président: Le directeur de l'Instruction publique.

Section française — Französische Abteilung

Membres:
 — Castella, Gaston, professeur à l'Université, Fribourg —
 Daguet, Léon, directeur, Fribourg — Mgr Dévaud, Eugène, professeur à l'Université, Fribourg.

Section allemande — Deutsche Abteilung

Membres: — Weber, Léonard, professeur à l'Université, Fribourg.

Section technique — Technische Abteilung

Membres: Bays, Séverin, professeur à l'Université, Fribourg — Renevey, Louis, préfet, Fribourg.

Section de Morat — Abteilung Murten

Vice-président: Meyer, Jacob, préfet, Morat — Rowedder, Fritz, directeur, Chiètres — von Känel, Maurice, pasteur, Morat — Dintheer, Charles, pasteur, Môtier. — *Secrétaire*: Gutknecht, Ernest, inspecteur, Morat.

ENSEIGNEMENT — ERZIEHUNGSWESEN

INSTRUCTION SUPÉRIEURE

HÖHERER UNTERRICHT

Université de Fribourg — Universität

<i>Recteur</i> :	Berutti, Christophe.
<i>Vice-Recteur</i> :	Bays, Séverin.
<i>Doyen de la Faculté de théologie</i> :	Perler, Othmar.
<i>Doyen de la Faculté de droit</i> :	Comte, Louis.
<i>Doyen de la Faculté des lettres</i> :	Vasella, Oscar.
<i>Doyen de la Faculté des sciences</i> :	Weber, Léonard.
<i>Chancelier de l'Université</i> :	Pobé, Marcel.
<i>Secrétaire de Chancellerie</i> :	Sattler, Paul.

Professeurs — Lehrkörper

FACULTÉ DE THÉOLOGIE - THEOLOGISCHE FAKULTÄT

- Mgr Kirsch, Jean-Pierre, professeur honoraire.
 Mgr Beck, Joseph, » »
 Allo, Bernard, » »
 Perler, Othmar. (Patrologie et archéologie chrétienne.)
 Friethoff, Gaspard. (Dogmatique spéculative).
 Vicaire, Marie-Humbert. (Histoire ecclésiastique.)
 Van den Oudenrijn, Marc-Antoine. (Exégèse de l'Ancien Testament.)
 Ramirez, Santiago. (Morale spéculative.)
 Häfele, Gallus. (Apologétique.)
 Manser, Gallus. (Philosophie.)
 Chevalier, Irénée. (Critériologie et théodicée; histoire de la philosophie ancienne.)
 Braun, François. (Exégèse du Nouveau Testament.)
 Löhr, Gabriel. (Histoire de l'Eglise.)
 Lavaud, Benoît. (Morale pratique.)
 Gigon, André. (Dogmatique positive.)
 Berutti, Christophe. (Droit canon.)
 de Menasse, Pierre. (Histoire des religions, missiologie.)
 Meier, Alphonse. (Théologie pastorale.)
 Charrière, François, en congé. (Droit canon.)

FACULTÉ DE DROIT - JURISTISCHE FAKULTÄT

- Turmann, Max, professeur honoraire.
 Favre, Antoine. (Droit pénal, procédure pénale, droit international public, poursuites pour dettes et faillites.)
 Bongras, Eugène. (Economie politique et sciences financières.)
 Lampert, Ulrich. (Droit ecclésiastique, droit public général et droit des gens.)
 Liesker, Gerhard-Johann. (Economie politique.)
 Schorer, Jean. (Statistique et science financière.)
 von Overbeck, Alfred. (Droit pénal, procédure civile et pénale.)
 Legras, Henri. (Droit civil français et droit romain.)
 Siegwart, Alfred. (Droit civil suisse et cantonal.)
 Aeby, Pierre. (Droit civil suisse.)
 Comte, Louis. (Médecine légale.)
 Gutzwiller, Max. (Droit romain; droit international privé et comparé.)
 Trezzini, Célestin. (Droit ecclésiastique et Droit naturel.)
 Python, Louis, en congé. (Droit public général et suisse; droit administratif.)
 Lorenz, Jacob. (Problèmes suisses d'économie politique appliquée.)
 Manser, Jean-Baptiste, chargé de cours. (Psychiatrie légale.)

Oswald, Wilhelm. (Droit public et philosophie du droit.)
 Schwarzfischer, Joseph. (Economie privée.)
 Renevey, Louis, assistant (Section des sciences commerciales.)

FACULTÉ DES LETTRES - PHILOSOPHISCHE FAKULTÄT

Vogt, Albert, professeur honoraire.
 Foerster, Hans. (Paléographie, diplomatique.)
 Schnürer, Gustave. (Histoire générale du moyen âge et des temps modernes.)
 Rohner, Antoine. (Phil. morale, histoire de la phil. moderne.)
 Piccardt, Anton (Philologie et archéologie classique.)
 Fellerer, Karl. (Science et histoire de la musique.)
 Arcari, Paolo. (Littérature italienne.)
 de Plinval, Georges. (Philologie classique.)
 Bady, René. (Littérature française.)
 Benett, Francis. (Littérature anglaise.)
 Reiners, Heribert. (Histoire de l'art.)
 Contini, Gianfranco. (Langue et littérature romanes.)
 de Munnynck, Marc. (Cosmologie et psychologie.)
 Barrault, Serge. (Histoire ancienne et médiévale.)
 Castella, Gaston. (Histoire suisse et histoire générale moderne)
 Mgr Dévaud, Eugène. (Pédagogie.)
 Oehl, Wilhelm. (Philologie allem. ancienne.)
 Newald, Richard. (Littérature allemande moderne.)
 Max, prince de Saxe. (Langues et littératures orientales.)
 Reynold, Gonzague. (Histoire de la civilisation à l'époque moderne et histoire littéraire de la Suisse romande.)
 Vasella, Oscar. (Histoire suisse.)
 Cros, Edouard. (Langues et littératures slaves.)
 Spieler, Joseph. (Pédagogie curative.)
 Aebischer, Paul, privat-docent. (Philologie romane.)
 Penido, Maurillo, privat-docent. (Philosophie contemporaine.)
 Henzen, Walter, privat-docent. (Littérature germanique.)
 Schwarz, Balduin, privat-docent. (Philosophie de l'histoire.)
 Pobé, Marcel, privat-docent. (Littérature comparée.)
 Emmenegger, Pius, privat-docent. (Pédagogie gymnasiale.)
 Schächer, Erembert, privat-docent. (Langue et littérature grecques.)

	{ (Français.)
<i>Lecteurs :</i>		Lombriser, Joseph. (Allemand.)
		Benett, Francis. (Anglais.)
<i>Lektoren :</i>		Dutoit, Ernest. (Latin.)
		Laini, Giovanni. (Italien.)
		Antognini, Luigi, en congé. (Grec.)

INSTITUT DE FRANÇAIS MODERNE

Secrétaire : Cherix, Robert.
Corps enseignant : Barrault, Benett, Cherix,
 M^{lle} Perrier.
Concierge du Lycée : Kessler, Vincent.

FACULTÉ DES SCIENCES
NATURWISSENSCHAFTLICHE FAKULTÄT

Joye, Paul, professeur honoraire.
 Girard, Raymond, professeur honoraire.
 Dhéré, Charles, professeur honoraire.
 Coulouma, Pierre. (Anatomie normale.)
 Muller, Aloys. (Physiologie-physique.)
 Schuler, Werner. (Physiologie-chimique.) chargé de cours.
 Chardonnens, Louis. (Chimie physique et analytique.)
 Tercier, Jean. (Géologie et paléontologie.)
 Ursprung, Alfred. } (Botanique.)
 Blum, Gebhard. }
 Girardin, Paul. (Géographie physique et géographie appliquée.)
 Diesbach, Henri. (Chimie inorganique et organique.)
 Dessauer, Friedrich. (Physique.)
 Bays, Séverin. (Mathématiques pures.)
 Kælin, Joseph. (Zoologie, anatomie comparée et anthropologie.)
 Pfluger, Albert. (Mathématiques appliquées et physique mathématique.)
 Weber, Léonard. (Minéralogie.)
 Lambossy, Paul, privat-docent. (Mathématiques.)
 Brasey, Edmond, » (Physique.)
 von Herrath, Ernest, privat-docent et chef des travaux histologiques.

Lecteurs : Gerber, Paul. (Géométrie pratique et géodésie.) — Müller, Alph. — Büchi, Othmar. (Muséologie.) — van Varseveld, Frédéric, chef de travaux. (Anatomie.)

Assistants : Schneider, Amédée — Lion, Kurth — Friedrich, Raymond — Mivelaz, Louis — Roggen, René — Venetz, Joseph — Klement, Oscar — Gasser, Rudolf — Meier, Franz — Thürlemann, Bonaventure — Mäder, Joseph — Taddei, Carlo — Güntert, Jean — Laszt, Ladislas — Pittet, Nelly.

Appariteurs : Binz, Gaspard — Bovey, Louis — Chatton, Maxime — Dénervaud, Pierre — Dougoud, François — Egger, Louis — Lugrin, Edouard. — Dougoud, Armand — Michaud, François — Gross, Louis.

Mécanicien : Renevey, Charles.

Jardinier du jardin botanique : Bavaud, Joseph.

Concierge : Jonin, Alphonse.

Bibliothèque cantonale et universitaire
Kantons- und Universitätsbibliothek

a) *Commission — Kommission*

Président : Buman, Henri, anc. juge de paix — *Membres* : Remy, Tobie — Lampert, Ulrich, professeur à l'Université — Girardin, Paul, professeur à l'Université — Jordan, Joseph, professeur — Schnürer, Gustave, professeur à l'Université.

b) *Personnel — Personal*

<i>Directeur :</i>	Castella, Gaston.
<i>Bibliothécaire-administrateur :</i>	Handrick, François.
<i>Sous-bibliothécaire :</i>	Dietrich, Joseph.
<i>Aides-bibliothécaires :</i>	Longchamp, Julien. Stajessi, Mathilde. Meyer, Lucienne.
<i>Adjoint :</i>	Rüegg, Ferdinand. Weck, Jean.
<i>Concierger :</i>	Clément, Henri.

Collège St-Michel — Kollegium St. Michael

<i>Recteur :</i>
<i>Préfet du Collège :</i>	Pillonel, Marcel.
<i>Préfet de l'Intern. St-Michel :</i>	Pasquier, Joseph.
» <i>du Pens. du P. Girard :</i>	Geser, Gallus.
» <i>du Pens. St-Jean :</i>	Ehrburger, Marcel.
<i>Surveillant :</i>	Bonfils, Yves.

1. COURS ACADÉMIQUES DU LYCÉE — LYZEUM

Esthétique et hist. de l'art.
Philosophie et apologétique.	Gremaud, Joseph.
Philosophie.	Morard, Meinrad.
Littérature française.	Dutoit, Ernest.
Littérature allemande.	Vonlanthen, Adolphe. Dutoit, Ernest.
Langue latine	{ Emmenegger, Pius. Rohbasser, Anton.
Langue grecque.	Dutoit, Ernest.
»	Emmenegger, Pius.
»	Rohrbacher, Anton.
Histoire.	Bondallaz, Jules.
Langue allemande.	Lombriser, Joseph.
»	Bielmann, Joseph.
»	Salat, Rudolf.
Langue française.	Pillonel, Marcel.
Langue anglaise.
Langue et littér. italiennes.	Laini, Giovanni.
Mathématiques.	Descloux, Louis.
Géographie physique.	Michel, Gaston.
Physique et chimie.	{ Michel, Ernest.
Laboratoire.	{
Histoire naturelle.	Chatton, Max.

2. GYMNASIE FRANÇAIS — FRANZÖSISCHES GYMNASIUM

6 ^{me} classe.	Cantin, Edouard. Pittet, Armand.
5 ^{me} »	Morand, Elie.
4 ^{me} »	Rossel, Etienne. Crausaz, Antonin. Bonfils, Yves.

3 ^{me} classe	Gachet, Joseph.
2 ^{me} »	Longchamp, François.
1 ^{re} »	Marmy, Emile. Ducotterd, Conrad.
Religion.	
Histoire.	Bondallaz, Jules.
»	Jordan, Joseph.
Mathématiques.	{ Descloux, Louis. Chatton, Max. Weck, Edouard.
Langue grecque.	
Langue allemande.	{ Lombriser, Joseph. Bielmann, Joseph. Clerc, Albert. Geser, P. Gallus.
Langue anglaise.	
Langue italienne.	Laini, Giovanni.
Dessin.	Reichlen, Eugène.
Géographie.	Rossel, Etienne.
Histoire naturelle.	Chatton, Max.

3. GYMNASÉ ALLEMAND — DEUTSCHES GYMNASIUM

6 ^{me} classe.	Vonlanthen, Adolphe.
5 ^{me} »	Rohrbasser, Anton.
4 ^{me} classe	Geser, P. Gallus.
3 ^{me} »	Schwarzwälder, P. Valentin.
2 ^{me} »	Pauchard, P. Anselme.
1 ^{re} »	Steiner, P. Béat.
Mathématiques.	Hug, Albert.
Géographie.	Locher, P. Fidelis.
Histoire.	Lombriser, Jos.
Langue française.	{ Clerc, Albert. Verdon, Joseph.
Histoire naturelle.	Büchi, Othmar.
Dessin.	Reichlen, Eugène.

4. ÉCOLE COMMERCIALE — HANDELSSCHULE

Sciences commerciales.	Devevey, Hubert.
» »	Gottrau, Paul.
Langue française.	Wiest, Alfred.
» »	Clerc, Albert.
» »	Kælin, Michel.
» »	Schweizer, Henri.
Littérature française.	Pillonel, Marcel.
Langue allemande.	Henzen, Walter.
» »	Bielmann, Joseph.
» »	Grossrieder, Johann.
» »	Kælin, Michel.
Langue anglaise

Langue et littér. italiennes.	Laini, Giovanni.
Religion.	{ Jambé, R. Moulet, Maurice.
Physique et mathématiques.	Weck, Edouard.
Philosophie.	Pillonel, Marcel.
Géographie et économ. polit.	Michel, Gaston.
Chimie et vérification des marchandises.	Evéquo, Adrien.
Histoire.	Peissard, Nicolas.
»	Jordan, Joseph.
Sténo-dactylographie.	Ducry, Oscar.
»	Annen, Jean.
Histoire naturelle.	Chatton, Max.
Géographie administrative.	Ducry, Oscar.
Dessin.	Reichlen, Eugène.
Droit commercial.	Hartmann, Henri.

5. SECTION TECHNIQUE — TECHNISCHE ABTEILUNG

Mathématiques.	Weck, Alphonse.
»	Descloux, Louis.
»	Weck, Edouard.
Mécanique.	Weck, Alphonse.
Géométrie descriptive.	Michel, Ernest.
Dessin technique.	Genoud, Aug.
»	Brulhart, Hiram.
Chimie.	Michel, Ernest.

Maîtres attachés à l'établissement — Hilfslehrer

Instruction religieuse pour les élèves réformés.	Ellenberger, Wilhelm, pasteur. Zindel, Octave, pasteur.
Dessin artistique.	Ritter, Fernand-Louis.
Musique vocale.	Gogniat, Joseph.
Musique instrumentale.	Sauteur, Louis.
»	Stœcklin, Léon.
»	Rody, Auguste.
Gymnastique.	Dousse, Jean.
»	Moosbrugger, Michel.
Escrime.	Moosbrugger, Michel.
Préparateur.	Betticher, André.

Lycée cantonal de jeunes filles
Kantonales Mädchengymnasium

Corps enseignant — Lehrkörper

Directeur : Mgr. Beck, Joseph. — *Professeurs* : R.P. Zünd, Canisius, O.S.B. — R. P. Martial, Rodriguez, O.F.M. — R. P. Gétaz, Mathieu, O.P. — Balestreri, M.-Palmira — Britt, Magda-Sophia — Brühlmann, Léontina — Ebner, Hiltburg — Epper, Cecilia — Frossard, Rose-Marie — Galli, Valéria — D^r Gehler, M.-Gabriela — Grob, M.-Prisca — Güntensperger, Bertha-Augusta — Horb, Klara-M. — Jeanbourquin, Louise-Marie — Kuner, Johanna — Müller, Rachel — Senn, Athanasia — Thürler, Noëlle — Yerly, Anne-Thérèse — Zingg, Rosa — Savoy, Denise — Henggeler, Lotte.

Ecole supérieure de commerce pour jeunes filles
Höhere Töchterhandelschule

Directeur : Aeby, Pierre, professeur à l'Université. — *Professeurs* : Siegwart, Alfred — Gottrau, Paul — Trezzini, Célestin — Morand, Elie — Devevey, Hubert — Evéquo, Adrien — Michel, Gaston — Castella, Gaston — Renevey, Louis — Hug, Albert, — R. P. Chevalier, Irénée O.P. — Wiedmer, Julie — Dupraz, Marie — Mayer, Elisabeth — Grünenfelder, Berthe — Stüdeli, Anna — Les Révérendes Sœurs Ursulines.

Ecole normale d'Hauterive — Lehrerseminar Altenryf

Directeur : Fragnière, Denis. — *Professeurs* : Aeby, Alphonse — Barbey, Léon — Berchier, Jean — Both, Casimir — Bovet, Joseph — Chavaillaz, Canisius — Kathriner, Léo — Muller, Alphonse — Overney, Auguste. — Scherwey, Jean — Goumaz, Gérard — Meyer Jakob — Ellenberger, Wilhelm, pasteur — Sudan, Alfred, ins.

Technicum (Ecole des arts et métiers)
Technikum-Gewerbeshule

Commission de surveillance
Aufsichtskommission

Président : Le Directeur de l'Instruction publique. — *Membres* : Weber, Edmond, conseiller communal — Bardy, Henri, conseiller communal — Hermann, Théodore, conseiller communal — Joye, Paul, directeur — Clément, Jules, ingénieur — Lateltin, Edmond, intendant des bâtiments, Fribourg — Dumas, Fernand, architecte, Romont — *Secrétaire* : Gremaud, Emile, ancien chef de service, Fribourg.

Personnel enseignant — Lehrkörper

Directeur: Brasey, Edmond. — *Secrétaire*: Castella, Ernest. — *Aumônier et directeur de l'internat*: Baselgia, Paul. — *Professeurs*: Berchier, Jean — Berther Jean — Cattani, Oscar — Delley, Edmond — Gerber, Paul — Lambossy, Paul — Lang, Ernest — Robert Henri — Troller, Joseph. — *Professeurs auxiliaires*: Cuony, Albert — Hæring, Fernand — Delabays, Fidèle — Gicot, Henri — Aeby, Théo — Claraz, Antoine — Zindel, Octave. — *Chefs d'ateliers*: Blanc, Georges — Andrey, Charles.
Concierge: Dafflon, Georges.

Conservatoire de Musique (Académie de musique)
Musikkonservatorium

Conseil d'administration — Verwaltungsrat

Président: Bovet, Joseph, profes., Fribourg. — *Membres*: Droux, Paul, anc. juge cant., Fribourg — Lombriser, Joseph, prof., Fribourg — Aeby, Pierre, prof., Fribourg — Vonderweid, Paul, rév. curé, Fribourg — Ryncki, Paul, médecin, Fribourg — Lipp, Louis, Fribourg — Helfer, Max, Fribourg.

Directeur: Haas, Paul, Fribourg.

Comité des professeurs — Lehrkörper

Haas, Paul, Fribourg. — Lombriser-Stœcklin, M^{me} — Bovet, Joseph — Brulhart, Lydie — Hegetschweiler, Rodolphe — Stœcklin, Léon — Lombriser, Francis — Kathriner, Léon — Rody, Auguste — Gogniat, Joseph — Canivez, Georges — Python, Marcel — Gaimard, Louis — Reyff, Antoinette — Schmidt Ernest — Meyer, Graziella — Stierlin-Vallon, Marguerite — Robert, Paul — Sauteur, Louis — Frossard, Jane.

Ecole secondaire professionnelle de la ville de Fribourg
Sekundarschule der Stadt Freiburg

Directeur: Delabays, Fidèle. — *Professeurs*: Caille, Fernand — Plancherel, Louis — Cathomen, Adolphe — Zollet, Pius — Progin, Raymond — Vonderweid, Paul — Aebischer, Jean — Duruz, Georges — Descloux, Léon — Zindel, Octave.

Ecole secondaire de jeunes filles de la ville de Fribourg
Mädchensekundarschule der Stadt Freiburg

Directrice: Dupraz, Laure. — *Secrétaire-économe*: Gicot, Germaine. — SECTION D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL: Marmier, Henri; Zurkinden, Joseph (religion) — Perrier, Germaine — Niquille, Marie — Pilloud, Julia — Kaiser,

Louise — Hug, Anna (mathématiques et sciences) — Weck, Alphonse (physique) — Gicot, Germaine (allemand) — Tercier, Jeanne (sténographie et dactylographie) — Meyer, Graziella (chant) — Garreau, Lucienne (gymnastique) — Rio, Rina (dessin) — Pilloud, Hélène — Oberson, Agnès — Ellenberger, Wilhelm et Zindel Octave (religion réformée).

SECTION PROFESSIONNELLE: *Cours de coupe et confection:* Neumeyer, Marie — Hayoz, Louise. — *Ecole de lingerie:* Torche, Hélène — Bæriswyl, Marie — Schouwey, Rosa. — *Ecole de cuisine:* Nouveau, Simone — Galley, Marguerite — Berset, Marie-Thérèse.

Ecole secondaire de Tavel — Sekundarschule Tafers

Directeur: Perler, Paul. — *Professeurs:* Thurler, Léonard — Rappo, Bernard..

Ecole secondaire de Bulle — Sekundarschule Boll

Directeur: Delamadeleine, Charles. — *Professeurs:* Barras, André — Borcard, Alexandre — Monnard, Romain — Corboz, André.

Ecole secondaire de Morat — Sekundarschule Murten

Directeur: von Känel, Maurice. — *Professeurs:* von Känel, Maurice — Thiébaud-Voegtlin, Louis — Flückiger, Ernest — Fürst, Fritz — Helfer, Hans — Zehnder, Emile — Graf, Otto. — *Maître spécial:* Ellenberger, Hermann.

Ecole secondaire de Chiètres — Sekundarschule Kerzers

Directeur: Rowedder, Fritz. — *Professeur:* Hänni, Auguste.

Ecole secondaire de la Glâne — Sekundarschule der Glâne

Directeur: Roulin, Maurice. — *Professeurs:* Pasquier, Léon — Chatton, Auguste — Oberson, Octave — Parmentier, Gaston — Page Louis — Vermot, Jean.

Ecole secondaire des jeunes filles de la Glâne

Mädchensekundarschule der Glâne

Institutrice: Buob, M.-Valentine, institutrice.

Ecole secondaire de la Broye — Sekundarschule der Broye

Directeur: Maudonnet, Jules. — *Professeurs:* Loup, Robert — Plancherel, Hilaire — Brodard, François-Xavier. — Monney, Jean.

**Ecole secondaire de la Veveyse
Sekundarschule des Vivisbachbezirkes**

Directeur et professeur: Sudan, Louis.

Directeur de l'école latine et professeur: Vienne, André.

Inspecteurs scolaires — Schulinspektoren

Ecoles secondaires: Barbey, Firmin, chef de service, Fribourg.

Ecoles primaires:

1 ^{er} arrondissement:	Schönenberger, Fridolin, Fribourg,
2 ^{me} arrondissement:	Rosset, Arthur, Fribourg.
3 ^{me} »	Schuwey, Aloys, Fribourg.
4 ^{me} »	Berset, Marcellin, Fribourg.
5 ^{me} »	Maillard, Louis, Bulle.
6 ^{me} »	Gutknecht, Ernest, Morat.
7 ^{me} »	Crausaz, Joseph, Lussy.
8 ^{me} »	Crausaz, Léon, Estavayer-le-Lac.
9 ^{me} »	Barbey, Jules, Vuadens.

Inspectrices des écoles ménagères et de l'enseignement des ouvrages manuels**Inspektorinnen für Haushaltungsschulen und für Handarbeitsunterricht**

1 ^{er} arrondissement:	Dessonnaz, Marie, Fribourg.
2 ^{me} »	Schærly, Hélène, Fribourg.
3 ^{me} »	Grand, Maria, Romont.

Ecoles régionales — Regionalschulen

Alterswil :	<i>Lehrer</i> : Bertschy, Albin.
Attalens :	<i>Maitre</i> : Castella, Augustin.
Courtion :	<i>Maitre</i> : Bossel, Albert.
Domdidier :	<i>Maitre</i> : Collomb, Marcel.
Düdingen :	<i>Lehrer</i> : Aeby, Peter.
Giffers :	<i>Lehrer</i> : Hayoz, Joseph.
Gruyères :	<i>Maitre</i> : Dessarzin, Léon.
Gurmels :	<i>Lehrer</i> : Kolly, Aloys.
Plaffeyen :	<i>Lehrer</i> : Meuwly, Rudolf.
Ueberstorf :	<i>Lehrer</i> : Bächler, Félix.

**Instituteurs, institutrices et maitresses d'ouvrages
Lehrer und Lehrerinnen, Lehrerinnen für Handarbeit**

(Les chiffres marqués devant les localités sont les n^{os} des arrondissements scolaires.)

Les maitresses d'ouvrages sont indiquées en caractère italique.)

(Die Schulkreise sind numeriert. Die Handarbeitslehrerinnen sind durch Sperrdruck Gekennzeichnet.)

District de la Sarine — Saanebezirk

IV ARCONCIEL: Barras, Gabriel; Gremaud, M.-Victorine; Brasey, M.-Régis.

II AUTAFOND: Frésey, Auguste; Bapst, Albertine.

IV AUTIGNY: Michel, Joseph; Zimmermann, Jeanne-Louise; Glasson, M.-Thérèse.

IV AVRY-S.-MATRAN: Goumaz, René; *Ruffieux, Lucie.*

II BELFAUX: Bertschy, Joseph; Corboud, Emilie; Dewarlat, Caroline.

IV BONNEFONTAINE: Rossier, Raymond; Barras, Jeanne.

IV CHÉNENS: Terrapon, Victor; Nicolet, Marie-Louise.

II CORMINBŒUF: Goumaz, Gérard; Bapst, Antonie.

IV CORPATAUX: Gumy, Henri; Bugnon, Jeanne.

IV CORSEREY: Maradan, Ernest; *Vuarnoz, Louisa.*

IV COTTENS: Rey, Louis; Perriard, Anne-Louise; Bosson, Héléne.

II CUTTERWYL: Fragnière, Pierre; *Rohrbasser, Anna.*

IV ECUVILLENS: Zamofing, Benjamin; Bidal, Léonie; Gavard, Jeanne.

IV EPEDES: Baillif, Max; Biolley, Adrienne; Seydoux, Noline; Bersier, Violette.

IV ESSERT: Arczinski, Bernard; *Schorro, Lina.*

IV ESTAVAYER-LE-GIBLOUX: Brunisholz, Marcel; Longchamp, L.-Agathe; Ulrich, M.-Rosine.

IV FARVAGNY: Rey, Louis; Iten, Gabrielle; Hegglin, Marie; Bongard, F.-Xavier.

VI FERPICLOZ (fr. Sch.): Herren, Walter; *Sahli, Erna.*

II FRIBOURG (*Auge*), (cl. fr.): Schorro, Emile; Blanc, Madeleine; Magnin, Emma; Stajessi, Agnès. (*Bourg*): Musy, Irénée; Brunisholz, Maxime; Coquoz, Eugène; Ruffieux, Louis; Winckler, Josy; Hayoz, Zélie; Gendre, Céline; Ruffieux, Charlotte; Castella, M.-Thérèse. (*Neuveville*): Nydegger, Robert; Sudan, Cyprien; Jordan, Emma; Schorro, Edith; Mettraux, Joséphine; Seilaz, Juliette. (*Places*): Piller, Oscar; Dessibourg, Julien; Passaplan, Lucien; Verdon, Louis; Jaquet, Henri; Savoy, Esther; Piccand, Emerita; Vacheron, Marcelle; Stajessi, Bertha; Alber, Marguerite; Progin, Louise; Bochud, Julie; Thévoz, Madeleine; Gremaud, Pauline; Schorderet, Madeleine.

I FRIBOURG: (cl. allem.): Roggo, Johann; Perler, Marcel; Zosso, Ida; Fontaine, Olga; Wicky, Thérèse; Poffet, Monique; Kūmin, Johann; Annen, Hans; Huber, Joséphine; Nonnast, Marie; Hæring, Sophie; Späth, Cécile.

VI FRIBOURG (fr. öff. Sch.): Helfer, Hedwige; Blaser, Maria; Gerber, Germaine; Lehmann, Hans; Schmid, Gotthold; Hertig, Edouard; Kaltenrieder, Hans; Helfer, Max; *Stauffer, Rosa.*

II GIVISIEZ: Burgy, Gérard; *Page, Bertha.*

II GRANGES-PACCOT: Jaquet, Fernand; *Page, Bertha.*

II GROLLEY: Moret, Casimir; Ruffieux, Alice.

II LA CORBAZ: Page, Henri; *Stalder, Marie.*

IV LENTIGNY: Ridoux, Fortuné; Berset, Pauline.

II LOSSY: Bavaud, Jonas; *Stalder, Marie.*

IV MAGNEDENS: Esseiva, Albert; *Barras, Marie.*

IV MARLY: Fragnière, Louis; Brasey, Claire; Ducotterd, M.-Agathe; Grossrieder, Claire; Panchaud, Emmanuelle.

II MATRAN: Brodard, Aloys; *Bochud, Cécile.*

IV NEYRUZ: Chardonnens, Jules; Bochud, Anne-Lucie.; Donzallaz, Blandine.

IV NORÉAZ: Comte, Paul; Dessarzin, Elisa; Humbert, M.-Louise.

IV ONNENS: Barras, Jean; Mühlebach, Angèle.

IV PONTAUX: Chassot, René; Bach, Françoise.

IV POSAT: Pillonel, Robert.

IV POSIEUX: Chassot, Joseph; *Bochud, Cécile.*

IV PRAROMAN: Rossier, Léon; Poignant, Jeanne-Hermine; Livergnage, Nathalie.

IV PREZ-V.-NORÉAZ: Bonfils, Isidore; Nicolet, Jeanne; Morard, Claudine.

IV ROSSENS: Moullet, Louis; Murith, Maria.

IV RUEYRES-ST-LAURENT: Cuony, Marc.

IV TREYVAUX: Pasquier, Ignace; Huguenot, Victor; Koller, M.-Rolande; Cochard, Marie-Ange; Nigg, Lifarda.

IV VILLARLOD: Rey, Maurice; *Bachmann, Blandine.*

IV VILLARSEL-LE-GIBLOUX: Zurich, Robert.

II VILLARS-S.-GLANE: Thierrin, Florian; Pittet, Rosalie; Thurler, Héléne.

IV VUISTERNENS-EN-OGOZ: Dévaud, Marcel; Sepibus, Solange; Joye, Marie-Félix.

IV ZÉNAUVA: Esseiva, Louis; Monney, Eugénie.

District de la Singine. — Sensebezirk

III ALTERSWYL: Brugger, Isidore; Bollhalder, Amandina; Pfau, Felicitas; Hügli, Epiphania; Eckert, M.-Wallena.

VI BENNEWYL (fr. öff. Sch.): Mäder, Alfred; *Burri, Rosa.*

VI BERG (fr. öff. Sch.): Fasnacht, Marcel; Beyeler, Jeanne; *Fasnacht, Johanna.*

III BÖSINGEN: Schneuwly, Nicolas; Wæber, Othmar; Pürro, Emerana; Künzle, Priscilla; Stierli, Ansgar; Engeler, Paulina; Weissen Théodora.

III BRUNISRIED: Schaller, Meinrad; Zbinden, Agnès; *Zbinden, Agnès.*

III DÜDINGEN: Schuwey, Oswald; Schafer, Siegfried; Felder, Emile; Stritt, Max; Russi, M.-Adelrika; Meienberg, Notburgis; Aufdermauer, Agatha; Bengeser, Honesta; Bachmann, M.-Georgia; Rast, M.-Concepta; Schöpfer, Lilliosa; Bechter, Aleydis; Fürer, Pazzis.

VI FENDRINGEN (fr. öff. Sch.): Walder, Adolphe; *Walder, Bertha.*

VI FLAMATT (fr. öff. Sch.): Bertschi, Hans; Helfer, Eugen; Häslar, Elisabeth; *Gilgen, Marie.*

III GIFFERS: Kolly, Germain; David, M.-Aegidia; Huber, Hildemar; List, Valentia; Z'graggen, Eulalia.

III HEITENRIED: Schneuwly, Félix; Aebischer, Joseph; Willa, M.-Andrea; Aeby, M.-Natalia; Jörg, M.-Emerita.

VI HEITENRIED (fr. öff. Sch.): Lötscher, Antoine; *Gilgen, Marie*.

VI KESSIBRUNNHOLZ (fr. öff. Sch.): Schieb, Jules; Wolf, Julia; *Berger, Frieda*.

VI OBERMETTLN: (fr. öff. Sch.) Herren, Werner; *Gilgen, Marie*.

III PLAFFEYEN: Schuwey, Ferdinand; Gugler, Alphonse; Rappo, Antoine; Hauser, M.-Konradina; Herbster, Othidis; Mönz, Engelhelma; Meile, Irmengard; Grünenfelder, Ernestina; Walsler, Siegrada.

III PLAFFEYEN, LICHTENA: Kopp, Johann; Corpataux, Marie; *Corpataux, Marie*.

III PLASSEL: Corpataux, Eugène; Grossrieder, Lucina; Hauser, M.-Fidelis.

III RECHTHALTEN: Zbinden, Félix; Schneider, Félix; Anderau, Victoria; Meister, Heliodora; Roggenkämpfer, Gilberta; Düring, Editha.

VI RECHTHALTEN (fr. öff. Sch.): Forster, Albert; Forster, Lydia; *Hofstetter, Maria*.

III ST. ANTONI: Aerschmann, Peter; Stritt, Arnold; Sieber, M.-Eusebia; Vogler, Alwina; Elmer, Brigitta; Enzler, Alena.

VI ST. ANTONI (fr. öff. Sch.): Spielhofer, Lydia.

III ST. SYLVESTER: Peissard, Canisius; Wäber, Wilhelma; Schafer, Joséphine.

III ST. URSEN: Zosso, Ludgerus; Bächler, Adeline; *Stritt, Maria*.

III SCHMITTEN: Lehmann, Pius; Schafer, Joseph; Leutenegger, Iniga; Schwitzer, M.-Elmar; Büttler, Klara; Schuwey, Hilda.

III TAFERS: Riedo, Daniel; Aebischer, Johann; Grossrieder, Célestine; Stärk, Prospera; Brechmann, Silvina; Weckering, Ambrosia; Klaus, Philippa; Brulhart, Elisabeth.

III UEBERSTORF: Dillon, Marcel; Remy, Otto; Killias, Radegonde; List, Paula; Weber, Larga; Endres, Romula; Jenny Bertellina.

III WÜNNEWIL: Brugger, Dominique; Tinguely, Victor; Dietrich, Anselma; Josuran, Venantia; Bacher, M.-Sophie; Sinz, Paula-Maria; Rügge, Irmfrieda.

III WUNNEWYL-FLAMATT: Pürro, Adolphe; *Schneuwly, Regina*.

District de la Gruyère — Greyerzbezirk

V ALBEUVE: Aeby, Oscar; Boschung, Charlotte.

V LES SCIERNES D'ALBEUVE: Prat, Léontine.

IV AVRY-DEV.-PONT: Tinguely, Gustave; Joye, Marie-Bernard.

I BELLEGARDE-LA VILLETTE: Aebischer Stephan; Bauer, Fulgentia; Huber, Chantal; Buchs, Raymond; *Buchs, Phil.*

V BOTTERENS: Pasquier, Louis; *Gillard, Henriette.*

V BROC: Ecoffey, Henri; Galley, Victor; Vial, Vincent; Nissille, Julienne; Gillard, Marie-Rose; Noël, Anne-Marie; Berger, Etienne.

V BULLE: Tinguely, Emile; Pauli, André; Ducarroz, Max; Desbiolles, Eugène; Pasquier, Lucette; Pasquier, Germaine; Remy, Madeleine; Pilloud, Béatrice; Toffel, Suzanne; Menoud, Marthe; Gremion, Cécile; Blanc, Elisabeth.

V CERNIAT: Dessibourg, Basile; Grandi, Antonie.

V CERNIAT, VALSAINTE: Robadey, Auguste; *Charrière Emma.*

V CHARMEY: Murith, Jean; Bertschy, Charles; Joillet, Fernande; Bossel, Anne-Catherine; Maillard, Emilie; Frossard, Julie.

V CHÂTEL-CRÉSUS: Ruffieux, Camille; *Ruffieux, Léonie.*

V CORBIÈRES: Marchon, Francis; *Blanc, Yvonne.*

V ECHARLENS: Sudan, Joseph; Grandjean, Rosa.

V ENNEY: Ruffieux, Antoine; Pauli, Angéla.

V ESTAVANNENS: Clerc, Henri; Biétry, Monique.

V GRANDVILLARD: Andrey, Maxime; Pernet, Emerentienne; Clerc, Suzanne.

V GRUYÈRES: Robadey, Louis; Bersier, Paul; Cottet, Victoire; Dutoit, Clotilde; Morard, Mariette; Carrard, Félicité.

IV GUMEFENS: Charrière, François; Meyer, Ida.

V HAUTEVILLE: Fontaine, Clément; Plancherel, Esther.

V LA ROCHE: Terrapon, Louis; Ducrest, Henri; Vionnet, Agnès; Wuillemez, Amédée; Rey, Claudia.

V LA TOUR-DE-TREME: Mossu, Paul; Maillard, Henri; Tschann, M.-Antoinette; Favre, Simone; Gremion, Jeanne; Page, Chantal.

V LE-PAQUIER: Moret, Oscar; Dessarzin, Elisabeth.

V LESSOC: Galley, Louis; *Fragnière, Sophie.*

V LESSOC: Galley, Louis; *Fragnière, Delphine.*

V MARSSENS: Chobaz, Alexis; Bovigny, Rogatienne.

IX MAULES: Jaquet, Joseph; *Michel, Lucie.*

V MONTBOYON: Thorimbert, Joseph; Egloff, Gonzague; Abriel, Anne-Marie.

V MORLON: Chavaillaz, François; Vuarnoz, Hyacinthe.

V NEIRIVUE: Luisoni, Joseph; *Scheiwiller, Ursule.*

V PONT-EN-OGOZ: Oberson, Paul; *Meyer, Ida.*

V PONT-LA-VILLE: Ody, Auguste; Brunisholz, Marie.

V RIAZ: Vauthey, Gustave; Berset, M.-Louise; Morard Jeanne.

IX ROMANENS: Grandjean, Etienne; *Charrière, Marie.*

IX RUEYRES-TREYFAYES: Ducrest, Joseph; *Overney, Jeanne.*

IX SALES: Gisler, Jules; Macheret, Antide.

V SORENS: Bourqui, Ernest; Cretin, Alice; Mauron, Hortense.

IX VAULRUZ: Cardinaux, Robert; Seydoux, Thérèse; Ruffieux, Yvette.

V VILLARS-SOUS-MONT: Vial, Félicien; *Fragnière, Delphine.*

V VILLARVOLARD: Noël, Victor; *Repond, Emilie.*

IX VUADENS: Bugnon, Paul; Barbey, Louis; Gremaud, M.-Edith; Gumy, Justine-Maria; Nicolet, M.-Irène.

V VUIPPENS: Macheret, Henri; *Friedli, M.-Cécile.*

District du Lac — Seebezirk

VI AGRISWYL: Bosshard, Oscar; *Gaberell Louise.*

VI ALTAVILLA: Nyffenegger, Markus, *Benninger, Marguerite.*

II BARBERÈCHE: Blanc, Willy; Chéseaux, Gérard; Lebet, Agathe.

II BELLECHASSE: Savary, Paul.

VI BÜCHSLEN: Bandelier, Johann; *Schwab, Anna.*

VI BURG: Lefl, Fritz; *Gaberell, Louise.*

III CORDAST: Dillon, Joseph; *Burgy, Louise.*

II CORMÉROD: Bæriswyl, Odilon; *Humbert, Cécile.*

VI COURGEVAUX: Guillod, Ernest; Grandjean, Marguerite; *Wuillemin, Léa.*

VI COURLEVON: Eugster Fritz; *Wuillemin, Clara.*

VI COURNILLENS: Roubaty, Arthur; *Stalder, Marie.*

II COURTEPIN: Roulin, Paul; Roch, Hermine.

VI COURTEPIN (fr. öff. Sch.): Stauffacher, Henri; *Schwab, Hermine; Benninger, Margrit.*

II COURTION: Clerc, Phocas; Krummenacher, Rosalie; Rey, Germaine.

II CRESSIER-S.-MORAT: Pittet, André; Cardinaux, Madeleine.

VI FRÆSCHELS: Helfer, Franz; *Hofer, Marie.*

VI GALMIZ: Möri, Jacob; Probst, Berthe-Ida; *Probst, Berthe-Ida.*

VI GEMPENACH: Kramer, Ernest; *Schwab, Anna.*

III GURMELS: Auderset, Pius; Brülisauer, Marie-Pia; Schafer, Valentina.

VI GURMELS (fr. öff. Sch.): Gaberell, Robert; Herbster, Charlotte; *Rentsch, Alice.*

III GUSCHELMUTH: Hayoz, Emile; *Meuwly, Ida.*

VI JEUS: Scherzinger, Ernest; *Benninger, Marguerite.*

VI KERZERS: Gutknecht, Emma; Helfer, Dora; Fasnacht, Alfred; Schwab, Gottlieb; Gutknecht, Ernest; Weber, Ernest; *Johner, Anna; Wasserfallen, Lina.*

III LIEBISTORF: Kuster, Joseph; Daguët, M.-Louise; *Meuwly, Ida.*

VI LURTIGEN: Fürst, Wilhelm; *Benninger, Marguerite.*

VI MEYRIEZ: L'Eplattenier, Alexandre; *Wuillemin, Léa.*

VI MONTILIER: Altorfer, Arnold; Berli, Rosa; *Gaberell, Louise.*

- VI MORAT: Mesey, Marguerite; Baumann, Yvonne; von Känel, Hilde; Herren, Fritz; Jacot, André; Hertig, Walther; Auer, Hildé; *Pantillon, Lina; Pache, Liliane-Marguerite.*
- III MORAT (libre public): Meyer, Aleydis; Deillon, Irma.
- VI RIED: Fürst, Hans; Grau, Caroline; *Schwab, Anna.*
- VI SALVENACH: Helfer, Rudolf; Benninger, Elisabeth; *Wieland, Pauline.*
- VI ULMIZ: Kûng, Hermann; Altorfer, Elisabeth; *Gabrell, Luise.*
- II VILLAREPOS: Pillonel, Léon; Dupasquier, Hortense.
- VI VULLY-LE-BAS, SUGIEZ: Noyer, Renée. PRAZ: Wiesmann, Dora. NANT: Derron, Samuel; *Pellet, Yvonne.*
- VI VULLY-LE-HAUT, LUGNORRE: Etter, Louis; Noyer, Violette. MÔTIER: Henriod, Denise.
- III WALLENBUCH: Weisser, Amalia.
- II WALLENRIED: Marro, Philémon; *Biolley, Alice.*

District de la Glâne. — Glanebezirk

- VII AUBORANGES: Renevey, Arthur; *Ducrest, Marie.*
- VII BERLENS: Bays, Germain; *Uldry, Thérèse.*
- VII BILLENS: Rotzetter, Pierre; Knubel, Fernande.
- VII BLESSENS: Dupont, Aloys; *Monney, Maria.*
- VII CHAPELLE-GILLARENS: Rossier, Léon; Monney, Alice.
- VII CHÂTELARD: Bord, Ernest.; Thorimbert, Lucie.
- VII CHATONNAYE: Ducrest, Marcel; Currat, Denise.
- VII CHAVANNES-LES-FORTS: Descloux, Etienne; Chassot, M.-Thérèse.
- VII CHAVANNES-SOUS-ORSONNENS: Rotzetter, Joseph; *Ri-choz, Yvonne.*
- VII ECUBLENS: Berset, Léon; *Monney, Maria.*
- VII ESMONTS: Monnard, Edmond; *Pasquier, Anna.*
- VII ESTÉVENENS: Descloux, Max; *Oberson, Ida.*
- VII GRANGETTES: Gisler, Robert; *Perroud-Python, Emma.*
- VII HENNENS: Rouiller, Henri; *Bourqui, M.-Louise.*
- VII LA JOUX: Cuony, Jean; Pittet, Rosalie.
- VII Le SAULGY: Clerc, Marguerite.
- VII LES ECASSEYS: Descloux, André; *Surchat, Marie.*
- VII LES GLÂNES: Gumy, Rosalie.
- VII LIEFFRENS: Descloux, Robert; *Dumas, Marie.*
- VII LUSSY: Chardonnens, Ernest; Margueron, Marguerite; Andrey, M.-Eugénie.
- VII MASSONNENS: Abriel, Joseph; Stucky, Marcelle.
- VII MÉZIÈRES: Bays, Léon; Monney, Denise..
- VII MIDDES: Dubey, Henri; Magnin, Germaine.
- VII MONTET: Bovet, Raymond; *Pasquier, Anna.*
- VII MOSSEL: Brasey, Jean; *Monney, Anna.*
- VII ORSONNENS: Hemmer, François; Bongard, Jeanne-Françoise; Froidevaux, M.-Georges.
- VII PREZ-VERS-SIVIRIEZ: Vaucher, Marius; Brasey, M.-Canisius.
- VII PROMASENS: Mauron, Fernand; *Jaquier, Maria.*

VII ROMONT: Grandjean, Joseph; Schouwey, Athanase; Pasquier, Marcel; Carrard, Marthe; Schmoutz, Marie; Aubert, Charlotte; Gilland, Isidorine; Chatton, M.-Louise; Baillif, J. Chantal.

VII RUE: Surchat, Alfred; Rohrbasser, Jeanne.

VII SIVIRIEZ: Philot, Julien; Perroud, Louise; Jordan, Adèle.

VII SOMMENTIER: Bugnon, Louis; Durwang, Antoinette.

VII TORNÉY-LE-GRAND: Bersier, Jules; Bidal, Eugénie.

VII URSY: Rey, Arthur; *Pasquier, Anna*.

VII VAUDERENS: Pasquier, Louis; Steinauer, Lucie.

VII VILLARABOUD: Carrel, Marcel; *Dumas, Marie*.

VII VILLARANON: Thévoz, Bernard.

VII VILLARGIROUD: Gremaud, Max; *Richoz, Yvonne*.

VII VILLARIAZ: Sansonnens, Laurent; *Vaucher, Hermine*.

VII VILLARIMBOUD: Déglise, Joseph; Dunand, Canisia; Galley, Maxime.

VII VILLARSIVIRIAUX: Abriel, François; *Klaus, Eugénie*.

VII VILLAZ-ST-PIERRE: Bugnon, Auguste; Despond, M.-Justine; Chéseaux, M.-Jeanne.

VII VUARMARENS: Ayer, Francis; *Pasquier, Anna*.

VII VUISTERNENS-DEV.-ROMONT: Chassot, Georges; Chollet, Marguerite.

District de la Broye — Broyebezirk

VIII AUMONT: Carrel, Albert; Maillard, Canisia.

VIII AUTAVAU: Monney, Jules; *Ducarroz, Christine*.

VIII BUSSY: Singy, Michel; Gendre, M.-Thérèse.

VIII CHABLES: Bérard, Maxime; *Monney, Thérèse*.

VIII CHAPELLE: Brunisholz, Henri; *Chappuis, Léonie*.

VIII CHEIRY: Perritaz, Elie; *Badoud, Marie*.

VIII CHEYRES: Ducrot, André; Brulhart, Germaine.

VIII CUGY: Bugnon, Camille; Schaller, Brigitte; Périsset, Blanche.

VIII DELLEY-PORTALBAN: Equey, Alfred; Pittet, Jeanne; Rigolet, M.-Louise.

VIII DOMDIDIER: Dubey, Auguste; Chappuis, L.-Gabrielle; Delacombaz, Hélène; Vannay, Maximilia.

VIII DOMPIERRE: Blanchard, Charles; Brach, Pauline; Dévaud, Marie.

VIII ESTAVAYER-LE-LAC: Monney, Léon; Rossier, Henri; Marmier, Rosalie; Vuarnoz, Stéphanie; Ansermet, Simone; Rossier, Myriam.

VIII FÉTIGNY: Sauteur, Max; Bulliard, M.-Joseph; Crausaz, Gabrielle.

VIII FONT: Chablais, Max; *Carrard, Thérèse*.

VIII FOREL: Duc, Alfred; *Rapelli, Marthe*.

VIII FRANEX: Gumy, Albert; *Egger, Augusta*.

VIII GLETTERENS: Brulhart, Alphonse; *Ballaman, Agnès*.

- VIII GRANGES-DE-VESIN: Chofflon, Eugène; *Berchier, Angèle.*
- VIII LA VOUNAISE: Collaud, Robert; *Frossard, Rosine.*
- VIII LÉCHELLES: Jorand, Louis; Höss, Andrée; Schneider, M.-Baptiste.
- VIII LES FRIQUES: Brulhart, Lina.
- VIII LULLY: Lambert, Raymond; Michaud, M.-Thérèse;
- VIII MANNENS: Barbey, Jules; Vorlet, Lucie; Ratzé, Anna.
- VIII MÉNIÈRES: Conus, Henri; *Marguet, Cécile.*
- VIII MONTAGNY-LA-VILLE: Rouiller, Florian; Ansermet, Olga.
- VIII MONTAGNY-LES-MONTS: Mottet, Charles; Broye, Anna.
- VIII MONTAGNY-COUSSET: Chenaux, Louis; Rey, Julie.
- VIII MONTBORGET: Thierrin, Paul; *Losey, Rose.*
- VIII MONTBRELOZ: Page, Joseph; *Ducarroz, Christine.*
- VIII MONTET: Tinguely, Joseph; Francey, Myriam.
- VIII MORENS: Pillonel, Alfred.
- VIII MURIST: Piccand, Louis; Schwarz, Raymond.
- VIII NUVILLY: Mugny, Louis; Fumeaux, M.-Véronique.
- VIII PRÉVONDAVAUX: Bondallaz, Donat; *Badoud, Marie.*
- VIII RUEYRES-LES-PRÉS: Thierrin, Germain; *Roulin Maria.*
- VIII RUSSY: Collomb, Louis; *Pauchard, Louise.*
- VIII ST-AUBIN: Carrel, Edouard; Bugnet, Marie; Ludwig, M.-Cécile.
- VIII SEIRY: Musy, Isidore; *Bise, Clara.*
- VIII SURPIERRE: Chavaillaz, Adrien; *Crausaz, Bertha.*
- VIII VALLON: Pillonel, Georges; *Ballaman, Philomène.*
- VIII VESIN: Villos, Séraphin; *Berchier, Angèle.*
- VIII VILLENEUVE: Cavuscens, F.-Xavier; *Crausaz, Bertha.*
- VIII VUISSENS: Egger, Irénée; Pillonel, Anne-Marie:

District de la Veveyse — Vivisbachbezirk

- IX ATTALENS: Plancherel, Joseph; Gavillet, Blanche; Desplan, Henriette;
- IX ATTALENS-TATROZ: Pachoud, Amédée; *Emonet, Germaine.*
- IX ATTALENS-VUARAT: Cotting, Joseph; *Emonet, Germaine.*
- IX BESENCENS: Hæring, Fernande.
- IX BOSSONNENS: Gremaud Hubert; Pamingle, Julienne.
- IX BOULOZ: Sapin, Fernand; *Surchat, Marie.*
- IX CHATEL-ST-DENIS: Progin, Oscar; Both, Jean; Biolley, Ernest; Philipona, Joséphine; Plancherel, Rosalie; Durand, M.-Thérèse; Treich, Cécile; Berthoud, Madeleine.
- IX FIAUGÈRES: Droux, Jean-Louis; *Grandjean, Cécile.*
- IX FRUENCE: Karth, Alphonse; *Gäsler, Vincent.*

- IX PRAYOUD: Villard, Joseph; Gæsler, Vincent.
 IX GRANGES: Grandjean, Marcel; Jordil, Berthe.
 IX GRATTAVACHE: Ducrest, Fernand; *Bard, Pauline.*
 IX LA ROUGÈVE: Maillard, Cécile.
 IX LE CRÊT: Pfulg, Calybite; Angéloz, Hedwige.
 IX PONT: Sauteur, M.-Thérèse.
 IX PORSEL: Seydoux, Marius; Tercier, Julia.
 IX PROGENS: Pichonnaz, Louis; *Suard, Eugénie.*
 IX REMAUFENS: Moret, Bernard; Cardinaux, Lucienne.
 IX SEMSALES: Schneuwly, Théophile; Etienne, Simon;
 Züger, M.-Thaddée; Chatton, M.-Bernadette; Décaillet, M.-Denise.
 IX ST-MARTIN: Simonet, Paul; *Molleyres, Marie.*
 IX ST-MARTIN-LE JORDIL: Braillard, Bernadette.

Maitresses ménagères — Haushaltungslehrerinnen

1^{er} Arrondissement

SARINE

- BELFAUX: Meuwly, Marie-Justine.
 ECUVILLENS: Cotterlaz, Germaine.
 ESTAVAYER-LE-GIBLOUX: Bouvet, Francisca.
 FRIBOURG, ST-NICOLAS: Perrin, Joséphe-Marie.
 » » Nuoffer, Madeleine.
 MARLY-LE-GRAND: Savoy, M.-Théophane.
 NEYRUZ-COTTENS: Mitterer, Célestine.
 PRAROMAN: Daigle, Léonie.
 SONNENWYL: Charmaux, Jeanne.
 TREYVAUX: Emmenegger, Jeanne.
 VUISTERNENS-EN-OGOZ: Pittet, Lucie.

BROYE

- AUMONT: Kùchler, Ephrem.
 CUGY: Golliard, Marcelle.
 DOMDIDIER: Chautemps, Joséphine.
 ESTAVAYER-LE-LAC: Dewarrat, Hélène.
 MONTAGNY-LA-VILLE: Pernot, M.-Alexandre.
 PREZ-VERS-NORÉAZ: Monico, Virginia.
 ST-AUBIN: Schwaller, Albine.
 SURPIERRE: Voutaz, Paule-Marie.
 MURIST: Molleyres, Valentine.

2^{me} Arrondissement

- FRIBOURG, PROVIDENCE: Schönenberger, Pauline.

SINGINE

- ALTERSWIL: Luschinger, Jrmhilda.
 BÖSINGEN: Zurgilgen, Wiltrudis.
 CHEVRILLES: Diewald, Marie-Helda.
 DIRLARET: Ebner, Eduardina.
 FLAMATT: Gilgen, Gertrude.

GUIN: Zehnder, Evelina.
 SCHMITTEN-UEBERSTORF: Bucher, Siegfrieda.
 ST. ANTONI-HEITENRIED: Kloos, Wibrandis.
 TAVEL: Vettiger, Isabelle.
 WUNNEWIL: Locher, Caritina.

LAC

CHAMPAGNY: Burla, Martha.
 CHIÈTRES: Küng, Martha.
 COURTEPIN: Remy, Anne.
 COURTION: Bullet, Anne-Marie.
 CORMONDES: Meuwly, Caroline.
 MORAT: Tüscher, Rosalie.

3^{me} Arrondissement

GRUYÈRE

BROC-LA-TOUR: Barras, M.-Louise.
 BULLE: Bongard, Gonzague.
 GRUYÈRES: Rétornaz, Hélène.
 LA ROCHE: Crevoiserat, Solange.
 MARSENS: Gauch, Aurélie.
 NEIRIVUE-MONTBOYON: Inderbitzin, Claudine.
 VAULRUZ-SALES: Dumas, Hermine.
 VUADENS: Dalloz, Constance.

GLANE

GILLARENS: Barbecot, M.-Marguerite.
 ORSONNENS: Morand, Constance.
 ROMONT: Ecoffey, M.-Olga.
 SIVIRIEZ: Brunschweiler, Lidwine.
 TORNÉY-LE-GRAND: Vuagnat, Eudoxie.
 URSY: Reichlen, Angèle.
 VILLAZ-ST-PIERRE: Mégevand, M.-Denise.
 VUISTERNENS--D.-ROMONT-LE CHATELARD: Bugnon, Madel.

VEVEYSE

ATTALENS: Hasler, Virginie.
 CHATEL-ST-DENIS: Pilloud, Aurélie.
 SEMSALES: Dalloz, Constance.

Caisse de retraite du corps enseignant
Lehrerversicherungskasse

Président: Helfer, Max, instituteur, Fribourg.
Caissier: Bondallaz, Antonin, institut. retraité, Fribourg.
Secrétaire: Lanthmann, Pierre, instituteur retraité, Neirivue.
Membres: Thurler, Léonard, maître secondaire, Guin.
 Esseiva, François, avocat, Fribourg.
 Dessibourg, Julien, instituteur, Fribourg.
 Borcard, Alexandre, maître secondaire, Bulle.

**Dépôt central du matériel scolaire
Lehrmittelverlag**

Commission — Kommission

Président: Gremaud, Emile, ancien chef de service — *Membres*: Schuwey, Aloys, inspecteur scolaire — Rosset, Arthur, inspecteur scolaire — Fleury, Fernand, secrétaire — Daguët, Jeanne, inspectrice retraitée (section B).

Administration — Verwaltung

Section A

Gérant: Plancherel, Lucien.

Employé: Joye, Joseph.

Emballeur: Mulhauser, Henri.

Section B

Gérante: Plancherel, Jeanne.

Employée: Kaser, Marie.

Mutualité scolaire — Schulkrankenkasse

Commission cantonale.

Président: Le directeur de l'Instruction publique. *Vice-président*: Joye, Paul, directeur. *Membres*: Glasson, Félix, député, Bulle; Crausaz, Joseph, inspecteur scolaire, Lussy; Meyer, Jakob, préfet, Morat; Dr Schouwey, Jules, médecin, Le Mouret; Cuony, Jean-Auguste, pharmacien; Esseiva, François, avocat, Fribourg. *Secrétaire-caissier*: Barbey, Firmin, chef de service.

Musées — Museen

**1. MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE
NATURHISTORISCHES MUSEUM**

a) *Commission — Kommission*

Président: Mgr Savoy, Hubert, prévôt. — *Membres*: Girard, Raymond — Ursprung, Alfred — Weber, Léonard, professeurs à l'Université — Aebischer, Pierre-Joseph, ancien professeur, Fribourg — Cuony, Jean, pharmacien, Fribourg. — *Secrétaire*: Büchi, Othmar, Fribourg.

b) *Personnel — Personal*

Conservateur: Büchi, Othmar.
Préparateur: Noth, Bernard.
Concierge: Jonin, Alphonse.

2. MUSÉE ARTISTIQUE ET HISTORIQUE KUNSTHISTORISCHES MUSEUM

Personnel — Personal

Conservateur des Musées: Broillet, Henri.
Archéologue cantonal: Peissard, Nicolas.
Conservateur du Médailler: Jordan, Joseph.
Concierges: Kessler, Vincent; M^{me} Décaillet.

Commission du Musée

Aufsichtskommission des Museums

Président: Le directeur de l'Instruction publique. —
Membres: MM. les professeurs des chaires d'histoire de l'art
 et d'archéologie, à l'Université; l'intendant des bâtiments
 de l'Etat; R. P. de Munnynck, Marc, O.P., professeur à
 l'Université; R.P. Moullet, Maurice, Cordelier; Brulhart,
 Hiram, artiste-peintre,; Esseiva, François, avocat, à Fribourg.

Commission des monuments

Kommission für Denkmalpflege

Président: Le directeur de l'Instruction publique. — *Mem-*
bres: Reiners, Héribert, prof. à l'Université — Mgr Savoy,
 Hubert, R^{me} Prévôt, Fribourg — Mgr Currat, Léonard, vic.
 général honor., Besencens — Reichlen, François — Peissard,
 Nicolas, archéologue cantonal — Bourgknecht, Arnold, phar-
 macien — Lateltin, Edmond, intendant des bâtiments de
 l'Etat — Jordan, Joseph, professeur, Fribourg — Demierre,
 Eug., capitaine, Romont.

Sous-commission des monuments et édifices

Unter-Kommission der Denkmäler und Gebäude

Président: Le directeur de l'Instruction publique — *Mem-*
bres: Peissard, Nicolas, archéologue cantonal — Reiners,
 Héribert, professeur — Lateltin, Edmond, intendant des
 bâtiments — Broillet, Henri, conservateur, Fribourg.

Archives de l'Etat — Staatsarchiv

Archiviste honoraire — Staatsarchivar h. c.: Raemy, Tobie.
Archivistes: Corpataux, Georges — Niquille, Jeanne.

Hôpital cantonal — Kantonsspital

Conseil d'administration — Verwaltungsrat

Président: Piller, Joseph, conseiller d'Etat.
Membres: Buman, Henri, anc. juge de paix — Zurkinden,
 Joseph, chanoine — Chassot, Charles, cons. nat., Fri-
 bourg — Blanchard, Joseph, député, Tavel — Duruz-

Reydellet, Henri — Mgr Beck, Joseph, professeur hon. — Glardon, Louis, député, Romont — Gremaud, Jean, député, Vuadens — Morel, Jérémie, chanoine — D^r Clément, Gustave, Fribourg.

Commission de direction — Verwaltungskommission

Président: Buman, Henri. — *Membres*: Chassot, Charles — Duruz, Henri.

Chefs de service — Abteilungsvorsteher

Clément Gustave, chirurgie.
Fietta, Pierre, ophtalmologie.
Treyer, Adolphe, diagnostic et observation.
Buman, Edouard, maternité.
Perrier, Henri, pédiatrie.
Morard, Casimir, oto-rhino-laryngologie.
Bise, Emmanuel, policlinique antivénéérienne.
Bonifazi, Alex., adjoint maternité et pédiatrie.
Niquille, Ch., adjoint chirurgie et radiologie.
Jordan, Auguste, policlinique-psychiatrique.
Lazarus, Paul, curiethérapie.

SANATORIUM CANTONAL POUR TUBERCULEUX
A CRÉSUZ

KANTONALES LUNGENSANATORIUM IN CRÉSUZ

Commission préconsultative — Studienkommission

Présidence: Le Directeur de l'Instruction publique. — *Membres*: Goumaz, Pierre, médecin, Bulle — Treyer, Adolphe — Buman, Edouard — Meyer, Pius — Clément, Gustave — Fietta, Pierre — Perrier, Henri, médecins, Fribourg — Lateltin, Edmond, architecte cantonal — ainsi que les membres du Conseil d'administration de l'Hôpital cantonal.

Cultes — Kultuswesen

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES BIENS DU
CLERGÉ CATHOLIQUE

AUFSICHTSKOMMISSION DES VERMÖGENS
DES KATHOLISCHEN KLERUS

Président: Le directeur de l'Instruction publique. — *Membres*: Waeber, Louis, vicaire général — Charrière, François, chanoine — Aeby, Pierre, professeur à l'Université — *Secrétaire*: Esseiva, François, avocat.

II. DIRECTION DE JUSTICE ET POLICE

JUSTIZ- UND POLIZEI-DIREKTION

Directeur : Bovet, Jules, conseiller d'Etat.
Suppléant : Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat.

Justice — Justiz

Chef de service : Bise, Louis.
Secrétaire : Corpataux, Edouard.

1. BARREAU ET NOTARIAT

ADVOKATUR UND NOTARIAT

A. *Commission examinatrice des aspirants au Barreau*

Prüfungskommission für Anwälte

Président : Bovet, Jules, conseiller d'Etat. — *Membres* : Weck, Robert, anc. juge cantonal — Aeby, Pierre, professeur de droit — Bourgknecht, Louis, avocat — Droux, Paul, anc. juge cantonal — — *Secrétaire* : Bise, Louis. — *Suppléants* : Berset, Maurice, anc. receveur — Schuh, Rodolphe, juge cantonal — Merz, Alfred, juge cantonal — Piller, Joseph, conseiller d'Etat.

B. *Commission examinatrice des aspirants au notariat*

Prüfungskommission für Notare

Président : Bovet, Jules, conseiller d'Etat. — *Membres* : Droux, Paul, anc. juge cantonal — Aeby, Pierre, professeur de droit — — *Secrétaire* : Bise, Louis. — *Suppléants* : Kælin, Joseph, président — Piller, Joseph, conseiller d'Etat — Schuh, Rodolphe, juge cantonal — Spycher, Franz, notaire — Savoy, Louis, notaire, Romont.

2. REGISTRE DU COMMERCE
REGISTRE DES RÉGIMES MATRIMONIAUX
OFFICES DES POURSUITES ET OFFICES DES
FAILLITES

HANDELSREGISTER
GÜTERRECHTSREGISTER, BETREIBUNGS-
UND KONKURSÄMTER

A. AUTORITÉ INFÉRIEURE DE SURVEILLANCE
UNTERE AUFSICHTSBEHÖRDE

Les présidents des tribunaux d'arrondissement.
Die Gerichtspräsidenten.

B. PRÉPOSÉS — VORSTEHER

I. *Registres du commerce et des Régimes matrimoniaux*
Handels- und Güterrechtsregister

Sarine : Brasey, Alfred, greffier, Fribourg.
Singine : Nicolet, Georges, greffier, Tavel.
Gruyère : Pfulg, Louis, greffier, Bulle.
Lac :, Morat.
Glâne : Magnin, Louis, greffier, Romont.
Broye : Huguet, Edouard, greffier, Estavayer-le-Lac.
Veveyse : Chaperon, Auguste, greffier, Châtel.

II. *Offices des Poursuites — Betreibungsämter*

Sarine : Meyer, Louis, Fribourg.
Singine : Nicolet, Georges, suppl., Tavel.
Gruyère : Ayer, Aloys, Bulle.
Lac :, Morat.
Glâne : Magnin, Louis, Romont.
Broye : Marmy, Emile, Estavayer-le-Lac.
Veveyse : Chaperon, Auguste, Châtel-St-Denis.

III. *Offices des Faillites — Konkursämter*

Sarine : Brasey, Alfred, greffier, Fribourg.
Singine : Nicolet, Georges, greffier, Tavel.
Gruyère : Pfulg, Louis, greffier, Bulle.
Lac :, Morat.
Glâne : Magnin, Louis, greffier, Romont.
Broye : Marmy, Emile, préposé, Estavayer-le-Lac.
Veveyse : Chaperon, Auguste, greffier, Châtel-St-Denis.

3. ÉTAT CIVIL — ZIVILSTANDSDIENST

A. AUTORITÉ CANTONALE DE SURVEILLANCE

A. KANTONALE AUFSICHTSBEHÖRDE

La Direction de Justice.

Die Justizdirektion.

B. AUTORITÉ INFÉRIEURE DE SURVEILLANCE

B. UNTERE AUFSICHTSBEHÖRDE

Les présidents des tribunaux d'arrondissement.

Die Gerichtspräsidenten.

C. OFFICIERS DE L'ÉTAT CIVIL — ZIVILSTANDSBEAMTE

District de la Sarine — Saanebezirk

Arrondissements Amtskreis	Officiers Zivilstandsbeamte	Suppléants Stellvertreter
Fribourg	Gross, Emile	Blanc, Paul.
Villars-s.-Glâne	Roubaty, Emile	Dreyer, Joseph.
Matran	Corpataux, Léon	Corpataux, Henri.
Neyruz	Dafflon, Joseph	Mettraux, Louis.
Ecuwillens	Chavaillaz, Eug.	Galley, Antoine.
Autigny	Bovet, François	Cudré-Mauroux, Ern.
Lentigny	Chappuis, Jos.	Chappuis, Pierre.
Onnens	Berger, Louis	Barras, Jean.
Prez	Rosset, Charles	Chollet, Pierre.
Grolley	Page, Emile	Pilloud, Casimir.
Belfaux	Gremaud, Joseph	Roubaty, Ernest.
Givisiez	Limat, Ernest	Ardenti, Arthur.
Marly	Wicht, César	Kuenlin, Romain.
Praroman	Kolly, Raphaël	Clément, Fernand.
Ependes	Clément, Henri	Yutzet, Maxime.
Arconciel	Kolly, Joseph	Trinchan, Maurice.
Treyvaux	Philipona, Louis	Guillet, François.
Rossens	Moulet, Emile	Ducrest, Marcel.
Farvagny-le-Gr.	Jolion, Marcel	Rey, Louis.
Estavayer-le-Gi.	Clerc, François	Michel, Albert.
Vuistern.-en-Og.	Marchon, Constant	Grossrieder, Albert.
Ponthaux	Mottas, Gustave	Jaquat, Léon.
Corserrey	Chatagny, Pierre	Vuarnoz, Charles.
Bonnefontaine	Bæriswyl, Simon	Piller, Léon.
Corpataux	Clerc, François	Sallin, Raymond.
Villarlod	Perritaz, Emile	Perritaz, Jules.

District de la Singine — Sensebezirk

Arrondissements Amtskreis	Officiers Zivilstandsbeamte	Suppléants Stellvertreter
Tavel	Aeby, Jean	Wæber, Albin.
Guin	Zurkinden, Arn.	Jenni, Joseph.
Besingen	Schneuwly, Nic.	Schmutz, Edouard
Wünnewil	Brügger, Domin.	Boschung, J.-J.
Ueberstorf	Baechler, Félix	Boschung, Moritz.
Heitenried	Aebischer, Joseph	Perler, Nicolas.
Dirlaret	Bielmann, Robert	Zbinden, Félix.
Chevrilles	Aeby, Franz	Hayoz, Joseph.
St-Sylvestre	Buntschu, Can.	Jelk, Pierre.
Plasselb	Ruffieux, Jean	Ruffieux, Al.-Jean.
Planfayon	Thalmann, Pierre	Brügger, Hippolyte.
St-Antoine	Jenny, Jacob	Sturny, Jean.
Alterswil	Stritt, Rodolphe	Bertschy, Albin.
St-Ours	Jungo, Joseph	Zosso, Ludgerus.
Schmitten	Zollet, Meinrad	Lehmann, Johann.

District de la Gruyère — Greyerbezirk

Bulle	Demierre, Stéphane	Rappo, Marcel.
Riaz	Gremaud, Jean	Duding, Ernest.
Echarlens	Pugin, François	Gremaud, Pierre.
Vuippens	Philipona, André	Bochud, Maurice.
Sorens	Villoz, Philippe	Ropraz, Robert.
Avry-dev.-Pont	Bovigny, Léon	Bossens, Octave.
Pont-la-Ville	Rigolet, Simon	Yerly, Symphor.
La Roche	Brodard, Joseph	Brodard, Alphonse.
Hauteville	Passaplan, Eloi.	Andrey, Joseph.
Corbières	Blanc, Alfred	Blanc, Emile.
Villarvolard	Repond, César	Jaquet, Joseph.
Botterens	Mossu, Antoine	Gillard, Arthur.
Crésuz	Ruffieux, Alph.	Ruffieux, Charles.
Cerniat	Charrière, Louis	Bourret, Laurent.
Charmey	Rime, Gustave	Overney, Const.
Bellegarde	Buchs, Siegfried	Buchs, Alphonse.
Broc	Mossu, Louis	Corboz, Paul.
Gruyères	Dafflon, Victor	Rime, Emile.
Estavannens	Jaquet, Charles	Caille, Jean.
Grandvillard	Raboud, Henri	Dupont, Eugène.
Villars-s.-Mont	Thorin, Casimir	Ecoffey, Louis.
Neirivue	Geinoz, Félicien	Castella, Joseph.
Albeuve	Pythoud, Henri.	Beaud, Augustin.
Lessoc	Fragnière, Maurice	Both, Marc.
Montbovon	Gillet, Louis	Pernet, Emile.
Morlon	Brasey, Auguste	Grandjean, Louis.

Arrondissements Amtskreis	Officiers Zivilstandsbeamte	Suppléants Stellvertreter
Tour-de-Trême	Caille, Jean	Ruffieux, Jules.
Vuadens	Despond, Pierre	Genoud, Pierre.
Vaulruz	Chollet, Louis	Seydoux, Roger.
Sâles	Pasquier, Albert.	Oberson, Léon.
Le Pâquier	Gillet, Joseph	Morand, Jean.

District du Lac — Seebezirk

Morat	Mesey, Hans	Fasnacht N.-Robert.
Meyriez	Gander, René,	Steiner, Gottfried.
Môtier	Chautems-Risold, Jul.	Javet-Guillod, J.
Chiètres	Johner, Jacob	Schwab, Frédéric.
Buchillon	Bandelier, Jean	Mæder, Fritz
Villarepos	Folly, Emile	Michaud, Maurice.
Courtion	Ratzé, Paul	Progin, Firmin.
Barberèche	Folly, Arsène	Michel, Marcel.
Cormondes	Hayoz, Joseph	Käser Pierre.
Cressier	Muller, Fernand	Meuwly, Alphonse.

District de la Glâne — Glanebezirk

Romont	Schouwey, Basile	Ayer, Antoine.
Middes	Péclat, Léon	Toffel, Emile.
Torny-le-Grand	Dougoud, Jules	Bugnon, Charles
Châtonnaye	Vaucher, Paul	Page, Léon.
Villarimboud	Renevey, Louis	Curty, Emile.
Villaz-St-Pierre	Sallin, Pierre	Gobet, Joseph.
Orsonnens	Page, Pierre	Chassot, Pierre.
Villarsiviriaux	Berset, Léon	Chassot, Elie.
Massonnens	Rey, Joseph	Ménétrety, Joseph.
Berlens	Perroud, Alfred	Perroud, Henri.
Châtelard	Delabays, Casimir	Uldry, Edmond.
Grangettes	Perroud, Maurice	Python, Joseph.
Vuistern.-dv.-R.	Oberson, Emile	Menoud, Claude.
Villaraboud	Mauron, Ernest	Gremaud, Léonard.
Mézières	Dénervaud, Cal.	Demierre, Léon
Billens	Sugnaux, Cyrille	Sugnaux, Florian.
Siviriez	Zaza, Ferdinand	Cosandey, Léon.
Ursy	Deschenaux, Jules	Deschenaux, Henri.
Rue	Conus, Louis	Prélaz, Joseph.
Promasens	Jaccoud, Joseph	Jaquier, Henri.
La Joux	Pittet, Adrien	Menoud, Joseph.
Chapelle	Rossier, Léon	Crausaz, Léon.

District de la Broye — Broyebezirk

Estavayer	Carrard, Jean	Bonny, Laurent.
Montbrelloz	Ducarroz, Octave	Bourdilloud, Hubert.
Rueyres-les-Prés	Cantin, Joseph	Chaney, Joseph.
Bussy	Chassot, Paul	Plancherel, Jean.

Arrondissements Amtskreis	Officiers Zivilstandsbeamte	Suppléants Stellvertreter
Cugy	Grandgirard, Henri	Grandgirard, André.
Montet	Rey, Antonin	Bersier, Henri.
Féligny	Goumaz, Albert	Renevey, Armand.
Ménières	Moret, Henri	Corminbœuf, Conrad.
Nuvilly	Bondallaz, Jos.	Broye, Ernest.
Murist	Bourqui, Charles	Chammartin, Pierre.
Cheyres	Rapo, Jules	Brasey, Henri.
Font	Brasey, Isidore	Brasey, Joseph.
Lully	Lambert, Etienne.	Banderet, Hippolyte.
Surpierre	Dessarzin, Aloys	Thierrin, Germain.
Vuissens	Fasel, Emile	Noël, Léon.
Mannens	Joye, Marcel	Stern, Arthur.
Montagny-les-M.	Berset, Pierre	Joye, Ernest-Philippe.
Léchelles	Progin, Léon	Ducotterd, Charles.
Dompierre	Musy, Narcisse	Pochon, Charles.
Domdidier	Dubey, Edouard	Besson, Ignace.
St-Aubin	Perriard, Louis	Favre, Antoine.
Carignan	Tétard, Charles	Ballaman, Joseph
Gletterens	Dubey, Raymond	Plancherel, Georges.
Delley	Delley, Jean	Déjardin, Marcel.
Aumont	Volery, Justin	Volery, Fortuné.
Seiry	Bise, Joseph-Julien	Lambert, Georges.
Forel	Duc, Eugène	Baudin, Ernest.

District de la Veveyse — Vivisbachbezirk

Châtel-St-Denis	Genoud-Repond, H.	Colliard, Amédée.
Attalens	Savoy, Paul	Savoy, Arthur.
Remaufens	Vauthey, Joseph	Genoud, Louis.
Semsaies	Grivet, Albert	Balmat, Alphonse
St-Martin	Molleyres, Lucien	Demierre, Henri.
Porsel	Dévaud, Albert	Dénervaud, Alfred.
Le Crêt	Pfulg, Calybite	Currat, Louis.
Progens	Bochud, Louis	Suard, André.

Police — Polizei

<i>Chef de service :</i>	Cottier, Ernest.
<i>Secrétaires :</i>	Marguet, Joseph. Gilardi, Edouard.

POLICE CENTRALE — ZENTRALPOLIZEI

Chef de service-secrétaire : Haymoz, François.

BUREAU DES ÉTRANGERS — FREMDENBÜRO

SERVICE DE POLICE — POLIZEIABTEILUNG

<i>Chef de service :</i>	Gauthier, Louis.
<i>Secrétaires :</i>	Galley, Nicolas. Mathey, Louis. Blanc, Ignace. Crausaz, Aloys.

COMMANDANT DE LA GENDARMERIE
KOMMANDANT DES POLIZEIKORPS

Brulhart, Laurent, major.

CHEF DE LA POLICE DE SURETÉ
CHEF DER SICHERHEITSPOLIZEI
Marro, Louis.

GEOLIERS DE DISTRICTS — GEFÄNGNISWÄRTER
A Fribourg, Tavel, Bulle, Morat, Romont, Estavayer,
Châtel-St-Denis, la gendarmerie.

COMITÉ DE LA CAISSE DE RETRAITE ET D'INVALIDITÉ
DE LA GENDARMERIE
Thorin, Ernest, caporal — Vial, Emile, caporal.

PRISON CENTRALE DE FRIBOURG
ZENTRALGEFÄNGNIS FREIBURG

Directeur : Remy, Adolphe.
Médecin :
Aumôniers catholiques : Philipona, Alphonse, chanoine,
Schœnenberger, Fridolin, chanoine.
Aumônier réformé : Ellenberger, Wilhelm, pasteur.

ETABLISSEMENT CANTONAL D'ASSURANCE
CONTRE L'INCENDIE
KANTONALE BRANDVERSICHERUNGSANSTALT

1. COMMISSION CANTONALE DE LA POLICE DU FEU ET DES
ASSURANCES CONTRE LES INCENDIES
KANT. FEUERPOLIZEI- U. BRANDVERSICHERUNGSKOMMISSION

Président : Boyet, Jules, conseiller d'Etat. — *Membres* :
Andrey, Jos., ancien commissaire général — Cuony, Albert,
architecte — Auderset, Albert, avocat — Claraz, Fernand,
commandant des sapeurs-pompiers, Fribourg. — *Secrétaire* :
Macherel, Paul.

2. ADMINISTRATION — VERWALTUNG

Secrétaire : Macherel, Paul.
Employés : Oberlin, Marie-Lucie.
Ding, Robert.

3. INSPECTORAT DU FEU ET DES CONSTRUCTIONS
FEUER- UND BAUINSPEKTORAT

Inspecteur : Lateltin, Edmond, intendant des bâtiments.
Adjoint : Dreyer, Joseph, technicien.
Technicien : Savoy, Louis, technicien-architecte.

4. INSPECTORAT DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
INTÉRIEURES
KONTROLLSTELLE FÜR ELEKTRISCHE HAUSINSTALLATIONEN
Inspecteur: Monney, Alfred, ingénieur.

COMMISSIONS DES TAXES DES BATIMENTS.
GEBÄUDE-SCHATZUNGSKOMMISSIONEN

Arrondissement de la Sarine — Kreis Saane

Taxateur d'arrond.: Weck, Paul, géom., Fribourg.
Suppléant: Tercier, Auguste, géomètre, Fribourg.
Taxateurs de district: Pittet, Jos., entrepr.-maçon, Corpataux
Hæring, Jean-Charles, arch., Fribourg.
Suppléants: Grand, Antonin, charp., Vuisternens-
en-Ogoz.
Yerly, Louis, Treyvaux.
Livio, Sévérin, entrepreneur, Fribourg.

Arrondissement de la Singine — Kreis Sense

Taxateur d'arrond.: Müller, Franz, ingén.-géom., Schmitten.
Suppléant: Ackermann, Jos., arch., Schmitten.
Taxateurs de district: Piller, Joseph, charp., Oberschrot.
Delmonico, Jean, entrepr. Heitenried.
Suppléants: Gobet, Jean, charpentier, Guin.
Perler, Alphonse, entrepr., Wünnewil.
Rappo, Joseph, entrepr., Alterswil.
Lörtscher, Louis, charp., Planfayon.

Arrondissement de la Gruyère — Kreis Greyerz

Taxateur d'arrond.: Pochon, E., géom., La Tour.
Suppléant: Ansermot, Jean, géomètre, Gruyères.
Taxateurs de district: Mossu, François, Broc.
Gachet, Arthur, Gruyères.
Suppléants: Bochud, André, méc., Bulle.
Ruffieux, Marcellin, Charmey.
Morand, Xavier, Bulle.

Arrondissement du Lac — Kreis See

Taxateur d'arrond.: Petitpierre, H., architecte, Morat.
Suppléant: Spinelli, Mario, entrepr.-maçon, Morat.
Taxateurs de district: Kaltenrieder, Gottl., charron, Chiètres.
Malcotti, Jos., entrepr., Cressier.
Suppléants: Derron-Derron, Emile, agric., Praz.
Dür, Walter, Morat.
Bouquet, Pie, entrepreneur, Courtepin.

Arrondissement de la Glâne — Kreis Glane

Taxateur d'arrond.: Dumas, Fernand, architecte, Romont.
Suppléant: Mauron, Ernest, entrepr., Villaraboud.
Taxateurs de district: Jæger, Adr., menuis., Romont.
Sallin, Ern., charp., Villaz-St-Pierre.

Suppléants : Franc, Alfred, meun., Massonnens.
Mauron, Ernest, entrep., Villaraboud.
Corpataux, Charles, entrepr., Ursy.

Arrondissement de la Broye — Kreis Broye

Taxateur d'arrond. : Pillonel, Gustave, géom., Châbles.
Suppléant : Despond, Ami, à Domdidier.
Taxateurs de district : Curty, Louis, Cousset.
Marmy, H., entrepr., Estavayer.
Suppléants : Chaupond, A., Montagny-les-Monts.
Ducrot, Marcel, St-Aubin.
Périsset, Célestin, Estavayer-le-Lac.
Guerry, Paul, Delley.

Arrondissement de la Veveyse — Kreis Vivisbach

Taxateur d'arrond. : Chaperon, Auguste, Châtel-St-Denis.
Suppléant : Emonet, Raymond, entrepr., Attalens.
Taxateurs de district : Cardinaux, Hilaire, Châtel-St-Denis.
Vuichard, Jean, Semsales.
Suppléants : Genoud, Germain, Châtel-St-Denis.
Genoud, Auguste, Attalens.
Vuichard, Théophile, Semsales.
Pauli, Antoine, maçon, Progens.

COMMISSION DE SANTÉ — SANITÄTSKOMMISSION

Président : Bovet, Jules, conseiller d'Etat. — *Membres :*
Treyer, Adolphe, médecin — Buman, Edouard, médecin —
Arthus, Maurice, professeur. — —
— *Secrétaire :* Cottier, Ernest.

INSTITUT D'HYGIÈNE ET DE BACTÉRIOLOGIE
HYGIENISCHES UND BAKTERIOLOGISCHES
INSTITUT

Directeur : Arthus, Maurice, professeur.
Assistant :

LABORATOIRE CANTONAL D'ANALYSES
KANTONALES CHEMISCHES LABORATORIUM

Chef : Evéquo, Adrien, chimiste cantonal.
Assistant : Burdel, Albert, chimiste.
Gargon de laboratoire : Kæser, Ernest.

INSPECTEUR DES DENRÉES ALIMENTAIRES
LEBENSMITTELINSPEKTOR

Barras, Adolphe, Fribourg.

COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE LA FONDATION DEL SOTO N° 2, POUR LA LUTTE
CONTRE L'ALCOOLISME

Bovet, Jules, Conseiller d'Etat — Villard, Louis, secrétaire
à l'Evêché — Schouwey, Aloïs, rév. chanoine — Hartmann,
Henri, not. — Gasser, Walter, Fribourg — Crausaz, Joseph,
insp. scol. Lussy —

III. DIRECTION DE L'INTÉRIEUR
DIREKTION DES INNERN

Directeur: Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat.
Suppléant: Bæriswyl, Aloys, conseiller d'Etat.

Intérieur — Inneres

Chef de service: Wuilleret, Rodolphe.
Dactylographe: Cardinaux, Emilie.

SERVICE SOCIAL
ABTEILUNG FÜR SOZIALFÜRSORGE

Chef de service: Dietrich, Ulrich.
Secrétaire: Grandgirard, Max.
Monney, Georges.

OFFICE DU TRAVAIL — ARBEITSAMT

a) *Commission — Kommission*

Président: Roggo, Alphonse, Fribourg. — *Membres*: Schœ-
nenberger, Antoine, boulanger, Fribourg — Vonlanthen,
Canisius, menuisier, Fribourg — Gougain, Ferdinand, ser-
rurier, Fribourg — Kaiser, Rita, Fribourg — Kistler, Emile,
Fribourg — Hartmann-Dreyer, Anna, Fribourg — Bonvin,
Ernest, manœuvre, Fribourg — Muller, Victor, serrurier,
Fribourg — Chatton, Marie, Fribourg — Collaud, Anna,
Fribourg.

b) *Personnel — Personal*

OFFICE DU TRAVAIL POUR HOMMES — MÄNNLICHE ABTEILUNG

Administrateur : Zimmermann, Jules.*Adjoint* : Ménétrey, Alexandre.

OFFICE DU TRAVAIL POUR FEMMES — WEIBLICHE ABTEILUNG

Gérante : Auderset, Lina.*Secrétaire* : Fasel, Cécile.**Préfectures — Oberämter***Sarine — Saane**Préfet* : Renevey, Louis.*Lieutenant de préfet* : Meyer, Léo.*1^{er} secrétaire* : Dorthe, Alphonse.*2^{me} »* : Cardinaux, Joseph.*Singine — Sense**Préfet — Oberamtmann* : Meuwly, Augustin.*Lieutenant de préfet — Stellvertreter* : Bæriswyl, Jean.*Secrétaire — Oberamtsschreiber* : Aeby, Jean.*Gruyère — Greyerz**Préfet* : Delabays, Léopold.*Lieutenant de préfet* : Pfulg, Louis.*Secrétaire* : Ruffieux, Fernand.*Lac — See**Préfet — Oberamtmann* : Meyer, Jacob.*Lieutenant de préfet — Stellvertreter* : Derron, Henri.*Secrétaire — Oberamtsschreiber* : Mæder, Fritz.*Glâne**Préfet* : Bondallaz, Paul.*Lieutenant de préfet* : Savoy, Louis.*Secrétaire* : Ayer, Georges.*Broye**Préfet* : Duruz, Léonce.*Lieutenant de préfet* : Jemmely, Henri.*Secrétaire* : Bise, Fernand.

Veveyse — Vivisbach

Préfet : Barras, Pierre.
Lieutenant de préfet : Genoud, Hubert.
Secrétaire : Genoud, Emile.

Agriculture — Landwirtschaft

Chef de service : Collaud, Bét.
Secrétaire : Dévaud, Louis.
Commis : Renevey, Albert.
Dactylographe : Neuhaus, Emma.

Institut agricole de Fribourg à Grangeneuve
Landwirtschaftliches Institut von Freiburg in Grangeneuve

Commission de surveillance de l'Institut agricole
Aufsichtskommission des landw. Institutes

Président : Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. — *Membres* : Chatton, Eugène, Romont — Dupasquier, Gustave, Vuadens — Leicht, Fritz, Salvagny — Grivet, Albert, Sem-sales. — Dafflon, Joseph, Neyruz — Guinnard, André, Montet (Broye) — Cardinaux, Léonard, Rue. — Jungo, Pius, Schmitten — *Secrétaire* : Collaud, Bét, Fribourg.

Commission pour l'étude des questions relatives à l'enseignement agricole
Kommission zum Studium von Fragen betr. landw. Unterricht

Président : Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. — *Membres* : Schuwey, Aloïs, Fribourg — Chatton, Eugène, Romont. — *Secrétaire* : Collaud, Bét, Fribourg.

Direction — Direktion.

Directeur : Collaud, Jules.
Sous-directeur : Lemaire, Jean-Marie.
Sous-directrice : Favre, Marie-Victor.
Secrétaire-comptable : Aebischer, Adolphe.

1. ÉCOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE
PRAKTISCHE ACKERBAUSCHULE

Corps enseignant — Lehrkörper.

Professeurs : Lemaire, Jean-Marie — Grillot, Alfred — Anthoine, Alexandre — Rong, Maurice — Courtot, Henri — Gross, Henri — Rössle, Lucien — *Directeur honoraire* : Walter, Antoine. — *Aumônier* : Burger, Joseph. — *Professeurs spéciaux* : Collaud, Jules — Devevey, Bernard — Collaud, Bét — Wicky, Antoine — Chardonnens, Jules.

2. ÉCOLE D'AGRICULTURE D'HIVER ET ÉCOLE NORMALE AGRICOLE

LANDWIRTSCHAFTLICHE WINTERSCHULE UND LANDWIRTSCHAFTLICHER NORMALKURS

Corps enseignant — Lehrkörper

Professeurs: Collaud, Jules — Rapin, Jean — Philipona, Eusèbe — Ducotterd, Georges — Clément, Henri — *Aumônier*: Gremaud, Joseph. — *Pasteur*: Zindel, Octave. — *Professeurs spéciaux*: Schneuwly, Joseph — Collaud, Bêat — Aebischer, Adolphe — Wicky, Antoine — Techtermann, Léon — Jungo, Joseph-Antoine, Alexandre — Rong, Maurice — Annen, Hans — Chardonnens, Auguste — Demont Paul — Meyer, Henri. — *Surveillants*: Banderet, Gérard — Gross, Albert — Abacherli, Joseph — Brügger Georges.

3. ÉCOLE MÉNAGÈRE AGRICOLE A MARLY LANDWIRTSCHAFTLICHE HAUSHALTUNGSSCHULE

Corps enseignant — Lehrkörper

Professeurs: Favre, Marie-Victor — Brasey, Alphonsine — Emmenegger, Berthe — Winckler, Camille — Künzli, Marie-Philippe — Wæber, Dorotheé — Clément, Henri. — *Aumônier*: Pilloud, Louis. — *Pasteur*: Zindel, Octave. — *Professeurs spéciaux*: Collaud, Jules. — Perrier, Henri — Déglise, Charles — Philipona, Eusèbe — Barbey, Firmin — Ducotterd, Georges — Rapin, Jean — Meyer, Henri.

4. STATION CANTONALE DE ZOOTECHNIE KANTONALE STATION FÜR TIERZUCHT

Chef de la station: Collaud, Jules.
Adjoint: Rong, Maurice.
Technicien: Corpataux, Louis.

*Commission cantonale
pour la réglementation de la production animale
(Ordonnance du Conseil fédéral du 6 août 1935)*

*Kantonale Kommission
für die Regulierung der Viehwirtschaftlichen Produktion
(Verordnung des Bundesrates vom 6. August 1935)*

Président: Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. — *Membres*: Cardinaux, Léonard, Rue — Messerli, Alexis, Ecuwillens — Murith, Auguste, Epagny — Schnyder, Walter, Uttewil. — *Secrétaire*: Collaud, Jules, Grangeneuve.

*Office cantonal de contrôle de la production animale.
Kant. Amt. für die Kontrolle der viehwirtschaftl. Produktion.*

Chef de l'office: Ducotterd, Georges.

5. STATION CANTONALE DE CULTURES ET DE
PHYTOPATHOLOGIE
KANTONALE STATION FÜR PFLANZENBAU UND
PHYTOPATHOLOGIE

Chef de la station : Rapin, Jean.
Adjoint : Gross, Henri.
Technicien : Corpataux, Louis.

Office cantonal des blés — *Kantonales Getreideamt*

1^{er} adjoint : Curty, Jules. — *2^{me} adjoint* : Spicher, Paul.

6. STATION CANTONALE D'ARBORICULTURE ET
D'HORTICULTURE
KANTONALE STATION FÜR OBST- UND GARTENBAU

Chef de la station : Clément, Henri.
Technicien : Corpataux, Louis.

Ecole fribourgeoise de laiterie à Grangeneuve
Freiburgische Molkereischule in Grangeneuve

Corps enseignant — *Lehrkörper*

Directeur : Chardonnens, Jules. — *Directeur du Pensionnat* : Collaud, Jules. — *Professeurs* : Demont, Paul — Macheret, François — Progin, Paul. — *Professeur honoraire* : Chardonnens, Auguste. — *Maître-fromager* : Macheret, François. *Maître-fromager adjoint* : Kaeser, Alois. — *Maître-beurrier* : Pasquier, Jules. — *Maître-porcher* : Gummy, Jacques.

STATION LAITIÈRE CANTONALE
KANTONALE STATION FÜR MOLKEREIWESEN

Chef de la Station : Chardonnens, Jules, directeur. — *Chef du laboratoire* : Demont, Paul. — *Conseiller technique* : Macheret, François. — *Inspecteurs des laiteries* : Progin, Paul, professeur — Boschung, Edouard — Perroud, Alfred.

COMMISSION CANTONALE POUR L'AMÉLIORATION
DE LA RACE CHEVALINE
KANTONALE KOMMISSION
FÜR DIE VERBESSERUNG DER PFERDERASSE

Président : Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. — *Membres* : Rey, Louis, St-Aubin — Broillet, Louis, Prez-vers-Noréaz — Surchat, Léonard, Blessens — Badoud, Jules, Vuippens — Rytz, Fritz-Gottlieb, Chiètres. — *Suppléants* : Bertschy, Nicolas, vétérinaire, Guin — Gendre, Henri, Villarsel-sur-Marly — *Secrétaire* : Collaud, Bêat, Fribourg.

COMMISSION CANTONALE POUR L'AMÉLIORATION
DE LA RACE BOVINE

KANTONALE KOMMISSION FÜR DIE VEREDLUNG
DES RINDVIEHS

Président : Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. — *Membres* : Chatton, Eugène, Romont — Gremaud, Casimir, anc. député, Echarlens — Brulhart, Charles, éleveur, Givisiez — Mossu, Louis, ancien député, Broc — Roggo, Pius, Fillistorf — Yerly, Joseph, Treyvaux — Gaudard, Joseph, député, Semsales — Stoll, Fritz, Salvagny — Marbach, Fritz, fils, Grossried — Oberson, Pierre, vétérinaire, Fribourg. — *Secrétaire* : Collaud, Béat, Fribourg.

COMMISSION CANTONALE POUR L'AMÉLIORATION
DU PETIT BÉTAIL

KANTONALE KOMMISSION ZUR FÖRDERUNG DER
KLEINVIEHZUCHT

Président : Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. — *Membres* : Chatton, Eugène, Romont — Monnard, Emile, Attalens — Bächler, Albert, Vallon — Jaquet, Maurice, Estavannens — Mæder, Fritz, Champagny — Piller, Pius, Planfayon — Nussbaumer, Alphonse, Givisiez. — *Secrétaire* : Collaud, Béat, Fribourg.

COMMISSION CANTONALE DE VITICULTURE
KANTONALE WEINBAUKOMMISSION

Président : Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. — *Membres* : Derron-Derron, Emile, député, Praz — Brasey, Isidore, commissaire cantonal, Font — Chautemps, Jules, Môtier. — *Secrétaire* : Collaud, Béat, Fribourg.

COMMISSIONS PHYLLOXÉRIQUES
REBLAUS-KOMMISSIONEN

Broye

Brasey, Isidore, commiss. cantonal, Font — Pillonel, Antonin, Cheyres — Pillonel, Léon, Cheyres — Oulevey, Marc, Châbles.

Lac — See

Derron-Derron, Emile, député, Praz — Chervet, Louis, Praz — Johner, Gottlieb, Môtier — Pellet-Schmutz, Auguste, Nant — Javet, Paul, Lugnorre.

COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA CAISSE
D'ASSURANCE DU BÉTAIL

VERWALTUNGSKOMMISSION DER RINDVIEH-
VERSICHERUNGSKASSE

Président: Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. —
Membres: Esseiva, Paul, député, Fiaugères — Dupasquier,
Gustave, député, Vuadens — Roggo, Pius, Filistorf
— Etter, Ernest, Champagny — Chatton, Eugène, Romont
— Wicky, Ant., vétérinaire cantonal, Le Mouret — Bussey,
Louis, Chambloux — Torche, Henri, Cheiry. — *Secrétaire*:
Collaud, Béat, chef de service, Fribourg.

COMMISSIONS DE TAXATION DU BÉTAIL
VIEHSCHATZUNGSKOMMISSIONEN

Sarine — Saane

Wæber, Aloys, Estavayer-le-Gibloux — Yerly, Fabien,
Treyvaux — Gumy, Ernest, Avry-sur-Matran.

Singine — Sense

Reidy, Jean, Lanthen — Oberson, Alphonse, Rohr
(Tavel). — Mulhauser, Jean, Planfayon.

Gruyère — Greyerz

Morard, Antoine, Marsens — Liard, Séraphin, Avry-dev.-
Pont — Brodard, Emile, La Roche.

Lac — See

Monney, Léon, Misery — Derron-Derron, Emile, Praz —
Etter, Jacob, Ried.

Glâne

Progin, Louis, Billens — Blanc, Jules, Villaz-St-Pierre —
Surchat, Firmin, Blessens.

Broye

Noël, Léon, Vuissens. — Volery, Justin, Aumont. —
— Fornerod, Louis, Domididier.

Veveyse — Vivisbach

Perroud, Hubert, Prayoud — Suard, Alphonse, Progens
— Monnard, Emile, Vuarat.

VÉTÉRINAIRE CANTONAL — KANTONSTIERARZT

Wicky, Antoine, Le Mouret.

CANTONNEMENTS DE VÉTÉRINAIRES
TIERARZTKREISE

<i>Sarine.</i>	1 ^{er}	»	Oberson, Pierre, Fribourg. Wicky, Antoine, Le Mouret, suppl.
»	2 ^{me}	»	Wicky, Antoine, Le Mouret. Oberson, Pierre, Fribourg, suppl.
»	3 ^{me}	»	Eichenberger, Armin, Givisiez. Mauroux, Franc., Farvagny, sup.
»	4 ^{me}	»	Mauroux, François, Farvagny. Eichenberger, A., Givisiez, suppl.
<i>Singine.</i>	1 ^{er}	»	Kiener, Walter, Planfayon. Flury, Walter, Tavel, suppléant.
»	2 ^{me}	»	Weber, Aloys, Schmitten. Jendly, Auguste, Guin, suppléant.
»	3 ^{me}	»	Jendly, Auguste, Guin. Weber, Al., Schmitten, suppléant.
»	4 ^{me}	»	Flury, Walter, Tavel. Jendly, Auguste, Guin, suppléant.
<i>Gruyère.</i>	1 ^{er}	»	Gapany, Henri, Bulle. Lorétan, Ferd., Bulle, suppléant.
»	2 ^{me}	»	Lorétan, Ferdinand, Bulle. Gapany, Henri, Bulle, suppléant.
»	3 ^{me}	»	Jaquet, Aloys, Estavannens, suppl.
<i>Lac.</i>	1 ^{er}	»	Ludwig, Hans, Morat. Imhof, Jacob, Chiètres, suppléant.
»	2 ^{me}	»	Deslarzes, Gabriel, Courtepin. Ludwig, Hans, Morat, suppléant.
»	3 ^{me}	»	Imhof, Jacob, Chiètres. Möhl, Ernest, Chiètres, suppléant.
<i>Glâne.</i>	1 ^{er}	»	Thévenoz, Louis, Romont. Jobin, Louis, Romont, suppléant.
»	2 ^{me}	»	Jobin, Louis, Romont. Thévenoz, Louis, Romont, suppl.
<i>Broye.</i>	1 ^{er}	»	Michaud, Charles, Estavayer-le-L. Cantin, Joseph, Vallon, suppléant.
»	2 ^{me}	»	Cantin, Joseph, Vallon. Michaud, C., Estavayer, suppl.
<i>Veveysse.</i>	1 ^{er}	»	Hitter, Louis, Châtel-St-D.

INSPECTEURS DU BÉTAIL — VIEHINSPEKTOREN

District de la Sarine — Saanebezirk

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Arconciel	Dousse, Raphaël	Trinchan, Nicolas.
Autafond	Litzistorf, Nicol.	Litzistorf, Ernest.
Autigny	Huguenot, Jules	Sapin, Firmin.
Avry-s.-Matran	Gumy, Ernest	Gumy, André.
Belfaux	Mouret, Henri	Bossy, Alphonse.
Bonnefontaine-M.	Bæriswyl, Honoré	Brulhart, Hubert.
Chênens	Lutzelschwab, M.	Défferrard, Théoph.
Chésalles	Horner, Félix	Dousse, Henri.
Chésopelloz	Chenaux, Paul	Corpataux, Emile.
Corjolens	Roulin, François	Dorand, Raymond.
Cormagens	Bourqui, Fernand	Bersier, Louis.
Corminbœuf	Angéloz, Auguste	Despont, Louis
Corpataux	Barras, Joseph	Clerc, Eugène.
Corserey	Chatagny, Pierre	Vuarnoz, Louis.
Cottens	Repond, Eugène	Margueron, Pierre
Cutterwyl	Rohrbasser, Louis	Audergon, Léon.
Ecuwillens	Galley, Antoine	Chenaux, Eugène.
Ependes	Bongard, Auguste.	Clément, Casimir.
Essert	Dousse, Ls-Maurice.	Kolly, Bernard.
Estavayer-le-G.	Wæber, Aloys	Ducrest, Jules.
Farvagny-le-Gr.	Ducrest, Joseph.	Piccand, Paul.
Farvagny-le-Pet.	Rolle, Victor	Glannaz, Patrice.
Ferpicloz	Horner, Jacques	Jutzi, Henri.
Formangueires	Corpataux, Oscar	Chassot, Paul.
Fribourg	Zurkinden, Georges	Rossier Emile.
Givisiez	Gaillard, Emile	Egger, Joseph.
Granges-Paccot	Rudaz, Joseph	Rémy, Michel.
Grenilles	Donzallaz, Ans.	Roulin, Pierre.
Grolley	Cuennet, Félix	Jaquet, Oscar.
La Corbaz	Chatton, Alexandre	Berset, Léon.
Lentigny	Morel, René	Morel, Emile.
Lovens	Codourey, Léonard	Yerly, P.-Joseph.
Lossy	Schroeter, Alph.	Barras, Henri.
Magnedens	Chenaux, Jean	Chassot, Julien.
Marly-le-Grand	Sturny, Martin	Bæriswyl, Louis.
Marly-le-Petit	Biland, Vincent	Meyer, Pierre.
Matran	Corpataux, Léon.	Gumy, Flavien.
Montévraz	Brunisholz, Robert	Brunisholz, Jean.
Neyruz	Mettraux, Séraphin	Mettraux, Louis.
Nierlet	Schrage, Louis.	Buchs, Ernest.
Noréaz	Crausaz, Joseph	Julmy, Léon.
Oberried	Gremaud, Jos.	Thoos, Pierre.
Onnens	Berger, Louis	Bächler, Joseph.
Pierrafortscha	Oberson, Jacques	Portmann, Pierre.

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Posat	Reynaud, Olivier	Reynaud, Louis.
Posieux	Pasquier, Eugène	Gevisiez, Paul.
Ponthaux	Jaquat, Léon	Mottas, Gustave.
Praroman	Vonlanthen, Fern.	Eggertswyler, Maxime
Prez	Chollet, Pierre	Corminbœuf, Paul.
Rössens	Clerc, Olivier	Bulliard, Joseph.
Rueyres-St-Laur.	Macheret, Jos.-Clém.	Maillard, Henri.
Sales	Zimmermann, H.	Clément, Jérôme.
Senèdes	Bays, Hilaire	Perler, Casimir.
Treyvaux	Bourguet, Jos.	Wæber, Gabriel.
Villarlod	Perrilaz, Léon	Perritaz, Louis.
Villarsel-le-Gibl.	Michel, François	Gobet, Adrien.
Villarsel-s.-Marl.	Henguely, César	Henguely, Philippe.
Villars-s.-Glâne	Mauron, Irénée	Dousse, Joseph.
Vuistern.-en-Ogoz	Villet, Arthur	Stoll, Placide.
Zénauva	Wicht, Louis	Schorderet, Arthur.

District de la Singine — Sensebezirk

Alterswil (vill.)	Birbaum, Jean-J.	Bæriswyl, François.
Galtèrn	Aerschmann, J.	Sturny, Théodore.
Bœsingen (vill.)	Schmutz, Ed.	Zollet, Jos.
Ammerswil	Riedo, Canisius	Käser, Pierre.
Uttewil	Grossrieder, Jos.	Rudaz, Jules.
Brunisried	Zbinden, Emile	Piller, Félix.
Chevilles	Vonlanthen, Jac.	Marty, Joseph.
Dirlaret	Huber, Othmar	Bæchler, Jean.
Guin (village)	Zumwald, Mart.	Jenny, Joseph.
Bundtels	Roggo, Robert.	Schaller, Alofs.
Schmitten	Lehmann, Johann	Weber, Aloïs.
St-Loup	Gross, Emile	Ruffieux, Louis.
Angstorf	Perroulaz, Jacob	Schwaller, Joseph.
Heitenried	Schafer, Joseph	Zahno, Max.
Neuhaus	Hayoz, Aloys	Neuhaus, Dominique.
Oberschrot	Purro, Louis	Piller, Siegfried.
Planfayon	Remy, Pierre	Brugger, Hippolyte.
Plasselb	Ruffieux, Aloys	Ruffieux, Victor.
St-Antoine (vill.)	Nœsperger, Jos.	Jenny, Jacques.
Balbersmatt	Aerschmann, J.	Aeby, Christophe.
St-Sylvestre	Huber, Joseph	Jelk, Albin.
St-Ours (village)	Oberson, Joseph	Stritt, François.
Balletswil	Fasel, Canisius	Gross, Johann.
Tavel	Blanchard, Jos.	Gauch, Alphonse.
Tinterin	Jenny, Pierre	Corpataux, Louis.
Ueberstorf (vill.)	Spicher, Paul	Roux, Jacob.
Obermettlen	Spicher, Pierre	Roux, Joseph.
Wünnewil (vill.)	Gobet, Emile	Bertschy, Pius.
Flamatt	Boschung, J.-J.	Durret, Joseph.
Zumholz	Zbinden, Alphonse	Baula, Dominique.

District de la Gruyère — Greyerzbezirk

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Albeuve	Castella, Denis	Pythoud, Irénée.
Sciernes d'Alb.	Comba, Isidore	Delacombaz, Franç.
Avry-dev.-Pont	Grivel, Adolphe	Liard, Séraphin.
Allières	Jordan, Alfred	Genoud, Pierre.
Bellegarde	Buchs, Pierre	Buchs, Othmar.
Botterens	Gillard, Adolphe	Mossu, Antoine.
Broc	Mossu, Henri	Mossu, Gaspard.
Bulle	Pittet, Louis	Colliard, Joseph.
Cerniat	Andrey, Joseph	Meyer, Louis.
Charmey	Repond, Oscar	Overney, Calyb.
Châtel-s.-Monts.	Barras, Emile	Barras, Auguste.
Corbières	Blanc, Raymond
Crésuz	Albinati, Emile	Ruffieux, Laurent.
Echarlens	Gapany, Ernest	Pugin, Jules.
Enney	Gremion, Gustave	Geinoz, Louis.
Estavannens	Jaquet, Charles	Jaquet, Charles, f. Jos.
Grandvillard	Pillamet, Jacques	Tena, Boniface.
Gruyères	Gachet, Jules	Murith, Gustave.
Gumefens	Perrottet, Charles	Dupré, Gustave.
Hauteville	Schouwey, Eloi	Schouwey, Léon.
La Roche	Brodard, Emile	Rigolet, Joseph.
La Tour-de-Trême	Caille, Paul	Cattilaz, Marcel.
Le Pâquier	Morand, Louis	Tornare, François.
Lessoc	Fragnière, Aurél.	Fragnière, André.
Marsens	Dey, Firmin	Gapany, Raymond.
Maules	Oberson, L. de Léon	Pasquier, Vincent.
Montbovon	Grangier, Simon	Pernet, André.
Morlon	Sciboz, Lucien	Sciboz, Aimé.
Neirivue	Geinoz, Etienne	Geinoz, Constant.
Pont-en-Ogoz	Meyer, Cyprien	Bertschy, Louis.
Pont-la-Ville	Maradan, Alph.	Kolly, Louis.
Riaz	Gremaud, Ed.	Gremaud, Fernand.
Romanens	Berset, Maxime	Descoux, Calixte.
Rueyres-Treyf.	Yerly, Paul	Overney, Louis.
Sâles	Menoud, Pierre.	Oberson, Léon.
Sorens	Tornare, Siméon.	Gobet, Jules.
Vaulruz	Borcard, Henri	Dunand, Maurice.
Villarbeney	Gillard, Arthur	Repond, Aloys.
Villars-d'Avry	Pidoux, Pierre	Fragnière, Jules.
Villars-s.-Mont	Ecoffey, Louis	Thorin, Casimir.
Villarvolard	Publio, Louis	Repond, Raym.
Vuadens	Gremaud, Nicol.	Déforel, Pierre.
Vuippens	Romanens, Jean	Fragnière, Louis.

District du Lac — Seebezirk

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Agrimoine	Scheurer, Fritz	Mæder, Hans.
Altavilla	Lehmann, Fritz	Pfister, Fritz.
Barberêche, Breil.	Bourqui, Oscar	Chatton, Charles.
Villaret	Michel, Joseph.	Wæber, Henri.
Grimoine	Gaillard, Pierre	Werro, Alphonse.
Bellechasse	Jendly, Joseph	Murith, Léonard.
Bœsingen-le-Petit	Hayoz, Canisius	Herzog, Fritz.
Buchillon	Lehmann, Sam.	Aebi, Alfred.
Burg	Burla, Jean	Merz, Jean.
Chandossel	Genilloud, Sér.	Perriard, Julien.
Champagny	Steinmann, Jean	Meyer, Ernest.
Chiètres	Pfister-Johner, Jac.	Schwab, Jacob.
Cordast	Burgy, Alphonse	Rigolet, Adalbert.
Cormérod	Berset, François	Berset, Alexis.
Cormondes-le-Gr. } Cormondes-le-P. }	Heiter, Joseph	Kilchher, Paul.
Corsalettes	Singy, Ernest	Rohrbasser, Emile.
Courgevaux	Fontana, Antoine	Wuillemin, René.
Courlevon	Liniger, Emile	Liniger, Fritz.
Cournillens	Minguely, Jules	Monney, Alexis.
Courtaman	Egger, Pierre	Folly, Jean.
Courtepin	Michel, Marcel	Meuwly, Ernest.
Courtion	Progin, Edouard	Humbert, Félix.
Cressier	Auderset, Alph.	Muller, Alfred.
Fräschels	Kramer, Samuel	Kramer, Ernest.
Galmiz	Benninger, Alfred	Bongni, Charles.
Guschelmuth	Egger, Philippe	Burgy, Jean.
Jentes	Benninger, Fritz	Benninger, Ed.
Liebistorf	Meuwly, Jean	Schorro, Aloïs.
Lourtens	Mæder, Fritz	Herren, Fritz.
Meyriez et Greng	Moccand, Emile	Käser, Hans.
Misery	Rossy, Oscar	Progin, Joseph.
Monterschu	Haas, Laurent	Haas, Edouard.
Montilier	Bächler, Emile	Fasnacht, Aug.
Morat	Götschi, Emile	Gutknecht, Emile.
Ormey	Knopf, Richard	Ryser, Jacob.
Ried	Etter, Samuel	Gutknecht, Hans.
Salvagny	Mæder, Jacob	Benninger, Edouard.
Villarepos	Humbert, Aug.	Folly, Ernest.
Lugnorre	Perrottet, Louis	Chervet, Edouard.
Môtier	Chautems-Risold, J.	Chautems, Paul.
Praz	Javet, Jules	Derron, Paul.
Nant	Burnier, Jules	Chervet, Henri.
Sugiez	Guillod-Widmer, H.	Perrottet, Henri.
Wallenbuch	Siffert-Kilchær, Pier.	Siffert-Auderset, P.
Wallenried	Blanchard, Jean	Stöhr, Alexandre.

District de la Glâne — Glanebezirk

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Auboranges	Crausaz, François	Bovet, André.
Berlens	Perroud, Jules	Perroud, Henri.
Billens	Jorand, Pierre	Sugnaux, Georges.
Bionnens	Gavillet, Martin	Vaucher, Louis.
Blessens	Surchat, Léonard	Perriard, Pierre.
Chapelle	Crausaz, Auguste	Rossier, Louis.
Châtelard	Roch, Elie	Delabays, Bernard.
Châtonnaye	Péclat, Raymond	Vaucher, Nestor.
Chavannes-les-F.	Dématraz, Mar.	Barras, Ulysse.
Chav. s.-Orson.	Chammartin, Jos.	Chammartin, Pie.
Ecasseys (Les)	Esseiva, Joseph	Papaux, Jules.
Ecublens	Deschenaux, Fr.	Pache, Henri.
Eschims	Conus, Joseph	Jaquier, Antonin.
Esmonts	Gavillet, Alph.	Gavillet, Germain.
Estévenens	Oberson, Marcel	Oberson, Emile
Fuyens	Pittet, Fernand	Débieux Léon.
Gillarens	Dorthe, Emile	Périsset, Aimé.
Glânes (Les)	Jaquet, Julien	Jaquet, Auguste.
Grangettes	Python, Joseph	Monney, Henri.
Hennens	Mugny, Marius	Mugny, Maurice.
La Joux	Menoud, François	Pittet, Adrien.
Lieffrens	Girard Oscar.	Girard, Gaston.
Lussy	Rhême, Pierre	Bulliard, Jules.
La Magne	Menoud, Joseph	Dumas, Henri.
Macconnens	Kern, André	Jonin, Lucien.
Massonnens	Ménétrety, Joseph	Gobet, Eugène.
Mézières	Oddin, Joseph	Dénervaud, Cal.
Middes	Dougoud, Albert.	Toffel, Pierre.
Montet	Demierre, Anton.	Demierre, Pierre.
Morlens	Magne, François	Mouillet, Henri.
Mossel	Monney, Henri	Currat, Eugène.
Neirigue (La)	Perroud, Louis	Raboud, Emile.
Orsonnens	Chassot, Louis	Chassot, Elie.
Prez	Cosandey, Flor.	Jaquier, Louis.
Promasens	Pache, Irénée	Jaccoud, Louis.
Romont	Python, Robert	Ménétrety, Antoine.
Rue	Bosson, Albin	Prélaz, Alfred.
Saulgy	Savary, Raymond	Conus, Isidore.
Siviriez	Maillard, Auguste	Maillard, Emile.
Sommentier	Rouiller, Louis	Rouiller, Max.
Torny-le-Grand	Bugnon, Simon	Bugnon, Joseph.
Ursy	Deschenaux, Jos.	Deschenaux, Louis.
Vauderens	Richoz, André	Gachet, Albert.
Villangeaux	Dénervaud, H.	Wenger, Ernest.
Villaraboud	Clerc, Jonas	Dumas, Meinrad.

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Villaranon	Giroud, Louis	Maillard, Marius.
Villargiroud	Berset, Antoine	Berset, Georges.
Villariaz	Vaucher, Clément	Monney, Pierre.
Villarimboud	Pittet, Gustave	Papaux, Marcel.
Villarsiviriaux	Berset, Eugène	Berset, Léon.
Villaz-St-Pierre	Sallin, Léon	Gobet, Joseph.
Vuarmarens	Dutoit, Jules	Conus, Victor.
Vuistern.-dev.-R.	Chassot, Clément	Clerc, François.

District de la Broye — Broyebezirk

Aumont	Volery, Fortuné	Volery, Ernest.
Autavaux	Marmy, Charles	Marmy, Raymond.
Bollion	Monney, Louis	Pillonel, Raymond.
Bussy	Chassot, Michel	Chassot, Louis.
Châbles	Oulevey, Marc	Chanez, Joseph.
Chandon	Barras, Simon	Christan, François.
Chapelle	Jauquier, Casimir	Torche, Henri.
Châtillon	Lambert, Etienne	Monney, Lucien.
Cheiry	Torche, François	Thierrin, René.
Cheyres	Noble, Georges	Rapo, Alphonse.
Cousset	Francey, Pierre	Francey, Ernest.
Cugy	Grandgirard, G.	Bersier, Florentin.
Delley	Delley, Lucien	Chambettaz, Cés.
Domdidier	Chardonens, A.	Dubey, Didier.
Dompierre	Musy, Louis	Mottas, Vincent.
Estavayer	Jaquat, Joseph	Duc, Antonin.
Fétigny	Vorlet, Paul	Renevey, Paul.
Font	Brasey, Joseph	Brasey, Sulpice.
Forel	Duc, Robert	Duc, Eugène.
Les Planches	Marmy, Raymond	Marmy, Emile.
Franex	Thorimbert, Léon	Bossy, Joseph.
Frasses	Michaud, Arthur	Mændly, Raymond.
Friques (Les)	Collomb, Henri	Guerry, Albert.
Gletterens	Dubey, René	Borgognon, Louis.
Grandsivaz	Rossier, Jean	Stern, Arthur.
Granges-de-Ves.	Rey, Henri	Rey, Martin.
Léchelles	Ribotel, Casimir	Ducotterd, Charles.
Lully	Duc, Henri	Ballet, Marc.
Mannens	Renevey, Maurice	Joye, Léon.
Ménières	Corminbœuf, Art.	Moret, Edmond.
Montagny-la-Ville	Pidoud, Fernand	Gendre, Alphonse.
Montagny-les-M.	Rossier, André	Overney, Ferdinand.
Montborget	Marguet, Raymond	Marguet, Adrien.
Montbrelloz	Marmy, Fernand	Lenweiter, Louis.
Montet	Chaney, Amédée	Rey, Robert.
Morens	Huguët, Ernest	Singy, André.
Murist	Krattinger, Louis	Bertschy, Fernand.

Cercles Kreise	Inspecteurs Inspektoren	Suppléants Stellvertreter
Nuvilly	Ding, Léon	Broye, Louis.
Portalban	Grandjean, Sylv.	Collomb, Jules.
Praratoud	Torche, Ernest	Thierrin, Louis.
Prévondavaux	Andrey, Antonin	Krieger, Jules.
Rueyres-les-Prés	Chaney, Joseph	Roulin, Paul.
Russy	Pauchard, Narcisse	Pauchard, Alfred.
St-Aubin	Dessibourg, Jules	Collaud, Joseph.
Seiry	Colliard, François	Lambert, Georges,
Sévaz	Dubey, Joseph	Losey, Fernand
Surpierre	Thierrin, Florentin	Dessarzin, Gabriel.
Vallon	Bächler, Louis	Cantin, Emile.
Vesin	Ansermet, Marcel	Bersier, Louis.
Villeneuve	Jacob, André	Baillif, Canisius.
La Vounaise	Losey, Arthur	Michaud, Georges.
Vuissens	Noël, Joseph	Fasel, Auguste.

District de la Veveyse — Vivisbachbezirk

Attalens (vill.)	Colliard, Amédée	Monnard, Léon.
Vuarat	Monnard, Raymond	Monnard, Marcel.
Corcelles	Perroud, Emile	Grangier, Antonin.
Tatroz	Emonet, Aloys	Savoy, Joseph.
Besencens	Vial, Joseph	Maillard, Albert.
Bossonnens	Cottet, François	Pesse, Ernest.
Bouloz	Dénervaud, Jos.	Dénervaud, Alfred.
Châtel-St-D. (vil.)	Colliard, Auguste.	Liaudat, Casimir.
Fruence	Pilloud, Aloys	Millasson, Camille.
Prayoud	Liaudat, Henri.	Perroud, Hubert
Fiaugères	Currat, François	Mesot, Martin.
Granges (vill.)	Gabriel, Alexandre	Vienne, Cyrille.
Grattavache	Gachet, Alphonse	Grivet, Joseph.
La Rougeve	Sonney, Louis	Sonney, Jean.
Le Crêt	Grandjean, Charles	Favre, Pierre.
Pont	Pichonnaz, Louis	Gachoud, Auxence.
Porsel	Dévaud, Victor	Perriard, Paul.
Progens	Suard, Léon	Gobet, Pierre.
Remaufens	Tâche, Irénée	Dégliise, Léon.
St-Martin	Bossel, Ignace	Currat, Martin.
Semsaies	Robin, Emile	Suchet, Amédée.

INSPECTEURS DES RUCHERS
BIENENSTANDINSPEKTOREN

Districts	Inspecteurs
Sarine	Joye-Rossier, Henri, Prez-vers-Noréaz.
Singine	Schneuwly, Jean, Guin.
Gruyère	Loup, Arthur, La Tour-de-Trême.

Districts	Inspecteurs
Lac	Haas, Edouard, Monterschu.
Glâne	Rey, Arthur, Ursy; suppl. Bugnon, Paul, Villaz-St-Pierre.
Broye	Monney, Jules, Aulavaux.
Veveysse	Pachoud, Amédée, Tatroz; suppl. Molleyres, Louis, St-Martin.

COMMISSION CANTONALE DE SECOURS
AUX PAYSANS OBÉRÉS
KANTONALE HILFSKOMMISSION FÜR
NOTLEIDENDE LANDWIRTE

Président: Morard Antoine, Marsens — *Membres*: Brügger, Alphonse, député, Jetschwil. — Bulliard, Louis, agent d'assurances, Fribourg — Chuard, Gustave, député, Nuvilly — Dafflon, Joseph, député, Neyruz — Dupasquier, Gustave, député, Vuadens. — Gachet, Joseph, député, Vauderens — Kramer, Fritz, Lourtens — Savoy, Paul, Attalens — Robadey, Pierre, Lessoc. — *Secrétaire*: Philipona, Eusèbe, secrétaire agricole, Fribourg.

CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA CAISSE
D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE AGRICOLE
AUF SICHTSRAT DER KANTONALEN LANDWIRTSCHAFTL. ENTSCULDUNGSKASSE

Président: Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat, Fribourg. — *Membres*: Morard, Antoine, administrateur, Marsens. — Kramer, Fritz, Lourtens — Murith, Auguste, député, Epagny — Macherel, Ernest, directeur de la Banque de l'Etat, Fribourg — Müller, Franz, conseiller national, Schmitten — Cosandey, Louis, député, Siviriez — Sturny, Johann, député, St-Antoine — Droux Joseph, propriétaire, Chavannes-sous-Romont — Despond, Lucien, député, Bulle — Leicht, Fritz, Salvagny.

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS
POUR LES MESURES JURIDIQUES

Président: Murith, Auguste, Epagny. — *Membres*: Pillonel, Ernest, Seiry — Reidy, Jean, Schmitten. — *Suppléants*: Gumy, Ernest, Avry-sur-Matran — Rytz, Fritz-Gottlieb, Chiètres.

GÉNIE AGRICOLE — KULTURINGENIEUR-BUREAU

Ingénieur agricole: Hausammann, Philippe.

Adj. à l'Ingénieur: Techtermann, Léon.

Personnel:
Bossailer, Marcel, technicien.
Widder, Max, technicien.
Thalmann, Georges, technicien.

Industrie, Commerce et Artisanat**Industrie, Handel- und Gewerbe****INSPECTORAT DES FABRIQUES
FABRIKINSPEKTORAT***Inspecteur cantonal*: Roggo, Alphonse.*Secrétaire*: Monnard, Marie.**OFFICE CANTONAL DE CONCILIATION ET D'ARBITRAGE
EN MATIÈRE INDUSTRIELLE***Président*: Bourgknecht, Louis, avocat, Fribourg — *Vice-président*: Bays, Séverin, professeur, Fribourg. — *Membre*: Blanc, Léon, Fribourg. — *Suppléants*: Richard, Emile, Fribourg — Jungo, Peter, administrateur, Guin. — *Secrétaire*: Muller-Chiffelle, Ernest.**FONDATION DEL SOTO — STIFTUNG DEL SOTO***Commission administrative — Verwaltungskommission**Président*: Quartenoud, Maxime, conseiller d'Etat. — *Membres*: Schönenberger, Fridolin, Fribourg — Schuwey, Aloys, Fribourg — Staub, Fritz, Morat — Remy, Adolphe, Fribourg — Spicher, Armand, Fribourg — M^{me} C. Nussbaumer, Fribourg. — *Secrétaire*: Muller-Chiffelle, Ernest.**Office et Musée cantonal des Arts et Métiers****Kantonales Gewerbeamt und Gewerbemuseum***Commission — Kommission**Président*: Clément, Jules, ingénieur, Fribourg. — *Membres*: Hertling Léon, architecte, Fribourg; Lorson Ernest, avocat, Fribourg; Gougain, Ferdinand, serrurier, Fribourg; Berchier, Jean, professeur au Technicum, Fribourg; Reichen Eugène, prof. à l'Ecole professionnelle, Fribourg.*Personnel — Personal**Directeur*: Roggo, Alphonse, Fribourg.*Secrétaire*: Bossy, Raphaël, »*Bibliothécaires*: Page Marie, »

Ems, Jeanne, »

FORMATION PROFESSIONNELLE
BERUFLICHE AUSBILDUNG

Commission cantonale de la formation professionnelle.

Kantonale Kommission für berufliche Ausbildung.

Président : Quartenoud, Maxime, conseil. d'Etat, Fribourg.
— *Membres* : Hayoz, Henri, directeur, Fribourg — Barras, Aloys, commerçant, Bulle — Michel, Gaston, professeur, Fribourg — Bonnabry, Joseph, employé, Fribourg — Fragnière, Antoine, député, Fribourg — Bochud, André, mécanicien, Bulle — Gutknecht, Ernest, maître-charpentier, Morat. — *Secrétaire* : Roggo, Alphonse, directeur, Fribourg.

IV. DIRECTION
DES COMMUNES ET PAROISSES
ET DES FORÊTS
GEMEINDEN-, PFARREIEN- UND FORST-
DIREKTION

Directeur : M. Bæriswyl, Aloys, conseiller d'Etat.
Suppléant : M. Bovet, Jules, conseiller d'Etat.

Communes et Paroisses — Gemeinden- u. Pfarreien

Chef de service : Wæber, Maurice.
Vérificateur des comptes : Barbey, François.
Adjoint : Ayer, Félix.

**Administration des Forêts, Vignes et Domaines
Forst-, Weinberge- und Domänenverwaltung**

Inspecteur en chef des forêts : Remy, Alfred.
Secrétaire : Bocard, Henri.

INSPECTEURS DES FORÊTS — FORSTINSPEKTOREN

1 ^{er} arrondiss.	Vonderweid, François, Fribourg.
2 ^{me} »	Jungo, Joseph, Fribourg.
3 ^{me} »	Remy, Alfred, Bulle.
4 ^{me} »	Roggen, Oscar, Morat.
5 ^{me} »	Gottrau, Raphaël, Fribourg.
6 ^{me} »	Darbellay, Jules, Estavayer-le-Lac.
7 ^{me} »	Fierz, Walter, Châtel-St-Denis.

FORESTIERS-CHEFS — OBER-BANNWARTE

1^{er} arrondissement

- 1^{er} triage. Ottet, Albert, Corminbœuf.
 2^{me} » Bongard, Calyb., Posieux.
 3^{me} » Richard, Hippolyte, Zénauva.
 4^{me} » Risse, Alphonse, La Roche.

2^{me} arrondissement

- 5^{me} triage. Piller, Alphonse, Belfaux.
 6^{me} » Riedo, Franz, Ueberstorf.
 7^{me} » Remy, Maxime, Planfayon.
 8^{me} » Zosso, Simon, Winterlingen.

3^{me} arrondissement

- 9^{me} triage. Overney, Paul, Charmey.
 10^{me} » Perroud, Alphonse, La Tour-de-Trême.
 11^{me} » Rime, Emile, Gruyères.
 12^{me} » Pasquier, Auguste, Le Pâquier.

4^{me} arrondissement

- 13^{me} triage. Kaeser, Pierre, Cormondes.
 14^{me} » Meyer, Alfred, Ormey.
 15^{me} »

5^{me} arrondissement

- 16^{me} triage. a) Grivel, Adolphe, Avry-dev.-Pont.
 16^{me} » b) Ducrest, Am., Rossens.
 17^{me} » Uldry, Albert, Le Châtelard.
 18^{me} » Jordan, Eugène, Lussy.

6^{me} arrondissement

- 19^{me} triage. Joye, Ernest, Montagny-la-Ville.
 20^{me} » Plancherel, Simon, Bussy.

7^{me} arrondissement

- 21^{me} triage. Gavillet, Martin, Bionnens.
 22^{me} }
 23^{me} } Robin, Emile, Semsales.
 24^{me} triage. Savoy, Séraphin, Attalens.

ADMINISTRATION DES VIGNES ET DOMAINES
 VERWALTUNG DER WEINBERGE UND DOMÄNEN

Administrateur : Remy, Alfred.
Surveillants des vignes : Palaz, Gustave, Riez.
 Petter, Jules, Lugnorre.

CHASSE ET PÊCHE — JAGD UND FISCHEREI

Gardes-chasse : Mooser, Emile, Bellegarde — Müller, Auguste, Motélon — Braillard, Robert, Les Sciernes d'Albeuve — Riedo, Victor, Lac-Noir. — *Aides* : Ducry, Aimé, Charmey — Beaud, Robert, Villars-sous-Mont.

Gardes-pêche : Bossy, Séraphin, Chenaleyres — Fasel, Edouard, Alterswil — Michel, Romain, Maules — Rossy, Ernest, Chandossel — Baumgartner, Jules, Romont — Chatton, Aloys, Villeneuve — Schmutz, Arthur, Montagny-la-Ville — Dévaud, Albert, Attalens.

V. DIRECTION DES FINANCES
 FINANZDIREKTION

Directeur : Chatton, Romain, conseiller d'Etat.
Suppléant : Corboz, Richard, conseiller d'Etat.
Chef de service : Genoud, Louis.

SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS
 KANTONALE STEUERVERWALTUNG

Chef de service : Muller, Emile. — *Commissaires* : Arnoux, Constant — Fasnacht, Georges — Perrin, Adrien. — *Secrétaires* : Schouwey, Robert — Blanc, Félix — Tarchini, Charles — Magnin, Félix — Cardinaux, Firmin — Brugger, Canisius — Rattaz, Marius — Baudère, Louis — Winckler, Alfred — Michel, Pascal — Bæriswyl, Jean.

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS EN
 MATIÈRE D'IMPOT

KANTONALE REKURSKOMMISSION
 IN STEUERSACHEN

Président : Chatton, Romain, conseiller d'Etat. — *Membres* Buman, Henri, anc. juge de paix — Droux, Paul, anc. juge cantonal — Nussbaumer, Antoine — Ruffieux, Léon, juge cantonal.

TRÉSORERIE D'ÉTAT — STAATSCHATZAMT

Trésorier : Muller, Emile.
Receveur général : Oberlin, Jean.
1^{er} secrétaire-comptable : Pauchard, Cyprien.
2^{me} secrétaire-comptable : Renevey, Louis.
Secrétaire : Gobet, Paul.

RECETTES D'ÉTAT — STAATSEINNEHMEREIEN

Sarine.	Renevey, Marcel,	Fribourg.
Singine.	Agence de la Banque de l'Etat,	Tavel.
Gruyère.	Demierre, André,	Bulle.
Lac.	Agence de la Banque de l'Etat,	Morat.
Glâne.	Agence de la Banque de l'Etat,	Romont.
Broye, 1 ^{er} arrond.	Butty, Henri,	Estavayer.
» 2 ^{me} »	Agence de la Banque de l'Etat,	Domdidier.
Veveysse.	Agence de la Banque de l'Etat,	Châtel-St-D.

SERVICE DE L'ENREGISTREMENT
EINREGISTRIERUNGSAMT

Chef de l'enregistrement : Muller, Emile.
Secrétaire : Bächler, Joseph.

COMMISSARIAT GÉNÉRAL — KANTONSGEOMETER

Commissaire général : Joye, Joseph.
Adjoint : Villard, Sévère.
Secrétaire : Rouiller, Joachim.

COMMISSION CANTONALE DE SURVEILLANCE
DU REGISTRE FONCIER
KANTONALE AUFSICHTSKOMMISSION
DES GRUNDBUCHES

Président : Andrey, Joseph, ancien commissaire général
Membre : Berset, Maurice.
Secrétaire : Aeby, Pierre, professeur.

CONSERVATEURS DU REGISTRE FONCIER ET
PERCEPTEURS DE L'ENREGISTREMENT
GRUNDBUCHVERWALTER
UND EINREGISTRIERUNGSBEAMTE*District de la Sarine*

1^{er}, II^{me} ET III^{me} ARRONDISSEMENTS (FRIBOURG)
 (comprenant tout le territoire du district de la Sarine).

Conservateur : Gendre, Louis, à Fribourg.
Substitut : Genoud, Denis, à Fribourg.

District de la Singine — Sensebezirk

IV^me ARRONDISSEMENT (TAVEL) — IV. KREIS (TAFERS)
 (comprenant tout le territoire de la Singine)
 (für den ganzen Bezirk)

Conservateur : Fasel, Conrad.
Substitué temporaire : Hungerbühler, Stephan.

District de la Gruyère

V^me ET VI^me ARRONDISSEMENTS (BULLE)
 (comprenant tout le territoire du district de la Gruyère)

Conservateur : Ody, Albert.
Substitué temporaire :

District du Lac — Seebesirk

VII^me ARRONDISSEMENT (MORAT) VII. KREIS (MURTEN)
 (comprenant tout le territoire du district du Lac)
 (für den ganzen Bezirk)

Conservateur : Ayer, Michel, Morat.
Substitué temporaire : Bossy, Auguste, Morat.

District de la Glâne

VIII^me ET IX^me ARRONDISSEMENT (ROMONT)
 (comprenant tout le territoire du district de la Glâne).

Conservateur : Ayer, Alphonse, Romont.
Substitué temporaire : Ayer, Georges.

District de la Broye

X^me ARRONDISSEMENT (DOMDIDIER)
 Justice de paix du 1^{er} cercle (Dompierre)

Conservateur : Crausaz, Pascal, Domdidier.
Substitué :

XI^me ET XII^me ARRONDISSEMENTS (ESTAVAYER)

Justices de paix des 2^me cercle (Estavayer), 3^me cercle (Cugy)
 et 4^me cercle (Surpierre).

Conservateur : Crausaz, Pascal.
Substitué :

District de la Veveyse

XIII^me ARRONDISSEMENT (CHATEL-ST-DENIS)
 (comprenant tout le territoire du district de la Veveyse)

Contrôleur : Genoud, Hubert.
Substitué temporaire : Savoy, Albert, Châtel-St-Denis.

N.-B. — La nomenclature des communes dont se composent les cercles de justices de paix est donnée plus loin, dans la partie de l'annuaire qui est consacrée aux autorités judiciaires.

COMMISSIONS DES ZONES — ZONENKOMMISSIONEN

Président: Muller, Franz, Schmitten.

Vice-Président: Murith, Auguste, Gruyères.

Zone intermédiaire — Zwischenzone

Membres: Murith, Auguste, Gruyères — Chatton, Eugène, Romont — Ecoffey, Jean, Rueyres-Trefayes — Page, Henri, Rueyres-St-Laurent — Roggo, Pius, Fillistorf — Bæriswyl, Franz, Alterswil — Gremaud, Nicolas, Vuadens — Liard, Séraphin, Avry-dev.-Pont — Gachet, Joseph, Vauderens — Dafflon, Joseph, Neyruz — Jungo, Joseph, Fribourg.

Zone de la Broye — Zone der Broye

Membres: Volery, Placide, Aumont — Monney, Léon, Misery — Benninger, Ernest, Jentes — Renevey, Alfred, Fétigny — Dubey, Louis, fils d'Auguste, Gletterens — Berset, Joseph, Cormérod.

Zone Alpestre — Gebirgszone

Membres: Borcard, Marc, Grandvillard — Mossu, Louis, Broc — Rigolet, Joseph, La Roche — Gaudard, Joseph, Semsales — Rauber, Alexis, Bellegarde — Remy, Maxime, Planfayon.

Zone vinicole — Reblandzone

Membres: Guillod, Henri, Nant — Pilonel, Antonin, feu Marc, Cheyres — Chervet, Louis, Praz — Carrard, Laurent, fils Pierre, Font.

INTENDANCE DES SELS ET BOISSONS
SALZ- UND ALKOHOLVERWALTUNG

Intendant: Chassot, Raymond.

FACTEURS DES SELS — SALZFAKTOREN

Fribourg.	Anthonioz, James.
Morat.	Mæder, Fritz.
Romont.	Comte, Camille.
Bulle.	Demierre, Henri.
Estavayer.	Rossier, Henri.

STATISTIQUE — STATISTIK

Secrétaire:

CAISSE DE PRÉVOYANCE DES FONCTIONNAIRES
ET EMPLOYÉS DE L'ÉTAT

FÜRSORGEKASSE

DER BEAMTEN UND ANGESTELLTEN DES STAATES

Président : Chatton, Romain, conseiller d'Etat. — *Membres* : Barbey, Firmin, chef de service — Aeby, Bernard, adjoint à l'ingénieur cantonal — Muller, Emile, trésorier d'Etat — Gauthier, Louis, chef de service. — *Secrétaire* : Genoud, Louis, chef de service. — *Suppléants* : Joye, Joseph, commissaire général — Oberlin, Jean, receveur général.

VI. DIRECTION MILITAIRE
ET DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ÉTATMILITÄRDIREKTION
UND STAATLICHE ANSTALTEN

Directeur : Corboz, Richard, conseiller d'Etat.
Suppléant : Piller, Joseph, conseiller d'Etat.

Affaires militaires — Militärische Angelegenheiten

Secrétaire : Ottoz, Emile, major.

CONTROLES — KONTROLLWESEN

Chef de bureau : Stemmer, Conrad.
Secrétaire : Dénervaud, Paul.
Reyff, Jacques.

COMMANDANT D'ARRONDISSEMENT
KREISKOMMANDO

Commandant d'arrond. : Zosso, Maurice, prem.-lieut.
Secrétaires : Barras, François.
Corminbœuf, Raymond.

COMMISSARIAT DES GUERRES ET INSPECTION
DES ARSENAUXKRIEGSKOMMISSARIAT
UND ZEUGHAUSVERWALTUNG

Commissaire : Bulliard, Fernand, prem.-lieut.
Secrétaire : Rohrbasser, Pierre.
Casernier — Kasernenverwalter : Thalmann, Jean.

MÉDECIN DE PLACE DE FRIBOURG
PLATZARZT VON FREIBURG

Perrier, Henri, lieut.-col.
Remplaçant: Ryncki, Paul, lieut.-col.

COMMISSAIRES CIVILS DE CAMPAGNE
FELDKOMMISSÄRE

Commissaires: Berset, Joseph, Cormérod.
Gumy, Ernest, Avry-sur-Matran.
Suppléants: Boschung, Joseph, Ueberstorf.
Toffel, Pierre, Middel.

COMMISSION CANTONALE
POUR LA PROTECTION CONTRE LES GAZ
KANTONALE LUFTSCHUTZKOMMISSION

DÉFENSE AÉRIENNE PASSIVE

Préposé: Girod, Charles, ingénieur.

CHEFS DE SECTIONS — SEKTIONSCHEFS

Section	Chef	Domicile — Wohnort
Praroman	Kolly, Raphaël	Praroman.
Marly-le-Grand	Studmann, Pierre	Marly-le-Gr.
Treyvaux	Pasquier, Ignace	Treyvaux.
Ecuwillens	Galley, Charles,	Posieux.
Vuisternens-en-Ogoz	Maillard, Henri	Rueyres-St-L.
Fribourg	com. d'arrond.	Fribourg.
Marsens	Morard, Félix	Pont-en-Ogoz.
Sâles (Gruyère)	Pasquier, Paul	Romanens.
Corbières	Brodard, Joseph	La Roche.
Charmey	Overney, Eugène	Charmey.
Bellegarde (Jaun)	Rauber, Alphonse	Bellegarde (Jaun)
Bulle	Bosson, Jules	Bulle.
Gruyères	Murith, Henri	Epagny.
Albeuve	Beaud, Augustin	Albeuve.
Châtel-St-Denis	Genoud, Emile	Châtel-St-Denis.
Attalens	Monnard, Camille	Attalens
St-Martin	Colliard, Louis	Porsel.
Rue	Surchat, Léonard	Blessens.
Siviriez	Cosandey, Max	Prez-v.-Siviriez.

Section	Chef	Domicile — Wohnort
Romont	Morel, Joseph,	Romont.
Vuistern.dev.Romont	Menoud, Joseph	Vuistern.-d.-R.
Massonnens	Deillon, Ernest,	Massonnens.
Villarimboud	Pittet, Gustave	Villarimboud.
St-Aubin	Fornerod, Paul	Domdidier.
Surpierre	Torche, Louis	Cheiry.
Montet (Broye)	Broye, Louis	Nuvilly.
Châbles	Michel, Gustave	Cheyres.
Estavayer-le-Lac	Carrard, Jean	Estavayer.
Montagny-la-Ville	Wicht, Séraphin	Léchelles.
Cottens	Chappuis, Joseph	Lentigny.
Corminbœuf	Gumy, Ernest	Avry-s.-Matran.
Belfaux	Chassot, Paul	Formangueires.
Prez (Sarine)	Rosset, Charles	Prez-v.-Noréaz.
Courtion	Rohrbasser, Firmin	Courtion.
Morat (Murten)	Fasnacht, Robert	Morat.
Vuilly	Chervet, Eugène	Sugiez.
Ried (Lac)	Schwab, Frédéric	Chiètres (Kerzers)
Lourtens (Lurtigen)	Benninger, Ernest	Salvagny.
Cormondes (Gurmels)	Rotzetter, Emile	Cormondes.
Courtaman	Egger, Pierre	Courtaman.
Guin (Düdingen)	Brügger, Louis	Guin (Düding.).
Bœsingen	Jungo, Robert	Fen dringen.
Wünnewil	Boschung, J.-Jos.	Wünnewil.
Ueberstorf	Hayoz, Félix	Ueberstorf.
St-Antoine	Stritt, Arnold	St-Antoine.
Tavel (Tafers)	Riedo, Daniel	Tavel (Tafers).
Dirlaret (Rechthalten)	Neuhaus, Joseph	Chevrilles (Giffers).
Planfayon (Plaffeien)	Neuhaus, Joseph	Planfayon (Plaffeien).

Taxes diverses — Verschiedene Taxen

TAXES MILITAIRES — MILITÄRPFLICHTERSATZ

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS KANTONALE REKURSKOMMISSION

Président: Corboz, Richard, conseiller d'Etat. — *Membres*: Meyer, Louis, préposé — Bardy, Henri, secrétaire — Butty, Louis, Fribourg, secrétaire.

ADMINISTRATION — VERWALTUNG

Chef de service: Butty, Louis.
Secrétaires: Hayoz, Robert.
Piller, Daniel.
Magnin, Albert.

CONTROLE DES AUTOMOBILES
AUTOMOBILKONTROLLE

Secrétaires : { Macheret, Henri.
Vorlet, Armand.
Experts cantonaux : Delley, Albert.
Crotti, Eugène.

PATENTES DE MARCHANDS DE BESTIAUX
VIEHHADELSPATENTE

Commission cantonale de recours
Kantonale Rekurskommission

Président : Corboz, Richard, conseiller d'Etat. — *Membres :* Droux, François, Bulle — Bongard, Constant, marchand de bétail, Villars-sur-Glâne. — *Secrétaire :* Buchs, Germain, Fribourg.

POLICE DU COMMERCE — HANDELSPOLIZEI

Chef de service : Buchs, Germain.

VÉRIFICATEURS DES POIDS ET MESURES
EICHMEISTER

I^{er} ARRONDISSEMENT — I. KREIS
(Sarine, Singine, Lac et Broye)

1^{er} sous-arrond. (Sarine et Singine). Wolhauser, Louis, Frib.
2^{me} » (Broye). Bersier, Robert, Estavayer-le-Lac.
3^{me} » (Lac). Maurer, Oswald, ferbl., Morat.

II^{me} ARRONDISSEMENT — II. KREIS
(Gruyère, Glâne et Veveyse)

4^{me} sous-arrond. (Gruyère et Veveyse). Perrin, Jos., Bulle.
5^{me} » (Glâne). Conus, Louis, Romont.

Etablissements de l'Etat - Staatliche Anstalten

Secrétaire: Buchs, Germain, Fribourg.

Etablissements de Bellechasse - Anstalten von Bellechasse

Commission administrative - Verwaltungskommission

Président: Corboz, Richard, conseiller d'Etat. — *Membres*: Vonderweid Aloys, Lausanne, vice-président — Spycher, Franz, président du tribunal, Fribourg — Kælin, Joseph, président du tribunal, Châtel-St-Denis — Rytz, Fritz-Gottlieb, anc. député, Chiètres — Audergon, Louis, député, Cournillens — Dupasquier, Gustave, député, Vuadens — Oberson, Jean, président, Bulle — Dubey, Edouard, député, Domdidier.

Personnel - Personal

Directeur: Grêt, Camille.
Secrétaire-comptable: Jendly, Joseph.
Médecin: Oberson, Denis.
Aumônier catholique: Baudois, Christian.
Aumônier réformé: von Kænel, Maurice, Morat.

Institut St-Nicolas, à Drognens**Institut St. Nikolaus, Drognens**

Commission de surveillance - Aufsichtskommission

Président: Corboz, Richard, conseiller d'Etat. — *Membres*: Bondallaz, Paul, préfet de la Glâne, Romont — Mgr Beck, Joseph, prof. hon. de l'Université — Chatton, Eugène, Romont — Morard, Antoine, administr., Marsens — Reidy, Jean, Lanthen (Schmitten) — Bourqui, Albert, député, Murist.

Personnel - Personal

Directeur: R. P. Conrad Hansknecht, S. D. S.
Aumônerie catholique: RR. PP. Salvatoriens.
Aumônier réformé: Decker, Emile, pasteur, Bulle.

Etablissements de Marsens - Anstalt Marsens

Commission administrative - Verwaltungskommission

Président: Corboz, Richard, conseiller d'Etat. — *Membres*: Raboud, Marc, rév. doyen, Vuisternens-devant-Romont — Curty, Louis, Cousset — Notz, Fritz, Chiètres — Fracheboud, Pierre, Lessoc — Berset, Maurice, anc. receveur, Fribourg — Collaud, Béat, chef de service, Fribourg —

Personnel — Personal

<i>Médecin-chef:</i>	Voïta, Pierre.
<i>Médecin-adjoint:</i>	Lauber, Paul.
<i>Aumônier:</i>	Kessler, Henri.
<i>Administrateur:</i>	Morard, Antoine.
<i>Secrét.-comptable:</i>	Dumont, Charles.

Curatorium d'Humillimont — Anstalt Humillimont

<i>Médecin-chef:</i>	Jordan, Auguste.
<i>Administrateur:</i>	Morard, Antoine.

**Camp de service volontaire du travail
Freiwilliges Arbeitslager***Commission administrative — Verwaltungskommission*

<i>Président:</i>	Corboz, Richard, conseiller d'Etat. —
<i>Membres:</i>	Gutknecht, Samuel, Morat — Lorson, Ernest, Fribourg — Oberson, Jean, Bulle — Gauthier, Louis, Fribourg.
<i>Chef de camp:</i>	Girod, Charles, ingénieur, Fribourg.

**VII. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
BAUDIREKTION**

<i>Directeur:</i>	Weck, Bernard, conseiller d'Etat.
<i>Suppléant:</i>	Chatton, Romain, conseiller d'Etat.
<i>Secrétaire:</i>	Risse, Jean.

Ponts et Chaussées**Strassen- und Brückenverwaltung**

<i>Ingénieur cantonal:</i>	Rossier, Aimé.
<i>Adjoint à l'ing. cantonal:</i>	Aeby, Bernard.
<i>Chef de service:</i>	Meuwly, Aloys.
<i>Techniciens:</i>	Dreyer, Joseph.
	Kolly, Edmond.
	Brügger, Georges.
	Wantz, Willy.
	Egger, Paul.
<i>Secrétaires:</i>	Käser, Max.
	Aebischer, Arnold.
	Andrey, Lucien.
<i>Conducteur des travaux:</i>	Galley, Joseph.
<i>Chef de chantier:</i>	Monney, Antonin.
<i>Service du cylindre:</i>	Guyer, Emile, mécanicien-chef.
	Knuchel, Ernest, chauffeur.

CONTRÔLEURS DES ROUTES — STRASSENKONTROLLEURE

Sarine.	Bongard, Vincent, Courtepin.
Singine.	Bächler, Jean, Alterswil.
Gruyère.	Pasquier, Paul, Le Pâquier.
Lac.	Bongard, Vincent, par intérim.
Glâne.	Barras, Joseph, Romont.
Broye.	Ducrot, Marcel, Estavayer-le-Lac.
Veveyse.	Genoud, Pierre, Châtel-St-Denis.

COMMISSION CANTONALE D'ENDIGUEMENT
KANTONALE VERBAUUNGSKOMMISSION

Président : Le Directeur des Travaux publics.

Secrétaire : L'ingénieur cantonal.

Membres : Barras, Ernest, à Bulle — Cosandey, Louis, à Siviriez — Rime, Paul, à Gruyères — Schmutz, Edouard, à Bœsingen-le-Grand — Weber, Edmond, à Fribourg — Dougoud, Camille, à Promasens — Genoud, Célestin, à Vuadens — Renevey, Alfred, à Fétigny — Pilloud, Sylvestre, à Châtel-St-Denis — Bävher, Jean, à Alterswil — Keller, H., à Chiètre — Remy, Alfred, à Bulle.

En outre, MM. les syndics des communes de: La Roche, Le Pâquier, Charmey, Enney, Haut-Vuilly, Semsales, Riaz, Bas-Vuilly, Liebistorf, Bœsingen-le-Petit, Villarvolard, Montilier, Morat, Broc, Bonnefontaine, Montécun.

Bâtiments — Gebäudeverwaltung

Architecte cantonal : Lateltin, Edmond.

Adjoint : Jæger, Emile.

Assistants techniques : Savoy, Louis.

Aeby, Roger.

Secrétaires : Stœcklin, Alphonse.

Wuillemin, Adrien.

Contre-Maître : Clerc, Jacob.

CONCIERGES — HAUSWARTE

Chancellerie d'Etat.

Bossy, François.

Bâtiment, 26, Grand' rue.

Geinoz, Justin.

Bâtiment, 29, Grand' rue.

Cudry, Vve de Laurent.

Hôtel cantonal.

Egger, Maxime, caporal.

Bâtiment de la Grenelle :

Clerc, Jacob.

Archives d'Etat.

Bersier, Charles.

Préfecture de la Sarine :

Bourqui, Céline.

Police des étrangers :

Vonlanthen, Rodolphe.

Chemins de fer — Eisenbahnen

Secrétaire : Risse, Jean.

COMMISSION INTERCANTONALE DE NAVIGATION
SUR LES LACS DE NEUCHÂTEL, BIENNE ET MORAT
INTERKANTONALE SCHIFFFAHRTSKOMMISSION
DES NEUENBURGER-, BIELER- UND MURTENSEES

- Président* : Guinchard, Alfred, cons. d'Etat, Neuchâtel.
Membres : Bœsiger, Walter, conseiller d'Etat, Berne.
 Fazan, Edouard, conseiller d'Etat, Lausanne.
 Weck, Bernard, conseiller d'Etat, Fribourg.
Suppléants : Borel, Antoine, conseiller d'Etat, Neuchâtel.
 Stauffer, Alfred, conseiller d'Etat, Berne.
 Perret, Paul, conseiller d'Etat, Lausanne.
 Chatton, Romain, conseiller d'Etat, Fribourg.
Secrétaire : Fischer, René, 1^{er} secrétaire du Département
des Travaux publics, à Neuchâtel.
Inspecteur des bateaux : Girardier, Henri, à Neuchâtel.

POUVOIR JUDICIAIRE
GERICHTSBEHÖRDEN

TRIBUNAL CANTONAL — KANTONSGERICHT

- Président* : Schuh, Rodolphe, de Fribourg.
Vice-prés. : Merz, Alfred, de Burg.
Membres : Gaudard, Emile, de Semsales.
 Gardian, Marcel, d'Estavayer-le-Lac.
 Ruffieux, Léon, de Gruyères.
 Marmier, Jean, de Sévaz.
 Ems, Emile, de Guin.
Suppléants : Spycher, Franz, président, Fribourg.
 Kælin, Joseph, président, Châtel-St-Denis.
 Oberson, Jean, président, Bulle.
 Reichlen, Marcel, président, Estavayer-le-Lac.
 Descloux, Joseph, notaire, Romont.
 Meyer, Louis, préposé, Fribourg.
 Neuhaus, Xavier, président, Fribourg.
 Blanc, Louis, notaire, Bulle.
 Friolet, Max, notaire, Morat.
 Nicolet, Georges, greffier, Tavel.
 Python, José, secrétaire gén., E.E.F., Fribourg.
 Yerly, André, notaire, Bulle.

.....

Greffe Cantonal — Kantonsgerichtschreiberei

Greffier: Meyer, Francis.
Greffier-adjoint: Tschachtli, Adrien.
Secrétaire: Geinoz, Paul.
Huissier copiste: Guillaume, Henri.
Commis: Zimmermann, Paul.

Séances le lundi, le mardi et le mercredi.

Séances de la Chambre d'Accusation, le samedi.

Cour d'Appel — Appellationshof

Président: M. Schuh.

Membres: MM. Merz, Gaudard, Gardian, Ruffieux, Marmier et Ems.

Cour de Cassation civile et pénale**Kassationshof für Zivil- und Strafsachen**

Président: M. Schuh.

Membres: 1^{er} trimestre: MM. Gardian, Ruffieux, Marmier et Ems.

2^{me} » » Gaudard, Gardian, Ruffieux et Ems.

3^{me} » » Merz, Gardian, Ruffieux et Marmier.

4^{me} » » Merz, Gaudard, Marmier et Ems.

Chambre d'Accusation — Anklagekammer

Président: M. Gaudard.

Membres: MM. Merz et Marmier.

Suppléants: MM. Gardian et Ems.

Chambre des Assurances — Versicherungskammer

Président: M. Schuh.

Membres: MM. Gaudard et Marmier.

Suppléants: MM. Gardian et Ems.

Chambre des Poursuites et Faillites**Betreibungs- und Konkurskammer**

Président: M. Ruffieux.

Membres: MM. Gardian et Ems.

Suppléants: MM. Marmier et Gaudard.

Chambre du Registre du commerce — Handelsregisterkammer

Président: M. Gardian.

Membres: MM. Ruffieux et Marmier.

Suppléants: MM. Merz et Ems.

Commission de Modération supérieure**Kostenfestsetzungskommission**

Président: M. Marmier.

Membres: MM. Merz et Ems.

Suppléants: MM. Ruffieux et Gardian.

**Commission des Comptes
Rechnungsprüfungskommission**

Président: M. Merz.
Membres: MM. Ruffieux et Ems.

Ministère public -- Staatsanwaltschaft

Procureur général: Weck, Pierre.
Substitut: Ducry, René.
Secrétaire: Schaller, Antonin.

**TRIBUNAL MILITAIRE CANTONAL
KANTONALER MILITÄRGERICHTSHOF**

Grand juge:
Suppléant: Renevey, Louis, Fribourg.
Juges: Helfer, Max, Fribourg.
Kælin, Joseph, Châtel.
Gauthier, Louis, Fribourg.
Bersier, Martin, Fribourg.
Suppléants: Python, Louis, Lausanne.
Ziegenbalg, Charles, Fribourg.
Murith, Léonard, Bellechasse.
Auditeur: Ackermann, Joseph, Bulle.
Juge d'instruction: Dupraz, Louis, Fribourg.
Greffier: Bise, Louis, Fribourg.

**TRIBUNAUX D'ARRONDISSEMENTS
BEZIRKSGERICHTE**

**I. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE
DE LA SARINE**

AMTSGERICHT DER SAANE

Président: Neuhaus, Xavier, Fribourg.
Vice-présid.: Esseiva, François, Fribourg.
Juges: Weck, Guillaume, Fribourg.
Hartmann, Henri, Fribourg.
Roulin, Pierre, Grenilles.
Suppléants: Rosset, Paul, Prez-vers-Noréaz.
Poffet, Paul, Fribourg.
Kolly, Germain, Praroman.
Eigenmann, Guillaume.
Greffier: Brasey, Alfred, Fribourg.
Huissier: Poffet, Célestin, Fribourg.

Affaires civiles: tous les jeudis.

» pénales: tous les mercredis.

Les audiences du président ont lieu tous les samedis.

II. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE DE LA SINGINE

AMTSGERICHT DER SENSE

<i>Président :</i>	Spycher, Franz, Fribourg.
<i>Vice-présid. :</i>	Surny, Jean, St-Antoine.
<i>Juges :</i>	Wæber, Albin, Tavel. Zbinden, Emile, Brünisried. Carrel, Joseph, Dirlaret.
<i>Suppléants :</i>	Perler, Franz, Wünnewil. Stalder, Emile, Guin. Roux, Aloys, Ueberstorf. Jungo, Pius, Schmitten.
<i>Greffier :</i>	Nicolet, Georges, Tavel.
<i>Huissiers :</i>	Blanchard, Nicolas, Tavel. Jungo, Peter, fils de Franz, Lanthen. Zbinden, Léo, Planfayon.

Affaires civiles: 2^{me} et 4^{me} mardis du mois.

• pénales: 1^{er} et 3^{me} mardis du mois.

Audiences du président: le vendredi.

III. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE DE LA GRUYÈRE

AMTSGERICHT DES GREYERZBEZIRKS

<i>Président :</i>	Oberson, Jean, Bulle.
<i>Vice-présid. :</i>	Ayer, Aloys, Bulle.
<i>Juges :</i>	Blanc, Louis, Bulle. Brodard, Albert, La Roche. Pillamet, Jacques, Grandvillard.
<i>Suppléants :</i>	Pasquier, Albert, Sâles. Baudère, Charles, Bulle. Overney, Constant, Charmey. Charrière, Xavier, Riaz.
<i>Greffier :</i>	Pfulg, Louis, Bulle.
<i>Huissier :</i>	Barras, Lucien, Bulle.

Affaires civiles: 1^{er} et 3^{me} samedis.

• pénales: 2^{me} et 4^{me} samedis.

Audiences du président: le lundi.

IV. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE DU LAC

AMTSGERICHT DES SEEBEZIRKS

<i>Président :</i>	Weck, Nicolas, Morat.
<i>Vice-présid. :</i>	Folly, Arsène, Courtaman.
<i>Juges :</i>	Fasnacht, Samuel, Montilier. Schorro, Aloys, Liebistorf Schwab, Gottlieb, Chiètres.

Suppléants : Schmutz, Auguste, Praz.
Chervet, Alfred, Praz.
Folly, Paul, Villarepos.
Muller, Philippe, Morat.

Greffier :

Huissiers : Droz, Daniel, Morat.

Affaires civiles: 2^{me} et 4^{me} vendredis.

 » pénales: 1^{er} et 3^{me} vendredis.

Audiences du président: le samedi.

V. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE
DE LA *GLANE*

AMTSGERICHT DER *GLANE*

Président : Pochon, Roger, Romont.

Vice-présid. : Cosandey, Louis, Sviriez.

Juges : Demierre, Louis, Rue,
Jaccoud, Joseph, Promasens.

Suppléants : Pittet, Gustave, Villarimboud.

Donzallaz, François, Romont.
Pittet, Joseph, Vuisternens-dev.-Romont.

Péclat, Nestor, Châtonnay.
Berset, Georges, Villargiroud.

Greffier : Magnin, Louis, Romont.

Huissier : Jaeger, Adrien, Romont.

Affaires civiles: 1^{er} et 3^{me} lundis.

 » pénales: 2^{me} et 4^{me} lundis.

Audiences du président: le vendredi.

VI. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE
DE LA *BROYE*

AMTSGERICHT DER *BROYE*

Président : Reichlen, Marcel, Estavayer.

Vice-présid. : Marmy, Emile, Estavayer.

Juges : Corminbœuf, Arthur, Domdidier.

Dessibourg, Ernest, St-Aubin.

Cantin, Joseph, Vallon.

Suppléants : Torche, Henri, Coumin.

Volery, Henri, Aumont.

Renevey, Armand, Fétigny.

Pillonel, Raymond, Font.

Greffier : Huguet, Edouard, Estavayer.

Huissier : Majeux, Maurice, Estavayer.

Affaires civiles: 1^{er} et 3^{me} vendredis.

 » pénales: 2^{me} et 4^{me} vendredis.

Audiences du président: le mercredi.

VII. TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT
JUDICIAIRE DE LA VEVEYSE

AMTSGERICHT DES VIVISBACHBEZIRKS

Président : Kælin, Joseph, Châtel-St-Denis.
Vice-Présid. : Savoy, Paul, Attalens.
Juges : Suard, Alphonse, Progens.
 Perroud, Louis, Châtel-St-Denis.
 Gaudard, Joseph, Semsales.
Suppléants : Vial, Louis, St-Martin.
 Tâche, Tobie, Remaufens.
 Vauthey, Maurice, Frudence.
 Perroud, Alfred, Châtel-St-Denis.
Greffier : Chaperon, Auguste, Châtel.
Huissiers : Millasson, Oscar, Châtel.
 Millasson, Joseph, Châtel.

Affaires civiles: 2^{me} et 4^{me} mercredis.

» pénales: 1^{er} et 3^{me} mercredis.

Audiences du président: 1^{er} et 3^{me} samedis.

Cours d'assises — Schwurgerichte

1^{er} Ressort

Président : Kælin, Joseph, Châtel-St-Denis.
1^{er} assesseur : Oberson, Jean, Bulle.
2^{me} » Pochon, Roger, Romont.
1^{er} suppléant : Savoy, Paul, Attalens.
2^{me} » Ayer, Aloys, Bulle.

2^{me} Ressort

Président : Neuhaus, Xavier, Fribourg.
1^{er} assesseur : Reichlen, Marcel, Estavayer-le-Lac.
2^{me} » Folly, Arsène, Courtaman.
1^{er} suppléant : Esseiva, François, Fribourg.
2^{me} » Marmy, Emile, Estavayer-le-Lac.

3^{me} Ressort

Président : Spycher, Franz, Fribourg.
1^{er} assesseur : Weck, Nicolas, Morat.
2^{me} » Fasnacht, Samuel, Montilier.
1^{er} suppléant : Sturny, Jean, St-Antoine.
2^{me} » Schorro, Aloys, Liebistorf.

JUSTICES DE PAIX — FRIEDENSGERICHTE

ARRONDISSEMENT DE LA SARINE: 40 320 HABITANTS

1^{er} cercle. 4237 habit. Chef-lieu: FARVAGNY

(Communes de Corpataux, Ecuwillens, Estavayer-le-Gibloux, Farvagny-le-Grand, Farvagny-le-Petit, Grenilles, Illens, Magnedens, Posat, Posieux Rossens, Rueyres-St-Laurent, Villarlod, Villarsel-le-Gibloux, Vuisternens-en-Ogoz.)

Juge de paix: Chavaillaz, Eugène, Ecuwillens.
1^{er} assesseur: Jolion, Marcel, Farvagny.
2^{me} » Galley, Ernest, Ecuwillens.
Suppléants: Michel, Louis, Villarlod.
 Clerc, François, Corpataux.
Greffier: Villet, Arthur, Vuisternens-en-Ogoz.
Huissier: Chappuis, Joseph, Estavayer-le-Gibloux.

Audience du juge de paix: 1^{er} et 3^{me} mercredis du mois;
 Séance de la justice de paix: 1^{er} mercredi du mois.

2^{me} cercle. 5072 habitants. Chef-lieu: PREZ

(Communes d'Autigny, Avry-sur-Matran, Chénens, Corjolens, Corserey, Cottens, Lentigny, Lovens, Neyruz, Nierlet, Noréaz, Onnens, Ponthaux, Prez.)

Juge de paix: Gumy, Ernest, Avry-sur-Matran.
1^{er} assesseur: Dafflon, Joseph, Neyruz.
2^{me} » Corminbœuf, Louis, Prez.
Suppléants: Mauroux, Alfred, Autigny.
 Delley, Antoine, Lovens.
Greffier: Chatagny, Marcel, Corserey.
Huissier: Cuennet, Edouard, Cottens.

Audience du juge de paix: 2^{me} et 4^{me} mardis de chaque mois.
 Séance de la justice de paix:

3^{me} cercle. 4702 habit. Chef-lieu: BELFAUX

(Communes d'Autafond, Belfaux, Chésopelloz, La Corbaz, Cormagens, Corminbœuf, Cutterwil, Formangueires, Givisiez, Granges-Paccot, Grolley, Lossy, Matran, Villars-sur-Glâne.)

Juge de paix: Barras, Joseph, Lossy.
1^{er} assesseur: Chatton, Etienne, La Corbaz.
2^{me} » Roubaty, Aimé, Villars-s.-Glâne.
Suppléants: Page, Emile, Grolley.
 Guex, François, Matran.
Greffier: Gremaud, Joseph, Belfaux.
Huissier: Bächler, Joseph, Belfaux.

Audience du juge de paix: 2^{me} et 4^{me} lundis du mois.
 Séance de la justice de paix:

4^{me} cercle. 21 557 habitants. Chef-lieu : FRIBOURG

(Commune de Fribourg)

Juge de paix : Devevey, Bernard, Fribourg
1^{er} assesseur : Richard, Emile, Fribourg.
2^{me} » : Fragnière, Joseph, Fribourg.
1^{er} suppléant : Dousse, Ernest Fribourg.
2^{me} » : Lipp, Louis, Fribourg.
Greffier : Blanc, Paul, Fribourg.
Huissier : Poffet, Célestin, Fribourg.

Audience du juge de paix : tous les lundis avant midi.

Séances de la justice de paix :

- a) affaires civiles : chaque vendredi avant midi ;
 b) affaires pupillaires : chaque lundi après midi.

5^{me} cercle. 4752 habit. Chef-lieu : LE MOURET

(Communes d'Arconciel, Bonnefontaine, Chésalles, Ependes, Essert, Ferpicloz, Marly-le-Grand, Marly-le-Petit, Montécu, Montévraz, Oberried, Pierrafortscha, Praroman, Sales, Senèdes, Treyvaux, Villarsel-sur-Marly, Zénauva.)

Juge de paix : Boccard, Roger, Pierrafortscha.
1^{er} assesseur : Brulhart, Laurent, Bonnefontaine.
2^{me} » : Quartenoud, Pierre, Treyvaux.
Suppléants : Dousse, Henri, Chésalles.
 Kuenlin, Romain, Marly-le-Grand.
Greffier : Schorderet, Pierre, Montévraz.
Huissier : Bongard, Paul, Praroman.

Audience du juge de paix :

Séance de la justice de paix : 1^{er} et 3^{me} mardis du mois.

ARRONDISSEMENT DE LA SINGINE : 22 801 HABITANTS

KREIS SENSE : 22 801 EINWOHNER

**1^{er} cercle. 6111 habit. Chef-lieu : DIRLARET
RECHTHALTEN**

(Communes de Brunisried, Chevilles, Dirlaret, Neuhaus, Oberschrot, Planfayon, Plasselb, St-Sylvestre, Tinterin, Zumholz.)

Juge de paix : Offner, Pierre, Planfayon.
1^{er} assesseur : Riedo, Louis, Planfayon.
2^{me} » : Kolly, Joseph, Tinterin.
Suppléants : Piller, Jost, Oberschrot.
 Neuhaus, César, Plasselb.

Greffier : Tinguely, Joseph, Dirlaret.
Huissier : Zbinden, Léo, Pianfayon.

Audience du juge de paix: 4^{me} lundi du mois.
 Séance de la justice de paix: 4. *Montag des Monats.*

2^{me} cercle. 6442 habit. *Chef-lieu* : TAVEL — TAFERS

(Communes de Alterswil, Heitenried, St-Antoine, St-Ours, Tavel.)

Juge de paix : Blanchard, Joseph, Tavel.
 1^{er} *assesseur* : Jenny, Jacques, St-Antoine.
 2^{me} » Schafer, Joseph, Heitenried.
Suppléants : Riedo, Joseph, St-Ours.

Haymoz, Victor, Alterswil.
Greffier : Aebischer, Joseph, Tavel.
Huissiers : Blanchard, Nicolas, Tavel.

Audience du juge de paix: 2^{me} jeudi du mois.
 Séance de la justice de paix: 2. *Donnerstag des Monats.*

3^{me} cercle. 10 248 habit. *Chef-lieu* : SCHMITTEN

(Communes de Böisingen, Guin, Schmitten, Ueberstorf, Wünnewil.)

Juge de paix : Roggo, Pius, Schmitten.
 1^{er} *assesseur* : Roggo, Jean, Bundtels.
 2^{me} » Schmutz, Edouard, Böisingen.
Suppléants : Schneuwly, Peter, Wünnewil.

Roux, Joseph, Ueberstorf.
Greffier : Zurkinden, Arnold, Guin.
Huissier : Jungo, Pierre, Lanthen.

Audience du juge de paix: 1^{er} et 3^{me} mercredis du mois.
 Séance de la justice de paix: 1. und 3. *Mittwoch des Monats.*

ARRONDISSEMENT DE LA GRUYÈRE : 25 530 HABITANTS

1^{er} cercle. 4338 habit. *Chef-lieu* : GRUYÈRES

(Communes de Broc, Enney, Estavannens, Gruyères, Le Pâquier.)

Juge de paix : Morand, Louis, Le Pâquier.
 1^{er} *assesseur* : Geinoz, Clément, Gruyères.
 2^{me} » Murith, Auguste, Gruyères.
Suppléants : Jaquet, Charles, Estavannens.

Corboz, Paul, Broc.
Greffier : Mossu, Louis, Broc.
Huissier : Doutaz, Tobie, Gruyères.

Audience du juge de paix: 1^{er} vendredi du mois.
 Séance de la justice de paix:

2^{me} cercle. 2976 habit. Chef-lieu: CHARMEY

(Communes de Bellegarde, Cerniat, Charmey, Châtel-sur-Montsalvens Crésuz.)

Juge de paix: Ruffieux, Alphonse, Crésuz.
1^{er} assesseur: Rime, Gustave, Charmey.
2^{me} » Charrière, Auguste, Cerniat.
Suppléants: Cottier, Edmond, La Villette.
 Bugnard, Nicolas, Charmey.
Greffier: Chappalley, Aug., Charmey.
Huissier: La gendarmerie du siège.

Audience du juge de paix: 2^{me} et 4^{me} lundis du mois.
 Séance de la justice de paix:

3^{me} cercle. 6691 habit. Chef-lieu: BULLE

(Communes de Bulle, La Tour-de-Trême, Morlon, Riaz.)

Juge de paix: Barras, Ernest, Bulle.
1^{er} assesseur: Grandjean, Alex., Morlon.
2^{me} » Dupasquier, Louis, La Tour-de-Trême.
Suppléants: Repond, Jules, Bulle.
 Gremaud, Raymond, Riaz.
Greffier: Pasquier, Louis, Bulle.
Huissiers: Barras, Lucien, Bulle.

Audience du juge de paix:
 Séance de la justice de paix: 1^{er} et 3^{me} mardis du mois.

4^{me} cercle. 3410 habit. Chef-lieu: VUIPPENS

(Communes d'Avry-devant-Pont, Echarlens, Gumefens, Marsens, Pont-en-Ogoz, Sorens, Villars-d'Avry, Vuippens.)

Juge de paix: Villosz, Pierre, Gumefens.
1^{er} assesseur: Bovigny, Théodore, Avry-devant-Pont.
2^{me} » Dafflon, Emile, Marsens.
Suppléants: Badoud, Paul, Vuippens.
 Gremaud, François, Echarlens.
Greffier: Jaquet, Vincent, Vuippens.
Huissier: Villosz, Séraphin, Sorens.

Audience du juge de paix:
 Séance de la justice de paix: 2^{me} et 4^{me} mercredis de chaque mois
 (de juin à octobre: 2^{me} mercredi).

5^{me} cercle. 2664 habit. Chef-lieu: LA ROCHE

(Communes de Botterens, Corbières, Hauteville, La Roche, Pont-la-Ville, Villarbeney, Villarvolard.)

Juge de paix: Rigolet, Simon, Pont-la-Ville.
1^{er} assesseur: Repond, César, Villarvolard.
2^{me} » Rigolet, Joseph, La Roche.

Suppléants Gillard, Adolphe, Botterens.
Blanc, Emile, Corbières.
Greffier : Brodard, Joseph, La Roche.
Huissier : La gendarmerie du siège.

Audience du juge de paix: 2^{me} et 4^{me} mardis du mois.
Séance de la justice de paix:

6^{me} cercle. 3158 habit. Chef-lieu: VAULRUZ

(Communes de Maules, Romanens, Rueyres-Treyfayes, Sâles, Vaulruz, Vuadens.)

Juge de paix : Seydoux, Louis, Vaulruz.
1^{er} assesseur : Pittet, Alphonse, Romanens.
2^{me} » Monney, Alphonse, Rueyres-Treyfayes.
Suppléants : Seydoux, Xavier, Vaulruz.
Rouiller, Maurice, Vaulruz.
Greffier : Gremaud, Arsène, Vuadens.
Huissier : La gendarmerie du siège.

Audience du juge de paix: 1^{er} et 3^{me} mercredis du mois, après-midi.
Séance de la justice de paix: 1^{er} mercredi du mois, après-midi.

7^{me} cercle. 2293 habit. Chef-lieu: ALBEUVE

(Communes d'Albeuve, Grandvillard, Lessoc, Montbovon, Neirivue Villars-sous-Mont.)

Juge de paix : Borcard, Marc, Grandvillard.
1^{er} assesseur : Beaud, Augustin, Albeuve.
2^{me} » Ecoffey, Louis, Villars-sous-Mont.
Suppléants : Castella, Joseph, Neirivue.
Grangier, Simon, Montbovon.
Greffier : Gillet, Louis, Montbovon.
Huissier : La gendarmerie du siège.

Audience du juge de paix: 1^{er} et 3^{me} mardis du mois
Séance de la justice de paix:
(de mai à octobre: premier mardi).

ARRONDISSEMENT DU LAC 15 782 HABITANTS

1^{er} cercle. 2511 habit. Chef-lieu: COURNILLENS

(Communes de Chandossel, Cormérod, Corsalettes, Cournillens, Courtepin, Courtion, Cressier, Misery, Villarepos, Wallenried.)

Juge de paix : Meuwly, Alphonse, Cressier.
1^{er} assesseur : Rohrbasser, Firmin, Corsalettes.
2^{me} » Michaud, Adolphe, Villarepos.
Suppléants : Michel, Marcel, Courtepin.
Berset, Fidèle, Misery.
Greffier : Berset, Alexis, Cormérod.
Huissier : Minguely, Jules, Cournillens.

Audience du juge de paix: 1^{er} mardi du mois.
Séance de la justice de paix:

2^{me} cercle. 5164 habit. Chef-lieu: MORAT (MURTEN)

(Communes de Altavilla, Burg, Courgevaux, Courlevon, Coussiberlé, Galmiz, Greng, Jentes, Lourtens, Meyriez, Montilier, Morat, Salvagny.)

Juge de paix: Herren, Fritz, Lourtens.
1^{er} assesseur: Hänni, Kurt, Morat.
2^{me} » Liniger, Louis, Courlevon.
Suppléants: Simonet, Fritz, Galmiz.
 Stoll, Walter, Salvagny.
Greffier: Fasnacht, Robert, Morat.
Huissiers: Droz, Daniel, Morat.

Audience du juge de paix: 1^{er} et 3^{me} jeudis du mois.

Séance de la justice de paix: 1. und 3. Donnerstag des Monats.

3^{me} cercle. 3271 habit. Chef-lieu: CHIÈTRES (KERZERS)

(Communes de Agrimoine, Buchillon, Champagny, Chiètres, Fræchels, Ormey, Ried.)

Juge de paix: Lehmann, Samuel, Buchillon.
1^{er} assesseur: Pfister, Jacob, Chiètres.
2^{me} » Kaltenrieder, Jacob, Chiètres.
Suppléants: Meyer, Hans, Ormey.
 Kramer, Ernest, Fræchels
Greffier: Gutknecht, Jacob, Ried.
Huissier: Schwab, Fritz, Chiètres.

Audience du juge de paix: 2^{me} et 4^{me} samedis du mois.

Séance de la justice de paix: 2. und 4. Samstag des Monats.

4^{me} cercle. 1694 habit. Chef-lieu: PRAZ

(Communes du Bas-Vuilly et du Haut-Vuilly.)

Juge de paix: Javet, Samuel, Nant.
1^{er} assesseur: Javet-Gaillet, Em., Joressant.
2^{me} » Noyer, Auguste, Nant.
Suppléants: Perrottet-Vacheron, Louis, Lugnorre.
 Chautems-Cressier, Samuel, Lugnorre.
Greffier: Guillod, Henri, fils d'Henri, Nant.
Huissier: Pantillon, Eugène, Sugiez.

Audience du juge de paix:

1^{er} et 3^{me} samedis du mois.

Séance de la justice de paix:

5^{me} cercle. 2872 habit. Chef-lieu: CORMONDES (Gurmels)

(Communes de Barberèche, Bœsingen-le-Petit, Cordast, Cormondes-le-Grand, Cormondes-le-Petit, Courtaman, Guschelmuth-le-Grand, Guschelmuth-le-Petit, Liebistorf, Monterschu, Wallenbuch.)

Juge de paix: Burgy, Edouard, Cordast.
1^{er} assesseur: Egger, Jean, Guschelmuth.
2^{me} » Rappo, Charles, Pensier.

Suppléants: Meuwly, Peter, Liebistorf.
 Kilchœr, Arnold, Cormondes-le-Petit.
Greffier: Schneuwly, Adolphe, Liebistorf.
Huissier: Kæser, Pierre, Cormondes.
 Audience du juge de paix: 2^{me} et 4^{me} lundis du mois.
 Séance de la justice de paix: 2. und 4. Montag des Monats.

ARRONDISSEMENT DE LA *GLANE*: 15 258 HABITANTS

1^{er} cercle. 4382 habit. Chef-lieu: *VILLAZ-ST-PIERRE*

(Communes de Berlens, Châtonnaye, Chavannes-sous-Orsonnens, Fuyens, Les Glânes, Lussy, Macconnens, Massonnens, Middel, Orsonnens, Torny-le-Grand, Torny-le-Petit, Villargiroud, Villarimboud, Villarsviriaux, Villaz-St-Pierre.)

Juge de paix: Sallin, Pierre, Villaz-St-Pierre.
1^{er} assesseur: Gillon, Henri, Châtonnaye.
 2^{me} » Berset, Antoine, Villargiroud.
Suppléants: Jaquet, Julien, aux Glânes.
 Uldry, Paul, Berlens.
Greffier: Ménétrety, Jos., Massonnens.
Huissier: Maillard, Louis, Villaz-St.-Pierre.
 Audience du juge de paix: 1^{er} et 3^{me} mercredis du mois
 Séance de la justice de paix: (de mai à novembre: 1^{er} mercredi).

2^{me} cercle. 7156 habit. Chef-lieu: *ROMONT*

(Communes de Billens, Châtelard, Chavannes-les-Forts, Estévenens, Grangettes, Hennens, La Joux, La Magne, La Neirigue, Lieffrens, Mézières, Romont, Siviriez, Sommentier, Villaraboud, Villaranon, Villariaz, Vuisternens-devant-Romont.)

Juge de paix: Chatton, Auguste, Romont.
1^{er} assesseur: Menoud, Joseph, Vuisternens.
 2^{me} » Dupraz, François, Romont.
Suppléants: Castella, Joseph, Sommentier.
 Mauron, François, Villaraboud.
Greffier: Ayer, Théodore, Romont.
Huissier: Jaeger, Adrien, Romont.
 Audience du juge de paix: 1^{er} et 3^{me} vendredis du mois, à 14 heures.
 Séance de la justice de paix: 2^{me} et 4^{me} mercredis du mois, à 14 heures.

3^{me} cercle. 3720 habit. Chef-lieu: *RUE*

(Communes de Auboranges, Bionnens, Blessens, Chapelle, Ecublens, Eschiens, Esmonts, Gillarens, Les Ecasseys, Le Saulgy, Montet, Morlens, Mossel, Prez, Promasens, Rue, Ursy, Vauderens, Villangeaux, Vuarmarens.)

Juge de paix: Gachet, Joseph, Vauderens.
1^{er} assesseur: Surchat, Léonard, Blessens.
 2^{me} » Deschenaux, François, Ecublens.

Suppléants : Conus, Léonard, Rue.
Dorthe, Emile, Gillarens.
Greffier : Conus, Louis, Rue.
Huissier : Prélaz, Joseph, Rue.

Audience du juge de paix: 2^{me} et 4^{me} jeudis du mois
Séance de la justice de paix: (de juin à octobre: 4^{me} jeudi).

ARRONDISSEMENT DE LA **BROYE**: 15 104 HABITANTS

1^{er} cercle. 5602 habit. Chef-lieu: DOMPIERRE

(Communes de Chandon, Delley, Domdidier, Dompierre, Gletterens, Léchelles, Les Friques, Mannens-Grandsivaz, Montagny-la-Ville, Montagny-les-Monts, Portalban, Russy, St-Aubin, Vellon.)

Juge de paix : Sautaux, Edouard, Montagny-les-Monts.
1^{er} assesseur : Pidoux, F., Montagny-la-Ville.
2^{me} » : Pauchard, Maurice, Léchelles.
Suppléants : Collaud, Louis, St-Aubin.
Collomb, Edmond, Delley.
Greffier : Musy, Max, Dompierre.
Huissiers : Chaupond, Louis, Montagny-les-Monts.
Perriard, Max, Vallon.

Audience du juge de paix: 1^{er} et 3^{me} mardis du mois.
Séance de la justice de paix:

2^{me} cercle. 4550 habit. Chef-lieu: ESTAVAYER

(Communes de Autavaux, Bollion, Bussy, Châbles, Châtillon, Cheyres, Estavayer, Font, Forel, Lully, Montbrelloz, Morens, Rueyres-les-Prés, Sévaz.)

Juge de paix : Jemmely, Henri, Estavayer.
1^{er} assesseur : Oulevey, Marc, Châbles.
2^{me} » : Cantin, François, Rueyres-les-Prés.
Suppléants : Losey, Fernand, Sévaz.
Pillonel, Roger, Cheyres.
Greffier : Bise, Fernand, Estavayer
Huissier : Majeux, M., Estavayer-le-Lac.

Audience du juge de paix: 1^{er} et 3^{me} lundis du mois.
Séance de la justice de paix:

3^{me} cercle. 3722 habit. Chef-lieu: CUGY

(Communes de Aumont, Cugy, Fétigny, Franex, Frasses, Granges-de-Vesin, La Vounaise, Ménières, Montborget, Montet, Murist, Nuvilly, Seiry, Vesin.)

Juge de paix : Chuard, Gustave, Nuvilly.
1^{er} assesseur : Bourqui, Charles, Murist.
2^{me} » : Catillaz, Charles, Cugy.
Suppléants : Moret, Max, Ménières.
Bersier, Florentin, Cugy.

Greffier : Ansermet, Marcel, Vesin.
Huissier : Bise, Paul, Montborget.

Audience du juge de paix: 2^{me} et 4^{me} lundis du mois.
 Séance de la justice de paix:

4^{me} cercle. 1230 habit. Chef-lieu : SURPIERRE

(Communes de Chapelle, Cheiry, Praratoud, Prévondavaux, Surpierre, Villeneuve, Vuissens.)

Juge de paix : Baillif, Aloys, Villeneuve.
1^{er} assesseur : Noël, Joseph, Vuissens.
2^{me} » : Torche, François, Cheiry.
Suppléants : Andrey, Charles, Prévondavaux.
 Nicolet, Edmond, Surpierre.

Greffier : Thierrin, Ernest, Praratoud.
Huissier : Catillaz, André, Villeneuve.

Audience du juge de paix: 2^{me} et 4^{me} samedis du mois.
 Séance de la justice de paix:

ARRONDISSEMENT DE LA VEVEYSE: 8435 HABITANTS

1^{er} cercle. 3444 habit. Chef-lieu : SEMSALES

(Communes de Besencens, Bouloz, Fiaugères, Grattavache, La Rougève, Le Crêt, Pont, Porsel, Progens, Semsales, St-Martin.)

Juge de paix : Grivet, Albert, Semsales.
1^{er} assesseur : Suard, Amédée, Progens.
2^{me} » : Dévaud, Joseph, Porsel.
Suppléants : Esseiva, Pierre, Grattavache.
 Richoz, Louis, Semsales.

Greffier : Esseiva, Denis, Le Crêt.
Huissier : Vuichard, Paul, Semsales.

Audience du juge de paix: 1^{er} et 3^{me} vendredis de chaque mois
 Séance de la justice de paix: (de mai à décembre: premier vendredi).

2^{me} cercle. 4991 habit. Chef-lieu : CHATEL-ST-DENIS

(Communes d'Attalens, Bossonnens, Châtel-St-Denis, Granges, Remaufens.)

Juge de paix : Genoud, Pierre, Châtel-St-Denis.
1^{er} assesseur : Cottet, Charles, Bossonnens.
2^{me} » : Cardinaux, Louis, Châtel-St-Denis.
Suppléants : Déglise, Léon, Remaufens.
 Monnard, Robert, Attalens.

Greffier : Villard, Léon, Châtel-St-Denis.
Huissier : Millasson, Oscar, Châtel-St-Denis.
 Millasson, Joseph, Châtel-St-Denis.

Audience du juge de paix: 2^{me} et 4^{me} samedis du mois, à 14 heures.
 Séance de la justice de paix: 2^{me} et 4^{me} samedis, avant midi.

PROFESSIONS PATENTÉES
PATENTIERTE BERUFSARTEN

BARREAU — ANWALTSSTAND

A. Avocats en exercice — Praktizierende Anwälte

	Date de la patente Patentierung
Gottrau, Georges, Fribourg	1889
Deschenaux, Eugène, Fribourg	1900
Bourgknecht, Louis, Fribourg	1901
Auderset, Albert, Fribourg	1903
Wohlhauser, Franz, Fribourg	1904
Bartsch, Wilhelm, Fribourg	1904
Friolet, Max, Morat	1906
Dunand, Louis, Bulle	1912
Villars, Albert, Fribourg	1917
Savoy, Louis, Romont	1918
Richter, Max, Fribourg	1922
Dupraz, Louis, Fribourg	1923
Peter, Ernest, Fribourg	1924
Gottrau, François, Fribourg	1924
Depuoz, Joseph, Fribourg	1925
Lorson, Ernest, Fribourg	1926
Bourgknecht, Jean, Fribourg	1928
Droux, Henri, Fribourg	1929
Ackermann, Joseph, Bulle	1930
Willenegger, Fritz, Morat	1930
Michel, Alfred, Fribourg	1931
Meyer, Henri, Fribourg	1931
Reyff, Jean, Fribourg	1936
Noël, Henri, Bulle	1936
Gottrau, Bernard, Fribourg	1937
Nordmann, Pierre, Fribourg	1937
Wuilleret, René, Fribourg	1937
Glasson, Pierre, Bulle	1938
Poffet, Stéphane, Fribourg	1938
Buman, Ernest, Fribourg	1938

Sont autorisés à pratiquer dans le canton :

Häberli, Otto-Alexandre, Bienne	1927
Ott, Arthur, Spiez.	1930
Hügli, Werner, Berne	1931

	Date de la patente Patentierung
Oesch, Werner, Berne	1932
Nahrath, Charles, Neuveville	1935
Freiburgerhaus, Emile, Laupen	1936
Nägeli, Wilhelm, Berne	1936
Gutknecht, Hermann, Wabern	1937
Kohli, Werner, Schwarzenbourg	1937
Lifschitz, Isidor, Berne	1937

**B. Licenciés en droit en stage
Rechtslizenziaten im Praktikum**

Grand, Louis (étude Lorson).
 Vanderweid, Philippe, (étude François Gottrau).
 Uldry, Pierre, (étude Bartsch).
 Frossard, Joseph, (étude Ackermann, Bulle).
 Huwiler, Michel, (étude Bourgnicht).
 Vonlanthen, Albert, (étude Deschenaux).
 Ducry, Georges (étude Lorson).
 Sallin, Aloys (étude Villars).
 Donati, Henri (étude Villars).
 Morard, Louis (étude Ackermann).

**C. Avocats revêtant des fonctions incompatibles
ou n'exerçant pas
Nichtpraktizierende Anwälte**

	Date de la patente Patentierung
Weck, Frédéric, Fribourg	1876
Berset, Maurice, Fribourg	1894
Buman, Henri, Fribourg	1897
Delatena, Joseph, Bulle	1897
Weck, Robert, Fribourg	1899
Gross, Emile, Fribourg	1900
Vacheron, Max, Fribourg	1903
Musy, Jean, Middel	1906
Gaudard, Emile, Fribourg	1907
Perrier, Ernest, La Pierre-qui-vire (France)	1908
Schuh, Rodolphe, Fribourg	1909
Ems, Emile, Fribourg	1910
Aeby, Pierre, Fribourg	1911
Chassot, Aloys, Paris	1912
Broye, Eugène, Berne	1913
Bovet, Jules, Fribourg	1916
Duriaux, Oscar, Genève	1917
Piller, Joseph, Fribourg	1918
Python, Louis, Lausanne	1920

	Date de la patente Patentierung
Devevey, Bernard, Fribourg	1921
Ruffieux, Léon, Fribourg	1922
Maillardoz, Henri, Rome	1924
Zwimpfer, Dagobert, Fribourg	1925
Python, José, Fillistorf	1930
Nicolet, Georges, Tavel	1931
Barras, Pierre, Châtel-St-Denis	1934
Marmier, Jean, Fribourg	1934
Deschenaux, Henri, Lausanne	1935
Weck, Nicolas, Morat	1937

NOTARIAT

A. Cantonnements des Notaires. — Notariatskreise.

DISTRICT DE LA SARINE — SAANEBEZIRK

Emery, Jules, Fribourg	1901
Spycher, Franz, Fribourg	1907
Blanc, Paul, Fribourg	1918
Grandjean, Anselme, Fribourg	1924
Auderset, Albert, Fribourg	1925
Gottrau, Othmar, Fribourg	1927
Hartmann, Henri, Fribourg	1928

DISTRICT DE LA SINGINE — SENSEBEZIRK

Wohlhauser, Franz, Fribourg	1911
Zollet, Joseph, Schmitten	1928
Dupraz, Louis, Fribourg	1933
Aebischer, Joseph, Tavel	1936
Périsset, Henri, Fribourg.	1937

DISTRICT DE LA GRUYÈRE — GREYERZBEZIRK

Pasquier, Louis, Bulle	1925
Dousse, Robert, Bulle	1927
Yerly, André, Bulle	1929
Blanc, Louis, Bulle	1933
.....	

DISTRICT DU LAC — SEEBEZIRK

Friolet, Max, Morat	1907
Derron, Henri, Morat	1911
Willenegger, Fritz, Morat	1937
Stritt, Maurice,	1928
.....	

DISTRICT DE LA GLANE — GLANEBEZIRK

	Date de la patente Patentierung
Savoy, Louis, Romont	1920
Dupraz, François, Romont	1923
Descloux, Joseph, Romont	1928
Ayer, Théodore, Romont	1933
Bosson, Robert, Romont	1937

DISTRICT DE LA BROYE — BROYEBEZIRK

Corminbœuf, Eloi, Domdidier	1913
Reichlen, Marcel, Estavayer	1925
Holz, Ernest, Estavayer	1928
Torche, Paul, Estavayer	1937

DISTRICT DE LA VEVEYSE — VIVISBACHBEZIRK

Kælin, Joseph, Châtel-St-Denis	1913
Currat, Gilbert, Châtel-St-Denis	1937
Currat, André, Châtel-St-Denis.	1937

B. Chambre des Notaires. — Notarenkammer.

<i>Président:</i>	Spycher, Franz
<i>Vice-président:</i>	Kælin, Joseph
<i>Secrétaire:</i>	Blanc, Louis
<i>Caissier:</i>	Blanc, Paul
<i>Membres:</i>
	Wolhauser, Franz
	Savoy, Louis
	Corminbœuf, Eloi
	Gottrau, Othmar

C) Notaires revêtant des fonctions incompatibles
ou n'exerçant pas.

Nichtpraktizierende Notare.

	Date de la patente Patentierung
Droux, Paul, à Fribourg	1892
Meyer, Louis, à Fribourg	1899
Chatton, Romain, à Fribourg	1903
Ems, Emile, à Fribourg	1916
Tâche Jules, à Remaufens	1916
Meuwly, Augustin, à Tavel	1920
Gaudard, Emile, à Fribourg	1924
Quartenoud, Maxime, à Fribourg	1924
Meyer, Jean, à Berne	1932
Perrin, Adrien, à Fribourg	1933

AGENT D'AFFAIRES — GESCHÄFTSAGENTEN

Reichlen, François, Fribourg.

COMMISSAIRES-GÉOMÈTRES — GEOMETER

Andrey, Jos., Fribourg — Weck, Paul, Fribourg — Bise, Arthur, La Tour-de-Peilz (Vaud) — Gendre, Louis, Fribourg — Chassot, Charles, Fribourg — Villard, Sévère, Fribourg — Pochon, Emile, La Tour-de-Trême — Joye, Joseph, Fribourg — Fasel, Conrad, Guin — Tercier, Auguste, Fribourg — Curty, Edouard, Montagny-les-Monts — Crausaz, Pascal, Domdidier — Genoud, Louis, Châtel-St-Denis — Grivel, Joseph, Fribourg — Pillonel, Gustave, Châbles — Corminbœuf, Julien, Romont — Ansermot, Jean, Gruyères — Müller, Franz, Schmitten — Weck, Ignace, Fribourg — Pasquier, Louis, Bulle — Pfanner, Henri, Berne. — Kuriger, Auguste, Morat.

MÉDECINS ET CHIRURGIENS — ÄRZTE

Sarine: Clément, Gustave — Oberson Denis — Comte, Louis — Tréyer, Adolphe — Buman, Edouard, Fribourg — Pittet, Léon, Givisiez — Favre, Charles — Perrier, Henri — Bonifazi, Alexandre, Fribourg — Schouwey, Jules, Le Mouret — Weissenbach, James — Müller, Bernard — Meyer, Pius — Plancherel, Charles, — Brunshwig, Sylvain — Gruner, Aimé — Ryncki, Paul — Morard, Casimir — Fietta, Pierre — Niquille, Charles — Muller, Aloys — Collaud, Arthur — Déglise, Charles — Glasson, Henri — Bise, Emmanuel — Mændly, Camille — Jordan, Auguste — Michel, Walter-Pierre, — Garnier, Paul — Fragnière, Gustave — Spycher, Charles — Schifferli, Emile — Ribordy, Jean, — Rollier, Jean — Thurler, Jean, Fribourg.

Singine: Borsinger, Gaspard, Tavel — Gruber, Aloïs, Planfayon — Steiert, Antoine, Guin — Wälchli, Paul, Laupen.

Gruyère: Goumaz, Pierre — Allemann, Ernest, Bulle — Herzog, Louis, Broc — Voïta, Pierre — Jordan, Auguste — Lauber, Paul, Marsens — Perroulaz, Louis — Pasquier, Joseph — Pasquier, Romain — Junod, Fernand — Delabays, Benoît-François — Blanc, Charles, Bulle — Zelger, Rodolphe, Vevey.

Lac: Schmalz, Hans, Chiètres — Peillon, Georges-Louis — Amberg, Emmanuel — Marchand, Charles, Morat — Urwyler, Charles, Anet — Semadeni Erhardt, Chiètres.

Glâne: Fasel, Léon — Boitzi, Alphonse — Fraschina, Alfred, Romont — Charrière, Paul, Rue — Girardin, André, Romont.

Broye: Devevey, Henri — Liardet, Vincent — Guisan, Charles, Avenches (Vaud).

Veveyse: Chaperon, Louis — Nicod, Paul, Châtel-St-Denis.

DENTISTES — ZAHNÄRZTE

Sarine: Bullet, Max — Lippacher, Hippolyte — Andrey, Joseph — Nouveau, Georges — Martin Robert — Ryssel, Charles — Favez, Georges — Grobety, Lucien — Müller, Joseph — Descombes, Emmanuel — Fasel, Pius — Furrer, Willy — Chiesa, Mereo — Terraz, Paul — Epper, Maria-Martina — Maillard, Arthur — Schmid, Elisabeth, Fribourg.

Singine: Berger, Otto — Jeanmonod, Pierre, Flamatt.

Gruyère: Dousse, Henri — Demierre, Charles — Peyraud, Raymond — Berset, Jules — Dousse, Georges — Dousse, Jeanne-Marie, Bulle — Capt, Maurice, Lausanne, à Gruyères.

Lac: Barbezat, Frank — Vauthey, Marius — Mathys, Hermann-Ernest, Morat — Pintschuk, Michel, Chiètres.

Glâne: Clément, Alfred — Leuba, Georges, Romont.

Broye: Charbonnier, William, Lausanne.

Veveyse: Boichat, Charles-Henri, Châtel-St-Denis.

PHARMACIENS — APOTHEKER

Sarine: Cuony, Jean-Auguste — Bourgnknecht, Arnold — Gottrau, Charles — Esseiva, Edith — Pharmacie Lapp, (gérant: Lehmann, Martin) — Wuilleret, Romain — a Marca, Auguste — Gottrau, Gabriel — Gross, Paul — Berset, Pierre — Auderset, Minna, Fribourg.

Singine: Tarchini-Zufferey, Blanche.

Gruyère: Cardinaux, Louis — Strebel, Albert — Rime, Robert — Remy, Charles, Bulle — Marmillod, Hilaire, Broc — Gaillard, René, Bulle.

Lac: Roggen, Hugo, Morat — Oberholzer, Erika, Morat. — Friolet-Kurt, Théodore, Chiètres.

Glâne: Robadey, Léon — Frey, Otto — Gottofrey, Henri, Romont.

Broye: Bullet, Georges, Estavayer.

Veveyse: Berthoud, Marcel — Oberson, Paul, Châtel-St-Denis.

DROGUISTES — DROGISTEN

Egger, Auguste — Christinaz, Henri, Fribourg. — Dubas, Paul, Bulle — Colliard, Paul, Châtel-St-Denis — Aebi, Oscar, Morat — Ray, Marcel, Romont — Haller, Albert, Morat — Gaillard, Paul, Sugiez. — Einsele, Rodolphe, Chiètres.

VÉTÉRINAIRES — TIERÄRZTE

Sarine: Mændly, Raymond, Fribourg — Eichenberger, Armin, Givisiez — Wicky, Antoine, Le Mouret — Mauroux, François, Farvagny — Oberson, Pierre, Fribourg.

Singine: Kiener, Walter, Planfayon — Weber, Aloys, Schmitten — Jendly, Auguste, Guin — Bertschy, Nicolas, Guin — Flury, Walter, Tavel.

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindeschreiber
Granges-Paccot	354	Barbey, Firmin	Jaquet, Fernand
Grenilles	131	Roulin, Pierre	Rey, Louis
Grolley	414	Cuennet, Félix	Volery, Victor.
Lentigny	448	Morel, Adrien	Chappuis, Adolphe
Lossy-	169		
Formangueires	64	Barras, Joseph	Bavaud, Jonas
Lovens	195	Yerly, Paul	Rossier, Paul
Magnedens	107	Chappuis, Etienne	Esseiva, Albert
Marly-le-Grand	591	Kuenlin, Romain	Jacob, Henri
Marly-le-Petit	153	Brugger, Pierre	Bucher, Joseph
Matran	315	Corpataux, Franç.	Brodard, Aloys
Montécu	96	Bæriswyl, Honoré	Vial, Placide
Montévraz	254	Schorderet, Pierre	Jrunisholz, Rob.
Neyruz	584	Dafflon, Joseph	Chardonness, J.
Nierlet	138	Buchs, Ernest	Chenaux, Paul
Noréaz	565	Corminbœuf, Luc	Gobet, Léon
Oberried	234	Marthe, Félix	Gremaud, Joseph
Onnens	245	Delley, Séraphin	Barras, Jean
Pierrafortscha	260	Boccard, Roger	Gumy, Hippolyte
Ponthaux	243	Jacquaz, Léon	Chassot, René
Posat	87	Reynaud, Louis	Reynaud, Olivier
Posieux	528	Pasquier, Eugène	Chassot, Eugène
Praroman	417	Kolly, Germain	Clément, Fernand
Prez	570	Corminbœuf, Louis	Robatel, Joseph
Rossens-Illens	381	Favre, Alfred	Ducrest, Fernand
Rueyres-St-			
Laurent	230	Page, Henri	Maillard, Sylvain
Sâles	175	Mauron, Xavier	Clément, François
Senèdes	78	Perler, Casimir	Bays, Pierre
Treyvaux	950	Yerly, Fabien	Guillet, François
Villarlod	218	Barras, Joseph	Perritaz, Emile
Villarsel-le-			
Gibloux	180	Romanens, Jules	Michel, Albert
Villarsel-s.-Marly	83	Gendre, Henri	Gendre, Pierre
Villars-s.-Glâne	1234	Roubaty, Aimé	Thierrin, Florian
Vuistern.-en-Og.	558	Grossrieder, Albert	Villet, Arthur
Zénauva	91	Schorderet, Jean	Esseiva, Louis

DISTRICT DE LA SINGINE — SENSEBEZIRK (22 801)

Alterswil	1560	Haimoz, Victor	Stritt, Rodolphe
Bösingen	1876	Fasel, Edouard	Schmutz, Edouard
Brünisried	438	Piller, Alfons	Rüffieux, Albert
Düdingen	3259	Zurkinden, Aug.	Jenny, Josef
Giffers	690	Hayoz, Joseph	Neuhaus, Joseph
Heitenried	758	Bæriswyl, Joseph	Schneuwly, Felix
Oberschrot	707	Piller, Jost	Pürro, Ludwig
Plaffeien	1367	Riedo, Louis	Thalmann, Peter

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindeschreiber
Plasselb-Neuh.	518	Neuhaus, César	Klaus, Philipp
Rechthalten	1080	Tornare J.-J.	Zbinden, Felix
Schmitten	1461	Reidy, Johann	Lehmann, Joh.
St. Antoni	1615	Sturny, Jean	Jenny, Jakob
St. Sylvester	660	Buntschu, Kanisius	Jelk, Peter
St. Ursen	1073	Riedo, Jos.	Jungo, Josef
Tafers	1436	Blanchard, Josef	Wæber, Albin
Tentlingen	376	Zbinden, Bern.	Kolly, Josef
Ueberstorf	1688	Spicher, Franz	Boschung, Moritz
Wünnewil	1964	Spicher, Josef	Boschung, J.-Jos.
Zumholz	275	Ackermann, Joh.	Zbinden, Alfons

DISTRICT DE LA GRUYÈRE — GREYERZBEZIRK (25530)

Albeuve	622	Beaud, Augustin	Beaud, Louis
Avry-dev.-Pont	376	Bossens, Octave	Emaulaz, Alph.
Bellegarde	751	Buchs, Edouard	Aebischer, Steph.
Botterens	204	Mossu, Antoine	Pasquier, Louis
Broc	1784	Sudan, Alfred	Sudan, Noël
Bulle	4110	Glasson, James	Sansonens, Jos.
Cerniat	696	Charrière, Alfred	Robadey, Auguste
Charmey	1240	Rime, Oscar	Overney, Pierre
Châtel-s.-Mnts.	155	Barras, Charles	Savary, Emile
Corbières	247	Bovet, Oscar	Marchon, Francis
Crésuz	134	Wicky, Paul	Ruffieux, Louis
Echarlens	421	Gremaud, Paul	Descloux, Emile
Enney	324	Morand, Jean	Grandjean, Albert
Estavannens	329	Caille, Jean	Jaquet, Charles
Grandvillard	484	Raboud, Henri	Andrey, Maxime
Gruyères	1465	Murith, Auguste	Murith, Louis
Gumefens	385	Fragnière, Amédée	Morard, Martin
Hauteville	491	Andrey, Lucien	Passaplan, Eloi
Lessoc	284	Fragnière, Célestin	Fragnière, Maur.
Marsens	899	Dafflon, Emile	Vauthey, Libère
Maules	227	Michel, Joseph	Pasquier, Vincent
Montbovon	537	Pernet, Emile	Thorimbert, Jos.
Morlon	359	Grandjean, Robert	Barbey, Joseph
Neirivue	237	Castella, François	Lanthmann, P.
Le Pâquier	436	Pasquier, Paul	Morand, Alphonse
Pont-en-Ogoz	214	Bertschy, Léon	Oberson, Paul
Pont-la-Ville	329	Gaillard, Hyacinthe	Yerly, Symphor.
Riaz	702	Magnin, Eugène	Vauthey, Gustave
La Roche	1079	Brodard, François	Scherly, Alex.
Romanens	248	Frossard, Louis	Descloux, Jean
Rueyres- Treyfayes	184	Ecoffey, Robert	Ducrest, Joseph
Sâles	512	Seydoux, Joseph	Pasquier, Louis
Sorens	758	Ayer, Jules	Meyer, Bryce

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindeschreiber
Tour-de-Trême	1520	Sauer, Louis	Dupasquier, Mar.
Vaulruz	813	Rouiller, Maurice	Dunand, Joseph
Villarbeney	86	Mossu, Antoine	Pasquier, Louis
Villars-d'Avry	74	Fragnière, Fernand	Fragnière, Joseph
Villars-s.-Mont	129	Ecoffey, Placide	Vial, Félicien
Villarvolard	228	Schuwey, Raymond	Jaquet, Joseph
Vuadens	1174	Genoud, Célestin.	Tercier, Paul
Vuippens	283	Philipona, Philippe	Bosson, Léon

DISTRICT DU LAC — SEEBEZIRK (15 782)

Agriswil (Agrimoine)	128	Gutknecht, Fritz	Gutknecht, Hans
Altavilla (Hauteville)	114	Pfister, Samuel	Gaberell, Werner
Barberèche (Bärfischen)	636	Rappo, Charles	Blanc, Willy
Böessingen-Petit Buchillon	239	Schörro, Aloïs	Kuster, Joseph
(Büchslen)	134	Lehmann, Emile	Mæder, Fritz
Burg (Châtel)	216	Merz, Hans	Lerf, Fritz
Champagny (Gempenach)	201	Mœri, Samuel, fils	Etter, Fritz
Chandossel	135	Genilloud, Henri	Perroud, Jacques
Chiètres (Kerzers)	1647	Herrli, Hans	Schwab, Gottlieb
Cordast	374	Bürgy, Edouard	Bürgy, Philippe
Cormérod	218	Zosso, Arnold	Simonet, Aloys
Cormondes-le-Gr. (Gr. Gurmels)	529	Kilchoer, Johann	Repond, Aloïs
Cormondes-le-Pet. (Kl. Gurmels)	106	Kilchoer, Johann	Repond, Aloïs
Corsalettes	68	Singy, Ernest	Rohrbasser, Emile
Courgevaux (Gurwolf)	414	Wuillemin, Alfred	Wuillemin, Osc.
Courlevon	202	Helfer, Gottlieb	Liniger, Louis
Cournillens	328	Monney, Alexis	Audergon, Roger
Courtaman	252	Meyer, Emile	Egger, Jean
Courtepin	338	Michel, Marcel	Chassot, Henri
Courtion	251	Progin, Edouard	Ratzé, Paul
Coussiberlé	59	Helfer, Gottlieb	Liniger, Louis
Cressier	370	Muller, Ernest	Meuwly, Alph.
Fräschels	318	Hurni, Edouard	Hurni, Ernst
Galmiz	439	Bongni, Fritz	Götschi, Johann
Greng	88	Patthey, Oscar	Moccand, Auguste
Guschelmuth- le-Grand	135	Vonlanthen, Lin.	Egger, Pierre
Guschelmuth- le-Petit	107		

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindegreiber
Jentes (Jeuss)	247	Benninger-Flühm.	Hans, Emile
Liebistorf	323	Schorro, Aloïs	Kuster, Joseph
Lurtigen (Lourtens)	172	Herren, Fritz	Herren, Ernest
Meyriez (Merlach)	203	Patthey, Oscar	Moccand, Aug.
Misery	257	Progin, Joseph	Schuwey, Louis
Monterschu	117	Kilcher, Johann	Repond, Aloïs
Montilier	413	Fasnacht, Auguste	Ernst, Johann
Morat (Murten)	2240	Gutknecht, Samuel	D ^r W. Wegmüller
Ormev (Ulmiz)	321	Etter, Ernest	Meyer, Hans
Ried	522	Etter, Jakob	Gutknecht, Jacob
Salvagny (Salvenach)	357	Leicht, Fritz	Stoll, Walter
Villarepos	289	Michaud Adolphe	Pillonel, Léon
Vuilly-le-Bas	1344	Chervet, Louis	Guillod, Henri
Vuilly-le-Haut	620	Vacheron, Ernest	Guilland, Aug.
Wallenbuch ¹	54	Siffert, Peter	Kuster, Joseph
Wallenried	257	Stöhr, Alexandre	Etter, Alfred

DISTRICT DE LA GLANE — GLANEBEZIRK (15 258)

Auboranges	193	Bovet, Louis	Crausaz, Alfred
Berlens	152	Python, Gustave	Uldry, Paul
Billens	420	Jorand, Pierre	Rotzetter, Pierre
Bionnens	68	Vaucher, Louis	Richoz, Fernand
Blessens	163	Conus, Jules	Seydoux, Louis
Chapelle	146	Crausaz, Auguste	Monney, Henri
Le Châtelard	440	Roch, Marcel	Delabays, Louis
Châtonnaye	398	Débieux, Paul	Péclat, Raymond
Chav.-les-Forts	334	Barras, Ulysse	Descloux, Robert
Chav.-s.-Orson.	300	Defferard, Jules	Chammartin, Pie
Les Ecasseys	83	Papaux, Raymond	Droux, Alfred
Ecublens-Eschiens-			
Villageaux	309	Deschenaux, Franç.	Monney, Jean
Esmonts	199	Equy, Joseph	Levrat, Rodolphe
Estévenens	198	Uldry, Maurice	Oberson, Joseph
Fuyens	102	Fragnière, Emile	Pittet, Henri
Gillarens	228	Dorthe, Emile	Crausaz, Léon
Les Glânes	119	Jaquet, Eugène	Piller, Alfred
Grangettes	178	Pittet, Marcel	Perroud, Maurice
Hennens	162	Mugny, François	Mugny, Marcel
La Joux	437	Menoud, Eugène	Pittet, Adrien
Lieffrens ¹	115	Mauron, Ernest	Dumas, Emile
Lussy	365	Pache, Léonard	Jordan, Eugène
La Magne	64	Menoud, Louis	Dumas, Emile

¹ Administration extraordinaire. — Ausserordentliche Verwaltung.

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindeschreiber
Macconnens	78	Kern, Firmin	Kern, Joseph
Massonnens	421	Rey, Joseph	Ménétreoy, Joseph
Mézières	453	Python, Charles	Parizot Vital
Middes	342	Toffel, Pierre	Dubey, Henri
Montet	127	Demierre, Antonin	Demierre, Henri
Morlens	68	Magne, Albert	Moulet, Henri
Mossel	218	Dévaud Jules	Dévaud, Emile
La Neirigue	82	Margueron, Marius	Perroud, Joseph
Orsonnens	446	Page, Louis	Mottet, Félicien
Prez-v.-Siviriez	341	Cosandey, Florian	Dutoit, Charles
Promasens	266	Jaccoud, Joseph	Gauderon, Denis
Romont	2260	Chatton, Marius	Comte, Charles
Rue	441	Prélaz, Joseph	Prélaz, Joseph
Le Saulgy	88	Conus, Paul	Savary, Raymond
Siviriez	567	Maillard, Jean	Carrel, Alfred
Sommentier	318	Rouiller, Henri	Aubry, François
Torny-le-Grand	339	Dougoud, Louis	Bugnon, Léon
Ursy	235	Deschenaux, Joseph	Rey, Arthur
Vauderens	317	Gachet, Joseph	Richoz, Aimé
Villaraboud	320	Mauron, Ernest	Guillaume, Emile
Villaranon	116	Maillard, Jules	Giroud, Pierre
Villargiroud	243	Berset, Antoine	Berset, Georges
Villariaz	253	Vaucher, Clément	Gobet, Joseph
Villarimboud	374	Papaux, Jacques	Nicolet, François
Villarsiviriaux	219	Raboud, François	Berset, Ernest
Villaz-St-Pierre	484	Sallin, Pierre	Sallin, Paul
Vuarmarens		Dutoit, Auguste	Richoz, Eugène
dev.-Romont	439	Mœnnat, Joseph	Donzallaz, Joseph

DISTRICT DE LA BROYE — BROYEBEZIRK (15 104)

Aumont	435	Volery, Ernest	Berchier, Raym.
Autavaux	143	Marmy, Joseph	Monney, Jules
Bollion	121	Monney, Louis	Chanex, Henri
Bussy	281	Chassot, Célestin	Joye, Louis
Châbles	288	Chanez, Joseph	Bérard, Maxime
Chandon	187	Clerc, Léon	Chassot, Pierre
Chapelle	109	Jauquier, Casimir	Torche, Henri
Châtillon	136	Lambert, Etienne	Chardonness, M.
Cheiry	219	Torche, François	Rosset, Louis
Cheyres	389	Bovet, Oscar	Michel, Alfred
Cugy	633	Cattilaz, Charles	Bugnon, Camille
Delley	318	Delley, Jules	Delley, Jean
Domdidier	980	Dubey, Edouard	Despond, Ami
Dompierre	565	Ducry, Charles	Musy, Narcisse
Estavayer-Lac	2021	Butty, Henri	Bonny, Laurent
Fétigny	413	Vorlet, Paul	Sauteur, Max
Font	208	Brasey, Isidore	Chablais, Max

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindeschreiber
Forel	199	Duc, Louis	Sansonens, Ch.
Franex	119	Sansonens, Pierre
Frasses	121	Mændly, Raymond	Pillonel, René
Les-Friques	69	Bovet, Albert	Collomb, Aloys
Gletterens	265	Dubey, René	Plancherel, G.
Granges-de-Vesin	126	Volery, Numa	Chofflon, Eugène
Léchelles	314	Ducotterd, Charles	Marmy, Emile
Lully	122	Martin, François	Banderet, Hip.
Mannens- Grandsivaz	469	Joye, Pierre	Joye, Louis
Ménières	286	Corminbœuf, Paul	Marguet, Léon
Montagny-Ville	434	Pidoux, Fernand	Joye, Arthur
Montagny-Monts	802	Curty, Louis	Ducrot, Charles
Montborget	121	Bise, Fernand	Bise, Charles
Montbrelloz	164	Bourdilloud, Hubert	Ducarroz, Fern.
Montet	339	Guinand, André	Zosso, Gustave
Morens	169	Huguet, Ernest	Pillonel, Alfred
Murist	269	Duruz, Robert	Bourqui, Antonin
Nuvilly	341	Ding, Emile	Bondallaz, Aloys
Portalban	169	Collomb, Joseph,	Collomb, Alfred
Praratoud	82	Thierrin, Louis	Andrey, Fernand
Prévondavaux	94	Badoud, Alfred	Andrey, Robert
Rueyres-les-Prés	213	Cantin, François	Roulin, Paul
Russy	222	Pauchard, Narcis.	Pauchard, Maurice
St-Aubin	614	Collaud, Albin
Seiry,	139	Pillonel, Gustave	Pillonel, Nestor
Sévaz	96	Losey, Fernand	Dubey, Félix
Surpierre	224	Corboud, Antonin	Maradan, Alexis
Vallon	194	Bächler, Albert	Cantin, Jean
Vesin	248	Ansermet, Ernest	Ansermet, Alfred
Villeneuve	250	Ballif, Aloys	Jacob, Ernest
La Vounaise	132	Losey, Emile	Collaud, Robert
Vuissens	252	Fasel, Emile	Banderet, André

DISTRICT DE LA VEVEYSE — VIVISBACHBEZIRK (8435)

Attalens	1173	Savoy, Paul	Monnard, Michel
Besencens	154	Vial, Joseph	Currat, Léonard
Bossonens	436	Cottet, Alexis	Bochud, Emile
Bouloz	261	Currat, Oscar	Dénervaud, Jos.
Châtel-St-Denis	2553	Colliard, Robert	Perrin, Robert
Fiaugères	266	Jaccoud, Joseph	Currat, François
Granges	355	Gabriel, François	Gabriel, Louis
Grattavache	174	Esseiva, Pierre	Ducrest, Fernand
La Rougève	69	Maillard, Jules
Le Crêt	458	Currat, Alfred	Favre, Pierre
Pont	165	Pichonnaz, Louis	Favre, Alfred
Porsel	382	Dévaud, Albert	Colliard, Louis

Communes Gemeinden	Pop. Bevölk.	Syndics Ammänner	Secrétaires Gemeindeschreiber
Progens	221	Suard, Robert	Pichonnaz, Louis
Remaufens	474	Tâche, Tobie	Tâche, Irénée
Semsaies	862	Gaudard, Joseph	Grand, Armand
St-Martin	432	Cochard, Hubert	Vial, Louis

ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT PUBLIC KREDITINSTITUTE

Banque de l'Etat de Fribourg — Staatsbank

Conseil d'administration — Verwaltungsrat

<i>Président :</i>	Daguet, Léon, directeur, Fribourg.
<i>Vice-président :</i>	Chatton, Romain, conseiller d'Etat.
<i>Membres :</i>	Chassot, Charles, cons. nat., Fribourg.
	Dinichert, Constant, administrateur, Montilier.
	Esseiva, Paul, député, Fiaugères.
	Morard, Antoine, administrateur, Marsens.
	Vonderweid, Aloys, ancien président de tribunal, Lausanne.
	Despond, Lucien, député, Bulle.
	Piller, Joseph, conseiller d'Etat, Fribourg.
	Sturny, Jean, député, St-Antoine.

Commission de Banque — Bankkommission

<i>Président :</i>	Daguet, Léon, directeur.
<i>Membres :</i>	Bourgknecht, Louis, avocat, Fribourg.
	Merz, Alfred, juge cant., Fribourg.
<i>Suppléant :</i>	Bardy, Henri, conseiller communal, Frib.

Censeurs — Zensoren

	Bartsch, Wilhelm, député, Fribourg.
	Fragnière, Antoine, député Fribourg.
<i>Suppléant :</i>	Michel, Alfred, Fribourg.

Direction — Direktion

<i>Directeur :</i>	Macherel, Ernest.
<i>Sous-directeurs :</i>	Bullet, Albert.
	Kramer, Paul.
<i>Contrôleur :</i>	Desbiolles, Anselme, Fribourg.
<i>Kontrollstelle :</i>	

Fondés de pouvoirs — Prokuristen

Corpataux, Joseph — Desbiolles, Anselme — Gremaud, Pierre — Kolly, Pierre — Ruffieux, Aloys — Zehntner, Emile — Agence de St-Pierre, Fribourg : Dorthe, André — Schneider, Charles.

Mandataires commerciaux

Aeppli, Otto — Stadelmann, François — Zosso, Léon.

Agents — Agenten

Bulle:	Rappo Marcel.
Châtel-St-Denis:	Kælin, Joseph.
Chiètres:	Schwab, Gottlieb.
Domdidier:	Corminbœuf, Eloi.
Estavayer-le-Lac:	Huguet, Edouard.
Farvagny-le-Grand:	Jolion, Marcel.
Morat:	Michaud, Charles.
Romont:	Donzallaz, François.
Tavel:	Zbinden, Georges, ad. int.

Caisse hypothécaire — Hypothekarkasse*Conseil de surveillance*

Président: Vonderweid, Marcel, anc. conseiller d'Etat — *Vice-président*: Chatton, Romain, conseiller d'Etat. — *Membres*: Hertling, Léon — Emery, Emile — Maillardoz, Albert — Fasel, Conrad, Guin — Kramer, Fritz, Lourtens — Bourgnécht, Louis, Fribourg — Meuwly, Auguste, Tavel — Marmy, Emile, Estavayer-le-Lac. — Bocard, Roger, Le Claruz — Marmier, Jean, Fribourg — Weissenbach, Edouard, Fribourg.

Direction

Directeur: Favre, Oscar.
Administrateurs: Gottrau, Georges, avocat.
Administrateurs suppléants: Blancpain, Paul.
 Remy Xavier, ingénieur indust.
Caissier: Kaiser, Charles.

Entreprises électriques — Freiburgische Elektrizitätswerke*Conseil d'administration — Verwaltungsrat*

Président: Le Directeur des Travaux publics. — *Vice-président*: Buchs, Victor, anc. cons. d'Etat — *Membres*: Berset, Maurice, Fribourg — Chatton, Romain, conseiller d'Etat — Delatena, Joseph, Bulle — Jaccoud, Joseph, Promasens — . . . — Blanchard, Joseph, Tavel — Piller, Joseph, conseiller d'Etat, Fribourg — Friolet, Max, Morat. — Diesbach, Henri, St-Ours — Butty, Henri, Estavayer-le-Lac.

Comité de direction — Direktionskomitee

Président: Le Directeur des Travaux publics. — *Membres*: Berset, Maurice — Buchs, Victor, anc. conseiller d'Etat. — *Suppléant*: Diesbach, Henri, professeur.

Contrôleurs — Rechnungsrevisoren

Claraz, Fernand, Fribourg.
Lipp, Louis, Fribourg.

Direction — Direktion

Directeur: Joye, Paul, Fribourg.

Ingénieur en chef — Oberingenieur

Muller, Emile, Fribourg.

Secrétaire général — Generalsekretär

Python, José, Fillistorf.

CULTES — KULTUSWESEN**Eglise catholique romaine — Römisch-katholische Kirche****a) ÉVÊCHÉ — BISTUM**

S. Exc. Monseigneur Marius Besson, Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

Mgr Wæber, Louis, R^{me} Vicaire général — Chanoine
Petit, Henri, R^{me} Vicaire général, Genève — Chan. Arni,
Joseph, chancelier épiscopal. — Abbé Villard, Louis, secrétaire.

**b) CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE ST-NICOLAS
DOMKAPITEL VON ST. NIKLAUS**

CHANOINES RÉSIDENTS (COLLÈGE DE ST-NICOLAS)

RESIDIERENDE DOMHERREN (ST. NIKLAUSKOLLEG)

Mgr Savoy, Hubert, R^{me} Prévôt.

M. Pasquier, Joseph, R^d Doyen.

Mgr Wæber, Louis, R^d Grand Chantre et Vicaire général.

Mgr Bossens, Lucien, R^d Chanoine.

MM. Schœnenberger, Fridolin, »

Morel, Jérémie, »

Vonderweid, Paul, curé de ville.

Zurkinden, Joseph, chanoine.

Philipona, Alphonse, »

Deschenaux, Georges, »

CHANOINES NON RÉSIDENTS
NICTRESIDIERENDE DOMHERREN

Mgr Petit, Henri, R^{me} vicaire général, Genève.
Ems, Louis, vicaire général hon., Orsonnens.
Cottier, Athanase, curé-doyen, La Chaux-de-Fonds.
Petite, Eugène, vicaire général hon., Versoix.

MM. Emmenegger, Pius, Sup. du Gd. Séminaire, Fribourg.
Dalbard, Marc, aumônier, Fribourg.
Charrière, François, professeur, Fribourg.
Longchamp, Louis, curé-doyen, Echallens.
Pahud, Auguste, curé, Montreux.

ADMINISTRATEUR DE LA CAISSE DES BATIMENTS
DU CHAPITRE DE ST-NICOLAS

M. Weck, Albéric, Fribourg.

ADMINISTRATION DES FONDATIONS DE L'ÉVÊCHÉ
VERWALTUNG DER BISTUMS-STIFTUNGEN
Bureau, rue des Alpes 49, Fribourg

Vonderweid, René, receveur, Fribourg.

Eglise réformée — Evangelisch Reformierte Kirche

COMMISSION SYNODALE RÉFORMÉE
REFORMIERTE SYNODALKOMMISSION

<i>Président :</i>	Meyer, Em., directeur, Morat.
<i>Vice-président :</i>	von Känel, pasteur, Morat.
<i>Secrét.-Caissier :</i>	Lüdi, pasteur, Chiètres.
<i>Membres :</i>	Schnyder, H., agriculteur, Schiffenen.
	Gutknecht, J., anc. juge de paix, Chiètres.
	Pellet, Auguste, agric., Nant (Vuilly).
	Hugentobler-Traugott, fonct. postal, Bulle.

COMMUNE DE FRIBOURG**Conseil communal, élu le 6 mars 1938**

	Né en	Elu en
MM. Lorson, Ernest, syndic-président.	1895	1938
Bardy, Henri, vice-président.	1897	1928
Meuwly, Charles, conseiller.	1884	1922
Weber, Edmond »	1886	1926
Spicher, Armand »	1903	1930
Bays, Séverin, »	1885	1932
Daler, Léopold, »	1887	1934
Michel, Alfred, »	1901	1938
Glasson, Ernest »	1904	1938

Secrétariat communal

- MM. Reyff, Bertrand, secrétaire de ville.
 Kaech, Henri, secrétaire de ville-adjt.
 Macherel Louis, expéditionnaire.

Bureau de recensement

- MM. Schœnenweid, Jules, préposé.
 Perroulaz, Antoine, employé.

Commission de l'impôt

- MM. Glasson, Ernest, président.
 Meuwly, Charles, suppléant.
 Claraz, Fernand, membre.
 Blanc, Léon, »
 Hermann, Théodore, »
, secrétaire.

Commission des finances

- MM. Bays, Séverin, président.
 Bardy, Henri, vice-président.
 Michel, Alfred, membre.
 Muller, Max, secrétaire.

Service des finances*Employés*

- MM. Muller, Max, chef de service.
 Chassot, Fernand, caissier de ville.
 Jordan, Robert, comptable.
 Muller, Alfred, commis à l'impôt.
 Wæber, Max, commis à l'impôt.
 Bardy, Fernand, commis à l'impôt.
 Mændly, Alfred, employé aux finances.
 M^{me} Fornerod, Marguerite, employée aux finances.

Inspecteur des forêts communales

M. Vonderweid, Pierre, inspecteur.

Bucher communal (Beauregard)

M. Macherel, Jules.

Commission des écoles

MM. Lorson, Ernest, président.
 Lampert, Ulrich, D^r professeur.
 Delaspre, Louis, ancien imprimeur.
 Hug, Albert, directeur.
 Bonifazi, Alexandre, D^r médecin.
 Delabays, Fidèle, D^r directeur.
 Vonderweid, Paul, Rd chanoine, curé de ville.
 Zurkinden, Joseph, Rd chanoine.
 Lippacher, Hippolyte, dentiste.
 Schœnenberger, Fridolin, Rd chanoine.
 Philipona, Alphonse, Rd. chanoine.
 Marro, Albert, agent général d'assurances.
 Berset, Maurice, employé postal.
 M^{lle} Sormani, Alexandrine, secrétaire.

Commission d'hygiène scolaire

MM. Æby, Pierre, président.
 Schœnenberger, Frid., Rd chanoine, inspect. scol.
 Favre, Charles, docteur, médecin scolaire.
 Cardinaux, Ferdinand, directeur des travaux.

Médecin des écoles

M. Favre, Charles, D^r médecin.

Secrétariat scolaire

M^{lles} Sormani, Alexandrine, secrétaire ad intérim.
 Berset, Maria, préposée au matériel scolaire.

Mutualité scolaire

MM. Meuwly, Charles, cons. com., président.
 Muller, Max, caissier.

Direction de police et des cimetières

MM. Spicher, Armand, directeur.
 Bardy, Henri, suppléant.

Employés

MM. Bæriswyl, Pius, secrétaire.
 Renevey, Louis, secrétaire-adjoint.
 Ding, Ernest, sergent-planton.

Commission de santé

- MM. Spicher, Armand, président.
 Buman, Edouard, D^r médecin.
 Perrier, Henri, » »

Commission de surveillance pour les prix de la viande

- MM. Oberson, Pierre, D^r vétérinaire.
 Poffet, Paul, ancien charcutier.
 Bæriswyl Pius, secrétaire de police.

Abattoirs

- MM. Oberson, Pierre, D^r vétérinaire, inspecteur.
 Zurkinden, Georges, sous-inspecteur.
 Sauterel, Placide, domestique.

Sergents de ville

- MM. Schaller, Félix.
 Jungo, Louis.
 Ding, Ernest, concierge de la Maison de Ville.

Affichage

- Société générale d'affichage, Genève.
 M. Vonderweid, Léon, rue de Lausanne.

Commissionnaires

- MM. Lauper, Jean-Joseph.
 Hayoz, Armand.
 Mauron, Léon.

Surveillant du cimetière

- M. Fasel, Bernard, Saint-Léonard.

Inspectorat du feu

- M. Fragnière, Emile, inspecteur.

Poste de premier secours

- M. Rappo, Cyprien, capitaine, chef du poste.
 Henseler, Lucien, sous-chef.

Officiers du corps des sapeurs-pompiers

- MM. Claraz, Fernand, major, commandant.
 Kolly, Edmond, capitaine-adjutant.
 Rappo, Cyprien, capitaine, chef poste de 1^{er} secours.
 Brügger, Georges, lieutenant-quartier-maître.
 Déglise, Charles, capitaine-médecin.
 Ribordy, J., 1^{er} lieutenant-médecin.
 Ducrest, Charles, capitaine, chef du 1^{er} secteur.

- MM. Dubey, Jean, capitaine, chef du 2^e secteur.
 Zillwèger, Ed., » » » 3^e »
 Blanc Léon, capitaine, chef de la compagnie de la garde.
 Longchamp, Julien, lieutenant, sous-chef du 1^{er} sect.
 Rossmann, Ed., 1^{er} lieut., sous-chef du 2^e secteur.
 Lauper, Jos., 1^{er} lieut. sous-chef du 3^e secteur.
 Widmer, Ed., 1^{er} lieut., sous-chef de la Comp. de la garde.
 Lauper, Jos., 1^{er} lieutenant, magasinier.
 Challamel, Louis, lieutenant, chef de la section technique.

Commission de la Défense aérienne passive (D. A. P.)

- MM. Spicher, Armand, cons. com., président.
 Bardy, Henri, cons. com., vice-président.

Membres :

- MM. Brulhart, Laurent, commandant de gendarmerie.
 Déglise, Charles, docteur-médecin.
 Macherel, Paul, chef de service.
 Claraz, Fernand, commandant du bat. des S. P. (chef local).
 Cardinaux, Ferdinand, architecte.
 Gruner, Aimé, docteur-médecin.
 Burdel, Albert, docteur-chimiste.
 Chardonens, Louis, professeur à l'Université.
 Cuony, Jean, pharmacien.
 Clerc, Albert, professeur.
 Hertig, Paul, sous-directeur.
 Weber, Albert, architecte.
 Bærismwyl, Pius, secrétaire.

Commission de l'Édilité

- MM. Weber, Edmond, président.
 Bardy, Henri, vice-président.
 Spicher, Armand, membre.
 Blanc, Jean, secrétaire.

Services de l'Édilité

Employés

- MM. Cardinaux, Ferdinand, architecte, dir. des trav.
 Baillifard, Alfr., chef de la section du génie civil.
 Chassot, Henri, chef de la section de la voirie.
 Weber, Albert, chef de la section bâtiments.
 Blanc, Jean, secrétaire de l'Édilité.
 Sieber, Vincent, comptable.
 Zamofing, Robert, technicien.
 Jonin, Pierre, aide-secrétaire, expéditionnaire.

Commission du chômage.

MM. Bays, Séverin, président.
 Spicher, Armand, membre.
 Weber Edmond, »
 Meuwly Charles, »
 Glasson, Ernest, »

Office communal du travail

MM. Blanc, Jean, chef de service.
 Andrey, Alois, secrétaire.

Concierges des bâtiments communaux

Ecole du Gambach: M. Louis Jungo.
 Pensionnat: M. Henri Macherel.
 Ecole du Bourg: M. Paul Spielmann.
 Maison de Bienfaisance: M. Philippe Brulhart.
 Palais de Justice: M. Maxime Dupraz.
 Anc. Ecole de l'Auge: M. Henri Gross.
 Nouvelle Ecole de l'Auge: M. Charles Zehntner.
 Ecole de la Neuveville: M. Edouard Zillweger.
 Halle de gymnastique des Grand'Places: M. Phil. Brulhart
 Halle de gymnastique de la Motta: M. Jean Grand.
 Maison de Ville: M. Ernest Ding.
 Maison du St-Homme-Bon: M. Charles Zwick.
 Ecole ménagère: M^{me} Marguerite Huber-Dumont.

Jardinier de Ville

M. Nicolet, Marcel.

Contrôle des assurances mobilières

MM. Meuwly, Charles, préposé.
 Bays, Séverin, suppléant.

Tutelles et curatelles

MM. Meuwly, Charles, préposé.
 Michel, Alfred, suppléant.

Délégués à la Commission de surveillance du Technicum

MM. Weber, Edmond, conseiller communal, délégué.
 Bardy, Henri conseiller communal, délégué.
 Meuwly, Charles, cons. comm., délégué.

Délégués au Conseil d'administration des Tramways

MM. Bardy, Henry, conseiller communal.
 Bays, Séverin, conseiller communal.

**Délégué au Conseil d'administration
de la Compagnie de chemin de fer Fribourg-Morat-Anet**

M. Bays, Séverin, conseiller communal.

Délégués à la Commission régionale de la Mutualité scolaire

- M. Meuwly, Charles, conseiller communal.
 M^{lle} Dupraz, Laure, directrice.
 M. Folly, Maurice.

**Caisse de prévoyance du personnel
de l'administration communale**

- MM. Séverin Bays, cons. comm., président.
 Daler, Léopold, vice-président.
 Muller, Max, secrétaire-caissier.
 Chassot, Fernand, secrétaire-caissier, suppléant.

Service du gaz

A. Commission administrative

- MM. Daler, Léopold, président.
 Spicher, Armand.
 Meuwly, Charles.
 Clément, Jules, ingénieur.
 Mœhr, Paul, chef de bureau.
 Thalmann, Xavier, agent d'affaires.
 Evéquo, Adrien, chimiste cantonal.
 Hartmann, Edmond, secrétaire.

B. Comité directeur

- MM. Daler, Léopold, président.
 Clément, Jules, ingénieur.
 Mœhr, Paul, chef de bureau.

C. Commission des censeurs

- MM. Spicher, Armand, président.
 Thalmann, Xavier.
 Evéquo, Adrien.

D. Personnel

- MM. Vauthey, Félix, directeur.
 Cacciami, Léon, chef du service commercial.
 Schneuwly, Henri, comptable-encaisseur.
 Rauss, Albert, employé.
 Schmid, Joseph, »

Commission de la caisse d'épargne

- MM. Michel, Alfred, président.
 Meuwly, Charles, suppléant.
 Schöenenberger, Antoine, boulanger.
 Weck, Albéric, banquier.
 Zellweger, Robert, négociant.
 Gauthier, Louis, chef de service.
 Sieber, Arnold, fonctionnaire postal.

Employés

- MM. Weck, Edmond, caissier.
 Hartmann, Edmond, secrétaire.

Conseil général

(80 conseillers généraux dont 50 conservateurs-progressistes,
12 socialistes et 18 libéraux-radicaux.)

Bureau :

- MM. Lorson, Ernest, syndic, président.
Bardy, Henri, vice-président.
Reyff, Bertrand, 1^{er} secrétaire.
Kaech, Henri, 2^{me} secrétaire.
Christinaz, Gérard, scrutateur.
Schorderet, Jacques, scrutateur.
Guhl, Marcel, scrutateur.
Thévenaz, Arthur, scrutateur.

Commission examinatrice des comptes de la ville

- MM. Wassmer, Edouard, négociant.
Suter, Joseph, fonctionnaire postal.
Bapst, Georges, employé.
Ermel, Rodolphe, caissier.
Thévenaz, Gaston, gérant.

Commission de l'Orphelinat bourgeois

- MM. Bays, Séverin, conseiller communal, président.
Vonderweid, Marcel, ancien conseiller d'Etat, vice-président.
Buman, Edouard, docteur-médecin.
Boccard, Henri, chef de service.
Daguet, Léon, directeur.
Cuony, Albert, architecte.
Vonderweid, Paul, Rd. Chanoine, Curé de ville.
Thalmann, Xavier, agent d'affaires.
Hertling, Léon, architecte.
Thurler, Gabriel-E., secrétaire.

Employés

- MM. Hug, Albert, directeur.
Schneuwly, Henri, caissier.
Thurler, Gabriel-E., secrétaire.

Commission générale des secours

- MM. Lorson, Ernest, syndic, président.
Esseiva, Max, vice-président et président de la
Commission de l'Intérieur de l'Hôpital.
Brunisholz, Léon, président de la Commission
des finances.
Meuwly, Charles, conseiller communal.
Spicher, Armand, conseiller communal.
Perrier, Henri, D^r médecin.
Techtermann, Léon, ingénieur.
Weck, Antonin, industriel.
Sieber, Pierre, industriel.
Thurler, Gabriel-E., secrétaire.

Sous-commissions de la Commission générale des secours*A. Commission de l'Intérieur de l'Hôpital*

- MM. Esseiva, Max, président.
 Spicher, Armand, conseiller communal.
 Perrier, Henri, D^r médecin.
 Weck, Antonin, industriel.
 Thurler, Gabriel-E., secrétaire.

B. Commission des finances

- MM. Brunisholz, Léon, président.
 Meuwly, Charles conseiller communal.
 Techtermann, Léon, ingénieur.
 Sieber, Pierre, industriel.
 Thurler, Gabriel-E., secrétaire.

Employés

- MM. Gottrau, Georges, receveur des Fonds Pies et de l'Hôpital.
 Vonderweid, Pierre, inspecteur des forêts et administrateur des vignes et domaines.
 Thurler, Gabriel-E., secrétaire.

Charitable grand Hôpital des bourgeois

- MM. Jacquat, Pierre, abbé, aumônier.
 Clément, Gustave, docteur-chirurgien-opérateur.
 Buman, Edouard, docteur-médecin.
 Bonifazi, Alexandre, docteur-médecin.
 Gendre, Ernest, économe.
 Vonderweid, Pierre, adm. des vignes et domaines.

Physiciens de ville

- MM. Perrier, Henri, D^r médecin.
 Glasson, Henri, D^r médecin.

Chambre des pauvres

- MM. Spicher, Armand, président.
 Bardy, Henri, suppléant.
 Perrier, Henri, docteur-médecin.
 Richard, Emile, menuisier.
 Corpataux, Georges, archiviste d'Etat-adjoint.
 Fragnière, Joseph, imprimeur-éditeur.
 Vonderweid, Paul, Rd chanoine, curé de ville.
 Heimo, Jean, négociant.
 Robert, Joseph, mécanicien.
 Glasson, Henri, docteur-médecin.
 Muller, Max, délégué du Service des Finances.
 Blanc, Jean, délégué de l'Edilité et de l'Office com. du travail.

Employés

MM. Thurler, Gabriel-E., économe et secrétaire.
Haymoz, Pierre, adjoint.

Direction de la Régie des copropriétés bourgeoises

MM. Michel, Alfred, directeur.
Bardy, Henri, suppléant.

Employés

MM. Vonderweid, Pierre, inspecteur des forêts.
Muller, Max, receveur.
Kessler, Jules, garde-forêts.

Chambre des Scholares

MM. Bardy, Henri, président.
Æby, Pierre, professeur à l'Université.
Remy, Tobie, archiviste d'Etat.
Zurkinden, Joseph, Rd chan., curé de St-Pierre.
Comte, Aloys, recteur, à Bourguillon.
Cuony, Jean, pharmacien.
Schœnenberger, Fridolin, Révérend Chanoine.
Weck, Edmond, secrétaire-caissier.

Commission examinatrice des comptes de la bourgeoisie

MM. Schuh, Rodolphe, juge cantonal, président.
Schœnenweid, Jules, préposé, vice-président.
Rohrbasser, Pierre, secrétaire-comptable.
Chiffelle, Marcel, négociant.
Corpataux, Alfred, chef de service F. M. A.

Commission des biens bourgeois

MM. Comte, Louis, docteur-médecin, président.
Schuh, Rodolphe, juge cantonal.
Schœnenweid, Jules, préposé.
Macherel, Ernest, directeur.
Challamel, Louis, technicien aux E. E. F.
Blanc, Paul, notaire.
Chiffelle, Marcel, négociant.
Weck, Ignace, géomètre.
Bardy, Paul, chef-monteur.

TAXES POSTALES**S U I S S E****I. Lettres et petits paquets**

Jusqu'à 250 gr : dans le rayon local (10 km), 10 cent. ; dans le rayon général, 20 cent. ; au delà de 250 gr, jusqu'à 1000 gr : dans le rayon local et dans le rayon général, 30 cent. ; non affranchis ou insuffisamment affranchis : le double de l'affranchissement manquant.

LETTRES COMMERCIALES-RÉPONSES

Le port des lettres commerciales-réponses à payer par l'expéditeur primitif quand la lettre lui parvient en retour s'élève à 10 cent. pour celles qui proviennent du rayon local et 20 cent. pour celles qui arrivent du rayon général, plus un droit de 2 cent. par pièce à titre d'indemnité pour les prestations spéciales de la poste.

II. Cartes postales

Simple, 10 cent. ; double (avec réponse), 20 cent. ; cartes postales simples non affranchies ou insuffisamment affranchies : le double de l'affranchissement manquant ; les cartes postales doubles (avec réponse) doivent être affranchies complètement pour l'aller et le retour.

CARTES COMMERCIALES-RÉPONSES

Le port d'une carte commerciale-réponse, à payer par l'expéditeur primitif quand la carte lui vient en retour, s'élève à 10 cent. pour les cartes postales et à 5 cent. pour les imprimés (taxe d'affranchissement) plus un droit de 1 cent. par pièce à titre d'indemnité pour les prestations spéciales de la poste.

Les cartes doivent être imprimées et répondre aux prescriptions concernant les cartes postales et les imprimés sous forme de cartes.

III. Echantillons de marchandises

a) Ordinaires (avec adresse) : jusqu'à 250 gr, 10 cent. ; au delà de 250 jusqu'à 500 gr, 20 cent. ; insuffisamment affranchis : le double de l'affranchissement manquant ; non affranchis : pas admis à l'expédition ; affranchis en numéraire et à la machine à affranchir, jusqu'à 50 gr, lors de la consignation d'au moins 50 envois, 5 cent.

b) Échantillons de marchandise sans adresse ¹ (dimensions maxima : 192 mm. en longueur, 136 mm. en largeur et 5 mm. en épaisseur) : jusqu'à 50 gr, 3 cent. ; au dessus de 50 gr. comme sous lettre a.

IV. Imprimés

a) ordinaires (adressés) jusqu'à 50 g, 5 cent. ; au delà de 50 jusqu'à 250 g, 10 cent. ; au delà de 250 jusqu'à 500 g, 15 cent. ; au delà de 500 jusqu'à 1000 g, 25 cent. Affranchis en numéraire ou à la machine, jusqu'à 50 g, dimensions maximums 18 × 25 cm, 3 cent. ; affranchis en numéraire ou à la machine au delà de 50 jusqu'à 100 g, dimensions maximums 18 × 25 ou 11 × 30 cm, 5 cent. (seulement en cas de dépôt d'au moins 50 envois).

¹ Il est perçu, en outre, pour le transport des paquets d'imprimés et d'échantillons sans adresse aux offices de distribution, en dehors du lieu de dépôt, la taxe des petits envois ou des colis.

b) sans adresse¹, jusqu'à 50 g, dimensions maximum 18×25 cm: 2 cent., au delà de 50 jusqu'à 100 gr, dimensions maximum 21 × 29,7 cm: 3 cent.; au delà de 100 jusqu'à 250 gr, dimensions maximum 21 × 29,7 cm: 6 cent.

c) à l'examen (aller et retour compris) jusqu'à 50 g, 8 cent.; au delà de 50 jusqu'à 250 g, 15 cent. au delà de 250 jusqu'à 500 g, 20 cent.; au delà de 500 jusqu'à 1000 g, 30 cent.; envois affranchis en numéraire ou à la machine (seulement en cas de dépôt d'au moins 50 envois): par exemplaire, jusqu'à 50 g, 6 cent.; par exemplaire de plus de 50 jusqu'à 100 g, 10 cent. (dimensions maximums comme sous a).

d) en prêt par des bibliothèques publiques (aller et retour compris): jusqu'à 500 g, taxe comme sous c; au delà de 500 g jusqu'à 2¹/₂ kg, 30 cent.; au delà de 2¹/₂ kg jusqu'à 4 kg, 50 cent.

Les envois adressés de ces quatre catégories peuvent être recommandés moyennant une taxe fixe d'inscription de 20 cent.

Pour les envois recommandés, les récépissés sont gratuits et obligatoires

V. Colis postaux

	Rayon régional, 45 km.		Rayon général	
	Ordin. Encombr.		Ordin. Encombr.	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Jusqu'à 250 gr	—	—	0.30	—
au delà de 250 gr jusqu'à 1 kg	—	—	—	—
» » 1 kg » 2 ¹ / ₂ »	—	—	—	—
» » 2 ¹ / ₂ » » 5 »	—	—	—	—
» » 5 » » 7 ¹ / ₂ »	—	—	—	—
» » 7 ¹ / ₂ » » 10 »	—	—	—	—
» » 10 » » 15 »	—	—	—	—

au delà de 15 kg jusqu'à 50 kg selon la distance; se renseigner au guichet de l'office de poste.

Non affranchis, 30 cent. en plus; pour colis encombrants, surtaxe de 10 cent. jusqu'à 1 kg; 20 cent. jusqu'à 5 kg; 30 cent. jusqu'à 10 kg; pour colis plus lourds, surtaxe de 30% de la taxe ordinaire, arrondie à 5 cent. pleins.

VI. Articles de messagerie

Selon la distance.

Poids	Jusqu'à 100 km		de 101 à 200		de 201 à 300 km.		au-delà de 300	
	ord.	enc.	ord.	enc.	ord.	enc.	ord.	enc.
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
par 5 kg :	—	—	1.10	—	1.50	—	1.80	—
de 15 à 20 kg	2.40	3.15	4.40	5.75	6.—	7.80	7.20	9.40
» 20 » 25 »	3.—	3.90	5.50	7.15	7.50	9.75	9.—	11.70
» 25 » 30 »	3.60	4.70	6.60	8.60	9.—	11.70	10.80	14.05
» 30 » 35 »	4.20	5.50	7.70	10.05	10.50	13.65	12.60	16.40
» 35 » 40 »	4.80	6.25	8.80	11.45	12.—	15.60	14.40	18.75
» 40 » 45 »	5.40	7.05	9.90	12.90	13.50	17.55	16.20	21.10
» 45 » 50 »	6.—	7.80	11.—	14.30	15.—	19.50	18.—	23.40

non affranchis, 30 cent. en plus.

¹ Il est perçu, en outre, pour le transport des paquets d'imprimés et d'échantillons sans adresse aux offices de distribution, en dehors du lieu de dépôt, la taxe des petits envois ou des colis.

Envois avec valeur déclarée. — Outre la taxe de colis, il est perçu une taxe à la valeur qui s'élève à : jusqu'à fr. 300 de valeur déclarée, 20 cent. ; au delà de fr. 300 jusqu'à fr. 500 de valeur déclarée, 30 cent. ; en sus, par fr. 500 ou fraction de fr. 500 en plus (déclaration de valeur illimitée), 10 cent.

Pour les envois de valeur, le récépissé est gratuit et obligatoire.

VII. Remboursements

(Montant maximum fr. 2000.—) : jusqu'à fr. 5.—, 15 cent. ; au delà de fr. 5.—, jusqu'à fr. 20.—, 20 cent. ; en sus, par fr. 20.— ou fraction de fr. 20.— en plus, jusqu'à fr. 100.—, 10 cent. ; en sus, par fr. 100.— ou fraction de fr. 100.— en plus, jusqu'à fr. 500.—, 30 cent. ; de fr. 500.— à 1000.—, fr. 2.20 ; de fr. 1000.— à 2000.—, fr. 2.60.

Les remboursements-lettres peuvent être recommandés moyennant la taxe d'inscription de 20 cent.

VIII. Ordres de recouvrement

(Montant maximum fr. 10 000.— ; illimité, si la somme recouvrée est à inscrire au crédit d'un compte de chèques) : dans le rayon local : 50 cent. ; hors du rayon : 60 cent. Si l'ordre doit être remis à un agent de poursuites ou de protêt : 20 cent. en plus.

Transmission des montants recouverts :

- a) par mandat de poste : taxe des mandats de poste.
- b) inscription au crédit du compte de chèques : taxe pour les versements.

IX. Mandats-poste

a) mandats ordinaires (montant maximum fr. 10.000,—) jusqu'à fr. 20.— 20 cent. ; de plus de fr. 20.— jusqu'à fr. 100.— 30 cent. ; en sus, par fr. 100.— ou fraction de fr. 100.— jusqu'à fr. 500.—, en plus, 10 cent. ; en sus, par fr. 500.— ou fraction de 500.—, en plus, 10 cent.

b) Mandats télégraphiques (montant maximum fr. 2000.—) : taxes ordinaires plus les taxes du télégramme. (Voir chap. XII).

X. Chèques et virements postaux

Toute personne peut se faire ouvrir un compte de chèques à la poste. Dépôt minimum 50 fr., productif d'intérêt (0,3⁰/₀). Les virements de sommes du compte d'un titulaire sur le compte d'un autre titulaire, ne coûtent rien. Les versements payent 5 cent. jusqu'à 20 fr., de 20 à 100 fr. 10 cent. puis, en sus, 5 cent. par 100 fr. jusqu'à fr. 500.— et, au-delà de fr. 500.—, 10 cent. en sus par fr. 500.— ou fraction de fr. 500.—.

Pour les prélèvements au comptant (à la caisse de l'office des chèques) :

a) jusqu'à 100 fr. 5 cent. ; au-delà de 100 fr. jusqu'à 500 fr. 10 cent. ; au-delà de 500 fr., par 500 fr. = ou fraction de 500 fr., en sus, 5 cent.

b) les prélèvements auprès de l'office de poste du domicile ou de la localité où le titulaire de compte a le siège de ses affaires, coûtent pour chaque cas : la taxe d'assignation (voir ci-dessous) et le droit de 20 cent., ainsi que les taxes éventuelles de téléphone pour demander l'autorisation de paiement à l'office de chèque postaux.

c) par assignation (par mandat de paiement ordinaire) jusqu'à fr. 100.— 15 cent; au-delà de fr. 100.— jusqu'à fr. 500.— 20 cent. et, en sus, par fr. 500.— ou fraction de fr. 500.— 5 cent. en plus; par télégraphe, ajouter à la taxe du mandat de paiement ordinaire celle du télégramme.

XI. Exprès.

Le droit est de 40 cent. pour les lettres, cartes, et petits envois et de 60 cent. pour les paquets.

XII. Télégrammes

La taxe d'un télégramme est de fr. 1.— jusqu'à 15 mots et pour chaque mot en plus 5 ct. — *Dans le service local*: 80 ct. jusqu'à 15 mots et pour chaque mot en plus 2 1/2 ct. La fraction est arrondie aux 5 ct. supérieurs.

ÉTRANGER

a) Une lettre affranchie coûte 30 cent. jusqu'à 20 gr et 20 cent. par 20 gr. en plus. Une lettre non-affranchie le double. Pour les lettres recommandées, 30 cent. en sus du port ordinaire.

b) Carte de correspondance simple, 20 cent. Double 40 cent.

c) Imprimés, livres, etc., 5 cent.¹ par 50 gr. Poids maximum 2000 gr.; 3 kg. pour les volumes expédiés isolément.

d) Echantillons, poids maximum, 500 gr.: 5 cent. par 50 gr. mais 10 cent. au minimum.

Maximum de dimension pour les objets de la poste aux lettres (sans les cartes) longueur, largeur et épaisseur additionnées: 90 cm, sans que la plus grande dimension puisse dépasser 60 cm; *en rouleaux*: longueur et deux fois le diamètre: 100 cm, sans que la plus grande dimension puisse dépasser 80 cm.

Les envois de ces quatre catégories peuvent être recommandés moyennant une taxe fixe d'inscription de 30 cent.

e) Mandats de poste, ordinaires et télégraphiques, à destination de l'étranger: maximum 1000 fr. ou la somme équivalente en monnaie étrangère. — Mandats-poste (pour tous pays) jusqu'à fr. 20.—, 30 cent.; de plus de fr. 20.— jusqu'à fr. 50.— 40, cent.; de plus de fr. 50.— jusqu'à fr. 100.—, 60 cent.; de fr. 100 à 200 = fr. 1.—, de 200 à 300 = 1.40, de 300 à 400 = 1.80, de 400 à 500 = 2.20, de 500 à 1000 = 2.60. Eventuellement, taxe télégraphique en plus.

Les mandats ne sont pas admis pour tous les pays. (S'informer préalablement auprès des offices de poste.)

f) Lettres avec valeur déclarée. Elles ne sont pas admises pour tous les pays (se renseigner auprès des offices de poste). Elles sont passibles de

¹ 3 cent. pour les journaux et écrits périodiques édités dans le pays de dépôt et expédiés directement par les éditeurs ou leurs mandataires, ainsi que pour les livres et pour les brochures ou papiers de musique (quels que soient les exp.). Ce tarif spécial n'est valable que pour certains pays; se renseigner auprès des offices de poste.

la taxe des lettres recommandées et de la taxe à la valeur. Celle-ci est de 30 cent. par 300 fr.

g) Recouvrements pour l'étranger. Admis dans l'échange avec quelques pays seulement (se renseigner auprès des offices de poste).

Maximum 1000 fr. suivant les pays.

Taxe : 30 cent. pour les premiers 20 gr, 20 cent. par 20 gr en sus, plus un droit fixe de 30 cent. Il est déduit du montant encaissé la taxe ordinaire du mandat, plus une provision de 25 cent. par valeur recouvrée.

Remboursements: se renseigner auprès des offices de poste.

h) *Exprès*. — Le droit est de 60 cent. pour les lettres, cartes et petits envois et de 80 cent. pour les paquets. Se renseigner aux offices de poste quant aux pays qui les admettent.

On peut remettre à chaque facteur de messageries (spécialement à ceux utilisant des fourgons attelés) des colis destinés à être expédiés. Taxes: on prélève par colis jusqu'au poids de 5 kg., 20 cent.; au-delà de 5 kg., jusqu'à 15 kg., 40 cent.; au-delà de 15 kg., jusqu'à 25 kg., 60 cent.; et au-delà de 25 kg., 1 fr.

Ouverture des bureaux

Les bureaux de la *Poste* principale sont ouverts toute l'année de 7 $\frac{1}{2}$ h. du matin à 12 h. 30 et l'après-midi de 13 h. 30 à 18 h. 45. La succursale du Bourg est ouverte de 7 $\frac{1}{2}$ h. du matin à 12 h. $\frac{1}{4}$ et l'après-midi de 13 h. 30 à 18 h. 45. Le samedi, les bureaux se ferment à 17 h.

Le dimanche et les jours fériés suivants, tous les bureaux restent fermés : Nouvel-An, Epiphanie (6 janvier), Ascension, Fête-Dieu, Assomption (15 août), Toussaint (1^{er} novembre), Immaculée Conception (8 déc.) et Noël (25 déc.)

Moyennant paiement d'une taxe spéciale de 20 cent. par envoi on peut consigner en dehors des heures ordinaires d'ouverture des guichets, jusqu'à 23 h., même le dimanche et les jours fériés (sauf de midi à 17 h. 30 et de 19 h. 30 à 20 h. 30) des articles de messagerie et des objets recommandés de la poste aux lettres avec ou sans valeur déclarée.

Pour les petits envois déposés en masse, la taxe est de 20 cent. pour toute la consignation.

Le bureau principal est chargé de recevoir ces envois au guichet N^o 7.

Télégraphe

Le bureau principal est ouvert, tous les jours, en été, dès 7 heures et en hiver, dès 7 heures 45 à 20 h. 30.

BUREAU D'ASSURANCES ET D'AFFAIRES
GÉRANCES IMMOBILIÈRES

SCHALLER & MEYER

FRIBOURG

30, Avenue de la Gare — Tél. 12.04 — Hôtel Terminus

BANQUE POPULAIRE DE LA GRUYÈRE

FONDÉE EN 1853

CAVEAU - SÉCURITÉ
DISCRETION

Capital: 1 000 000.—
Réserves: 600 000.—

AVENUE DE LA GARE

B U L L E

A. AMMANN

Fabrique de
timbres caoutchouc
et métal — Accessoires

Rue de l'Industrie, 8

FRIBOURG

Téléphone 1029

Bregger

Maison fondée
en 1785

Zwimpfer & C^{ie}

ci-devant Schmid-Baur & C^{ie}

*Fers — Machines agricoles
Articles de ménage
Machine à coudre „Gritzner”*

Hygiène et économie

AU GAZ { La meilleure cuisson
Le meilleur chauffe-eau

.....
LE COKE DE GAZ A LA CHAUFFERIE
GOUDRONS ET CARBOLINEUMS
A PRIX TRÈS BAS
SCORIES FINES POUR FAUX-PLANCHERS
.....

USINE A GAZ

FRIBOURG — Téléphone 35

Baume Siccol

Plaies variqueuses, démangeaisons, éczémas,
rougeurs chez les enfants et les adultes.
brûlures et toutes les affections de la peau,
Efficacité reconnue. — En vente à la

Pharmacie Cuony (Pharmacie Principale)

Avenue de la Gare, Fribourg

crédit gruyérien à bulle

*toutes opérations de
banque et de change
aux meilleures conditions.*

capital et réserves fr. 860.000.—

LAITERIE CENTRALE

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ DES PRODUCTEURS DE LAIT
DE FRIBOURG ET ENVIRONS

MAGASINS: TOUR HENRI, 11 — TÉL. 136
PÉROLLES, 61 - TÉL. 7.37 — CHAMP DES CIBLES - TÉL. 16.64

LAIT - CRÈME - BEURRE - FROMAGE
YOGHOURT — LAIT PASTEURISÉ

VITRAUX D'ART ET VITRERIE

Kirsch & Fleckner

FRIBOURG - PÉROLLES, 26

Grand stock de verres à vitres.
Verres en couleur. - Glaces,
vitrages, etc. - Croquis à
disposition. - Prix modérés.

BLANCHISSERIE ET REPASSAGE

M. BUDDEN-MICHEL

RUE DE L'HOPITAL - TÉLÉPHONE 7.38

Lessive au kilo — Tous genres de travaux de
lavage et repassage — Nettoyage à sec —
Dépôt pour teinturerie

Se recommande:

Vve M. BUDDEN-MICHEL

Garage de la Gare

Spicher & C^{ie}



Agence Fiat

TÉL. 17.00' — 17.01

Fribourg

Atelier de réparations le plus moderne du canton

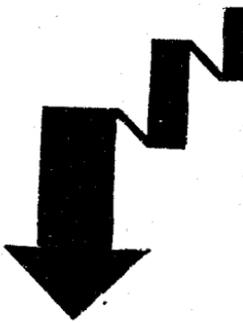
Si vous voulez une **CHAUFFAGE CENTRAL**
bonne installation de

AUX MEILLEURES CONDITIONS, adressez-vous à la maison

ALBIN BAERISWYL

FRIBOURG - PÉROLLES, 69 - TÉL. 15.65 (BUREAU) - 15.75 (APPART.)

CHAUFFAGES CENTRAUX de tous systèmes - Installations
sanitaires - Brûleurs à mazout. - Laiteries et fromageries à
vapeur - Chauffages d'églises - Transformations - Réparations
BUREAU TECHNIQUE: Projet et devis sans frais ni engagement



Piantino Frères

Entreprise générale
du bâtiment

Cette maison, établie depuis 40 ans à Fribourg, a exécuté dans tout le canton de nombreux et importants travaux; elle s'est spécialisée dans la transformation à forfait des vieilles maisons.

Devis sans engagement.

Téléphone 8.24

La „ZURICH”

Compagnie générale d'Assurances
contre les accidents et la responsabilité civile
à ZURICH

conclut des

Assurances INDIVIDUELLES contre les accidents;
Assurances COLLECTIVES: des maîtres et élèves, de pensionnats,
d'écoles, d'ouvriers, de domestiques de maison,
des assurances agricoles à l'hectare;
Assurances contre la RESPONSABILITÉ CIVILE: d'entreprises
de tous genres, de propriétaires d'immeubles,
d'automobilistes, de motocyclistes.
Assurances C A S C O: détérioration d'autos.

S'adresser à

l'Agence générale pour le canton de Fribourg:
XAVIER THALMANN, FRIBOURG
et à LOUIS VIGNOLA, inspecteur, Avenue du Moléson, 8, FRIBOURG

ATELIER DE RELIURE

J. HANDRICK

TÉLÉPHONE 8.91 - RUE GRIMOUX, 6

F R I B O U R G

ENCADREMENT

SPÉCIALITÉ DE REGISTRES

ET TRAVAUX EN CUIR

T R A V A U X D ' A R T

G. Eigenmann & C^{ie}, Fribourg

Successesseurs de Eigenmann, Chalton & C^{ie}

Epicerie fine - Spécialité de cafés

verts et torréfiés - Rôtisserie de

cafés - Spiritueux - Conserves

Tabacs et cigares

Téléphone 23

MAGASIN L. SCHNEIDER

RUE ST-PIERRE 10 - FRIBOURG - TÉLÉPHONE 7.77

TISSUS - SOIERIE RICHES ET SIMPLES POUR
COSTUMES-TAILLEURS - ROBES - MANTEAUX
FOURNITURES POUR LA COUTURE
ESCOMPTE POUR COUTURIÈRES
ÉCHANTILLONS A DISPOSITION

CONFISERIE - PATISSERIE

P. Huber, Fribourg

Rue de Lausanne, 83 (vis-à-vis de l'Evêché)

Se recommande
pour
sa fine pâtisserie

Bière Beauregard

L'HELVETIA

Compagnie suisse d'assurances contre l'incendie à St-Gall

FONDÉE EN 1861

Assure votre mobilier, vos récoltes et machines
à des **CONDITIONS AVANTAGEUSES** contre l'

INCENDIE

Vous présente aussi sa police combinée
INCENDIE - VOL ET DÉGATS D'EAU
Demandez nos nouvelles conditions.

Agences locales dans tout le canton. - Agence générale à
Fribourg, rue de Romont, 18. Tél. 673. Chèques Ha 137.

M. LOUIS BULLIARD

agent général de la « Winterthur ».

E. Glasson & C^{ie} S. A., Bulle

Tél.: Bulle, 32 — Palézieux, 26 — Château-d'Œx, 39
Cpte de chèques et virements postaux II-25

Branche I: Matériaux de construction.

Branche II: Huiles, graisses industrielles. Engrais chimiques.

Branche III: Vins en gros et détail.

H. Hogg-Mons & Fils

Ing. — Entrepr. dipl.

TOUS TRAVAUX CIVILS ET BATIMENTS

F R I B O U R G

Av. du Midi, 23

Téléphone 3.48



Dans chaque ménage
suisse

une machine à coudre
suisse

Bernina

merveille de l'industrie
suisse

Demandez prospectus à l'agence exclusive pour le
canton de Fribourg :

E. Wassner S. A.

M E S

COMBUSTIBLES

sont de première qualité et vous donneront satisfaction

Se recommande :

HENRI AYER, FRIBOURG

BUREAU : ARCADES NOUVELLE GARE - TÉLÉPHONE 3.46

Gremaud & Tacchini

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

BÉTONS ARMÉS

Bureaux : Villa Noël, Pérolles — Tél. 7.13

LA GENEVOISE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

FONDÉE EN 1872

Capital et réserves techniques :
Francs suisses : 218.000.000.—

Agent général p^r le canton de Fribourg :

A. MARRO, FRIBOURG

Place de la Gare, 37 — Téléphone 10.85

ACHETEZ VOS VINS

chez



JULES GEX, Bulle

Rue du Tir

Téléphone 66

Maison d'ancienne renommée

Les fils d'Ernest Michel & Cie
Fribourg

Tivoli, 3

Chèques postaux 11a 69 - Tél. 4.42

Tous les matériaux de construction

CARDINAL

Ses bières

fines

toniques

rafraîchissantes

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

G. MAEDER-CHAVAILLAZ

Rue de Lausanne, 12 - FRIBOURG - Téléphone n° 13.04

**Spécialité de pâtés froids — Bœuf
Veau — Mouton — Porc (premier
choix) — Charcuterie fine et fumée**

L'ORGANISATION MUNICIPALE D'ESTAVAYER DU XVI^{me} SIÈCLE A 1798

Les franchises d'Estavayer, octroyées à la ville en 1350 par Isabelle de Chalon, Aimé et Pierre d'Estavayer, ne donnent aucune indication sur l'organisation municipale de la petite cité.

Ce ne sera que dès la première moitié du XV^e siècle que des précisions nous seront apportées, spécialement par les comptes des gouverneurs qui existent dès 1430 et par les manaux du Conseil tenus dès 1460.

I. *Le Conseil, les bannerets et les adjoints.*

Le Conseil existait en 1350 déjà sous le nom de *prudhommes*. Il est vraisemblable qu'à cette époque ses membres étaient en nombre indéterminé, car nous voyons agir au nom de la ville 11 bourgeois en 1338, 17 en 1340, 18 en 1392, 22 en 1401, 43 en 1415, 13 en 1423¹.

Les Manaux du Conseil ne sont conservés que dès 1460: c'est le 29 janvier de cette année-là que nous trouvons la première élection du Conseil². Le mode d'élection n'est pas mentionné, mais il y a tout lieu de croire qu'il s'est maintenu à travers les siècles.

Les bourgeois de la ville se réunissent en janvier de chaque année pour élire le *gouverneur*, soit le trésorier communal. Cette assemblée se tient en l'église paroissiale de St-Laurent. A cette occasion, chacun

des trois coseigneurs de la ville présente deux noms pour remplacer chaque conseiller décédé ou sortant de charge, et c'est le Conseil qui agréé les nouveaux présentés. Ainsi, le Conseil, composé de 18 membres, six par coseigneurie, se renouvelle ou se complète chaque année par cooptation sur double présentation des coseigneurs. Le Conseil comprend en outre les trois coseigneurs ou leurs châtelains. Comme, en fait, les conseillers sortant de charge étaient renommés, cette cérémonie s'appelait la *confirmation du Conseil*.

Ce nombre de 18 conseillers que nous trouvons dans la seconde moitié du XV^e siècle peut surprendre, car, alors, le Conseil de presque toutes les communes du Pays de Vaud était composé de 12 membres.

Cependant, lorsque le Conseil avait à délibérer sur des affaires importantes, il faisait encore appel à un certain nombre de bourgeois. Cela donna certainement lieu à des abus, car, dans une ordonnance du Conseil du 31 mars 1504, il est prescrit (art. 14) que le nombre total de 24 ne doit pas être dépassé: *quod postquam erunt in consilio viginti quatuor quod non debeant adiungi plures*³.

En février 1536, la ville tombe sous la domination de Fribourg qui en confirme les franchises le 23 février de cette année⁴.

C'est alors qu'intervint une modification dans l'organisation du Conseil: une ordonnance de Fribourg a réduit le nombre des conseillers à 12, en le complétant de 6 adjoints chargés de représenter la bourgeoisie.

Nous n'avons pas retrouvé le texte de cette ordonnance, mais elle est rappelée dans la confirmation du Conseil du 6 avril 1537 et dans la lettre des bannerets

du 6 avril 1576. Cette ordonnance fut vraisemblablement rendue le 16 mars 1537, en même temps que celle qui règle certaines dispositions de procédure et la composition du tribunal⁵.

En effet, dans la confirmation du Conseil du 6 avril 1537⁶, après la nomination de 12 conseillers, il est dit: *item et vigore mandati per prelibatos dominos Friburgenses facti, fuerunt adiuncti et commissi de comunitate, videlicet...*, suivent les noms des six nouveaux adjoints.

La lettre des bannerets de 1576 est plus explicite. Elle déclare que le nombre des conseillers est réduit de 18 à 12, en exposant que les six derniers nommés avaient été primitivement « ordonnés pour être surintendants aux négoce de la ville et afin que rien ne se fit ny exécutat au préjudice et dommage de la commune » et que « par laps et cours de temps [ils] ont été adjoints au premier nombre des douze dudit Conseil ».

Ainsi, sous le régime savoyard, Estavayer avait à la tête de son administration un Conseil de 18 membres, 6 par coseigneurie; dès 1537, le Conseil n'eut que 12 membres, 4 par coseigneurie, mais complété de 6 adjoints représentant la communauté, c'est-à-dire la bourgeoisie: c'était une première conquête de la démocratie.

Mais, en 1575, surgit une grave difficulté: les bourgeois se plaignaient de la mauvaise administration de la ville, ils n'étaient plus consultés sur les affaires importantes, les dépenses devenaient toujours plus grandes, les comptes n'étaient pas rendus. Dans une assemblée de bourgeois, l'on décida que Jean Chausse et Antoine de Vevey iraient porter à LL.EE. de Fribourg

les griefs de la *commune*, c'est-à-dire des bourgeois, en les priant d'adjoindre au Conseil quelques membres de la communauté pour servir de surveillants. Le gouvernement de Fribourg, averti également par l'avoyer d'Estavayer, Jost Heidt, et par François d'Estavayer, coseigneur, envoya une commission



(Photo S. Glasson, Bulle.)

Estavayer. — Intérieur de l'église St-Laurent où s'assemblait la bourgeoisie pour les élections.

d'enquête composée de Louis d'Affry, ancien avoyer, Hans Messello, Hans Föguely, banneret des Hôpitaux, et Charles Fruyo, bailli de Gruyères⁷. Après avoir pris connaissance du rapport de ces délégués, Fribourg rendit une ordonnance, dite lettre des bannerets, les 10 février, 13 mars et 6 avril 1576, qui modifia l'organisation municipale de la ville et fixa son caractère jusqu'à la chute de l'ancien régime⁸. En voici les principales dispositions:

a) Toute assemblée de bourgeois est interdite, sauf autorisation de l'avoyer et du coseigneur d'Estavayer. Mais, « quiconque aura à remontrer quelque chose pour le profit ou le désavantage de la commune » devra en aviser l'avoyer⁹ et le coseigneur et s'en tenir à leurs conseils.

b) Les conseillers en fonction sont maintenus, et chacun leur doit obéissance.

c) Le nombre des conseillers est réduit à douze. Les élections doivent se faire de la manière suivante: s'il y a lieu de remplacer un conseiller dépendant du château de Chenaux ou de la part de coseigneurie acquise des ducs de Savoie, une double présentation est faite par l'avoyer. Si le conseiller à remplacer est sujet du coseigneur d'Estavayer, c'est ce dernier qui fait la présentation.

« La confirmation desdits élus pour le Conseil (c'est à-dire des présentés) s'en ferat par la pluralité des voyes dudit Conseil. »

d) Pour faire droit à la demande des bourgeois, il est ordonné que le jour de l'élection du gouverneur¹⁰ la bourgeoisie désignera « trois personnages de bonne réputation pour être adjoints et ordonnés audit Conseil de la part de ladite communauté, lesquels représenteront icelle ».

Ces adjoints doivent prêter serment « d'avoir égard et soin sur le revenu, finances et affaires de ladite ville et communauté, procurer le bonheur et profit d'icelle et ne permettre rien être audit conseil, passé ny fait à son désavantage et sans son consentement, ou sans en avoir premièrement ouis le rapport si le cas le requiert ». Ils doivent enfin assister aux séances

de la Justice. Plus tard, ils furent encore chargés de la police de la ville ¹¹.

L'élection des adjoints se fait de la façon suivante : l'avoyer d'Estavayer présente six noms à l'assemblée des bourgeois et le coseigneur trois ; l'assemblée, y compris le Conseil, choisit les trois adjoints, librement, dans les neuf présentés, à la pluralité des voix.

Alors que le Conseil est confirmé chaque année, les adjoints sont nommés pour trois ans.

Depuis l'année 1590, les adjoints prirent le nom de *bannerets*, en latin *tribunus plebis*, et dès lors l'ordonnance de 1576 fut appelée *lettre des bannerets* ¹².

C'est à cette date de 1590 que remonte vraisemblablement l'institution des *nouveaux adjoints*. Depuis lors, en effet, nous voyons siéger au Conseil les 12 *conseillers*, les 3 *bannerets* (anciens adjoints institués par l'ordonnance de 1576) et 9 *adjoints*.

Ces nouveaux adjoints étaient désignés par les bannerets (anciens adjoints), et représentaient également la communauté ¹³. Leur rôle n'est pas bien défini : ils semble qu'ils étaient simplement appelés à siéger au Conseil lorsqu'il y avait une décision importante à prendre.

Jusqu'en 1707, le Conseil, quel que fût sa composition, s'appela toujours *Conseil*. Depuis cette date, il prit le nom de *Grand Conseil* quand il siégeait en réunion plénière (12 conseillers, 3 bannerets et 9 adjoints) pour traiter les affaires importantes. Le *Petit Conseil* (Conseil, Conseil ordinaire) siégeait sans les adjoints pour délibérer sur les affaires courantes et pour rendre la justice.

II. *Le gouverneur.*

Le gouverneur (gubernator, rector, commendator, œconomus, sindicus) est le principal magistrat de la commune. Le gouverneur perçoit les impôts, gère la fortune de la ville et paye les salaires et autres dettes. Il est nommé pour une année par l'assemblée des bourgeois au début de chaque année sur quadruple présentation des seigneurs, puis, dès 1536, de l'avoyer. Le gouverneur tient la comptabilité de la ville¹⁴, et doit rendre compte, en sortant de charge, au Conseil et en présence des bannerets. S'il redoit des sommes, il en doit l'intérêt dès la remise des comptes. Il ne peut recevoir aucun capital sans l'avis du Conseil. La tenue de ses comptes a fait l'objet de nombreuses décisions du Conseil, et elle fut minutieusement réglémentée par les Réformes des 14 mars 1702¹⁵, 23 décembre 1712¹⁶ et 30 décembre 1717¹⁷.

III. *Autres fonctionnaires.*

L'assemblée des bourgeois nommait encore l'hospitalier ou recteur de l'hôpital pour une durée de trois ans, le secrétaire du Conseil et le grand-sautier (huissier) pour une durée indéterminée.

Par contre, c'était le Conseil qui nommait les fonctionnaires subalternes, tels que les guets, le marguillier, les mussiliers, les bornalares ou fontainiers, etc., ainsi que les membres du clergé¹⁸ et le curé de la ville¹⁹.



(Photo R. Loup, Estavayer.)

Estavayer. — L'Hôtel-de-Ville, acheté par la ville en 1529, de Jaquette, veuve de Jean Griset, où se réunit le Conseil jusqu'en 1822.

IV. *La bourgeoisie.*

Nous avons déjà vu que les premières traces de la *bourgeoisie* ne se rencontrent à Estavayer qu'à la fin du XIII^e siècle. Cette première organisation, probablement très simple, en un corps destiné à la défense d'intérêts communs, est un premier pas vers la démocratie. Mais, avant la conquête du Pays de Vaud, il est bien difficile de se rendre compte des droits civiques des bourgeois : ils nommaient certainement le gouverneur, peut-être le secrétaire de ville et le grand-sautier. Il ne semble pas qu'ils aient eu des compétences beaucoup plus étendues dans le gouvernement de leur petite cité. En effet, le Conseil lui-même était en somme nommé par les seigneurs, comme dans la suite il le fut par l'avoyer.

La seule conquête de droit populaire fut la nomination des trois adjoints, puis bannerets, que l'ordonnance de 1576 accorda à la bourgeoisie.

Cela ne veut pas dire que le Conseil fut à la dévotion des seigneurs, puis de l'avoyer.

Il manifesta toujours à l'égard des seigneurs un grand esprit d'indépendance, caché sous des dehors obséquieux, comme il était de coutume aux XVII^e et XVIII^e siècles. Toujours, il eut à cœur de conserver jalousement les libertés des bourgeois et les franchises de la ville. Il faut dire que les seigneurs, puis l'avoyer, paraissent avoir constamment présenté à la confirmation du Conseil des hommes de réelle valeur, choisis dans tous les milieux sociaux : noblesse, commerçants, pêcheurs. Entre les membres du Conseil, il n'y avait d'autre préséance que celle que dictait l'ancienneté.

Toutes les charges ou fonctions étaient ouvertes à tous : les gouverneurs étaient aussi bien des hommes d'humble condition que des nobles, nous trouvons des nobles exercer la charge de grand-sautier (huissier) sans penser ainsi déroger.

Les XVII^e et XVIII^e siècles virent les bourgeoisies se fermer de plus en plus pour que les mêmes familles pussent gouverner : ce fut l'installation définitive des *patricials*. Il va sans dire qu'on ne peut parler de patriciat proprement dit que dans une ville libre, indépendante, qui se gouverne elle-même. A Estavayer, cependant, une espèce de patriciat fut créé en 1715. Le 24 mai de cette année²⁰, le Grand Conseil décida de créer une « seconde et petite bourgeoisie, différente en droits et privilèges de l'ancienne », et cela sans fermer l'ancienne bourgeoisie.

Les nouveaux bourgeois jouiront des libertés et franchises de la ville, comme les anciens, mais ils ne pourront revêtir les charges d'honneur, soit de conseillers, bannerets, adjoints, hospitalier, secrétaire et grand-sautier. Par contre, ils pourront être guets, portiers, sonneurs, etc. En outre, ils n'auront pas droit aux distributions de sel. Une quantité d'artisans furent ainsi reçus dans cette seconde bourgeoisie qui se maintint distincte de la « première » jusqu'en 1798.

Un mot pour terminer sur les réceptions bourgeoises. Au début, c'était le seigneur qui recevait le nouveau bourgeois, comme le prouve la réception de Jean dit Poteir, le 23 février 1352, par Pierre, coseigneur d'Estavayer²¹. Le prix de cette réception fut un cens annuel d'une livre de cire au poids d'Estavayer.

Ce ne sera que le 7 décembre 1554 que nous trouverons la première réception bourgeoise par le Conseil, celle d'Adam de la Comba, pour le prix de 8 florins²². Depuis lors, toutes les réceptions furent faites par le Conseil.

Les communes du mandement peuvent recevoir des communiers, mais après seulement qu'ils auront été reçus bourgeois d'Estavayer. Si une réception de communier a lieu avant la réception bourgeoise, cela entraîne tantôt l'annulation de la réception, tantôt une amende à la charge de la commune²³.

* * *

Nous arrivons ainsi au terme que nous nous étions assigné: l'étude de l'évolution de l'organisation municipale de l'une de nos petites villes. Nous avons choisi Estavayer parce que les documents publiés sont les plus nombreux, et aussi parce qu'il semble que c'est l'une des villes où la *poussée* démocratique fut la plus forte, dès le début, sans cependant que la conquête de droits populaires ait pu aller bien loin.

Il serait intéressant au plus haut point d'aborder une étude comparative de l'organisation municipale de toutes nos petites villes: Bulle, par exemple, qui était gouvernée par l'assemblée des bourgeois, mais n'eut de Conseil (appelé Chambre) que dès 1774²⁴, Gruyères, qui eut un Conseil nommé par la bourgeoisie dès 1434, Conseil qui ne fut autorisé par le comte François I^{er} qu'en 1455²⁵.

Mais ce serait sortir du cadre de cette publication.

B. DE VEVEY.

Notes.

¹ Arch. d'Estavayer, parch. XIV nos 72, 88, 483; XV nos 5, 79, 131; DE VEVEY, *Droit d'Estavayer*, nos 5, 10, 19, 23, 24, 27.

² Arch. d'Estavayer, M. C., vol. 1, fol. I; DE VEVEY, op. cit., p. 86, n° 44.

³ Arch. d'Estavayer, M. C. vol. 2 fol. 13; DE VEVEY, op. cit., p. 121, l. 36.

⁴ Arch. d'Estavayer, R n° 5, fol. 57; DE VEVEY, op. cit. p. 179, n° 110.

⁵ Arch. d'Estavayer, papier XVI, n° 11; DE VEVEY, op. cit., p. 182, n° 112.

⁶ Arch. d'Estavayer, M. C., vol. 1, fol. viij^{xx} j v°; DE VEVEY, op. cit., p. 183, n° 113.

⁷ GRANGIER, *Annales d'Estavayer*, p. 427, n° 521.

⁸ L'original de cette ordonnance est perdu. Il en existe les copies suivantes: Arch. d'Estavayer, parch. XVIII, n° 14; R n° 5, fol. 60; T n° 2, fol. 216 v°; papier XVI, n° 50.

La dernière copie est incomplète et inexacte. DE VEVEY, op. cit., p. 210, n° 137.

⁹ A Estavayer, le bailli de Fribourg portait le titre d'*avoyer*. Il présidait le Conseil, mais se faisait en général remplacer dans cette fonction par le lieutenant d'*avoyer*, toujours bourgeois d'Estavayer.

¹⁰ En général, le 1^{er} janvier de chaque année, et quelques rares fois l'un des derniers jours de décembre ou dans la première semaine de janvier.

¹¹ Réforme du 28 janvier 1669, art. 12. Arch. d'Estavayer, R n° 5, fol. 21; DE VEVEY, op. cit., p. 267, n° 185. Les obligations des bannerets furent encore précisées dans une ordonnance de Fribourg du 5 avril 1775; Arch. d'Estavayer, papier XVIII n° 121; DE VEVEY, op. cit., p. 428, n° 243.

¹² Arch. d'Estavayer, C. G. 1590.

¹³ GRANGIER, *Généalogie de la maison d'Estavayer*, mns.

¹⁴ Les arch. d'Estavayer contiennent ces comptes presque complets, dès l'année 1430.

¹⁵ Arch. d'Estavayer, M. C., vol. 30, fol. 183; DE VEVEY, op. cit., p. 391, n° 203.

¹⁶ Arch. d'Estavayer, M. C., vol. 35, fol. 17; DE VEVEY, op. cit., p. 399, n° 208.

¹⁷ Arch. d'Estavayer, M. C., vol. 36, fol. 268 v°; DE VEVEY, op. cit., p. 402, n° 212.

¹⁸ Les membres du Clergé étaient nommés par le Conseil, sur présentation du Clergé lui-même selon une convention du 6 février 1648, approuvée par le vicaire général, le 28 janvier 1649, puis par l'évêque, le 9 juillet 1668: Arch. d'Estavayer R, n° 5, fol. 42; DE VEVEY, op. cit., p. 248, n° 163.

¹⁹ Le 1^{er} février 1602, le Conseil donna une déclaration de coutume attestant que le nouveau curé doit être présenté par le Clergé au Conseil « pour estre confirmé, par après devant sa Révérence »; Arch. d'Estavayer, M. C., vol. 7, fol. lxiij; DE VEVEY, op. cit., p. 227, n° 148. Selon une lettre de l'évêque, du 21 décembre 1696, il n'est pas porté préjudice au droit du Conseil de nommer le curé si la présentation ne porte que sur deux membres du Clergé; Arch. d'Estavayer, papier XVII, n° 351; DE VEVEY, op. cit., p. 390, n° 201.

²⁰ Arch. d'Estavayer, M. C., vol. 36, fol. 142 v° et S n° 2, p. 1; DE VEVEY, op. cit., p. 400, n° 211.

²¹ Arch. d'Etat, Turin, Baronnie de Vaud 19, n° 57; DE VEVEY, op. cit., p. 34, n° 13.

²² Arch. d'Estavayer, C. G., n° 76 et M. C., vol. 3, fol. 34; DE VEVEY, op. cit., p. 198, n° 123.

²³ 24 novembre 1623, annulation d'une réception par Aumont, d'après GRANGIER, Annales, mns. IV, 20, p. 27; 10 décembre 1623, amende à Franex, d'après Grangier, op. cit.; 28 juillet et 1^{er} septembre 1657, amende à Montbrelloz, Arch. d'Estavayer, M. C., vol. 16, fol. 43 v°; 28 juillet 1682, défense à Rueyres, Arch. d'Estavayer, M. C., vol. 22, fol. 35; 4 juin 1716, lettre testimoniale envoyée à Forel, Arch. d'Estavayer, M. C., vol. 36, fol. 193. DE VEVEY, op. cit., p. 231, n° 154.

²⁴ Arch. de Bulle, M. B., vol. V; DE VEVEY, *Droit de Bulle*, p. XV et 145, n° 154.

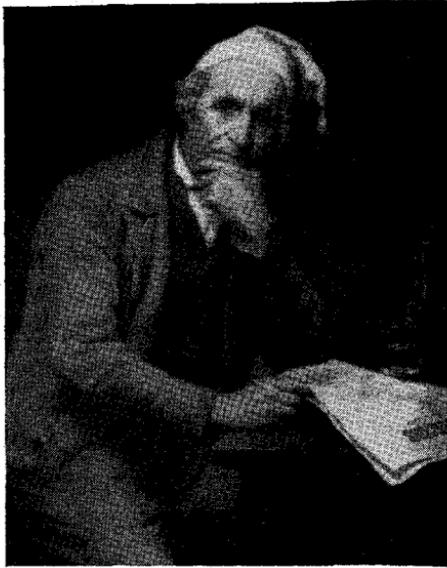
²⁵ Arch. de Gruyères, sans cote et n° 29; DE VEVEY, *Droit de Gruyères*, p. 28, n° 20 et p. 34, n° 24.

L'EXPOSITION RÉTROSPECTIVE DES ŒUVRES DE JOSEPH REICHLÉN

(26 MAI—23 JUIN 1938)

Pour commémorer le 25^e anniversaire de la mort de Joseph Reichlén, une heureuse initiative a réuni à Fribourg, en une exposition, du 26 mai au 23 juin 1938, une centaine d'œuvres de ce peintre. Durant un mois, dans la salle de la Grenette à laquelle son histoire confère la gravité d'un lieu civique, on a pu ressaisir avec bonheur la maîtrise de cet artiste, fixée en des œuvres belles dont chacun a joui dans la mesure où il était resté digne d'elles. Pour parler avec justice de cette fête de l'art, il faut commencer par remercier ceux qui en furent les artisans, M^{me} Elisabeth Benett, qui, ayant eu l'idée de cette exposition et pris sur elle, avant tout autre, le soin de la réaliser, fut la première à la tâche et y resta la dernière; M^{me} Rodolphe de Gottrau dont la bonne grâce ne cesse de servir; MM. Eugène et Joseph-Louis Reichlén, qui ajoutent tous deux à la lignée dont ils sont, l'un par son talent, l'autre par ses connaissances et son entregent. Ces organisateurs et tous ceux qui les aidèrent méritent beaucoup de louanges, car ils durent rassembler à la Grenette, pour en faire les honneurs, des œuvres éparses dans les musées et chez de lointains possesseurs. Il leur arriva même, dans leur démarche, de découvrir à Paris, par un hasard bienheureux, la

toile représentant *Le politicien de village*, dont l'existence était ignorée, et ce fut une surprise, dans cette revue posthume des œuvres de Joseph Reichlen, qui n'était pour beaucoup qu'une reconnaissance, de voir surgir cet inconnu que personne n'avait jamais vu et



Le politicien de village.

qui gagna du premier coup, comme le rustre du conte qui, s'étant présenté dans un tournoi où nul ne l'attendait, y remporta à l'impromptu le prix.

L'ensemble de l'exposition faisait aux yeux un chatolement charmant et divers. On embrassait dès l'entrée une immense tapisserie d'art où Gruyères régnait dans l'or et Fribourg dans l'argent. Les portraits, bien que répartis dans toute la salle, formaient

comme un monde distinct, et tandis que les uns, attachés à des noms précis de morts, semblaient faire une société d'ombres, on voyait briller aux côtés de ces fantômes éclatants les personnages qui, n'étant associés à la mémoire d'aucun mortel, gardaient une vivacité et une fraîcheur où s'accusaient les traits permanents de ce peuple. Au centre du décor, et frappant du premier coup le regard, comme le prince de toute cette féerie, apparaissait le portrait que le peintre fit de lui-même en 1912; son costume noir, sur cette toile, lui donnerait un air austère si le béret du même ton, légèrement rejeté en arrière, n'y ajoutait un rien de bravoure; le visage et la barbe, inondés d'une lumière souveraine, vivifient le tout d'un élément de clarté. Reichlen, ici, porte la palette et le pinceau comme des armes de sa chevalerie, tandis qu'au fond du décor, dans une pénombre abstraite lui donnant le sens et la dignité d'un symbole, s'estompe Gruyères, la ville heureuse qui n'ayant plus de paladins pour la grandir, a trouvé un tel artiste pour l'illustrer.

Je n'ai pas l'intention de raconter ici longuement la vie de Joseph Reichlen, parce que les lecteurs des *Etrennes fribourgeoises* la connaissent, je pense, et parce qu'il n'est pas de choses où un artiste ait moins de part qu'aux événements de son existence. Reichlen naquit à la Tour-de-Trême, et il me plaît d'imaginer que s'il avait pu choisir lui-même le lieu de sa naissance, il n'eût pas fixé autrement son choix. Il parlait toujours avec émotion du village planté d'ormeaux où, au plein sens de ce terme, il avait vu *le jour*, puisque le souvenir y survit des tresseuses au labeur de lumière et que les faneuses y portent des fichus clairs comme le matin. Sa famille, très anciennement

schwytzoise, avait émigré, il y a quatre siècles, dans l'Allemagne du sud, d'où le père du peintre, après tant



(Photo E. Lorson, Fribourg.)

Joseph Reichlen en 1912.

de générations, était revenu s'établir en Suisse. Il n'est peut-être pas de meilleure condition pour un artiste qu'étant le fils d'une terre, il ait pourtant dans ses veines l'élément étranger qui réveille et suscite la

conscience de ce qu'il est, comme un battant émeut une cloche. Le père de Reichlen était boulanger ; personne n'est associé de plus près à la vie journalière des hommes que le créateur minuscule dont le travail emplît les fours d'une aurore sourde mais qui allume ses feux avant ceux mêmes de l'aube. Et de toutes ces choses, de ces migrations et de ces retours, de cette épopée obscure d'une famille venue s'achever dans un clair village, par le labeur probe d'où naît le pain de chaque jour, il n'est pas étrange qu'un artiste soit né.

Il n'y aurait rien à mentionner sur l'enfance assidue et heureuse de Joseph Reichlen s'il ne fallait rappeler ici, parce que c'est l'un des éléments essentiels qui lui donnèrent son accent, l'amour qu'il voua dès son premier âge à la terre insigne et belle dont il était le fils. Il fut si attaché à la Gruyère qu'on ne saurait arriver à lui sans passer par elle et que, parvenu aux sommets de son œuvre, on la voit enracinée dans ce pays comme, inversement, l'âme de l'enfant, ses désirs et ses rêves, s'enroulaient aux cimes. Ayant pris conscience de son talent, Joseph Reichlen, avec des ressources qui lui étaient venues dans une bonne mesure de son premier travail, partit pour l'étranger. Il fut un élève appliqué des écoles de Paris et de Rome où, comme Le Lorrain, tant d'artistes déjà ont fait honneur au nom d'un village. Il ne pensa plus, dès lors, qu'à faire fructifier pour sa patrie le talent qu'il avait reçu. Je parlerai plus loin de son œuvre ; il faut ajouter seulement ici que, durant la plus grande partie de sa vie, Reichlen enseigna l'art du dessin au collège St-Michel. Ses élèves ont gardé fidèlement la mémoire de ce maître dont la leçon était marquée de

mille traits personnels et qui était attentif jusqu'au scrupule à tous ses devoirs. Joseph Reichlen ne fut privé ni des épreuves ni des grâces qui donnent son sens à une vie d'homme puisque sa jeune épouse lui manqua brusquement mais qu'il garda une fille dont la présence éclaira ses jours. La chance d'une parenté commune me permit d'approcher souvent Reichlen aux dernières années de sa carrière. Ce siècle très vulgaire n'était certes pas ce qu'il lui eût fallu pour s'épanouir mais il supportait cette disgrâce avec la discrétion que les natures nobles ont pour les maux qui n'affectent qu'elles, et l'âme de ce vieillard avait été si peu troublée par la vie qu'elle reflétait toutes les étoiles.

Je crois que ces indications suffisent, car un peintre est dans ses œuvres ou il n'est nulle part. Les combats mêmes qu'il a livrés à sa destinée ne nous intéressent que par les résultats qu'ils ont eus, et ses victoires, ce sont ses toiles. Pour le saisir dans ce qu'il fut, il faut connaître moins son histoire que sa nature, et si sa nature nous explique son œuvre, son œuvre à son tour nous introduit dans sa nature. Renouvelons donc nos grâces à ceux dont l'initiative et l'action firent l'exposition de la Grenette où, un quart de siècle après qu'eut disparu celui que nous pleurons encore, ils restituèrent pour nous, en des contours marqués, l'âme de Joseph Reichlen.

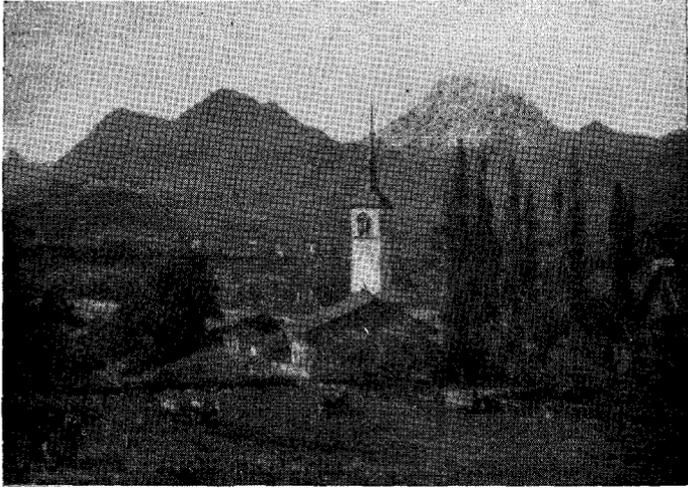
* * *

La salle de la Grenette est loin d'être aussi bien aménagée pour une exposition qu'elle est estimable par ses souvenirs et il s'en faut que tous les tableaux y aient été montrés à leur avantage et dans une lu-

mière favorable. Mais quelle que fût la place ou la clarté qui leur était impartie, il est des œuvres qui s'affirmaient d'emblée au premier rang et paraissaient dorées d'une faveur, ce sont les toiles consacrées à Gruyères. Il serait trop long et oiseux de décrire ici tous ces paysages, où les premiers plans, les fermes, les fenêtres illuminées de corolles, le chemin luisant de cailloux, la petite ville enfin, sur sa colline, sont si proches, si idéalement unis, que la chaumière est associée aux fastes de la cité, tandis que celle-ci, parée des nuances de l'instant, semble n'être que l'achèvement suprême de la prairie en fleurs. Il est cependant deux de ces toiles dont je veux tenter d'ébaucher la description, ne serait-ce que pour posséder et serrer plus étroitement mon propre plaisir. L'une d'elle montre *Gruyères en automne*, à cette saison de l'année où des âmes montent à la surface des choses, dont chacune paraît à la fois plus discrète et plus précieuse. Au fond du décor, les montagnes sont enveloppées dans un coloris cuivré qui rappelle celui des Vénitiens, dans une splendeur rousse et ombreuse de fin du jour. L'élément principal de la richesse de cette toile est formé par la tour de l'église, qui se détache de l'ensemble avec une pâle magnificence. Une chaîne de valeurs claires, partie de là, s'avance vers le spectateur. Au centre d'une enceinte faite de murs blancs, des personnages sont occupés à leurs travaux, une fumée montant, droite, dans l'air sert à faire sentir la sérénité du monde, et c'est la fin de la fête.

La seconde de ces toiles, *Le jardin du château de Gruyères*, touche par la merveilleuse richesse des nuances qui y sont assorties. La dent de Broc et sa compagne y ont cette couleur d'azur sombre qui vêt

les montagnes aux heures où mûrit l'orage ; le décor entier est baigné d'un air vivace, tandis qu'un lierre qu'a rougi l'automne porte l'ardeur universelle jusqu'au vieux cœur du donjon. Au milieu du jardin, la fusée d'une onde épand son trésor, et l'on est ému



(Photo E. Lorson, Fribourg.)

L'ancienne église de Broc.

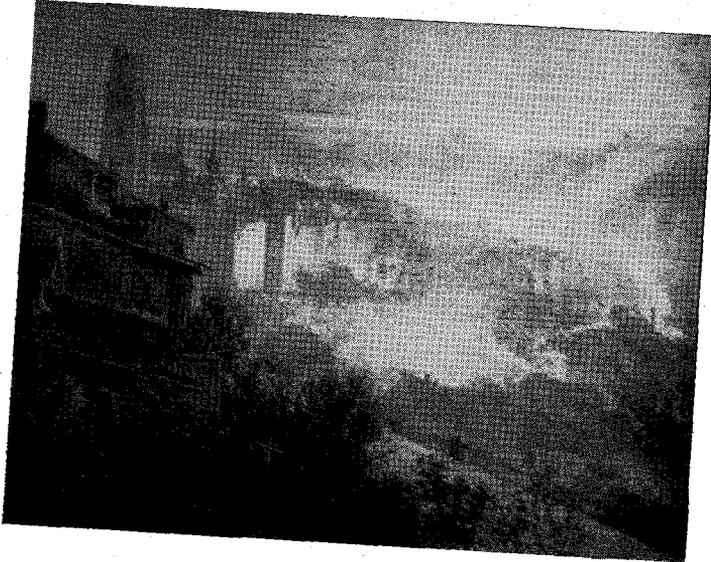
de voir que ce château qui, au temps de sa grandeur, était distrait par un fol, maintenant que les temps l'ont dépouillé de son pouvoir, est consolé par un jet d'eau.

Autour des motifs se référant à la ville féodale, c'est la Gruyère entière qui rayonnait à l'exposition. Des vues de Charmey avaient toutes comme appui de fond ces Gastlosen qui, suivant l'heure, vont du rose au gris, des couleurs de la tendresse à celle du

souci. Sur une autre toile, la tour de la vieille église de Broc apparaissait souveraine dans une cour de peupliers et de nuages. Plusieurs paysages témoignaient de l'amour particulier que Joseph Reicheln eut pour la Haute-Gruyère. Cette vallée, d'Enney à Montbovon, s'ouvre et s'épanouit comme un monde achevé, pouvant se passer des autres, et il m'a toujours plu de voir, à ses portes opposées, deux ponts délaissés par les hommes, le *Pont qui branle* et celui de l'Hongrin, qui semblent n'être plus là que pour représenter le Passage, comme ces arches d'idéal que peignaient les Primitifs, qui s'arrêtent brusquement sur le ciel ou s'achèvent dans une nuée. Le tableau d'*Inthyamon* — c'est le nom que donne à la Haute-Gruyère le génie vermeil de son patois — nous montre un paravent de montagnes bleues ; la Sarine, trait d'argent, luit dans son coffret de pierres, tandis qu'à gauche un bouquet d'arbres est rempli de sourde puissance, nourri de sève et de vigueur. Manifestant un fond gris de rochers, avec un enchevêtrement de planches et de balustrades, la toile intitulée *Cascade de Grandvillars* apparaît comme une dispute des éléments qui la composent si l'onde bleuâtre, tombant avec la raideur d'une colonne, n'avait la majesté sacrée de la *Source* que peignit Ingres, où une jeune fille droite et nue, dans une conque semblable, épanche de son épaule une urne d'eau vive.

Mais si la Gruyère fut la terre la plus aimée de Joseph Reichlen, il avait aussi distingué Fribourg. On admirait à l'exposition *Fribourg, matin d'été*, ensemble limpide qui fait penser à un sourire de femme. C'est le paysage que le peintre voyait chaque jour de son atelier de la rue des Alpes, décor fait de loin-

taines montagnes, d'un cirque de rochers, auxquels répondent, comme un écho de pierre, les maisons de la ville. La lumière, sur cette toile estivale, forme une trame si parfaite, que rien ne déchire ou accroche,



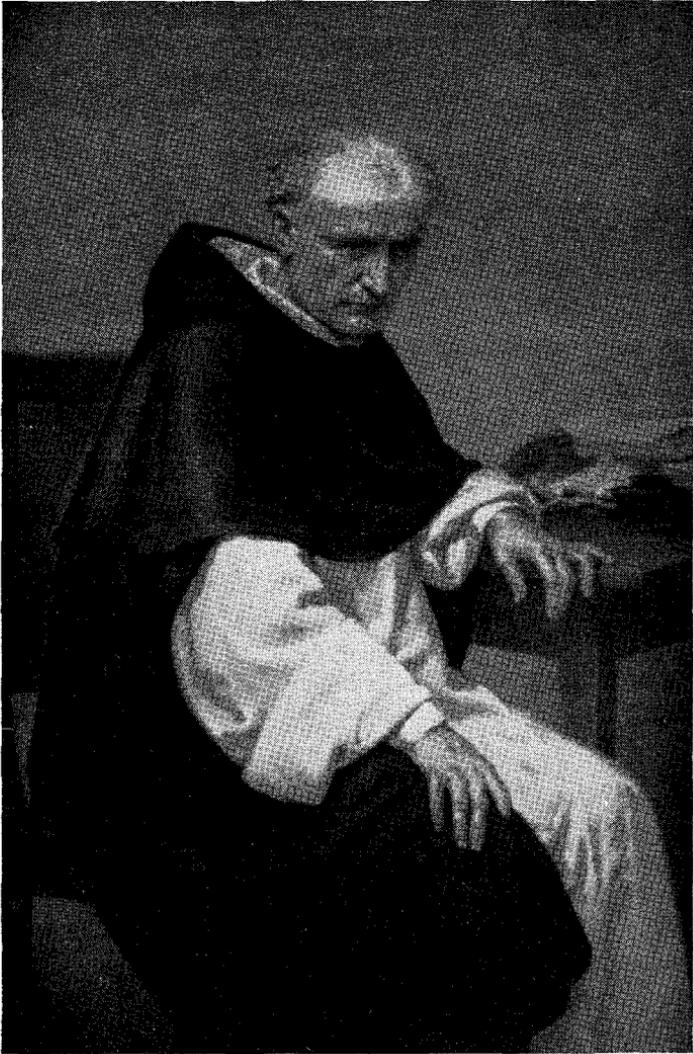
(Photo E. Lorson, Fribourg.)

Fribourg, matin d'automne.

que chaque objet semble la porter non comme une effusion du dehors, mais comme une qualité de sa nature. Quelques personnages vêtus, eux aussi, des couleurs de l'été, passent sur la route des Alpes qui garde encore l'agencement de sa construction, et ils apparaissent, parmi les poutrelles, comme des acteurs prêts qui s'en viennent, par des coulisses, vers la scène où ils se feront applaudir. Mais on ne saurait parler de cette toile sans mentionner aussitôt celle qui s'y

oppose: *Fribourg, matin d'automne*. L'espace qui, sur l'autre tableau, retentissait d'une lumière pure, Reichlen y entre comme un dieu amasseur de nuées. La Neuveville répond par des fumées au chaos de brumes et de rayons que le jour épand. Si l'on regarde cette œuvre depuis le côté, une splendeur argentée emplit tout le paysage; des ponts de nuées, des dômes de vapeurs semblent se dessiner comme les constructions d'une ville bâtarde cachant celles de la cité de pierre. Mais à mesure qu'on avance vers la perspective de face l'illusion se dissipe; on voit s'inscrire, émergeant des choses fortuites, les contours certains du réel, les lignes sûres et pures du vrai. Les demeures des hommes s'affirment avec force derrière les prestiges du jour, tandis qu'au-dessus des toits de la Grand'rue, pareils à des coteaux, monte, comme un astre à son lever, la tour puissante de St-Nicolas.

Les organisateurs de l'exposition avaient décidé de ne pas produire de toiles figurant des personnes précises; ils avaient fait une exception cependant pour quelques portraits de ce genre se distinguant par un spécial degré de perfection, de sorte qu'au premier coup d'œil et avant toute investigation, ces personnages apparaissaient aux visiteurs comme une société choisie, présente par une préférence et signalée par cet honneur. En entrant déjà on saluait, vis-à-vis de la porte et semblant placé là comme un Maître, le *Père Berthier* assis, dans l'habit de son ordre, les traits aigus de son visage semblant tendus dans un effort de réflexion. Il serait difficile de pousser plus loin que dans cette toile la précision matérielle du détail, d'enfermer dans un cadre plus net et précis l'homme qui doit pourtant nous apparaître comme une image



Le R. P. Berthier.

de la Pensée. Si soucieux qu'ait été Reichlen de serrer son modèle de près, cela ne l'a pas empêché, si je ne me trompe, d'atteindre et de délivrer ici tout ce que le sujet contenait de subtil, d'aigu et de grand.

Faisant face au moine philosophe, on voyait la simple femme dont toute la science fut de travailler. Il ne saurait y avoir de plus grand bonheur pour un peintre que de laisser aux hommes le portrait de la mère obscure dont il fut dans la vie le délégué éclatant. La mère de Reichlen, ici, se présente debout, droite sous son bonnet de dentelles, les mains jointes, dans une attitude heureuse, presque recueillie. L'habit des dimanches qu'elle porte serait un peu sombre malgré les reflets de l'instant qui jouent sur la soie, si la mince illumination de la fraise et des dentelles qui terminent les manches ne mettait dans l'ensemble un élément de clarté. Au milieu du monde merveilleux qui l'entourait, la mère de l'artiste, sur cette toile, se montrait à nous à la fois humble et souveraine, dans l'attitude du repos, mais d'un repos comblé, d'où elle semblait assister, pleine d'une joie muette, au couronnement de ses labeurs.

Non loin d'elle et lui semblant associée de nouveau par une rayonnante parenté, on voyait le portrait de la femme de l'artiste, qui mourut jeune, et dont le visage charmant, frappant non seulement par la finesse, mais par l'expression des traits, apparaissait dans le présent comme un galet dans une rivière. Au milieu de cette assemblée, la jeune femme, sur un fond de pénombre, se retournait à demi; ses yeux étonnés réfléchissaient l'honneur de l'instant, de sorte que cette lointaine absente, dans la fête que donnait



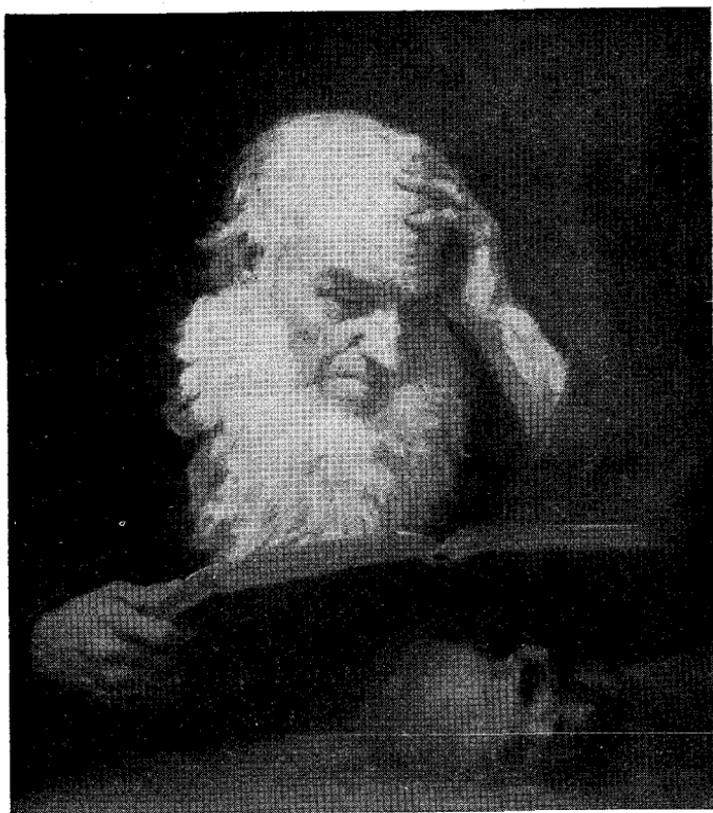
La mère de l'artiste.

par delà la mort son mari, avait plus l'air d'être là que les vivantes.

A côté des figures précises, on voyait en grand nombre, à l'exposition de la Grenette, des portraits sans nom mais reflétant par là-même une idée ou un monde. Sur une toile intitulée *Toussaint*, une vieille femme assise, vêtue de noir, épuisée de larmes, tenant un rameau de buis, manifeste avec une austère grandeur un des traits de ce pays : la fidélité des vivants pour les morts. Un autre tableau, *Kirchgang*, évoque cette Singine qui, par sa langue plus grave, ses coutumes, sa modestie, échappe à notre pleine intrusion, comme certains visages de femmes qui se détournent légèrement lorsqu'ils sentent sur eux le poids d'un regard. Deux paysannes, sur cette toile, vont à l'église le dimanche ; la vieille, en seyant habit noir, les yeux tournés vers la terre, s'appuie au bras de sa fille. Celle-ci, droite, le regard lointain, est à la fois absente et proche. Son teint porte les roses de l'été, tandis que la coiffe magique des *Kraenzle* culmine sur sa tête comme un Autonne de nuances.

L'exposition de la Grenette, d'ailleurs, montrait plusieurs de ces campagnards pour lesquels Reichlen avait une particulière sympathie puisqu'il était né et avait grandi parmi eux. On commence aujourd'hui à faire beaucoup de compliments aux paysans parce qu'on se rend compte qu'ils sont nécessaires. Ils traduisent dans leurs paroles une sagesse qu'ils n'ont pas inventée mais qu'ils contresignent de leur modeste approbation. Ignorants des choses subtiles, ils possèdent cette science séculaire et comme sacrée que leur donnent l'alternance des saisons et le regard des astres. De toutes les figures où Reichlen a éclairé de

son art la dignité de la classe rurale il en est une surtout dont j'ai gardé la mémoire: c'est *Le paysan au*



Moine en méditation.

bonnet blanc. Le compagnon, en blouse, est coiffé d'un casque à mèche, et, tandis qu'il allume dans sa pipe le tabac, humble frère de l'encens, le geste que lui fait faire le peintre est si auguste que l'on songe à ceux des Mages.

Mais il est temps, après avoir mentionné et décrit les œuvres principales de Joseph Reichlen, d'essayer de définir en quelques traits son talent. Le premier caractère de son art me paraît être la continuité. Toute la tempérance et la justesse de goût qui se manifestent dans ses premières toiles se poursuivent à travers ses productions jusqu'à ses œuvres dernières. Une discrète magnificence, une grandeur mesurée, une majesté sans hauteur, une grâce sans molesse, un goût qui n'est que le mépris de l'emphase et du mensonge, une précision enfin qui n'est pas autre chose que la vérité portée dans les arts composent l'impérissable sourire par lequel Joseph Reichlen survivra à travers le temps. Ce qui est authentiquement de lui chez cet artiste, c'est la sympathie fine et attentive dont chaque objet est enveloppé, la façon dont la moindre chose apparaît dans ses toiles comme lustrée de son humble honneur. Le paysage que beaucoup de peintres modernes croient figurer très suffisamment par deux ou trois touches d'un pinceau leste, Reichlen s'attarde à le reproduire, parce qu'il croit vraiment qu'il existe et qu'il en fait pour un moment le séjour de sa propre vie. Il n'y a pas d'intention dans son œuvre de portraitiste, mais seulement cette attention qui étreint partout le modèle, sans le gêner nulle part. Rien de plus étranger à Reichlen que l'idée de faire la satire du monde des politiciens, mais il lui suffit, pour nous en donner la plus forte image, de nous montrer le *Politicien de village*, mélange d'audace et de méfiance, avec ce regard réservé et interrogateur où l'on sent à la fois une défense et une attaque. Rien de plus éloigné de l'esprit du peintre que de vouloir faire œuvre mystique, mais il lui suffit encore de

peindre tout naïvement le *Pèlerin Gross* dans son attitude naturelle, sans artifice ni industrie, pour que l'on voie se réverbérer sur le visage du pauvre les profondeurs suaves où il semble que doivent voler des anges. On serait pourtant dans une erreur lourde en croyant que l'art, chez Reichlen, est remplacé par le métier, que l'application supplée au talent et que le souci du détail couvre comme un voile la carence de la maîtrise. Regardons la toile *Moine en méditation*, qui fut acquise par le Musée de Berne ! Le visage du vieillard, sur ce tableau, est fait comme un caractère de La Bruyère, tandis que la blancheur écumeuse et presque effervescente des cheveux et de la barbe ajoute à l'ensemble l'élément de plaisir sensuel qui ne doit jamais manquer dans une œuvre d'art. Voici l'histoire de ce portrait. Reichlen, un jour, sortant de sa demeure, rencontre un vieux chevrier de St-Ours venu au marché de Fribourg. Frappé par la beauté de ses traits il l'invite à venir dans son atelier, mais l'autre allègue ses servitudes. Il le persuade enfin en lui promettant de le libérer vite. En trois heures, avec le seul pinceau et sans s'aider d'aucune esquisse, Reichlen, de ce modèle, fit le moine lisant qui semble se plonger avec impétuosité dans la science sublime. Le chevrier, le soir, courut à sa diligence, inquiet de la manquer, regrettant peut-être les instants vides de cet après-midi, ne songeant pas, sans doute, que, durant ces heures d'immobilité, il avait été conduit en carosse, par un prince de l'art, à une résidence qu'il ne quittera plus.

HENRI BISE.

A LA VEILLE D'UN JUBILÉ UNIVERSITAIRE

Les bâtiments qui s'érigent dans le site romantique de Miséricorde, pour servir de siège à trois facultés de l'Université de Fribourg, appellent l'attention sur cette Ecole, dont le renom n'a cessé de grandir, depuis l'inauguration, en automne 1889, du premier semestre de ses cours.

Bien rares sont, aujourd'hui, les témoins de ce début ; non moins rares, peut-être, les jeunes Fribourgeois renseignés, comme on voudrait le souhaiter, sur les circonstances qui ont marqué le demi-siècle de l'existence de l'Université et lui composent, dans le recul des ans, une « merveilleuse histoire ». Ainsi en jugèrent des amis du Dr Daniëls, devant qui le distingué professeur exposait, un jour, cet attachant passé.

A l'heure où va s'ouvrir le jubilé universitaire, les *Nouvelles Etrences fribourgeoises* qui ont assumé la tâche d'enregistrer les grands faits de nos annales, manqueraient à leur rôle de Mémorial, en omettant d'étrener l'établissement quinquagénaire et de faire revivre, aux yeux de ses lecteurs, les traits saillants de l'histoire d'une fondation, qui restera l'évènement moderne le plus important dont puisse s'honorer notre cher pays.

Les préliminaires de l'Université.

Tout d'abord, évoquons une compilation laborieuse de Joseph Schneuwly, dans ce registre imprimé en 1891 et préfacé par le Père Berthier, où l'érudit archiviste consigna jusqu'à 132 projets ou délibérations en faveur de l'Université, durant la période 1537 à 1872. Son étude établit que, à travers 350 ans, « l'idée d'une telle création était dans l'air et dans le sol, que l'ancien peuple de Fribourg et ses chefs ont exprimé, cent fois, leurs aspirations sur ce point, jusqu'au jour où le germe précieux s'est épanoui en une plante vivace et féconde ».

Ce thème trois fois séculaire serait resté à l'état de pieux désir, si un homme ne se fût levé, n'eût pris le chemin direct et commencé l'œuvre avec la résolution d'aboutir. « La Providence, ajoute son biographe, a béni le courage et la persévérance ! » N'a-t-elle pas récompensé également la foi et l'esprit d'initiative, deux compléments de cette force dont était supérieurement doué le Conseiller Python, premier grand Maître de l'« Alma mater friburgensis » ?

Quatre circonstances demeureront à jamais fameuses dans les fastes de cette fondation. La dotation de l'Université, par l'Etat d'abord, puis par la Ville, l'apport de l'Entreprise des Eaux et Forêts et de la Banque de l'Etat constituant, en effet, la base financière robuste d'une institution qui devait vivre et qui, le long d'un demi-siècle, s'est révélée capable, non seulement de subsister, mais de devenir un sérieux élément de progrès intellectuel, moral et matériel dans le canton.

La dotation de l'Université.

A deux mois du jour où il prit séance au Conseil d'Etat, le nouveau Directeur de l'Instruction publique abordait le Grand Conseil avec un message daté du 21 décembre 1886.

« Depuis nombre d'années, disait ce message, des vœux ont été exprimés de donner plus de développement à l'enseignement supérieur. Ils ont éveillé un écho dans la population, qui a gardé jalousement le souvenir de temps meilleurs où notre ville attirait une nombreuse jeunesse. En venant y chercher une instruction chrétienne, ces étudiants apportaient, à la cité, une prospérité perdue, dans des circonstances douloureuses, et qu'aucun effort ne réussit à recouvrer. Ce sont ces vœux qui ont inspiré l'idée de créer, à Fribourg, une Université catholique. »

Après avoir déclaré le projet sympathique à la population de la ville et assuré de l'appui de l'épiscopat suisse, le gouvernement précisait les sacrifices que comporterait l'ouverture d'une Université « sans aggraver les charges publiques ». Il entrevoyait la réalisation du programme dans une conversion de dettes ou dans l'émission de rentes 3%. La clause de non-aggravation des charges publiques est reproduite plusieurs fois dans le document, et l'on verra qu'elle a conditionné, soit l'opération mise à l'étude, soit celles qui interviendront dans la suite.

Une commission du Grand Conseil présidée par le notaire Renevey, manifesta sa préférence pour la conversion pure et simple de l'emprunt de 1884. Elle proposa d'adhérer à un projet de décret dont l'article

principal reçut cette teneur: « Pour le cas où une Université serait créée à Fribourg, il sera affecté à cette fondation la somme de 2 millions et demi ». Dans son rapport, M. Renevey avait tiré le plus favorable horoscope de l'institution en perspective et le Grand Conseil, ayant entendu, non sans surprise, l'opinion propice du porte-voix de l'opposition, s'affirma unanime sur la proposition gouvernementale. Les députés regagnèrent leurs foyers satisfaits d'offrir à leurs commettants, en don de joyeux Noël, l'assurance de la création, dans un prochain avenir, d'une Ecole de hautes études, à Fribourg.

Un an à peine s'écoula depuis ce vote mémorable. En vertu du mandat qui lui avait été octroyé, le gouvernement présentait au Grand Conseil une convention passée avec un groupe de Banques et relative à une conversion libérant un capital de 2½ millions. Convention et décret approuvés furent adoptés à l'unanimité. La députation avait estimé l'opération profitable et le syndic Paul Aeby interpréta ainsi cette votation: « Par la réduction du taux de leurs titres, ce sont nos créanciers qui vont réunir le fonds de l'enseignement supérieur, sans charge nouvelle pour le budget ».

Et voilà créé le premier fonds universitaire qui, entre temps, sera arrondi de cinq cent mille francs par la Ville de Fribourg, selon une convention lui garantissant la suppression d'un privilège en matière d'impôt.

Deux ans s'enfuirent encore et, le 4 octobre 1889, l'assemblée législative se prononça à l'unanimité, dans le sens du point de vue de l'Etat, soit pour l'ouverture immédiate d'une faculté des lettres et le complément

de l'ancienne école de droit. Les cours en furent inaugurés en novembre de la même année. Par ailleurs, Léon XIII, l'auguste Pontife dont le nom est attaché à l'institut qu'il désigna lui-même : « Mon université », daigna ériger la faculté de théologie et la pourvoir de maîtres distingués.

Les Entreprises électriques.

Alors que, en 1895, trois facultés fonctionnaient avec leur effectif grandissant d'élèves, un fait nouveau se produisit, dont le compte rendu officiel de l'Etat a publié cette brève relation : « Le 10 mai, le Grand Conseil a décrété la fondation de la faculté des sciences, noble et généreuse pensée par laquelle la députation a voulu couronner la législature si féconde, issue des élections générales de 1891 ».

Bien avant cette décision, M. Python s'était préoccupé de renter la quatrième faculté. S'avisant que la Société des Eaux et Forêts en liquidation représentait mieux que sa réputation, il résolut d'en tirer parti pour la collectivité et le développement de son institution supérieure. Créée en 1870, par un ingénieur de talent, Guillaume Ritter, l'entreprise était basée sur le problème, alors novateur, d'actionner par une chute d'eau puissante, des turbines génératrices d'une force transportée par des câbles aux usines de Pérolles, notamment à une fabrique de wagons. Maintes vicissitudes ruinèrent bientôt l'espoir industriel de Ritter sur lequel Fribourg avait compté. La force motrice n'en subsista pas moins, avec son appareillage, le service urbain des eaux, le domaine et quelques forêts.

Plus de trois millions avaient été investis dans l'entreprise. Des offres d'achat par la Ville ayant été écartées comme dérisoires, M. Python renoua les pourparlers au nom du Canton, et la société liquidatrice transigea jusqu'à 585 000 francs.

En sollicitant la ratification de la promesse de vente, le Conseil d'Etat ne dissimula point que si, par cet achat, il comptait stimuler l'essor économique du pays, il entendait en recueillir des bénéfices applicables à l'Université. Le Grand Conseil se déclara favorable au projet, par tous les suffrages moins un. Combien pauvre apparaîtrait, aujourd'hui, l'argumentation de cet opposant solitaire. L'entreprise a brillamment tenu ses promesses, et son équipement électrique, de même que ses développements successifs garderont toujours la mémoire du Directeur des Travaux publics, Louis Cardinaux, l'alter ego de Georges Python et son fidèle soutien dans la rude pérégrination de sa vie.

Un obstacle surgit la veille de la prise de possession des immeubles de Pérolles. La « libre Sarine » avait franchi ses berges et envahi les rues basses. Le vallon de la Maigrauge se transformait en lac et l'usine, comme un îlot, émergeait des flots tourmentés. A cet instant critique pour la création de Ritter, MM. Python et Menoud, que préoccupait la crue anormale du torrent accoururent au Barrage et, par leur présence, encouragèrent les ouvriers en train d'éтанçonner le grand portail en péril.

Le lendemain seulement, la ville ressentit l'imminence de la catastrophe qui avait un moment, plané sur l'usine hydraulique. Des dégâts, néanmoins, furent constatés, notamment la rupture de la conduite

primaire amenant l'eau potable au réservoir du Guintzet. Mais cet accident d'importance réelle, découragea, dans leur calcul, ceux qui songeaient à tenter une action au nom de la Ville qu'on affirmait sacrifiée par la transaction.

Mais qu'advint-il de l'entreprise des Eaux et Forêts, sous sa forme nouvelle de régie de l'Etat ? Son rendement de 1447 fr., en 1889, atteignit 378 000 fr., en 1912, produit qui s'est accru depuis la promulgation du décret constituant les « Entreprises électriques fribourgeoises ». Le capital primitif s'est considérablement développé, de même que l'immense réseau qui porte jusqu'au moindre hameau, avec l'énergie électrique, le rayonnant éclat de sa lumière.

La fondation d'une Banque de l'Etat.

Le 27 septembre 1892, le Grand Conseil délibérait sur le projet de décret relatif à l'émission d'obligations 3%, au capital de 15 millions, destiné à permettre à la caisse d'amortissement de la dette publique :

- 1° la réduction du taux des prêts hypothécaires ;
- 2° l'accélération de l'amortissement des dettes de l'Etat ;
- 3° le service d'une rente de 80 mille francs à l'Université.

Une forte majorité se rallia au texte proposé et, le 29 décembre, les députés édictèrent la loi instituant la Banque de l'Etat de Fribourg.

Au cours des débats, maintes motions intervinrent, tendant à provoquer le rejet du plan gouvernemental. Deux d'entre elles méritent d'être soulignées. Prédissant l'insuccès de la future Banque, l'un de ses adversaires conseillait de substituer à la rente prévue pour l'Université, un prélèvement sur le budget de l'État. Notre peuple, assurait-on, l'admettrait par patriotisme autant que par sympathie pour les études supérieures. Et M. Python de répartir: « A Dieu ne plaise que l'Université n'entre jamais en conflit avec les intérêts du pays ! Cette Ecole, je l'ai déclaré maintes fois, ne doit pas grever les contribuables ». Un second dissident, après s'être appliqué à démontrer l'impossibilité de la Banque à faire le service annuel de 80 mille francs, se crut habile de proposer la renonciation à la rente fixe, réservant à la caisse universitaire un tantième qui pourrait s'élever au 50% des bénéfices annuels. Le Directeur de l'Instruction publique démasqua bien vite, sous cette libéralité de façade, l'intention de rendre l'Université suspecte et impopulaire.

Sur ce point, il importe de savoir qu'en l'année de son apogée, notre établissement financier cantonal versa, à la Trésorerie, un appoint au moins douze fois plus élevé que le montant prévu par la loi en faveur de l'Université. Et l'on se demandera, comment la même Trésorerie aurait compensé cet appoint, si le souci de garantir la pérennité de notre institut universitaire n'avait inspiré et motivé la création d'une Banque de l'Etat ?

Comme toute œuvre humaine, la Banque a payé son tribut à l'adversité. Des journaux, il y a quelque cinq lustres, claironnaient à tous les vents de l'Helvétie, sa déconfiture en épilquant sur les pertes

qu'elle devait avoir subies. Vaillamment, l'établissement brava l'orage. Mais la presse hostile ne sut retrouver ses accents indignés d'autrefois, quand survint la tourmente inouïe, qui s'est abattue sur des instituts financiers parmi les plus considérables de la Suisse. Il en est résulté des balances déficitaires si graves qu'elles déprécièrent des valeurs de tout repos, et compromirent les avoirs, si dignes de protection, du peuple épargnant. Maintes louables actions de sauvetage sont alors intervenues à l'une desquelles, non sans courir des risques, notre Banque aurait participé.

Fière d'un passé de probité et de droiture, confiante en l'expérience de sa direction et de ses organes, la Banque de l'Etat poursuit avec constance, la réalisation de ses idéaux qui sont ceux du pays, en se rappelant que son premier titre d'honneur est d'avoir été conviée, dès son origine, à jouer le noble rôle de Mécène, auprès de notre Ecole des études supérieures.

Les maîtres et les disciples.

Si les moyens adoptés, pour assurer l'enseignement supérieur à Fribourg, ont pleinement répondu à l'attente, l'Université aussi a tenu ses promesses. Elle donne à ses maîtres et à leurs élèves, en tant qu'institution d'Etat, une sécurité académique absolue. Son internationalité, sans être un palladium, est au moins l'un des caractères les plus précieux qu'on ait pu lui communiquer, puisqu'elle a valu à la haute Ecole un remarquable recrutement de professeurs et d'étudiants. Si, pourtant, vingt neuf élèves seulement

ont participé aux cours du semestre d'hiver 1889-90, le succès constant et normal, s'est affirmé, d'année en année. A la fin de son premier demi-siècle, l'Université pourra immatriculer quelque mille étudiants et leurs joyeuses cohortes continueront à animer nos rues et nos places qui ne se distinguent plus par leur somnolence de jadis.

Qui niera, aujourd'hui, les conséquences économiques favorables pour la cité et le canton, d'une institution qui attire, dans nos murs, cette nombreuse jeunesse. Songeons aussi à l'influence qu'elle exerce sous le rapport de l'union des catholiques suisses ! Grâce à la formation commune des élites qu'elle assume, la compréhension devient plus complète entre les populations que différencient langues et coutumes. Leurs chefs, anciens condisciples de Fribourg, apportent plus d'unité dans leurs méthodes et conceptions politiques. Le rôle de la faculté de théologie n'est pas moins décisif. Nombreux sont ses disciples qui appartiennent au vaillant clergé suisse dont beaucoup ont tenu à conquérir les grades académiques. On en nomme, avec respect, qui ont été honorés de hautes distinctions ecclésiastiques, par exemple, pour parler de la plus récente promotion, Mgr Meile, Evêque de St-Gall.

Dès l'aube de l'existence de l'Université, rien ne fut épargné pour lui composer un ensemble professoral de réelle valeur scientifique. Le Dr Decurtins y employa ses relations internationales et obtint l'adhésion de la plupart des maîtres de la première heure. Un seul membre de la phalange originelle est demeuré à son poste, M. le Dr G. Schnürer, qui inaugurera, au printemps, le centième semestre de son cours d'his-

toire. Qui ne s'inclinerait devant cette admirable carrière d'un savant modeste, aussi dévoué à la science que fidèle à Fribourg et à son Université ? Récemment, est décédé à Paris, son collègue du temps héroïque, M. Bédier. Après avoir enseigné durant quelques semestres, la littérature française à la faculté des lettres et publié sous le titre : « Le lai de l'Ombre », le premier tome des « Collectanea Friburgensia », cet éminent philologue accepta l'appel d'une grande école de son pays où est allée le chercher l'insigne faveur de son élection à l'Académie.

A Pâques 1890, les fils de saint Dominique apparaissent dans notre cité médiévale, heureuse de les accueillir comme des hôtes attendus. C'étaient les premiers professeurs de la faculté de théologie désignés par leur Maître général, au nom du Souverain Pontife : le Père Kennedy, le bon Père Berthier, si ami de Fribourg, de son archéologie et de son histoire ; et cet apologiste de génie que fut le Père Weiss, le bienfaiteur de l'École où il enseigna jusqu'à sa mort.

En automne 1896, vint le tour de la faculté des sciences. L'avant-veille de son ouverture, un Fribourgeois défiait M. Python de découvrir des maîtres capables d'en remplir les chaires, ajoutant qu'« il n'en existe point dans le monde catholique » ! Quelle aura été la confusion de l'augure lorsque les journaux publièrent, le jour suivant, la nomination de onze professeurs qui ont brillamment servi la science et illustré l'institut de Pérolles. Bornons-nous à nommer M. Arthus, qui nous est revenu après une longue absence ; le regretté Dr Bistrzycki, si estimé de ses élèves ; le pieux et savant Westermaier, qui légua

sa petite fortune à l'Université, dans un intérêt scientifique.

Mais désigner les aînés, c'est honorer le personnel universitaire d'autrefois et d'aujourd'hui, ces maîtres d'une science éprouvée unie à un dévouement si absolu, qu'ils renoncèrent, en venant chez nous, à des avantages admis en d'autres institutions similaires. « Tel est, écrivait M. Python qui s'enorgueillissait de son corps enseignant, le désintéressement de ces hommes qui, arrivés d'hier, savent déjà consentir des sacrifices en faveur d'une Ecole liée à l'avenir du pays. »

Des lumières et des ombres !

Entre les multiples soins qui remplirent les jours du Directeur de l'Instruction publique, l'Université demeurera la première de ses préoccupations. Mais, en poursuivant sa tâche, il ne sera pas éloigné, à une certaine heure, d'atteindre au zénith, c'est-à-dire à l'érection de la faculté de médecine. S'il l'a désirée cette cinquième faculté ! N'avait-il pas recueilli, de hauts encouragements, surtout ceux du souverain Pontife qui lui fit écrire, le 12 avril 1904 : « En décernant à l'Université un nouveau témoignage de sa satisfaction, le Saint Père forme des vœux pour que cet établissement, créé au prix d'énormes sacrifices, soit complété bientôt et mis en mesure de répandre, dans le champ des intelligences, une plus brillante lumière ».

A la recherche, — quelque dix ans plus tôt, — d'un moyen de rentrer la faculté de médecine, le con-

seiller Python autorisa le lancement de la « loterie de l'Université de Fribourg ». On croit rêver quand on évoque ce lointain passé, qui contraste étrangement avec ce qui se passe, aujourd'hui, en Suisse. Etablie sur un plan rationnel autant que les multiples loteries modernes, celle de Fribourg se buta, dès les débuts, à une hostilité qui se répandit en clameurs jusqu'au sein du Conseil national. Un député y censura, avec violence, un mode de se procurer de l'argent qui, de nos jours, n'apparaît plus aussi répréhensible ! Une combinaison de M. d'Eggis, fondée sur une émission d'obligations à lots de 1898, réussit à merveille. Elle a facilité la liquidation de la loterie malchanceuse qui, dès lors, ne fut plus qu'un sombre incident dans le souvenir du vaillant homme qui l'avait patronnée.

Un second emprunt par obligations à lots procura un résultat plus positif. Emis en 1902, selon un dispositif également ingénieux de M. d'Eggis, cet emprunt a permis de constituer un fonds de garantie de remboursement, ainsi que de dégager une somme d'un million et demi pour les cliniques universitaires.

Entre temps, deux congrégations de Suisse et d'autres instituts étrangers souscrivirent l'apport d'un million à des conditions avantageuses. Ces sympathies n'attendaient qu'un mot pour collaborer à l'enseignement médical. Mais la solution qui exigeait l'accord des bonnes volontés se vit entravée par d'imprévisibles conjonctures. M. Python ajourna ses projets et, plus tard, le capital des cliniques, avec son assentiment, a été attribué à la fondation d'un hôpital cantonal. Le grand Maître de l'Université ne devait pas regretter ce cadeau princier. Ensuite de l'adoption de la loi sur les traitements, la somme nécessaire au relèvement des

rétributions universitaires fut inscrite au budget de l'Etat. Ce sera une ombre encore, dans le ciel du Directeur de l'Instruction publique, que cet accroç à la règle religieusement respectée, jusqu'alors, de subvenir aux besoins de la haute Ecole, sans recourir aux deniers publics ! Cependant, — il convient de le souligner, — la donation consentie à l'Hôpital cantonal de deux bâtiments et du fonds des cliniques, est une compensation libéralement offerte à l'Etat pour sa participation à une dépense nouvelle et extraordinaire de l'enseignement supérieur.

Qui ne voit combien grande a été la circonspection du fondateur de l'Université dans la réalisation de son œuvre, sans emprise sur les finances de tous ? En le reconnaissant, tout esprit raisonnable écartera un dessein dont quelques journaux se sont fait l'écho. Il ne s'agirait rien moins que de remettre les ressources universitaires à l'Etat dans le but d'équilibrer ses comptes ! Eh quoi ? grâce aux quaranté ans d'efforts d'un magistrat patriote et dévoué, à ses combinaisons aussi habiles que réussies, l'Université a été dotée, en même temps que s'est accru la patrimoine national ! Et l'on ne redouterait pas d'incorporer, au budget fribourgeois, la fortune d'une Ecole qui n'a guère coûté au canton ? Ce sont là propos de gens distraits, à moins que, perfides, ils n'entendent « moissonner où ils n'ont point semé et recueillir où ils n'ont rien mis » !

Sur cette ombre noire, projetons de vives lumières, par exemple, celle de l'activité de l'Association des Amis de l'Université. En trois étapes annuelles, n'a-t-elle pas pourvu de locaux aménagés selon les dernières données de l'expérience, plusieurs instituts de la facultés des sciences ? Cette société,

dont l'actuel Directeur de l'Instruction publique est un des animateurs, s'est chargée de résoudre le coûteux problème de la construction des bâtiments destinés aux facultés si étroitement installées au Lycée en vertu d'un arrangement provisoire, qui dure depuis cinquante ans.

Lumineuses ! ne le sont-elles pas aussi les libéralités, pour plus d'un million, inscrites au livre d'or de l'« Alma mater », offrandes de personnages de la Suisse et de l'étranger, legs et donations de professeurs, présents du riche, oboles plus modestes, qui témoignent de la sympathie qu'a su mériter l'Université ?

Lumineux encore, les encouragements de l'Épiscopat suisse qui ne cesse de recommander cette institution, et organise à son profit une journée universitaire annuelle, à l'instar des Universités de Louvain et de Milan, soutenues richement par les catholiques de Belgique et d'Italie.

Lumineux toujours, les appuis qu'elle a trouvés un peu partout, chez ses collaborateurs du passé et du présent, professeurs et élèves, magistrats et hommes d'Etat, catholiques de nos cantons et de la diaspora, qui, en étayant l'Université de Fribourg, comme le conseille le Souverain Pontife dans sa lettre de 1934, « exercent un apostolat fécond entre tous et aident de la manière la plus efficace au progrès de la foi dans la société chrétienne ».

E. G.

INDUSTRIE D'AUTREFOIS

LE TRESSAGE DE LA PAILLE ET LA FABRICATION DES CHAPEAUX DE PAILLE DANS LE CANTON DE FRIBOURG

Rien n'est plus naturel que le génie inventif de l'homme pour utiliser les objets qui se trouvent immédiatement sous sa main. Tel est le cas le plus typique qui s'est présenté de tout temps dans les régions de la zone torride: le tressage des bandelettes de fibres végétales. Tel aussi celui de la paille dans les pays civilisés.

Ainsi, en Suisse, l'industrie des pailles tressées eut son lieu d'origine au cours du 18^e siècle dans les bailliages argoviens.

Dans le canton de Fribourg, à la fin du 18^e siècle aussi, selon l'archiviste Schneuwly, aurait vécu à Planfayon (district de la Singine) une pauvre femme nommée Anna Ræmy¹. Ses moyens ne lui permet-

¹ Anna Perroulaz, fille de Christof Ræmy et d'Elisabeth, née Meister, naquit à Planfayon le 14 septembre 1789 et y est décédée le 12 février 1843.

Joseph Perroulaz, son époux, fils de Jean et d'Elisabeth, née Kurzo, est né à Planfayon le 20 octobre 1789 et a dû vraisemblablement mourir à Fribourg. (Renseignements aimablement communiqués le 30 septembre 1938 par M. V. Thalman, officier d'état-civil de Planfayon.)

tant point de se procurer un panier, elle aurait eu l'idée de le confectionner elle-même au moyen de paille qu'elle aurait tressée et arrangée de son mieux.

On se représente facilement ce que dut être la tresse grossière et primitive de ce premier ouvrage. Et, du panier au chapeau, la transition paraît assez naturelle. On s'adonna donc, dans le pays, à la confection des chapeaux de paille dont les nombreux avantages les firent adopter surtout par les gens de la campagne.

Peu à peu, la paille tressée devint ainsi l'objet d'un commerce régulier. On a prétendu encore que ce fut un habitant de Planfayon, Joseph Perroulaz, qui se serait livré le premier au négoce des tissus en paille. Un ressortissant du même village, Jean Jelk, horloger, aurait du reste inventé à la même époque un instrument, nommé « fer à fendre », destiné à partager dans le sens de la longueur les bûches de pailles en plusieurs parties égales.

Si l'on attribue de cette manière l'origine de la fabrication des chapeaux de paille à Anna-Maria Ræmy et celle du commerce des pailles à son fiancé Joseph Perroulaz, nés tous deux en 1789, on ignore que leur initiative respective était déjà connue et appliquée à Fribourg depuis quelques dizaines d'années. En effet, Antoine Hartmann, « chapelier et bourgeois », en 1770, originaire d'Altkirch, en Alsace, était arrivé en 1769 dans la cité fribourgeoise comme « garçon chapelier, sans autre fortune que sa bonne volonté et sa bonne mine ». Il s'y est établi comme tel et n'a pas tardé à se distinguer dans ce genre de profession. Grâce à ses qualités d'honnête travailleur, à l'appui et à la bienveillance de la population

fribourgeoise, il sut acquérir une place honorable parmi les industriels de la cité dans laquelle il avait apporté de nouvelles possibilités de gain.

En 1805 on connaissait déjà quelques petites fabriques, entre autres celle du couvent de la Maigrauge qui travaillait plus spécialement les fleurs artificielles; de 1818 à 1838, celle de Girard & C^{ie} (Louis Girard, Antoine Ræmy d'Agy, Savary, Emmanuel de Reynold, Pierre Landerset) s'occupa essentiellement du commerce, de la fabrication et de l'apprêtage des chapeaux de paille de riz de Florence et de Venise, des chapeaux de bois blanc, de paille du pays et des tresses de paille.

Cette nouvelle industrie fit de rapides progrès et acquit donc une certaine importance, puisque le 22 avril 1805 déjà, comme dans la suite en 1816, en 1819, en 1834, en 1860, en 1868, en 1873, en 1874, le Petit Conseil édictait, par des circulaires, arrêtés et ordonnances réglant l'aunage et le pliage des pailles tressées, des prescriptions pour empêcher la fraude et le préjudice qui aurait pu résulter de l'irrégularité et du défaut d'uniformité dans la confection des tresses de paille. En effet, la fraude n'est pas d'aujourd'hui ! Par suite de l'affluence des demandes de pièces de tresse et vu l'urgence des livraisons à effectuer, un procédé fâcheux des tresseuses fribourgeoises consistait, dès le début déjà, à tirer et à allonger les tresses quand elles avaient atteint 20 ou 21 mètres de manière à leur donner la longueur normale de 23 à 24 mètres. Ce procédé, évidemment, gâtait les plus belles pièces; et, bien que la paille, préalablement épluchée, ne cachât pas la fraude, le fabricant de chapeau de paille qui avait l'œil tant soit peu exercé la remarquait et,



(Cliché Pro senectute, Fribourg.)

La tresseuse de paille,
par Joseph Reichlen.
(Musée d'art et d'histoire, Fribourg.)

devant l'immense choix de fournisseurs de tresses, s'adressait naturellement ailleurs. C'est pourquoi, par ordre du gouvernement, chaque agent de police avait le devoir de faire exhiber les paquets de paille

et d'ordonner la visite des magasins lorsqu'il avait des raisons de croire que la paille n'avait pas l'aunage. Le préfet, du reste, était autorisé, deux fois par an à la campagne et une fois en ville, à visiter les magasins et les marchés de tresses de paille.

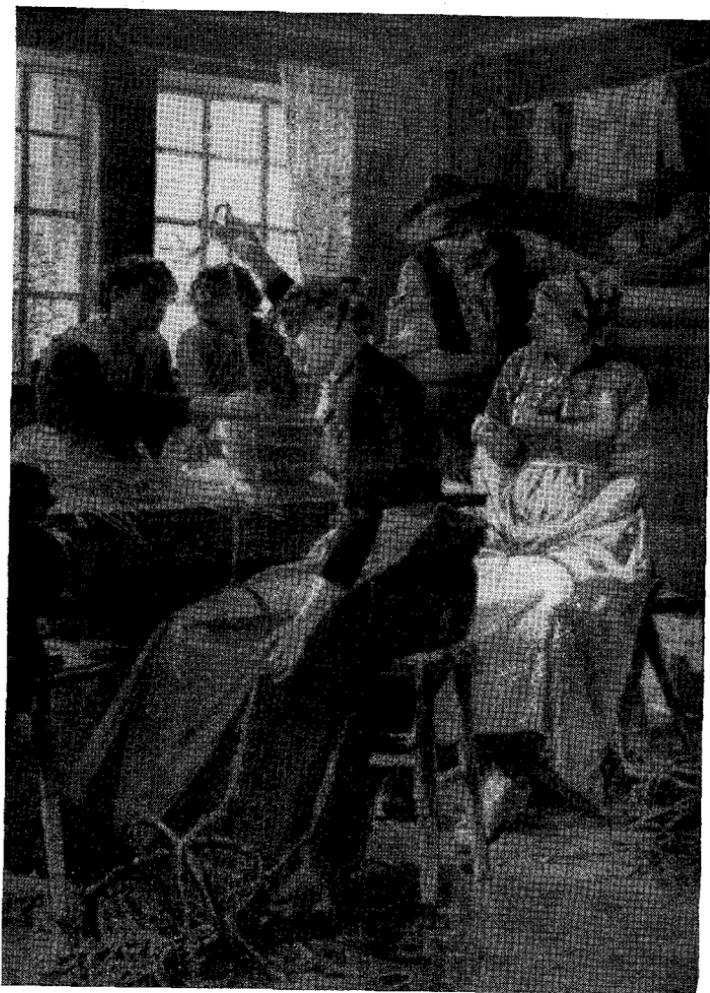
En 1816, les autorités de la Gruyère, où cette fabrication s'était spécialement étendue, fondèrent des écoles de tressage de la paille pour occuper surtout les jeunes mains et procurer des ressources aux familles pauvres.

Vers 1830, on tressait à Rossinières, dans la Gruyère vaudoise (Pays d'Enhaut), où les Fribourgeois, jusqu'à ce que le canton parvint à se suffire à lui-même, achetèrent pendant plusieurs années les tresses de paille dont ils avaient besoin pour la fabrication des chapeaux.

Dix ans après, vers 1840, selon l'historien fribourgeois Kuenlin, on tressait environ 550 000 pièces de tresses de paille par an, estimées à 280 000 francs, ancien taux. C'est depuis cette époque que la fabrication des tresses s'est poursuivie toujours en augmentant : des enfants pouvaient ainsi gagner 20 à 30 centimes par jour, ancien taux, et les adultes 1 franc.

Vers 1852, la valeur des produits de cette industrie était évaluée à 340 000 francs par an. Ce ne fut que vingt ans plus tard, en 1859-1860, avant la guerre de Sécession aux Etats-Unis d'Amérique, qu'une statistique cantonale du commerce des pailles évalua son rendement annuel à 1 800 000 francs, ancien taux.

Depuis lors, il a subi à différentes reprises des fluctuations dues aux variations de la mode et à la concurrence, dans les débouchés, des produits similaires provenant de Chine, d'Italie, de Belgique.



Les tresseuses de paille à Gruyères,
d'après une gravure de J. de Haenen,
communiquée par M. le professeur Reichlen, Fribourg.

En 1867, huit à dix maisons s'occupaient de ce commerce et exportaient les pailles tressées en grand dans toutes les parties de l'Europe, ainsi qu'en Amérique, malgré la diminution du mouvement commercial de ces produits depuis la guerre de Sécession aux États-Unis. Par contre, à la même époque, à part quelques parties de leur confection demandées par l'Amérique, il s'exportait peu de chapeaux complets hors de Suisse. On pouvait porter à 2 000 000 de francs la valeur des pailles tressées que fournissait le canton de Fribourg. C'était la période-pointe de la prospérité économique de cette industrie. On exportait aussi une certaine quantité de bûches de paille qui devaient servir à confectionner des fleurs, des garnitures, etc., mais qui étaient tressées dans le canton d'Argovie pour celui de Fribourg dont la paille (froment de printemps) était plus belle, plus souple, plus brillante et plus blanche que celle des autres pays: c'était ce qui lui valait sa renommée.

S'il y avait bon nombre de fabriques de pailles tressées dans des villages, dans toute la Gruyère, à Planfayon et dans ses environs ainsi qu'à Romont, il n'y avait que huit fabriques de chapeaux de paille qui exportaient, car cette fabrication avait moins d'importance que l'industrie des tresses de paille.

En 1881, grâce à la sollicitude que lui vouèrent les autorités cantonales et communales, qui l'améliora, cette industrie occupait environ 15 000 personnes et produisait encore annuellement à peu près 1 500 000 francs, ancien taux: dans ces chiffres la Gruyère figurait pour un tiers.

En 1883, un négociant en pailles de Bulle avait considéré l'année courante comme favorable et avait

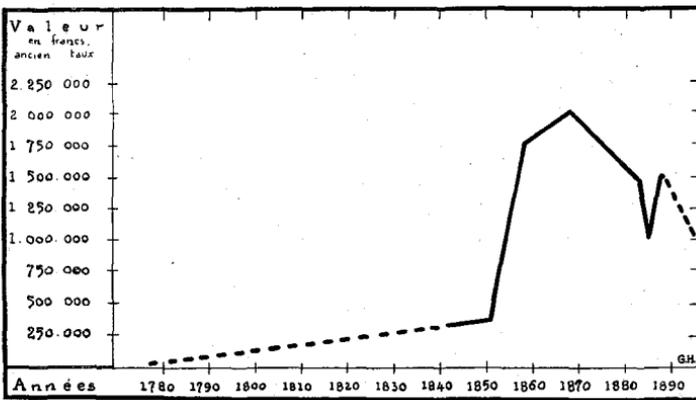
estimé le produit de rendement annuel à 1 000 000 de francs.

Cependant, en 1886, le tressage des pailles et la fabrication des chapeaux de paille occupaient beaucoup d'ouvriers et rapportaient annuellement des sommes très importantes. On pouvait évaluer la fabrication de l'année à 2 000 000 de pièces estampillées, valant 1 500 000 francs. La Gruyère occupait dans ce genre d'industrie 3684 personnes, la Sarine 1308, la Singine 1230, la Glâne 553, la Veveyse 525, soit en tout 7300 personnes. Seuls les districts de la Broye et du Lac qui n'avaient guère de tresseurs n'étaient pas représentés dans cette statistique. A ce moment, sous certains rapports et pour certaines qualités, les pailles tressées fribourgeoises luttaient avantageusement à l'étranger avec celles de France, d'Angleterre et de Belgique, et en Suisse, avec celles d'Argovie; mais malheureusement les tresseuses cherchaient à produire beaucoup et ne choisissaient pas assez soigneusement leur paille.

En 1891, alors que l'industrie des pailles tressées offrait toujours une ressource précieuse pour un grand nombre de familles, une crise des plus pénibles fut provoquée dans cette branche par l'entrée en concurrence de la Chine, par les relèvements des tarifs douaniers et par les changements de la mode. La rentabilité du tressage devint alors pour ainsi dire nulle, et le gain quotidien de 40 à 50 centimes n'était plus assez rémunérateur pour l'entretien des ouvrières.

En 1896 et en 1897, pour remédier à cette fâcheuse situation, le gouvernement introduisit dans le canton la tresse argovienne, mieux payée parce qu'elle ne souffrait pas de la concurrence, et encouragea, en

outre, la bienfaisance de la tresse fribourgeoise par l'allocation de primes aux meilleures tresseuses. En 1897, quelques années après la réouverture du marché des Etats-Unis et l'extension du marché de la France, une vive demande se manifesta pour la tresse classique fribourgeoise, dite à sept bouts, et dont le tressage était le plus répandu; il en résulta une hausse notable des prix, mais sans qu'ils fussent cependant suffisants pour assurer l'existence des familles de tresseurs.



Rendement annuel de l'industrie fribourgeoise du tressage de la paille pendant le XIX^e siècle.

(Graphique construit d'après les estimations énoncées ci-dessus.)

A cette époque, les connaisseurs distinguaient les « tresses simples », tresses avec la bûche fendue (façonnées, renversées, à liseret et à nombre de bouts variés avec ou sans dents), les « paillassons », tresses plus fermes, plus carrées et souvent faites par les hommes (cordon, levée, mailles), les « tresses doubles », tresses fendues avec deux brins appliqués l'un sur

l'autre (picots, ouvrages à jour). On distinguait encore les « tresses bûches rondes », et les « tresses simples et fortes », destinées aux chapeaux d'hommes, de celles de « fantaisie », pour ornements et bordures des chapeaux de dames. Il est inutile d'ajouter qu'il était loisible de varier à l'infini les couleurs. On en voyait de blanches, de jaunes, de rouges, de vertes et de noires. Un ingénieux tissage de fils bleus et de pailles donnait l'illusion d'une broderie. Au cours du 18^e siècle, du reste, plusieurs Chartreux de la Val-sainte exécutèrent de jolis objets en paille, dont quelques vestiges ont été conservés. A ceux-ci, les moines ajoutaient ceux de la marquetterie avec pailles teintes en couleurs vives. Un heureux mélange de confections variées produisait parfois des reliquaires, des boîtes d'hosties.

Il est regrettable que la fabrication de ces ouvrages en paille n'aient pas pu, du moins pour la plus grande partie, être conservée par le travail à domicile des populations de la campagne et de la montagne et qu'elle n'ait pas, de son côté, encouragé la persistance du travail à domicile qui en était l'élément de base : tous précieux souvenirs que rappellent encore, entre autres, la petite coiffure en paille des armaillis, cette toque que l'ancienne « Fabrique de chapeaux de paille Louis Hartmann & C^{te} », à Fribourg, disparue depuis longtemps, vendait en 1864 avec une étiquette portant ces termes :

N^o 4

Toque d'armailli

7 bouts double blanc fin

Garni de velour noir

Valeur Fr. 8.

Louis Hartmann, un des fils cadets d'Antoine, chapelier et originaire d'Altkirch, à Fribourg, né en 1812, constructeur de l'Hôtel des Merciers, avait pris en 1841 la suite de la maison Ch. Gendre & C^{ie}, négociants en pailles tressées. Il fonda son commerce et sa fabrique de chapeaux de paille dans la maison paternelle, à la rue de Lausanne n° 133, qu'il agrandit en 1858, et les exploita avec ses deux fils Adolphe et Lucien jusqu'à ce qu'il les leur cédât en 1870.

L'exportation annuelle moyenne de ses produits se montait à environ 125 000 francs, monnaie de l'époque. Son commerce de pailles tressées, y compris la fabrication des chapeaux, exigeaient naturellement de fréquents voyages qui l'obligèrent, ainsi que tous les négociants d'alors, d'avoir un équipage à sa disposition. Ainsi l'indique son « passeport pour voyager à l'étranger » valable « pour aller dans les Etats sardes, dans le Grand Duché de Toscane » et pour revenir « par Milan dans l'intention de vaquer à ses affaires ».

Le genre de commerce qu'il exerçait exigeait aussi des emballages considérables dont il fallait avoir les matériaux sous la main, ce qui n'était guère possible, à cette époque, pour qui ne possédait pas une scierie. Aussi, en 1838 déjà, il acheta la propriété de Ste-Apolline, y établit un chemin d'accès depuis le pont de la Glâne, puis, successivement et petit à petit, devint propriétaire d'un bâtiment avec scierie, de moulins, d'un pilon d'os, de digues et canaux hydrauliques, puis d'un autre bâtiment dans lequel il créa, en 1876, une fabrique de pâtes alimentaires. Cette scierie fut donc pour lui de la plus grande utilité.

Il chercha beaucoup à faire travailler et gagner autour de lui. Par son industrie des pailles et des cha-

peaux, il est incontestable qu'il a employé une quantité de personnes notamment à Planfayon et à Fribourg. Il est intéressant de retrouver parmi les agents du travail de la paille et de la fabrication des chapeaux de paille à cette époque des personnes dont les noms sont connus et dont la postérité a changé bien des fois de profession, à travers les âges.

Les employés de bureaux de Louis Hartmann, avec ses deux fils Adolphe et Lucien et ses deux neveux Félix et Jules, étaient en 1864 : Charles de Tugginer, de Soleure (30 ans), Georges Pittet, de Thiengen (Grand Duché de Baden) (19 ans), Albert Krämer, de Achern (18 ans) et Auguste Ramuz, de St-Aubin (Fribourg) (19 ans).

Les modistes étaient Julie Rauss, née Merlin, de Fribourg (38 ans) et Hélène Aeschlimann, née Brügger (34 ans).

Pour la couture des chapeaux, la maîtresse ouvrière qui dirigeait 50 ouvrières de la Ville, était Fanchette Dafflon, de la Tour et de Fribourg (38 ans).

Joseph Von Lanthen, de Villars et de Fribourg (32 ans) et Michel Von Lanthen, de Heitenried (34 ans) étaient les domestiques avec Elisabeth Fuchs, de Soleure, et Marguerite Progin, de Misery.

Il y avait aussi des ouvriers pour repasser et cylindrer les chapeaux : Gaspar Poffet, de Wünnewil (52 ans), Jacques Poffet, de Wünnewil (40 ans), Nicolas Poffet, de Wünnewil (24 ans), Antoine Jungo, de Fribourg (46 ans), Jean Duffey, de Hauteville (21 ans), Carl Schumacher, de Holzstein (21 ans).

A Ste-Apolline, le scieur était Andrey, de Cerniat, avec sa famille, le maître-menuisier François Raboud avec sa famille, et les jardiniers Antoine Marchon et sa femme.



Ouvrière de la fabrique de paille, en 1808,
d'après une gravure enluminée par Em. Sutter,
communiquée par la Bibliothèque cantonale et universitaire, Fribourg.

C'était donc, au total, près de soixante-quinze personnes, soit presque autant de familles, que faisait vivre la « Fabrique de chapeaux de paille de Louis Hartmann & C^{ie}, à Fribourg ». Cela n'a que la valeur d'un cas entre d'autres, mais, sur la base des renseignements économiques de cette maison, on peut se rendre compte aisément de l'importance qu'avaient autrefois les fabriques de chapeaux de paille de Fribourg au point de vue économique et social.

D'après ces constatations, on peut donc, conclure que l'industrie de la paille tressée dans le canton agricole de Fribourg, si elle est promptement devenue populaire parce qu'elle était en rapport avec les produits du sol et n'exigeait pas de gros capitaux, a suivi exactement la marche de l'économie générale en accusant des fluctuations plus ou moins variables, selon le développement économique et les événements politiques: tout se passe de même aujourd'hui dans l'industrie moderne. Bien qu'étant en grande partie des industries à domicile, le tressage de la paille et la fabrication des chapeaux de paille n'en ont pas moins été pour cela des industries qui étendaient leurs ramifications dans toutes les régions du canton de Fribourg et qui procurèrent des ressources à des milliers de personnes.

Fribourg, octobre 1938.

Dr GEORGES HARTMANN.

SOURCES:

Bulletin des lois.

Bulletin officiel des séances du Grand Conseil du Canton de Fribourg, 1873, tome XXV, p. 125.

CÉRENVILLE (DE), *Le blocus continental et la Suisse.*

Compte-rendu de l'administration du Conseil d'Etat du Canton de Fribourg, 1897, p. 24.

CORNAZ-VULLIET, *L'industrie des pailles tressées dans le Canton de Fribourg*, (Offizielle Zeitung der Schweizerischen Landes-Ausstellung, Zürich, 15. November 1883, Nr. 40.)

Exposition de paille tressée (Nouvelles Etrennes fribourgeoises, 1887).

Fonds Antoine Ræmy d'Agy, n° 17.

MASSIAC (DE), Dom L. M., *Cadre de paille tressée* (Fribourg artistique à travers les âges, 1905, Planche XX).

Papiers de famille.

RÆMY (DE), A., *Dictionnaire géographique, historique et commercial du Canton de Fribourg*, Fribourg 1886, p. 100.

RÆMY DE BERTIGNY, *L'industrie à Fribourg au temps passé et de nos jours*, Fribourg 1867, p. 40.

REICHLIN, J., *L'industrie des pailles tressées* (La Gruyère illustrée, 2^e livraison, 1891, p. 29.)

Le Musée des Arts et Métiers possède une collection d'objets en paille tressée, rassemblée par M. le Directeur Genoud.

MARQUES DE SCULPTEURS

ET MAITRES-MAÇONS

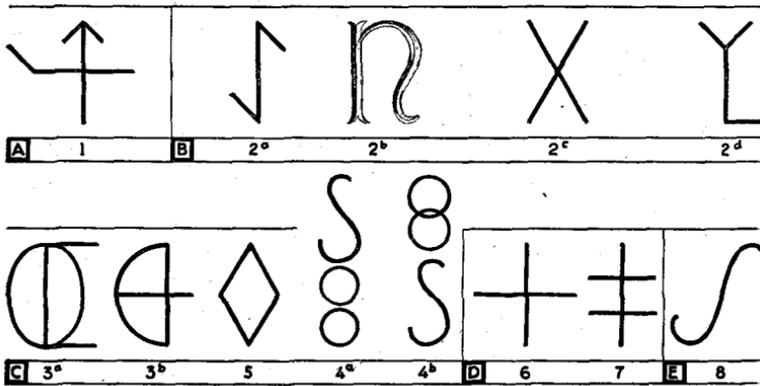
SUR LES ANCIENS ÉDIFICES DE FRIBOURG

Sur les murs des tours et des remparts, des églises, chapelles et des édifices de Fribourg, on rencontre souvent des *marques* et des *signes* taillés dans la pierre, qui sont des *signatures* des sculpteurs, maîtres-maçons et tailleurs de pierre de ces constructions anciennes.

L'usage de ces marques de maçons et sculpteurs d'autrefois, s'est généralisé depuis le milieu du XII^e siècle. Mais c'est surtout au XIII^e siècle que l'abondance des *marques de corporations* prit le plus d'essor, lors de la formation des communes se dégageant progressivement de la tutelle seigneuriale ; puis l'intense activité architecturale de cette période, la construction d'innombrables cathédrales, églises et châteaux ont donné à la *corporation des maçons et tailleurs de pierre* et des *sculpteurs* de cette époque, une très grande importance.

Leurs marques sont souvent composées d'*initiales*, quelques fois d'un petit dessin représentant un fragment ou une pièce de l'*armoire du titulaire*, soit aussi de formes et de lignes purement géométriques.

Du XIV^e au XVI^e siècle, il n'y a plus guère de signatures personnelles de maîtres d'œuvre sur les constructions mêmes. Il est souvent très difficile de distin-



(Cliché du Musée National, Zurich.)

Fig. 1. Marques antérieures à 1300. Premier groupe.

guer la marque du maître d'œuvre de celle de ses collègues, maîtres-maçons comme lui. Les marques sont placées tantôt d'une façon régulière, dans l'axe de la pierre, tantôt d'une façon fantaisiste, dans un angle ou sur le bord de celle-ci.

D'autres marques encore, sont composées et formées par des *lettres*, — surtout au début, — ou par des assemblages de certaines formes géométriques simples, comme la *croix*, la *flèche*, des *boucles*, des *arcs*, des *intersections* et des *crochets*.

Les *lettres* sont parfois combinées entre elles et forment des *monogrammes*. Cependant, les marques anciennes étaient plus simples et plus personnelles, et montrent parfois un *dessin d'outil*, et même d'*animal* ou de *végétal*.

Certaines marques d'une même époque, placées sur le même bâtiment, sont quelquefois similaires mais renversées. Quelquefois aussi les sculpteurs ou maçons accolaient leur marque à leur signature, ou s'en servaient pour signer des documents. Cette marque

enfin, était le *signe particulier* de son propriétaire : aussi a-t-elle été très souvent introduite dans les *armoiries de ses descendants*, même s'ils n'étaient plus maçons, ni sculpteurs...

Plus rarement, il arrive aussi qu'une marque soit accolée à un *emblème* caractérisant le maître d'œuvre, comme le dessin d'un *marteau*, d'une *pique*, d'une *truelle*, etc...

A part leur intérêt propre comme *insigne*, les *marques de tâcherons* sont encore très importantes pour dater les monuments, ou des parties de ces édifices.

Notre ami, M. Augustin Genoud, architecte¹, professeur de dessin technique au Collège St-Michel, lors des travaux de restaurations des tours et remparts de Fribourg, a étudié cette question extrêmement intéressante des marques anciennes, trouvées sur les remparts, les tours, églises et édifices de la cité ; puis après les avoir dessinées avec une patience admirable, un soin tout particulier, il a divisé ces marques relevées sur les différents monuments du canton de Fribourg, — en *groupes* correspondant à certaines périodes qui s'étendent du XII^e au XVII^e siècle inclusivement.

Après de longues et persévérantes recherches², M. A. Genoud a donné les résultats et tous les dessins,

¹ L'excellent dessinateur et illustrateur AUGUSTIN GENOUD, architecte diplômé de l'École des Beaux-Arts de Paris, est l'auteur de nombreux ouvrages historiques et documentaires : *Les fontaines du vieux Fribourg* ; *Les Remparts de Fribourg* ; *Antiques enseignes et fers forgés de la Cité*. Il publie actuellement un important : *Fribourg à travers les âges*, illustré de remarquables planches lithographiques, etc.

² Lors des travaux de restaurations des tours et des remparts de Fribourg, dirigés par MM. A. Genoud et F. Broillet, architectes et la Commission des monuments historiques.

en 1937, de ces *marques de tâcherons* jusqu'à 1600 en une savante étude dans *L'Indicateur des antiquités suisses*, en trois parties archéologiques concernant le *Vieux-Fribourg*¹.

MARQUES DU XII^e AU XVII^e SIÈCLE

Le *premier groupe* est composé des marques relevées sur les constructions antérieures à 1300 ; il s'en trouve à l'église du *monastère de Hauterive*, également à la cathédrale de Lausanne, sur les piliers de celle de *St-Pierre* à Genève. Sur la *Tour Rouge (Fribourg)* il se trouve des marques remontant au milieu du XIII^e siècle (Fig. 1, n° A 1).

Sur le portail des églises de Romont, d'Estavayer et de Hauterive, on peut voir également des marques du XIII^e siècle, ainsi qu'à la sacristie de l'église des Cordeliers.

Le *deuxième groupe* comprend la première époque de construction de la *calhédrale de St-Nicolas* vers 1300 et dont la première pierre du chœur fut posée en 1283 (Fig. 3).



(Cliché du Musée National, Zurich.)

Fig. 2. Marque N° 1. A l'église du monastère de Hauterive.

¹ Voir *Indicateur des Antiquités suisses*, fascicule 2, 1937, cahier n° 3 de 1937 et fascicule 4 de 1937 avec cinq planches et 14 figures et nombreux dessins de *marques anciennes*.



(Cliché du Musée National, Zurich).

Fig. 3. Marques de sculpteurs de 1300. Deuxième groupe.

Les marques de cette période, se trouvent toutes dans l'escalier de l'ancienne tour, ainsi que dans le chœur.

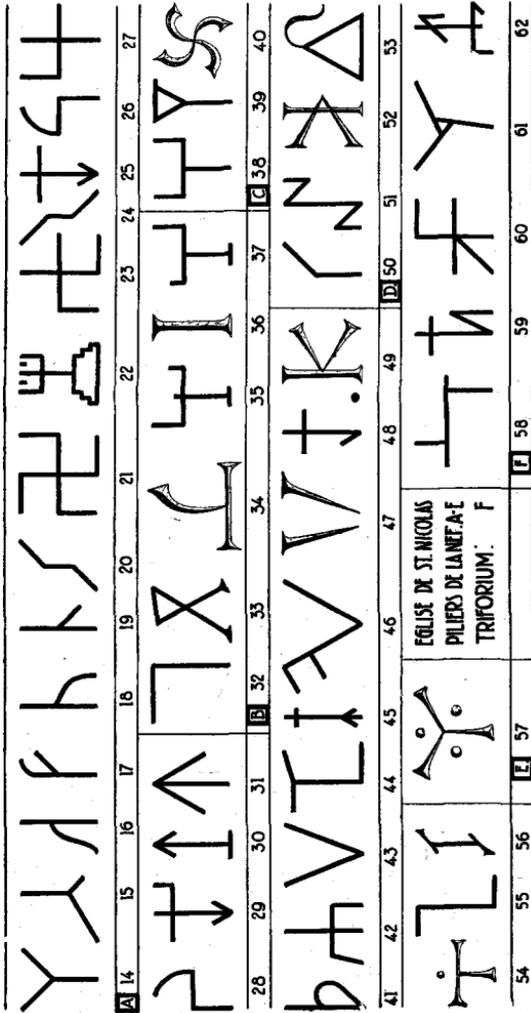
Le troisième groupe comprend les marques des piliers de la nef de St-Nicolas de 1380 à 1400 environ ; le rez-de-chaussée de la tour ou *narthex*, la *Chapelle du 1^{er} étage de la tour*¹ et le portail forment le quatrième groupe de 1400 à 1430, avec la belle *rosace* (copiée de la grande rose de la cathédrale de Strasbourg), le mur extérieur de la tour de St-Nicolas autour de la rose et le mur du deuxième étage de la dite tour (Fig. 4).

Le quatrième groupe comprend en outre l'escalier de la tour du deuxième étage ; la muraille de la nef principale ; le portail de St-Augustin ; le cloître de Hauterive et sa restauration gothique, enfin la *Tour Henri* construite de 1410 à 1413 par le maître-maçon Thierry, avec le *Rempart Nord*. Toutes ces nombreuses marques sont de la même époque (Fig. 5 et 6).

Ces *marques-signatures* nous prouvent que pas moins de onze tailleurs de pierre de la Tour Henri ont travaillé à l'église de St-Nicolas, tant à la nef qu'à la tour.

Seize autres marques se trouvent à l'extérieur et à l'intérieur, surtout sur les pierres travaillées et taillées des embrasures, des voûtes et sur les nervures cen-

¹ Actuellement tribune des orgues avec arcades et colonnettes.



(Cliché du Musée National, Zurich.)

Fig. 4. Marques de sculpteurs de 1380 à 1400. Troisième groupe.

trales ; également aux *piliers de la nef*, sur quelques *chapiteaux*, sur des rosaces et sur les murs des *contres-forts*.

Pour ces troisième et quatrième groupes, nous avons trois dates certaines. Ce sont le *rempart Nord* : 1403 à 1404, la *Tour Henri* 1412, et la marque accolée sur une *statue du porche datée de 1403*. Enfin, une quatrième date, à la *chapelle du St-Sépulcre* dont le groupe sculpté de la *Mise au tombeau* porte la date de 1433.

Parmi les tailleurs de pierre du bas de la tour de St-Nicolas, sept ont travaillé à la Tour Henri, deux aux remparts, et quatre à Hauterive. Puis, trois tailleurs de pierre ont travaillé à la Tour Henri et à Hauterive. Ces constructions étaient donc en travail simultanément, sinon à des dates rapprochées, car les marques qui se retrouvent aux différents endroits, sont une indication certaine (Fig. 5 et 6).

Le *cinquième groupe* comprend deux sculpteurs qui ont signé de leur marque des *statues des apôtres* du porche de St-Nicolas, datées de 1478.

Toutes les autres marques de ce groupe concernent les troisième et quatrième étages du *grand clocher de St-Nicolas*. C'est à *maître Jordil* qui suréleva la tour d'un étage encore, que l'on doit le tracé complet, l'érection magistrale et vraiment monumentale de la tour de St-Nicolas, octogonale à son sommet !...

Vingt-deux maîtres ou compagnons tailleurs de pierre ont travaillé presque simultanément du vivant de Georges de Jordil entre 1470 et 1475.

Une autre particularité de ce cinquième groupe : ce sont les marques inscrites dans une circonférence, façon de souligner et d'entourer *la marque à la manière d'un écu* (Fig. 7).

La principale construction de la *période du sixième groupe* a été le *nouvel Hôtel de Ville* qui fut d'abord une *maison à grain* ou *Grenette*. Il fut commencé vers 1500 par *Gylian Aelterli* (signé de sa marque), pour être terminé de 1518 jusqu'à 1520 par *Hans Felder*¹, l'architecte qui a dirigé en 1519 les travaux de la cha-



(Cliché Musée National, Zurich.)

Fig. 5. Marque du maître
Thierry, constructeur de la
Tour Henri, 1410 à 1413.
Marque du quatrième groupe.
Photo d'apr. nat. Tour Henri.

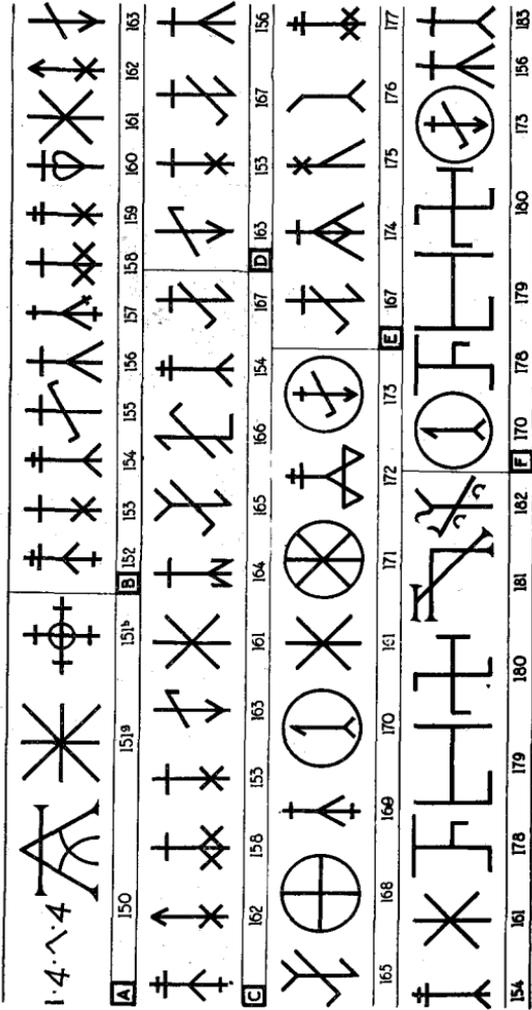


(Photo d'apr. nat. du
Musée National, Zurich.)

Fig. 6. Marque du
quatrième groupe, de 1430 env.
Chapelle du 1^{er} étage de la
tour (bases). Eglise St-Nicolas.

¹ Hans Felder qui s'est spécialisé dans la construction des voûtes compliquées et ajourées de plusieurs chapelles et du *beffroi de l'Hôtel de ville* si pittoresque et bien campé, a construit également plusieurs maisons particulières à Fribourg.

Au Musée d'art et d'histoire, on trouve la *marque Felder* sur un *cartouche* qui provient de la *maison Arsent* qui fut plus tard *hôtel des Merciers*, et qui se trouvait sur l'emplacement de l'actuelle Banque de l'Etat.



(Cliché du Musée National, Zurich.)

Fig. 7. Marques, sculpteurs du cinquième groupe. 1474 à 1490.

pelle de Praroman du côté Nord-Est de St-Nicolas, où sa marque est placée dans un écusson de la voûte, entre les deux premiers contreforts (Est).

La *chapelle de Pérolles*, véritable bijou d'architecture, ainsi que celle de *St-Loup* aux environs de Fribourg font partie de ce groupe.

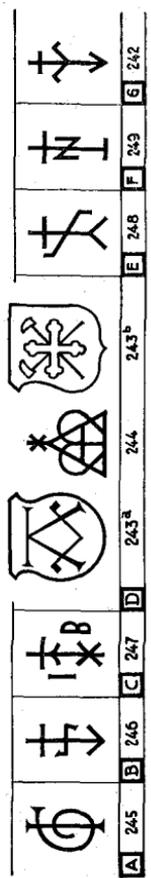
Puis viennent les *fontes baptismaux de St-Nicolas*, œuvre remarquable de Gylian Aetterli dont la *marque-signature* se trouve à l'intersection de plusieurs nervures de la partie centrale et dont les sculptures sont d'une perfection technique incomparable !

L'*escalier de la chaire de St-Nicolas* attribué, ainsi que la chaire entière, au maître-sculpteur *Hugonin Sire*, qui porte trois marques et qui fut exécuté de 1458 à 1462, est un véritable chef-d'œuvre¹. L'escalier et le pied qui ont été refaits complètement en 1516 par ces trois tailleurs de pierre, dont l'un s'appelait Hanns et qui venait de Zurich — sont des œuvres d'art de valeur.

Il est certain que nous aurions également la marque de Felder, s'il avait dirigé ou collaboré à ce beau travail.

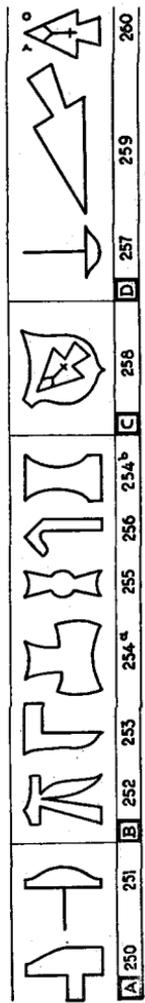
En résumé, pour ce groupe, pas moins de vingt-quatre sculpteurs et tailleurs de pierre différents ont travaillé au *premier hôtel de ville* ou *maison à grains* ; dix-huit au *2^e hôtel de ville*, et treize à la *chapelle de Pérolles*.

¹ A l'entrée de la chaire, le bas de l'escalier est orné d'un beau *lion dressé* (symbole évangélique de *Saint Marc*) tenant dans ses pattes l'écusson de Fribourg : œuvre de l'éminent sculpteur fribourgeois Hans Geiler, dont une remarquable sculpture polychrome de *Saint Nicolas* orne la même cathédrale.



(Cliché du Musée National, Zurich.)

Fig. 8. Marques du septième groupe. 1530 à 1600. St-Nicolas. St-Michel. Schweizerhalle, etc.



(Cliché du Musée National, Zurich.)

Fig. 9. Marques en forme d'outils. — Huitième groupe.

Pour le *septième groupe* qui va de 1530 à 1600, les marques de tailleurs de pierre *gothiques* se trouvent : au *château de Rue*, et qui date de 1580 ; puis sur des *réfections* à la tour de St-Nicolas, et qui portent les trois dates de 1579, 1580 et 1581 superposées ; deux fois sur le petit escalier de la tribune à l'*église du Collège St-Michel* vers 1580 ; sur les *Tornalettes* et la tournelle d'angle de la *Schweizerhalle* de 1580 ; enfin sur la *chaire de l'église des Augustins*, qui date de 1594.

Il y a un *huitième groupe*¹, qui comprend des *marques en formes d'outils* : dans l'ancien chœur de St-Nicolas ; dans le *cloître de Hauterive* ; dans la partie supérieure du clocher de St-Nicolas, avec un dessin représentant une *truelle* accompagnée des lettres *V* et *O* (Fig. 9, n° 260).

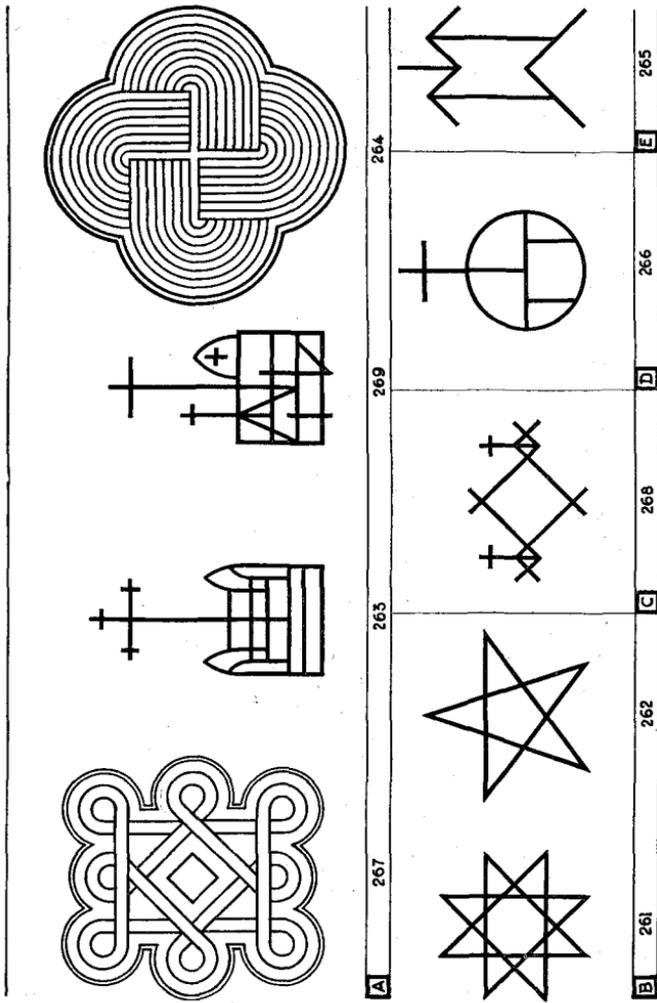
Le même dessin, mais sans lettres, se trouve dans une *marque professionnelle* à la *chapelle de St-Loup* (Fig. 9, n° 256).

Le *neuvième groupe*, enfin, dont les marques plus compliquées, sont de caractère *volitif*, *cabalistique* ou *symbolique* (Fig. 10).

Les *signes cabalistiques* (pour éloigner les mauvais esprits) existent à la collégiale de Neuchâtel, aux cathédrales de Lausanne et de Genève, et sur les murs de l'*église de Hauterive* (partie *romane*), au *donjon de Romont*, à la *Tour Henri*, et au rez-de-chaussée de la tour de St-Nicolas (Fig. 10).

Enfin, au premier étage de la façade de l'Hôtel de Ville figure la *marque du maître d'œuvre* (tracé d'un meneau) sur une pierre qui avait changé de destination.

¹ Dont les marques (8^e groupe) se trouvent également aux cathédrales de Paris et de Reims.



(Cliché du Musée National, Zurich.)

Fig. 10. Marques de caractère votif, symbolique ou cabalistique. Neuvième groupe. Eglise de Hauterive, Tour Henri, Collégiale de Neuchâtel, Cathédrales de Lausanne et de Genève et donjon de Romont.

En terminant cette intéressante étude, nous tenons à remercier vivement M. Augustin Genoud architecte¹, dont les renseignements nous ont été précieux, ainsi que pour les documents, clichés et reproductions provenant du Musée National de Zurich, qu'il nous a très aimablement procuré et qui accompagnent utilement cet article².

Car on peut se rendre compte, par les notes qui précèdent, combien l'étude des *marques de sculpteurs anciens, maîtres-maçons et tailleurs de pierre* est un problème complexe et difficile, cependant précieux d'intérêt, et d'une grande importance pour l'archéologie et l'histoire des édifices et des monuments anciens de notre beau pays du Vieux-Fribourg.

FER.-LOUIS RITTER, *prof. et art.-peintre.*

Fribourg, mars-avril 1938.

¹ Auteur des charmantes églises de Wünnewil, de Forel, de Sommentier, de Château-d'Ex, chapelle de Pensier, etc.

² Au cours de longues et patientes recherches, M. Augustin Genoud, architecte, a retrouvé et rassemblé plus de 269 *marques différentes* de sculpteurs, tailleurs de pierre, maître-maçons, qu'il a ensuite dessinées soigneusement, pour la *Revue du Musée National d'Histoire et Archéologie* de Zurich.

SOUVENIRS D'ALGÉRIE

Ayant passé six mois en Algérie, je connais assez bien sa partie occidentale située entre Oran et la frontière marocaine. Je parlerai de ce que j'ai vu et observé et de ce que j'ai appris en causant avec les gens du pays. M'étant embarqué à Marseille, mon récit commencera dans cette ville.

A Marseille, je trouve le commandant du cargo Djebel Dira qui doit m'amener à Nemours, petite ville située non loin de la frontière marocaine. Comme le commandant connaît bien mon fils, il est charmant et m'invite à dîner chez lui avec ma femme. C'est un vieux marin qui a navigué dans toutes les parties du monde et qui nous intéresse en nous racontant ses nombreux voyages.

Nous nous embarquons et quittons le port de Marseille au coucher du soleil, par une mer houleuse. Notre bateau est fortement secoué par les vagues, ce qui n'est guère agréable pour commencer une traversée. J'ai heureusement, le pied marin et ne souffre pas du mal de mer. L'agrément des cargos est qu'il y a peu de passagers et que l'on peut circuler partout. Les officiers de l'équipage sont très gentils, et nous mangeons à leur table. Le commandant a un talent assez spécial: il dessine des marines sur le dos des menus avec une allumette trempée dans sa tasse de café.

Le *Djebel Dira* a une vitesse moyenne de 15 nœuds et met trois jours de Marseille à Nemours, en

faisant, il est vrai, une escale d'un jour à Oran pour décharger sa cargaison et renouveler sa réserve de mazout.

Nemours se trouve à 50 km. de la frontière marocaine. C'est une petite ville de 10 000 habitants, dont 8000 Arabes et 1000 Européens comprenant surtout des Espagnols naturalisés, des Italiens et 1000 Juifs. L'on entend parler l'arabe et l'espagnol plus que le français. Les Espagnols, bien que citoyens français, ont conservé leur langue, leur manière de vivre et leurs mœurs. Ils vivaient déjà en Algérie avant sa conquête, mais ils ont gardé le type espagnol et ne se sont guère assimilés.

La ville n'a rien de remarquable ; elle comprend deux rues parallèles, aux extrémités desquelles se trouvent les quartiers arabes. Des rochers et des collines entourent la ville de trois côtés. Le port est fermé par un brise-lames et par deux jetées de 400 m. de longueur ; il comprend deux grands bassins d'une profondeur de 10 m. qui est suffisante pour la navigation de tous les navires. Les quais sont vastes et spacieux ; ils ont une longueur d'un kilomètre. Il y a, en outre, un port spécial pour les bateaux de pêche.

Ma femme et moi aimons à nous promener sur les jetées pour admirer la mer si belle et si attrayante avec sa teinte bleue par temps calme et ses vagues grises, surmontées d'une dentelle d'écume blanche, qui viennent se briser avec un bruit sinistre sur les enrochements lorsque le vent souffle en rafales. Nous admirons ces magnifiques couchers de soleil. Alors que le disque doré disparaît à l'horizon, la mer devient irisée, et les rochers passent du rose au violet, du

jaune clair au vert sombre. Nous restons stupéfaits devant cette féerie de la nature au déclin du jour. Nous regardons les bateaux entrer et sortir du port. Nous les suivons du regard jusqu'au moment où, atteignant la ligne de l'horizon, ils disparaissent dans les flots.



Port de Nemours.

Le port a été construit par deux Suisses. M. de Montmolins, de Neuchâtel, en a dirigé les travaux jusqu'en 1932, et notre compatriote fribourgeois, Max de Weck, lui a succédé depuis lors. Tous deux sont ingénieurs diplômés de l'École polytechnique fédérale de Zurich ; ils font honneur à leur pays, car ils sont très appréciés de leurs chefs et très sympathiques à la population de Nemours.

La construction du port, commencée il y a trente ans, sera terminée cette année. On ne se figure pas

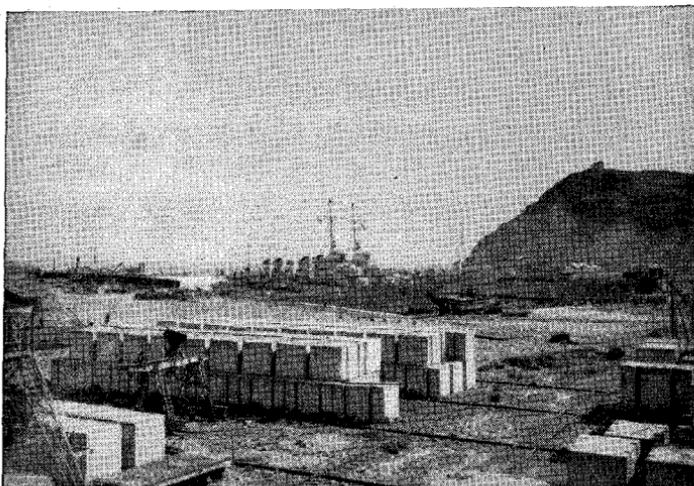
le travail énorme que demande la construction d'un port ; 400 à 500 ouvriers ont travaillé à celui de Nemours qui comprend plusieurs chantiers. Il y a d'abord la carrière qui fournit la pierre pour les enrochements et pour le béton ; elle se trouve à 2 km. de la ville et elle est reliée au port par une voie étroite. Les gros blocs sont immergés, tandis que les plus petits passent au concasseur, puis à la bétonneuse d'où sortent des blocs de béton de 40 à 80 tonnes servant à la construction des jetées et du brise-lames. Ces blocs sont placés sur des chalands que des remorqueurs conduisent là où ils doivent être immergés. Cette place a été préparée à l'avance par une drague en forme de grande pelle mécanique articulée et par le scaphandrier. Une énorme grue flottante, d'une puissance de 100 tonnes, prend les blocs sur les chalands et les immerge. Il y a encore le chantier de réparations des remorqueurs et des chalands. Non loin du port se trouvent les bureaux de la Direction des travaux et les ateliers de réparations des locomotives, wagonnets, machines, etc...

La ville de Nemours vit de la mer et du port. Il y a de nombreux pêcheurs qui, durant quatre mois, pêchent l'enchoi et la sardine. Il y a cette année 105 bateaux de pêche comprenant chacun un équipage de huit hommes sous les ordres du propriétaire du bateau qui est ordinairement un Italien ou un Espagnol. La barque de pêche remorque une chaloupe sur laquelle se trouve une forte lampe à acétylène servant à attirer et à éblouir les poissons qui se trouvent par bancs énormes. Les pêcheurs les prennent dans de grands filets de 40 à 50 m. de long, à l'extrémité desquels se trouve une énorme poche

dans laquelle se prennent les poissons. Les pêcheurs partent en mer au soleil couchant et rentrent au port vers 3 heures du matin. Si la pêche est bonne, ils prennent en une nuit 40 à 50 quintaux d'enchois et de sardines par barque. Dès l'arrivée au port, ces poissons sont pris par des camions qui les amènent aux usines de salaison où des femmes leur enlèvent la tête et les vident, puis les placent dans des fûts avec du sel. Les usines de salaison ont payé l'année dernière les enchois et sardines aux pêcheurs 60 fr. les 100 kg. et cette année 120 fr. français. Ces prix sont peu élevés en comparaison de ce que nous payons une petite boîte de sardines ou d'enchois aux épiceries ou magasins de comestibles.

Un des trafics importants du port de Nemours est l'expédition des moutons. Du mois de mars au mois de juin on en charge chaque semaine 4000 à 5000 sur un cargo qui les amène à Marseille, d'où ils se rendent sur les pâturages des Alpes Maritimes et de la Provence, puis sont amenés en automne dans les abattoirs des grandes villes de France. Ces moutons arrivent des hauts plateaux de l'Algérie et du Maroc et des confins du Sahara. Ils sont plus petits que ceux de notre pays, et leur toison a une couleur crème ; les béliers ont de belles cornes en spirales. Ils arrivent à Nemours par troupeaux de 1000 à 1500. Leur chargement se fait assez rapidement dès qu'un bélier, qui en a l'habitude et que l'on garde pour cela, entre le premier sur le bateau. Ils sont très serrés dans de petits enclos, de façon qu'ils ne puissent pas se coucher, car, sinon, ils périssent piétinés par les autres. On en met dans tous les endroits disponibles, dans les cales, sur les ponts, etc... On les laisse ainsi

durant toute la traversée, soit trois jours, sans leur donner ni à manger, ni à boire. D'autres ports d'Algérie expédient des moutons à Marseille, et l'on compte qu'en quatre mois environ un million de moutons arrivent d'Afrique à Marseille, où il y a un quai spécial pour leur déchargement. L'année dernière, à mon



Contre-torpilleurs dans le port n° 1 (26 mai 1936).

arrivée à Marseille, il y en avait de 20 000 à 25 000 sur les quais. Il y a très peu de pertes pendant la traversée ; on compte une moyenne de 3 à 4 pour mille. Cette année, comme on a constaté des cas de fièvre aphteuse dans les troupeaux du Maroc, la frontière d'Algérie a été fermée. On expédiait alors des moutons morts ; on les abattait au Maroc, puis on les plaçait, une fois écorchés, dans des frigorifiques qui arrivaient par chemin de fer à Nemours où ils étaient chargés

sur un cargo muni d'installations frigorifiques. Les marchands français paient les moutons aux Arabes 60 fr. pièces en moyenne; j'ignore combien ils les vendent aux bouchers des grandes villes de France. Pour la traversée de la Méditerranée, les marchands paient aux compagnies maritimes 20 fr. par mouton pour le transport, le chargement, le déchargement et l'assurance, ce qui porte à 80 fr. la valeur d'un mouton à l'arrivée à Marseille.

L'une des principales marchandises du port de Nemours est l'alfa; c'est une herbe dure qui ressemble à celle qui pousse dans nos terrains marécageux. L'alfa se trouve en grandes quantités dans le sud du Maroc et de l'Algérie. On s'en sert pour la fabrication du papier de luxe. Après l'avoir coupé, on le met en bottes, comme la paille, puis on l'expédie par chemin de fer dans les ports. Des trains entiers amènent l'alfa du Maroc à Nemours, où il est chargé sur des cargos anglais, suédois, norvégiens et danois.

Il arrive encore à Nemours, des mines du Maroc, des minerais de plomb, de zing et de manganèse qui sont chargés sur des bateaux français.

Le crin végétal est aussi une marchandise importante de ce port. On le fabrique avec le palmier nain qui est très commun dans la région. Ce sont des bateaux allemands et italiens qui prennent le crin végétal.

On expédie aussi de Nemours des oranges à Marseille.

Les marchandises qui arrivent à Nemours sont spécialement le sucre et le ciment amenés d'Anvers par les bateaux allemands et le bois de Yougoslavie pour les mines du Maroc.

Des vaisseaux de guerre viennent de temps en temps faire escale à Nemours, et les officiers passent volontiers leurs soirées chez notre fils qui les connaît et leur rend quelques services. Un jour, nous voyons arriver six sous-marins avec leurs équipages rangés sur les ponts. Un autre jour, nous montons sur la *Girelle*, yacht chargé de la surveillance de la pêche; son commandant nous conduit à une charmante crique où vivent seuls, loin de tout lieu habité, un agent forestier et sa femme qui nous offrent un excellent souper. Nous rentrons de nuit en longeant les rochers sombres de la côte, par une mer très calme, sous un ciel étoilé.

Au point de vue religieux, Nemours forme une paroisse avec la petite ville de Nédromah située à 18 km. La population catholique, composée de Français, Espagnols et Italiens, s'élève à 3000 habitants environ. Ils ont une religion un peu spéciale, vénérant surtout la Madone et aimant le culte extérieur. Leur instruction religieuse est assez superficielle, et leurs pratiques religieuses laissent plutôt à désirer; ils assistent à la messe les jours de grande fête. Tous les magasins sont ouverts le dimanche qui est même un jour de marché. Par contre, les pêcheurs ne manqueront pas de faire bénir leurs barques par le curé; ils inscrivent sur leurs bateaux les noms de la Sainte Vierge et des Saints et Saintes qu'ils vénèrent spécialement.

Malgré cela, ils ont une foi profonde et ne manquent pas de générosité. Dernièrement, leur curé a fait construire une chapelle sur une colline dominant Nemours et la mer, en l'honneur de saint Pierre, patron des pêcheurs. Il devait, pour cela trouver 26 000 fr.;

en quelques jours, les directeurs des usines de salaison et les pêcheurs lui donnèrent 20 000 fr.

A la tête de la paroisse, il y a un jeune curé alsacien, très sympathique et qui se donne beaucoup de peine, spécialement pour l'instruction religieuse des enfants. Il a créé un patronage et une section de



Vue de Nemours.

boys-scouts pour les garder le plus longtemps possible sous sa direction. Il a des idées très larges, ce qui est nécessaire dans ce pays si l'on veut arriver à un résultat pratique au point de vue religieux. Il a même comme domestique une jeune mauresque, ce qui ne choque personne. Il sait se contenter de peu et était ravi de voir 135 hommes communier le jour de Pâques. Il était si heureux qu'il les a invités, du haut de la chair, à venir prendre un apéritif à la cure à l'occasion de la visite d'un célèbre prédicateur d'Oran.

La population indigène est intéressante et assez sympathique. Les Arabes aiment à se promener et à discuter. De bonne heure déjà ils sont devant les cafés maures à boire leurs tasses de café ou leurs verres de thé à la menthe, en jouant aux dominos ou aux dames. Ils ne boivent jamais de boissons alcooliques, car cela leur est défendu par le Coran. Du reste, on ne voit jamais des types d'alcooliques comme il y en a trop chez nous. Ils ont l'air intelligent, mais par contre aiment assez le farniente et, pour eux, le temps ne compte guère. Ils travaillent à Nemours comme dockers à charger et à décharger les bateaux et comme manœuvres dans les travaux de construction du port. Tous ceux qui habitent les douars (hameaux ou villages arabes) sont agriculteurs.

Si les hommes ne sont pas très travailleurs, les femmes, par contre, travaillent d'autant plus. La femme est considérée comme un être inférieur; elle est la servante, même l'esclave, de son mari, qui peut la répudier si elle est stérile ou pour d'autres motifs encore. Ses parents décident de la marier sans lui demander son avis. Le mari paie un montant fixé d'avance pour obtenir la main de sa femme qui, le plus souvent, ne le connaît pas. Un Arabe, comme tout musulman, peut avoir plusieurs femmes, mais la plupart n'en ont qu'une. La femme arabe sort peu de chez elle et ne doit pas parler à d'autres hommes. Si elle sort avec son mari, elle doit marcher derrière lui alors qu'il est à califourchon sur son mulet ou son bourriquet¹. Elle porte son enfant sur son dos ou

¹ Le bourriquet est un ânon ou petit âne; bourricau, employé usuellement pour désigner un petit âne, ne se trouve pas dans le dictionnaire Larousse.

des charges encore plus lourdes. Elle marche pieds nus, tandis que les hommes portent toujours des savates. Les femmes arabes aiment les couleurs vives ; leurs robes sont jaunes, vertes, bleues ou rouges ; elles portent des bracelets en argent aux bras et aux jambes. Elles sont vives et intelligentes et, au physique, elles sont belles avec leur teint bronzé, leurs yeux noirs et leur poitrine opulente. Elles ont toutes de légers tatouages au menton et au front. Beaucoup se teignent les cheveux de la couleur acajou à la mode actuellement chez nos élégantes. Les petites filles de 4 à 5 ans ont déjà les cheveux teints de cette couleur.

Elles font le ménage et travaillent aussi aux champs ; elles lavent leur linge dans les oueds (rivières ou ruisseaux) et le font sécher sur les buissons ou sur les rochers. Les femmes sont voilées à partir de 15 ans jusqu'à 35 ou 40 ans. A cet âge elles sont vieilles et peuvent sortir à visage découvert. Leur voile les enveloppe de la tête aux pieds ; c'est une étoffe blanche non transparente, de sorte que pour pouvoir se diriger sans se découvrir elles se ménagent dans les plis de leur voile une petite ouverture devant un œil. Les femmes voilées sont généralement chaussées ; quelques-unes portent même des souliers très élégants brodés de fil d'or ou d'argent. Il y en a qui ont des bas de soie tout comme les Européennes.

Les Arabes sont hospitaliers ; ils sont assez fiers de recevoir chez eux des Européens. Ils offrent alors le méchoui qui est un mouton entier cuit à la broche sur la braise. Un pieu transperce le mouton de la tête à la queue, et deux hommes, qui tiennent les extrémités du pieu, tournent sans cesse le mouton sur la braise en l'arrosant de beurre fondu, jus-

qu'à ce qu'il soit cuit à point. On le mange alors assis par terre après avoir arraché avec ses doigts un morceau à même la bête, sans l'aide de fourchette ni de couteau.

Un jour, nous sommes invités avec quelques amis chez Adoun, le garde-nuit arabe de la Société des grands travaux hydrauliques de Nemours. Adoun est un très beau type d'arabe marocain, grand, élancé, figure énergique, moustache et barbe courte, teint bronzé. Nous partons en auto et ne tardons pas à quitter la route nationale pour nous engager sur une piste qui devient de plus en plus étroite et mauvaise. Nous nous arrêtons enfin au bord d'un oued, naturellement à sec, car ils sont tous à sec la plus grande partie de l'année; ils n'ont de l'eau que pendant la période des pluies, soit durant trois mois. Nous laissons là les voitures et montons à pied la colline au sommet de laquelle se trouve la maison de notre hôte; belle maison arabe, dans une situation ravissante, d'où l'on a une vue magnifique sur toute la région.

Toute cette contrée est très vallonnée, et les montagnes barrant l'horizon au sud ont une altitude de 1500 à 1800 mètres. Nous trouvons devant la maison Adoun et ses aides en train de faire cuire le mouton sur la braise. La maison d'Adoun est un quadrilatère comme toutes les maisons arabes; les murs sont en maçonnerie de la même couleur que la terre; chaque côté du quadrilatère mesure 30 à 40 m. de long et 2 à 3 m. de haut. Il n'y a pas de fenêtres. Nous franchissons une porte et nous nous trouvons dans une vaste cour dans laquelle se passe la vie de famille. Sur un côté de la cour se trouvent les écuries, remises, etc. Les appartements occupent les deux autres côtés:

ce sont des chambres sans aucun jour qui ne sont occupées que la nuit. Il n'y a aucun meuble ; l'Arabe, pour dormir, se couche par terre sur des nattes et se couvre d'une couverture. Il n'y a pas d'éclairage, l'Arabe se couchant et se levant avec le soleil. Le quatrième côté de la cour est occupé par la cuisine qui



Vue de Nédromah.

comprend un simple foyer adossé au mur surmonté d'un toit de tôle ondulée reposant d'un côté sur le mur et de l'autre sur deux poutres. Les Arabes construisent leurs maisons dans des endroits pittoresques, au sommet ou sur le flanc des collines, sans se préoccuper d'avoir de l'eau. Ils vont la chercher souvent assez loin et ont des bourriquets spécialement chargés de ce travail.

Nous voici donc dans la cour où Adoun nous présente sa famille qui se compose d'une quinzaine de

personnes, hommes, femmes et enfants; les femmes ne sont pas voilées chez elles. Les fils mariés restent dans la maison de leurs parents, tandis que les filles la quittent pour suivre leur mari.

Par égard pour nous, Adoun a préparé dans une chambre une table et des chaises, mais comme il y fait froid et sombre, nous préférons nous asseoir dans la cour. Une fois installés, le repas commence; un linge de toilette remplace la serviette. On nous sert d'abord la cheurba qui est un bouillon avec des pâtes et des petits morceaux de viande, le tout très épicé et servi dans de grandes assiettes, à raison d'une assiette pour deux personnes. Nous avons chacun une cuillère en bois. Mon voisin et moi n'apprécions guère ce potage. Les brochettes viennent ensuite; c'est du foie de mouton grillé et coupé en petits morceaux enfilés sur une longue aiguille de fer; on en vend dans les rues et on les mange comme apéritifs; bien cuites et chaudes, c'est assez bon.

Le fameux méchoui, le plat de résistance, est apporté sur la table et déposé sur un linge. On lui enlève la tête et les pattes, puis chacun prend comme il peut ce qui lui convient. Mon couteau d'officier me rend heureusement grand service. Le mouton est jeune, bien rôti et excellent. J'apprécie surtout la peau grillée et dorée.

Puis vient le poulet accompagné de pruneaux, ce qui ne va pas très bien ensemble. Enfin, pour terminer, un couscous sucré qui est bon. Ce plat est fait avec de la semoule; on le prépare aussi non sucré, très épicé, avec du mouton ou du poulet. Le tout est arrosé de bon vin rouge du pays, offert par un colon voisin, car les Arabes ne boivent jamais de vin, et

notre hôte n'en possède pas. Pour le dessert, nous avons du miel en rayon coupé en morceaux que l'on prend entre les doigts et que l'on suce de façon à ne pas manger la cire. Ce miel ne vaut pas le nôtre et a un goût très différent. Le repas se termine par le café et le thé à la menthe qui sont excellents. Nous rentrons fort dispos à Nemours, prêts à recommencer à la prochaine occasion, et sommes touchés de la façon charmante dont cette famille arabe nous a reçus.

Le département d'Oran comprend l'Algérie occidentale. La côte est formée par des rochers de 60 à 80 m. de haut avec, ici et là, des criques sauvages et des petites plages d'un accès généralement assez difficile par terre. Des milliers de pigeons sauvages vivent dans ces rochers. Des montagnes de 700 à 800 m. les surplombent. Cette région, au terrain rocailleux et recouvert de broussailles, ne se prête pas aux cultures et n'est guère habitée. Entre ces montagnes et celles plus au sud, il y a un vaste plateau dont le terrain est généralement bien cultivé. D'Oran à Tlemcen (150 km.) le terrain est plat ou légèrement vallonné. On y cultive la vigne qui donne un très bon vin. De Tlemcen à la frontière marocaine, le sol devient plus accidenté, et la vigne est remplacée par les céréales, spécialement l'orge et le seigle; je n'ai pas vu de froment. Les blés sont coupés à la faucille puis étendus sur l'aire où les épis sont foulés par les mulets ou bourriquets, jusqu'à ce que les grains se détachent des épis. On enlève alors la paille et on ramasse les grains sur l'aire. On cultive aussi passablement de poids chiches qui sont la principale nourriture des Arabes.

Ce qui rend ce pays sévère et presque triste, c'est le manque complet de forêts ; je n'en ai point vu d'Oran à la frontière marocaine sur une distance de 300 km. Par contre, il y a de nombreux vergers d'oliviers, d'amandiers, de grenadiers, de citronniers et d'orangers. Les aloès, les figuiers de barbarie et



Le caïd qui a offert le méchoui.

une grande épine blanche forment des haies impénétrables le long des routes et autour des maisons arabes. Les lauriers roses se trouvent dans les endroits humides, surtout au bord des oueds où ils forment de magnifiques bouquets et sont, avec les genêts, un vrai plaisir des yeux. Il y a, par contre, des forêts de chênes lièges et d'autres essences encore dans les montagnes, à partir d'une altitude de 1000 m.

Notre fils nous conduit un jour dans les montagnes au sud de Marnia, le long de la frontière marocaine. Durant deux heures et demie d'auto, nous ne voyons âme qui vive. Nous montons par un étroit chemin, en

longeant des précipices, jusqu'à 1800 m. où nous trouvons une maison forestière; une jeune mauresque y fait des paniers avec de l'alfa. Nous traversons d'immenses forêts puis un pays désertique couvert de cailloux. Nous voyons enfin deux chevaux en liberté et deux chameaux entravés pour les empêcher de s'enfuir. Nous sommes tout heureux de retrouver des êtres vivants. Les nomades ne sont pas loin, car nous apercevons leurs tentes et leurs troupeaux de moutons et de chèvres. Leurs tentes sont faites en peaux de chameaux; elles sont basses mais assez grandes pour abriter une famille. Ces nomades ont l'air misérables, ils viennent en Algérie lorsque leurs troupeaux ne trouvent plus à manger dans le sud. Nous retrouvons enfin une bonne route pour rentrer à Nemours dans la nuit.

Les maisons arabes se remarquent peu, ayant la même teinte brune que la terre. On voit de loin en loin des taches blanches: ce sont les tombeaux des marabouts. Les Arabes y viennent en pèlerinage et y laissent des ex-votos en morceaux d'étoffe. Un tombeau célèbre est celui du prophète Josué qui se trouve dans une mosquée à Sidi Ouchia, au bord de la mer; il est recouvert d'étoffes précieuses. De nombreux Arabes viennent y prier. Je me demande si ce sont bien là les restes de ce grand prophète!

Les routes principales sont excellentes et rappellent par leurs nombreux virages nos routes de montagne; elles ont de chaque côté de la chaussée un espace non goudronné réservé aux piétons et au bétail. Les douars de la région sont reliés aux artères principales par de simples pistes.

Le bétail que possèdent soit les colons, soit les Arabes, comprend des vaches, des mulets, des bourriquets, des moutons et des chèvres. Les vaches ressemblent à celles de notre race schwytzoise ; elles sont généralement maigres, n'ayant pour toute nourriture que de la paille ; il n'y a pas de prairies en Algérie. La qualité et la quantité du lait s'en ressent ; une bonne laitière ne donne que dix litres par jour. Les mulets sont très appréciés et se vendent cher, soit 1000 fr. français. Le pauvre bourriquet est un vrai souffre-douleurs ; mal nourri, il sert à toutes les besognes, recevant des coups sans cesse jusqu'à ce qu'il tombe pour ne plus se relever. Aussi a-t-il un air misérable et malheureux. Les chevaux sont rares, et, à part le joli petit cheval arabe nerveux et fin, on élève dans les régions montagneuses des chevaux plus forts et plus aptes aux travaux agricoles.

Les Français et les Arabes s'accordent assez bien, mais vivent très séparés. Les Français se méfient des Arabes, et ces derniers les considèrent toujours comme des envahisseurs. Il n'y a pas de mélange de sang, les mariages entre les deux races n'existent pas. Les Arabes sont quatre à cinq fois plus nombreux que les Français, et comme ils sont très prolifiques cette différence ira toujours en augmentant, ce qui pourrait devenir un jour dangereux pour la France.

Les communes où les Français sont assez nombreux sont administrées par un conseil communal nommé par les électeurs. Dans celles où les Arabes forment la presque totalité des habitants, il y a un administrateur et des fonctionnaires nommés par le gouvernement français. La commune de Nédromah, par exemple, qui compte 55 000 Arabes et 1000 Français et

dont le territoire est aussi grand que la moitié du canton de Fribourg, est régie par un administrateur. Parmi les fonctionnaires, il y a une femme médecin qui est seule pour soigner 56 000 habitants. Elle n'a cependant pas un travail excessif. Elle dirige un hôpital de 20 lits qui va être remplacé par un nouveau de 50 lits qui sera amplement suffisant.

Doit-on en conclure que les Arabes jouissent d'une meilleure santé que les Européens? Je ne le crois pas, bien qu'ils vivent toujours à l'air dans un pays où le thermomètre descend rarement au-dessous de zéro. La tuberculose et la syphilis sont des maladies très répandues parmi les Arabes, mais ils se soignent eux-mêmes ou s'adressent à leurs marabouts ou à leurs mèges. Il y a non loin de Nemours un marabout qui guérit les rhumatismes en fixant un anneau métallique aux oreilles de ses patients. Il fait, paraît-il, des cures merveilleuses et toujours gratuites.

La fin de notre séjour approchant, nous devons songer au retour. Le cargo qui nous a amenés, ne prenant plus de passagers, nous devons nous embarquer à Oran, sur la *Ville d'Oran*, le plus grand paquebot de la Méditerranée avec la *Ville d'Alger*. Il a un avantage sur les cargos parce qu'il file à une vitesse de 25 nœuds et fait la traversée Oran-Marseille en 26 h. au lieu de 48. La nourriture y est très bonne, le pont vaste, mais nous avons une petite cabine très chaude et manquant d'air. Durant deux heures, nous traversons une couche de brouillard, et le sifflet continuel de la sirène n'est pas fait pour nous égayer, malgré la musique enragée d'un gramophone avec amplificateur qui nous assourdit de ses ritournelles de foires et de cafés chantants. Nous sommes en tout

1200 passagers, et l'embarquement à Oran et le débarquement à Marseille sont une cohue et un brouhaha qui nous font regretter notre cargo où tout était si calme et si tranquille.

Nous avons passé un charmant séjour à Nemours dont nous garderons un souvenir ineffaçable.

M. DE W.

Divonne, le 23 juillet 1938.

Anémie — Chlorose — Surmenage
Dépressions nerveuses — Convalescence — Insomnies

Dragées Maravilha

aux plantes du Brésil

Reconstituant de premier ordre
Adjuvant des globules blancs
Favorise la lutte phagocytaire
Supplée aux déficiences de l'organisme

Prix de la boîte: **Fr. 4.75**

Concessionnaire: R. WUILLERET, pharm., FRIBOURG

Adénites — Vieux rhumes — Affections
des voies respiratoires — Prétuberculose

DE LA RENAISSANCE DES ANCIENS COSTUMES FRIBOURGEOIS

En l'honneur de son dixième anniversaire, l'Association gruérienne pour le costume et les coutumes avait invité à Bulle tous les membres de sa grande famille et tous ses amis. L'invitation fut chaleureusement accueillie. Et le dimanche, 24 juillet 1938, ils vinrent, au nombre de plus de douze cents, des quatre coins du canton, et aussi des autres cantons; ils vinrent en chantant, en dansant, tout parés, apporter leurs vœux et leurs gages de succès à la jeune société. Le long ruban de leur cortège, coloré, joyeux et fleuri, passa et repassa dans les rues qui flambaient de drapeaux et, le soir, dans la cantine, assis en rangs serrés, ils burent des yeux le livre d'images qu'était le festival de Carlo Boller, et écoutèrent, ravis, sa musique fervente.

Chacun comprit et sentit le succès qui couronnait ces dix ans de vie de l'Association. Elle était née et avait fait ses premiers pas, grâce à l'idéal, au courage et à la ténacité de quelques-uns, parmi lesquels il faut citer son premier animateur, Henri Næf; elle avait grandi et prospéré sans retour, parce que son but de patriotisme et de beauté était juste. Porter le costume de son pays, de sa région, de son village, c'est avouer, sans respect humain, tout l'amour qu'on leur donne; c'est les fortifier en développant le régionalisme; c'est les embellir.

GRUYÈRE

« De toutes les régions fribourgeoises, la Gruyère est la seule, actuellement, qui puisse se targuer d'un costume particulier pour les hommes. Si l'on songe combien le sexe fort est moins astreint que l'autre, aux effets de la mode,

« il est assez curieux de constater qu'il est le plus prompt, « en somme, à se soumettre à la banalité. Ce qui a sauvé « le *bredzon* des armaillis, c'est son utilité. Le décrire est « superflu : un étranger même s'en chargerait ¹ ». Aux côtés de ce fameux costume de triège bleu violacé, « le seul qui ait atteint la célébrité » ², devraient reprendre place les habits de *frolzon* brun comme la terre, et les *broustous* de tricot, bruns et noirs comme une nature, sans neige, de décembre. Les premiers, en milaine, consistent en un pantalon, un gilet à manches de futaine, un veston, et se portent avec une chemise blanche empesée, à col dur rabattu, et petite cravate noire. Les seconds sont des vestes tricotées en laine brute de mouton, vestes dont les devants ouvragés peuvent se fermer bord à bord, ou se croiser par une double rangée de boutons. Quelques détails de points et de forme varient suivant les villages ³.

Quant aux Gruériennes, elles n'ont que l'embarras du choix. Si elles veulent se faire belles, le dimanche, ou habiter la ville, ou assister, soit à un mariage, soit à un baptême, elles mettront une longue robe de lainage ou de soie, à manches collantes jusqu'aux poignets, et un tablier à bavette de taffetas de couleur ou de mousseline blanche brodée. Un fichu, aussi fait de mousseline ou de soie, encadrera leur nuque, et le chapeau de paille à grands bords frangés de dentelle noire ombragera leur visage, à moins qu'elles ne préfèrent à ce dernier le chapeau liron minuscule, chargé de beaux rubans (fig. 1). C'est ainsi qu'elles posèrent pour tous les peintres et graveurs d'estampes du début du XIX^e siècle. Et c'est ainsi que robes roses et tabliers noirs, robes bleues et tabliers blancs, robes vertes et tabliers rouges, robes rayées et tabliers à fleurs ⁴, légers fichus blancs, petits et grands chapeaux vécurent et vivent encore, puisque,

¹ Henri Naef, *Les costumes fribourgeois d'aujourd'hui*. Lyöba !, p. 28.

² Naef, op. cit., p. 29.

³ Le costume de *frolzon* et le *broustou* ou « tricot » de laine, pourraient se porter à la campagne fribourgeoise, dans tout le canton.

⁴ Collection d'estampes du Musée cantonal (Coll. Mus.) Nos 14 a et 15b. Coll. Mus. N° 149. C. Motte. — Coll. Mus. N° 145 a F. W. Moritz. — Coll. Mus. « Gruérienne du canton de Fribourg », N° 168. Reinhardt.

de la réalité ils passèrent aux estampes et, des estampes, ils passent aujourd'hui, à la réalité.

Plus avant dans le XIX^e siècle, la mode se fit plus austère. Les tons puce, violet et noir assombrirent le costume, tout en lui laissant les mêmes éléments: robe, fichu et tablier à bavette. Seule la coiffe noire, à fond de taffetas et à bord de dentelles, remplaça les chapeaux. Cet ensemble qui nous a été transmis par quelques lithographies, les Gruériennes d'aujourd'hui peuvent donc, aussi, le porter.

Si nous quittons, maintenant, les peintres pour les notaires, ceux-ci vont nous ramener à la fin du XVIII^e siècle et à la fête de couleurs, de fleurs, d'arabesques et de rayures qu'étaient les étoffes, à cette époque. Tenant la plume au lieu du pinceau, ils énumèrent les éléments des trousseaux de mariage: « Quatre habits de soie, comprenant les manches¹, le chautinet soit corset, et le cotillon, dont un neuf, couleur violet, un vert à grosses fleurs, un à fond noir et fleurs rouges et un de différentes couleurs... Deux mouchoirs à col de linon de France, un de soie à franges, quatre autres de soie; deux moitiés de mouchoirs de mousseline brodée, un de mousseline rayée, quatre d'indienne rouge et



Fig. 1. Gruyère.
Costume de Cérémonie.
D'après d'anciennes estampes.

¹ Signifie « veste ».

blanche... Deux douzaines et demie de bonnes chemises, dont une douzaine de fine toile sont garnies : deux de fine dentelle et dix de très fine mousseline brodée... Quatre paire de bas de fine laine, dont deux rousses, une verte et une blanche, une paire de soie blanche... Quatre paires de gants dont une de soie noire, une de laine brune, une de coton et une de fil... Une grosse croix d'argent à perles, une petite croix en or, une paire de boucles d'oreilles en or et trois bagues... Deux rubans de chapeaux à fleurs d'or et d'argent, trois noirs moirés et un de soie à fleurs...¹ ». Ou encore : « Un habit complet de fin drap brun, un en indienne, un en étamine noire, un en poil de chèvre vert et rouge, soit couleur changeante... Un tablier de taffetas noir, deux de cotonne rayée bleu et rouge, deux de mousseline... Quatre chapeaux dont deux petits et deux larges garnis de dentelle et velours²... » Et l'on en pourrait citer ainsi pendant des pages et des pages.

On voit que les garde-robes de cerisier de nos aïeules étaient bien garnies et qu'elles devaient être aussi belles à regarder de l'intérieur que de l'extérieur.

Le fait que les habits « complets » comprenaient le cotillon, le corset et la veste, nous laisse entendre que le corsage de la robe était sans manches, et qu'on voyait celles de la chemise, tant que la petite jaquette courte ou veste n'était pas enfilée. Cette dernière avait des devants étroits, s'étirant en pointe, qui ne pouvaient se joindre, car il fallait laisser visible la bavette du tablier, et, dans le dos, un panneau triangulaire qui, partant des deux épaules, se terminait par une petite queue d'hirondelle à la taille (fig. 3).

A cette troisième tenue de cérémonie, que les Gruériennes du XX^e siècle pourraient également adopter, il faut joindre l'un des deux chapeaux de paille : le liron ou celui à dentelles.

Pour le travail des jours d'œuvre, à la ferme, dans les champs, ou sur le marché, il importe que le costume soit simple, solide et lavable. Aussi met-on, aujourd'hui comme

¹ Assignal de Grandvillard. — A.E.F., RN 2649, p. 190 (15 fév. 1779).

² Assignal de Pont-la-Ville. — A.E.F., RN 3037, p. 1 (11. janv. 1809).

autrefois, le *dzaquillon* de toile: jupe large, montée sur un corsage étroit. Les manches blanches, qui faisaient jadis partie de la chemise, appartiennent maintenant à une blouse. Le tablier à bavette et le fichu sont en cotonne, et le chapeau de paille, « ample, souple et nu »¹, n'est cravaté que d'un sobre ruban noir.

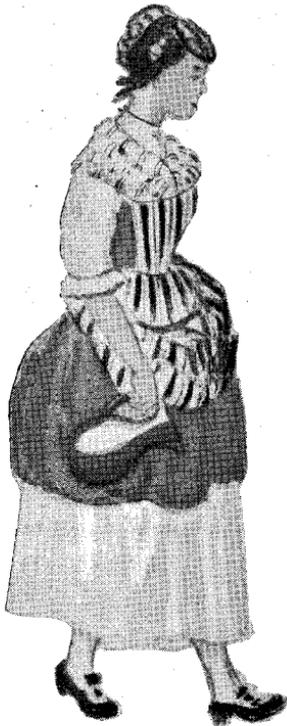


Fig. 2. Gruyère.

« Paisanne de Gruvière »,
D'après un dessin colorié.

Un dessin à la plume et un autre colorié² nous montrent une « Paisanne de Gruvière » (fig. 2) debout, devant une fontaine, tenant une cruche à la main, avec un petit chapeau liron posé sur les cheveux relevés en tresse, des manches de chemises s'arrêtant aux coudes, la jupe retroussée laissant voir le jupon, et le tablier à bavette, ainsi que le fichu, en étoffe rayée. On pouvait donc aussi porter le chapeau liron — probablement alors garni de rubans de laine ou de coton — avec la tenue de travail. Cette combinaison constitue une transition entre le décorum des grandes cérémonies et le laisser-aller des gros travaux de campagne et peut, par là même, être appelée à jouer bien des rôles. Suivant que l'on voudra accentuer ou atténuer la

coquetterie du petit chapeau enrubanné, on remplacera ou non, la cotonne du fichu et du tablier, par du linon blanc, pour l'un et de l'indienne multicolore, pour l'autre.

¹ Henri Naef, *Où en est le costume féminin fribourgeois?*, p. 3.

² Coll. Mus., N° 16 a et 16 b.

VEVEYSE

Marie-Joseph Berthoud, femme de Claude Marilley, bourgeois de Châtel-St-Denis, apporte dans son trousseau, le 3 janvier 1793 ¹ : « Un habit noir de camelot, un gris de camelot, un de drap mélangé rouge et gris, un de cotonne à fleurs... un cotillon de camelot, un broché et un de flanelle... une veste de cotonne et deux de droguet... un jupon ² de camelot bleu et rouge... deux tabliers d'indienne, deux de mousseline, deux de cotonne blanc et rouge, un noir d'étamine... trois mouchoirs doubles ³ de soie de différentes couleurs et deux de gaze, trois dits blancs brodés un chapeau large et deux autres en paille... un cordon neuf de soie rouge pour chapeau et trois autres de différentes couleurs ». Et Catherine Vial, de Semsales, qui a épousé Claude Genoud, de Châtel, peu avant le 3 février 1791 ⁴ a : « un habit de camelot tout neuf, couleur de canelle, un de camelot violet, un rayé rouge et vert, un broché, un gris... trois tabliers de mousseline blanche, trois d'indienne, deux de cotonne fine rouge et bleue... quatre mouchoirs doubles de soie en couleurs et quatre d'indienne... » Ailleurs, ce sont : « cinq chapeaux, dont deux larges, deux à liron et un à pain de sucre ⁵ » ou « un habit de popeline, soit la veste, le « jupon » et cotillon tout neuf ⁶ ». C'est assez dire que le costume des femmes, dans la région de Châtel-St-Denis, est semblable à celui des Gruériennes : robes à jupe ample et corsage étroit sans manches, se complétant de la veste ; tabliers à bavette et mouchoirs de col. Le chapeau à liron est aussi en faveur à Châtel qu'à Bulle, mais en revanche, le chapeau de paille décoré de dentelles noires, qu'on rencontre dans chaque assignal gruérien dès le début du XVIII^e siècle, est rarement cité dans un trousseau de la Veveysse.

¹ A.E.F., RN 3261, p. 115.

² A ici le sens de « corsage ».

³ Carrés.

⁴ A.E.F., RN 3261, p. 90.

⁵ A.E.F., RN 3261, p. 55 (24 juil. 1788). — Je n'ai pu encore déterminer à quel genre de chapeau correspondait cette expression.

⁶ A.E.F., RN 3258, p. 28 (24 déc. 1775).

Parmi les estampes consacrées en général aux Fribourgeoises de la partie romande du canton, il est impossible d'attribuer l'une plutôt que l'autre à la contrée qui nous intéresse, puisque tous les costumes représentés étaient portés par toutes les femmes parlant français. Il existe, cependant, une aquarelle d'Olagnon, représentant une « Fribourgeoise des environs de Châtel »¹, jeune femme debout, vue de profil, tenant dans ses bras une terrine (fig. 3). Comme nous devons nous y attendre, l'ensemble de ses vêtements conviendrait aussi bien à une Gruérienne. En effet, elle est coiffée d'un chapeau liron, dont la seule particularité est qu'il n'a presque pas de boucles de rubans dégringolant sur la nuque, et elle est habillée d'une petite jaquette verdâtre, à manches trois-quarts, et d'une jupe rouge, coupée dans le bas par un large bord jaune. Cette coupure, qui n'est pas une caractéristique de la Veveyse, mais au contraire un détail commun à tout le canton², est d'origine assez ancienne, et se pratiquait, au XVII^e siècle, sur les jupes de dessous, ce que nous appellerions aujourd'hui les jupons. Ceux-ci étaient nombreux, en effet, sous la robe, et au moindre troussis de cette dernière, le premier d'entre eux apparaissait. Il fallait donc qu'il fût beau.



Fig. 3. Veveyse.
« Fribourgeoise des environs
de Châtel ».
D'après une aquarelle
d'Olagnon.

¹ Coll. Mus., N° 156.

² Il correspond à une mode venant, probablement, de France.

Mais comme il aurait été trop coûteux de le faire entièrement de belle étoffe, on tricha, et, seule, la partie qui couvrirait le risque d'être vue — c'est-à-dire le bas — bénéficia de la vanité féminine. C'est ainsi que, parmi beaucoup d'autres, « quatre froches¹, dont deux ont des faux bords d'estamet², les autres des faux-bords de drap du pays³ » parvinrent à tromper les naïfs du temps sur les dessous de leurs contemporaines. Peu à peu, cependant, le subterfuge étant connu, on ne fit plus mystère de ce « faux-bord », et lors des gros travaux, tandis que la jupe de dessus était complètement relevée et ramassée à la taille, ou même absente, on s'accoutuma si bien à ce cotillon « rapondu », dit aussi « trossacul », qu'on en fit en grand nombre, et qu'on en porta jusqu'au XIX^e siècle. Une peinture de Reinhardt, en 1791⁴, nous montre la femme Emmenegger, ainsi vêtue, et Julie Heierli en déduit que c'est là un des détails qui caractérise la paysanne et la différence de la citadine⁵, terme par lequel elle veut, vraisemblablement, désigner la « dame de qualité ».

Mais revenons à la « Fribourgeoise des environs de Châtel » et concluons, une fois de plus, que son costume pourrait appartenir à beaucoup d'autres Fribourgeoises de langue française. Semblable à celui de la « Païsanne de Gruvière », il peut être, comme celui-ci, adapté aux fêtes et aux jours ouvrables. Pour se garantir du soleil, il peut échanger son « liron » contre un chapeau à larges ailes ; pour se mieux protéger à la cuisine, il remplacera son tablier élégant par un autre de toile grossière. Cependant, le fait que ce costume est dit de « Châtel », confère tout particulièrement aux femmes de la Veveyse, le droit de s'en inspirer, pour celui qu'elles veulent porter aujourd'hui.

¹ Judons.

² Espèce de velours.

³ A.E.F., RN 3032, n^o 4 verso (20 fév. 1666). Assignal pour Estivennaz Robadey, née Mory, de Lessoc.

⁴ Musée de Berne.

⁵ Heierli (Julie). *Die Volkstrachten von Bern, Freiburg und Wallis*. Zurich, 1928, p. 113.

GLANE

Dans la Glâne, c'est encore le costume gruérien qui domine. Cependant, comme en Veveyse, les chapeaux à dentelles noires sont rares, et il ne conviendrait pas d'en faire un élément du costume féminin d'aujourd'hui. En revanche, le chapeau liron tient fidèlement sa place, dans chaque trousseau, et il a, comme compagnon d'élégance, le chapeau de paille cravaté et galonné de velours noir. « Un chapeau mottet ¹, avec un cordon ² à fleurs d'argent, tout neuf ; un chapeau large avec la rose ³... trois chapeaux à liron avec leur cordon noir et deux autres cordons de couleur, un chapeau large garni de velours ⁴... trois chapeaux de paille, dont deux sont galonnés de velours et l'autre garni de laine rouge ⁵ ». Ce dernier, ainsi cravaté de rouge, se rencontre fréquemment : il se portait pour les jours d'œuvre, avec des cotillons, vestes et corsages en cotonne ou en laine : « deux jupons rayés pour les jours ouvriers ; un de drap, le dessous rayé dit trossacul, encore quatre autres mauvais pour les jours ouvriers » et autant de vestes et vestons ⁶. « Un sans-manches ⁷ et une jupe tramée de laine, rayés de blanc, gris et rouge... une jupe avec le dessus de rayé en laine, et le dessous de rayé acheté, bleu et gris...⁸ un jaquillon de drap de ménage, le dessous barré en milaine ⁹ ». On voit que les jupes mi-parties étaient aussi en faveur, ici. Dans le même trousseau, on trouve parmi les cotillons : « un dont le dessus est de durance, le dessous de camelot ; un dont le dessus est de grisette, le dessous de

¹ Autre nom du chapeau liron.

² Ruban.

³ Ensemble de boucles de ruban formant rose. — A.E.F., RN 2370, p. 9.— Assignal de Ferlens (27 mai 1749).

⁴ A.E.F., RN 2389, p. 42. — Assignal d'Orsonnens (9 avril 1776.)

⁵ A.E.F., RN 2149, p. 70. — Assignal de Torny-Pittet (24 janv. 1775).

⁶ A.E.F., RN 1839, p. 51. — Assignal de Villaz-St-Pierre (9 nov. 1809).

⁷ Corsage.

⁸ A.E.F., RN 1843, p. 205. — Assignal de Villaz-St-Pierre (12 février 1820).

⁹ A.E.F., RN 1132, p. 144. — Assignal de Villaranon (14 juin 1797).

milaine barrée; un noir, le dessous d'indienne; un dont le dessus est de burette et le dessous de calemandre; un, le



Fig. 4. Glâne. « Romontoise ».
D'après un dessin colorié.

dessus de toile, le dessous de trigeoz; deux, le dessus de frochod, le dessous de milaine barrée; un, le dessus de frochod, le dessous de barré en fil¹ ». Ces cotillons à deux étages de couleurs, les chapeaux de paille à rubans de laine

¹ A.E.F., RN 1132, p. 168 (25 sept. 1797). La « durance » et la « calemandre » sont des étoffes dont je n'ai pu encore déterminer l'espèce.

rouge, des tabliers et fichus de toile ou d'indienne: tout cela devait gaiement colorer l'animation des travaux aux champs, ou l'affairement de la ferme, à la fin du XVIII^e siècle, dans la contrée de la Glâne. Et tout cela devrait, aujourd'hui, jouer le même rôle.

Le dimanche et les jours de fête, le costume était plus riche et plus beau. « Un habillement complet, consistant en veste, veston (ou corsage) et cotillon, de popeline en soie violette par « bouquets » ou « un d'étamine noire », avec un tablier « de fine mousseline blanche brodée » ou de « taffetas noir »; des mouchoirs de col en soie de couleur, en soie blanche à franges, en soie noire, en fine indienne violette; de petits chapeaux à liron de « fine paille fendue », garnis de rubans moirés noirs, remplacés par d'autres suivant la couleur de la robe, de l'humeur ou du temps ¹.

Si les registres des notaires sont riches de tous ces renseignements, les estampes, par contre, sont rares, qui soient particulièrement consacrées aux femmes de la contrée de Romont. Je n'ai trouvé, jusqu'à présent, qu'une seule « Romontoise »². Elle est représentée en buste, tient un livre de prières dans ses mains, et ne se différencie en rien par son costume, des autres Fribourgeoises de la partie romande (fig. 4). Les tresses gonflées et bourrées sont maintenues autour de la tête par un ruban; le corsage de la robe est bleu, ainsi que ses longues manches; le fichu frangé est blanc, le tablier à bavette, noir. C'est un habit des dimanches, datant de 1830 environ, où le chapeau liron, disparu alors, est remplacé par un simple ruban de velours noir.

SARINE

C'est évidemment, dans Fribourg, capitale du canton, que l'influence étrangère se fait sentir en premier lieu, et c'est donc, là aussi, que le costume naît et meurt le plus vite. C'est par notre bonne ville que passa la mode fran-

¹ A.E.F., RN 1133, p. 134. — Inventaire de Rue (2 oct. 1802).

² Propriété privée.

gaise, pour se répandre ensuite dans toutes les contrées avoisinantes où l'on parle le français, et c'est peut-être à elle aussi, — mais moins sûrement — que le costume singinois doit quelques-uns de ses éléments. Il faut donc s'attendre à trouver les Fribourgeoises de la ville, parées des mêmes atours que celles de la Gruyère, de la Veveyse et de la Glâne, mais avec un peu d'avance sur elles.

En effet, Reinhardt qui a peint en 1796 Balthasar Morel et dame Rubon, de Fribourg, nous montre M^{me} la Bannette (fig. 5), coiffée de grosses tresses relevées et d'un chapeau liron à ruban rayé bleu, blanc et brun, une croix « en jeannette » au cou, un fichu blanc sur les épaules, la robe brun foncé, avec les longues manches de même, protégée par un tablier de soie rouge, à bavette, et les mains enfouies dans un énorme manchon de fourrure, garni d'un nœud de rubans. Cet accessoire d'hiver était cher à toutes les Fribourgeoises et chacune en avait un dans son trousseau. Ils étaient en « peau d'ours », « peau de renard », « peau de chien » ou « peau de marmotte ».

En 1810, d'autre part, l'*Helvetischer Almanach* décrit comme suit le costume des jeunes filles qui servaient en ville : « Il est sujet à variations et, malheureusement, change encore chaque jour, à mesure qu'elles cherchent à imiter la mode portée par les dames. Les petits chapeaux de paille



Fig. 5. Sarine.
Costume de la ville de Fribourg.
D'après une peinture
de Reinhardt.

fine, de trois doigts de large, ovales et garnis de rubans multicolores bordés eux-mêmes, d'une petite dentelle de soie noire, appelés chapeaux gruériens¹, sont en train de disparaître. On les remplace par un large ruban de velours, tournant autour de la tête, ainsi que les tresses, ou bien par un nœud à plusieurs boucles, de même matière, cachant la racine des cheveux à l'endroit où ils sont partagés sur le front (fig. 4). Un fichu brodé de mousseline blanche, leur couvre la nuque. Une petite jaquette étroite, avec de larges manches et une petite queue par derrière, dessine leur charmante tournure. La jupe est de même couleur, et le tablier de mousseline blanche, brodé en blanc ou en couleurs, s'accompagne d'une bavette garnie de dentelles. Tel est l'ensemble réussi, qui leur confère tant de grâce. Avec cela, elles donnent encore le plus grand soin à leurs bas et chaussures.

« Les filles de la campagne, dans la contrée romande, ont à peu près le même costume, et bien qu'on trouve quelquefois, chez elles, des robes de soie, c'est, en général, par la qualité de l'étoffe, ou la coupe, que leur tenue campagnarde se distingue de celle de la ville. Elles sont coiffées d'un grand chapeau de paille plat, dont le tour de la calotte est garni de larges dentelles de soie noire, qui tombent en plis sur les ailes. Les jeunes filles de la ville portent d'ailleurs le même genre de chapeau, en été, mais elles ajoutent une large dentelle noire qui pend tout autour du bord, ce qui cache en partie — et c'est bien dommage — leur joli minois². »

Ces précieuses descriptions, tout aimables pour les Fribourgeoises, jointes à la peinture de Reinhardt, suffisent pour confirmer la ressemblance entre les costumes des districts romands et ceux de la petite cité qui les gouverne. Mêmes robes qui s'accompagnent ou non de la même petite jaquette, mêmes tabliers à bavette, mêmes fichus, même chapeaux lirons, et ceux-ci tendant à passer de mode, vers 1810, en ville, disparaîtront aussi, un peu plus tard, dans le reste du canton.

¹ Chapeaux lirons.

² *Helvetischer Almanach* 1810, p. 163. — Traduction.

Le grand chapeau de paille à dentelles, plus particulier à la vallée de la Sarine elle-même, jouit d'une grande faveur,



Fig. 6. Sarine.

Costume de campagne.

D'après d'anciennes estampes.

pendant plus d'un siècle, entre Montbovon et Fribourg. Il commença par avoir de la dentelle sur le dessus, dentelle qui devint peu à peu assez large pour couvrir entièrement les ailes et même les dépasser. Ce dépassant léger plut si fort aux citadines qu'elles en firent, vers 1810 — comme on l'a vu — une véritable frange indépendante de la garniture de dessus, et cousue directement au bord de la passe. En 1824, cette nouvelle et charmante mode avait, à son tour, remonté tout le cours de la Sarine, puisque Pingret dessinait sa « Fribourgeoise de Montbeauvon »¹, en robe rouge et tablier rayé rouge et blanc, tenant trois roses entre ses doigts, et le visage ombragé par le grand chapeau bordé du large volant de dentelles noires. Telle est la petite histoire personnelle de ce grand chapeau, qui eut un tel

succès auprès des peintres et dessinateurs. Un bouquet de fleurs ou trois plumes noires piquaient sa calotte d'un

¹ Coll. Mus., N° 163.

panache, et il était parfois doublé d'étoffe d'un bleu de ciel très pâle¹.

Le costume de la campagne, autour de Fribourg (fig. 6), a son illustration dans la ravissante lithographie de Kœnig, la « Paysanne de Belfaux en costume de fêtes nationales »², dont on ne saurait trop s'inspirer dans tous les villages de cette région. Son *dzaquillon* a ceci de particulier que la couleur du corsage, qui diffère de celle de la jupe, n'est répétée que par un petit bord, dans le bas de celle-ci. Le tablier de linon blanc est brodé, et le fichu, de mousseline blanche, bordé d'un volant étroit. Ces deux accessoires, de note élégante, s'échangeraient, pour les jours d'œuvre, contre ceux de toile. Le chapeau de paille, très grand, est garni d'un ruban broché, de couleur, dont les boucles s'étendent en rayonnant sur tout le tour.

BROYE

La Staviacoise d'aujourd'hui est la fidèle réplique de l'estampe de C. de Mechel (fig. 7), représentant une « Paysanne des environs d'Estavayer, Pays, de Vaud, servant à Fribourg »³ et elle est charmante. Le *dzaquillon* a le corsage bleu et la jupe rouge coupée aux deux-tiers par un bord à rayures verticales jaunes et brunes. C'est là le seul exemple actuel de cette jupe « rapondue », dont j'ai parlé à propos de la femme des environs de Châtel-St-Denis, et qu'il serait souhaitable de voir s'étendre, ailleurs encore. Le tablier est indépendant de sa bavette, et cette dernière rappelle ainsi son origine, la « pièce d'estomac », qui se mettait par-dessus ou par dessous le laçage du corselet. Le fichu est, comme le tablier, en linon blanc. Tout cet ensemble, qu'il serait d'ailleurs plus naturel de ne pas reproduire toujours dans les mêmes couleurs, est, encore une fois, très semblable aux costumes vus jusqu'à présent. Le chapeau en revanche, se distingue franchement des autres coiffures

¹ Coll. Mus., N° 145 a.— F. W. Moritz, par exemple.

² Coll. Mus., N° 103.

³ Coll. Mus., N° 138.

de la partie romande du canton. C'est une sorte de canotier à bords moyens, légèrement incliné sur l'œil, et maintenu par un petit ruban rouge noué derrière la tête.

Une autre gravure, ou plutôt une lithographie de C. Motte, intitulée « Canton de Fribourg, Estavayer »¹, représente deux femmes dont l'une — l'autre est nu-tête — est coiffée d'un chapeau beaucoup moins plat que celui du modèle de Mechel, mais ayant encore des bords moyens. Il semble donc bien que les immenses chapeaux, si en faveur dans la vallée de la Sarine, ne le sont plus dans celle de la Broye. Cela vient probablement de l'influence du Pays de Vaud, dans lequel ce district fribourgeois est éparpillé, comme « une assiette précieuse, qui se serait brisée en plusieurs morceaux, en tombant du ciel sur la terre »².

J'ai dit comment Estavayer habille aujourd'hui, les jeunes femmes qui vivent dans ses vieux murs. Celles de la campagne environnante n'ont qu'à les imiter, en remplaçant par de la belle toile le lainage de la robe et le linon du tablier. Qu'elles restent fidèles à la jupe coupée, au petit chapeau plat et au fichu blanc. Elles donneront ainsi à la vallée de la Broye un accent fribourgeois, accent qui se souvient du voisinage vaudois.



Fig. 7. Broye.
« Paysanne des environs
d'Estavayer ».
D'après une estampe
de C. de Mechel.

¹ Coll. Mus., N° 152.

² B. de Weck, *Le Bund*, N° 493, 22 octobre 1937. Numéro spécial sur Fribourg.

LAC

Deux langues et deux religions se partagent le district du Lac, car, tandis qu'il s'appuie, au Sud, sur le canton de Fribourg, il grimpe, vers le Nord, jusqu'à l'Aar, ayant à l'Est le canton de Berne, à l'Ouest, le canton de Vaud. Ces influences de voisinage y déterminent trois zones principales: le Vully français et protestant, au Nord-Ouest; une partie allemande et protestante, comprenant tout le Nord-Est, et enfin une région française et catholique, au Sud.

Deux aquarelles de la collection des estampes du Musée cantonal d'art et d'histoire, datant de 1801¹, et intitulées « Vulli protestant français », ont inspiré les Vuilleraines actuelles (fig. 8). *Dzaquillon* de toile rayée, tablier sans bavette, également de toile rayée, fichu d'indienne à carreaux, descendant jusqu'à la taille, coiffe blanche à pois rouges, très différente de toutes les autres coiffures fribourgeoises, et tirant, peut-être, son origine de Neuchâtel: tel est le costume donné par les deux aquarelles ci-dessus. Dans l'une d'elles, cependant, indiquant que la femme va « au marché de Berne », celle-ci a le cotillon retroussé jusqu'à la taille, laissant voir un jupon blanc, dont le bas est strié de trois rubans bleus. Elle a une hotte sur le dos, un gros bâton noueux dans la main, et porte une petite jaquette brune, bordée de noir, dont la forme est commune à tout le canton.

Aujourd'hui, les femmes du Vully n'ont pas encore repris la coiffe, qu'elles remplacent par le chapeau de paille: substitution d'ailleurs très admissible.

Quant à la partie allemande du district, qui est la plus importante, on y a porté et on y porte encore le costume bernois (fig. 9). Ce costume est fait, comme notre *dzaquillon*, d'une jupe ample et d'un corsage étroit, sans manches, laissant apparaître celles de la chemise. Mais ce corsage, au lieu de monter jusqu'au cou, en couvrant les épaules, s'arrête à la hauteur de la poitrine, laissant déborder la

¹ Coll. Mus., N° 43. — Pourrait être de Schmid.

toile blanche empesée de la chemise, et il est lacé par devant. Autour du cou, au lieu du fichu, il y a un col carré noir, en velours et drap, des angles duquel partent des chaînes ou rubans, passant sous les bras. Le tablier n'a pas de bavette. Tel était, du moins, le costume qu'on portait autrefois dans le baillage de Morat, mais aujourd'hui, il a subi quelques modifications. Les femmes de Chiètres ont remplacé, dans le costume bernois, le col carré, appelé « Göl-ler », par un fichu noir, et celles de Morat, en revanche, ont gardé le « Göl-ler », mais ont adopté le tablier à bavette, bavette qui rejoint le col, sans laisser voir la chemise entre les deux. D'autre part, les anciennes Moratoises mettaient très fréquemment, sous le chapeau de paille, un mouchoir de couleur, qu'elles enroulaient autour de la tête et du cou. Actuellement, elles ont adopté un chapeau de paille, fleuri d'un bouquet, dont les bords sont, et doivent, être moins large que ceux des Gruériennes. Les femmes de Chiètres portent la coiffe bernoise à fond de taffetas et à ailes de dentelles. Disons en passant que les hommes du baillage de Morat avaient un costume très caractéristique, que les hommes de Chiètres portent, parfois encore, dans



Fig. 8. Lac.
Costume du « Vulli français
protestant ».
D'après une aquarelle.

des cortèges, mais qui n'a, malheureusement, plus grande chance de revivre: culottes bouffantes jusqu'aux genoux, en toile bise, auxquelles étaient cousus des bas de même étoffe — *Huperhosen* —, gilet encore de même étoffe, veste



Fig. 9. Lac. Costume de l'ancien bailliage de Morat.
D'après d'anciennes estampes.

de drap brun avec des liserés rouges sur toutes les coutures.

Dans la troisième région du district ou région Sud, catholique de religion et française de langue, le costume devait, et doit encore, s'apparenter à ceux de la partie romande. Aussi, le groupe qui vient de se fonder à Courtepin-Barbe-

rêche s'en est-il judicieusement tenu au fichu et au tablier à bavette, tout en exigeant la couleur noire pour le premier, afin de rappeler le ton du « Göller » allemand.

SINGINE

Entrons, enfin, dans la région fribourgeoise la plus traditionaliste qui, par cette qualité, offre un intérêt particulièrement grand aux amateurs de Folklore.

Un costume de cérémonie, hiératique, riche et émouvant, a duré jusqu'à nos jours, sans interruption, et a été déjà maintes fois décrit. C'est celui dit du « Chränzle », du nom de la couronne, faite de paillettes et petites fleurs multicolores, que les jeunes filles posent sur leurs têtes. La robe, entièrement rouge, a une jupe finement plissée, barrée à la taille et à mi-hauteur, de deux galons jaunes, et un corsage, lacé par devant, laissant voir la toile blanche des manches de la chemise. Autour du cou, on met, en premier lieu, le « Göller » allemand des Bernoises, puis une collerette gaufrée et bleutée, rappelant les fraises du XVI^e siècle. Sur le devant du corsage, la « pièce d'estomac » d'étoffe brochée est encore rehaussée par l'éclat argenté d'un énorme médaillon, appelé « Agnus Dei », et par un bouquet de fleurs. Le tablier en soie noire, monté sur un velours noir, se noue derrière par un ruban de soie brochée, très large, en couleur, dont les pans descendent jusque vers le bas de la jupe. Les cheveux forment deux tresses pendantes, gonflées de ruban vert, dont les bouts sont passés dans les attaches du tablier.

Les femmes mariées portent le même costume, à l'exception de la couronne. Elles ont les cheveux relevés, qu'elles peuvent, ou non, emprisonner dans une coiffe, assez caractéristique, nommée « Chrüzgangchappe »¹. Ce fut, en effet, la coutume jusque vers 1850 et on vient de la remettre en honneur actuellement. Cette coiffe, qui se noue sous le

¹ Heierli. Op. cit., p. 126.

menton, a un fond de toile bleutée finement plissée, le dessus de la tête en même étoffe et, sur chaque oreille, un rectangle de velours noir, garni de paillettes et de petites fleurs. Par-dessus cette « Chrüzgangchappe », on pose une



Fig. 10. Singine.
Costume de travail.
D'après d'anciennes estampes.

petite calotte noire, appelée « Tätschli » ou « Hüetli »¹, qui est, d'ailleurs, aussi employée comme support du « Chränzle », dans le costume de la jeune fille. Elle consiste en une sorte de « couvercle », recouvert de peluche de soie noire. Depuis 1850, les femmes mariées ne mettaient plus que cela sur la tête, ayant abandonné la « Chrüzgangchappe ».

Si nous passons, maintenant, au costume de travail, nous constatons qu'après avoir joui d'une grande faveur, il faillit disparaître au début du XX^e siècle, mais il recommence, avec entrain, une nouvelle vie, depuis quelques années.

D'innombrables estampes ont fixé les traits des anciennes Singinoises, portant un râteau, un panier plein d'œufs, un sac de toile rayée, un parapluie vert ou une jatte de lait. Il y a la vendeuse d'alouettes de Nussbiegel². Il y a « Marie Schrüetter, fille du Préposé du village de Mariahilf, au canton de Fribourg », dont les « traits

¹ Heierli. Op. cit., p. 127.

² Coll. Mus., N° 33.

annoncent sa douceur, son innocence et sa fervente dévotion », peinte par Locher¹. Il y en a bien d'autres. Elles sont toutes, ou presque toutes, habillées de la même façon et des mêmes couleurs : la jupe noire et le corsage rouge en petit drap ; la petite veste en *frotzon* brun ou noir, qui cache les manches de la chemise ; le col, soit « Göller », tout noir, ou noir et rouge, en drap et velours, qui rejoint par devant la bavette du tablier, ce dernier, en toile rayée. Sur la tête, la même petite calotte noire que celle des cérémonies, ou bien un grand chapeau de paille (fig. 10).

Deux éléments de cet ensemble sont particulièrement à retenir. D'une part, le col carré noir, avec les rubans passant sous les bras, qui rappellent la frontière bernoise et la langue allemande, et que, maheureusement, les Singinoises d'aujourd'hui, en costume de travail, omettent trop souvent de porter ; d'autre part, le tablier à bavette, propre aux Fribourgeoises romandes.

Avec ces deux marques distinctives dans la tenue de travail, avec leurs deux costumes : celui de l'église et celui des champs, les femmes de la Singine continueront à être, pour le canton, le modèle d'attachement à la tradition, vers lequel les autres n'auront qu'à tourner les yeux.

M.-TH. DANIELS.

¹ Coll. Mus., N° 57.

FRIBOURG ET LE TOURISME

Le tourisme est une manière d'exportation, dont profitent la plupart des branches de notre économie. Dans notre pays, dont l'existence n'est possible que par des échanges nombreux avec l'étranger, il est devenu un facteur important, auquel on ne saurait vouer trop d'intérêt. La Suisse se prête d'ailleurs admirablement à cette industrie et chaque jour elle tâche d'en tirer parti de façon plus complète et plus efficace.

En quoi consistent les efforts que l'on fait en faveur du tourisme ? Tout d'abord, on cherchera à attirer le voyageur chez nous. On tâchera ensuite de le garder, puis de provoquer son retour, autrement dit de créer chez lui l'habitude de venir dans notre pays.

Le touriste, cependant, est un personnage très difficile à contenter, d'autant plus difficile que presque tous les pays du monde luttent actuellement pour attirer chez eux le plus de monde possible. C'est à qui offrira le plus et le mieux.

Jusqu'à présent, le canton de Fribourg n'a joué qu'un rôle passablement effacé dans le tourisme suisse. Non pas qu'il n'ait aucune curiosité à montrer ou que le séjour n'y soit pas agréable, mais il semble que, pendant longtemps, ce mode d'exportation n'ait pas été apprécié à sa juste valeur et qu'une espèce de sentiment d'infériorité ait empêché notre canton de se maintenir sur le même plan que nombre de ses voisins, dans ce domaine particulier.

Or, le canton de Fribourg est très riche en éléments susceptibles d'alimenter un tourisme normal. Ses paysages ne le cèdent en rien à ceux de beaucoup de régions où le mouvement a déjà atteint une intensité considérable. Nous n'apprendrons pas aux Fribourgeois le charme de nos lacs, de nos forêts, de nos rivières, encaissées entre leurs hautes falaises, et de nos préalpes. Ces dernières, par exemple, devraient attirer une quantité beaucoup plus grande d'étrangers, car elles présentent cet avantage d'être plus accessibles et plus proches de nombreux centres urbains.

Nos villes contiennent des trésors d'art, que l'histoire a laissés souvent intacts et qui sont à eux seuls une attraction suffisante, d'un genre que d'autres pays utilisent actuellement avec un incontestable succès. Nos villages eux-mêmes ont presque tous une église, un château, une maison qui leur donnent un caractère spécial et sympathique et qui les sort de la banalité.

A ces valeurs permanentes qui suffiraient à la rigueur comme attraction si l'on en tirait sérieusement parti, il faut ajouter une certaine quantité d'autres éléments.

Parmi eux, les instituts d'éducation occupent certainement une place de premier plan, sur laquelle il n'est plus besoin de s'étendre aujourd'hui.

Les sports sont, eux, de caractère saisonnier. L'été n'est peut-être pas une saison particulièrement propice au tourisme sportif dans notre canton, à part les quelques plages de nos lacs et l'alpinisme. Cependant, il ne faut pas oublier que, partout où les sports se sont développés, c'est grâce à des initiatives, qui ont doté les stations des installations nécessaires. Chez nous, nous

n'avons guère que le tennis qui bénéficie de cette prévoyance et les adeptes du golf, de l'équitation, de l'aviation et d'autres sports très à la mode, ne trouvent pas dans notre canton de quoi contenter leur désir.

Parmi les sports d'hiver, le ski est le seul qui soit régulièrement pratiqué chez nous. Le patinage n'est possible que par intermitence, la plupart du temps sur des emplacements improvisés ou naturels. Le bob, le curling et le ski-jöring, par exemple, sont inexistants. On peut admettre que nous n'en avons pas besoin pour le moment, mais il ne faut cependant pas non plus les perdre de vue.

Le ski, par contre, est certainement appelé à se développer encore plus dans nos montagnes, toujours à cause de leur proximité des grands centres urbains. Aussi nos organisations touristiques ont-elles porté leurs efforts de ce côté-là. L'activité des clubs de ski, qui ont créé une grande quantité de pied-à-terre et de cabanes dans nos montagnes, a été le point de départ de cette action. Actuellement, les écoles de ski, qui ont fait le succès de tant d'autres stations, font leurs premiers pas à Fribourg et à Châtel St-Denis.

Deux branches de notre économie sont cependant indispensables au tourisme. La première est celle des transports: transports publics par chemins de fer ou autos, et communications par routes, que le pays met à la disposition de ceux qui voyagent par leurs propres moyens. Notre canton a été très longtemps en état d'infériorité notoire à ce sujet, soit parce qu'il était mal desservi par les grandes lignes ferroviaires, soit parce que son réseau routier laissait à désirer. Depuis lors, cette situation n'a cessé de s'améliorer, grâce à l'action de magistrats énergiques, à l'esprit

constructif. Mais, il faut l'avouer, le canton de Fribourg pâtit encore maintenant de la réputation que lui avait fait l'ancien état de choses.

La seconde des branches indispensables au tourisme est l'hôtellerie, avec son complément inséparable ; la gastronomie. Nous n'avons pas de grands hôtels dans le canton de Fribourg. Nous avons cependant une certaine quantité de petits établissements, qui n'auraient que très peu à faire, pour donner à nos visiteurs ce qu'ils attendent d'une auberge ou d'une pension modernes. Cet effort, reconnaissons-le, n'a pas encore été fait. D'autre part, s'il est possible à un grand établissement d'organiser lui-même sa propagande, les petits hôtels n'en ont pas les moyens et c'est dans une trêve de la concurrence à tout prix et des petites jalousies mesquines, dans une collaboration beaucoup plus étroite de tous nos établissements qu'il faut chercher une solution aujourd'hui. Les possibilités de bien manger ne manquent pas non plus chez nous. Mais c'est pour l'étranger toute une affaire que de les découvrir. Il y a, le long de nos routes, des auberges de bonne allure, qui n'ont souvent rien de présentable à offrir à l'automobiliste qui passe. Il y en a d'autres, si cachées, qu'on se demande comment elles peuvent subsister, et où l'on fait bonne chère, à condition de les avoir découvertes.

Cette petite revue de nos possibilités touristiques montre bien que nous avons tout ce qu'il faut chez nous pour développer cette industrie et pour en faire une source appréciable de revenus. Cependant, il ne suffit pas de constater et d'attendre. Le tourisme a besoin de propagande. Nos sociétés de développement l'ont entreprise, dans la mesure de leurs moyens.

Nos compagnies de transport font un bel effort aussi, souvent en liaison avec ces sociétés. Mais cette propagande coûte cher et c'est par la coopération de tous les intérêts que l'on arrivera un jour à lui donner son maximum d'efficacité.

Le tourisme a ensuite besoin d'organisation. L'improvisation a toujours été funeste dans ce domaine. Il faut prévoir, renseigner, surveiller, et le visiteur ne doit avoir à s'occuper de rien, pour jouir entièrement d'un séjour, où tout est prêt pour son plaisir et son délassement.

Fribourg a été longtemps isolé. Une certaine quantité de légendes circulent encore à son sujet dans bon nombre d'autres cantons. Souvent on nous ignore et parfois l'on nous raille sans nous connaître. Or, nous n'avons rien fait pour nous défendre de ce côté-là. Quelques efforts individuels et toujours isolés ont bien tenté de présenter notre canton et sa capitale sous un jour plus exact, au moyen de la presse et de conférences. Les manifestations, concours sportifs, congrès et assemblées ont certainement beaucoup fait pour nous sortir de cet isolement. Mais l'ambiance n'est pas encore ce qu'il faudrait et nous avons besoin de plus de confiance en nous-mêmes, de plus de fierté en montrant les beautés de notre pays ou en parlant de nos concitoyens. Nous avons besoin de meilleures nouvelles sur Fribourg dans la presse confédérée. Et nous avons surtout besoin de croire. Croire à la valeur incontestable de nos possibilités touristiques, croire enfin à la possibilité du succès.

ERIC THILO.

EN GRUYÈRE

LA IV^e FÊTE ROMANDE DE GYMNASTIQUE

A BULLE

Toujours prête et habile à accueillir ses hôtes, Bulle ville hospitalière, eut cependant, lors de la préparation de cette importante manifestation sportive, une charge exceptionnellement ardue dont elle tira, avec sagacité, art et dévouement, un honneur mérité.

Même si elle est optimiste et consciente de sa force, une semblable organisation ne se déclare pas apte à loger, nourrir, divertir et techniquement servir, environ 3000 gymnastes, sans coup férir. Cela représente une somme de labeur et de dextérité vigoureusement endossée et largement dépensée. La section de gymnastique du chef-lieu fut grandement mise à contribution et, en première ligne, soutint le choc de pied ferme et de cœur solide. La population, peu à peu sortie de son rouage habituel, se laissa convaincre et finalement, courut aux avant-postes sans relâche.

Sous le haut patronage de MM. Pilet-Golaz, conseiller fédéral, et de M. Jules Bovet, président du Conseil d'Etat du canton, à la présidence d'honneur, et de M. James Glasson, conseiller national et président du comité d'organisation, assisté de son état-major des divers comités, également plein de zèle et d'entrain, la fête s'ouvrit dans l'après-midi du vendredi 15 juillet 1938 par la reconnaissance de la place de fête,

des engins, des emplacements et des bureaux du jury par la commission technique, présidée par M. Albert Genoud, professeur à Bulle et le Comité romand, ayant à sa tête M. Emile Bays, de Fribourg.

Le soir eut lieu la première représentation du festival *Au Pays romand*, de Carlo Boller, Jo Bæriswyl et Maurice Budry, prélude heureux dont chacun se déclara enchanté. J'en décrirai plus longuement les phases harmonieuses au cours de cette chronique.

Samedi matin, — sous le temps menaçant qui se rasséréna heureusement dans la soirée — les concours individuels d'athlétisme, de sections, individuels artistiques et nationaux débutaient sur le magnifique emplacement de la Condémine, terrain spacieux et dégagé, rarement trouvé en telle occasion, laissant voir, dans le fond, les sombres ramures de la forêt de Bouleyres, et tout autour les montagnes, fidèles gardiennes du pays. En ville, la dernière main était mise à la décoration générale, à la toilette inédite des fontaines, au montage final des arcs et mâts, aux préparatifs accélérés du cortège. Heure par heure, les groupes de gymnastes arrivaient, bannière à l'avant, valises à l'arrière et soucieux de se trouver exacts et conformes à l'horaire, en bons Suisses, virils et disciplinés.

Dans le va-et-vient des visiteurs de la place de concours à la cantine, exhibitions et performances se déployaient dans le meilleur ordre, provoquant les applaudissements de la foule et l'admiration des connaisseurs. Il faut reconnaître, à la louange de nos gymnastes, que le sport dont ils se font les champions, marque une étape nouvelle dans le développement de la culture gymnastique en Suisse romande. Si cer-

tains éléments font encore preuve de trop de nervosité et d'une notion trop rigide de l'exercice impeccable, d'autres sont parvenus à une aisance et une maîtrise vraiment surprenantes.

Le soir de cette journée si bien remplie fut embelli par le divertissement du festival, en deuxième édition, suivi d'une bataille de confettis dans la rue, illuminée et traversée par des girandoles multicolores s'enroulant et se déroulant au rythme endiablé et pittoresque des carrousels.

Dimanche, sous un ciel radieux, la suite des concours se poursuivit, dès 6 h. 30. Mais bientôt une grande animation portait les officialités vers la gare d'où surgit, peu après, la bannière fédérale saluée par les clairons et les vivats de l'assistance. Le canon tonna. M. Jules Blanc, président du comité de réception, entouré des demoiselles d'honneur, en ravissants atours, fit, en termes chaleureux, l'éloge de l'imposant étendard, venant de Winterthur. Puis le cortège, conduit par l'Harmonie de la ville, dirigée par M. R. Radraux, arriva place de la Promenade avec son contingent de gymnastes et de vétérans. Un autel avait été dressé, adossé à la façade du Pensionnat Ste-Croix. La nouvelle bannière romande, confectionnée par M^{me} Stæhli-Wæber, sortie du fourreau, déploya au jour ses deux faces éclatantes, l'une blanche, marquée de l'insigne des gymnastes et des armoiries des cinq cantons, l'autre rouge et ornée de la croix fédérale.

M. Edouard Berger, de Corcelles, après avoir salué les personnes présentes, rendit un hommage particulièrement mérité à M. Ernest Hartmann, de Lausanne, membre fondateur de l'Union romande, récemment décédé.

Au cours du service divin qui suivit, la bannière romande fut bénie par M. l'abbé Armand Perrin, rév. curé de Bulle.

Un discours de M. Charles Thœni, président central de la Société fédérale de gymnastique, clôtura cette cérémonie.

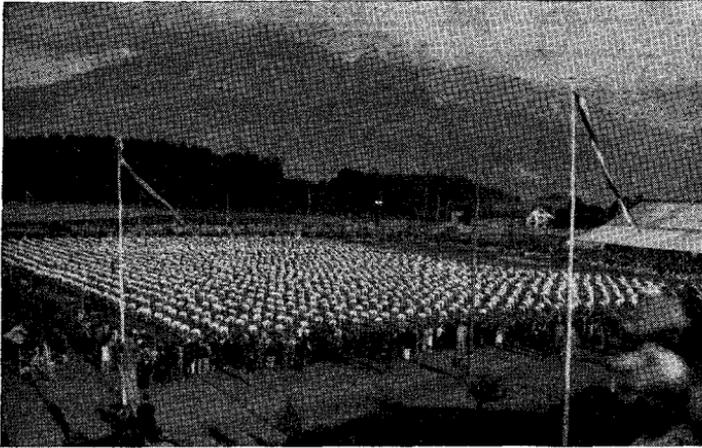


(Photo S. Glasson, Bulle.)

La comtesse de Gruyère.

Dans la grande cantine, le banquet réunit plus tard les invités, parmi lesquels voisinaient de nombreuses personnalités fribourgeoises et suisses. MM. James Glasson, syndic de Bulle et conseiller national, Jules Bovet, président du gouvernement fribourgeois, et Emile Bays, président de l'Union romande adressèrent aux convives des souhaits de bienvenue et des marques d'amitié confédérale. Le diapason des voix et des sentiments donnait le ton à l'ambiance générale qui se serait volontiers attardée sur cette voie propice

aux impulsions et échanges sociaux fort agréables, mais le rassemblement pour le cortège sonnait l'hallali impérieux aux quatre points cardinaux de la ville. Il ne s'agissait point de se montrer moins ponctuel, en telle occurrence, que les vaillantes cohortes dont on venait de si bien célébrer les olympiques



(Photo S. Glasson, Bulle.)

La place de fête des exercices d'ensemble.

traditions de discipline, de souplesse et de tenue sportive.

Le défilé, dont on admira l'ordonnance et la variété, permit au public de voir réunies toutes les sections participantes ayant apporté, de leurs cantons respectifs, un peu de leur force, de leur labeur et de leur genre. On salua aussi chaleureusement au passage les Suisses venus de Paris et qui montrèrent, par ce geste, combien ils restaient attachés au pays romand, ainsi que les sections invitées de Lugano et de Lo-

carno. Les gymnastes, extrêmement nombreux à ce cortège, étaient encadrés de chars et de groupes typiques fort réussis. Il y avait, en tête, le groupe du comte et de la comtesse de Gruyère, plus loin les artilleurs, les soldats des Tuileries, faneurs, tisserandes, dentellières, tresseuses de paille, forgerons, chasseurs, pêcheurs et bûcherons, les armaillis et le train de chalet, la joyeuse bénichon au village. Les corps de musique de Bulle, Broc, La Tour-de-Trême, Vuadens, Echarlens et Vaulruz rythmaient la marche triomphale de ce défilé plus cossu et plus volumineux qu'on ne se l'était imaginé. Il était sous les ordres de M. Alexandre Borcard, dont on ne saurait assez louer la vigilante activité, comme la discipline dévouée de ses aides.

Les gymnastes ne purent se contenter d'avoir, sous le dur soleil de juillet, rempli leurs attributions en assistant in corpore au cortège ; ils durent immédiatement après rejoindre leurs postes sur la place de fête, grouillante de monde, pour défendre leurs couleurs dans les championnats, concours et finales de lutte. Le public, un peu plus tard, manifesta grande fierté devant l'impeccable et mouvante majesté des exercices généraux.

La ville se trouva, le soir, pourvue d'une extraordinaire animation. Le départ des uns, convergeant vers la gare et l'arrivée de nouveaux contingents en vue de la troisième représentation du festival, se déversant dans les rues richement pavoisées, donnaient à celles-ci une allure de boulevard qui se changea bientôt en une atmosphère de vertigineuse détente, sous la pluie de confettis, hardiment projetés par une jeunesse ardente à la joie dont la contagion se fit facile et gagna sans retard la foule en liesse.

Lundi, ce fut la finale : distribution des couronnes et des prix, cortège de clôture et remise officielle de la bannière romande au Comité d'organisation. M. James Glasson la reçut, au nom de la ville et remercia pour l'honneur qui lui était fait. Le comité de réception, depuis trois jours sur la brèche, ne fut point fâché de se détendre un peu.

Déjà la cité laissait choir de ses épaules robustes le poids et le souci de son entreprise menée à chef. Libre et joyeuse, quoique lassée de l'effort, elle revenait à ses labeurs familiers, en gardant l'impression d'avoir droit aux chaleureux hommages que chacun lui offrit pour son courage et son hospitalité.

LE FESTIVAL « AU PAYS ROMAND »

Ainsi qu'il arrive en semblable affaire, les organisateurs de la Fête romande — la Société de gymnastique en particulier — hésitèrent assez longtemps à se lancer dans l'aventure, toujours périlleuse, de la préparation d'un festival. On se demandait s'il y avait opportunité ou si le défilé vocal et instrumental des sociétés locales suffirait à donner à nos hôtes le divertissement désirable et obligatoire de toute fête suisse. Dans l'attente de conclusions, le temps passait et l'on arrivait bon train à quelques mois de la manifestation proprement dite qui évoluait techniquement à un rythme régulier. Il paraissait qu'une œuvre nouvelle serait dangereuse à créer dans la limite du terme prescrit. L'a-t-on même sérieusement envisagée ? Je l'ignore. Ce qui advint, c'est que le festival « Images » de Maurice Budry et Carlo Boller, représenté lors

du Tir cantonal de Montreux, en 1936, fut repris et remanié pour la circonstance. On y adapta, notamment, quelques airs typiques du pays de Gruyère et l'on confia la mise en scène générale de l'œuvre à Jo Bæriswyl, bien connu en Suisse romande et spécialement dans le canton de Fribourg. Cette tâche d'une création personnelle, aride et risquée par maints côtés, lui donna l'occasion de déployer toutes ses qualités d'ingéniosité, de goût et de précision rythmique. Suivant son habitude, il n'y alla pas par quatre chemins. Le plan arrêté, il fallut marcher et l'on marcha. Danseurs et figurants œuvrèrent sans répit et la troupe des enfants connut un régime de discipline et de suggestion dont elle tira le plus grand profit.

Par ailleurs, les chanteurs et chanteuses des sociétés locales, formant le grand chœur, les musiciens de l'Harmonie de la ville et ceux de l'Orchestre, renforcé de quelques instrumentistes de l'Orchestre de la ville de Fribourg, travaillaient fermement sous les directions de MM. Radraux et Boller. Le dicastère, très important, des costumes et des accessoires fit l'objet d'une activité particulière, sous la surveillance si ingénieuse et si dévouée de M^{me} Jean Oberson et M^{lle} Germaine Pasquier. C'est ainsi que cette préparation menée parallèlement sur ses divers fronts, engloba dans sa ronde généreuse tous les milieux de la ville et même quelques renforts du voisinage (La Tour-de-Trême, Vuadens et Gruyère). Elle aboutit finalement à un résultat digne de l'effort accompli en donnant pour mission à ce festival de chanter la beauté caractéristique du pays romand.

Ce spectacle se composait de vingt-trois morceaux — répartis en deux actes — se rapportant à la vie

du paysan, du pâtre, du vigneron, des femmes de chez nous, aux charmes du pays, aux souvenirs historiques et à la patrie en général. Les solistes, qui furent excellents, étaient M^{lle} Dubuis, soprano, MM. Frank Guibat, baryton et Joseph Ackermann, basse, à qui fut confié l'honneur de chanter le « Ranz des vaches », notre vrai chant national. Le rôle du coryphée était tenu par M. Paul Pasquier.

La signification symbolique des scènes était rehaussée par la diversité et l'éclat des costumes, l'enchaînement parfait des épisodes, la sensibilité et la justesse d'expression des mouvements. Des ballets et coraules se dégageaient une vie et une gaieté vraiment remarquables et l'on ne pouvait s'empêcher de songer à toutes les richesses encloses dans notre patrimoine traditionnel. Il suffirait, sans doute, de les confier à des animateurs fervents et intelligents, tels Jo Bæriswyl, pour les faire valoir, d'abord, et les ancrer, si possible, dans l'esprit et la vie de nos populations.

La musique de « Pays romand » est d'une facture élégante, d'un contour mélodique accusé et très plaisant, que le grand cœur, notamment, mit en heureux relief. On aurait pu souhaiter, peut-être, qu'elle ait parfois plus de chaleur et de puissance.

Les représentations se succédèrent avec un succès flatteur. Et l'on garde un souvenir particulier, parmi de subtiles jouissances, égrenées çà et là dans ce réjouissant paysage, de la lumineuse symphonie en bleu du lac et de la mâle prestance du banneret s'arc-boutant pour mieux déployer l'étendard glorieux et magnifique flottant sur manoirs et cités et donnant d'un seul coup, de son large souffle, la signification patriotique de cet harmonieux poème.

LE X^e ANNIVERSAIRE
DE L'ASSOCIATION GRUÉRIENNE POUR
LE COSTUME ET LES COUTUMES

Une semaine plus tard, soit le dimanche 24 juillet 1938, la ville s'éveillait de nouveau sous son grand pavois. Le bel arc de triomphe de l'avenue de la gare souhaitait la bienvenue, encore une fois, au pays romand, venant dans ses riches et nobles atours, célébrer la grandeur de la patrie et le renouveau de ses traditions.

C'est ainsi que l'Association gruérienne pour le costume et les coutumes, et groupes affiliés du canton, conviait ses amis à prendre part à sa joie: celle de fêter le dixième anniversaire de sa fondation qui marquait le ralliement des groupes portant costumes de nos sept districts.

La rédaction des *Etrennes fribourgeoises* a toujours accordé beaucoup de sollicitude et d'intérêt au costume national et aux coutumes, cette poésie émanant du terroir. Aussi a-t-elle eu soin de lui réserver, une place en vue, dans sa chronique gruérienne, chaque fois qu'un événement particulier a surgi, ce dont je la remercie personnellement, en tant que patriote, et également au nom du Comité de l'Association, auquel j'appartiens depuis sa fondation.

Cette circonstance me permet d'abréger l'histoire de ce beau mouvement, qui prit naissance le 13 mai 1928 et de ne citer, de ces dix ans de vie que les traits essentiels, cueillis dans l'aperçu très vivant présenté par M. Henri Næf, ancien président de l'Association, à l'assemblée générale du jour anniversaire:

« La colonne, formée des groupes de Bulle, Gruyère, Châtel-St-Denis, Echarlens, La Roche et Charmey, et guidée par son état-major, se mit en route ! N'allez pas croire qu'elle ait musé le long des sentiers. Avec la cotisation d'un franc (le franc du pauvre) elle a nourri sa caisse d'ordinaire. Quelques subventions ont permis aux bonnes volontés de se manifester : des groupes se sont formés dans les campagnes que nous aimons. En 1929, à Bulle, le groupe de Remaufens s'annonçait, lors de la première assemblée générale où l'on chanta en patois, en français, où l'on dansa nos coraules.

1930 fut magnifique. A Bulle, la fête cantonale des musiques s'achevait. Le 1^{er} juin, un riche cortège, précédé des Tambours et fifres de Bâle, fraternellement accourus, déroula ses anneaux comme fera le nôtre tout à l'heure au son des fanfares d'Echarlens, de Charmey et de La Roche. Et après l'assemblée et le concert populaire, le peuple du costume s'émerveillait à Grevîre. Ce fut un jour de gloire où le Chanoine Bovet reçut le diplôme de membre d'honneur que lui valait son inlassable labeur pour le pays fribourgeois, pour la Gruyère, sa douce amie, pour l'art suisse enfin. Avec lui, furent promus M. Etienne Fragnière, auteur de la *Poya*, M. Paul Pasquier, doyen des armaillis portant costume, M^{me} Louise Dunant, doyenne des Gruériennes portant costume, M. Ganty-Berney, fondateur du Vieux-Pays. A ce peloton de la Garde, on donna pour chef le président de la Confédération lui-même, M. Musy, le premier Gruérien au faite du pouvoir et qui ne reniait point sa langue maternelle, le patois.

En 1931, l'Association osa pousser une incursion hors du canton. Trois cent cinquante participants rejoignirent aux rives de Genève leurs Confédérés des 22 cantons. Manifestation grandiose dont parla l'étranger et qui laisse au cœur des Suisses une émotion prête à renaître.

Krântzle, musique des ménestrels, musiques de La Roche et de Charmey, troupeau. Pour la première fois, sous l'égide de l'Association gruérienne, se groupait la famille fribourgeoise entière, cette « Famille en fête » que dirigeait le Maître Bovet, au parc des Eaux-Vives.

L'Association avait rendu aux costumes fribourgeois le service de les rallier tous ; de fait, elle venait d'agir en fédération cantonale. Et ici il faut parler de la bienveillance que lui témoigna la Fédération suisse des costumes nationaux, de son président, le D^r Laur, et du dévouement sans borne de son commissaire, M. Edouard Helfer. L'an suivant, les Gruériens éprouvèrent le besoin de se retirer dans leurs mon-

tagnes. Où se seraient-ils trouvés mieux qu'à Charmey ? La population leur fit un inoubliable accueil, décorant ses places et ses fontaines. Nous croyons bien que le plus beau cortège, celui qui eut le plus d'unité, fut celui de Charmey. Une grande décision se prit en ce 31 juillet 1932 : l'institution des concours de patois.

On en élaborait tôt après les conditions, et pour célébrer dignement le premier lustre de son existence, les lauréats furent proclamés dans la cité-mère du comté, à Gruyère, sur la terrasse de son château merveilleux. Noblesse oblige et Gruyère fit bien les choses, dans l'enthousiasme et la dignité. Tobî reçut, à cette occasion, la couronne de vermeil. Hors-concours pour l'ensemble de son œuvre littéraire, M. l'abbé Biemann, révérend curé de Châtel-Crésuz, obtint cette distinction pour les poèmes patois que vous pouvez — que vous devez — lire dans « Botyè d'la Grevire », ce recueil publié par les soins de l'Association et qui vient enrichir notre trésor linguistique, aux côtés du « Lyôba », composé pour la circonstance avec l'appui de la Fédération suisse.

L'année du Tir fédéral 1934 concentra tous les efforts sur Fribourg et nul n'oublie le succès de cette vraie procession nationale qui parcourut la capitale. 1934, Tir fédéral; 1935, *Chante, Grandvillard*, du Chanoine Bovet; 1936, Châtel-St-Denis et deuxième concours de patois; 1937, Estavayer-le-Lac, et nous y voici. Les souvenirs sont tout frais et chacun a les siens. Il suffit d'en dégager les leçons. A Gruyère, il fallut ajouter au titre de A.G.C.C. celui de « et groupes affiliés » venus d'autres districts, mais ralliés au même drapeau. L'Association se souvient que Châtel, grâce à son curé, avait les plus beaux titres à notre reconnaissance. Elle voulut que le second concours de patois fût proclamé sur son territoire. Estavayer, c'est la marche idéale du vieux pays, au bord merveilleux de ce lac d'où l'on fait signe aux voisins de Vaud, de Neuchâtel, de la Singine, de Berne même. Estavayer, ce fut pour plusieurs autre chose encore : le grave et raffiné plaisir d'entendre son doyen, en vêtements sacerdotaux, haranguer dans le gruérien le plus pur le peuple fribourgeois.

A ces manifestations officielles s'ajoutent les concerts du Comptoir vaudois, les Fêtes du Rhône, la Fête fédérale des costumes de Montreux, les conférences, les tournées de propagande qui s'inscrivent au registre de l'Association.

... En veillant sur la langue maternelle, le patois, on conserve à cette race l'expression exacte de sa pensée : la finesse

du montagnard et du paysan, autant que du poète qui dispose du rythme sonore des langues méridionales.

En chantant, nous exerçons notre goût, nous assouplissons notre sensibilité, nous apprenons à utiliser l'instrument, grâce auquel s'oublie la vilénie pour créer de la beauté.

Les prosateurs, les poètes, nous ont compris. Les musiciens sont notre force. Que ferions-nous sans ces compositeurs ardents qui se nomment Bovet, qui se nomment Boller, et sont là sans défaillance, à leur poste, exigeants, disciplinés, tenaces, et volontaires, parce qu'ils se sont fait les serviteurs, les soldats du grand chef intérieur dont ils écoutent la voix ?

On conquiert et l'on se défend.

Costume, joie des yeux, symbole d'égalité et de fraternité plus puissant que les théories, où communient montagnards et citadins, fiers de leurs simples origines, diras-tu tous tes secrets ?

Diras-tu que, grâce à toi, les métiers recommencent, dans les maisons de bois, à marteler de leur rythme puissant les heures d'hiver ? Diras-tu que ces tisserandes retrouvent le gain, dont pour un temps, elles furent privées ? Diras-tu que les tresseuses ont repris goût à confectionner capettes et chapeaux ? Si tu te tais, nous le dirons pour toi. Nous dirons à l'Association des tisserandes, à sa présidente, M^{me} Xavier Remy, à ses collaboratrices, que, grâce à leur labeur intense, le costume fribourgeois se répand, comme il se doit.

En plus du vêtement d'apparat, si noble et si somptueux, où la soie prédomine, il y a le vêtement de travail, souple et frais. Grâce aux tisserandes, grâce aux femmes qui se dévouent à placer leur toile, à chercher des débouchés, comme on dit en langage commercial, les dzaquillons, les bredzons se propagent.

Or, savez-vous que nous sommes solidaires ? Savez-vous que les femmes qui s'emploient à achalander les comptoirs y consacrent gratuitement leur temps et leurs forces ?

Qui touche l'un, touche l'autre. Cette vieille devise des patriotes genevois s'applique aux patriotes fribourgeois. Aidez aux tisserandes ; aidez aux tresseuses ; aidez à nos artisans ; aidez aux dentellières. Leur prospérité est un gage de la nôtre.

... Je reste dans notre histoire en exprimant à nos autorités civiles et religieuses la gratitude de l'Association.

Le Haut Conseil d'Etat n'a cessé de nous encourager, et ce n'est pas la première fois que nous en disons merci à M. le conseiller Chatton, notre membre d'honneur, aux faveurs

duquel, en bonne part, le *Bolyè d'la Grevire* doit le jour. Les conseils communaux sont toujours des nôtres. Le vénérable clergé se tient vaillamment sur la brèche et le chef du diocèse lui-même, S. Exc. Mgr l'Evêque, ne manque jamais de nous inciter à la persévérance.

Puissions-nous, sous leur égide, voir de plus en plus nos costumes nationaux embellir les fêtes religieuses. La patrie n'appartient-elle pas à Dieu ?

Dès nos origines, M^{me} Widmer-Curtat, présidente d'honneur de la Fédération suisse des costumes nationaux, M. le D^r Laur, son président, ont eu pour l'Association gruérienne des tendresses particulières.

Depuis 1932 nous siégeons à la Fédération suisse, où l'Association représente le canton. A Gruyères, en 1933, la ville de Morat avait apporté son contingent. Le Seeland suivit peu après avec Chiètres pour centre et M^{mes} Schwab et Gutknecht pour chevilles ouvrières; ce fut ensuite Estavayer et son essaim de papillons aux vives couleurs; puis le Vully, puis Fribourg-ville, puis Romont, Montagny-la-Ville, Sâles, Vaulruz, puis la Singine.

Aujourd'hui, c'est le faisceau de tous les districts qui surgit à nos yeux enchantés.

N'est-ce point là une conquête digne de notre anniversaire? Elle nous réjouit comme elle réjouit M. le major Peyraud qui, depuis 1935, dirige nos destinées avec un dévouement dont j'ai le privilège de le remercier en votre nom. Qu'il veuille bien recevoir ici la preuve de notre reconnaissance par ce loï fleuri, vrai-sabretache dont un major ne saurait se passer. Et maintenant je te salue, coraule conquérante, je vous salue districts serrés sous les ailes d'argent du drapeau gruérien.

Je te salue bannière d'un comté disparu, qui déploie en ta soie rouge et blanche la poésie et la légende, car tu raillies ton peuple à sa mère, de noir et de blanc vêtue.

Je te salue, symbole des libertés par lesquelles nous vivons et pour lesquelles nous sommes prêts à mourir dans les plis sanglants de cet autre drapeau qui se charge d'une croix. »

Sur ce passé de deux lustres si bien remplis, le X^e anniversaire de l'Association eût mérité sans doute un éclat auquel les longs travaux préparatoires de la fête de gymnastique ne permirent point de songer. Mais le programme, très simple, était agréable. La pluie de la matinée n'eut guère le courage de s'obstiner à

tomber, et, si elle fut cause de l'absence du magnifique troupeau blanc et noir, au cortège, elle n'empêcha pas les contingents joyeux d'arriver. Bientôt, le temps se mit au beau et tout alla pour le mieux. Genevois, Vaudois, Valaisans et Neuchâtelois donnèrent amicalement la main à leurs amis fribourgeois



(Photo S. Glasson, Bulle.)

Les doyennes de l'Association et le groupe des bourgeoises
de la ville de Fribourg.

et c'est dans cette ambiance toute cordiale que le salut de bienvenue, dit en patois, par Tobi di-j-èlyudzo, fit le bonheur de l'assemblée. De son côté, M. Raymond Peyraud, président, donna un bref aperçu de la vie de l'Association durant l'année écoulée et remercia tous ceux qui s'intéressaient à la renaissance et au maintien des traditions, tandis que la partie administrative proprement dite fut, en raison des circonstances exceptionnelles de la fête, renvoyée à une réunion ultérieure de délégués.

Un concert de chants populaires, très apprécié, permit aux divers groupements de se produire et de se faire applaudir dans des compositions d'auteurs du pays. Les pinsons de la Maîtrise de St-Nicolas chantèrent une « Fanfare de printemps » d'un irrésistible entrain. Les chœurs d'ensemble, dirigés par M. Carlo Boller et harmonisés par lui, firent la meilleure impression. A la fin de l'audition, deux gerbes de fleurs furent offertes à M. le chanoine Bovet et à M. Carlo Boller, au milieu des vivats et des acclamations de l'assistance extrêmement nombreuse.

Le cortège, formé de 1200 participants, fut vraiment réussi, avec ses musiques en « bredzon », ses chars rustiques et ses beaux contingents de Confédérés romands unis pour chanter la même terre et défendre le même idéal.

A la réception officielle, M. Chatton, conseiller d'Etat, parla au nom du Gouvernement ; M. le Dr Romain Pasquier se fit le porte-parole de la ville de Bulle ; M. Jean-Marie Musy parla pour la Gruyère et M. Audéoud, de Genève, félicita l'Association gruérienne et ses affiliés du canton au nom des groupes venus de la Suisse romande.

L'atmosphère la plus pittoresque et colorée avait peu à peu fait monter le diapason des voix et des cœurs. Et l'on se trouva, pour écouter la dernière et triomphale représentation du festival « Au pays romand », dans un état de grâce qui ne manqua pas de faire passer de la salle à la scène un de ces courants magnétiques qui sont l'ambrosie et le couronnement des labeurs. Ce fut sur cette note d'optimisme que s'ouvrit l'ère nouvelle de l'Association fribourgeoise

du costume et des traditions. Si elle traverse en ce moment une période de transition et de réorganisation, qu'elle mènera vaillamment à chef, elle ne craint pas de voir se dessiner déjà l'Exposition nationale de Zurich où elle conduira ses troupes, en 1939, pour le meilleur honneur du canton.

LE CENTENAIRE

DE M. ALEXANDRE PASQUIER, A MAULES

Le 26 juin 1938 — mois ensoleillé à coup sûr pour la grande paroisse de Sâles — un vénérable vieillard, M. Alexandre Pasquier, fêtait le jour de ses cent ans, dans une atmosphère de cordialité et de solennité dont sa modestie native et son peu de goût pour les réjouissances, s'accommoda cependant le mieux du monde. Il avait toujours redouté la foule, ne songeant qu'à vivre inaperçu. Mais le souci d'être digne de l'honneur que sa commune, sa paroisse et son canton lui faisaient l'avait éveillé, lui d'abord et son entourage ensuite, dès quatre heures, à l'aube de cette mémorable journée, toute bourdonnante de souvenirs et d'attente. Jusqu'au soir, notre vétéran fut gai, causeur et plus ému qu'il n'aurait su le dire. Il étrenna ainsi, en toute sérénité, le fauteuil jubilaire, don précieux du Conseil d'Etat.

Au sein d'une nature généreuse et de sites idylliques, la fête fut simple et reconfortante. A Maules, une messe en plein air fut célébrée par M. le curé Demierre, devant la maison où naquit et vécut, en campagnard de forte souche, Claude-Joseph-Alexan-

dre Pasquier, dit Alexandre à Chatton¹. L'allocution célébra les mérites de la vie rurale, simple et probe, tenace dans le labeur, courageuse au milieu des soucis et des imprévus quotidiens. Telle fut l'existence du centenaire, objet de la sollicitude générale, taillé à la mesure du chêne vigoureux placé sur son domaine et comptant le double de son âge. La Cécilienne rehaussa de ses chants la beauté familière de cette fête du Sacré-Cœur en pleine nature.

Dans la deuxième étape de la cérémonie fut ordonnée la fête profane. M. Jules Bovet, président du Conseil d'Etat, salué par une petite Fribourgeoise de Maules, glorifia, dans un discours plein d'allant et de conviction le travail béni de Dieu personnifié dans le jubilaire. Le Chœur mixte de Maules et « L'Edelweiss », groupe du costume de Sâles, alterna ses aimables productions avec les adresses patoises savoureuses de M. Joseph Michel, syndic de Maules et de M. Fernand Ruffieux, secrétaire de préfecture. Il serait malaisé de traduire ce langage rustique par lequel s'exprime, avec verve et cœur flambant, l'âme d'un peuple. Ecoutez plutôt :

¹ *Extrait du registre des baptêmes de la paroisse de Sâles (Grugère).*

L'an mil huit cent trente-huit, le 27 juin, est né et, le même jour, a été baptisé, dans l'église paroissiale sous le titre de St-Etienne, à Sâles, le fils légitime de Jean-Pierre Pasquier, de Maules et de Marguerite Pasquier, née Pasquier, de Maules, époux.

Le parrain fut Claude-Joseph Pasquier, dit à Toine, de Maules; la marraine, Joséphine, fille de Joseph Pasquier, dit Chaton, de Maules et il lui fut donné le nom de

Claude-Joseph ALEXANDRE

Signé : Jean Progin, curé de Sâles et doyen.

Pour copie conforme, folio 107, n° 15.

Sâles, le 1^{er} décembre 1938.

Le curé : Marcel Demierre.

Le velâdzo de Mâlè lè to benéje in chti dzoa; vo chédè portyè », dit M. Joseph Michel à son concitoyen Alexandre Pasquier. « On de chè j'infan vin de dékrotchi ha bala choma de j'an: cent-an-, on chièkle. On ne pou pâ chè pachâ de dere ke chin l'è on âdzo fermo bi. Mè chu amujâ a kontâ vuéro chin fâ de dzoâ ke vo j'ithè chu tèra, vuéro chin fâ de yâdzo ke vo vedè le chélâ lévâ. Lé trovâ 36 525 kou. Lè ôtiè, pâ rin, mè chinblyè. Dévan ha valynta tzejia de j'an, nion pou dre ke vo j'ithè du chti matin. Bagro nâ, è bin yin de chin ! Kan on moujè ke vo j'i yu a pou pri katro génèrahyon de j'omo, ke vo vékechâ dzè dévan la dyèra dou Chondrebou, kan on moujè ke vo j'i voyu la brijon de duvé grantè dyèrè, ha de chèptanta yo vo j'i richkâ de vo j'ékare, pu la dérire, ha de katouârdzè. Chon fermo râ hou ke n'in puyion dere atan; hou ke l'an yu tan de tzoujè; hou ke l'an oyu atan de kou chenâ a Mâlè oubin ou mohyi de Châlè. Lè dzè tru dere ke chon râ, puchke vo j'ithè cholè de la kotze è mimamin dou tyinton.

Lè po chin ke vuè no j'an volu vo fithâ, ke no j'an volu vo j'avè avui no. Ti jè kemouni, ti lè bordzè dou velâdzo chon fiè de vo. Lè le premi kou ke fithon on chentenère, alâdè-pi. De ma pâ è ou non de tota la kemouna vo félichito. Vo dyo achebin le pyéji ke lé vuè de vo j'adréhyi kotyè mo din le dévejâ ke vo pyé le mi.

Akutâdè Chandre no puyan pâ fére ôtramin tyè de no rédzoyi on bokon avui vo le dzoâ de vothrè cent an. De to nôthron kâ no vo dyin tré ti: Bravô. E pu no rêmarhyin le Bon Diu ke vo j'a chotigné konchervâ tan grantin ou déchou di Condèmenè. Lè li la koja de to; lé-li ke vo j'a mantigné in bouna chindâ a travè lè mortô tin è lè krouyè chiâyè. Din cha bontâ vo j'a léchi arouvâ ou bè dou chièkle in rêverin chu le tzemin de vothra ya ti lè gran mâla.

Chin mè fâ moujâ a ouna tzouja ke vo ji de ché pa a nekô li a de chin dutrè j'an in dévejin de vothre-n'âdzo: Ch'arouvo pâ a cent an l'è atan ke mè robon lé hô.

Vo n'ithè pâ j'ou robâ; la præva n'in de vouè. Chin fâ ke le bon Diu n'è pâ on lâre.

Mon dichkour richkè d'ithre tru gran è de vo j'innoyi. Léchidè-mè kan mimo vo dre onko dutrè mo dévan de le fourni. Ke le bon Diu vo mantigné in bouna chindâ onko grantin. Chôbrâde avu vothrè néva, nyithè è piti-néva, avui-no achebin. Onkor on kou no chin fiè de vo po vothro-n'âdzo è chuto po vothro travô. No vo j'an todoulon yu trakuâ deché, delé, chin redébredâ, fére choche, fére chin, ékourdji ti

lè dzoâ pè bi, pè pou. On ché demandâvè kemin vo puyâ tigni, kan vo pregnâ le tin dè chohlyâ. Avui chin on vo j'a todoulon yu grahya, pron è prè a rindre chervucho.

Vo no j'i bayi di bon j'èjinyo è chuto chi inke: totè le demindzè ke vo j'i pu vo j'i fè vothro dévè in alin a la mécha. Vothra ya ché pou rêjumâ dinche: travalyi a ridieu è bin préyi. No tâtzerin dè vo j'imitâ le mi ke no porin. Dè ha manière ke lè la mélya, no j'arouvérin pâ ti a cent an ma no puyin kontâ d'ithre bin yu dou bon Diu è d'ithre réchu din chon paradi.

Mon dichkour ch'arithè inke. Ou non dè tré ti vo chaluo è vo félichito onkor on kou.

La Fanfare rythma respectueusement le Cantique suisse, chanté par toute l'assistance. Ce fut la meilleure conclusion à donner à cette allègre journée, ayant accordé à chacun, ce qui lui était dû: grand honneur à Dieu, maître souverain; hommage et réconfort à ses serviteurs loyaux et fidèles; harmonies du terroir et divertissement d'allégresses spirituelles, offertes à chacun, tempérées par la leçon vivante et grave de destinées diverses et cependant communes devant la grandeur immuable d'une foi et d'une nature riches en enseignements.

R. JANS.

Nous pensons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant ci-après le dialogue de M. Alexandre Pasquier et de *Tobi di-j-élyudzo* publié dans *La Liberté* du 21 juin 1938. Ce sera en même temps pour cette année notre *Coin du palois*.

(Réd.)

CHANDRE PATYI, A CHATON, LE « CENTENAIRE »
DÈ MALÈ, AVUI TOBI DI-J-ÈLYUDZO

Tobi. — Vo-j-ithè vunou ou mondo le 27 dè juin, 1838, ma yô ?

R. — Chu vunou ou mondo ché, a Malè, din n'a vilye méjon, demolya du ly-a kotyé-j-an.

T. — Kemin vothron chèna è vothra dona iran-the anom ?

— Chu le fe a Djan-Pyérou a Chaton è a Goton Patyi, ti dou dè Malè.

T. — A tyint'adzo chon-the moâ ?

— Ma donna ly-è moârta dzouna, ly-avi chuchant'an; le pére, ly, ly-è arouvâ a vouétantè-vouèt'an. Chè-j-infan lou-j-a falyu le chotini; ly-avi fi dichkuchyon, no-j-a pâ léchi révértanthe, pâ on chantime. No-j-èthan n'a binda dè bouébo è duvé flyè; chon ti moâ a pachâ vouétanta, ma rin a nonanta. No-j-an keminhyi avui rin, ma rin. No-j-an ti travalyi po chalyi d'la mijère, no-j-an pâ fotu lévi nothre n'érdzin moduamin.

T. — Chédè-vo le nom dè l'inkourâ ke vo-j-a batchi è d'l'èvétèyé ke vo-j-a inkremâ ?

— Vouè, ly-è le doyin Proudzin ke ma' batchi, l'é onko kognu; ly-è l'èvétèyé Pierre-Tobie Yenni ke m'a inkremâ, in karantè ché. O! m'in chovigno prou bin: ly volé pâ alâ, ly-an-j-ou mil mô dè mè tzanpâ avô tantyé à Châlè. Vo konprindè... ly-avé pouère... d'la motcha a l'èvétèyé!...

T. — A tyint'adzo ithè-vo-j-ou a l'ékoula, è tantyé kan ?

— O! mafé, m'in chovigno pâ vouéro, ly chu pâ tan jelâ; no-j-avan pâ liji, no falyi trèhyi. Chèke la palye ly-alâvé din chi tin; no-j-ôtro, lè pourè dzin, on trèhyivè dè dzoa e dè né. Mâ, chôplyé! n'in d'avé dè hou ke ché fajan di fyértè dzornâ. N'èthi pâ râ, po di trèhyâ è di trèhyàjè abilè, avui ha bala palye a la tèle, dè gâgni du 55 a 60 fran pê che-nanna, moujâ vè! ly-èthi pâ rin, chin, adon.

T. — Vo-j-i prou poyi; i-vo achebin poyi po bouébo ? yô ? a tyint'adzo ?

— Voué, voué, bin kotyè-j-an, pê lè Pontet, ly-avé on-dz'an. Ly-é poyi por aryâ a vint'an. Ly-é portâ è gouêrnâ le fre proumatêre, ma n'é djêmé trintchi. Chu-j-ou poyi



(Photo S. Glasson, Bulle.)

Le centenaire.

pê bin kotyè montagnè d'la Grevire, d'la pâ dè T'zêrmê. Ly-é achebin poyi pê Chajima, on fyê patyi. Ly mè chu trochâ n'a kuche (pâ in ringuin kemin le comto dè Grevire), ma in portin n'a cheverya dè bàja, a rêchèpè, ly-è dzublyâ è krâ !...

T. — Avâ-vo, vo-mimo di-j-armalyè è poyivan-the avui vo ?

— Po keminhyi, pâ, no-j-a falyu lè gâgni ; ma plye tâ, tyè vouê. La premiere bithe ke ly-é adzetâ, ly-é n'a tchivra, ma kotyè-j-an apri, ly-avé trintè-chi tzavon dè-j-armalyè ke poyivan avui mè.

T. — Ma kemin ithè-vo arouvâ a vo prokurâ totè hou bithè, vo-j-i keminhyi avui rin ?

— O ! n'è pâ in trinin mè tzothè pê lè kabaré, in korchin apri kotyè fèmalè, in fotin lêvi moduamin l'êrdzin k'on'a tan-j-ou dè mô è dè pèna dè gâgni. Ly-è in rèparmin, in'èkonomijin adi, adi, adi ! — Kan ly-é keminhyi a fère le makignon, on'èmi m'a avanhyi kotyè thin fran, pêchke ly-avi konfyanthe in mè, è, avoui hou thin fran, mè chu lanhyi, è ly-an trotchi, trotchi, nilyi... Chi chèrvucho, l'é djémé oublyâ. Du adon, kan ly-é pu, n'è djémé réfoujâ a on dzoun'omo kemin fô, avarié yâ, travalyâ è koradjâ, dè ly balyi on kou dè man, po le tzèvanhyi, m'in chu djémé répintu pagni. Ma, po to fourni, n'avé pâ rintyè lè-j-armalyè, ma achebin la téra po lè nuri. N'è djémé rin adzetâ ke pouécho pâ payi kontin : rin dè dévalè, chin chuchè le chan. No-j-an kontâ, ma nyithe è mè, l'ôtri, no chin arouvâ a on puchin tziron dè mil !

T. — Kemin ithè-vo-j-ou nouré din vothron dzouno tin, è plye tâ achebin ?

— Prâ dè lathalâdzo, plye tâ, kemin on chè nouré adi ora : d'la choupa, kotyè bokon dè tzé chalâye, k'on fàmè chè mimo adi ora. Ora i chu vè mon piti nèvâ, i medzo avui là è kemin là, mè fan rin d'apâ. Chin ke ly-âmo le mi, ly-è dou kâfé, dou pan è d'la motéta dè tchivra ; i vouêrdon n'a tchivra èchprè po m'in fère.

T. — Din vothron dzouno tin, le kâfé irè pâ kognu, tyè medjivan-the a dyi-j-àrè è a katr'arè ?

— On medjivè prâ dè papè a la chètziche, a la frete chètze, i chètzeron, i pràmè.

T. — On vè chu vothra mina ke vo-j-ithè djémé-j-ou on bèvyâ, ly-è poutithre po chin ke vo-j-ithè vunu tan vilyo. Du kan i-vo pâ rè bu dou vin, d'la gota ?

— O ! mon pour'èmi, n'in dé pâ bu gran tzouja dè vin, nè dè fyèrtzô pagni. Chu djémé-j-ou intrâ din on kabaré tyè on yâdzo, on dzoua dè bènichon, avui n'a vijita, in chèp-

tantè-katro. Ly chu-j-ou bin grê: nothré vatzè iran i rèpé, ly-avé pouère dou gonhlyo.

T. — Ma, kan vo-j-alâvâ i fêrè è i martchi, tantyè din le Valé, kemin fajâ-vo ?

— Ebin ly alâvo totêvi a pi, è rêvigné a pi. Po medji, on vêke, di kou, on tro dè linju din ma fata, è che ly-avé ché, trôvâvo todoulon è pèrto, d'la boun-ivoué frétze po mè décharâ. Chu djémé-j-ou in tzemin dè fê, nè in'oto. Ly-amâvo mi oujâ lè tatzè dè mè botè, in trakuin, tyè mon ku dè tzôthè, chu hou machiné ke chon bin tchirè è ke fan a pouère. Le dêri yâdzo ke chu-j-ou a Bulô, ly a dou oubin trè-j-an, chu-j-â è rêvunu a pi.

T. — Vo foumâdè pâ, i-vo djémé foumâ ?

— Na, n'é djémé-j-ou nè pupa, nè cigâre pé la gouârdze, chin kothè a mache è fâ mô a la titha. (N'in pu pâ dre atan, ke ly féjo: mè, kri bin ke ly-é lâtchi le néné a ma dona, po lyêtâ la pupa. Adon l'anhyân mè vouêtè on bokon, in rijolin, è, avui on pitit'è malin, to plyan, to balamin mè fâ: Hin !... hin !...) « Vo-j-i to chimplyamin... tzandji dè fêthu... »

T. — I-vo fê dou kontinjan, din tyin koâ ?

— Bin chêrtin, ly-é fi to mon kontinjan, iro pouchkalyou; ma ora... ly-é fourné. ...Nin viyo pâ vouèr'mé, pèr inke a l'intoa, dè hou ke l'yan fi lou kontinjan in mimo tin tyè mè...

T. — Vo-j-ithè-j-ou on têrublyo travalyâ, è le travô vo-j-a pâ tyâ ?

— Voué, voué, poron pâ dre ke chu-j-ou on parèjà. L'an pachâ kachâvo adi di pèrè, ma... n'in d'é mé kachâ tyè ke n'in rêbrejèri...

T. — Vo-j-i achebin prou makignenâ, è ly-é oyu dre ke vo-j-èthâ on to moude ?

— Voué, fô avouâ ke ly-é bin katchi d'la mounéya, in makignenin. — A chi choudzè, mè fô vo-j-in kontâ ouna bin galéja, Tobi pori la betâ chu chon lèvro. Ou momin yô ly-an tzandji l'êrdzin, irè bin galyâ dèfichilo dè kontâ dyuchtô; ly-avé èchtima ma vatze tan è chi ke la m'adzetâvè, irè pâ plye chuti tyè mè po kontâ; d'apremi, on-irè on bokon inbilyoudâ po tzandji chi l'êrdzin; m'a payi in

novala mounêya; ma, kan chu arouvâ intche-mè, ly-é rëkontâ, mè chu adon apêchu ke ly-avé vindu ma vatze bin kotyè fran dèplye, tyè ke l'avé èchtimâye... Chin l'é djémé rèyu !

T. — Vo-j-ithè adi vilyo-dzouno, vo-j-i portan kognu kotyè fèmalè, vo-j-in di poutithre amâ ouna; portyè vo-j-ithè-vo pâ maryâ ?

— Akutâdè, l'èmi, n'é pâ-j-ou liji dè moujâ i fèmalè, mè falyi travalyi. Ly-avé ma chëra ke ly-è chochrâye avui mè tantyè a la fin, ouna fèmala dè minâdzo, ha, a pan po la mèjon; chë bin idya a no chalyi d'la mijère. — Dou richto, ly-é toudoulon rëmarkâ ke lè kabarè è lè fèmalè vâlyon rin po lè-j-omo: chon bon po lè teri avô, ma pâ pô lè rëbetâ amon; por mè... m'an prou pâ grô inkupilyi !... Mè, mè chu totévi betâ in titha d'amochalâ ôtyè po mè vilyo dzoa. Hou dè mon tin ch'infotan dè mè, ora ly-è mè ke m'infoto dè là.

T. — Vo rapêlâ-vo dou Chondrebou ?

— Bin chur ke m'in chovigno. Ly-è achebin-j-ou l'an d'la maladi di pre-dè-têra è dou guèrnèmin di radikô.

T. — I-vo di-j-infirmitâ ? poudè vo adi lyère è martchi ?

— Di-j-infirmitâ, n'in d'é rin tyè... lè-j-an. Ma yuva ly-a bin béchi, ma mè pu adi dyidâ, è, avui mè duvé krocètè, puyo adi krâkâ on bokenè.

T. — Porâ-vo mè dre a tyè vo-j-atribuâdè vothron grant'âdzo. Ty'i-vo fê po ly arouvâ ?

— N'é rin fê d'èchtra: di chouchi è dou pochyin proumatère; travalyi, bargagni è huyâ kemin on bouârno tota ma ya, tantyè chtou déri-j-an. — Mè moujo toparè tyè lè kabarè ke m'an pâ-j-ou kognu, è lè fèmalè pagni, m'an balébin idyi a dékrotchi mè cent-an.

Tobi. — Ora, ly-a prou grantin ke vo-j-innouyo, vo rëmârhyo fërmo dè m'avi dinche bin rêchu. M'invé kontin dè vo è vo kouâjo onko vint'an dè bouneu è dè bouna chindâ.

M. Patyi. — « Vo m'i rin innoyi, ly-âmo bin dèvejâ avui hou ke chan è ke dèvejon nothron bon vilyo patê. »

M. SÉVÉRIN BAYS

RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ

Nous avons annoncé dans les dernières *Etrennes fribourgeoises* que l'assemblée plénière des professeurs universitaires du 15 juillet 1937 avait désigné M. le Colonel Séverin Bays comme recteur de l'Université pour l'année 1937-38.

C'est ainsi que deux Fribourgeois, l'un après l'autre, viennent d'être honorés de la haute charge de recteur de notre université. Le fait vaut la peine d'être signalé dans notre chronique fribourgeoise. Et si l'année dernière, à cette occasion, les *Etrennes* étaient heureuses d'annoncer à leurs lecteurs l'élevation de M. le Chanoine Dévaud à la dignité de prélat de la Maison de Sa Sainteté, cette année, elles n'ont pas moins de raison de se réjouir en jetant un coup d'œil sur la belle carrière de M. Bays et sur son activité aussi féconde que diverse.

M. Séverin Bays est né à La-Joux (Glâne) le 2 juin 1885.

Après avoir fréquenté l'école primaire de La-Joux jusqu'à l'âge de 8 ans, puis celle de Grattavache (Veveyse) jusqu'à 14 ans, il entra à l'École secondaire et latine de Châtel-St-Denis. Il y fit ses deux premières classes littéraires, puis de là passa en quatrième année à l'École St-Charles à Romont. En automne 1902, il entra à l'internat du Collège St-Michel, à Fribourg. Il y termina ses études littéraires en 1906, par l'obtention du diplôme de bachelier latin-grec.

Cette même année il se fit immatriculer à la Faculté des sciences où, après quatre semestres, il obtint sa licence ès-sciences mathématiques. Au printemps 1911, à la fin de son neuvième semestre, M. Bays reçoit le titre de docteur ès-sciences mathématiques avec une thèse intitulée: «Application des coordonnées sphériques homogènes à la cristallographie géométrique». Elle forme le vol. II de la série Mathématique et Physique des *Mémoires de la Société fribourgeoise des Sciences naturelles*.

Entre temps, en octobre 1907 déjà, sur la proposition de Mgr Jaccoud, alors recteur du Collège, M. Bays entrait dans cet établissement comme professeur, à l'âge de 22 ans.



(Photo Rast, Fribourg.)

En 1911, il était nommé officiellement professeur au Collège St-Michel.

En novembre 1918, la chaire de mathématiques de M. Franz Daniels devenait libre à la Faculté des sciences par le décès de son titulaire. A ce moment-là M. Bays avait commencé déjà depuis quelques années, dans le peu de

temps libre que lui laissaient ses cours au collège et les nombreux mois de mobilisation, ses recherches mathématiques sur le « Problème des triples de Steiner ». Grâce à l'intérêt et à l'appui de M. le professeur Michel Plancherel, alors titulaire de la seconde chaire de mathématiques à la Faculté, il avait pu faire paraître en 1917 une première Note aux Comptes-Rendus de l'Académie des sciences de Paris et il avait un premier mémoire sur le sujet (paru plus tard dans les *Annales* de l'Ecole normale supérieure, Paris, 1923) prêt à être utilisé. M. Plancherel et la Faculté l'acceptèrent comme thèse d'agrégation et il fit son habilitation en mathématiques au printemps 1919.

Dès ce moment, M. Bays abandonne presque complètement son enseignement au Collège pour être chargé, en qualité de privat-docent à la Faculté des sciences, du cours de Géométrie analytique en été 1919 et du cours de Théorie des fonctions en hiver 1919-1920.

Au printemps 1920, M. Bays obtient un congé d'un an et un subside pour aller à Göttingen, le semestre d'été 1920, et à la Faculté des sciences de Paris, le semestre d'hiver 1920-1921. A Göttingen, il suit les cours de Hilbert, Landau, Hertz, Noether, Schmeidle, Neder, etc. ; à Paris, ceux de Goursat, Lebesgue, Drach, Montel, Piccard, Borel, etc.

Au printemps 1921, M. Bays rentrait de Paris, au moment où M. Plancherel quittait définitivement la Faculté des sciences de Fribourg pour l'Ecole polytechnique fédérale. M. Bays est nommé professeur extraordinaire de mathématiques à la Faculté des sciences. Il sera nommé professeur ordinaire en 1926.

Enfin cette belle carrière universitaire devait recevoir son couronnement en l'année 1937-38 où M. Séverin Bays présida en qualité de recteur magnifique, avec autant de savoir-faire que de dévouement, aux destinées de notre Alma Mater.

Cependant, nous n'avons résumé encore qu'une partie de l'activité étonnamment féconde de M. Bays. Pour compléter ce tableau forcément sommaire de ses « états de service » nous devons ajouter que M. Bays préside depuis 1922, avec un souci constant et respectueux des traditions héritées de son prédécesseur, M. Maurice Musy, de vénérée

mémoire, la Société fribourgeoise des Sciences naturelles, qu'il a présidé en 1926 la Société helvétique des Sciences naturelles et enfin qu'il est président, membre du comité ou correspondant de plusieurs autres sociétés savantes de Suisse et de l'étranger.

M. Bays est doué d'une très grande force de travail et lorsqu'il accepte une charge, il ne craint pas d'en prendre toutes les responsabilités et d'en accepter tout le poids. Ces qualités n'appartiennent pas à chacun. Celui qui les possède est très tôt distingué. Aussi ne faut-il pas s'étonner si M. Bays a été désigné pour remplir plus d'une fonction publique. C'est ainsi qu'il fait partie de la Commission cantonale des études depuis 1921, qu'il est président du jury du baccalauréat cantonal latin-grec et latin-sciences depuis 1923, député au Grand Conseil fribourgeois en 1925 et 1926 et de nouveau depuis 1931, membre de la Commission d'économie publique depuis 1933 et, enfin, conseiller communal de la ville de Fribourg depuis 1932.

Il nous reste à parler rapidement de la belle carrière militaire de M. Bays.

Promu au grade de lieutenant d'infanterie le 31 décembre 1909, il est premier lieutenant le 31 déc. 1913, capitaine le 31 déc. 1917. Il commande cinq compagnies différentes du Régiment 7 pendant la guerre 1914-1918, jusqu'à celle qui sera sa Cp. définitive, la Cp. III du bat. 14. Après la guerre, le capitaine Bays passe à l'Etat-Major général. Le 1^{er} janvier 1925 il est promu au grade de major, commandant le bat. de fus. 14. Au 1^{er} janvier 1930 il repasse, comme lieutenant-colonel, à l'E.M.G., d'abord pendant trois ans au 1^{er} corps d'armée, puis, dès le 1^{er} janvier 1933, comme chef d'E.M. des Fortifications de St-Maurice. M. Bays occupe encore actuellement le même poste avec le grade de colonel. Depuis la nouvelle organisation militaire, les Fortifications de St-Maurice sont occupées par la Brigade de montagne 10 et M. Bays est chef d'E.M. de cette Brigade.

Nous souhaitons en terminant à M. Bays la force et la santé nécessaires pour continuer à remplir avec la même facilité ses nombreuses fonctions et à faire encore longtemps honneur à son pays.

F.

ÉPHÉMÉRIDES 1938

- 8-10 janvier. — *Fribourg*: XVIII^e assemblée générale des étudiants universitaires suisses. Cette réunion a lieu pour la première fois dans notre ville.
- 8 janvier. — *Châtel St-Denis*: Inauguration à la Corbettaz, du plus long monte-pente de Suisse pour skieurs. Longueur: 1100 m. Diff. d'alt. 314 m. Il monte 400 personnes à l'heure.
- 29-30 janvier. — *Fribourg*: IX^e assemblée annuelle de l'Union suisse des amateurs de radio sur ondes courtes.
- 17 février. — *Fribourg*: A l'église des R. P. Cordeliers, la Société de chant de la ville et le Chœur mixte de la cathédrale, sous la direction du chanoine Bovet, avec le concours de l'Orchestre radio-suisse-romande renforcé et des solistes: M^{me} Violette Andreossi de Genève, soprano; M. Ernest Schlaefli de Berne, baryton, M. J. Ackermann de Bulle, basse, exécutent pour la première fois l'Oratorio « Quo Vadis », œuvre splendide du compositeur polonais Félix Nowowiejski, d'après une version française du chan. Bovet. — Ce concert fut radiodiffusé.
- 20 février. — Votations fédérales. Le canton de Fribourg, comme tous les autres cantons, approuve la reconnaissance du romanche comme 4^e langue nationale. Il a rejeté l'initiative pour la clause d'urgence et celle pour l'industrie privée des armements; il a approuvé le contre-projet du Conseil fédéral.
- 27 février-1^{er} mars. — *Fribourg*: Le 3^e carnaval de Fribourg, organisé cette fois-ci par les trois corps de musique de notre ville et favorisé par un temps printanier, obtient un grand succès.
- 6 mars. — Renouvellement des conseils communaux et des conseils généraux du canton de Fribourg. Résultats

pour Fribourg: 6 conservateurs, 2 radicaux, 1 socialiste. M. Ernest Lorson, avocat, député, est élu syndic de Fribourg en lieu et place de M. Pierre Aeby qui dirigea les destinées de la cité de 1922 à 1938.

13 mars. — Pour la première fois, l'assemblée générale de la Fédération suisse des Eclaireurs se tient dans notre ville.

21 mars. — Après la disparition de l'Etat autrichien le 11 mars, à la suite de son incorporation au Reich allemand, le Conseil fédéral, dans une séance historique des Chambres fédérales, fait des déclarations solennelles sur l'indépendance et la neutralité de la Suisse. Tous les groupes des Chambres approuvent ces déclarations.

28 mars. — *Fribourg*: Le chanoine Cardijn, fondateur des mouvements spécialisés de jeunesse en Belgique, prend la parole au cours d'un meeting d'information jociste, au Livio, dont le succès et l'enthousiasme semblent sans précédent dans notre ville.

30 avril. — *Broc-Fabrique*: En présence d'une très nombreuse assistance, une cérémonie se déroula à la mémoire de feu M. Alexandre Cailler, conseiller national, qui implanta en Gruyère l'importante industrie que l'on connaît. Une plaque commémorative, due au ciseau du sculpteur Theo Aeby, est placée sur la façade principale de la fabrique Cailler. Un banquet de 900 couverts est servi dans une salle de l'établissement.

5 mai. — *Ménières*: Consécration de la nouvelle église par Mgr Besson. Architecte: M. F. Dumas.

7-8 mai. — *Fribourg*: Réunion de la Société des écrivains suisses. Au cours de celle-ci, une résolution est votée en vue de sauvegarder l'intégrité spirituelle du pays.

8 mai. — *Charmey*: Septième fête des musiques gruériennes. 500 musiciens.

— *St-Martin*: Cette paroisse joue, pour la première fois, le jeu-légende « La vie bienfaisante de saint Martin de Tours » dont la musique est du chanoine Bovet et la mise en scène de Jo Bæriswyl. Le succès de ces re-

- présentations est allé grandissant et ce fut un magnifique exemple de ce que peut réaliser par ses propres moyens, une petite paroisse de nos campagnes.
- 10 mai. — Le Grand Conseil se prononce à la quasi-unanimité sur le projet d'achat, par l'Etat de Fribourg, du château de Gruyères avec les collections qu'il abrite.
- 15 mai. — Un contingent fribourgeois de 1200 personnes avec 150 drapeaux et la musique de Landwehr, ayant à sa tête les délégués du Conseil d'Etat, dont M. B. de Weck, président du Conseil des Etats, prend part à l'impressionnante Landsgemeinde de l'indépendance à Colombier.
- *Fribourg*: Les membres des organisations chrétiennes sociales du canton de Fribourg ont eu leur fête du travail. 1800 participants.
- *Fribourg*: A la cathédrale, L'Oratoriumchor Zurich, ayant choisi notre ville pour sa course de printemps, chante sous la direction de M. Hengartner, directeur, la messe « Salve Regina » de Otto Jochum et l'Offertoire « Cantate Domino » de Max Hengartner. Cette messe fut composée pour le jubilé de l'abbaye d'Einsiedeln. Ce fut un régal musical rare.
- 21 mai. — *Fribourg*: Le Collège St-Michel donne, en première, au Livio, le célèbre drame « Œdipe Roi » de Sophocle.
- 22 mai. — *Fribourg*: Pour marquer le 125^e anniversaire de sa fondation, l'Orchestre de la ville de Fribourg, sous la direction de M. L. Gaimard, avec le concours des Chœurs mixtes de St-Jean et de St-Pierre, donne à la Grenette un brillant concert, au cours duquel a été exécutée la cantate de Mendelssohn « la Walpurgisnacht » pour chœur mixte, solistes et orchestre.
- 26 mai. — *Fribourg*: A la Grenette, inauguration de l'exposition rétrospective du grand peintre fribourgeois Joseph Reichlen, organisée à l'occasion du 25^e anniversaire de sa mort.
- 8 juin. — Le collège St-Michel, faisant sa grande promenade à Genève, fait une visite officielle au collège de cette

ville. Cette rencontre donne lieu à une manifestation de sympathie confédérale, qui est très applaudie des Genevois.

12 juin. — *Fribourg* : La Cécilienne de La Chaux-de-Fonds, au nombre de 160 personnes, fait sa course annuelle à Fribourg. Une réception est organisée par la Société de chant de la ville.

13 juin. — Le Père Hilarin Felder du couvent des R. P. Capucins de Fribourg, reçoit à Rome, en l'église St-Laurent de Brindes, la consécration épiscopale des mains de S. Em. Mgr Marchetti-Salvaggiani, cardinal-vicaire de Rome. L'Etat et l'Université de Fribourg y sont représentés. La dignité épiscopale, avec le titre d'évêque titulaire de Gêta, est conférée à Mgr Felder, par décision de sa Sainteté le Pape Pie XI, en reconnaissance des éminents services rendus à l'Eglise par notre docte religieux.

15 juin. — Les parlementaires radicaux des Chambres fédérales font leur promenade en pays fribourgeois.

19 juin. — *Guin* : 15^e journée cantonale fribourgeoise des sections de pupilles-gymnastes sous la direction de M. Oscar Burky, maître de gymnastique à Fribourg. 500 jeunes garçons et fillettes, répartis en 12 sections, y participent.

21-22 juin. — *Fribourg* : Première réunion des directeurs d'écoles normales de Suisse, dont l'association a été fondée en janvier dernier.

25-26 juin. — *Fribourg* : Première réunion des délégués de l'Association suisse des clubs de ski, à l'occasion du 10^e anniversaire du Ski-Club de Fribourg.

27 juin. — *Maules* : M. Alexandre Pasquier célèbre son centième anniversaire.

1^{er} juillet. — Il y a cent ans que Louis Veuillot arriva à Fribourg, après s'être converti à Rome. Le lendemain, il entra en retraite au séminaire et c'est de Fribourg qu'il a commencé ses célèbres « Pélerinages en Suisse ».

3 juillet. — Votation fédérale sur le code pénal fédéral. 357 784 « oui » contre 310 108 « non ». Le 55 % seulement des électeurs ont voté. 13 Etats l'ont rejeté et

- 12 l'ont accepté. Le canton de Fribourg rejette le code par 18 731 voix contre 5662.
- Répondant à une invitation flatteuse du Comité chablaisien, la musique de Landwehr de Fribourg prend part, comme musique d'honneur, à la fête de gymnastique et musicale à Thonon-les-Bains (Savoie), sous la présidence du général Bordeaux.
- 9-10 juillet. — *Fribourg*: 53^e et 46^e assemblées générales annuelles de l'Association suisse des électriciens et de l'Union des centrales suisses d'électricité.
- 10 juillet. — Le F.-C. Fribourg, après une brillante saison en 2^e ligue, remonte en 1^{re} ligue.
- 13 juillet. — *Charmey*: Fête de la rénovation de l'église, architecte: M. A. Cuony.
- 16-18 juillet. — *Bulle*: IV^e fête romande de gymnastique.
- 17 juillet. — *Bussy*: Consécration de la nouvelle église par Mgr Besson. Architecte: M. F. Dumas.
- 23 juillet. — *Fribourg*: Constitution de la Fédération des entrepreneurs fribourgeois. Président: M. Henri Hogg, à Fribourg.
- 24-26 juillet. — *Fribourg*: Fête centrale des Etudiants suisses. Cérémonie de la bénédiction de la première pierre de la cité universitaire de Miséricorde par S. Exc. Mgr Bernardini, nonce apostolique, à Berne. Réception des candidats au château de Gruyères. Nouveau président central: M. Aloys Sallin, de la Sarinia, licencié en droit.
- 25 juillet. — *Bulle*: 10^e anniversaire de l'Association des costumes et des coutumes de la Gruyère.
- 31 juillet. — *Morat*: Le Chœur d'hommes de Morat, la plus ancienne société de chant du canton, fête son centenaire. Un festival: « Morat il y a cent ans », texte de M. Ernest Flückiger et musique de M. Jacot, est joué au milieu d'une foule enthousiaste.
- 31 juillet. — *Lac-Noir*: Importante fête alpestre de lutte. 120 lutteurs fribourgeois, vaudois, bernois, genevois, so-lois, neuchâtelois et uranais s'y sont rencontrés.

- 30 juillet-7 août. — Au X^e Tir fédéral aux armes de petit calibre à l'Albisgütli, à Zurich, la société « Les Amis du petit calibre » de Fribourg a remporté, en 1^{re} catégorie, la couronne de laurier avec une moyenne de 55 881 points. Elle se classe ainsi parmi les premières de Suisse.
- 1^{er} août. — Collecte nationale pour les Suisses à l'étranger.
- 11 août. — *Fribourg* : 5^e étape du Tour de Suisse, Sierre-Fribourg. Pour la première fois, notre ville organise (par le Vélo-Club), une tête d'étape. 1^{er} de l'étape: Zimmermann. Le vainqueur du tour 1938 fut l'Italien Gino Valetti.
- 21 août. — *Guin* : Le corps de musique de Guin fête le 140^e anniversaire de sa fondation.
- 21 août. — *Treyvaux* : Fête cantonale de lutte. Nouvelle exécution de « Kan la tëra tsanta » du capitaine Joseph Yerly, député; musique de Georges Aeby.
- 24 septembre. — Les Entreprises Electriques Fribourgeoises ont aujourd'hui 50 ans d'existence. C'est, en effet, le 24 septembre 1888 que l'Etat de Fribourg se rendait acquéreur pour le prix de 585 000 fr. de tout l'actif de de la Société des Eaux et Forêts, fondée en 1870 sur l'initiative de l'ingénieur Guillaume Ritter.
- 24 septembre. — *Fribourg* : A la rue des Epouses, première fête populaire de quartier, organisée par les commerçants de la rue, à l'occasion de la réfection de la chaussée par l'Edilité communale.
- 25 septembre. — *Fribourg* : Réunion annuelle de l'Union suisse des concessionnaires d'autotransports postaux.
- 27 septembre. — Exercice d'obscurcissement général sur tout le territoire de la Confédération.
- 29 septembre-10 octobre. — *Fribourg* : IX^e Foire aux provisions.
- 30 septembre. — La paix est sauvée ! C'est le grand soulagement que l'Europe — et notre patrie avec elle — éprouve, en ce jour, à la nouvelle de l'accord intervenu la nuit passée à Munich entre MM. Hitler, Mussolini,

Chamberlain et Daladier, à la suite des événements de la Tschéco-Slovaquie, provoqués par les Allemands des Sudètes.

- 9 octobre. — *Fribourg*: Assemblée générale des délégués de la Société fédérale de musique présidée depuis 25 ans par M. Lombriser, professeur à Fribourg. 75^e anniversaire de sa fondation. Cortège et manifestation publique sur la place de l'Hôtel de Ville. 450 délégués.
- 19 octobre. — *Murist*: Consécration de la nouvelle église par Mgr Besson. Architecte: M. F. Dumas.
- 22 octobre. — *Estavayer-le-Lac*: Réunion des membres romands de la Société des écrivains suisses pour s'entretenir des questions touchant à la vie spirituelle du pays.
- 29 octobre. — *Gruyères*: La stipulation de la vente du château a lieu aujourd'hui. M. B. de Weck, dir. des Travaux publics, représente le gouvernement.
- 4 novembre. — Ouverture de la nouvelle route de l'Hongrin qui relie le village de Montbovon au hameau d'Allières. Ingénieur: M. Jean Barras, à Bulle.
- 6 novembre. — *Fribourg*: Assises annuelles de l'Association suisse de gymnastique féminine.
- 8-9 novembre. — *Fribourg*: Imposante manifestation en souvenir du 20^e anniversaire des journées tragiques de novembre 1918, organisée par la section de Fribourg de la Société suisse des sous-officiers. Le soir du 8, un grand cortège accompagne les drapeaux des unités fribourgeoises de ce temps-là, de l'arsenal à la place de l'Hôtel cantonal où a lieu la manifestation du souvenir. Discours de circonstance prononcé par l'adjudant sous-off. Louis Gauthier; appel des morts par le cap.-aumônier Savoy. Puis les drapeaux sont accompagnés à la cathédrale pour être déposés sur le catafalque où la garde est montée toute la nuit par des sous-officiers. Le 9 à 8 h., office solennel de Requiem chanté par S. Exc. Mgr Besson, à l'issue duquel deux couronnes sont déposées aux pieds des monuments de Notre-Dame et de l'Hôtel cantonal.

- 15 novembre. — *Fribourg*: Inauguration solennelle de l'Institut d'anatomie à l'Université.
- 24 novembre. — *Fribourg*: Le Grand Conseil a procédé à l'élection du nouveau prévôt de St-Nicolas. Mgr Hubert Savoy, recteur du collège St-Michel, est élu par 62 voix sur 74 bulletins valables.
- 27 novembre. — Votation fédérale pour le règlement financier de la Confédération qui est accepté par 506 712 voix contre 194 069 et par tous les Etats sauf Genève. Le canton de Fribourg l'accepte par 13 435 voix contre 5458.
- 3 décembre. — *Fribourg*: Les *Freiburger Nachrichten* commémorent leur 75^e année d'existence, par la publication d'un numéro spécial.
- 17 décembre. — *Fribourg*: L'Office d'informations et d'assistance, fête le 25^e anniversaire de sa fondation par une séance commémorative à la salle du Grand Conseil.
- La Société des concerts d'abonnement fête également le 25^e anniversaire de sa fondation.



GRANDS MAGASINS
DE CHAUSSURES
VENDANT BON
ET BON MARCHÉ

Dossenbach
Maison de confiance

Fribourg Morat
Tél. 252 Tél. 56

COMMUNIQUÉ

L'hiver, long et rigoureux, a disparu. Du haut des arbres qui bourgeonnent, les oiseaux l'annoncent gaiement. Dans la prairie, les fleurs ouvrent leurs corolles aux chauds rayons du soleil. Le printemps est là, répandant partout la vie et la joie. Toute la nature croit, éclot, et exhale un doux parfum.

L'homme ressent aussi ce retour du printemps. Toutes nos pensées, tous nos sentiments, tout notre être, sont entraînés dans cette puissante manifestation de la nature. Notre vitalité se stimule, notre organisme est plus sensible, mais, en même temps, plus réceptif, plus vite fatigué. Les enfants sont souvent de mauvaise humeur et grognons.

Ne gâtons pas ces beaux jours du mois de mai. Il est en notre pouvoir d'en jouir. Sachons comprendre l'importance d'une nourriture substantielle, mais en même temps rafraichissante. Lorsqu'ils rentrent de l'école, fatigués et altérés, les enfants ont grand besoin de salades et de mets rafraichissants. Quel plaisir c'est alors pour eux de recevoir un verre d'eau de Citrovin bien fraîche. La mauvaise humeur et la fatigue disparaissent comme par enchantement, celles des grands et celles des petits ! On a vite fait de remplir un verre d'eau, d'y ajouter une cuillerée à thé de Citrovin et un peu de sucre, si on le désire. Et voilà une délicieuse boisson, rafraichissante et désaltérante. Elle évitera cette mauvaise habitude qu'ont parfois les enfants, à cette époque, d'ingurgiter continuellement de l'eau.

Que chacun essaie de préparer un verre d'eau de Citrovin. On en sera enchanté et on ne voudra plus se passer de cet exquis rafraichissement. Ajoutons que Citrovin est d'un emploi économique et, par conséquent, bon marché, et qu'on le trouve dans toutes les épiceries.

Voilà 25 ans qu'en Suisse



Citrovin

Adoptez, vous aussi, ce produit de confiance. — Une cuillerée de Citrovin dans un verre d'eau sucrée est très désaltérant.

LES FRIBOURGEOIS DANS LES AUTRES CANTONS

« Les questions de démographie, de déplacement de population et de migration doivent être traitées avec une plus particulière attention à notre époque¹ ».

M. Quartenoud, conseiller d'Etat.

Nous vivons une époque de profondes évolutions démographiques et depuis quelque temps on commence à comprendre, chez nous, l'importance de l'étude de la population dont le célèbre sociologue G. H. Riehl (1823-1897) a affirmé qu'elle « devrait être le commencement de toute politique ». Il importe donc de voir clair dans ces questions et c'est pourquoi, ces dernières années, nous avons étudié les questions démographiques fribourgeoises d'une manière approfondie².

Aussi, poursuivant systématiquement les recherches et enquêtes en la matière, nous avons pensé intéresser les nombreux lecteurs des *Etrennes* en présentant, cette année, une étude sur les Fribourgeois dans les autres cantons. Nous réserverons aux *Etrennes* de 1940 un autre travail également inédit sur les Fribourgeois dans les pays étrangers³. Sou-

¹ Dans la préface dont M. le conseiller d'Etat M. Quartenoud a honoré notre ouvrage *Migrations et assistance*, p. 5. Fribourg 1937.

² Jean Piller: *Quelques considérations sur la population du canton de Fribourg*. *Etrennes fribourgeoises* 1937, p. 147—167; *Migrations et assistance*. (Où sont domiciliés, en Suisse, les ressortissants du canton de Fribourg ?) Fribourg 1937; *D'où sont originaires les écoliers de la ville de Fribourg ?* *Etrennes fribourgeoises* 1938, p. 152—173; *La colonisation intérieure* (partie démographique). Fribourg 1938; *Das Senslervolk — ein Wandervolk*. Dans: « *Beiträge zur Heimatkunde* », 12^e année, Fribourg 1938; *Evolutions démographiques en Suisse « La Suisse »*, un annuaire national, édité par la Nouvelle Société helvétique, 1939, p. 214—244.

³ *Le mouvement de la population fribourgeoise à l'étranger; l'émigration paysanne fribourgeoise vers la France*. En préparation.

haitons que le présent exposé soit une utile contribution de plus à l'étude d'une nouvelle loi sur l'assistance qui, dans peu de temps redeviendra actuelle et urgente.

Il est certain que le sujet choisi se prêterait fort bien à une savante dissertation; mais le cadre restreint de cette trop courte relation ne permet que d'en dégager les grandes lignes seulement, dont voici les différentes parties: 1^o Aperçu général sur l'émigration fribourgeoise; 2^o Répartition des Fribourgeois dans les différents cantons; 3^o Lieu de domicile dans les autres cantons, par groupes de communes; 4^o Assistance des Fribourgeois dans les autres cantons; 5^o Quelques causes de notre émigration; 6^o Possibilités futures de l'émigration; 7^o Tâches qu'impose notre émigration.

1^o *Aperçu général sur l'émigration fribourgeoise.*

Les conditions de la vie moderne ont changé. A la stabilité a succédé l'instabilité, le goût du changement et de la vitesse. C'est un phénomène des temps modernes et spécialement des dernières décades que les ressortissants des communes suisses quittent de plus en plus le village natal pour aller s'établir ailleurs. Remarquons que déjà nombre de citoyens sont nés dans une autre commune que dans celle d'origine ou dans un autre canton, voire même dans un autre pays.

En 1870, 75,3 % des ressortissants suisses habitaient leur commune d'origine, 31,0 % d'autres communes du canton d'origine et 11,7 % d'autres cantons. Pour 1930, les chiffres sont les suivants: 35,1 %; 35,0 % et 29,9 %. En 1870, 294 036 ressortissants suisses étaient établis dans un autre canton; en 1930, 1 111 382, ce qui représente une augmentation de 817 332 ou de 278,0 %.

Certains cantons dépassent fortement cette moyenne. Berne accuse une augmentation de 205 271 (279,5 %); Obwald de 4455 (421,5 %); Appenzell-Rh. E. de 29 137 (446,9 %); Tessin de 17 348 (477,8 %); Fribourg de 34 791 (518,6 %); le Valais de 14 357 (842,5 %).

On voit donc qu'il y a des cantons qui ont une forte émigration et que celui de Fribourg fait partie de cette catégo-

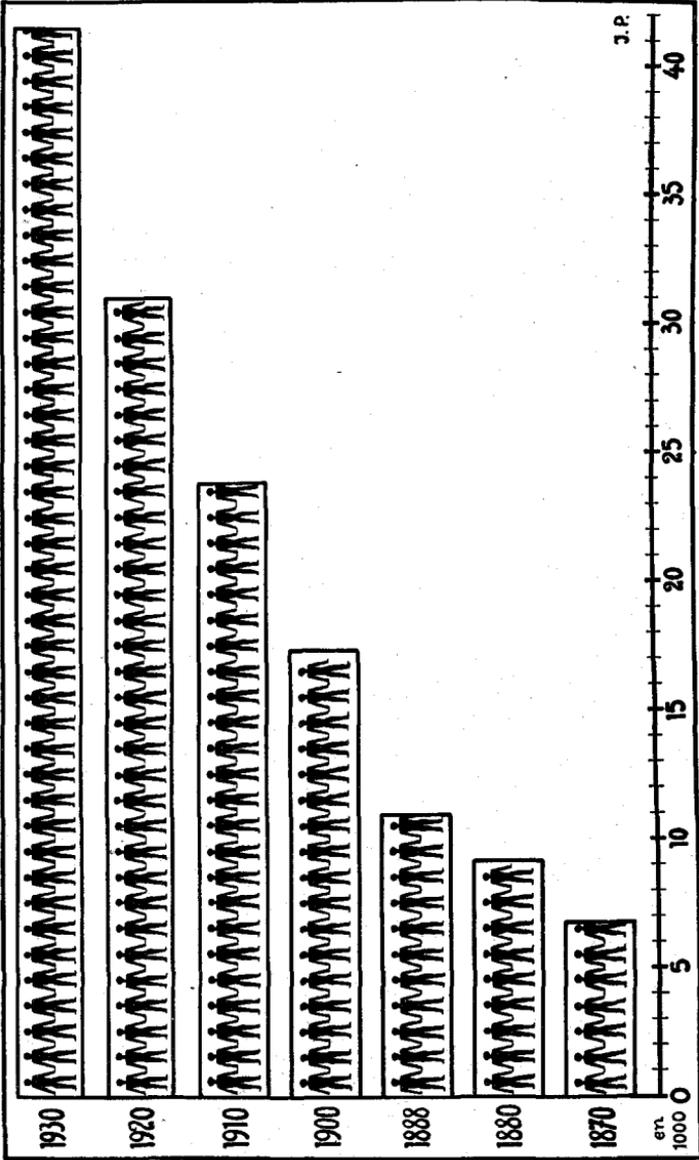


Fig. 1. Les Fribourgeois établis dans d'autres cantons (1870-1930). (En mille).

rie. Si nous y ajoutons encore la constatation que, pour la même période, le nombre des Fribourgeois habitant leur canton n'a augmenté que de 21 145 personnes (22,1%), nous concevons que notre émigration est grande.

En effet, en 1870, 6708 Fribourgeois habitaient d'autres cantons; en 1930, 41 499. Un graphique en montrera mieux que des chiffres le développement depuis 1870 (voir fig. 1). L'accroissement a été de 2440 pour la période de 1870 à 1880, de 7333 de 1910 à 1920 et de 10 451 de 1920 à 1930. De 1870 à 1880, par exemple, l'excédent d'émigration était de 290 personnes par an; durant la période de 1920 à 1930, il s'éleva jusqu'à 1712 personnes par an. Pendant ces 11 ans, plus de 17 000 personnes ont donc émigré. La population de résidence du canton n'a augmenté, pour la période de 1920 à 1930, de 143 055 personnes à 143 230, c'est-à-dire que de 175 personnes (0,12% seulement). Cette stagnation apparente de la population de résidence s'explique uniquement par la forte émigration. Car, pendant ces 11 ans, il y eut un excédent des naissances de 17 290 enfants. Ce mouvement migrateur vers d'autres cantons semble durer depuis 1930. En effet, de 1930 à 1936, par exemple, le canton de Fribourg a enregistré un excédent de naissances de 8363 enfants, tandis que la population de résidence n'a augmenté en moyenne que de 512 personnes par an (3 à 4‰), et s'élevait en 1936 à 146 300 personnes. Cela représente une augmentation de 3700 personnes; par conséquent, la plus grande partie de notre excédent de population a émigré.

* * *

Après avoir constaté le fait que dans l'ensemble de la Suisse, Fribourg figure parmi les cantons d'émigration, nous voulons nous occuper maintenant du développement moderne de ce phénomène depuis 1910 en donnant quelques détails par districts et en citant quelques communes typiques (voir tableau 1).

Tout d'abord, on constate qu'en 1930, les différents districts occupaient le rang suivant quant au nombre de leurs ressortissants établis dans d'autres cantons: Lac 47,6%; Broye 26,3%, soit exactement la moyenne cantonale; Veveyse 26,0%; Glâne 25,0%; Sarine 25,0%; Gruyère 21,5%;

Tableau 1. — Les ressortissants du canton de Fribourg domiciliés dans d'autres cantons, en 1910, 1920 et 1930.

Districts	Ressortissants domiciliés dans d'autres cantons								
	1910	1920	1930	Augmentation					
				1910-1920		1920-1930		1910-1930	
			Nom- bres ab- solus	%	Nom- bres ab- solus	%	Nom- bres ab- solus	%	
Broye .	3 099	3 848	4 991	+	+	+			
%*	18,5	21,6	26,3	749	24,1	1 143	29,7	1 892	61,0
Glâne .	2 628	3 549	4 814	921	35,0	1 265	35,6	2 186	83,1
	15,5	19,7	25,0						
Gruyère	3 457	4 448	6 399	991	28,7	1 951	44,0	2 942	85,1
	13,0	15,8	21,5						
Sarine .	3 313	5 339	7 003	2 026	61,1	1 664	31,1	3 690	111,4
	13,8	20,3	25,0						
See(Lac)	7 266	7 948	9 409	682	9,4	1 461	18,4	2 143	29,5
	41,2	43,5	47,6						
Sense (Singine)	2 176	3 471	5 622	1 295	59,5	2 151	62,0	3 446	158,3
	9,5	13,4	19,0						
Veveyse	1 755	2 445	3 261	670	37,7	816	33,1	1 486	83,7
	15,7	20,5	26,0						
Canton	23 714	31 048	41 499	7 334	30,9	10 451	33,6	17 785	75,0
	17,5	21,2	26,3						

* % du total des ressortissants fribourgeois domiciliés en Suisse.

Singine 19,0% ; moyenne du canton 26,3%. Les ressortissants du district du Lac se distinguent donc par leur esprit migrateur vers d'autres cantons, tandis que ceux de la Singine se bornent plutôt à parcourir leur district et leur can-

ton. Un graphique montrera le développement de la moyenne du canton et des trois districts enregistrant les chiffres maxima et minima (voir fig. 2).

Dans les districts, les résultats constatés par exemple en 1930 sont évidemment aussi très différents suivant les communes. Nous ne pouvons mentionner ici que celles accusant des chiffres maxima et minima quant au nombre de leurs ressortissants habitant d'autres cantons¹.

Le tableau 1 et la figure 2 donnent aussi des détails intéressants sur l'augmentation du nombre des Fribourgeois établis dans d'autres cantons, depuis 1910.

Pour la période de 1910 à 1920, l'augmentation a été de 30,9% pour le canton. Les districts de la Sarine et de la Singine dépassent fortement cette moyenne, tandis que le Lac dont les ressortissants habitent pourtant le plus fréquemment dans d'autres cantons, n'accuse qu'une augmentation de 9,4%. Ceci prouve nettement que l'émigration vers d'autres cantons est de vieille date dans le Lac, tandis qu'elle ne se manifeste dans les autres districts que depuis 1900 surtout.

Pour la période de 1920 à 1930, l'augmentation est de 33,6% en moyenne. Seule la Singine dépasse grandement ce chiffre, ce qui prouve que depuis 1920 l'émigration des Singinois vers d'autres cantons s'accroît. D'une manière générale, l'augmentation est plus grande pendant cette période et ceci pour tous les districts. Ce sont avant tout

¹ *Broye*: Praratoud 11 personnes (13,3%); Franex 68 (50%); Montet 153 (46%); Montborget 124 (45,1%); Cheyres 237 (44,3%).

Glâne: Villangeaux 1 personne (1,7%); Eschiens 5 (4,5%); Macconnens 10 (9,8%); Morlens 14 (66,7%); Romont 490 (44,4%).

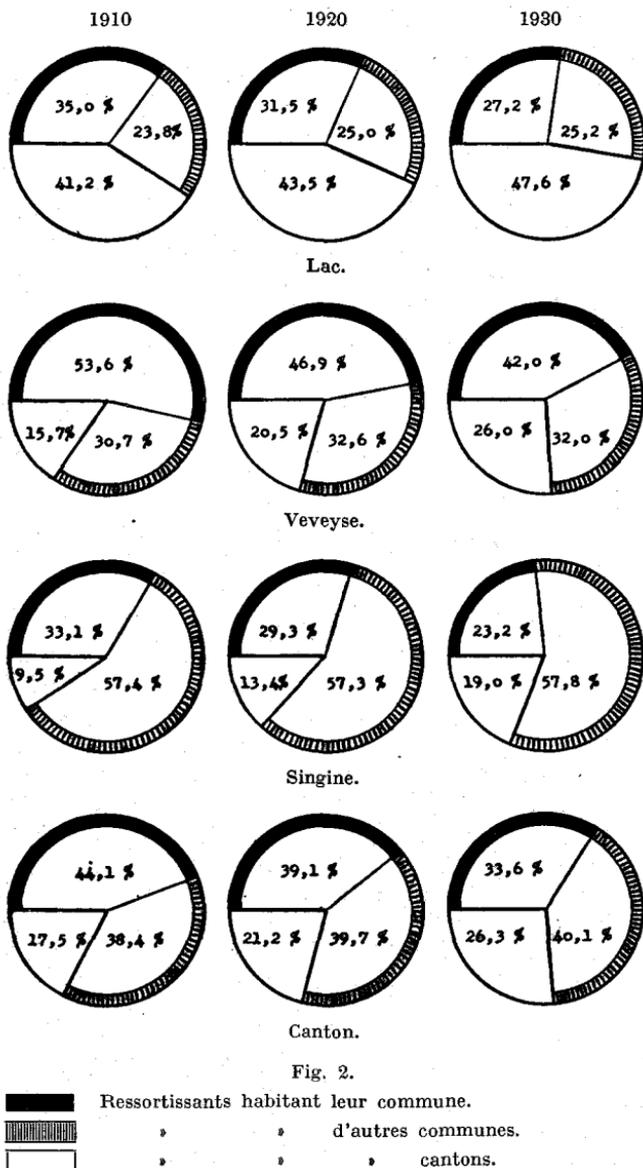
Gruyère: Estavannens 56 personnes (12,3%); Villars-s.-Monts 12 (9,8%); Botterens 84 (47,8%); Avry-dev.-Pont 221 (36,1%).

Sarine: Farvagny-le-Petit, 5 personnes (4,0%); Lossy 3 (6,5%); Oberried 224 (49,8%); Granges-Paccot 16 (48,5%); Marly-le-Grand 30 (39,5%); Estavayer-le-Gibloux 115 (38,8%); Belfaux 60 (36,8%); Posieux 72 (35,3%); Fribourg 2499 (34,8%).

Lac: Gross Gurmels 7 personnes (6,4%); Courtaman 28 (13,5%); Meyriez 84 (71,2%); Morat 421 (69,1%); Ulmiz 405 (67,9%); Fräschels 314 (65,3%); Agriswil 432 (65,2%); Büchslen 290 (62,2%); Chiètres 1504 (57,6%).

Singine: Neuhaus 3 personnes (12,5%); Tentlingen 248 (25,3%); Tafers 403 (24,5%).

Veveyse: La Rougève 24 personnes (13,0%); Grattavache 56 (38,4%).



les deux districts: la Singinè avec sa forte natalité et la Sarine qui accusent la plus grande augmentation.

Il serait évidemment très intéressant de compléter le tableau par des indications quant au nombre des Fribourgeois nés dans d'autres cantons. Leur nombre augmente non seulement à cause de notre émigration qui s'effectue constamment, mais aussi par la naissance de petits Fribourgeois dans ces cantons, pour autant que la natalité des émigrés se maintienne. La place nous manque pour en dire plus long.

* * *

L'émigration fribourgeoise vers d'autres cantons se présente souvent non pas sous la forme de l'émigration définitive, mais bien sous celle de migrations alternantes ou oscillatoires. Nombreuses sont, en effet, les personnes domiciliées dans notre canton, qui, chaque jour, quittent leur commune de domicile à pied, en vélo, en train, pour aller travailler au dehors. En 1930, on en comptait 4295 personnes actives. Voici les chiffres par districts: Broye 457 personnes; Glâne 115; Gruyère 1225; Sarine 801; Lac 591; Singine 897; Veveyse 209. Il est évident que la plupart de ces personnes se déplacent à l'intérieur du canton et se rendent dans les quelques centres industriels tels Broc, Bulle, Fribourg. Cependant, ces migrations journalières se dirigent aussi vers d'autres cantons, surtout dans les districts de la Broye et de la Singine. Dans la Broye, sur les 457 personnes travaillant au dehors, 302 s'en allaient, en 1930, vers le canton de Vaud (Payerne 178, Corcelles, Avenches, Yverdon). Dans la Singine, sur les 897 personnes, 533 se dirigeaient vers le canton de Berne (Berne 282, Laupen 183, Neuenegg 65)¹.

Le phénomène des migrations oscillatoires vers d'autres cantons est très important et n'a malheureusement pas été relevé jusqu'ici. Ces migrations journalières sont provoquées par l'industrialisation et c'est une grande chance de possé-

¹ Nous publierons prochainement une étude sur *Les migrations alternantes du peuple fribourgeois*, appuyée sur des dépouillements spéciaux et des enquêtes auprès de grands établissements et auprès des chemins de fer. En préparation.

der à nos frontières quelques fabriques qui encore maintenant occupent beaucoup de Fribourgeois. Cependant, les occasions de travail ont diminué à cause de la crise, surtout dans certaines fabriques travaillant pour l'exportation, et l'autarchie des cantons tend à barrer la route à « ceux du dehors ». Le mobile de ces migrations oscillatoires est dû à la disproportion entre une forte population et ses ressources restreintes. Ces migrations représentent une « invasion paisible » des Fribourgeois dans d'autres cantons.

2^o *La répartition des Fribourgeois dans les différents cantons.*

Après avoir constaté le fait de l'émigration de nos ressortissants, voyons maintenant dans quels cantons s'effectue cette émigration. Le tableau 2 contient un aperçu pour les années 1870 et 1930 (voir tableau 2). Nous ne pouvons donner que les chiffres pour l'ensemble du canton ¹.

Le tableau 2 nous apprend que ce sont avant tout les trois cantons romands: Neuchâtel, Vaud et Genève qui hébergent la plus grande partie de nos émigrés. En effet, en 1930, sur les 41 499 Fribourgeois établis ailleurs, 28 564, soit les 68,8% étaient domiciliés dans ces trois cantons. Les autres cantons, Berne et Zurich mis à part, n'absorbent pas de contingents importants de Fribourgeois. Le mouvement migrateur s'étend donc de l'est à l'ouest, constatation sur laquelle nous reviendrons plus loin.

* * *

En indiquant les chiffres de la répartition des Fribourgeois dans les autres cantons, on peut aussi se poser la

¹ Nous avons bien indiqué, dans la première partie, le nombre des ressortissants établis dans les autres cantons, pour les districts et pour les communes accusant des chiffres minima et maxima. Il nous est par contre impossible d'indiquer vers *quels* cantons se sont dirigés les émigrants de telle ou telle commune fribourgeoise.

Par un dépouillement spécial des fiches d'un recensement fédéral de la population, on pourrait facilement établir cette statistique. Il faudrait évidemment pouvoir disposer d'un certain crédit à cet effet.

**Tableau 2. — Nombre des Fribourgeois établis
dans les autres cantons.**

Cantons	1870	1930
1. Zurich	59	1 852
2. Berne	1 253	5 713
3. Lucerne	17	638
4. Uri	1	26
5. Schwyz	29	146
6. Obwald	5	48
7. Nidwald	3	18
8. Glaris	6	28
9. Zoug	5	121
10. Soleure	38	938
11. Bâle-Ville	52	556
12. Bâle-Campagne	14	263
13. Schaffhouse	4	156
14. Appenzell Rh.-Ext.	6	5
15. Appenzell Rh.-Int.	—	4
16. St-Gall	59	262
17. Grisons	7	92
18. Argovie	21	739
19. Thurgovie	12	215
20. Tessin	7	171
21. Vaud	2 665	15 809
22. Valais	197	944
23. Neuchâtel	1 599	3 621
24. Genève	649	9 134
Suisse	6 708	41 499

question inverse: Combien y a-t-il chez nous de ressortissants d'autres cantons? La réponse nous procurera en même temps le bilan de notre émigration, en 1930 (voir tableau 3).

Tableau 3. — Le bilan de l'immigration des autres cantons dans le canton de Fribourg et de l'émigration des Fribourgeois dans les autres cantons, en 1930.

Cantons	L'émigration des Fribourgeois dans ces cantons	L'immigration de ces cantons dans celui de Fribourg	Excédent de l'émigration fribourgeoise
1. Zurich	1 852	545	+ 1 307
2. Berne	5 713	11 780	— 6 067
3. Lucerne	638	2 071	— 1 433
4. Uri	26	87	— 61
5. Schwyz	146	308	— 162
6. Obwald	48	65	— 17
7. Nidwald	18	81	— 63
8. Glaris	28	58	— 30
9. Zoug	121	106	+ 15
10. Soleure	938	837	+ 101
11. Bâle-Ville	556	149	+ 407
12. Bâle-Campagne	263	130	+ 133
13. Schaffhouse	156	91	+ 65
14. Appenzell Rh.-Ex.	5	69	— 64
15. Appenzell Rh.-Int.	4	31	— 27
16. St-Gall	262	599	— 337
17. Grisons	92	135	— 43
18. Argovie	739	1 154	— 415
19. Thurgovie	215	337	— 122
20. Tessin	171	609	— 438
21. Vaud	15 809	1 835	+13 974
22. Valais	944	770	+ 174
23. Neuchâtel	3 621	516	+ 3 105
24. Genève	9 134	162	+ 8 972
Suisse	41 499	22 525	+18 974

Ce tableau 3 indique un excédent de l'émigration fribourgeoise dans 10 cantons, excédent qui se chiffre par 28 253 personnes dont 26 051 dans les trois cantons de Neuchâtel, Vaud et Genève, tandis qu'il y a excédent d'immigration dans notre canton pour 14 cantons, soit au total 9279 personnes. En définitive, l'excédent de notre émigration est de 18 974 personnes. Un graphique montrera le bilan des migrations pour les 9 cantons accusant les chiffres les plus importants (voir fig. 3).

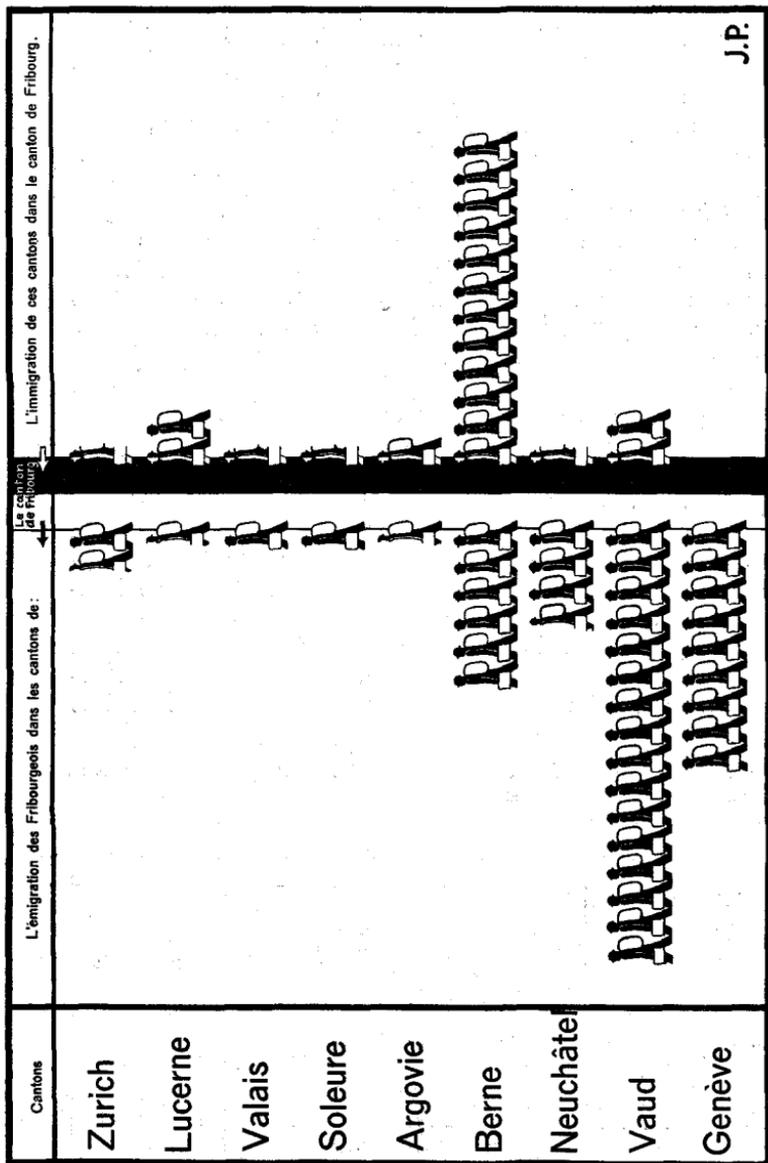
* * *

Ces résultats nous incitent à faire encore quelques remarques sur la pression démographique et sur la direction géographique que prennent les migrations en Suisse. Voici quelques détails inédits sur le déplacement de la population suisse qui jadis a été esquissé par l'ancien chef du Bureau cantonal de statistique, M. le D^r F. Buomberger, dans une petite brochure oubliée¹. Ce sont des détails importants qui méritent bien que nous nous en occupions d'une manière approfondie. Point n'est besoin d'ajouter que nous ne faisons que des constatations sans vouloir adopter aucune tendance partielle.

Déjà au IV^e siècle, le déplacement des peuples se poursuivait de l'est à l'ouest. On constate aujourd'hui encore que la pression démographique vient de l'est et qu'elle passe à travers tout le pays jusqu'en Suisse romande; les Romands s'expatrient vers la France pour y chercher un ciel plus clément et plus doux, comme au temps d'Orgétorix.

Lorsqu'on groupe les différents cantons d'après les régions: Suisse orientale, Suisse centrale, Suisse nord-ouest, Suisse méridionale et Suisse occidentale, on remarque tout d'abord que dans ces différentes contrées, ce sont les ressortissants des cantons limitrophes qui dominent, ce qui est bien naturel. Mais lorsqu'on compare deux régions séparées

¹ F. Buomberger, *Le déplacement religieux et national de la population suisse, spécialement de celle du canton de Fribourg*. Fribourg 1899.



J.P.

Fig. 3. L'émigration fribourgeoise et l'immigration confédérée en pays fribourgeois.
Chaque figure représente 1000 personnes.

par une longue distance, par exemple la Suisse orientale et la Suisse occidentale, on trouve qu'il n'y a en Suisse orientale que 8764 ressortissants de la Suisse occidentale, tandis que l'on compte à l'occident 22 421 ressortissants de la Suisse orientale.

Examinons encore la région nord-ouest, plus proche de la Suisse occidentale. Nous constatons alors que 26 063 ressortissants de la Suisse occidentale sont domiciliés dans les cantons de Bâle, Argovie, Soleure et Berne, tandis que les ressortissants de ces cantons établis dans les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Vaud et Genève sont au nombre de 122 489 personnes¹.

Ceci prouve nettement que l'émigration et la pression démographique se dirigent de l'est à l'ouest en suivant le Plateau suisse jusqu'au Lac Léman en évitant en grande partie l'obstacle naturel des Alpes et par conséquent les cantons des Grisons, Tessin et Valais, qu'on évite aussi à cause de leur situation économique difficile. Ce sont aussi les cantons peu industrialisés et par conséquent peu urbanisés. Il y aurait des détails de géographie humaine intéressants à relever.

Nous venons de constater qu'en Suisse romande, les 48,5 % des ressortissants originaires d'autres cantons venaient de la Suisse nord-ouest. Cette région détient en effet

¹ Voici les chiffres complets pour l'ensemble de la Suisse occidentale et le canton de Fribourg en particulier:

Région et canton de domicile	Total des ressortissants d'autres cantons	Dont originaires de la Suisse				
		orientale	centrale	nord-ouest	méridionale	occidentale
Suisse occidentale	252 711	22 421	9 374	122 489	20 268	78 159
%	100	8,9	3,7	48,5	8,0	30,9
Fribourg	22 525	1 730	2 718	14 050	1 514	2 513
	100	7,7	12,1	62,4	6,7	11,1

aussi le chiffre record pour la Suisse. Sur les 1 111 382 ressortissants suisses habitant d'autres cantons, 492 872, soit les 44,3 %, provenaient de la région nord-ouest, tandis que seulement 118 881 (10,7 %) provenaient de la Suisse occidentale.

Dans l'émigration des ressortissants de la Suisse nord-ouest, ce sont les Bernois et les Argoviens qui ont la plus grande expansion. Les Bernois sont représentés dans les autres cantons par 278 715 personnes, les Argoviens par 125 372 personnes.

Et voici quelques chiffres qui démontreront la pénétration des Bernois, Argoviens et des Fribourgeois en Suisse occidentale :

Cantons de domicile	Bernois	Argoviens	Fribourgeois
Fribourg	11 780	1 154	—
Neuchâtel.	32 175	2 094	3 621
Vaud	40 718	5 490	15 809
Genève	16 135	3 022	9 134
Suisse occidentale, au total	100 808	11 760	28 564

Quelques chiffres inédits montreront encore dans combien de communes s'est effectuée cette pénétration par les confédérés bernois, argoviens et fribourgeois¹.

Si le Valais a pu échapper à un envahissement par les Bernois, c'est aussi grâce à la ténacité avec laquelle les

¹ La Suisse comprend 2986 communes en tout. Le canton de Fribourg en compte 284. On y trouve des Bernois dans 217 communes (76,4 %), des Argoviens dans 100 communes (35,2 %), des Fribourgeois dans 284 communes (100 %).

Le canton de Vaud se compose de 388 communes dont 383 (98,7 %) avec des Bernois, 248 (63,9 %) avec des Argoviens et 353 (91,0 %) avec des Fribourgeois.

Le canton de Neuchâtel a 62 communes. Les Bernois se retrouvent dans

paysans valaisans entendent garder leurs terres, héritage de leurs ancêtres.

On trouve des Bernois dans 2523 communes suisses (84,5%), des Argoviens dans 2031 communes (60,2%) et des Fribourgeois dans 1657 communes (55,5%), c'est-à-dire dans 284 communes fribourgeoises et dans 1373 autres communes suisses.

* * *

Ces chiffres prouvent que la pénétration est très grande surtout dans les trois cantons de Neuchâtel, Vaud et Genève. Il faut en rechercher les raisons notamment dans le fait que la dénatalité avec ses conséquences multiples y est grande. En effet, en 1937, l'excédent des naissances était de 0,8‰ dans le canton de Vaud, tandis que Neuchâtel avait un excédent des décès de 2,5‰ et Genève un excédent des décès de 3,1‰. C'est à notre avis la raison principale de cette immigration. Dans ces cantons, il s'est produit un vide qui appelle les populations du dehors; l'histoire prouve en effet que les cantons d'une grande puissance d'expansion supplantent les autres, démographiquement plus faibles. C'est là un avertissement très sérieux pour les cantons romands¹.

62 commune (100%), les Argoviens dans 53 communes (85,5%), les Fribourgeois dans 61 (98,4%).

Le canton de Genève est formé de 45 communes dont 45 (100%) hébergent des Bernois; 41 (91,1%) des Argoviens et 45 (100%) des Fribourgeois.

Par contre le canton du Valais avec ses 170 communes ne compte des Bernois que dans 82 communes (48,2%), des Argoviens dans 52 communes (30,6%) et des Fribourgeois dans 52 communes (30,6%).

¹ Cette pénétration a des conséquences multiples et provoquera de plus en plus un changement de la structure interne des cantons romands notamment. Dans ces cantons, les immigrants paysans de la Suisse nord-ouest surtout font une concurrence acharnée sur le marché des domaines agricoles à la population autochtone. En outre, surtout l'immigrant bernois, ne s'assimile pas facilement. Par ailleurs, certaines appréhensions des fédéralistes romands se sont vues réalisées à l'occasion de votations fédérales, dont les fédéralistes imputent le résultat à la présence de Confédérés de la Suisse alémanique, plus centralisateurs. D'ailleurs, un cri d'alarme a déjà été poussé en 1936 dans un retentissant article de M. le conseiller national Charles Gorgé, sous le titre: « Le malaise romand ». Voir également l'article de M. G. Rigassi, rédacteur en chef de *La Gazette de Lausanne*, dans *La Suisse*, un annuaire national, 1936, sous le titre « Y a-t-il un malaise romand ? ».

3^o *Le lieu de domicile des Fribourgeois dans les autres cantons, par groupes de communes.*

Il ne suffit pas de constater dans quels cantons se trouvent les Fribourgeois. Il faut encore répondre aux questions suivantes: Dans combien de communes suisses y a-t-il des Fribourgeois? Sont-ils domiciliés dans des villes, des communes urbaines ou dans des communes rurales?

Pour répondre à ces questions, il a fallu examiner les 2986 communes de la Suisse, les classer d'après leur chiffre de population et y rechercher les Fribourgeois. Et voici le résultat de nos longues recherches. Il ne saurait être question de publier les résultats par communes ou par districts et nous nous bornons à répondre à ces questions d'abord par un tableau par cantons que nous aurions pu facilement concrétiser dans un saisissant cartogramme (voir tableau 4).

On constate que sur 2986 communes suisses, il y a des Fribourgeois au dehors, dans 1373 communes (46,0%), soit dans 30 villes de 10 000 habitants et plus, dans 314 communes urbaines de 2 à 10 000 habitants et dans 1029 communes rurales de moins de 2000 habitants. Les Fribourgeois sont donc très dispersés en Suisse et se retrouvent surtout dans un grand nombre de communes rurales.

* * *

Cette constatation signifie-t-elle que nos émigrants sont numériquement dispersés d'une manière correspondante et uniforme dans les différents cantons ou constaterons-nous des agglomérations fribourgeoises? Le tableau 5 répondra à cette question.

On voit par ce tableau que dans les 30 villes se concentrent 19 922 Fribourgeois (48%), dans 314 communes urbaines 10 379 (25%) et dans 1029 communes rurales 11 198 (27%) (voir fig. 4). Ainsi les 30 villes qui n'atteignent que le 2,2% des communes suisses hébergeant des Fribourgeois ont reçu presque la moitié de tous les Fribourgeois établis dans les autres cantons, tandis que dans les 1029 communes rurales (représentant le 74,9% des communes suisses où il y a eu immigration fribourgeoise) ne se retrouve que le quart des émigrés. Ceci prouve nettement que

**Tableau 4. — Nombre de communes hébergeant
des Fribourgeois, par groupes de communes, en 1930.**

Cantons	Communes en tout	Communes héber- geant des Fribour- geois		Dont					
				Villes		Communes urbaines		Communes rurales	
		N. ab- solu	%	N. ab- solu	%	N. ab- solu	%	N. ab- solu	%
1. Zurich	180	96	100	3	3,1	40	41,7	53	55,2
2. Berne	497	276	100	4	1,4	66	23,9	206	74,7
3. Lucerne	107	67	100	1	1,5	22	32,8	44	65,7
4. Uri	20	5	100	—	—	1	20,0	4	80,0
5. Schwyz	30	18	100	—	—	11	61,1	7	38,9
6. Obwald	7	7	100	—	—	6	85,7	1	14,3
7. Nidwald	11	4	100	—	—	2	50,0	2	50,0
8. Glaris	28	9	100	—	—	4	44,4	5	55,6
9. Zoug	11	10	100	1	10,0	5	50,0	4	40,0
10. Soleure	132	82	100	3	3,7	11	13,4	68	82,9
11. Bâle-Ville	3	3	100	1	33,4	1	33,3	1	33,3
12. Bâle-Campagne	74	27	100	—	—	13	48,1	14	51,9
13. Schaffhouse	36	12	100	1	8,3	3	25,0	8	66,7
14. Appenzell Rh. E.	20	3	100	1	33,3	2	66,7	—	—
15. Appenzell Rh. I.	6	1	100	—	—	1	100,0	—	—
16. St-Gall	91	45	100	2	4,4	30	66,7	13	28,9
17. Grisons	221	18	100	2	11,1	3	16,7	13	72,2
18. Argovie	234	116	100	2	1,7	24	20,7	90	77,6
19. Thurgovie	72	36	100	—	—	16	44,4	20	55,6
20. Tessin	257	27	100	2	7,4	8	29,6	17	63,0
21. Vaud	388	353	100	3	0,8	22	6,2	328	93,0
22. Valais	170	52	100	—	—	13	25,0	39	75,0
23. Neuchâtel	62	61	100	3	4,9	4	6,6	54	88,5
24. Genève	45	45	100	1	2,2	6	13,3	38	84,5
Suisse	2986	1373	100	30	2,2	314	22,9	1029	74,9

Tableau 5. — Les Fribourgeois dans les autres cantons, répartis par groupes de communes, en 1930.

Cantons	Ressortissants fribourgeois en tout		Dont habitant des					
			Villes		Communes urbaines		Communes rurales	
	N. absolu	%	N. absolu	%	N. absolu	%	N. absolu	%
1. Zurich	1 852	100	1 266	68,4	396	21,4	190	10,2
2. Berne	5 713	100	2 583	45,2	1 436	25,1	1 694	29,7
3. Lucerne	638	100	290	45,5	217	34,0	131	20,5
4. Uri	26	100	—	—	12	46,2	14	53,8
5. Schwyz	146	100	—	—	134	91,8	12	8,2
6. Obwald	48	100	—	—	41	85,4	7	14,6
7. Nidwald	18	100	—	—	14	77,8	4	22,2
8. Glaris	28	100	—	—	20	71,4	8	28,6
9. Zoug	121	100	48	39,7	56	46,3	17	14,0
10. Soleure	938	100	319	34,0	220	23,5	399	42,5
11. Bâle-Ville	556	100	549	98,7	7	1,3	—	—
12. Bâle-Campagne	263	100	—	—	225	85,5	38	14,5
13. Schaffhouse	156	100	48	30,8	47	30,1	61	39,1
14. Appenzell R.Ex.	5	100	3	60,0	2	40,0	—	—
15. Appenzell Rh. I.	4	100	—	—	4	100,0	—	—
16. St-Gall	262	100	71	27,1	147	56,1	44	16,8
17. Grisons	92	100	57	62,0	9	9,8	26	28,2
18. Argovie	739	100	100	13,5	231	31,3	408	55,2
19. Thurgovie	215	100	—	—	128	59,5	87	40,5
20. Tessin	171	100	78	45,6	52	30,4	41	24,0
21. Vaud	15 809	100	6 299	39,8	4 535	28,7	4 975	31,5
22. Valais	944	100	—	—	600	63,6	344	36,4
23. Neuchâtel	3 621	100	2 002	55,3	390	10,8	1 229	33,9
24. Genève	9 134	100	6 209	68,0	1 456	15,9	1 469	16,1
Suisse	41 499	100	19 922	48,0	10 379	25,0	11 198	27,0

l'émigration fribourgeoise dans les autres cantons s'effectue avant tout vers les villes et ensuite vers les agglomérations urbaines des cantons industriels. Il faut savoir, en effet, que le mobile de l'émigration est souvent le désir de trouver une situation meilleure et plus facile¹. Bien souvent, hélas, cet espoir ne se trouve pas réalisé.

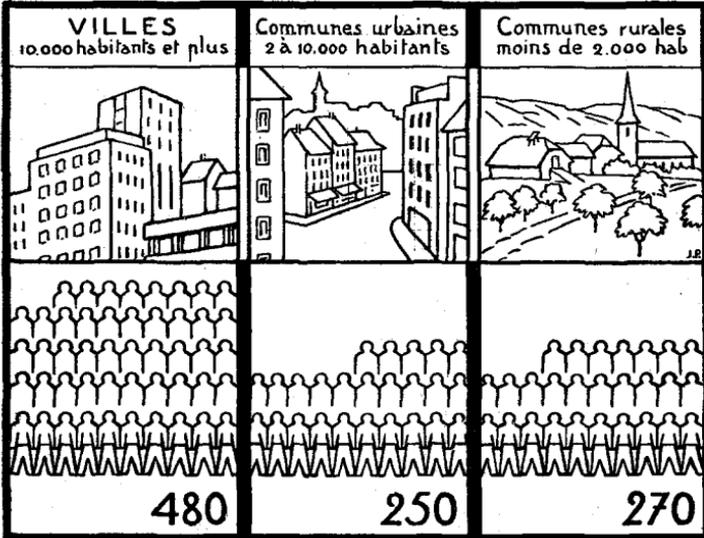


Fig. 4. Le lieu de domicile des Fribourgeois au dehors, par groupes de communes. (En pour-mille).

¹ Nous jugeons intéressant de citer les principales agglomérations des Fribourgeois dans quelques cantons:

Zurich: 1852 Fribourgeois au total dont 1084 dans la ville de Zurich, 134 à Winterthur.

Berne: 5713 au total, dont 1780 à Berne même; 559 à Bienne; 95 à Moutier; 92 à Delémont; 79 à St-Imier et 68 à Porrentruy.

Vaud: 15 809 au total, dont 4244 à Lausanne; 820 à Payerne; 671 à Yverdon; 263 aux Planches; 253 à Renens; 251 à Nyon; 210 à St-Prex; 199 à Morges; 196 à Avenches; 195 à Pully; 162 à Aigle; 161 à Orbe.

Valais: 944 au total, dont 125 à St-Maurice; 119 à Monthey; 106 à Sion; 73 à Brigue et 70 à Sierre.

Neuchâtel: 3621 au total, dont 1003 à Neuchâtel; 697 à La Chaux-de-Fonds; 302 au Locle; 120 à Fleurier et 100 à Boudry.

Genève: 9134 au total, dont 6209 à Genève même; 700 à Carouge; 266 à Lancy; 202 à Vernier; 145 à Meyriez et 135 à Versoix.

Sans doute, ce sont tout d'abord les communes limitrophes ou proches de nos frontières cantonales qui supportent la plus grande immigration des Fribourgeois. D'autre part, dans certains cantons on ne trouve guère d'agglomérations, nos émigrés étant répartis sur un grand nombre de communes rurales, comme par exemple dans le canton de Thurgovie. Mais, à part cela, nos émigrés se dirigent vers les grandes villes.

Cette répartition des Fribourgeois dans les autres cantons, par groupes de communes, permet aussi certaines conclusions quant à la profession qu'exercent les émigrés. Beaucoup d'entre eux, provenant de l'agriculture, vont exercer dans les autres cantons la même profession, fréquemment dans des situations subalternes de domestiques, etc. On rencontrera aussi des Fribourgeois dans les arts et métiers, dans l'industrie, le commerce, l'administration, l'hôtellerie. Dans les villes, où ils sont le plus nombreux, ce sera aussi la masse des gens sans métier, des terrassiers et manœuvres fribourgeois qui se pressent sur les chantiers des grands centres¹.

La question de la répartition des Fribourgeois dans les villes et campagnes suisses ne saurait nous laisser indifférents. Au contraire, elle est importante et pose toute une série de problèmes, tel celui du marché du travail, mais aussi celui de l'assistance que nous nous proposons de traiter brièvement.

4^o L'assistance des Fribourgeois dans les autres cantons.

Le nombre des assistés et les dépenses pour l'assistance publique ne cessent de croître. Voici comment se présente l'assistance publique des Fribourgeois en Suisse en général et des Fribourgeois établis dans les autres cantons en particulier :

¹ Il serait très utile de dresser une statistique exacte des professions qu'exercent les Fribourgeois au dehors. Nous espérons pouvoir entreprendre ce travail énorme par un dépouillement spécial des fiches du recensement fédéral de la population. Cette statistique donnerait aussi des indications très précises quant à leur situation économique.

Années	L'assistance des ressortissants fribourgeois, en Suisse		L'assistance des Fribourgeois dans les autres cantons			
	Total des assistés	Dépense totale (Fr.)	Assistés		Dépenses (Fr.)	
			Nombre absolu	% *	Nombre absolu	% *
1910	7 784	840 052.—	550	7,2	42 317	5,0
1920	8 364	1 750 198.—	679	8,2	105 697	6,0
1930	7 835	1 753 868.—	688	9,0	119 483	6,8
1935	10 694	2 349 014.—	1267	11,8	204 591	8,7

* en % du total des assistés et des dépenses totales.

Les charges de l'assistance publique pour les Fribourgeois établis dans les autres cantons ont donc tendance à augmenter considérablement, surtout depuis les dernières années de crise. Voici les résultats par districts pour les années 1910, 1920, et 1930 (voir tableau 6).

Un graphique démontrera mieux encore le développement de la moyenne du canton et des districts accusant les chiffres maxima et minima (voir fig. 5).

Et voici encore quelques remarques pour bien démontrer que la concentration des Fribourgeois dans les autres cantons joue un grand rôle pour l'assistance, car les bourses communales risquent d'être mises à contribution d'autant plus fortement que l'émigration vers les villes est grande. Il est indéniable que, par suite de multiples facteurs, le coût de la vie est plus élevé en ville qu'en campagne. Par les temps de bonnes conjonctures, le marché du travail des villes offre plus d'occasions de travail. Mais, par des temps difficiles, le chômage frappe plus vite aussi et alors, un bourgeois assisté dans un centre urbain tout en menant une vie modeste et un ménage simple, pèsera plus lourde-

Tableau 6. — Les ressortissants fribourgeois assistés dans d'autres cantons, en 1910, 1920 et 1930.

Districts	Ressortissants assistés dans d'autres cantons								
	1910	1920	1930	Diminution ou augmentation					
				1910-1920		1920-1930		1910-1930	
				Nombres absolus	%	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%
Broye % *	33 7,0	65 12,4	85 13,2	+ 32 —	97,0 —	+ 20 —	30,8 —	+ 52 —	157,6 —
Glâne	67 7,8	97 9,0	108 12,0	+ 30 —	44,7 —	+ 11 —	11,3 —	+ 41 —	61,2 —
Gruyère	99 5,9	154 7,5	144 8,9	+ 55 —	55,5 —	— 10 —	6,5 —	+ 45 —	45,4 —
Sarine	114 4,5	102 4,8	92 5,5	— 12 —	10,5 —	— 10 —	9,8 —	— 22 —	19,3 —
See (Lac)	173 28,7	141 25,2	146 25,8	— 32 —	18,5 —	+ 5 —	3,5 —	— 27 —	15,6 —
Sense (Singine)	32 3,1	47 3,2	52 3,0	+ 15 —	47,0 —	+ 5 —	10,7 —	+ 20 —	62,5 —
Veveyse	32 6,5	73 14,8	61 12,3	+ 41 —	125,0 —	— 12 —	16,4 —	+ 29 —	90,7 —
Canton	550 7,2	679 8,2	688 9,0	+ 129 —	23,4 —	+ 9 —	1,3 —	+ 138 —	25,1 —

* en % du total des assistés fribourgeois en Suisse.

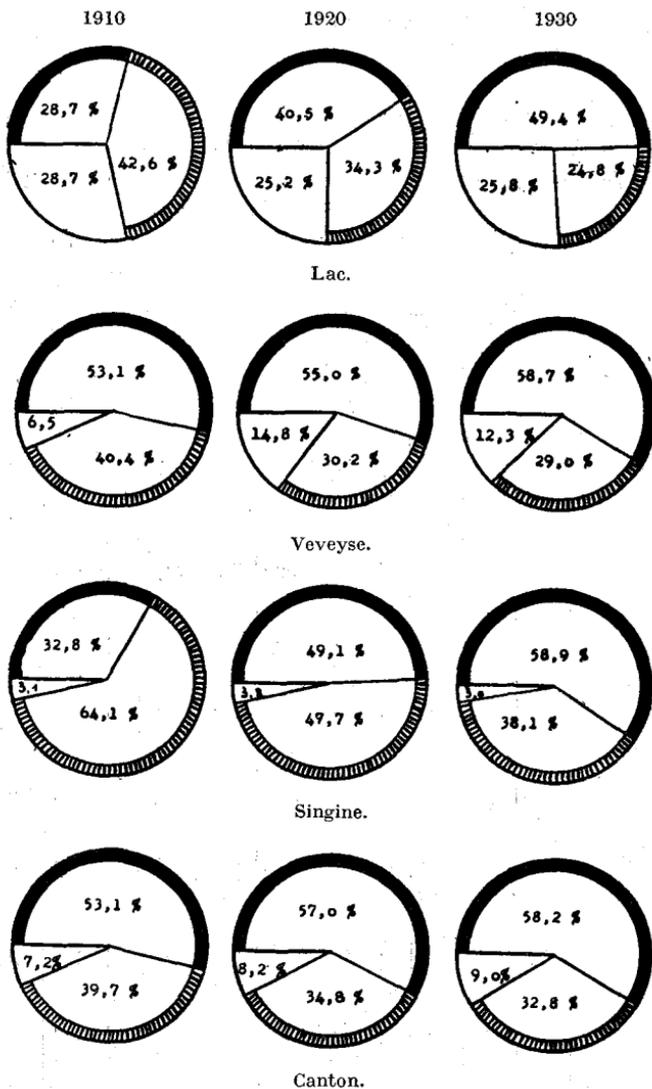


Fig. 5.

 Ressortissants assistés habitant leur commune.
 " " " " d'autres communes.
 " " " " cantons.

ment sur le budget communal que s'il habitait dans un village ¹.

En outre, cette émigration vers d'autres cantons aggrave considérablement la question de l'assistance et les communes d'origine ayant un fort pourcentage de leurs ressortissants dans les autres cantons, commencent à s'inquiéter. Lors de la motion Sturny, développée à la session de mai 1937 du Grand Conseil du canton de Fribourg, et demandant la revision de la loi sur l'assistance de 1928, cette question fut également posée. Le motionnaire préconisait que l'Etat devrait se charger de l'assistance des Fribourgeois dans les autres cantons ².

La question n'a pas été discutée définitivement, l'étude approfondie de la revision de la loi sur l'assistance ayant été confiée à une commission, malheureusement trop nombreuse. Il est vrai que les communes ne devraient pas traiter d'affaires de l'assistance intercantonale directement, même si les autres cantons s'adressent à elles. Tout devrait passer par la Direction de l'Intérieur. Mais autre est la question de savoir si l'assistance intercantonale doit être dévolue au département de l'Intérieur, soit au canton, quant à la procédure seulement, ou encore quant aux charges. Le motionnaire a préconisé que l'Etat devrait se charger et de l'un et de l'autre. Ceci exigerait de l'Etat une dépense annuelle de 300 000 fr. environ pour les Fribourgeois assistés dans les autres cantons.

On a souvent invité le canton de Fribourg à adhérer au concordat de l'assistance intercantonale. Actuellement 13 cantons en font partie, mais aucun de la Suisse romande. Ce système a certes des avantages indiscutables. Mais, en définitive, l'assistance des Fribourgeois au dehors, pratiquée d'après le système du concordat intercantonal, nous coûterait plus cher qu'actuellement. En effet, c'est la com-

¹ Nous regrettons vivement de ne pas pouvoir soumettre aux lecteurs un tableau indiquant la répartition des frais d'assistance des Fribourgeois du dehors par cantons et pour les agglomérations les plus importantes. Soulignons cependant que les sommes les plus fortes vont en Suisse romande et surtout vers les deux centres de Lausanne et Genève.

² *Bulletin officiel des séances du Grand Conseil du canton de Fribourg.* Session ordinaire de mai 1937, tome LXXXIX, p. 145-147.

mune de domicile des autres cantons qui alloue, qui fixe les secours à verser, montants souvent exagérés — car ils sont basés sur des prétentions à la vie plus élevées —, et c'est la commune ou le canton d'origine qui doivent payer.

Nous sommes d'avis que ces questions d'émigration et de répartition des Fribourgeois dans les autres cantons ne devraient pas être négligées, lors de la discussion d'une nouvelle loi sur l'assistance.

5° *Quelques causes de notre émigration.*

Quand on a constaté un fait, il faut en rechercher les causes. Il faut souligner de suite que les causes de notre émigration forment tout un ensemble de facteurs que nous ne pouvons qu'esquisser ici.

On distingue deux sortes de causes qui, cependant, se trouvent bien souvent réunies :

a) *Causes dites subjectives.* Ce sont les causes d'émigration qui dépendent presque uniquement de la volonté de l'habitant de telle ou telle contrée qu'il quitte. Dans ce cas, le mobile de l'émigration est le désir de trouver ailleurs une situation meilleure et plus facile. Il peut être aussi dicté par exemple par le dégoût des travaux agricoles ou par les prétentions à la vie qui vont en augmentant, etc.

b) *Causes dites objectives.* Ce sont celles qui résident dans les conditions locales et qui, par conséquent, sont indépendantes de la volonté de l'habitant de la contrée. Citons notamment l'amointrissement des conditions d'existence (agricoles, artisanales; disparition d'exploitations artisanales, d'industries domestiques, d'importantes industries, du tourisme, etc.; la disproportion entre la population et ses ressources); la différence entre les conditions d'existence dans la plaine et à la montagne, etc.

En ce qui concerne l'émigration fribourgeoise, force est bien de reconnaître que les causes subjectives jouent un grand rôle et déterminent toujours un certain nombre d'habitants à quitter le canton. Mais, chez nous, les causes *objectives* de l'émigration sont encore plus importantes.

Sans entrer dans les détails, nous voulons néanmoins toucher au problème¹.

Une des principales causes de notre émigration est la disproportion entre la population et ses ressources.

En effet, dans l'économie d'un pays, deux facteurs jouent un grand rôle: le sol, c'est-à-dire les ressources naturelles d'une part et la population, d'autre part. Le sol ne peut pas être augmenté indéfiniment, c'est donc le facteur limité. Par contre le facteur « population » est théoriquement illimité.

Puisque les ressources naturelles mises à la disposition de la population, c'est-à-dire le sol, sont limitées, le moment arrive où cet espace naturel est tout employé et occupé et où les terres cultivables deviennent rares pour les futurs intéressés. Ceci est le cas lorsque la densité de la population s'accroît.

Il faut également ajouter qu'à ce moment les terres sont très disputées, d'autant plus que des étrangers, des capitalistes, des paysans d'autres cantons et notamment des Bernois se mettent sur les rangs et ravissent les terres qui devraient nourrir notre population autochtone².

L'agriculture est un groupe économique qui occupe un fort contingent de la population. C'est ainsi que, à un moment donné, elle a occupé l'espace mis à sa disposition. Elle ne peut plus absorber; elle est saturée. Ce phénomène se produit inévitablement lorsque la population s'augmente sur un territoire restreint. Ne trouvant plus de

¹ Depuis un certain nombre d'années déjà, nous nous livrons à l'étude du problème de la population de notre canton, spécialement sous le jour des deux facteurs « Population et ressources ». Le résultat de nos recherches et nombreuses enquêtes paraîtra sous forme d'un livre: *La population du canton de Fribourg et ses ressources économiques*. En préparation.

² Voici un exemple, tiré du district de la Singine, spécialement exposé à l'immigration bernoise: Durant la période du 1^{er} juillet 1930 à fin 1935, par exemple, en Singine 118 domaines ont passé en des mains étrangères. La taxe cadastrale de ces domaines était de 5 434 468 fr., le prix de vente de 5 638 987 fr. La superficie totale était de 3360 poses, ce qui donne 118 domaines de 28,5 poses en moyenne. Comme le démontrent nos chiffres, ces transactions, faites sous la concurrence de non-Fribourgeois, haussent le prix de vente et favorisent ou provoquent l'endettement agricole. Au surplus, ces 118 domaines sont définitivement perdus pour la population autochtone.

domaines à exploiter, nombre de familles abandonnent la terre natale. La disproportion entre les deux facteurs — ressources naturelles et population — est donc la première cause de notre émigration. Ce départ vers d'autres cantons et d'autres pays est d'autant plus nécessaire que l'industrie et les métiers ne se développent que très lentement dans notre canton et ne s'étendent plus. L'introduction de nouvelles industries d'une certaine importance est très problématique. Les autres groupes économiques n'ont que des possibilités restreintes. On a dû enregistrer, en outre, la disparition de quelques industries, d'industries à domicile et de gains accessoires. Par ailleurs, et surtout grâce aux deux districts de la Singine et de la Gruyère, le canton de Fribourg a encore une forte augmentation naturelle de la population, par suite des naissances. Mais comme l'économie fribourgeoise n'offre que très peu de possibilité de gain au surplus de la population, c'est l'émigration vers les autres cantons et l'étranger qui se présente comme un moyen de s'assurer une existence ailleurs.

* * *

Lorsqu'un peuple est à l'étroit chez lui, il pousse au dehors, il émigre. Dans ce cas, c'est l'excédent de population qui s'en va. L'émigration est alors un phénomène normal et ne constitue qu'une des solutions appliquées pour résoudre le problème de la disproportion entre les ressources et le surplus de population dans un pays. Ainsi dans notre canton, l'émigration est donc normale, inévitable, nécessaire.

Pourtant, il y a des gens peu consciencieux, examinant superficiellement les choses et discutant en dilettantes de ces questions démographiques qui contestent notre conclusion, colportent des affirmations contraires à la réalité et maintiennent que l'émigration fribourgeoise amène le dépeuplement. Qu'on nous permette, à ce sujet, quelques remarques.

Durant la période de 1850 à 1930, 223 communes fribourgeoises accusent une augmentation de population de 45 012 personnes (51,8%), tandis que 61 communes enregistrent une diminution de 1673 personnes (12,8%).

Ces 61 communes sont presque toutes situées dans la partie basse du canton, à savoir: 21 dans la Broye, 13 dans le district du Lac, 11 dans la Glâne, 7 dans la Gruyère, 4 dans la Sarine, 4 dans la Veveyse et 1 dans la Singine¹.

Cependant, il ne suffit pas de constater une augmentation ou une diminution de population en comparant, par exemple, les années de 1850 et 1930. Car, aucun phénomène n'est sujet à des fluctuations, même annuelles, aussi fréquentes que le nombre des habitants d'une commune. Les mariages, les naissances, les décès, l'immigration, l'émigration: autant de facteurs qui déterminent ces oscillations. Peu de communes fribourgeoises enregistrent une augmentation continue et ininterrompue du nombre de leurs habitants; mais aucune commune non plus enregistre un dépeuplement chronique. Presque chacune signale des hauts et des bas dans le nombre de sa population. Ces oscillations peuvent très bien être mises en relation par exemple avec les faits de l'histoire économique qui, elle, montre les hauts et les bas de la vie économique.

Nous disons donc que les chiffres d'une augmentation ou d'une diminution durant la période de 1850 à 1930 ne prouvent pas tout. Dans les deux catégories de communes, il peut y avoir, pendant cette période, augmentation et diminution ou inversement. Un examen approfondi du nombre d'habitants de chaque commune fribourgeoise à chaque recensement nous l'a nettement révélé.

Puisque nous avons enregistré une grande augmentation du nombre des Fribourgeois établis dans d'autres cantons, pour la période de 1920 à 1930, nous avons suivi le développement de la population de résidence de toutes les communes fribourgeoises durant cette même période et nous nous sommes mis à rechercher les communes accusant un dépeuplement annoncé par les dilettantes en question. Cet examen nous a appris qu'il y a bien un peu partout un ralentissement de l'augmentation de la population, ce qui est certainement dû à notre émigration. D'ailleurs la stagnation apparente de la population de résidence du canton

¹ Voir les détails par communes, avec l'indication de leur altitude, dans notre livre *La colonisation intérieure*, Fribourg 1938, p. 93-96.

(143 055 en 1920, 143 230 en 1930) l'indique aussi. Mais aucune commune fribourgeoise souffre d'un dépeuplement tel qu'on peut le constater dans certaines contrées de la Suisse. C'est un fait qu'il a fallu souligner.

Et voici un tableau très instructif, montrant l'augmentation et la diminution de la population, de 1920 à 1930, par districts:

Districts	Com-munes en tout	Population en augmentation		Population en diminution		Augmen-tation ou diminution 1920/1930
		Com-munes	Personnes	Com munes	Personnes	
Broye . .	49	15	180	34	748	— 568
Glâne . .	53	33	732	20	385	+ 347
Gruyère .	41	8	428	33	2270	—1842
Sarine . .	62	30	1840	32	567	+1278
See (Lac) .	43	24	734	19	443	+ 291
Sense (Singine)	20	13	2027	7	1284	+ 743
Veveyse .	16	9	211	7	280	— 69
Canton	284	132	6152	152	5977	+ 175

132 communes (46,5 %) accusent donc une augmentation de population, 152 (53,5 %) une diminution. 65 % des communes singinoises ont une augmentation, tandis que 80,5 % des communes gruyériennes enregistrent une diminution.

Trois districts ont vu diminuer le nombre de leurs habitants, soit au total de 2479 personnes; 4 districts, au contraire, ont une augmentation de population de 2654 personnes, ce qui donne au bilan une légère augmentation de 175 personnes pour l'ensemble du canton. Le district de la Gruyère est le plus fortement atteint et la crise économique a provoqué dans différentes communes une diminution sensible¹.

¹ Diminution de 1920 à 1930: Châtel-s.-Montsalvens 124 personnes (44,4%), Villarvolard 75 (24,8%), Neirivue 67 (22,0%), Broc 379 (17,5%), Crésuz 25 (15,7%), Le Pâquier 77 (15,3%), Gruyères 246 (14,4%), Bellegarde 103 (12,1%), La Tour-de-Trême 160 (9,5%), Charmey 100 (7,5%), Bulle 263 (6,4%), etc.

Pour clore cette partie sur quelques causes de notre émigration, nous ne pouvons mieux faire que de répondre encore à une autre affirmation fautive des démographes dilettantes. Ils prétendent que c'est le recul de la natalité qui provoque la diminution de la population de résidence et que, dès lors, l'émigration n'est plus une nécessité.

Les chiffres des mariages, naissances et décès, que nous avons recueillis pour les 284 communes du canton et qui se rapportent à un grand nombre d'années, nous autorisent à répondre par un non catégorique à cette affirmation erronée des dilettantes. Notre réponse montrera encore plus nettement que c'est réellement l'excédent de la population qui doit émigrer. Même dans les trois districts accusant une diminution de la population de résidence de 1920 à 1930, non seulement tout l'excédent des naissances a été compensé par les départs, mais encore la crise économique et l'insuffisance des ressources qui en résulte, ont obligé, en outre, plus de 2000 personnes à émigrer.

Le tableau ci-après donne un aperçu très concluant sur la population de résidence en 1920 et 1930, sur l'excédent des naissances et sur l'émigration pendant cette même période:

Districts	Population de résidence au		Augmentation ou diminution 1920/1930	Excédent des naissances du 1 ^{er} janvier 1921 au 31 déc. 1930	Nombre des émigrants	Augmentation des Fribourgeois en pays con-fédéré.
	1 ^{er} déc. 1920	1 ^{er} déc. 1930				
Broye .	15 672	15 104	— 568	1 590	2 158	1 143
Glâne .	14 911	15 258	+ 347	1 958	1 611	1 265
Gruyère	27 372	25 530	—1842	2 442	4 284	1 951
Sarine .	39 047	40 320	+1273	3 554	2 281	1 664
See (Lac) .	15 491	15 782	+ 291	1 367	1 076	1 461
Sense (Singine)	22 058	22 801	+ 743	4 148	3 405	2 151
Veveyse	8 504	8 435	— 69	1 037	1 106	816
Canton	143 055	143 230	+ 175	16 096	15 921	10 451

Ainsi des 16 091 personnes représentant l'excédent des naissances, 175 seulement ont grossi le nombre de la population de résidence du canton, sans tenir compte du fait qu'il y a eu, pendant cette période, immigration dans notre canton¹. 15 921 personnes ont donc émigré, chiffre qui est probablement encore plus élevé. Les $\frac{2}{3}$ sont restés en Suisse, puisque le nombre des Fribourgeois dans les autres cantons a augmenté de 10 451, tandis que 5470 ont émigré à l'étranger (dont 349 dans des pays d'outre-mer)².

Résumons cette partie en disant que l'émigration fribourgeoise est provoquée par des causes très diverses; les causes dites objectives font de notre émigration une nécessité.

6° *Les possibilités futures de notre émigration.*

Il est indiqué de se demander si l'émigration fribourgeoise vers d'autres contrées de la Suisse pourra se continuer ou même se développer dans l'avenir.

Nous sommés d'avis que les possibilités futures seront meilleures. Nous croyons pouvoir l'affirmer, non seulement parce que la situation économique s'est quelque peu améliorée, mais surtout parce que beaucoup de cantons souffrent aujourd'hui d'un recul de la natalité dont les conséquences sont multiples. Voyons les chiffres proportionnels de l'excédent des naissances de la Suisse et des cinq cantons où sont domiciliés la plupart des Fribourgeois émigrés³.

¹ Confédérés originaires d'autres cantons, établis chez nous: en 1920, 22 040; en 1930, 22 525.

² Il faut encore retenir que l'augmentation des 10 451 Fribourgeois dans les autres cantons ne provient pas uniquement de l'émigration effective de nos concitoyens. Il y a, dans ce chiffre, aussi l'augmentation naturelle par la naissance de Fribourgeois en pays confédéré.

Quant à notre émigration vers l'étranger, ce sont les pays d'Europe qui accusent les plus gros chiffres.

³ Voir les détails complets du recul de la natalité par cantons dans notre étude *Evolutions démographiques en Suisse*: « La Suisse » 1939, un annuaire national, p. 227.

Cantons	Excédent des naissances, en ‰, en				
	1900	1910	1920	1930	1937
Vaud	7,2	8,6	4,1	2,4	0,8
Genève	2,4	1,1	-1,3	-2,6	-3,1
Berne	11,7	12,9	9,3	6,5	4,1
Neuchâtel	10,2	9,7	5,2	0,9	-2,5
Zurich	9,8	9,2	4,1	5,1	2,4
Suisse	9,3	10,8	6,5	5,6	3,7

En outre, non seulement les mariages sont moins féconds, en Suisse, mais un grand nombre d'entre eux restent stériles. En 1930, sur un total de 720 857 ménages, 188 578 (26 %) n'avaient pas d'enfant. En 1930, 40 % des ménages n'avaient pas d'enfant dans le canton de Genève, 32,8 % dans le canton de Neuchâtel, 32,4 % dans le canton de Bâle-Ville, 30,2 % dans le canton de Zurich, 29,6 % dans celui de Vaud, 23,7 % dans le canton de Berne, etc. Et les villes qui, nous l'avons constaté, attirent le plus les émigrants fribourgeois, accusent des chiffres encore moins réjouissants. Villes avec ménages sans enfant: Genève 10 714 (42,6 %); Zurich 17 280 (35,4 %); Lausanne 4750 (34,9 %); Bâle 9867 (32,7 %); Berne 6356 (29,2 %), etc. Cette infécondité des mariages urbains surtout est inquiétante, car près des $\frac{2}{3}$ de tous les mariages en Suisse sont contractés dans les villes de 10 000 habitants et plus.

On peut donc prévoir que les cantons susnommés et d'autres engagés dans la même direction, notamment certaines villes, auront, à cause de leur dénatalité, dans l'avenir besoin de plus de personnes pouvant exercer une activité économique, car la population autochtone suffira encore moins que maintenant. Ainsi, ces cantons et villes absorbent l'excédent de population des cantons d'émigration et favorisent l'immigration. Les immigrés, c'est-à-dire nos émigrants, auront aussi plus de chance sur le marché du travail. Cela présuppose cependant, — et c'est là une réserve formelle, —

que les cantons qui aujourd'hui sont encore dans une bonne situation démographique quant à la natalité, sachent maintenir cet avantage.

Retenons encore que dans les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, la pénétration par nos émigrés est presque inévitable. C'est l'aspiration par le vide. On peut en effet, bien parler de vide, puisque dans ces trois cantons, beaucoup de communes accusent une diminution de population, comme d'ailleurs dans maints cantons¹.

Mais les possibilités futures d'émigration ne doivent pas fournir aux Fribourgeois un prétexte, une excuse pour se désintéresser de ce qu'ils possèdent dans leur propre canton. Au contraire, ils devraient faire l'impossible pour y conserver leurs modestes ressources, c'est-à-dire avant tout leurs domaines. L'émigration forcée des nôtres n'est-elle pas un scandale tant qu'ils devront céder leur place à des gens du dehors ? Ces nouveaux venus font une forte concurrence aux paysans fribourgeois, notamment dans l'achat des domaines et accentuent encore la mainmise des capitalistes étrangers sur notre sol. Et c'est ainsi que le problème de notre émigration se trouve étroitement lié à celui que posent ces ventes toujours plus nombreuses de nos domaines. Il est donc évident que ces deux problèmes sont connexes et exigent d'urgence un examen sérieux et approfondi.

¹ La Suisse compte en tout 2986 communes. De 1850 à 1930, 1666 communes (55,8 %) accusent une augmentation de la population se chiffrant par 1 819 133 personnes, 1320 (44,2 %) une diminution de 145 483 personnes. Beaucoup de communes qui ont vu s'accroître leur population durant la période de 1850 à 1930 ont une diminution pour 1920 à 1930. En effet, pour cette période, la Suisse compte 1568 (52,5 %) communes avec une augmentation de la population et 1418 (47,5 %) avec une diminution. De 1920 à 1930 le canton de Vaud comptait 230 communes (59,3 %) avec une diminution de la population, Neuchâtel 42 (67,7 %), Genève 19 (43,2 %), Berne 278 (55,9 %), Zurich 61 (33,9 %), etc.

7° *Les tâches qu'impose notre émigration.*

Notre émigration impose de lourdes tâches.

Car l'émigration doit être une solution durable du problème de la disproportion entre un peuple croissant et ses ressources restreintes. Il faut que l'émigrant pénètre dans les autres cantons avec succès, qu'il puisse s'y maintenir et par la suite y améliorer sa situation. Une émigration qui tôt ou tard n'aboutit qu'à l'assistance publique est une mauvaise solution et ne constitue pratiquement qu'un déplacement des frais de l'assistance au dehors.

La triste expérience nous apprend que trop souvent les Fribourgeois émigrent sans la formation suffisante qui doit leur assurer une situation équitable et stable. En général, très peu de chose suffit à les mettre dans la gêne et nos autorités communales en ont eu la preuve maintes fois. Nous l'avons nous-mêmes constaté d'une manière frappante lors d'une enquête sur les conditions des Singinois dans des communes typiques du canton de Genève.

Si l'on veut remédier à cet état de chose et entreprendre une politique à longue vue, il n'y a qu'une possibilité: assurer une solide formation, une meilleure éducation quant à la profession, à la religion et au caractère de nos émigrants afin qu'ils puissent faire face aux exigences de la vie pratique. Des émigrants ayant une bonne formation professionnelle pourront se maintenir plus facilement, même en temps de crise, et sauront aussi s'adapter plus rapidement aux variations d'ordre économique. Fort heureusement, presque partout on a saisi la nécessité de cette meilleure formation et quelques députés ont plaidé pour elle à la session de novembre 1938. Reconnaissons que déjà bien des choses ont été réalisées, telles l'Office de l'orientation professionnelle, les fonds d'apprentissage, etc. Mais lorsqu'on recherche dans les comptes-rendus de l'Administration cantonale les montants affectés par les communes pour les études ou la formation professionnelle des bourgeois nécessiteux ou pauvres, on ne trouve généralement que des sommes très modestes. Bien des communes peuvent évidemment alléguer la situation précaire

des bourses communales et font remarquer qu'il est souvent très difficile de placer des apprentis. Mais il faut tout de même reconnaître que de temps à autre la compréhension nécessaire et la politique à longue vue font défaut. Déjà feu M. le Conseiller d'Etat Emile Savoy s'est élevé avec insistance contre le fait que des générations entières de pauvres sont à la charge des communes et déclarait qu'il valait mieux prévenir que d'entretenir. Il faut donc que nos gens soient mieux préparés, si nous voulons d'abord défendre avec succès nos modestes ressources cantonales, c'est-à-dire nos domaines et si nous voulons ensuite garantir à notre émigration un plein succès. Notre jeunesse émigrante a besoin d'une formation professionnelle complète, d'un caractère trempé; au point de vue religieux et moral elle doit être plus résistante, car l'émigration s'effectue très fréquemment dans des cantons mixtes ou protestants.

Nous sommes persuadés que l'excédent de notre population, peut, avec plus de volonté, de persévérance, un caractère averti et une bonne formation, se créer, fut-ce avec grand effort, une situation dans un autre canton. La tâche principale qu'impose donc notre émigration consiste à améliorer l'éducation, j'allais dire la qualité des émigrants, tout comme on accomplit aujourd'hui des efforts considérables pour améliorer la qualité de nos marchandises destinées à l'exportation.

* * *

Dans cette courte étude, nous avons essayé de démontrer quelques aspects du problème de l'émigration fribourgeoise dans d'autres cantons. Cette émigration est un fait et reste une nécessité, malgré tous nos efforts pour créer le plus grand nombre possible d'occasions de travail dans le canton de Fribourg¹.

Dès lors, puisque l'émigration est une nécessité, il faut l'envisager sous cet angle pour l'orienter et la diriger. Une

¹ Il faut avant tout développer la colonisation intérieure qui crée de nouvelles existences durables. Dans ce domaine, notre canton a encore bien des choses à parachever. Il s'agit de cultiver jusqu'au plus petit lopin de terre, arriver à l'utilisation la plus complète de la surface agricole. Le programme de la colonisation intérieure est très large. C'est, en effet, un ensemble de mesures destinées à créer à l'intérieur du pays des terrains

active politique de population s'impose donc. Elle veillera avec un soin jaloux sur notre émigration fribourgeoise qui est une des particularités des conditions démographiques de notre canton. Elle réalisera efficacement les tâches qu'impose notre émigration, tâches que nous avons brièvement esquissées. En agissant de la sorte, notre canton, canton d'émigration, fera preuve d'une sage politique de population et d'une politique à longue vue. Ce sera pour le plus grand bien du pays et nos émigrés auront d'autant plus à cœur de faire honneur au dehors à leur canton d'origine qui les aura pourvus d'une bonne formation professionnelle et qui aura su les armer, les préparer sagement à faire face aux exigences quotidiennes de la vie pratique.

JEAN PILLER.

nouveaux, des habitations et des ressources supplémentaires en vue de nourrir et de loger d'une manière plus rationnelle un plus grand nombre d'hommes que par le passé.

Le 29 avril 1936, à l'hôtel Touring, nous avons invité en une assemblée restreinte quelques personnalités, notamment MM. le conseiller d'Etat M. Quartenoud, directeur de l'Intérieur et de l'Agriculture et E. Philipona, secrétaire agricole de l'Union des Paysans fribourgeois. Devant cette assistance choisie, nous avons exposé pour la première fois le but, les tâches et les possibilités de la colonisation intérieure dans notre canton. Par la suite, grâce à la compréhension et l'appui du Secrétariat de l'Union des Paysans fribourgeois, nous avons pu étudier d'une manière approfondie les possibilités multiples de la colonisation intérieure dans notre canton et faire des propositions concrètes. Le fruit de ces études était la publication de nos livres *Innenkolonisation* (Fribourg 1937) et *La colonisation intérieure* (228 pages, préface de M. le conseiller d'Etat M. Quartenoud, 27 figures dans le texte, 40 illustrations hors texte. Edition du Secrétariat agricole, Fribourg 1938).

Ces idées ont fait du chemin. Le 21 mai 1937, le Conseil d'Etat prit un arrêté relatif à la colonisation intérieure et à l'émigration. La Direction de l'Intérieur, Service social, fut chargée de l'exécution de l'arrêté. Déjà, quelques exemples pratiques de cette œuvre sont réalisés. Notre politique sociale et les travaux de chômage vont encore être orientés davantage vers la colonisation intérieure. C'est ce qu'a affirmé M. le conseiller d'Etat M. Quartenoud dans l'exposé substantiel sur son vaste programme de colonisation intérieure, fait au Grand Conseil le 29 novembre 1938. Nous nous réjouissons beaucoup de voir ainsi consacrées officiellement cette manière de voir et ces propositions.

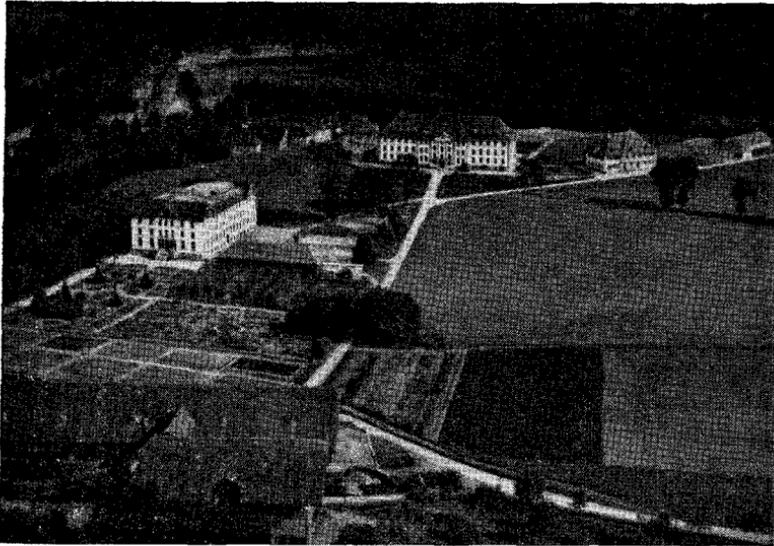
Cependant, les œuvres de la colonisation intérieure ne suffiront pas. C'est pourquoi, la colonisation intérieure et l'émigration ne doivent pas être considérées sur deux plans différents, mais comme deux activités connexes, ce qui, heureusement, se fait maintenant dans notre canton. Mais, n'est-il pas indiqué que l'on accomplisse d'abord l'œuvre de chez nous ?

L'INSTITUT AGRICOLE DE FRIBOURG A GRANGENEUVE

La vie économique, avec ses luttes âpres, incessantes, avec ses préoccupations constantes au sujet de l'écoulement des produits à des prix rémunérateurs pour le producteur et pas trop dispendieux pour le consommateur, avec ses perspectives, si changeantes, angoissantes souvent, a déterminé une transformation complète dans la profession agricole. Tandis que, autrefois, on pouvait se contenter du solide bagage acquis par des traditions d'honnêteté et de conscience, dans un culte jaloux de la terre, aujourd'hui, il faut connaître toutes les ressources de la technique agricole, parce que, sur les marchés restreints, la concurrence est plus dure, la demande moins abondante, les exigences toujours plus considérables en ce qui concerne la qualité des produits.

L'agriculture suisse a dû, sans renoncer à son visage simple et hospitalier, revoir ses méthodes et les adapter aux conditions actuelles de l'existence. La guerre a été pour tous une leçon, pour les agriculteurs, une expérience. Il a fallu se mettre à des cultures qu'on n'avait jamais envisagées et développer la culture du blé et la culture maraîchère. Ce fut le cas dans notre canton, où l'on s'adonnait surtout à l'élevage du bétail, avec ses branches annexes.

Fribourg a dû donc lui aussi s'adapter à la nouvelle situation, s'il ne voulait pas se laisser envahir par des fermiers d'autres cantons, plus expérimentés, obtenant de la terre un rendement bien meilleur. Il fallait reprendre en mains, sur un plan plus étendu, la jeunesse paysanne, l'éduquer, lui donner une formation technique, sous le signe des traditions religieuses et patriotiques de notre peuple, pour que, bien armée, elle pût affronter, sans peur et avec le maximum de chance, le dur combat de l'existence quotidienne. Il fallait faire miroiter à ses yeux la beauté de la profession paysanne, sa primordiale utilité, le succès que pouvait y rencontrer un jeune homme courageux, instruit,



(Photo O. Wyrsh, Belp-Berné.)

Vue à vol d'oiseau de l'Institut agricole.

plein d'initiative. Il fallait retenir sur notre terre, si marâtre qu'elle puisse paraître à certains moments, notre jeunesse, la fleur de notre terroir, qui prospère si bien sous le soleil du bon Dieu, qui goûte le dur baiser de la pluie et la caresse âpre du vent, cette jeunesse qui s'étiôle dans nos villes, où elle devient comme ces plantes transplantées dans des chambres sans air et sans lumière.

Cette ambition de servir notre agriculture, de servir notre jeunesse paysanne, pour la faire servir à la prospérité de notre terre, c'est le programme de notre Institut agricole de Grangeneuve.

* * *

Notre peuple s'est toujours préoccupé de la formation de notre jeunesse agricole.

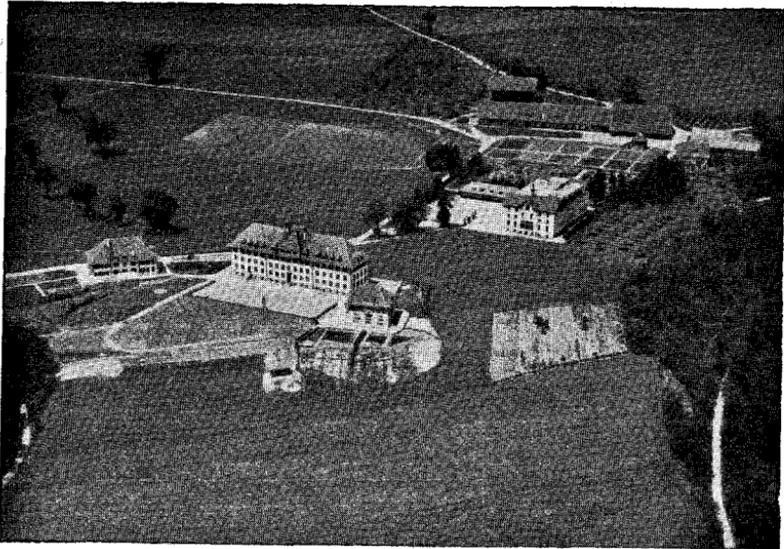
Dans un excellent article paru dans l'*Annuaire agricole* de 1931, M. Béat Collaud, notait que « le problème de l'enseignement agricole est né de la complexité croissante de l'existence. Il a été la conséquence immédiate du progrès

général des sciences. L'émancipation du paysan a eu pour résultat de le rendre indépendant à propos de la possession du sol et de ses produits. Il s'est formé alors une classe agricole consciente et active, responsable de ses destinées. Peu après cette libération est intervenu un fait économique considérable, conséquence de la création de moyens de transport rapides et bon marché : c'est la concurrence. Dans notre pays de vieille culture, où les frais d'exploitation étaient élevés, la concurrence a causé une transformation profonde de l'agriculture. Le paysan a dû s'orienter principalement vers la production du bétail et de produits laitiers, pendant que, aux environs des villes, on se livrait à la culture des denrées maraîchères. Il est résulté de cette situation la préoccupation essentielle pour le paysan de produire pour la vente, quitte à se procurer au dehors les autres denrées dont il avait besoin.

« La concurrence mondiale, restreinte pendant la guerre, a malheureusement repris tous ses droits. Elle exerce à nouveau les mêmes effets que jadis, aux dépens de notre agriculture. D'autre part, les sciences ont subi une évolution profonde à la suite des grandes découvertes biologiques et chimiques. Après la période des hypothèses est venue la période de l'expérimentation raisonnée et méthodique. L'agriculteur a immédiatement bénéficié d'innombrables applications scientifiques. »

Telle est, exactement synthétisée, la nécessité d'avoir une classe agricole forte, instruite, capable de profiter de toutes les ressources d'un sol peu prodigue, comme celui de la Suisse.

La première école d'agriculture fribourgeoise fut fondée en 1814, aux Rittes, près de Fribourg, par M. de Diesbach de Belleruche. C'était une institution privée qui eut, pendant quelques années, une réjouissante activité. Mais, elle ne tarda pas à disparaître, faute d'appui. Ce n'est qu'en 1848 qu'une loi (celle du 23 septembre) décidait la création d'une école d'agriculture théorique et pratique sur l'un des domaines de l'Etat. La même année, la Société fribourgeoise d'agriculture délivrait des diplômes aux fermiers et aux propriétaires qui offriraient des modèles de bonne culture. La loi du 24 mars 1850 organisa l'Ecole d'agriculture dans



(Photo O. Wyrsh, Belp-Berne.)

Vue générale.

l'ancien couvent d'Hauterive. Certaines expériences durent être faites qui décidèrent le Grand Conseil à reviser la loi. Cette opération fut faite en 1852; l'enseignement devait être théorique et pratique.

L'existence de cette école fut brève, par suite du manque d'élèves et de la méfiance qu'on avait alors contre les innovations un peu hardies. L'Ecole d'agriculture d'Hauterive fut supprimée, pour faire place à une Ecole normale d'instituteurs. Depuis lors, note M. Béat Collaud, l'enseignement devait rester pendant plus de trente ans sans réalisation pratique dans notre canton.

L'enseignement agricole débuta dans notre canton, par la création de fromageries modèles; celle de Vuadens s'ouvrit en 1876. Elle recevait des apprentis suisses et étrangers. En 1877, une fromagerie fut établie à Gruyères sur le modèle de celle de Vuadens. Ces deux institutions cessèrent leur fonctionnement après quelques années d'une existence plus ou moins heureuse. En 1888, une autre laiterie modèle était créée à Treyvaux.

Enfin, par décret du 5 mai 1887 le Grand Conseil institua une station laitière comprenant une école de fromagerie, dont le but devait être de favoriser, dans le pays, l'étude et l'enseignement de tout ce qui concernait l'industrie laitière et de concourir aux mesures qui pourraient être prises dans l'intérêt de cette industrie. A cet effet, le règlement d'exécution du 17 janvier 1888 spécifia qu'elle disposait d'un laboratoire de chimie avec bureau de renseignements à Fribourg, ainsi que d'une ou plusieurs fromageries modèles et qu'elle devait tenir ouverts aux jours fixés le laboratoire de chimie et le bureau de consultations pour agriculteurs et fromagers. Ce fut la Station laitière de Pérolles dont le premier directeur fut le regretté M. Emmanuel de Vevey, qui eut une si profonde influence sur le développement de l'enseignement agricole dans le canton de Fribourg. Plus tard, en 1891, un cours agricole d'hiver fut joint à la station laitière.

Ce fut la loi du 19 novembre 1919, sur l'enseignement agricole et dont l'auteur était feu M. le conseiller d'Etat Savoy, qui consacra définitivement les institutions existantes, en prévoyant leur développement et l'organisation future de nouvelles écoles. C'est aussi sous l'empire de cette loi que l'Institut agricole de Fribourg fut réorganisé et concentré, en octobre 1923, à Grangeneuve.

L'Institut agricole de Fribourg comprend: l'Ecole théorique et pratique d'agriculture; l'Ecole normale d'agriculture; l'Ecole d'agriculture d'hiver avec une section d'économie alpestre et un cours d'été pour stagiaires; l'Ecole ménagère agricole; l'Ecole de technique agricole et les cours temporaires; la Station cantonale de zootechnie et l'Office cantonal pour le contrôle de la production animale; la Station cantonale de culture et de phytopathologie et l'Office cantonal des blés; la Station cantonale d'arboriculture et d'horticulture; l'Office cantonal de conseil économique en matière de constructions rurales; l'Office cantonal de conseil d'exploitation agricole.

Nous parlerons surtout dans cet article des Ecoles: l'Ecole d'hiver, l'Ecole pratique et l'Ecole ménagère, qui sont les institutions les mieux connues, avec l'Ecole fribourgeoise de laiterie, aussi fixée à Grangeneuve et dont l'histoire a déjà été écrite par M. Auguste Chardonnens.



(Photo S. Glasson, Bule.)

Ecole d'agriculture d'hiver et direction de l'Institut agricole.

L'ÉCOLE D'AGRICULTURE D'HIVER

L'École d'hiver est plus spécialement destinée aux fils de nos paysans, dont la terre réclame les bras pendant l'été et qui vont, dès l'automne, meubler leur intelligence et leur cœur avec les professeurs de Grangeneuve. Les élèves qui n'ont pas l'occasion de faire de la pratique agricole dans leur famille peuvent suivre durant l'été un cours facultatif qui dure d'avril à octobre.

L'École sert, en outre, d'office de renseignements et de station d'essais pour toutes les branches intéressant l'agriculture fribourgeoise, et notamment pour l'élevage du bétail, les cultures, les maladies des plantes, l'arboriculture, l'horticulture, et les constructions rurales.

L'enseignement donné à l'École d'agriculture d'hiver comprend deux semestres d'hiver.

Le premier cours terminé, les jeunes gens rentrent dans leur famille ou passent l'été sur une exploitation agricole reconnue par la Direction de l'Institut ou enfin suivent le cours d'été pour stagiaires. Au début du second hiver,

ils doivent fournir un travail écrit témoignant de leur activité pratique durant l'été.

Dans la règle, la rentrée des élèves a lieu au début de novembre et la clôture des cours à fin mars.

Une fois au cours de chaque trimestre, les parents reçoivent un témoignage sur la conduite, l'application et les progrès de leurs enfants.

Les examens ont lieu à la fin de chaque semestre d'hiver ; chaque élève sortant reçoit un livret-certificat où sont inscrites les notes semestrielles de nul à très bien ; les élèves qui ont subi avec succès les deux examens reçoivent un diplôme de fin d'étude.

L'Institut agricole est placé sous la surveillance du Département cantonal de l'Agriculture et de la Commission de surveillance instituée par la loi du 19 décembre 1919 sur l'enseignement agricole.

Une commission spéciale veille au progrès de l'enseignement et à son organisation suivant les méthodes modernes.

Cette commission est présidée par l'actif directeur de l'Agriculture, M. le conseiller d'Etat Quartenoud.

Ceux qui ont assisté aux examens de l'École d'hiver savent avec quel sérieux les maîtres donnent leur enseignement. Ils s'ingénient à rendre leurs cours instructifs et agréables par des conférences, par des projections, par des promenades sur le terrain, par des initiations à des essais de cultures. Dans les classes où ces grands élèves, déjà mis en contact dans la ferme de leurs parents avec les préoccupations matérielles, acquièrent les connaissances indispensables à leur belle profession et se pénètrent de l'importance de leur rôle dans la vie économique fribourgeoise ; c'est merveille de voir leur intérêt, leur attention, leur zèle.

Le programme qu'on leur donne tend à faire de ces jeunes gens des chrétiens et des patriotes, des hommes, qui, demain, à la place que Dieu leur aura assignée, continueront à répandre les idées qu'ils auront reçues. Ce seront des Fribourgeois attachés à leur sol par toutes les fibres de leur âme et de leur cœur.

La plus parfaite harmonie règne entre jeunes gens de langue et de religion différentes. Ils sont l'image de notre Suisse, dont ils veulent être des enfants dévoués et aimants.



(Photo S. Glasson, Bulle.)

Les foins à Grangeneuve.

Tout contribue à créer une atmosphère familiale. Le directeur, M. le Dr Collaud, s'efforce d'écarter de l'enseignement tout ce qui est inutile. On cherche, avant tout, à trouver le chemin du cœur des élèves par une affection attentive, où la fermeté s'allie à l'indulgence. On sent une adaptation continuelle dans l'enseignement et jusque dans les jeux. Qui eût cru, il y a quelques années, qu'une équipe de Grangeneuve pût remporter le titre de champion dans une course de ski ? C'est ce qui est arrivé cependant l'hiver passé. On a développé, dans le même sens, l'enseignement de la gymnastique. Excellentes innovations, qui préparent une jeunesse saine à notre pays !

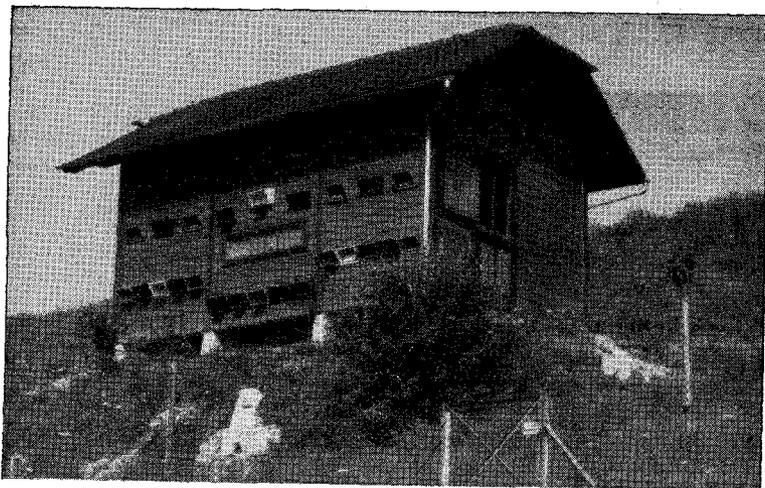
Les jeunes gens, à Grangeneuve, ne se sentent pas étrangers à leur terre. Ils continuent à s'y sentir chez eux, dans une maison qui est à eux et où tout leur rappelle leur vie, leur avenir, en même temps que la responsabilité qu'ils assumeront demain, en face du pays. La nourriture, préparée par des Sœurs dévouées, est saine et abondante. Elle est tirée, en très grande partie, du domaine de Grangeneuve. Ainsi, les élèves apprennent à tirer parti des produits du sol et à se libérer des denrées toutes prêtes dont on abuse mal-

heureusement trop souvent à la campagne. Ils apprennent à utiliser le beurre frais, alors que dans les fermes on emploie les graisses végétales ; les fruits de nos vergers, au lieu des fruits étrangers, les fleurs de nos jardins, le miel de nos abeilles, toute une richesse qu'on ignore et qui est celle de notre agriculture. C'est avec cette préoccupation que, même dans les cours agricoles d'hiver, on montre comment on peut utiliser toutes les parcelles de la terre, en multipliant les cultures et en tirant le maximum du sol, lorsqu'on sait le traiter avec les engrais naturels ou artificiels.

Les élèves sont logés dans des dortoirs spacieux, avec un confort discret. La surveillance est basée sur la confiance qui doit régner entre maître et élèves. Une infirmerie est à la disposition des malades, qui sont entourés de soins assidus et qui ont la faculté, par téléphone, de donner des nouvelles à leurs parents. Tout est clair dans les salles. C'est un air de santé qui règne partout, une atmosphère de travail dans l'entrain et l'émulation. De toutes les fenêtres, le regard s'étend sur la campagne fribourgeoise. Cette campagne, il faut la voir l'automne quand le soleil éclate sur les feuilles d'or des hêtres et sur les frondaisons aux tons qui se dégradent comme pour se décharger de leurs richesses colorées avant l'hiver. On entend le bruit de la Sarine, toute proche, qui n'arrive pas à troubler le silence et la paix, dans lesquels s'élaborent lentement, dans la maison accueillante de Grangeneuve, les générations qui demain conduiront notre agriculture vers plus de prospérité, plus de bonheur.

L'ÉCOLE PRATIQUE D'AGRICULTURE

Bien que l'École d'hiver n'abritât pas encore ses cours à Grangeneuve, l'École pratique y élevait déjà, dans la pratique de nos solides traditions chrétiennes, des générations d'élèves. Elle fut installée en 1903, dans l'ancienne abbaye d'Hauterive, puis transférée, à côté de la ferme de Grangeneuve, dans une construction datant de 1908. Le



(Photo S. Glasson, Bulle.)

Le rucher.

programme est approuvé par le gouvernement et les professeurs sont nommés, sur la proposition du directeur, par le Conseil d'Etat. L'Etat sanctionne les examens de fin d'étude par la délivrance d'un diplôme officiel.

Le domaine de Grangeneuve, exploité par l'Ecole pratique, est la propriété de l'Institut agricole. Il comprend une centaine d'hectares en prés et en terres labourables, entourés de belles forêts domaniales. Un ancien marais desséché et un potager permettent une culture horticole intensive. Un jardin d'ornement, un jardin botanique et plusieurs vergers assurent aux élèves des exercices pratiques dans les diverses branches de l'horticulture et de l'arboriculture.

La ferme possède une grande vacherie de construction récente, une écurie et une bouverie aménagées dans de vieux bâtiments, une porcherie d'élevage et des ateliers, forge et menuiserie. Les élèves peuvent ainsi se rendre compte des diverses utilisations de bâtiments anciens et modernes.

Les terres de Grangeneuve, formées d'alluvions glaciaires, sont assez difficiles à travailler. On y cultive des céréales

(froment, seigle, avoine, orge), des betteraves, des pommes de terre. Les prairies, favorisées par le climat local, occupent une assez grande surface.

Les élèves participent à tous les travaux de la ferme. Ils peuvent ainsi mieux se rendre compte des difficultés parfois très grandes de l'application de certaines théories.

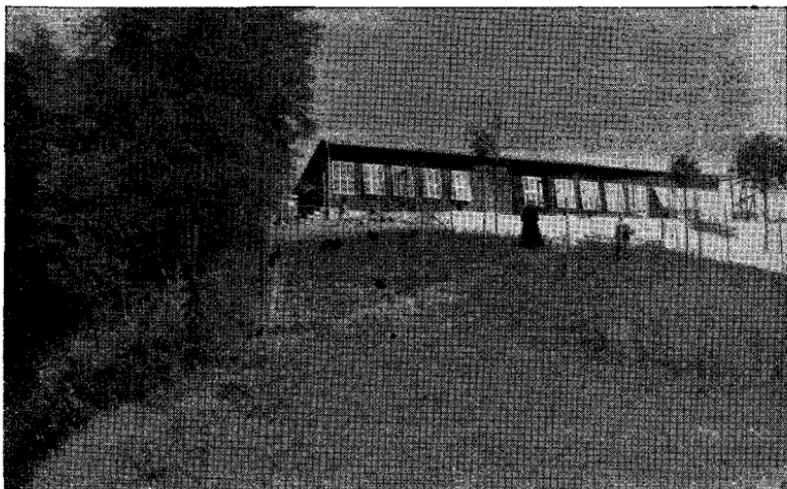
L'École pratique d'agriculture est une maison d'éducation chrétienne. Elle se propose de former des chefs d'exploitation munis des connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la bonne gestion d'un domaine rural.

Elle s'adresse donc : aux fils de cultivateurs, propriétaires ou fermiers qui désirent suivre la carrière de leur père ; aux jeunes gens de familles aisées qui, sans cultiver eux-mêmes, voudraient diriger leur exploitation ; à tous ceux qui auraient en vue une place de régisseur ou de chef de culture.

Aux uns comme aux autres, la théorie et la pratique agricoles sont également indispensables.

Pour atteindre son but, l'École pratique d'agriculture partage le temps des élèves entre l'étude et les travaux agricoles.

Les élèves proviennent en grande partie de notre voisine, la France, qui nous a envoyé déjà tant de ses fils et qui montre pour notre pays une si effective sympathie. Ces jeunes gens trouvent à Grangeneuve un milieu d'une rare adaptation à la profession qu'ils veulent suivre. Dès leur arrivée, ils sont accueillis par un directeur, qui cherche à développer en eux le sens de la franchise, de la loyauté et de la confiance. Ils trouvent des professeurs d'une science éprouvée, toujours à l'affût de tout ce qui se fait dans l'agriculture pour en assurer la prospérité. L'enseignement théorique conduit les élèves dans tous les domaines de l'instruction professionnelle, en ne négligeant aucun détail, de manière que le futur paysan ait le goût de la précision et de la perfection. D'excellents résultats sont obtenus grâce au contact permanent entre professeurs et élèves, qui vivent constamment côte à côte, depuis l'aube qui les voit s'ébrouer sous la douche, jusqu'au soir, où ils reposent leurs corps fatigués dans les lits simples, mais confortables de la maison.



(Photo S. Glasson, Bulle.)

Le poulailler.

On s'efforce de développer les qualités naturelles de chaque élève en stimulant leur initiative. Il faut avoir vu les cahiers de travaux facultatifs, pour voir naître et s'épanouir un amour de la profession qui est plein de promesses pour le succès dans la carrière de ces jeunes gens.

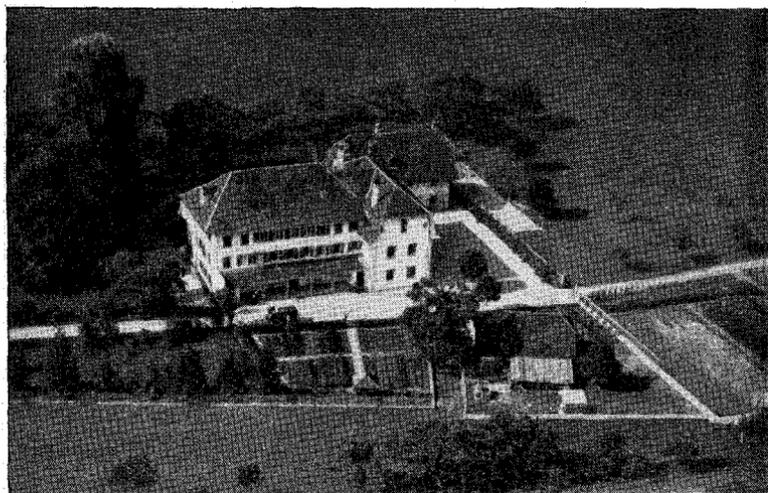
Grâce au domaine de l'Ecole, l'enseignement est aussi pratique. Ces jeunes gens, dont quelques-uns, ne laissent rien deviner de leurs travaux derrière une bonne tenue de ville, qui paraissent même comme les plus fringants des étudiants de nos hautes écoles, doivent faire tous les travaux de la ferme, depuis les plus humbles, dans les étables ou dans les ateliers de réparations, jusqu'au grand geste du semeur, qui sent rayonner en lui l'espoir de la récolte. Les maîtres des différentes disciplines pratiques doivent travailler aussi, montrer comment on doit tenir un poulailler, sarcler un jardin, réparer un outil, soigner une bête malade, etc.

L'enseignement, ainsi harmonieusement réparti, est très profitable. L'atmosphère de la maison s'en ressent. Tout y concourt à donner aux jeunes gens le sentiment de leurs

responsabilités. Et quand ils s'en iront, souvent très loin, appliquer les leçons reçues de leurs bons professeurs, ils auront sans doute une pensée attendrie pour Grangeneuve. Ils reverront la maison où ils furent trois ans, le beau jardin à la française, le verger si tentant, la grande ferme où s'alignent les bœufs aux yeux doux et au torse puissant ; les vaches, si propres et d'un dessin quasi-parfait, les veaux nerveux et graciles, les poules, les abeilles, toute cette vivante incarnation de notre campagne. Et puis ils se souviendront des journées ensoleillées où ils rentraient la récolte, les joyeuses chansons dans le jour finissant, tandis que les cloches faisaient tinter l'angelus. Ils penseront à leurs études et ils se pénétreront toujours plus de la grandeur d'une profession, qui les met d'une manière continue sous l'œil de Dieu.

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE AGRICOLE

Feu M. Savoy, directeur de l'Agriculture, s'était inquiété du sort de la femme à la campagne. Il avait trouvé qu'elle devait aussi former son intelligence et son cœur pour la mission qui lui était dévolue ici-bas. « La femme gardienne du foyer » ; cette définition est toujours juste, et surtout à la campagne, où la femme collabore si intimement à la marche de l'exploitation. M. Savoy avait voulu donner une orientation spéciale à nos jeunes paysannes et les avaient d'abord réunies dans les Semaines rurales, qui existent d'ailleurs encore aujourd'hui et qui rendent de signalés services. Il avait, ensuite, parallèlement à l'enseignement donné à Grangeneuve, voulu prévoir une école ménagère agricole. Son initiative fut couronnée de succès. Grâce à l'esprit hardiment novateur des Sœurs Ursulines, une école fut créée de toutes pièces dans l'ancien pensionnat de Sainte-Agnès, au Petit-Rome, à deux portées de fusil de Fribourg. Mais on était trop près des feux de la ville et il en résultait divers inconvénients. Les Sœurs Ursulines, chargées de l'enseignement agricole à nos jeunes paysannes, trouvèrent une solution qui fut extrêmement heureuse. Elles



(Photo O. Wyrsh, Belp-Berne.)

Ecole ménagère agricole.

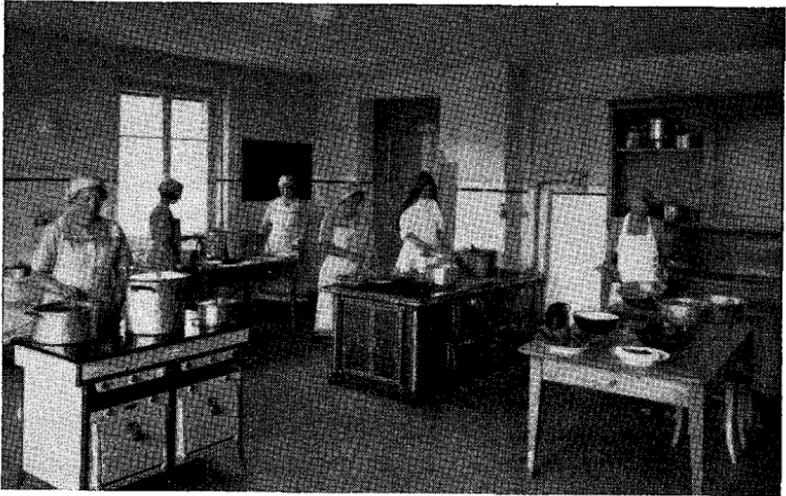
acquirent une belle propriété à Marly-le-Grand, et l'aménagèrent pour recevoir les divers services qu'elles entendaient créer, services se rapportant à tous les travaux qu'une femme est appelée à exécuter dans une exploitation agricole.

L'enseignement est donné par des maîtresses d'enseignement ménager et par des professeurs de l'Institut agricole. Il porte sur l'activité de la paysanne en Suisse, spécialement dans les cantons romands et s'efforce de répondre aux besoins actuels de l'agriculture.

L'enseignement complet comprend deux semestres successifs. Cependant l'Ecole admet des élèves pour l'un ou l'autre semestre.

Pour les travaux pratiques, les élèves sont divisées en deux groupes, celui de la cuisine et celui des travaux d'entretien, avec alternance hebdomadaire.

Dans la règle, la rentrée des élèves a lieu au début de novembre et à la mi-avril. Les cours sont clôturés par des examens théoriques et pratiques. Les élèves qui ont obtenu une moyenne suffisante reçoivent à la fin de chaque trimestre un certificat attestant leurs connaissances ména-



(Photo S. Glasson, Bulle.)

A la cuisine de l'Ecole.

gères agricoles; celles qui ont suivi avec succès les cours complets obtiennent après le second semestre un diplôme de fin d'études.

L'école dispose pour son enseignement d'une vaste cuisine avec fourneaux à bois ou à charbon et à l'électricité; de locaux pour le blanchissage, le repassage, la couture; de collections, d'une bibliothèque, d'une pouponnière, d'un jardin, d'un silo, d'un verger, d'une basse-cour et d'un clapier. La simplicité de la maison, son aménagement pratique montrent aux jeunes filles ce qu'elles pourraient réaliser dans leur foyer pour faciliter leur tâche.

De nombreuses démonstrations et exercices pratiques ont lieu sur l'exploitation agricole qui est annexée à l'Ecole.

L'Ecole admet des jeunes filles de la campagne âgées de seize ans révolus. Pendant le semestre d'été, les cours se donnent en français et en allemand. Les élèves de langue allemande reçoivent également des leçons de français.

Les Sœurs Ursulines ne cherchent pas à faire de leurs élèves des jeunes filles aux yeux fermés, effarouchées par un premier contact avec la vie. Elles leur donnent une idée exacte, précise et nette sur ce qui les attend dans

la vie. Elles ont des leçons de puériculture, qui leur montrent que leur mission naturelle est de donner le jour à des anges du foyer. Elles savent que, à la cuisine, elles ne doivent pas s'embarrasser de recettes compliquées, de noms pompeux, qui sont souvent la seule qualité d'un plat d'un prétendu choix supérieur. Elles doivent utiliser avant tout les produits de la ferme et apprendre que les hommes fatigués sont plus décidés à manger de bonnes soupes qu'à entendre des discours, même par le minois le plus attirant.

L'ordre règne dans la riante maison de Marly, où l'accueil est toujours empressé; c'est partout la propreté, la plus méticuleuse, parce que l'homme, dans un intérieur désordonné, ne trouve aucun plaisir et s'en va loin de la saleté, vers l'auberge, où il ne sera pas en face du spectacle quotidien des chambres mal tenues et d'enfants mal soignés.

Le femme peut faire beaucoup pour mettre un rayon de soleil dans l'intérieur le plus rustique. Elle peut, par sa douceur et par son travail, relever les cœurs les plus abattus, les courages les plus défaillants. Et c'est pourquoi elle est grande la tâche de celles qui ont pris la responsabilité de la formation de nos futures ménagères agricoles; une tâche grande et difficile, mais consolante, parce que, ainsi, le pays se prépare une race forte, des femmes élevées dans le culte de la terre où elles se penchent tous les jours, des mères, fières de leurs enfants, auxquels elles auront donné, avec leur lait, le vrai sens de leur destinée, le goût du travail, de ce travail de la campagne, incomparable facteur de paix et de fraternité humaine, dans un esprit d'indépendance et de liberté.

CONCLUSION

Fribourg a su se mettre au niveau du progrès dans l'enseignement agricole. Le capital qu'il a placé dans les institutions de Grangeneuve est productif de grands intérêts moraux et matériels. Il permettra à notre canton de garder ses traditions, de se fortifier, de lutter, s'il le faut,

à armes égales, sur tous les marchés où la concurrence exerce son emprise. Les générations de demain, élevées dans le respect du passé, mais avec la claire vision de l'avenir, seront celles que notre prévoyance aura faites. Nous avons été prévoyants en créant un foyer de science agricole à Grangeneuve, un centre d'études, où viennent travailler les meilleurs enfants de notre terre, ceux qui veulent s'armer pour mieux la défendre, pour conserver notre patrimoine fribourgeois, dont déjà trop de parts n'appartiennent plus aux fils de notre sol, de développer surtout, dans le cœur de tous les Fribourgeois, l'ardente affection qu'ils doivent à leur canton et à notre Suisse.

A. S.



SUPPLÉMENT AUX ÉPHÉMÉRIDES 1938

- 10 juillet. — *Château-d'Œx*: Concert donné par la Musique « La Concordia » en faveur d'œuvres de charité.
- 23 novembre. — *Fribourg*: Le Conseil communal nomme « La Concordia » musique officielle de la ville de Fribourg.
- 6 décembre. — *Fribourg*: Le Conseil communal confirme à la Musique de Landwehr le titre de musique officielle de la ville de Fribourg, qu'elle avait déjà par tradition.



NÉCROLOGIES

M^{lle} Lucie Gremaud, inspectrice scolaire. — L'existence de cette inspectrice de nos écoles, dont le décès remonte au 16 novembre 1937, pourrait être considérée comme un exemple de vie active, laborieuse et dévouée.

Pourvue, en juillet 1887, d'un brevet de capacité, M^{lle} Gremaud débuta dans la carrière pédagogique à Chappelle-Gillarens, dans une petite école où elle donna la mesure de ses aptitudes professionnelles. Le succès de ses leçons fut même souligné, en séance du Grand Conseil, par un député surpris qu'une simple école rurale occupât, dans la classification scolaire, un rang supérieur à celui des écoles du chef-lieu. Mais c'est dans une classe de filles de la capitale que vint, en 1904, l'appeler la confiance de la Direction de l'Instruction publique, au poste d'inspectrice du III^e arrondissement de l'enseignement des branches féminines de notre canton.

Une centaine de cours d'ouvrages manuels et quatre écoles ménagères composaient son rayon d'inspection. Sous l'empire d'une méthode préconisée dans un cours normal d'économie domestique, l'enseignement féminin des écoles primaires ne tarda pas à subir une transformation nécessaire. M^{lle} Lucie Gremaud avait appliqué avec entrain le système nouveau. Elle tint à compléter sa formation première en fréquentant des cours spéciaux à Lausanne et surtout à Wavre-Notre-Dame, où elle obtint un diplôme officiel de l'enseignement belge. Ainsi préparée, elle inaugura ses fonctions nouvelles par des conférences et des leçons modèles qu'elle multipliait en présence des divers groupes de son corps enseignant. Grâce à l'application raisonnée de la méthode et l'interprétation d'un programme pratique, les cours de travaux à l'aiguille s'orientèrent bien vite vers le progrès souhaité par l'autorité scolaire.

Indépendamment du contrôle constant de ses écoles, l'inspectrice du III^e arrondissement trouva le temps de préparer des mémoires sur l'enseignement primaire destiné aux jeunes filles. Ainsi rédigea-t-elle une notice intitulée *Le travail manuel dans les écoles de filles en Suisse*, qui a été inséré dans un volume de monographies pédagogiques édité, sous les auspices de la Conférence romande des chefs de Département de l'Instruction publique. Elle avait écrit aussi, en vue de l'Exposition nationale de 1914, une étude



plus immédiatement utile, sous le titre: *Les travaux à l'aiguille dans le canton de Fribourg*, qui comportait une introduction historique et un aperçu didactique de l'instruction de la femme.

L'enseignement féminin à l'école primaire est complété, chez nous, par des cours complémentaires rendus obligatoires par la loi de 1904. A cette époque, quelques classes de cet ordre fonctionnaient, combien péniblement, avec un effectif restreint

de participantes. Le régime obligatoire améliora cette situation et, dans le ressort d'inspection confié à M^{lle} Gremaud, le nombre des écoles ménagères a passé de quatre à plus de vingt, en trente ans. Mais qu'elle fut âpre la lutte entreprise contre le principe de l'obligation ! A cet égard, l'hostilité se montra particulièrement tenace dans le III^e arrondissement. Les résultats acquis n'en demeurent pas moins, car on crée aisément, aujourd'hui, des institutions d'enseignement ménager dans des milieux fermés, jusqu'ici, à une idée devenue partout populaire. Sur ce terrain, rappelons la contribution de l'inspectrice défunte aux études proposées par les organisateurs des congrès internationaux de l'enseignement ménager, à Fribourg, en 1908, à Gand et à Paris, ultérieurement.

Pour des raisons impérieuses de santé, M^{lle} Gremaud dut se résigner à faire valoir ses droits à la retraite. En cette période apaisée de sa carrière, elle cultivait avec plaisir

les fleurs de son petit jardin, retrouvant, à cette aimable occupation, quelque chose de son activité d'autrefois, dans les écoles qu'elle visitait et où s'épanouissent d'autres fleurs, ces élèves des écoles primaires et des cours ménagers toujours mieux préparées à remplir leur future tâche, si étroitement liée à l'avenir des familles et du pays.

La Liberté, 17 XI 37; *Freiburger Nachrichten*, 18 XI 37; *Bulletin pédagogique*, I 1938; *Bulletin de l'enseignement féminin*, id.

M. Antoine Sterroz, ancien instituteur. — Nous ne saurions mieux rappeler et honorer la mémoire de M. Antoine Sterroz, instituteur, qui, pendant plus de quarante ans, vit défilier tant de générations d'élèves fribourgeois dans sa classe, qu'en reproduisant les souvenirs captivants que nous a donnés son collègue et ami, M. Antonin Bôndallaz, dans *Le Faisceau mutualiste* du 1^{er} février 1938. Nous ne voulons pas manquer non plus de signaler à nos lecteurs la non moins attrayante notice que M. Emile Gremaud lui a consacrée dans le *Bulletin pédagogique* du 1^{er} janvier 1938.

Ajoutons ici quelques notes biographiques: Antoine Sterroz, naquit le 28 août 1861, à Fribourg, où il mourut le 21 novembre 1937. Il débuta dans l'enseignement primaire à Fribourg en 1882. Il prit sa retraite le 30 juin 1923. A signaler encore que le portrait que nous donnons de lui est une reproduction d'un tableau peint par son fils Henri Sterroz, artiste-peintre, à Berne.

(Réd.)

Je crois qu'il aurait été difficile de trouver dans le corps enseignant primaire fribourgeois un maître de plus savoureuse originalité que M. Antoine Sterroz. Type achevé de l'instituteur populaire par excellence, il était connu et apprécié dans les milieux les plus divers. Aussi ses funérailles furent-elles l'occasion d'une belle manifestation de sympathie générale.

Bourgeois de cette vieille cité de Fribourg à laquelle il était attaché par toutes les fibres de son être, c'est dans sa chère ville natale qu'il accomplit une fructueuse carrière de plus de quarante années, d'abord à la Neuveville, à l'ancien Schiffhaus, puis ensuite au quartier des Places dans cet antique bâtiment du Pensionnat confié alors à la garde jalouse et vigilante du bon papa Schœnenweid, le dévoué concierge.

Par le hasard des circonstances et du destin, je devins le collègue de palier de M. Sterroz, ma salle de classe étant contiguë à la sienne. Cette contiguïté — état de choses qui, sauf erreur, subsiste encore aujourd'hui — créait un inconvénient irrémédiable dont chacun de nous avait à pâtir, les élèves devant passer dans le premier local pour se rendre dans l'autre. Cette sorte de promiscuité aurait pu faire naître des frictions du fait des élèves respectifs ; mais avec M. Sterroz l'entente était on ne peut plus facile et il



n'y eut jamais l'ombre du plus petit nuage dans nos relations quotidiennes. Pendant plus de deux lustres, j'eus ainsi le loisir de bénéficier des conseils et de l'expérience d'un maître qui savait mettre son empreinte personnelle sur tout ce qui touche à l'enseignement et à l'éducation. Je n'ai pas, dans ces quelques lignes, la prétention d'écrire un article nécrologique ou la biographie complète de M. Sterroz. Je voudrais simplement consi-

gner ici quelques souvenirs se rapportant au cher défunt et mettre en relief la piquante originalité qui faisait le fond de son caractère.

Comme instituteur, M. Sterroz avait une façon d'enseigner qui n'appartenait qu'à lui. Spécialisé depuis longtemps dans les deux classes du cours moyen, il savait à merveille se mettre à la portée de ses jeunes auditeurs. Son expérience, jointe à une ingéniosité native, lui avait fait découvrir des procédés bien propres à maintenir sans cesse en éveil la curiosité mobile des enfants. Instruire tout en ayant l'air d'amuser, cela n'est pas l'apanage de tout le monde. A ce jeu, la discipline risque de subir de rudes accrocs ; moindre mal, toutefois, s'il a comme résultat d'engendrer l'intérêt, de gagner la confiance des élèves et de leur faire aimer l'école. M. Sterroz réussissait là où d'autres que lui eussent échoué piteusement. Enseignement vivant, gai, coloré, pittoresque, exempt de dogmatisme inutile, d'abs-

tractions indigestes. C'est notamment dans l'emploi de l'intuition que M. Sterroz donnait le meilleur de lui-même. Dans ce domaine où il se mouvait à l'aise, il était sans conteste notre maître à tous. Nul ne savait comme lui tirer parti du dessin comme auxiliaire de la méthode. Dessinateur né et doué d'un réel tempérament d'artiste, il possédait à un degré rare chez un amateur le sens des formes, la sûreté du goût et du coup d'œil, l'art de marier les couleurs pour obtenir le maximum d'effet dans les choses les plus simples. La peinture à l'huile, l'aquarelle, le pastel, voire même le modelage, tout lui était aisé. Œuvres naïves parfois, mais d'un art direct, sincère et dépouillé d'artifice. Un jour, il avait reçu, à titre de réclame, un échantillon représentant le Lion de Lucerne. Avisant un bloc de molasse trouvé là par hasard, il le burina si bien à l'aide d'un clou et d'un caillou en guise de marteau qu'il eut, en quelques instants, un Lion sinon supérieur, du moins parfaitement ressemblant à celui qu'on lui envoyait. Nul doute que s'il avait eu le loisir de développer par l'étude particulière son talent naturel, il se serait fait une place de choix dans la galerie des artistes suisses contemporains. Et que de jolies choses dans sa salle de classe : ébauches drôlatiques, ravissants tableautins, travaux cartographiques au saisissant relief, natures mortes, tout retenait l'attention. Sur les parois, les terminaisons, aux temps simples, des verbes des quatre conjugaisons, les principales règles de l'orthographe, en grande écriture bâtarde moulée, car, à de précieux dons picturaux, M. Sterroz joignait encore celui de la calligraphie. Il avait, comme on disait autrefois, une belle main et se plaisait à orner d'élégantes arabesques ses divers titres de cahiers ou de registres. Mais l'art dans lequel il excellait, c'était celui des croquis rapides, exécutés de mémoire ou pris sur le vif. En quelques coups de craie, de plume ou de crayon, il avait campé un personnage, dressé une silhouette, fixé un geste, saisi une attitude, le tout frappant de vie et de vérité. En cela, il s'apparentait à un Forain, à un Abel Faivre ou à un Gavarni dont la verve caricaturale étourdissante, parfois même cruellement mordante, divertissait prodigieusement les Parisiens du temps. Que de fois, à Fribourg, n'a-t-on pas fait appel au talent

de M. Sterroz pour illustrer une revue satirique ou une feuille humoristique d'occasion ?

Volontiers, il usait du dessin comme heureux dérivatif à de laborieuses leçons de grammaire ou de calcul. Imaginez la gaieté débordante qui s'emparait alors de la classe entière lorsque les écoliers frémissants voyaient apparaître au tableau noir, sous la prestigieuse main de leur maître, l'amusant profil de l'une ou l'autre « célébrité bolzique » de l'époque : « Kakernase », le vendeur de cruchons, dont le glorieux appendice nasal valait à lui seul tout un poème ; « Rodo », l'inoubliable râcleur de contre-basse ; « Bæri-la-Chopine », le chemineau chéri de la belle étoile !

J'en passe et des meilleurs du genre. En d'autres circonstances, M. Sterroz se faisait un jeu de mettre en action les plus jolies fables de La Fontaine dans lesquelles entrent en scène des animaux. Quels trépignements de joie chez les moutards quand, à l'appel de l'artiste, chats, rats et souris gambadaient ou se poursuivaient sur la grande table noire ! S'agissait-il de décrire un objet quelconque, un oiseau, une plante, un insecte, un outil ? Un croquis esquissé en quelques traits rapides en disait beaucoup plus au cœur et aux sens des enfants que dix minutes d'explications verbales. C'est ainsi que M. Sterroz arrivait sans grands efforts à rendre sa classe attrayante tout en y faisant du bon et fructueux travail, tant il est vrai de dire que l'art d'enseigner n'est que l'art d'éveiller la curiosité pour la satisfaire ensuite ; mais la curiosité n'est vive et saine que dans les esprits heureux. Les connaissances qu'on introduit de force dans les intelligences les bouchent et les étouffent. Pour digérer le savoir, disait déjà Montaigne, il faut l'avoir avalé avec appétit.

Je crois en avoir assez dit pour caractériser le maître, l'éducateur. Il me reste à parler de l'homme privé.

Parmi ses collègues, au sein de ses concitoyens, M. Sterroz ne comptait que des amis. N'est-ce pas le plus bel éloge que l'on puisse faire de lui ? Exempt de toute ambition, simple dans ses goûts et ses habitudes, d'une humeur joviale, caustique même, on ne l'abordait jamais sans qu'il eût le mot pour rire, la boutade spirituelle et inattendue qui avait le don de dérider le front le plus soucieux. Il lui

arrivait parfois de terminer sa classe avec une légère avance sur l'horloge. « Ma montre et moi, disait-il alors en riant, nous avons toujours l'heure de sortie. » N'est-ce pas lui qui déclarait ne jamais se sentir autant d'aptitudes pour l'enseignement que pendant les vacances ? Que de saillies désopilantes, que de réparties savoureuses ne pourrait-on pas citer, toutes marquées au coin de cette bonhomie souriante dont il avait le secret ! Il me revient qu'une année, alors que la fin des classes approchait, M. Sterroz me fit, à quelques-uns de mes collègues et à moi-même, la proposition fantaisiste que voici : tâcher de se procurer un âne, une roulotte confortable, puis accomplir en toute liberté, à travers la Suisse, une pérégrination à la façon des tziganes ou des gitanos. Étudié dans ses grandes lignes, le projet ne fut pourtant pas mis à exécution, bien que le concours du roussin d'Arcadie fût déjà assuré...

Le fond du caractère de M. Sterroz était non seulement l'originalité, mais aussi et surtout la bonté. D'une patience inlassable à l'école, il avait, pour les paresseux et les cancre de tout acabit, des trésors d'indulgence dont ceux-ci abusaient quelquefois. S'il professait pacifiquement et en toute sincérité certaines idées qu'il croyait justes, mais qui n'ont pas nécessairement accès dans tous les milieux, c'était uniquement pour donner libre cours à la bonté de son cœur, à la sensibilité de son âme. Quoique de tempérament peu combatif, car il était naturellement porté à la discussion calme, à la conciliation, les revendications sociales justifiées trouvaient en lui un partisan déclaré et un chaud défenseur. Mutualiste de la première heure, il applaudit à la création de la caisse-maladie du corps enseignant. Coopérateur ardent et convaincu, il joua un rôle d'initiateur et de propulseur dans le mouvement coopératif du monde ouvrier.

Dans nos conférences libres du bon vieux temps, dans nos réunions familiales, M. Sterroz était toujours très entouré, car il n'engendrait pas la mélancolie. En toute occasion, il savait trouver la note pittoresque et la plaçait au bon endroit. Fin observateur, très sensible aux beautés de la nature — eût-il été peintre sans cela ? — il aimait la terre, la campagne, la vie paysanne, bien que citadin

de naissance. Que de fois, en été, après la classe du soir, ne prenais-je pas plaisir à aller le voir travailler dans son « essert » du Petit-Rome, petit enclos où il élevait des lapins ?

Maître d'école d'un genre peu banal, éducateur chrétien que je comparerais volontiers à Pestalozzi, collègue aimable et d'un commerce très agréable, excellent père de famille, citoyen éclairé et d'une belle indépendance d'opinion, M. Sterroz laisse les meilleurs souvenirs dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu et aimé. « On parlera de lui sous le chaume bien longtemps », a dit le poète Béranger d'un personnage historique qui fit beaucoup de bruit dans le monde. L'humble et méritant labeur de M. Sterroz s'est déroulé calmement, paisiblement ; mais dans le corps enseignant de la ville de Fribourg, dans les milieux populaires, au sein des familles, on reparlera aussi quelquefois de celui que, dans l'intimité, nous appelions familièrement le « père Antoine » et qui restera pour tous ses anciens élèves le « bon papa Sterroz ».

ANTONIN BONDALLAZ.

M. Raphaël Perrin. — Raphaël Perrin était né le 19 octobre 1896 et c'est le dimanche 16 janvier 1938, vers 3 heures de l'après-midi qu'il expirait calmement à Granges-Paccot au milieu des siens et entourés de ses amis. Ceux qui connaissaient la robuste constitution de celui que ses familiers appelaient « Raphy » ne pouvaient croire lorsqu'il tomba malade, au début de janvier, à une issue aussi fatale.

Raphaël Perrin était le fils du Dr Romain Perrin qui pratiqua la médecine durant de longues années à Romont. Son père lui avait donné l'exemple du travail et le goût de l'activité féconde. Après un court séjour au collège de St-Maurice, Raphaël Perrin fut élève du collège St-Michel à Fribourg et entra dans la société des étudiants suisses la Nuithonia. Il entreprit ses études classiques et devint ensuite étudiant à l'Université. Il porta les couleurs de la Sarinia et présida cette section universitaire durant le semestre d'hiver 1919-1920.

Pendant la guerre, Raphaël Perrin accomplit joyeusement ses périodes de mobilisations et devint au 7^e régiment, sous les ordres directs du colonel de Diesbach, qui appréciait beaucoup son caractère heureux et sa vivacité d'esprit, l'un des chefs de la section des signaleurs.

Doué d'une très vive intelligence, dirigée spécialement vers les affaires, il fonda à Fribourg, un bureau d'assurances et une agence immobilière qui devinrent très rapidement prospères. Actif, entreprenant, n'ayant pas la crainte du danger, il contribua au développement de la ville de Fribourg, en faisant sortir de terre en quelques années tout un joli quartier de coquettes villas à Miséricorde. Il dut dans cette entreprise surmonter de nombreuses difficultés et les plus graves soucis ne purent jamais lui faire perdre son bel optimisme. Il faut dire qu'il travaillait avec une ténacité qui ne faiblissait point et il eût le bonheur de pouvoir constater que ses entreprises courageuses et presque téméraires lui apportèrent un succès bien mérité.



Son intelligence, sa formation littéraire et commerciale lui auraient ouvert d'autres carrières et s'il avait voulu se consacrer à une profession libérale pour laquelle il avait la préparation, il eut certainement réussi. Mais il était essentiellement homme d'action et homme d'affaires, et c'est dans ce domaine qu'il donna la mesure de ses forces.

Raphaël Perrin était un bon cœur ; sa générosité était connue et il soulageait bien des misères matérielles. Il donnait aux humbles et aux pauvres. Ses gestes n'étaient connus que de ceux qui en bénéficiaient.

Raphaël Perrin avait à un très haut degré le culte de l'amitié. Il pouvait s'honorer d'être l'intime ami de plusieurs hommes d'Etat et de nombreuses personnalités de notre ville et du canton. Il avait aussi noué de solides amitiés pendant ses études avec des camarades valaisans et sa

mort prématurée a laissé dans la consternation un grand nombre d'amis. La population de Fribourg a manifesté spontanément sa sympathie à Raphaël Perrin en lui rendant un juste hommage lors de ses obsèques et ceux qui ont eu le bonheur de se compter au nombre de ses amis gardent avec ferveur le souvenir de celui qui fut trop tôt enlevé à leur affection.

E. L.

La Liberté, 17 I 38, n° 12; *Revue des Etudiants suisses*, 82^e année des *Monatrosen*, n° 6 du 8 II 38, p. 142 de la *Chronique de la Soc.*

M. Jules Glasson, directeur. — Le 16 février dernier, au début de l'après-midi, la nouvelle se répandait à Bulle que M. Jules Glasson, directeur de la Banque populaire de la Gruyère, venait de succomber subitement à une embolie. La consternation était générale et c'est avec une sorte de stupeur que ses amis se regardaient d'autant plus que certains d'entre eux l'avaient eu en leur compagnie, dans la matinée encore, et que, malgré certains indices, rien ne laissait présager le tragique dénouement.

C'est un Bullois de race qui la mort ravit au chef-lieu de la Gruyère, à sa famille unie et choyée, à ses nombreux amis, et c'est aussi un de ces citoyens sans peur et sans reproche dont le souvenir demeure comme un exemple et un sillage lumineux.

M. Jules Glasson était né d'une famille modeste, le 23 septembre 1872. Doué d'une vive intelligence, d'une volonté tenace et d'une belle puissance de travail, il se fit bientôt remarquer par ses maîtres, qui l'encouragèrent à compléter ses études primaires. Brillant élève de notre école secondaire, alors déjà réputée, il en sortait en 1890 pour entrer à la Caisse d'amortissement de la dette publique, à Bulle, établissement qui devait devenir dans la suite une des principales succursales de la Banque de l'Etat de Fribourg. En 1892, M. Jules Glasson était appelé aux fonctions de comptable au Crédit Gruyérien, puis, en 1911, à celles plus importantes de directeur de la Banque populaire de la Gruyère, dont il dirigea les destinées jusqu'à sa mort avec

un tact et un savoir-faire qui en assurèrent de plus en plus l'essor et la prospérité.

C'est à ce poste délicat et plein de responsabilité que M. Glasson voua le meilleur de son existence, qu'il partageait entre sa famille, la Banque, et la belle phalange des tireurs gruyériens, dont il était fier d'être un des vétérans. Perspicace en affaires, toujours prudent et de bon conseil, il se mettait volontiers au service d'autrui et nombreux sont dans la région ceux qui lui doivent d'avoir évité les pénibles réveils et les amères désillusions.

Sous une apparence plutôt froide, parfois, le défunt cachait un cœur d'or et d'éminentes qualités civiques, dont cette franchise mêlée d'indulgence que l'on ne surprenait jamais en défaut et qui était l'un des charmes de son abord. Car il fallait aussi connaître M. Jules Glasson dans



le cercle de ses amis, à l'heure du loisir, pour l'apprécier dans l'intégrité de son caractère, volontiers jovial et enjoué, et de son esprit toujours à l'affût du bon mot qu'il faut à la bonne place. Parfois, sa figure s'éclairait de traits inexprimables, au travers desquels s'épanouissaient ses sentiments de Gruyérien à l'âme claire mais non dépourvue du « grain de sel » propre aux fils de ce pays.

Homme d'action aussi, le défunt avait dirigé les destinées du parti radical de Bulle et de la Gruyère, comme président du Cercle des Arts et Métiers, et c'est avec une droiture et un tact auxquels chacun se plaisait à rendre hommage qu'il conduisait en tout et partout la bataille pour la défense de ses idées et du programme qui lui était cher. De 1930 à 1934, il fut membre du Conseil communal et dirigea le dicastère des Travaux, auquel il voua un intérêt particulier. Presque en même temps, la confiance des électeurs l'appelaient au Grand Conseil, où il siégea durant une période, soit de 1931 à 1936. Partout il se fit apprécier par son robuste bon sens, son expérience et sa vue élevée des gens

et des choses. Jamais une parole déplacée ne tombait de ses lèvres, preuve évidente de la délicatesse de cette nature d'élite, et jamais non plus un jugement sans merci n'émanait de sa conscience.

Nous serions incomplet encore si nous ne disions point la part que M. Jules Glasson eut à l'essor de la Fédération des Sociétés de tir de la Gruyère dont il fut l'initiateur et l'un des fondateurs, en 1907, et qu'il présida de 1911 à 1915. Que de journées, que de veilles, en compagnie de quelques fidèles amis, consacrées aux tireurs, à la fédération naissante ! Cette dernière peut et doit sans doute considérer comme une chance particulière d'avoir trouvé pour assurer ses débuts des défenseurs de cette trempe. D'autres sociétés de la place bénéficiaient au surplus de la sympathie du cher disparu, dont la figure manque au vieux Bulle qu'il aimait et connaissait si bien, au vieux Bulle qu'il portait en son cœur et dont il était un des dignes et typiques représentants¹.

Ce que M. Jules Glasson fut à sa famille ? Nous ne voudrions point nous permettre d'entrer ici dans cette intimité, mais ceux qui vécurent dans l'entourage de ce foyer savent quel époux et quel père il sut être et aussi quel réconfort il y trouvait en contre-partie des inévitables désillusions de la vie.

Il dort maintenant sous le tertre muet et fleuri, en ce cimetière où tant des siens l'ont précédé. Son image ne s'effacera point de sitôt de la mémoire des Bullois et des Gruyériens, et nous sommes particulièrement heureux si cette notice nécrologique et cette photographie du défunt, l'une des plus récentes, contribuent à fixer dans l'avenir les traits d'un citoyen qui, dans la sphère de sa méritoire activité, a fait honneur à son coin de terre et bien servi son pays.

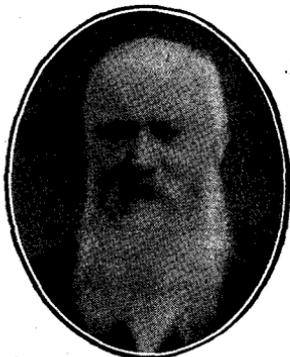
P. S.

La Gruyère, 17 et 22 II 38 ; *Le Fribourgeois*, 17 II 38 ; *La Feuille d'avis de Bulle*, 18 II 38 ; *La Liberté*, 17 et 19 II 38, nos 39 et 41.

¹ Citons au nombre de ces dernières la Société des Carabiniers de Bulle, dont M. Jules Glasson fit partie dès 1897, comme caissier, et qui le proclamait membre d'honneur en 1910, en remerciement des longs et précieux services rendus.

M. Tobie de Gottrau. — Né à Fribourg le 17 octobre 1860, fils de Théodore et de Léontine, née de Féguely ; il fit ses débuts de collègue à Fribourg et termina chez les Pères Jésuites de Feldkirch

Il fit ses études de droit dans sa ville natale. Quelques années plus tard, il fut nommé greffier-substitut du Tribunal cantonal. On pensait qu'il allait faire carrière dans l'administration cantonale. Mais, au bout de deux ans et après avoir accompli son devoir professionnel en toute conscience, il démissionna pour permettre à un moins fortuné d'occuper ses fonctions... Il aurait pu devenir préfet de Morat, s'il l'avait voulu, car M. Python, conseiller d'Etat, lui en avait fait la proposition ; mais l'héritage, en 1903, de Léchelles, légué par sa tante, M^{lle} Marie de Gottrau, lui fit préférer la solitude et le calme de la campagne.



Dès lors, sa vie se passe tantôt à la chasse aux papillons dans les cantons du Valais et de Fribourg, dont il fit une collection où figurent plus de 2000 variétés, collection léguée par testament au Musée cantonal, puis chasse aux champignons et baies de toutes sortes ; tantôt en parties de cartes au Cercle catholique de Fribourg, au milieu de ses amis, où il vint jusqu'à la veille de sa première attaque survenue la nuit du 11 au 12 février 1938. Il fut durant toute sa vie un grand ami de la nature et un esclave du devoir.

C'est au collège des Jésuites qu'il avait acquis la solidité de ses principes religieux et politiques.

La fermeté de son caractère tenait aussi, en partie, à ses ascendants et particulièrement à son grand-père maternel, M. de Féguely, père du préfet de Fribourg, homme de poigne et de caractère bien trempé. — Il était d'humeur toujours égale et, sans parti pris, donnait son avis et ses appréciations.

Il fut un des premiers présidents de la Concordia, ainsi qu'un membre zélé du Pius-Verein et du Cæcilien-Verein de l'église de St-Maurice.

Il fit partie de la commission cantonale du feu et de la commission du Musée cantonal, où ses travaux furent toujours très appréciés.

Le 19 janvier 1938, il fêtait, au milieu de sa famille et de quelques amis, le 50^e anniversaire de son mariage et déjà alors il ressentait des malaises ; la démarche plus lourde et à certains moments pénible lui faisait pressentir une fin prochaine.

La première attaque, survenue dans la nuit du 11 au 12 février le laissa partiellement paralysé. Dès lors, il sentit que ses jours étaient comptés et il se prépara, en bon chrétien qu'il avait toujours été, à paraître devant le Tribunal suprême.

La 2^e attaque survint le 21 février 1938 et ce fut la fin.

Il laisse à ses enfants le souvenir d'un père sévère, mais bon et juste cependant et à ses concitoyens, celui d'un homme intègre, généreux pour les œuvres traditionnelles et intransigeant quant aux principes civiques et religieux.

G. DE G.

La Liberté, 22 II, 38, n° 43.

M. Georges de Boccard. — Le 22 février 1938, s'éteignait à Fribourg un homme qui n'avait pas joué un grand rôle dans la vie publique, qui n'avait recherché ni les honneurs, ni les situations en vue, un homme qui avait mené une vie simple et modeste mais qui n'en tenait pas moins une place particulière dans notre cité. Georges de Boccard, en effet, était connu de tous et par tous également apprécié. C'est qu'il était un type très représentatif du vieux Fribourg, de ce Fribourg qui avait pour lui tant de charme et dont il aimait à évoquer les images. Dans les dernières années de sa vie il disait avec son bon sourire qu'il ne connaissait plus personne. C'est qu'il pensait au temps de sa jeunesse et de son âge mûr où dans une ville

moins peuplée, il aurait pu mettre un nom sur chaque visage. Mais on le connaissait encore : ses amis lui étaient restés fidèles et les jeunes l'estimaient parce qu'il savait leur être indulgent et que, par bien des côtés, il était resté jeune. Il continuait à s'intéresser à tout. Il aimait la peinture et l'aimait en connaisseur. Je l'entends encore à l'exposition que Gaston Thévoz avait ouverte en décembre 1937 — c'est la dernière exposition qu'il aura visitée — faire devant certaines toiles des remarques fort judicieuses qui dénotaient un réel sens artistique. Il avait beaucoup lu et portait sur les livres des jugements toujours très personnels et très sûrs. Il goûtait le théâtre et ceux qui ont fréquenté notre ancienne salle de la rue du Pont-Suspendu se le rappellent encore, aux côtés du notaire de Remy ou d'Auguste Schorderet, dans cette loge de la Commission qui communiquait directement avec la scène. Dans ce vieux théâtre si sympathique il y avait plus de représentations que nous n'en avons maintenant dans nos grandes salles. Georges de Boccard n'en manquait aucune.



On le voyait souvent aussi dans la rue s'entretenant avec les uns ou les autres, avec la parfaite courtoisie qui le caractérisait. Il n'avait jamais l'air pressé, mais aussi il ne bousculait personne. Il avait son franc-parler, mais ne s'érigait pas en juge et n'avait aucune sévérité pour autrui. Bienveillant et pacifique, il réunissait toutes les qualités qui font ce qu'on appelait naguère un honnête homme.

Fils de M. Antonin de Boccard qui fut quelque temps préfet de Fribourg, Georges de Boccard était né le 5 février 1860 à Estavayer-le-Lac, dans cette charmante petite ville à laquelle, comme tous les siens, il conservait tant d'affection.

Il avait fait ses études aux collèges de Fribourg, de Schwyz et de Feldkirch, puis avait suivi les cours de notre

Ecole de droit. Entré à la Banque cantonale — plus tard Banque Commerciale — il y demeura de longues années, employé consciencieux, fidèle au poste, modèle de droiture et de probité. Puis il fut appelé aux fonctions d'économiste de l'Hôpital des Bourgeois. Il sut s'attirer toutes les sympathies par ses qualités de cœur, son affabilité, son dévouement aux malades. Il était apprécié par tous ceux avec qui il avait à faire ; il savait d'un mot apaiser les conflits et gérait avec intelligence et bon sens les intérêts de notre établissement hospitalier.

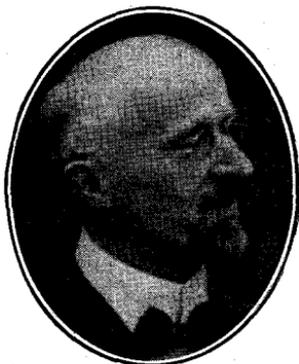
Depuis quelques années, il s'était retiré et menait une vie paisible, entouré de l'affectueuse sollicitude des siens. Et quand les épreuves vinrent — il eut à supporter d'assez cruelles maladies — il se montra très patient, d'une résignation toute chrétienne et ne laissa pas entamer sa bonne humeur. Il mourut à la Villa Garcia où on l'avait transporté lorsque son état s'était aggravé, dans cet Hôpital Bourgeoisial qui avait été si longtemps sa maison et où médecins et religieuses l'accueillirent comme un des leurs et s'ingénierent à adoucir pour lui et pour ceux qui l'entouraient, les dernières heures de sa vie terrestre. J. DE W.

La Liberté, 23 II 38, n° 44.

M. Joseph Girardin, 1874-1938. — Un deuil particulièrement douloureux par sa soudaineté est venu éprouver le Collège, le 10 mars 1938. M. le professeur Joseph Girardin fit une dernière fois la classe, le vendredi 18 février ; il monta encore au Gymnase, samedi matin, mais ses forces trahirent son courage. Deux jours après, notre cher collègue se rendit à l'hôpital Daler, où M. le docteur Niquille et les infirmières lui donnèrent les soins les plus dévoués et les plus diligents. Malheureusement, le cher malade avait trop attendu et avait continué à travailler jusqu'à épuisement de ses forces. Les conseils et les recommandations de ses collègues et amis n'avaient pu le décider à prendre le repos et les soins nécessaires. L'état de sa santé qui parut d'abord s'améliorer, s'aggrava soudainement. M. Girardin s'est préparé à la mort en chrétien par la réception des sacrements et Dieu l'a rappelé à Lui dans la soirée du 10 mars ; M. Girardin a succombé à une crise d'urémie.

Originaire du Bémont, au Jura-Bernois, M. Girardin naquit le 4 janvier 1874, à Saignelégier où son père était instituteur. C'est à l'école de son père qu'il prit goût à l'étude et à l'enseignement; il s'initia dès lors à l'étude du grec. De 1889 à 1891, le jeune Girardin commence sa formation secondaire au collège de Delle, chez les Pères bénédictins. A l'automne 1891, il vint à Fribourg et suivit à St-Michel les deux classes de rhétorique et les deux classes de philosophie du Lycée, qu'il couronna par le diplôme du baccalauréat ès-lettres.

M. Girardin avait des aptitudes marquées pour l'étude des langues; obéissant à cet attrait, il s'inscrivit à la Faculté des lettres et s'appliqua avec ardeur à la recherche des particularités linguistiques dialectales dont on rencontre à chaque pas les traces dans les documents. Sa thèse de doctorat: *Le vocalisme du fribourgeois au XV^e siècle*, publiée dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, à Strasbourg, en 1900, puis à Halle, révèle le goût prononcé que M. Girardin a gardé toute sa vie pour la philologie.



M. Girardin s'en fut à Milan compléter sa formation; il travailla en particulier à la célèbre Bibliothèque ambrosienne dont l'un des « docteurs » ou bibliothécaires était alors Achille Ratti, le futur Pie XI, qu'il eut l'avantage de rencontrer et de connaître. Il fréquenta également les universités de Paris et de Strasbourg.

Un préceptorat retint M. Girardin à Territet (Vaud), en 1900. En 1901, M. Girardin fut appelé au Collège St-Michel et chargé de l'enseignement du grec au Gymnase français et au Lycée, des cours de français au Gymnase allemand. Le grec était sa branche de prédilection: Homère, Socrate et Platon lui procuraient les joies les plus douces. Il fut encore secrétaire de la *Revue de Fribourg*, de 1902 à 1912 et, dès 1902, lecteur de français à l'Université.

C'est une longue carrière de 37 ans que M. Girardin a fournie dans l'enseignement. Il se vouait à ses cours de toute son âme, avec une exactitude parfois un peu inquiète, qui rendait sa tâche plus lourde. Sa connaissance approfondie des langues classiques et sa vaste culture générale étaient appréciées. Les élèves abusaient parfois de sa bonté et de son originalité. On peut regretter qu'une certaine timidité et une défiance exagérée de lui-même ne lui aient pas permis de donner toute la mesure de ses multiples talents.

M. Girardin aimait la musique et savait en jouir. Généreux, il se faisait une joie d'encourager l'orchestre, la fanfare, comme aussi les congrégations et les sociétés d'élèves. Collègue aimable, il n'avait jamais une parole amère ; il supportait en silence les contrariétés qui se présentaient. N'ayant pas fondé lui-même de foyer, il fut toujours le commensal des professeurs internes.

Le Collège a fait à M. Girardin d'imposantes funérailles. Avec lui ont disparu un savant érudit et bienveillant, une figure sympathique et originale du Collège et de la ville de Fribourg.

Par testament olographe du 11 août 1936, M. Girardin a fait une importante donation à la chaire de philosophie grecque de l'Université et d'abondantes aumônes en faveur des pauvres. Il a légué au Collège St-Michel son phonographe et sa riche discothèque qui comprend 1600 disques, les œuvres des grands maîtres Beethoven, Mozart, Brahms, etc. Ce don magnifique permettra d'organiser un cours d'histoire de la musique que les élèves désirent depuis longtemps et des séances d'audition de langues française, allemande, anglaise, italienne et espagnole. Ce testament a confirmé la réputation de bonté et de dévouement de notre regretté collègue.

M. Girardin fut le bon et fidèle serviteur que Dieu récompense de toutes ses peines et auquel professeurs et élèves garderont un long souvenir.

La Liberté, 11, 15 et 23 III 38, n° 58, 61 et 68 ; *Freiburger Nachrichten*, 12 III, 38, n° 59, compte-rendu et catalogue du Collège St-Michel, 1937-1938, p. 25-26, auquel nous avons emprunté l'intéressante notice consacrée à la mémoire du défunt.

M. Jean-Antoine Derungs, professeur au Collège St-Michel. — Le 29 mars 1938 succombait à la clinique Ste-Anne à Fribourg, des suites d'une grave opération, M. le professeur Derungs. Il était âgé de 78 ans.

Né le 14 mars 1860 à Vigens dans la belle vallée de Lugnez (Grisons), d'une très honorable famille de paysans, Antoine Derungs fréquenta d'abord l'école primaire de son village, puis à 14 ans l'Ecole secondaire d'Illanz. Après une interruption de deux ans, il reprit ses études au monastère des Bénédictins de Disentis et, en automne 1877, il entra à l'Ecole normale de Coire, où, après quatre ans, il obtint le brevet d'enseignement primaire. Dès l'année 1883, M. Derungs resta pendant neuf ans à la tête de l'école de son village natal et durant les six dernières années, il fut président de sa commune et, plus tard, il fit encore partie, en qualité de juge, du tribunal du district de Lugnez.



En 1892, sur le conseil de M. G. Decurtins (conseiller national et plus tard professeur à l'Université de Fribourg) qui avait reconnu ses talents, il quitta l'enseignement primaire et les charges publiques dont il était revêtu, pour se rendre à l'Université de Fribourg où il étudia la philologie et la philosophie; il termina ses études en 1894, après avoir obtenu le diplôme d'enseignement secondaire. De 1892 à 1900, il fut surveillant à l'Internat du Collège St-Michel et, dès 1893, il enseigna la langue allemande aux élèves du Gymnase français et, plus tard, aux classes inférieures de l'Ecole de commerce et aux cours professionnels de la ville.

Après quarante ans de fécond enseignement, M. Derungs prit sa retraite, en 1933. Ce fut un excellent maître à tout point de vue: fermeté de caractère, dévouement, bienveillance, conscience, telles étaient les qualités qui distinguaient ce maître si regretté, qualités, qui, unies à l'excel-

lence de sa méthode, donnèrent les meilleurs résultats. M. Derungs était en même temps un excellent collègue au caractère ouvert et sincère, toujours bienveillant et charitable, qualités assez rares aujourd'hui. Il était très aimé de ses élèves, de ses collègues, comme aussi de ses compatriotes à Fribourg, qui lui garderont le meilleur souvenir.

A côté de son grand nombre d'heures d'enseignement, M. Derungs trouva encore le temps de publier plusieurs travaux très intéressants: *Fortbildung des Lehrers* (Einsiedeln), *das Verhältnis des Lehrers zum Priester, die Lungnezer-Landmänner und Abgeordneten zum grossen Rat, von 1803-1925*, *Banner und Bannerherren der Lungnezer und deren Geschlechter* (1926), de nombreux articles et communications dans le *Bündner Tagblatt*, dont il fut pendant 58 ans le fidèle abonné, et la *Gasetta romontscha* qu'il lisait toujours avec tant de plaisir et de joie en vrai fils de la terre romanche.

M. Derungs était un homme intègre et droit, profondément religieux et un excellent patriote. Son nom restera gravé dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu et aimé.

J. L.

La Liberté, 30 III 38, n° 74; *Freiburger Nachrichten*, 30 III 38, n° 74; *Bündner Tagblatt*, 1938, n° 77; *Gasetta romontscha*, 1938, n° 15; *Complément et catalogue du Collège St-Michel*, 1937-1938, p. 26-27.

M. Georges Ellgass. — En évoquant le souvenir de Georges Ellgass, c'est un témoignage de profonde et sincère amitié, un hommage de particulière estime qu'un ancien camarade veut apporter à sa mémoire.

Lorsque parvint à Fribourg la triste nouvelle, ce mercredi 6 avril 1938, j'éprouvai combien douloureuse est la perte d'un ami véritable et dévoué, mais en présence de toute la population d'Yverdon en deuil qui rendait, le vendredi suivant, les derniers honneurs à M. Georges Ellgass, je compris mieux alors qu'un excellent Fribourgeois n'était plus. Il fut grand, en effet, par son savoir, par ses capacités professionnelles et pédagogiques, par les œuvres entreprises et l'exemple laissé, par la belle tenue morale enfin de toute sa vie.

Notre canton de Fribourg peut être fier d'avoir eu chez nos amis vaudois un représentant de cette valeur.



M. Georges Ellgass était né le 9 août 1878 à Estavayer-le-Lac où il passa son enfance. Entré ensuite au collège de Fribourg, il termina ses premières études à l'école de St-Gall et obtint le diplôme de maturité scientifique. Puis il suivit les cours de l'École polytechnique de Darmstadt dont il reçut, en 1904, le diplôme d'ingénieur mécanicien-électricien.

Après quelques années de pratique à Munich et à Genève, M. Ellgass fut nommé, le 1^{er} février 1908, directeur de l'École professionnelle d'Yverdon.

Tout entier à sa nouvelle tâche, il y donna brillamment sa mesure. Les débuts furent difficiles, car les moyens étaient limités, les traitements très bas et le personnel enseignant peu nombreux. Aussi, M. Ellgass dut-il fournir un effort considérable. Heureux et prompts furent les résultats de son travail; l'école se développa rapidement et sa renommée s'étendit bientôt au-delà des frontières vaudoises. Pendant 30 ans à la tête de cette institution, M. Ellgass fit preuve de qualités remarquables de probité, de ponctualité, de conscience professionnelle et d'éducateur. Nombreux sont les élèves qui ont bénéficié de son enseignement et sont arrivés à des situations avantageuses. L'Association des anciens élèves reconnaissante l'avait nommé président d'honneur. Entre maître et élèves, le contact demeurait étroit et cordial et c'est à l'assemblée générale de l'Association en novembre 1937, qu'il sentit soudain violemment les atteintes du mal qui devait l'emporter.

Parmi les discours prononcés à l'Église catholique, M. Vasem, au nom de la Municipalité, dit très bien ce que fut M. Georges Ellgass pour l'École professionnelle d'Yverdon: « Notre bien regretté directeur était un homme exceptionnellement doué, un esprit universel. Ingénieur et électricien savant, il était encore un praticien de premier ordre, ayant pu mettre au service de sa belle intelligence une habileté manuelle peu commune. Il excellait dans tout ce qu'il entreprenait et pour illustrer ses leçons il avait réuni une collection magnifique d'appareils de démonstrations et d'expériences. Et chose étonnante et rare, cet homme, à tant de qualités, joignait celles du vrai pédagogue, se mettant à la portée de ses élèves les moins doués, sachant faire la différence entre l'essentiel et l'accessoire ».

La grande expérience acquise par M. Ellgass dans ses longues années d'enseignement professionnel le conduisit à rechercher tous les moyens susceptibles de rendre cet enseignement toujours mieux approprié à l'intelligence et aux besoins de ses jeunes élèves, en vue de former une génération vraiment prospère de techniciens et d'ouvriers. Un

des moyens principaux qu'il envisageait pour atteindre ce but, était la publication de manuels particulièrement adaptés aux diverses branches d'enseignement des écoles professionnelles.

C'est ainsi que fut fondée, en 1929, sous son infatigable impulsion, la Fédération des Ecoles de mécanique et d'électricité de la Suisse romande, qu'il présida pendant sept ans, et dont la tâche devait être surtout de créer et publier ces manuels d'enseignement. Les directeurs de nos Ecoles romandes répondirent avec empressement à son appel, comme le fit éloquemment ressortir le président actuel de la Fédération, M. Schenkel, dans son discours à Yverdon.

Les premiers manuels parus, *Arithmétique, Géométrie, Algèbre* et *Calcul d'atelier*, sont de Georges Ellgass personnellement. Puis une dizaine d'ouvrages de divers auteurs virent successivement le jour. Plusieurs en sont à leur 2^e et 3^e édition, ce qui prouve l'intérêt que ces manuels ont généralement rencontré.

Membre zélé de l'Union suisse pour l'enseignement professionnel, M. Ellgass fut nommé, en 1935, président de la Commission du matériel didactique (section romande). Son activité antérieure dans ce domaine, très remarquée par ses collègues de l'Union suisse et par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, l'avait mis de suite en relief et désigné naturellement pour ce poste. Georges Ellgass en devint aussitôt l'âme. A la dernière séance de cette commission, le représentant de l'Office fédéral, M. Schwander, en rappelant sa mémoire, faisait ce magnifique éloge: « Nous garderons un précieux souvenir de ce serviteur qui n'avait qu'une passion: l'amour du travail, qu'un souci: mériter la confiance mise en lui ».

Cependant, M. Ellgass ne bornait pas son intérêt aux questions professionnelles. Religieux et social il prenait part à la vie de ses concitoyens vaudois.

Dès son arrivée à Yverdon, la paroisse catholique devint sa seconde famille de prédilection. De toutes les manifestations paroissiales, payant partout de sa personne et de son argent, membre du Conseil de la Communauté catholique, M. Ellgass mit toute sa compétence et son esprit

d'initiative au service de cette paroisse. Pour elle furent ses dernières pensées : ne venait-il pas, la veille de son décès, de visiter méticuleusement les travaux dont il avait suscité la mise en œuvre.

Alpiniste fervent, membre vétéran du C.A.S., section d'Yverdon, dont il fut vice-président, secrétaire, pendant plusieurs années, du Cercle d'Yverdon et président du Comité des conférences, M. Ellgass fit aussi partie du Comité du Musée et du Conseil de surveillance de la Caisse d'épargne et de prévoyance d'Yverdon.

Mais comment décrire le charme de cet agréable causeur dont l'expérience n'était pas seulement scolaire ou livresque, mais enrichie d'une foule d'observations précises et vivantes, fruit de ses voyages à l'étranger. Son goût esthétique très affiné, nullement conventionnel, sa mémoire remarquable des formes entrevues, des faits constatés, servaient d'année en année à embellir sa vaste culture. Avec quel art il savait préparer et organiser ses vacances pour consacrer le temps et l'attention nécessaires, tout en se limitant, aux choses les plus intéressantes. Et après chaque retour, quel plaisir de l'entendre raconter si simplement, dans l'intimité, les beautés nouvelles recueillies.

Connaissant le mal qui le guettait, on souhaitait ardemment qu'il prit sa retraite le plus tôt possible. Mais il aurait peut-être regretté, inactif, sa vie laborieuse et féconde et c'est en pleine action que Georges Ellgass nous a quittés pour une retraite encore meilleure. Tous ceux qui l'ont connu conserveront pieusement son souvenir.

A. F.

La Liberté, 7 IV 38, n° 81 ; *Journal d'Estavayer*, 8 IV 38, n° 28 ; *Journal d'Yverdon*, IV 38 ; *Bulletin paroissial d'Yverdon*, IV-V 38 ; *Feuille d'Avis de Lausanne*, IV 38 ; *Revue suisse de l'enseignement professionnel*, 1938.

M. Edouard Glasson. — La mort a fauché impitoyablement, au printemps dernier, dans la haute société buloise. Le vendredi, 8 avril 1938, on apprenait le décès de M. Edouard Glasson, survenu dans la nuit, à Sierre, où il était allé se reposer durant quelques semaines. Bien que l'on s'attendit depuis quelques jours déjà à des com-

plications funestes, ce fut une réelle consternation, car M. Glasson avait quitté ses amis en parfaite santé, bien que très fatigué et désireux de déposer un instant le lourd fardeau de ses multiples activités.

La vie de M. Edouard Glasson a été si remplie, dans tous les domaines, qu'il est bien difficile d'en donner dans une notice forcément concise l'exact reflet.

M. Edouard Glasson était né le 20 janvier 1878, à Bulle, d'une famille de commerçants dont il garda l'empreinte.

Ses classes primaires et secondaires terminées, il poursuivit ses études au collège de Sarnen, puis au collège St-Michel, à Fribourg. L'heure de la formation professionnelle ayant sonné, il eut l'avantage d'accomplir un excellent apprentissage dans la maison Demiéville, à Lausanne, qu'il tint ensuite à compléter par un stage fructueux auprès de la maison Schauweker, à Schaffhouse. C'est ainsi armé de tout un bagage de connais-



sances et d'expériences que, en 1900, il revenait en sa ville natale, qu'il ne devait plus quitter. En 1904, en effet, la mort de son père le faisait désigner avec son frère pour reprendre un commerce qui devait devenir dans la suite la réputée maison « E. Glasson & Cie », à laquelle il donna bientôt un essor florissant dans diverses directions.

Epoux et père de famille modèle, M. Glasson eut une vie privée d'une remarquable droiture et l'on peut dire que sa rapide ascension et les succès de son entreprise furent dus avant tout à la confiance et à l'estime dont ce citoyen dévoué, prudent et désintéressé, jouissait dans tous les milieux où se déployait son inlassable besoin de mouvement. Rester oisif, dans quelque sphère que ce soit, eût été, en effet, un supplice pour un tempérament de ce genre et c'est sans doute ce qui explique l'aisance avec laquelle Edouard Glasson se mouvait, tantôt dans les affaires, tantôt dans le culte de l'art, dans l'armée, dans les organisations al-

truistes, dans l'effort de nos sociétés de développement, etc., etc. Il faut dire aussi que la compagnie de cet homme cultivé, à l'intelligence toujours en éveil, aux manières si délicates et si courtoises constituait à la fois un charme et un rayonnement. On la recherchait instinctivement, quand on en avait une fois éprouvé la fascination. Aussi la place qu'il tint en Gruyère, lui et son entreprise, ainsi que dans le pays tout entier d'ailleurs, ne trouvera point de sitôt l'homme d'une envergure aussi marquée et d'un aussi remarquable ascendant.

Le défunt était ou avait été président de la Société suisse des matériaux de la Centrale suisse des achats de cuir, puis, durant sa maladie même, il avait été appelé à la présidence de l'ASPA, la puissante société suisse des propriétaires d'auto-camions. Il occupait également le poste délicat de président de la Chambre de commerce fribourgeoise, où il avait remplacé, en 1934, feu le député Henri Buchs. Ajoutons qu'à Bulle même, M. Glasson était président de la Société de développement de la Gruyère, dans le cadre de laquelle il organisa les courses motocyclistes et automobilistes du Bruch encore présentes à toutes les mémoires, membre du Conseil d'administration de la Société électrique et, depuis bien longtemps, membre du Conseil général et vérificateur des comptes de la commune.

A côté de ces occupations qui eussent suffi à tuer un autre tempérament que le sien, M. Glasson avait attaché son nom à d'autres causes pour lesquelles il professait un réel culte: Le chant et toutes les œuvres englobées sous le nom de « Croix-Rouge » de la Gruyère, qu'il présidait depuis le décès de la très regrettée M^{me} Lucien Despond.

Le chant et la Société cantonale des chanteurs ? Ils furent pour M. Edouard Glasson, on peut bien le dire en l'occurrence, une seconde famille. Ceux qui eurent l'occasion de voir avec quel religieux amour il contemplant, à la fête cantonale de Romont, en 1936, la première et superbe bannière cantonale, dont il venait de faire don à l'Association, comprennent seuls l'intime union qui existait entre cette dernière et son président, lequel était en même temps membre de la *Chorale* de Bulle, où il avait fait ses premières

armes à l'occasion des représentations de l'inoubliable *Chalamala*. Le défunt était à la tête de notre « Cantonale » depuis 1925, mais il y avait fait une apparition déjà de 1910 à 1913. Son exemple et son grand dévouement resteront gravés dans la mémoire de ceux qui eurent l'avantage de collaborer aux côtés de ce défenseur ardent et convaincu du chant choral au pays de Fribourg.

Au militaire, M. Edouard Glasson avait obtenu le grade de capitaine, en 1909. Il commanda tour à tour la compagnie de fusiliers II/14 d'élite, la compagnie II/177 de landwehr et les compagnies de fusiliers de landsturm I/15 et III/13. Il était également suppléant du commandant de la place de Bulle depuis 1932. Durant ces quarante années passées au service du pays, il avait accompli 1031 jours de service.

Voilà l'homme que pleure Bulle, et voilà son « curriculum vitae ». On avouera que de telles natures sont rares et qu'elles ont droit à un hommage particulier. Aussi le chef-lieu de la Gruyère n'avait-il jamais vu accourir, de mémoire d'homme, une foule aussi dense et aussi émue à un cortège de funérailles. Spontanément, on était venu de partout, de la ville comme de la campagne, de tous les milieux sociaux, de toutes les régions du canton et des contrées les plus éloignées de la Suisse. Ce fut une démonstration qui restera pour les familles en deuil un élément de consolation et de légitime fierté : La mort n'est pas une éternelle séparation, quand elle laisse un aussi profond sillage.

Des discours furent prononcés au cimetière, après que l'*Harmonie* de la ville de Bulle et la *Chorale* eurent dit au défunt un dernier adieu, par MM. Samuel Gétaz, directeur de la maison Gétaz, Romang, Ecoffey & Cie, M. Blanc-Gétaz, député au Grand Conseil vaudois, qui s'exprima au nom de l'ASPA, M. Neuhaus, vice-président de la Société cantonale des chanteurs fribourgeois, et M. le major Peyraud, commandant de place. Puis on s'en revint, avec le sentiment d'avoir conduit à sa dernière demeure un grand cœur, une âme magnifique, un fils de la terre de Gruyère dont le nom sera à jamais inscrit dans les annales de ce petit pays qu'il apprit tout d'abord à aimer et à servir, afin

de mieux aimer et de mieux servir le grand: cette Suisse pour laquelle il œuvra et à laquelle il n'eût pas un instant hésité d'offrir le sacrifice suprême.

P. S.

La Gruyère, 9 et 12 IV 38; *Le Fribourgeois*, 9 et 12 IV 38; *La Feuille d'avis de Bulle*, 8 et 12 IV 38; *La Liberté*, 9 IV 38; *L'Indépendant*, 9 et 12 IV 38; *La Revue automobile*, 13 et 15 IV 38; *Le Messager des Foyers*, à Bulle, V 38; *La Motocyclette*, 14 IV 38; *La Gazette de Lausanne*, 18 IV 38; *Das Rote Kreuz*, 25 V 38; *Organe officiel de l'Automobile-Club de Suisse*, n° 8.

Le Dr Max Muller. — Très soudaine et imprévue fut la nouvelle de sa mort, survenue à New-York, le 13 avril 1938.

Il venait de s'éteindre dans une clinique de Newark, N.-J., à la suite d'une courte maladie. Il était âgé de 62 ans. Sa mort nous a d'autant plus surpris que ses dernières lettres nous annonçaient un prochain voyage en Suisse et ne trahissaient aucun signe de fatigue. Sa mort prématurée ne peut être attribuée qu'au surmenage consécutif à la vie extrêmement active et lourde de responsabilités que fut la sienne.

Le Dr Max Muller était né à Fribourg le 30 septembre 1875. Il était fils du professeur de musique Jean Muller qui enseigna au Collège St-Michel, aux écoles de la ville de Fribourg et à l'Orphelinat bourgeois. En 1887, le jeune Max Muller entra au Collège St-Michel, puis de là au Technicum de Winterthur. Il compléta ses études en suivant des cours universitaires et les couronna par le doctorat en chimie.

Immédiatement après ses brillants examens, il commença sa carrière à la Société chimique des Usines du Rhône actuellement Société des Usines chimiques Rhône-Poulenc, où ses directeurs découvrirent sans tarder les remarquables aptitudes du jeune chimiste.

Aussi, après un stage à l'établissement de St-Fons, fut-il envoyé, en 1899, en Russie, pour y mettre sur pied une fabrique de saccharine. Aussitôt que celle-ci fut terminée et mise en activité, le Dr Max Muller rentra à Lyon. Ses directeurs lui confièrent, malgré son jeune âge, il avait

alors 24 ans, une nouvelle et très importante mission, celle de rechercher et de négocier une association avec la maison américaine « Fries Brothers », en vue de la fabrication et de la vente aux Etats-Unis de divers produits chimiques des Usines du Rhône. Il s'acquitta rapidement et brillamment de cette nouvelle mission et dirigea lui-même, pendant dix-huit ans, les usines de produits chimiques de « Fries Brothers ». Il fut le premier à fabriquer aux Etats-Unis la saccharine pour l'usage commercial.

En 1919, le Dr Max Muller fonda la « Rhodia Chemical Company » en association avec l'importante maison française Rhône-Poulenc, ce afin de donner une plus grande extension, aux Etats-Unis, à la fabrication des produits de cette firme française. Il fut à la fois le président et l'administrateur de la « Rhodia Chemical Company » et en devint finalement le principal intéressé. En 1923, une nouvelle création du Dr Max Muller voit le jour, c'est l'« Acetol Product



Inc. » qui fut l'une des premières fabriques à produire et à lancer dans le commerce la vitamine D.

C'est encore lui qui finança et présida cette nouvelle société jusqu'au moment où elle fusionna, de même que la « Rhodia Chemical Company », avec la « Newport Chemical Works », société qui fut absorbée, à son tour, par la plus importante fabrique de produits chimiques « E. I. du Pont de Nemours & Cie ». Peu après, soit en 1933, le Dr Max Muller devint le président du conseil d'administration et le directeur de l'« Arco Crown Cork and Cap Company » et enfin il créa encore la « Technical Equipment Corporation » ; c'est alors qu'il était à la tête de ces deux importantes sociétés que la mort vient le frapper.

Cette activité extraordinaire, alliée à une remarquable intelligence et à une parfaite droiture de caractère, avait fait de lui un membre très en vue de la Société américaine

de chimie, de la Société technique de Neward, de même que du Club de Chimie et de Pharmacie de New-York.

Très attaché à son pays d'origine, il s'intéressa toujours à ses compatriotes ; il était entre autre membre de la Société Suisse de bienfaisance de New-York. Ce fut un homme d'une rare générosité et seuls ceux qui furent les bénéficiaires de ses bienfaits, pourront dire avec quelle délicatesse de cœur il les prodiguait.

La mort nous a trop tôt enlevé un ami très cher et un compatriote qui fit grand honneur à son pays.

X. T.

M. Auguste Barras, pharmacien. — M. Auguste Barras, fils de Jean-Calybite Barras, président du Tribunal de la Gruyère, et d'Adèle, née Geinoz, était né le 19 février 1869.



Il eut onze frères et sœurs. Après avoir suivi les classes primaires et secondaires de Bulle, il entra en deuxième littéraire au Collège St-Michel, où il eut comme condisciples M. le Dr Goumaz, Mgr Hubert Savoy, actuellement Prévôt de St-Nicolas, M. Célestin Rey, mort le 16 juin 1938 comme curé de Vuadens, M. Aloïse Niquille, M. Auguste Dousse, M. Louis de Techtermann, ingénieur agricole, etc. En 1889-90, M. Auguste Barras

est élève des Jésuites à Innsbruck, bachelier en 1891. Il entre alors à l'Ecole de chimie de Genève, devient membre de la Salevia, et obtient son diplôme de pharmacien à l'Ecole de pharmacie de Lausanne en 1896. La même année il prend la gérance de la pharmacie Comte à Romont qu'il acquiert l'année suivante. En 1901, il achète la pharmacie Rieter à Bulle où il s'établit définitivement en 1903.

Volontiers nous allions le voir dans le laboratoire de sa pharmacie ou, en été, dans son chalet des Toss au-dessus

de La Villette. Qu'il parlât botanique, sciences naturelles, médecine, économie alpestre ou « idéologies », toujours sa conversation était émaillée de réflexions personnelles, et affirmait son indépendance de jugement et la profondeur de ses convictions.

Qui ne l'a connu dans cette sympathique maison de la Grand'rue où il a vécu trente-cinq ans et où il a élevé la belle famille qui lui fait tant d'honneur ? Membre de la Société suisse et de la Société fribourgeoise des pharmaciens, de la Société fribourgeoise d'économie alpestre, des sections Moléson et Gruyère du Club alpin suisse, de la Grande Congrégation latine du Collège St-Michel, M. Auguste Barras a toujours été un modèle d'homme et de chrétien. Caractère ferme et droit, cœur loyal, fidèle, profondément attaché à son pays. C'était du chêne, du bon chêne de chez nous.

M. Barras est mort le 20 avril 1938. Ses funérailles ont montré l'estime et l'affection dont il jouissait.

Requiescat in pace!

La Liberté, 20 et 21 IV 38, nos 91 et 92; *Le Fribourgeois*, 21 IV 38, n° 63; *La Gruyère*, 21 IV 38, n° 47.

M. Fritz Leicht. — Les villages de Salvagny et de Jentes comptent parmi les plus prospères de l'ancien Murtenbiet. Leurs terres sont fertiles. Elles ont rapporté à leurs habitants, grâce à leur travail, une aisance bien méritée. La population n'y varie guère. Depuis des siècles ce sont les mêmes familles qui y cultivent le sol et lorsque l'on consulte les anciens registres bourgeoisiaux, on est surpris d'y retrouver les mêmes noms qu'aujourd'hui; soit les Leicht, les Benninger, les Aubert, les Hans, les Gutentag, les Hänni, les Schor, les Mæder, les Troillet et les Wieland.

Un système patriarcal préside à toutes les fonctions familiales bien avant que notre code civil suisse en consacra l'usage, le fils cadet reprenait déjà l'exploitation agricole au décès du père.

Assis autour d'une même table avec les membres de la famille les domestiques partagent les mêmes repas. Le soir

le père préside le culte en disant la prière et en lisant quelques versets bibliques.

C'est dans une de ces familles profondément chrétiennes qu'est né le 1^{er} octobre 1855, M. Fritz Leicht. Son père étant décédé de bonne heure le jeune fils unique connu, à l'âge de 13 ans déjà, toutes les responsabilités qui incombent à l'agriculteur préposé à une exploitation agricole importante. Changeant alors de domicile, il vint à Salvagny exploiter le domaine de sa mère, et comme son désir



de s'instruire était grand, il fit obstinément tous les jours, et pendant plusieurs années et par n'importe quel temps, le chemin de Salvagny à Morat, pour y suivre les écoles secondaires, faisant ainsi quotidiennement un trajet de 8 km ! Puis, il s'en alla chez un paysan, à Yvonnand pour apprendre le français et deux ans plus tard, à Yverdon, dans un Institut pour y parfaire sa culture générale.

Rentré au pays, il reprit à Salvagny le domaine de sa mère et se fit aussitôt remarquer par son intelligence, son sérieux et sa piété. Très tôt on le nomma syndic de son village, où sous son impulsion naissent aussitôt la Société d'agriculture de Salvagny-Jentes, celle de la batteuse mécanique et bien d'autres. Attribuant à l'insalubrité des marais de Cormondes une mortalité anormale parmi les enfants de son village, il se mit sans retard en rapport avec le bureau du Génie agricole à Fribourg et entreprit avec son chef, M. de Techtermann, l'assainissement de ces marais, gagnant ainsi pour l'agriculture, par la correction des eaux de la Bibera, des centaines d'hectares de terres fertiles et bien drainées.

M. Leicht fut élu au Grand Conseil en 1891 et en fit partie pendant 25 ans. Il y représentait l'élément conservateur protestant. Il n'y prenait pas souvent la parole et détestait parler pour la galerie. Mais lorsqu'il intervenait,

on l'écoutait toujours avec le plus grand intérêt, car il ne disait que des choses longuement méditées, marquées au coin du bon sens et toujours dictées par un esprit profondément chrétien et conciliateur. Son éloquence était claire, sobre et prenante.

Par sa vie pleine de dignité, M. Leicht s'était signalé très jeune déjà aux autorités religieuses, qui ne manquèrent pas de le désigner comme membre du synode évangélique du canton de Fribourg. En 1893, il fut aussi nommé assesseur de la Justice de paix de Morat, puis de 1909 à 1929, il fonctionna comme vice-président et juge du Tribunal du Lac, à Morat. Considérant toujours un procès comme un fléau, il faisait l'impossible pour réconcilier les antagonistes. Son bonheur n'était jamais plus grand que lorsqu'il pouvait annoncer au tribunal qu'un arrangement était survenu grâce à ses efforts. Quand il n'y réussissait pas et qu'il était obligé de juger, il le faisait avec beaucoup de tact et toujours avec un profond sentiment de ses responsabilités, M. Leicht était un juste dans la plus belle acception du terme.

Mais où M. Leicht sut donner toute la mesure de sa riche nature, c'est en sa qualité de président du synode évangélique fribourgeois. Né dans une famille profondément chrétienne, M. Leicht était l'homme tout désigné pour présider la plus haute Autorité protestante du canton. Il remplissait ces fonctions comme une grande mission confiée par la Providence. Il en sentait toutes les lourdes responsabilités. Mais sa grande piété, sa longue expérience des affaires et surtout sa profonde connaissance du cœur humain lui permettaient de trouver toujours la solution juste. C'était d'ailleurs un grand méditatif dont le secret était de savoir remonter les courages défailants. Il savait aussi rappeler à chacun son devoir, sans oublier les pasteurs qu'il surveillait de près. Il leur faisait de nombreuses visites et lorsque le lundi ils taillaient les arbres de leur jardin ou faisaient d'autres travaux manuels il ne manquait pas de leur citer quelques paroles tirées de l'Écriture Sainte.

Ainsi, M. Leicht restera toujours en vénération parmi nous. Qui ne l'a connu, au soir de sa vie, parcourant comme un patriarche ses champs et ses prés, conseillant et encou-

rageant les gens de son village ou venant à Morat siéger au Tribunal tous les vendredis. Il marchait à pas lents, portant sur son buste déjà un peu voûté, sa tête fine qu'une longue chevelure blanche signalait de loin. Une grande paix se dégageait de lui, une paix profonde et bienfaisante. Il s'arrêtait d'ailleurs volontiers pour causer avec chacun et on constatait alors combien ses connaissances étaient grandes et variées. Il était très au courant de l'histoire et en causait avec prédilection. Il connaissait aussi très à fond tous les classiques allemands qu'il savait citer par cœur au moment opportun. La guerre de 1914 à 1918 le fit beaucoup souffrir à cause de ses injustices et il ne manquait pas de le dire.

J'ai vu un jour M. Leicht sous les arcades de Morat donner la main à une petite fille et causer avec elle. Il était rayonnant. Je ne sais pas ce qu'ils se sont dit, mais ce geste du vieillard communiant avec l'innocente jeunesse m'a profondément ému. N'étaient-ils pas tous les deux sur le seuil d'un avenir ?

M. Leicht a été inhumé au cimetière de Salvagny, le 20 avril 1938. Son corps repose dans cette terre où jadis tant de Suisses s'agenouillèrent avant de mourir. Après avoir combattu le bon combat il y a, comme eux, achevé sa course et, comme eux, il avait gardé sa Foi.

D. •

La Liberté, 19 IV 1938, n° 90; *Freiburger Nachrichten*, 19 IV 1938, n° 90; *Der Murtlenbieter*, 20 IV 1938, n° 32.

M. Franz Boschung, ancien conseiller national, 1868-1938. — Mercredi 4 mai 1938 ont eu lieu à Ueberstorf les obsèques d'un citoyen connu et estimé de toute la population fribourgeoise. M. Boschung fut un homme intègre et conciliant, à l'accueil cordial et un terrien aimant sa profession. Aussi sa disparition laissa-t-elle d'unanimes regrets.

Né en 1868, il s'est éteint à l'âge de 70 ans après une vie pleine de labeur et d'activité publique. M. Boschung a rendu d'éminents services dans sa commune, dans son cher can-

ton de Fribourg ainsi qu'au Parlement fédéral où il a siégé durant 19 ans comme conseiller national. En sa qualité de syndic, il a dirigé sa commune pendant 33 ans et il fut conseiller paroissial pendant 25 ans. Il était de toutes les sociétés locales et régionales d'Ueberstorf comme fondateur, président ou membre. Les organisations agricoles et les intérêts des paysans ont toujours trouvé en lui un défenseur énergique; d'abord il a siégé pendant 30 ans au Grand Conseil dont il fut deux fois président; ensuite il a collaboré activement à la fondation d'un grand nombre de groupements agricoles et fut membre de plusieurs comités importants: président de la Fédération des syndicats agricoles, vice-président de l'Union des paysans fribourgeois, vice-président de l'Union des syndicats agricoles romands, membre du comité de l'Union suisse des paysans, président de la Foire aux provisions, membre du Comité directeur de la Banque de l'Etat, de la Commission de surveillance de l'Institut agricole et des Etablissements de Marsens, membre d'honneur de la société des cafetiers de la Singine et de la société cantonale des cafetiers, membre du Conseil directeur des caisses Raiffeisen, etc.



Le progrès agricole lui tenait particulièrement à cœur. C'est ainsi qu'il fut membre fondateur de plusieurs groupements en Singine: syndicat des sélectionneurs, société d'arboriculture, fédération laitière, syndicat d'élevage du cheval et assurance chevaline. Comme juge de paix, il se fit beaucoup apprécier par son esprit conciliant et par son bon cœur.

M. Boschung a rempli ses multiples mandats avec conviction et dévouement et a témoigné ainsi de tout l'intérêt qu'il portait à la chose publique et à ses concitoyens.

Aussi ses obsèques furent une cérémonie émouvante à laquelle participèrent non seulement toute la paroisse et la commune d'Ueberstorf mais une foule immense d'amis et de collaborateurs, membres des comités ou groupements

auxquels le défunt avait prêté son appui. L'agriculture fribourgeoise a perdu en M. Franz Boschung un de ses enfants les plus fidèles et les plus méritants.

E. P. H.

Freiburger Nachrichten, 2 V 1938, n° 101; *La Liberté*, 2 V 1938, n° 101; *Le Paysan fribourgeois*, 5 V 1938, n° 18; *Almanach agricole de la Suisse romande*, 1939.

M. J.-J. Rytz, inst. émérite. — Les protestants disséminés du canton de Fribourg sont en deuil. Ils pleurent un de leurs vétérans aimés, Jean-Jacques Rytz, né le 24 janvier 1860, et qui, après avoir consacré à leur service une longue carrière d'instituteur, s'est éteint le 10 mai 1938, après une courte maladie, à l'âge de 78 ans.



Formé au Séminaire évangélique de Muristalden (Berne), le défunt commença sa carrière à Heitenried. Après sept années de fructueux enseignement, il fut nommé, en 1887, à l'École réformée de Fribourg. Il y instruisit, pendant trente-six ans de labeur et de dévouement, de

nombreuses générations qui, toutes, lui gardent une vénération aussi sincère que profonde.

M. Rytz aimait sa vocation; il se donnait à sa tâche corps et âme, mettant tout son savoir et toutes ses aspirations au service de l'école. Ouvert à toutes les questions de l'enseignement, il s'employa surtout et avec beaucoup de conviction à l'application de la méthode Herbart-Ziller, dont il fut l'interprète sa vie durant. Plusieurs articles signés de sa plume prouvent combien cette méthode lui était chère.

Toute la carrière de M. Rytz témoigne de l'effort qu'il faisait pour allier l'instruction à l'amour du pays natal. S'il grandit dans la romantique vallée du Gotteron, Fribourg lui fut une seconde patrie. Avec quel amour ne par-

lait-il pas du passé du Vieux-Fribourg, avec quelle ardeur ne chantait-il pas les merveilles de la Gruyère et de nos Alpes fribourgeoises ! Son enseignement tendait toujours vers ce même but : éveiller dans le cœur de l'enfant l'amour de sa patrie. Son cours sur la terre fribourgeoise, élaboré sur des bases solides, est un modèle de genre et mériterait de trouver un jour l'appréciation qui, du vivant de l'auteur, lui a fait défaut.

Administrateur pendant de longues années de la bibliothèque de la paroisse réformée, M. Rytz a contribué largement et avec un dévouement sans bornes à la propagation des bonnes lectures.

En 1922, après quarante-trois ans d'enseignement, ce vaillant instituteur prit une retraite bien méritée. Il passa les dernières années de sa vie retiré, en compagnie de ses chers livres. Homme de foi, croyant du fond de l'âme, il supporta avec confiance et résignation les grandes épreuves qui assombrirent sa vieillesse. Qu'il repose en paix !

-ig.

D'après *La Liberté*, du 12 V 38, n° 110 ; voir aussi : *Der Murtenbieler*, du 11 V 38, n° 38.

Le Docteur Rodolphe Nicod, 1868-1938¹. — Depuis deux ans et demi, le nécrologe de la Société de médecine du canton de Fribourg s'allonge à un rythme qui n'a jamais été si régulier, ni si rapide. Et c'est dans les rangs des seniors que se font tous ces départs. Si, à nos cinq derniers morts, les docteurs Reymond, Jambé, Thurler, Troxler et Nicod, j'ajoute ceux qui les ont immédiatement précédés et qui furent nos doyens, les docteurs Etienne Perroulaz et de Weck, on ne peut se défendre d'une certaine mélancolie. Avec cette génération qui s'en va, obéissant aux lois inéluctables de la vie, nous voyons disparaître un genre médical qui ne manquait pas d'allure et dont la

¹ Décédé à Châtel-St-Denis, le 1^{er} VI 1938.

valeur humaine et morale pourrait bien dépasser celle du médecin moderne progressivement étouffé sous l'amas des règlements et des progrès sociaux.

Les médecins de cette génération — celle qui s'en va — n'étaient pas standardisés. Ils s'avançaient dans la carrière sans masque, avec toute leur personnalité, leurs défauts, leurs lacunes, mais aussi avec leurs qualités morales et professionnelles, leur sens du dévouement. Et tout cet ensemble où le bien dominait, conférait à leur vie, souvent édifiante, une résonance humaine et chrétienne qui attirait l'estime et le respect.



C'est que les relations entre malade et médecin étaient basées sur la confiance et sur le commun vouloir de guérir ou de soulager. Cette confiance n'avait pas toujours, on le concède volontiers, un fondement objectif indiscutable, mais elle dépendait au moins de cette psychologie inhérente à notre condition humaine qui a ses fantaisies,

ses humeurs et ses droits. Pour le médecin et le malade d'aujourd'hui, l'un et l'autre tout couverts des tarifs et des règlements des assurances sociales et de la pratique médicale moderne, il s'agit souvent non pas tant de guérir que d'utiliser à fond les droits acquis par un contrat d'assurance ou par un diplôme. Un jour viendra, — souhaitons pour le bien et le bonheur de nos enfants qu'il ne soit pas trop lointain, — où l'on regrettera la vie et le genre médico-social des vieilles générations, où l'on cherchera chez elles des exemples et des modèles.

Le docteur Rod. Nicod sera de ces derniers : indépendant, dévoué, bon pour les pauvres, d'une vie professionnelle et familiale absolument digne, sympathique et respecté, il resta fidèle aux traditions catholiques et vaudoises de la vieille famille dans laquelle il eut le bonheur de naître en 1868. Ses études secondaires d'abord, puis sa carrière, et son mariage enfin, le fixèrent sur notre terre fribourgeoise.

Etudiant à St-Michel de Fribourg, puis à l'Université de Genève, il fut un laborieux et couronna ses études médicales non seulement par ses examens et le doctorat, mais encore par le titre de lauréat de la Faculté genevoise de médecine. Il dut ce titre, et le prix de 300 fr. qui l'accompagnait, à un travail traitant de l'« Irritation chimique de diverses substances sur le nerf moteur et le muscle ». L'importance et le caractère entièrement original de ce mémoire où s'affirmait déjà le rôle — aujourd'hui reconnu comme primordial — de l'acide lactique dans la contraction musculaire, permirent au jeune médecin de l'emporter brillamment, à l'unanimité du jury, sur d'autres concurrents.

Après avoir été l'assistant de Schiff en physiologie, du docteur Wyss en oto-rhino-laryngologie, externe enfin du service de chirurgie, il quitta Genève pour s'installer modestement à Châtel-St-Denis, tout près de sa patrie d'origine et de sa proche famille où vivait son plus jeune frère qui le suivit dans la carrière médicale pour devenir l'actuel titulaire de la chaire et du service d'orthopédie de la Faculté de Lausanne, et tout près de sa plus grande famille d'où devait émerger plus tard, encore et toujours dans notre profession médicale, le docteur Jean-Louis Nicod, son neveu maintenant professeur d'anatomie pathologique à la faculté vaudoise de médecine.

Et ce furent, en Veveyse fribourgeoise, 43 années d'une activité médicale incessante, atténuée plus tard par l'âge et la maladie, mais n'ayant jamais connu d'arrêt réel sinon celui des deux ou trois semaines qui précéderent sa mort.

La douceur de son caractère, l'aménité souriante de son accueil, sa modestie et sa prudence qui n'excluaient pas un savoir faire pratique avisé, en même temps que sa grande honnêteté, lui gagnèrent d'emblée la confiance de ses malades et de la population veveysanne. Cette confiance, il la garda jusqu'au bout et put, avec un bonheur et une fierté qu'il ne dissimulait pas, la voir passer à son fils, le docteur Paul Nicod.

Capitaine-médecin dans l'armée, membre fondateur de la Salevia, section universitaire genevoise des étudiants suisses catholiques, portant depuis peu de temps et fièrement le ruban de vétéran de cette importante association,

conseiller communal de sa petite ville pendant une période de quatre ans, et conseiller général pendant plus de vingt ans, c'est-à-dire jusqu'au moment où son fils put le remplacer dans cette assemblée communale, le D^r Nicod s'intéressait beaucoup aux divers aspects et progrès de la vie sociale.

Qu'il ait été pendant 4 ans seulement conseiller communal, lui Vaudois, dans une bourgade de notre canton où l'amour-propre bourgeois accentue volontiers ses exigences, personne ne s'en étonnera, bien qu'il s'y soit révélé comme un travailleur modeste, conciliant et réalisateur. Il y faut d'autres dons, que le docteur Nicod ne possédait pas et que son bon sens objectif et profond ne l'incitait pas à *considérer comme nécessaires ni même souhaitables*.

Il resta, par contre, fidèle à notre famille médicale fri-bourgeoise dont il fut le président. Assidu à nos séances, il aimait à dire sa joie d'y retrouver ses confrères et ses amis, de jouir d'un programme scientifique toujours instructif et qui se déroulait dans une atmosphère de simplicité toute familiale.

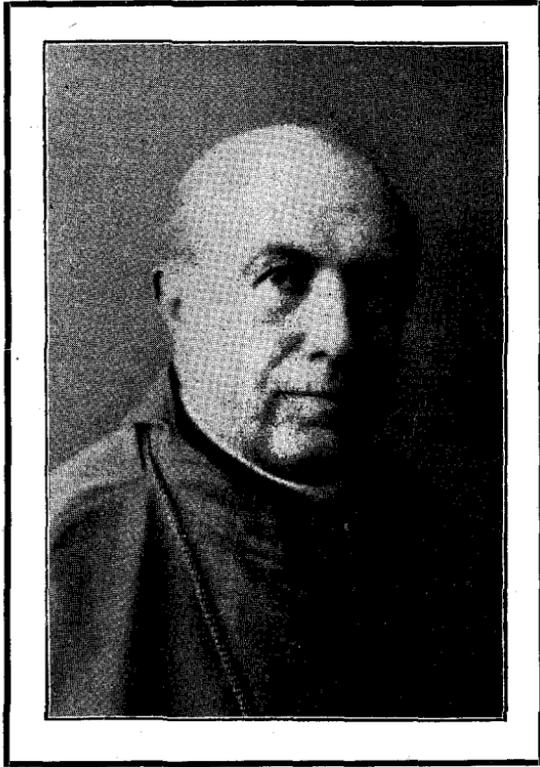
Il sut donner l'amour de notre profession médicale à son fils qui put ainsi continuer une tradition. Et ce n'est pas une réalisation quelconque que de pouvoir, dans le sein de sa propre famille, transmettre à l'un de ses enfants le désir et le plaisir de continuer l'œuvre et l'activité paternelles. On n'estime pas toujours à sa vraie valeur tout ce qu'il y a de compréhension, de confiance et d'affection réciproques dans ce choix délibéré de la vocation paternelle et dans la collaboration d'emblée étroite et intime qu'elle implique.

A notre époque où l'idéal d'une « médecine humaine » est ébranlé par des progrès sociaux d'inspiration admirable, mais dont les réalisations boiteuses suscitent trop d'avidités, il n'est pas indifférent que ceux qui ont pu voir de tout près les leçons et les exemples d'une belle et longue vie médicale puissent la continuer et en féconder pour eux-mêmes et pour les autres tous les bienfaits.

D^r C. MORARD.

Mgr Jean Quartenoud. — Le tragique accident dont a été victime le Prévôt de Saint-Nicolas et qui mit en émoi, au début de l'après-midi du lundi, 11 juillet 1938, la place Georges Python et bientôt la ville de Fribourg entière, est encore dans toutes les mémoires. Mgr Quartenoud, malgré son âge — il allait entrer dans sa 80^e année — non content d'assumer l'écrasante besogne de rédacteur en chef d'un grand quotidien, trouvait encore le moyen de remplir d'autres tâches, d'assister notamment, au début du mois de juillet, comme président de la commission cantonale des Etudes, à des examens de fin d'année, à des distributions de prix et aux épreuves du brevet. Il avait, ce jour-là, quitté son bureau de l'avenue de Pérolles vers le milieu de la matinée pour se rendre à la séance de clôture du Grand Séminaire, et après avoir assisté au dîner qui réunissait ensuite professeurs, invités et élèves, il partit pour aller prendre le tram à l'entrée de la rue de Romont. Il était arrivé à mi-chemin de la maison Knopf et du rond-point de la place Georges Python, à quelques mètres du trottoir où il devait attendre sa voiture, lorsque une remorque de camion, garée devant l'Albertinum, se mit soudain en mouvement, renversa le vénéré prélat et lui passa sur le corps. Mgr Quartenoud fut immédiatement transporté à l'hôpital des bourgeois. Des lésions internes lui causaient de vives douleurs, mais il avait conservé toute sa connaissance, ce qui faisait espérer que l'accident n'aurait pas de suites trop graves. Immédiatement accoururent M. l'aumônier de la maison, des chanoines de Saint-Nicolas, des membres de la famille du Prévôt, Mgr l'Evêque qui, une demi-heure plus tôt, était à table à côté de lui. Le blessé fut conduit à la clinique Sainte-Anne. Mgr Besson, qui partait, le même soir, en visite pastorale, se rendit à nouveau à son chevet et, à la demande des médecins, plutôt par mesure de prudence que par crainte d'un dénouement fatal, administra les derniers sacrements au malade, qui les reçut avec un calme impressionnant et dans des sentiments d'absolue résignation. L'inquiétude de l'entourage ne tarda cependant pas à augmenter en voyant Mgr Quartenoud s'assoupir, son visage pâlir, ses membres se refroidir. Il entra bientôt en agonie et, vers 5 h. ½, il rendait son âme à Dieu.

Jean-Julien Quartenoud, fils de Charles, originaire de Treyvaux, était né au Bugnon, le 25 juillet 1859. Après ses classes primaires, faites à Matran, il entra au Collège Saint-



Michel, en automne 1871, d'abord comme interne, puis, peu après, comme externe, sa famille, après la mort de son chef, étant venue se fixer à Fribourg.

C'était l'époque où le Kulturkampf exerçait ses ravages à Genève et dans le Jura, tandis que, chez nous, le chanoine Schorderet accentuait la note conservatrice, suscitant des enthousiasmes, notamment au sein de la Société des Etudiants Suisses, dans laquelle le jeune Quartenoud avait

été reçu en 1875. Les luttes politiques avaient leur répercussion jusque sur les bancs du collège. Le futur rédacteur de la *Liberté*, qui affirmait hautement ses convictions, avait comme condisciple de classe Emile Bise, qui devait le précéder un jour à la tête du même journal, mais qui soutenait énergiquement, à cette époque, le parti du Bien-Public.

Son collège terminé, Jean Quartenoud, se sentant appelé à la vocation ecclésiastique, entra au Séminaire, en 1879. Il faisait partie de ce cours exceptionnellement nombreux qui fournit au diocèse treize prêtres: un Genevois et douze Fribourgeois, dont deux sont encore en activité: M. le doyen Charrière, curé de Surpierre et M. Bochud, curé de Neirivue.

Ils reçurent l'ordination sacerdotale des mains de Mgr Mermillod, à l'église de Notre-Dame, le 22 juillet 1883. L'abbé Quartenoud célébra sa première messe à Saint-Nicolas, le dimanche suivant. Quelques semaines plus tard, il était nommé vicaire à Châtel-St-Denis, mais il n'occupait ce poste que durant six mois, car, en février 1884, il était appelé à Fribourg, comme vicaire de M. le curé Paul Perriard, fonctions auxquelles vinrent s'ajouter, vers la fin de cette même année, celles de coadjuteur du Chapitre.

La paroisse de Saint-Pierre n'était pas encore détachée de celle de Saint-Nicolas: les leçons de catéchismes et autres tâches du ministère que le nouveau coadjuteur eut à partager avec son collègue, M. l'abbé Roy, étaient donc nombreuses; mais telle était son activité et sa facilité de travail, qu'il accepta de consacrer une partie de ses loisirs à sa chère Nuithonia. Il préparait, en particulier, les représentations théâtrales que la section donnait chaque année au carnaval et qui, à cette époque où les attractions n'étaient pas aussi nombreuses et variées qu'aujourd'hui, attiraient régulièrement, dans la grande salle du Collège, un auditoire fidèle, pour lequel les pièces de théâtre jouées par les Etudiants suisses étaient un événement attendu toujours avec impatience. Le coadjuteur de Saint-Nicolas assumait de plus, pendant dix ans, à partir de 1888, la rédaction de la partie française des *Monatrosen*, faisant preuve, dès cette époque, des qualités de publiciste qu'il devait déployer

plus tard : une conception claire et rapide, une grande sûreté de principes et de doctrine, cette correction du style qui fut l'une de ses constantes préoccupations et cette ouverture d'esprit qui le faisait s'intéresser aux problèmes nouveaux vers lesquels les courageuses encycliques de Léon XIII orientaient les catholiques.

L'année 1889 inaugura pour le futur prévôt comme une nouvelle carrière. Le directeur de l'Instruction publique, M. Georges Python, qui avait appris à l'apprécier à la Nui-thonia, le fit nommer, à la mort de M. le chanoine Caillat, directeur de l'Ecole secondaire de jeunes filles. L'abbé Quartenoud avait déjà donné des preuves de ses aptitudes pédagogiques comme vicaire à Châtel, où il avait été chargé de cours à l'Ecole latine. Les questions scolaires l'avaient toujours intéressé. Lié d'amitié avec M. Horner, recteur du Collège et plus tard professeur de pédagogie à l'Université, il était bien placé pour être mis au courant des progrès réalisés dans ce domaine ; mais surtout son esprit réalisateur, joint à son bon sens pratique, permettait de fonder de grands espoirs pour l'établissement dont il prenait la tête.

Il se mit de tout son cœur à cette nouvelle tâche, sans abandonner pour autant ses occupations antérieures. En plus de la direction, il se chargea des leçons de religion et de littérature française. Il adjoignit à l'école, en 1896, une section professionnelle : tout d'abord un cours de cuisine, auquel vinrent s'ajouter, par étapes, les ateliers de coupe, de lingerie et de mode. L'initiative était nouvelle et M. Quartenoud fit tâche de précurseur. L'école doubla l'effectif de ses élèves et étendit son influence bien au-delà de la ville de Fribourg, sans parler des jeunes filles déjà en place ou des maîtresses de maison, pour lesquelles furent organisés des cours spéciaux de cuisine. Bien que l'école eût passé du Palais de justice actuel à la Maison dite de bienfaisance, à côté de la Grenette, les locaux devenaient insuffisants : il fallait prévoir une installation plus vaste et plus moderne. M. Quartenoud y pourvut : il obtint que, du nouveau bâtiment scolaire des filles qu'on allait construire au Gambach, la moitié fut réservée à l'Ecole secondaire, qui s'y trouve encore actuellement.

M. Quartenoud était continuellement à l'affût des perfectionnements susceptibles d'être apportés à l'enseignement et soucieux de donner pleine satisfaction à l'inspectrice fédérale qui venait examiner les cours professionnels. Les rapports, d'une belle tenue littéraire, dont il donnait lecture aux séances de fin d'année lui fournissaient l'occasion de caractériser finement chacune des classes et de donner son appréciation sur les problèmes de pédagogie ou d'éducation qui étaient à l'ordre du jour. Loin de négliger la partie récréative, il organisait avec minutie les promenades annuelles, sans parler d'autres courses plus modestes entreprises pendant l'année scolaire. Les représentations théâtrales étaient également l'objet de tous ses soins et l'on garda longtemps à Fribourg le souvenir, en particulier, de la « Revue sans façon », due en grande partie à la plume de M. Georges de Montenach, l'ami intime de M. le directeur.

M. Quartenoud sut faire régner dans l'établissement qu'il dirigeait une atmosphère d'ardeur au travail et en même temps de franche gaieté, ainsi qu'un véritable esprit de famille. Les jeunes filles aimaient leur école et avaient pour leur directeur l'estime la plus vive. Aussi tenaient-elles, arrivées au terme de leurs études ou de leur formation professionnelle, à entrer dans l'Association des anciennes élèves de l'Ecole secondaire, association dont M. Quartenoud ne manqua jamais une seule des réunions annuelles, de même qu'il assista toujours, jusqu'à la fin de sa vie, aux examens de l'école et à ses séances de clôture, où une place d'honneur était réservée à l'ancien directeur.

M. Quartenoud resta 33 ans à la tête de l'Ecole secondaire, soit jusqu'en 1922. Lorsqu'il fut nommé chanoine de Saint-Nicolas, le 24 avril 1894, à la mort de M. Goetschmann, premier recteur de Saint-Pierre, M. Python demanda expressément que le nouveau capitulaire ne fût point chargé de la paroisse vacante. De fait, celle-ci fut confiée à M. Conus, nommé chanoine quelques semaines plus tard, tandis que M. Quartenoud offrit de continuer ses fonctions de coadjuteur, qu'il garda encore trois ans. Il fut ainsi conservé à son école et à l'enseignement.

Il avait accepté de donner des cours d'histoire et de géographie au Collège. Il assumait ensuite, à partir de 1898 jusqu'en 1906, la tâche d'inspecteur des écoles primaires de la ville, s'intéressant non seulement aux enfants qui les fréquentaient alors, mais aussi aux élèves des années antérieures, notamment à ceux qui allaient passer leurs examens de recrues et qu'il réunissait, le soir, afin que les résultats obtenus fissent honneur à la ville et au canton.

Malgré toutes ses occupations, M. le chanoine Quartenoud trouvait encore le temps de travailler pour la presse. Il rédigea durant plusieurs années l'*Ami du peuple* et surtout il collaborait, d'une manière de plus en plus assidue, à la *Liberté*. Aussi lorsque M. Bise, après avoir accepté la direction du journal, donna sa démission, en 1906, on fit de telles instances auprès de M. Quartenoud pour qu'il prît sa succession, qu'il finit par accepter. Il conserva cependant, nous l'avons dit, la direction de l'Ecole secondaire jusqu'au jour où l'importance croissante du journal confié à ses soins le contraignit à s'y dévouer d'une manière exclusive.

Il est donc demeuré 32 ans à la tête de la *Liberté*, semblant n'avoir jamais envisagé l'hypothèse de devoir l'abandonner, et de fait il y est resté jusqu'au tout dernier jour de sa vie. On sait avec quel dévouement il s'est consacré à cette tâche, visant, là aussi, à faire toujours mieux, pour l'honneur du canton de Fribourg et le bien de la cause religieuse. Sous sa direction, la *Liberté* est devenue le plus important quotidien catholique de la Suisse romande. On appréciait, même à l'étranger — des personnalités du dehors en ont fait souvent l'aveu — ces « Nouvelles du jour » que la *Liberté* donne en première page et qui étaient, en grande partie, dues à la plume de son rédacteur en chef. On goûtait non moins les articles qu'il publiait, chaque samedi, sur une question actuelle, jugée du point de vue des principes chrétiens et de nos conceptions suisses. Là ne se bornait cependant pas sa tâche: il surveillait de près jusqu'aux petites nouvelles données par le journal, n'hésitant pas à entreprendre, au besoin, de patientes recherches pour contrôler un point de biographie, d'histoire ou de géographie, ainsi que pour établir, d'après un dictionnaire ou un ouvrage de sémantique, l'évolution d'un terme

ou sa signification précise. Il tint surtout à donner à la *Liberté* cette perfection littéraire, cette clarté dans la disposition, qui sont l'une de ses caractéristiques et il la dirigeait avec cette prudence qui lui faisait éliminer les nouvelles sensationnelles mais douteuses et éviter également les polémiques inutiles ou blessantes.

32 ans à la tête d'un grand quotidien ! On se représente ce que cela signifie de travail incessant, journallement renouvelé et sans aucun répit, la préparation du numéro du lendemain commençant au moment précis où l'épreuve du journal du jour même, après un dernier coup d'œil du chef, était envoyée au tirage. A voir la physionomie toujours calme de Mgr Quartenoud, à considérer sa démarche lente, à lire son écriture, grande, régulière, parfaitement moulée, on n'avait pas l'impression qu'il fût un homme très occupé. Il comptait cependant littéralement ses minutes et c'est grâce à son esprit méthodique, organisant son horaire selon un programme toujours identique, qu'il réussissait à faire face à toutes ses occupations.

Il commençait et terminait ses journées à sa stalle canoniale. Demeuré en fonctions à Saint-Nicolas pendant les 54 ans de sa longue carrière sacerdotale, il était le seul du Chapitre actuel à avoir connu des hommes tels que le chanoine Wicky, le doyen Aeby ou le chanoine Schneuwly. Il était, au sein du corps capitulaire, la tradition personnifiée, sachant dire ce qui se faisait autrefois, tout en comprenant très bien les besoins nouveaux et en se prêtant aux innovations exigées par les circonstances.

A la mort de Mgr Esseiva, c'est sur M. le chanoine Quartenoud, le senior, de beaucoup, du Chapitre et le prêtre qui s'était acquis tant de mérites, que, tout naturellement, se portèrent les suffrages du Grand Conseil : il fut élu prévôt le 14 février 1925 et reçut la bénédiction abbatiale, le 26 juillet suivant, des mains de Mgr Besson, assisté de Mgr Bourgeois, prévôt du Saint-Bernard, et de Mgr Segesser, prévôt de Lucerne. C'était au moment de la transformation du Chapitre et de l'érection de la cathédrale. Mgr Quartenoud eut à cœur de conserver les usages et les prérogatives que le nouvel état de choses avait maintenus, mais il eut aussi le souci constant de seconder affectueusement Mgr

l'Evêque, lui prêtant son concours ou lui exprimant sa manière de voir chaque fois que le chef du diocèse le lui demandait.

Robuste de santé, Mgr Quartenoud mettait soigneusement en pratique les principes de l'hygiène et il aimait d'ailleurs à faire paraître des chroniques médicales dans les colonnes de son journal. Il faisait régulièrement, après le dîner, la même promenade hors de ville. Le jeudi, du moins dans ses jeunes années, il se joignait volontiers à des amis ou des confrères pour une excursion plus longue ou une course de montagne. Il passait ses vacances presque toujours en Valais et l'on serait étonné de voir la liste des sommets dont il a fait l'ascension, y compris, à deux reprises, des cimes de plus de 4000 m. Il faisait ces courses d'ailleurs moins par amour de la belle nature ou la perspective de jouir d'un beau panorama, que par la préoccupation de l'exercice physique et bienfaisant à fournir. Alors qu'il était coadjuteur à Saint-Nicolas, il avait entrepris, à plusieurs reprises, d'assez longs voyages : en Terre Sainte, en Syrie, en Egypte, en Sicile, en Algérie et en Espagne et il en avait rapporté une belle moisson de souvenirs.

Doué d'autant de finesse que d'intelligence, Mgr Quartenoud goûtait la plaisanterie, et il avait, dans l'intimité, sa manière, spirituelle et malicieuse, de raconter un trait ou de caractériser un personnage. Il s'associait aux manifestations locales de la vie de l'esprit : il était entré dans la Société des amis des Beaux-Arts au jour de sa fondation, en 1888 ; il faisait partie, depuis 1888 également, de la Société d'histoire du canton de Fribourg, qui l'avait nommé membre d'honneur en 1929. Il s'intéressait vivement, dans un cadre plus vaste, aux productions de la littérature, à l'évolution des sciences, aux opinions nouvelles qui se faisaient jour en matière religieuse ou politique. Il suivait avec intérêt les progrès de son temps et comprenait parfaitement les aspirations des jeunes, tout en ne leur ménageant pas ses judicieux conseils.

Mgr Quartenoud n'était pas expansif et surtout pas sentimental. Jusque dans les actes de sa vie religieuse, il manifestait un vrai tempérament de latin. Il avait, comme jeune

homme, donné son adhésion à des principes qui s'étaient imposés à lui, qu'il ne devait jamais mettre en question et dont il avait fait les lignes directrices de sa vie, non pas à la suite d'un enthousiasme d'adolescent, mais parce que leur vérité avait apparu clairement à son esprit positif et que, de sa volonté ferme et docile, il y avait conformé sa conduite. Il avait manifesté, dans ses jeunes années, une certaine intransigeance, mais c'étaient là des souvenirs qu'il n'évoquait guère, semblant ne plus les approuver. Le contact prolongé qu'il avait eu, dans la suite, avec des hommes d'opinions diverses lui avait communiqué beaucoup d'indulgence et une grande bonté. Toujours maître de lui, d'une courtoisie parfaite, il avait, par dessus tout, l'esprit de mesure. Il savait découvrir la part de vérité qui se cache sous l'erreur ou que renferme une objection, excuser l'attitude d'un adversaire ou d'un contradicteur, lui accorder des circonstances atténuantes ou lui prêter, dans sa grande bienveillance, des sentiments non dépourvus de générosité.

Mgr Quartenoud était profondément vénéré par tout le monde. On a pu s'en convaincre lors de ses funérailles, émouvantes, comme le sont particulièrement celles d'un homme enlevé par une mort tragique. Le Conseil fédéral était représenté par M. Motta. M. Alphand, ambassadeur de France à Berne, était venu rendre un dernier hommage à celui que son gouvernement avait, en 1936, décoré de la croix de chevalier de la légion d'honneur. Le recteur de l'Université, de nombreux professeurs et les sections d'étudiants, avec leurs drapeaux, entouraient la dépouille mortelle du prélat, qui avait été nommé, en 1937, docteur *honoris causa* de notre *Alma mater*. Les autorités cantonales, communales et paroissiales étaient présentes. La presse avait envoyé plusieurs délégués. Mgr Besson officiait, entouré de tout le chapitre cathédral et d'un nombreux clergé. Le Collège Saint-Michel, nos divers instituts, les classes primaires et secondaires étaient largement représentés, et tandis que les notes du glas tombaient lentement de la tour Saint-Nicolas et que les fanfares faisaient entendre des accents de deuil, dans les rues du Bourg, au travers desquelles se déroulait le cortège funèbre, on lisait

sur le visage ému des spectateurs, qui faisaient haie, l'estime que Fribourg avait pour ce prêtre dont la vie, toute de noblesse, ainsi que l'activité peu commune avaient été consacrées à inculquer, d'abord dans la jeunesse, puis, par la presse, dans des sphères plus étendues, l'amour du Pays et l'attachement à la foi catholique.

L. W.

Etrennes frib., 1934, p. 1-4; *La Liberté*, 12, 13, 15, 16, 18, 20, 22, 23 et 25 VII 1938, nos 159 à 163, 165 et 167 à 169; *Freiburger Nachrichten*, 12, 13 et 15 VII 1938, nos 159, 160 et 162; *La Semaine catholique*, 67^e année, 1938, p. 433, 434, 454, 484, 504 et 690; *L'Indépendant*, 12 VII 1938, n^o 95; *La Tribune de Genève*, 14 VII 1938; *Journal de Genève*, VII 1938, *Courrier de Genève*, 12 et 15 VII 1938; *L'Echo illustré* 16 VII 1938, p. 913; *La Suisse*, 12 VII 38, n^o 193; *Revue des Etudiants suisses*, 83^e année des *Monatrosen*, [cahier 1-2, du 5 X 1938, p. 22-26 de la *Chronique de la société*; *Almanach catholique de la Suisse française*, 1939, p. 76-77. De nombreux articles nécrologiques ont, en outre, été publiés par la presse suisse et étrangère, dès le 12 VII 1938.

M. Maxime Kolly. — Chaque jour (excepté durant la période des vacances), vers 8 heures du matin et vers 2 heures de l'après-midi, on voyait passer tout tranquillement sur la place du Collège, le sympathique préparateur de physique et de chimie, M. Maxime Kolly. Il se rendait à ses laboratoires, au Lycée. Il n'avait « l'air de rien », aurait-on pu dire familièrement à son sujet; cependant, sous cet aspect fort modeste se cachait une belle âme de chrétien.

Dans sa famille déjà, il avait puisé de solides convictions. Ses parents étaient de braves paysans d'Arconciel, pleins d'énergie et de courage, qui eurent treize enfants. Au sortir de l'école primaire, attiré par l'idéal franciscain, le jeune Maxime entra au scholasticat des Pères capucins, à St-Maurice, où il suivit les deux premières classes du gymnase. Pour raison de santé il dut regagner la maison paternelle et, alors, aida les siens dans la mesure de ses forces.

En 1904, il était dans la trentaine, il partit pour Paris et, durant deux ans, fut employé à l'Ecole Gerson. C'est en automne 1907 qu'il succéda à M. Célestin Macherel, comme préparateur. M. le professeur Joseph de Ræmy l'initia jusque dans les plus petits détails à la préparation de ses expériences dont il avait le secret. Si l'une ratait une fois, par extraordinaire, ce n'était certes pas la faute du préparateur, mais plutôt de quelque étudiant mystificateur.

Avec M. Alexandre Haas, M. Kolly pénétra toujours plus dans les secrets de la chimie et s'intéressa spécialement aux délicates analyses qualitatives et quantitatives. Aussi les professeurs actuels, M. Alphonse de Weck et M. Ernest Michel, ont-ils perdu un excellent collaborateur dont ils appréciaient le dévouement, l'habileté et l'esprit d'économie.

A la traditionnelle fête du « Valet », le préparateur se faisait une joie de procurer de magnifiques feux d'artifice, de réussir en tous points cette petite soirée vénitienne. Et les collégiens, pleins d'enthousiasme et de reconnaissance se mettaient à l'acclamer sur la Place de l'Hôtel-de-Ville.

M. Maxime Kolly a été vraiment l'homme du devoir, conscient de ses responsabilités professionnelles. N'eût-il donné que ce bel exemple à notre monde moderne qu'il eût déjà pratiqué un véritable apostolat.

Il fit davantage. A ces moments de loisir, aux jours de vacances, il s'intéressait aux pauvres malheureux, victimes de l'alcoolisme. Combien n'en a-t-il pas amenés à pratiquer l'abstinence totale et à entrer dans la section de tempérance de la ville de Fribourg ? Dans cette société dont il était l'âme, il s'ingéniait à remplacer le plaisir passager et surtout dangereux de l'alcool par des joies saines et profondes. Tantôt une conférence, tantôt une partie récréative attirait les abstinents à leur réunion hebdomadaire. Que d'hommes n'a-t-il pas tirés de la honte et de la ruine, remis sur le chemin du travail, de l'épargne et de l'honneur !

En outre, durant ces dix dernières années, il entreprit une campagne énergique en faveur du cidre doux. On le voyait pendant les grandes vacances se rendre dans nos villages et initier nos paysans à la préparation de cette excellente boisson. En compagnie de quelques dévoués collaborateurs, il allait même en vendre sur le marché.

Par sa fidélité au devoir et par son amour du prochain, M. Maxime Kolly vivait sa foi. Sa piété, sans ostentation comme sans respect humain, était touchante. C'est à la

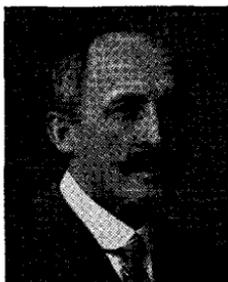


table sainte qu'il puisait la force nécessaire à son apostolat. Aussi exerçait-il discrètement une profonde influence et son âme vraiment rayonnait.

Le 20 août 1938, une grave maladie de cœur le ravit à l'affection d'un frère et d'une sœur, des professeurs et des élèves du Collège St-Michel et surtout de ses chers protégés, les abstinents de Fribourg.

J. J.

La Liberté, 22 VIII 1938, n° 192.

M. Tobie Oberson, ancien préfet. — Après une existence de 84 ans, dont près de 50 furent consacrés aux fonctions de préfet dans notre canton, M. Tobie Oberson s'est éteint doucement, à Châtel-St-Denis, le 23 août 1938, dans la demeure de son fils Paul, où il s'était retiré après sa retraite en 1932.

Nulle carrière ne fut plus calme et plus régulière. M. Oberson s'était fait de ses devoirs une idée très haute et, pour rien au monde il n'aurait voulu se soustraire à la plus minime des obligations qu'il considérait comme siennes. Cette tâche ordinaire de préfet et de serviteur de l'Etat, il l'embellissait de l'éclat intérieur de la conscience et des vertus surnaturelles. Les principes de justice et de charité qui sont à la base de l'Etat, il les revêtait de la dignité des commandements divins. Cette alliance, qu'il considérait comme indispensable, était conforme aux opinions du parti conservateur, qu'il professa toujours.

On aurait tort, toutefois, de croire, d'après cette esquisse, que M. Tobie Oberson ait été un caractère calme et froid. Il était doué, au contraire, d'un esprit extrêmement alerte, d'une imagination vive, et d'une sensibilité dont la délicatesse même surprenait. Si la vie de M. Tobie Oberson présenta la régularité que nous avons dite, c'est en vertu de ses principes et d'une volonté réfléchie qui étaient sa force dominante. Par tempérament, c'était un homme mobile et primesautier, aimant les décisions rapides et les conversations brillantes, rompant par des voyages et des excursions la monotonie du travail quotidien, et faisant

ses délices de lectures curieuses sur tous les domaines des découvertes humaines.

Cette complexité de caractère, qui alliait le fond solide du Fribourgeois à certaines qualités typiquement françaises, nous en trouvons peut-être l'explication dans sa généalogie. La famille Oberson apparaît installée à Vuisternens-devant-Romont dès le XVII^e siècle. A cette époque, elle portait le surnom de « Sudan ». Au XVIII^e siècle, un François-Xavier Oberson, de Mouna, arrière-grand-père de Tobie, se rendit à Paris, où il fut suisse d'église. Il y épousa une Française, Anne-Catherine Vérandy, dont il eut un fils, Simon. Celui-ci rentra au pays, où il épousa Marguerite Cosandey, de Prez-vers-Siviriez. Ils eurent une nombreuse famille. Un des fils, Sulpice, se maria en 1853, à l'âge de 56 ans. Sa femme, Yacinthe Frossard, mourut en 1855, peu après avoir mis au monde leur unique enfant, Tobie Oberson. Celui-ci perdit également son père au bout de quelques années et fut élevé par une tante.



Jouissant d'une certaine fortune, il commença ses études au collège St-Michel, mais il fut bientôt obligé de les interrompre pour raison de santé, à partir de la quatrième littéraire. A l'âge de 18 ans, souffrant de la poitrine, il fut condamné par les médecins. Grâce aux soins assidus qui lui furent prodigués, il parvint à se rétablir, mais resta toujours sujet à des rhumes et bronchites chroniques. Pour ce qui est de la tuberculose, par contre, il semble, dès lors, avoir été immunisé par cette première invasion du mal.

Tobie Oberson utilisa ses loisirs forcés de jeunesse à compléter sa formation. Il fut servi par un esprit de curiosité agissant et par une remarquable faculté d'assimilation. Si sa culture resta quelque peu déficiente au point de vue scientifique et philosophique, elle se développa d'autant plus largement dans le domaine des langues et de la litté-

rature. Il poussa assez loin l'étude de l'allemand, de l'italien et même de l'espagnol. Il se perfectionna dans l'étude du latin. Les notions qu'il acquit ainsi furent durables et fortifièrent sa personnalité, à l'inverse de ce que l'on remarque trop souvent chez ceux qui suivent complètement la filière classique.

Son principal souci resta toujours la pureté et la correction de la langue française. Il était loin de dédaigner le patois, qu'il possédait à fond et qu'il employait volontiers dans les conversations avec nos campagnards. Mais il estimait que le canton de Fribourg, placé à la limite des langues, devait veiller avec un soin particulier à ne pas se laisser entamer par les barbarismes provenant d'outre Sarine. Pour lui, la clarté du langage allait de pair avec la clarté de la pensée. L'inspiration toujours élevée des discours qu'il prononça et des articles qu'il écrivit, leur tenue littéraire impeccable n'ont pas peu contribué à répandre dans notre canton ce culte de l'expression qui est un des plus sûrs critères du progrès de l'intelligence. Par là il rejoignait les préoccupations intellectuelles d'un Georges Python, dont la pensée progressiste eut toujours son plus franc appui.

Pourtant, ce n'était pas d'emblée que M. Oberson s'était intéressé à la politique. Sa nature l'inclinait aux études solitaires et quelque peu au dilettantisme. En outre, sa santé l'avait fait sortir de la voie tracée d'ordinaire aux jeunes ambitions, celle des études juridiques. Rentré à Vuisternens, il s'intéressa aux sociétés de tir, à la chasse, à la musique religieuse. Il fut pendant plusieurs années organiste de la paroisse. Toutefois, ses qualités d'orateur et son intelligence des affaires le désignèrent bientôt à l'attention de ses concitoyens. En 1881, il fut élu député au Grand Conseil. Il avait alors 27 ans.

C'est en 1883, à Romont, qu'il commença cette longue carrière de préfet, qui devait se prolonger jusqu'en 1932, avec une interruption de deux ans, de 1891 à 1893. Ses premiers essais dans la direction d'un district ne se firent pas sans quelques difficultés. M. Oberson les surmonta grâce à son doigté et à son esprit de modération. Cependant, au bout de huit ans, il céda à l'attrait de la grande ville, dans

laquelle il trouvait de multiples satisfactions d'ordre social et intellectuel.

A ce moment, M. Tobie Oberson était marié depuis 5 ans avec M^{lle} Marie Einard, de Bulle, et il avait quatre enfants. Un cinquième naquit à Paris. Les entreprises qu'il tenta de lancer dans la grande ville avec l'aide des parents de sa femme ne rendirent pas ce qu'il avait espéré, et il rentra au pays où il reprit sa carrière politique. Il fut bientôt appelé au poste de préfet de la Veveyse.

La petite cité de Châtel-St-Denis, gentiment assise au pied des montagnes, qui se déploient devant le château comme un éventail, lui plut beaucoup ; il s'attacha à sa population franche et éveillée. Pendant les 40 années qu'il passa dans l'antique manoir des seigneurs de Châtel, il travailla assidûment au bien de ses administrés, faisant rétrograder l'alcoolisme, veillant à l'éducation de la jeunesse, donnant l'exemple des vertus chrétiennes et de la pratique de la religion.

Malgré l'austérité de sa vie et de sa pensée, il fut toujours humain dans l'application des lois, et il s'efforça de concilier les besoins de la politique avec l'impartialité la plus stricte vis-à-vis de toutes les opinions. Par là il s'attira l'estime durable des citoyens des divers partis.

Cet esprit de justice se retrouvait dans les tentatives de conciliation qu'il opérait à la préfecture. Ses avis étaient écoutés presque à l'égal des sentences d'un juge et il épargna ainsi à ses administrés une multitude de procès.

En 1932, le gouvernement estima que ce vieux serviteur de 78 ans pouvait prendre une retraite méritée et M. Oberson donna sa démission. Sa santé, à ce moment, commençait à faiblir. Sa vue également baissait et il était temps de laisser à d'autres le poids d'une administration délicate. Pendant les six ans qu'il lui restait à vivre, M. Oberson continua de s'intéresser aux affaires de son canton et à la politique internationale.

Sa tâche était remplie. Son épouse s'en était allée en 1926, après avoir élevé une famille de neuf enfants, dont trois s'étaient consacrés à Dieu. Cet homme, qui avait vécu pleinement et librement, guidant ce goût de la vie par les limites mêmes du devoir chrétien, laissait sans regret à

d'autres le soin de continuer le combat de l'existence et de faire face aux difficultés des temps. Il remettait volontiers son âme entre les mains de Dieu, et ce fut une mort résignée et consentie que la sienne, dans la compagnie de ses deux filles qui avaient consacré leurs années à perpétuer autour de lui l'atmosphère paisible de la famille.

La Liberté du 25 VIII 38; *Fribourgeois, Indépendant, Feuille d'Avis de Lausanne, Freiburger Nachrichten, Gruyère* du même jour; *Feuille d'Avis de Bulle* du 26; *Feuille d'avis de Fribourg, Messenger de Châtel, Indicateur de la Veveysse* du 27; *Tribune de Genève* du 1^{er} IX 38.

M. le curé Jean Zurkinden. — Le 23 septembre 1938 mourait à la clinique Sainte-Anne, à Fribourg, des suites d'une péritonite, M. l'abbé Jean Zurkinden, curé de Tavel. Cette mort prématurée a consterné ses paroissiens, ses confrères de la Singine et les nombreux amis que lui avaient valus ses qualités naturelles et ses vertus sacerdotales. M. l'abbé Zurkinden, frère de M. le chanoine Joseph Zurkinden, curé de la grande paroisse de St-Pierre, à Fribourg, était né à Guin, le 23 août 1881. Il avait fait ses études classiques aux collèges de Fribourg et d'Einsiedeln. Après avoir étudié la théologie pendant une année à Innsbruck, il revint au séminaire diocésain où il fut ordonné prêtre le 23 juillet 1905. Vicaire pendant deux ans de la paroisse de Montreux, il fut nommé curé d'Alterswyl; au bout de six ans, en 1913, il fut appelé à diriger l'importante paroisse de Tavel. C'est là que, pendant vingt-cinq ans, il fut le bon pasteur dévoué à ses ouailles qu'il sanctifiait et édifiait par sa piété et la dignité de sa vie. D'un extérieur calme, d'un abord un peu réservé et distant, M. Zurkinden ne laissait pas deviner immédiatement ses qualités d'esprit et de cœur. A le connaître de plus près et surtout à le voir à l'œuvre, on l'aimait et on l'estimait toujours davantage. Il était homme d'étude; il avait une belle culture générale qu'il s'efforçait sans cesse d'étendre et de développer dans des directions différentes, surtout dans l'histoire générale et locale. Il n'était pas à proprement parler un orateur, mais

sa prédication était toujours riche de saine doctrine et de profonde piété. Il s'intéressait tout particulièrement à l'instruction de l'enfance et de la jeunesse. Il était membre de la Commission cantonale des études ; il suivait avec un vif intérêt l'École secondaire des garçons qui lui doit en partie sa fondation et l'École secondaire des jeunes filles au pensionnat Saint-Joseph que dirigent les Sœurs de Saint-Vincent de Paul. Il aimait les enfants et il en était très aimé.

Le chant sacré était aussi au premier plan de ses préoccupations morales et religieuses ; de 1914 à 1927 il fut président des Céciliennes de la Singine.

Cette multiple activité était toujours dominée par le souci de sauver les âmes qui lui étaient confiées et de glorifier Dieu. Toutes ses démarches et toutes ses paroles révélaient l'homme juste, dont parle la sainte Ecriture. Ce qui le caractérisait, c'était la mesure, le bon sens, la droiture, une grande dignité de vie qui allait toutefois de pair avec un caractère aimable et parfois enjoué. Ses funérailles, si pieuses et si émouvantes, ont attesté l'estime et la vénération dont le défunt jouissait dans sa paroisse et dans tout le pays. Sa mémoire restera en bénédiction.



J. B.

La Liberté, 24 IX 38, n° 221 ; *Freiburger Nachrichten*, 24 IX 38, n° 222 ; *La Semaine catholique*, 29 IX 38, n° 39 ; *Volkskalender f. Freiburg und Wallis*, 1939.

M. l'abbé Fridolin Brulhart. — A ceux qui ne les ont pas connus, il peut paraître hors de propos de rapprocher la mort de M. le chapelain Fridolin Brulhart, le 4 octobre 1938, de celle de son confrère, M. Xavier Collaud, curé de St-Aubin pendant plus de 26 ans, survenue presque exactement 20 mois auparavant. Une longue et solide ami-

tié unissait en effet ces deux hommes, par maints côtés si dissemblables, mais qui se rencontraient sur le terrain de l'estime, de la loyauté et de la confiance mutuelle. Pour ceux qui sont tant soit peu au courant des frictions qui peuvent surgir entre des hommes exerçant des fonctions analogues dans la même localité, mais à un rang différent, le plus jeune supérieur de son aîné, on ne peut qu'être touché de la cordiale intimité qui régna toujours entre le curé et le chapelain de St-Aubin. Intimité qui ne fut pas



que platonique, mais qui se montra par une collaboration constante et empressée, une aide précieuse apportée au curé d'une paroisse importante, chargé en outre des catholiques dispersés dans tout le Vully fribourgeois. M. Brulhart, sans y être pourtant astreint par devoir, assumait généreusement la desservance de la chapelle des Friques, assez distante de la paroisse, et secondait son chef spirituel par ses longues séances au confes-

sionnal, par ses catéchismes aux tout petits, avec lesquels il se rajeunissait. Il aimait les enfants et ceux-ci le lui rendaient bien ; ce devait être un tableau charmant de les voir, — chose rare en certains milieux peu démonstratifs —, accourir au-devant du bon vieillard venant de son pas alourdi par l'âge aux offices de paroisse, l'encadrer à droite et à gauche et l'égayer de leurs propos de bambins. On se souvient bien à St-Aubin, avec une émotion reconnaissante, de ce prêtre quittant sa soutane, sitôt sa messe dite, pour prendre faux et fourche quand les mobilisations enlevaient les pères de famille à leurs travaux des champs, sans compter bien d'autres cas où sa générosité rivalisait avec sa discrétion. Il n'est guère de paroisses, de la Basse-Broye surtout, qui ne l'ont vu bénéficier de son ministère en cas de maladie ou d'absence d'un confrère.

A sa table hospitalière, malgré ses modiques ressources, dont la plus grande partie allait bien plus à l'acquisition

d'un volume rare qu'à sa toilette, dans sa chambre de travail bondée du haut en bas de livres parmi lesquels nul autre que lui n'aurait pu se retrouver ; plutôt en cercle restreint qu'en réunions nombreuses, son caractère enjoué, sa conversation alimentée de souvenirs inédits pour beaucoup, assaisonnées de remarques les moins conformistes du monde sur les gens et les choses, faisaient la joie de ses amis. Bien que Singinois d'origine, il était devenu le plus Broyard des Broyards pour avoir passé la majeure partie de sa vie dans ce district qu'il connaissait comme personne, pour l'avoir parcouru en tout sens, comme historien à la recherche d'un document, parfois même comme disciple de saint Hubert. Il avait lu et observé beaucoup, rempli de sa belle écriture régulière près de trois mille pages de notes qui seront précieuses à celui qui voudra plus tard connaître quelques-uns des dessous de la vie fribourgeoise.

Né à Dompierre, le 14 février 1863, il s'était cru appelé à l'enseignement et après avoir quitté l'École normale d'Hauterive, avait été quelque temps instituteur au Châtelard et à Villars-sur-Glâne. A l'exemple de plusieurs de ses collègues et sur les conseils de M. l'abbé R. Horner, il résolut de changer de carrière, pour se préparer par des études littéraires un peu sommaires, suivies de la philosophie, à entrer au Séminaire. Le 25 juillet 1890, avec quatre autres condisciples, dans la chapelle de l'Evêché, il était ordonné prêtre par le cardinal Mermillod, la seule cérémonie de ce genre qu'il fit en cette qualité dans notre diocèse. Deux jours après, il célébrait sa première messe dans sa paroisse natale qui n'avait pas vu pareille fête depuis près de 120 ans. Il aimait à redire plus tard la surprise causée aux assistants par une messe à quatre voix chantée par quatre séminaristes seulement, sous la direction experte de M. le chanoine A. Goetschmann, ancien supérieur du Séminaire, qui avait fait en outre le sermon de circonstance. Volontiers aussi, il racontait les scènes d'un bien autre genre dont il fut le témoin peu après avoir été nommé vicaire de M. le chanoine Bornet, recteur de St-Jean. Qui se souvient encore du renouvellement du Conseil national en octobre 1890 ? Après une lutte électorale acharnée, MM. Paul Aeby et Georges Python étaient réélus. Littéralement furieux de cet échec,

le parti radical organisa sur la place de l'Hôtel de Ville une manifestation qui devint une émeute en règle et qui aurait pu devenir une révolution, avec des conséquences incalculables. Le Conseil d'Etat, sur ses gardes, avait mobilisé trois compagnies d'infanterie et fait appel, en outre, à tous les citoyens sûrs des villages voisins. Ce n'étaient plus les gourdin de 1830 que l'on avait en main, mais bel et bien des fusils chargés, sans compter même une pièce de canon que des gendarmes, improvisés artilleurs, étaient prêts à faire parler. Le Conseil fédéral, prêt lui aussi à intervenir, on devine dans quel sens, sommait par dépêche télégraphique le gouvernement de relâcher les prisonniers. Lesquels ? Pouvait-on lui répondre. L'énervement de la foule, d'un côté, un ordre mal compris de l'autre, et c'était la catastrophe. Une inspiration de M. Python, debout au premier rang et visé, a-t-on affirmé, par un ou plusieurs émeutiers, sauva la situation sous forme de puissants jets d'eau. Copieusement arrosés et refroidis par ce moyen radical, les émeutiers purent aller se sécher.

Peu après, M. Brulhart arrivait dans cette Broye qu'il ne devait plus quitter, d'abord comme vicaire à Estavayer-le-Lac, où il ne fit qu'un court passage, puis comme curé de Font, de décembre 1891 à avril 1911, et enfin comme chapelain de St-Aubin, jusqu'à sa mort.

Les loisirs que lui laissait son ministère dont il s'acquitta du reste avec une consciencieuse fidélité, lui permirent de se livrer à sa passion favorite pour les recherches historiques. Déjà au Séminaire, il en avait manifesté le goût, mais la vérité est que celui qui aurait pu encourager les débutants à s'y adonner, lui fit, pour commencer du moins, un accueil plutôt réfrigérant : « Qu'est-ce que vous voulez vous mêler d'histoire, vous ? » Hâtons-nous de dire que ce ne fut que passager et que le savant professeur le mit bientôt sur la voie en l'initiant aux méthodes de la critique historique. On ne peut que regretter pourtant qu'il n'ait eu la possibilité ni l'occasion de suivre des cours supérieurs. Membre très vivant des Sociétés d'histoire de Fribourg et de la Suisse romande, et bien qu'il fût au courant de l'histoire générale, il voulut se spécialiser dans la chronique locale, si peu connue et si intéressante. Il serait peut-être

fastidieux de donner ici un état complet de ses travaux. Citons seulement parmi les plus importants: « *La Seigneurie et la paroisse de Font; Etude historique sur la littérature fribourgeoise* (prise dans un sens très large) *depuis la fin du moyen âge à la fin du XIX^e siècle*; *Notice sur St-Aubin*, en reconnaissance de laquelle il reçut la bourgeoisie d'honneur; *La Seigneurie de Montagny*, etc. A mentionner encore la part qu'il prit à la publication des *Annales d'Estavayer*, de J. Philippe Grangier, et quantité d'articles pour le D.H. B.S. Il s'intéressa même fort à une branche annexe, bien démodée de nos jours, l'héraldique, en un manuscrit inachevé contenant un nombre considérable d'armoiries de familles fribourgeoises, coloriées de sa main.

On se ferait de l'activité de M. Brulhart une idée fort incomplète, si l'on n'y joignait celle qu'il montra dans le domaine du chant sacré. Sans avoir des talents exceptionnels, il aimait et cultivait la musique et il eut le grand, très grand mérite de la faire cultiver et servir plus dignement au culte divin. Certes, il y avait partout, dans la Broye comme ailleurs, des chantres d'église, mais plus riches de bonnes volonté que de connaissances musicales. Ils chantaient comme ils l'avaient appris d'autres bons vieux chantres; il serait facile et cruel de nous en gausser. On était encore bien loin de la réforme de Pie X. Bigarrure d'éditions de plain-chant, répertoire suranné de chants polyphoniques, exécution parfois de haute fantaisie, etc., voilà ce que l'on voyait et entendait un peu partout, il y a quelques dizaines d'années. Ça et là pourtant on commençait à revenir à des idées plus saines; la Broye ne fut pas la dernière à emboîter le pas, mais on peut croire sans peine que ce ne fut ni sans heurt, ni sans accroc. Atteint par la maladie, après avoir été à la peine, M. Brulhart ne put recevoir qu'en esprit le tribut d'hommage et de reconnaissance que la Cécilienne du décanat d'Avenches lui adressa le 18 avril, à Dompierre, comme au fondateur de la Cécilienne broyarde qu'il présida et dirigea dans cette même localité quarante ans auparavant.

Il repose maintenant à l'ombre de cette antique église de St-Aubin, dont il avait fait revivre avec amour les origines et la vie mouvementée, non loin de ce curé dont la

dernière maladie, douloureuse entre toutes, porta à sa propre santé un coup plus décisif qu'auparavant, plus, du moins à lui-même. Toute la paroisse et ses confrères garderont de M. le chapelain Brulhart le souvenir d'un prêtre dévoué, modeste, studieux, qui a fait honneur à notre Société, à son pays de Fribourg, en particulier à ce coin de terre de la Broye, devenu sa seconde patrie, qu'il connaissait si bien et à laquelle il a donné le meilleur de lui-même.

Villarepos.

MAURICE VILLARD, *curé-doyen.*

Nous ne pouvions rendre un meilleur et dernier hommage à la mémoire de M. le chapelain Brulhart qu'en reproduisant ici l'excellent article nécrologique publié, par celui qui en fut l'ami et le doyen, dans la *Revue des étudiants suisses*, 83^e année, cahier 3, du 15 XI 1938, p. 59-61 de la *Chronique de la société*. Nous renvoyons aussi le lecteur aux notices publiées dans *La Liberté*, 5 et 6 X 38, nos 230 et 231 ; *La Semaine catholique*, 67^e année, 1938, p. 648-649, signé R. P. et *Journal d'Estavayer*, X 38.

(Réd.)

M. Adrien Bersier. — Le 14 octobre 1938, par une radieuse journée d'automne, chaude et dorée, le Tribunal de la Sarine fêtait un évènement heureux survenu à l'un des siens. M. Adrien Bersier, qui avait quitté ce corps à fin 1937, atteint par la limite d'âge était le sixième convive. Jamais il n'avait paru si jeune, si alerte à ses anciens collègues. Et l'on souhaitait gaiement à ce campagnard encore si vert d'atteindre le siècle. Hélas, à minuit, M. Bersier, enlevé par une embolie n'était plus.

D'origine broyarde, M. Bersier était né en 1855. Fils de ses œuvres, il sut, par son intelligence arriver à l'aisance et devint gros propriétaire à Cormagens, Corminbœuf et Granges-Paccot, où il s'était fixé, il y a une vingtaine d'années, après avoir tenu l'auberge d'Onnens.

Bientôt ses concitoyens en firent le syndic de Cormagens, le président de paroisse de Belfaux. Le cercle de la Sarine l'élit député en 1911. Il conserva son mandat jusqu'en 1921. Administrateur de premier ordre, il donnait ses avis

judicieux sans souci de popularité. Il lui en coûta son siège de député aux élections générales de 1921.

Mais, c'est dans l'ordre judiciaire qu'il donna toute sa mesure. Successivement assesseur de la justice de paix de Belfaux, puis juge au tribunal de la Sarine, pendant près de 20 ans, Adrien Bersier apporta au milieu de juristes quelquefois trop théoriciens, son robuste bon sens campagnard et une claire vision des gens et des choses. D'esprit indépendant — comme tous les Bersier de Cugy — habile et souple, il n'hésitait pas à soutenir son opinion, fut-il seul de son avis. Parfois, il le faisait avec une rude franchise qui s'adoucissait à l'heure du casse-croûte. Il aimait discuter et il ne détestait pas la contradiction. Comme feu le chanoine Castella, facilement il devenait sombre, si on ne le taquinait pas.



Sous sa rude enveloppe, le juge Bersier gardait une pointe d'humour. Il n'y en avait point comme lui, aux heures de délasserement, pour conter une anecdote de service militaire ou une histoire galante de l'ancien temps. Ce qui était prodigieux chez ce vieillard, c'était sa mémoire, une mémoire pour ainsi dire presbyte qui revoyait les faits les plus lointains avec une netteté parfaite et se souvenait de 70 ans comme d'hier.

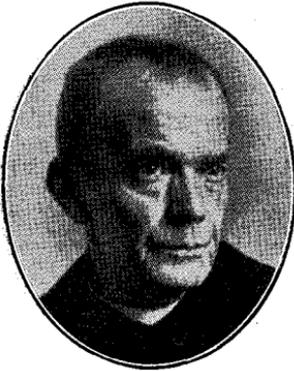
Jusqu'à la fin le rayon caché d'une véritable jeunesse brilla dans son regard. Son robuste optimisme l'aura conduit sans défaillance à travers le passage sombre et sacré qui conduit les chrétiens à l'éternelle lumière.

A. B.

Le R. P. Joseph Maillard. — Un humble, un modeste, mais un si bon religieux, que nous ne pouvons nous empêcher de rappeler ici sa mémoire !

Ernest Maillard était né à Siviriez en 1876. Il fit ses études secondaires au collège St-Michel, puis, après quelques années d'hésitations, il entra au couvent des Bénédictins d'Innsbruck, où il devint prêtre en 1910.

Comme nous aimions à le voir revenir chez nous ! La tête penchée en avant, le regard résolument baissé, il marchait



à grands pas rapides et s'arrêtait à peine quelques minutes en visite, comme s'il avait toujours craint d'être à charge. Il revenait d'ailleurs rarement. Les voyages sont si coûteux ! Et il est tellement conforme à l'esprit religieux de garder la résidence, de ne pas demander de permission particulière, même pour revoir les siens ! Ainsi durant toute sa vie le P. Maillard a pratiqué le renoncement, vivant de rien, usant ses soutanes

jusqu'à la corde, ne chauffant presque jamais sa chambre en hiver. Lors de son enterrement, le 3 novembre 1938, son supérieur faisait remarquer combien la vie avait été dure à cet homme de chez nous, transporté dans un pays de langue et de mœurs différentes, obligé d'enseigner dans une langue qu'il n'arriva jamais à maîtriser complètement, handicapé par un défaut de prononciation qu'il ne put jamais vaincre. Mais le P. Maillard avait tellement travaillé pendant ses études de théologie qu'il avait obtenu la première note dans toutes les branches. Et sa fidélité à la règle était si scrupuleuse, son esprit si surnaturel, son humeur si gaie malgré les épreuves, qu'il exerçait une véritable influence sur ses élèves et que son confessionnal était très recherché. Au printemps 1937, il fut atteint d'une maladie de la moëlle épinière que sa tenue faisait pressentir depuis longtemps. Il a tant aimé le pays de Friburque, sûrement, il y pense encore là-haut. L. R.

Le colonel-divisionnaire Roger de Diesbach. — Lorsque, au matin du 22 novembre 1938, se répandit l'affreuse nouvelle de la mort du colonel divisionnaire Roger de Diesbach, ce fut dans tout le pays une grande désolation. Une belle figure venait de disparaître. Un cœur généreux avait cessé de battre. Un véritable flambeau du patriotisme s'était éteint. Et des yeux innombrables se mouillèrent : ceux des proches et des intimes, qui voyaient se rompre de solides et précieuses attaches ; ceux des soldats et des officiers, qui perdaient un chef aimé ; ceux des citoyens des milieux les plus divers, que consternait la fin d'une existence si entièrement vouée à l'idéal national et si activement mêlée à toutes les manifestations de la vie publique.

Rarement, le pays avait senti un deuil laisser un tel vide. C'est que celui qui s'en allait était un être d'élite. C'est que, ayant la vocation de servir, il avait servi en déployant les plus belles vertus militaires et civiles. Il avait la foi, qui enthousiasme ; l'ardeur, qui mène au but ; l'unité de vue qui permet de dominer. Il avait aussi la bonté. Souvent absente chez les hommes supérieurs, elle était chez lui débordante ; elle lui valait une large et saine popularité, née spontanément, sans efforts de sa part.

Né en 1876, Roger de Diesbach était le fils du conseiller national Louis de Diesbach, décédé en 1921. Il appartenait à la famille des de Diesbach de Belleruche, qui donna plusieurs chefs aux régiments suisses au service étranger. Sans doute hérita-t-il de ses ancêtres cet amour des armes qui les mit jadis à l'honneur, car il fut attiré très tôt par la vie militaire. Etudiant à Fribourg, puis à Besançon, il obtint le titre de docteur en droit de notre Université, mais renonça aux carrières que pouvait lui ouvrir ce grade pour se consacrer tout entier à l'armée. Lieutenant à l'escadron 5 en 1896, faisant dès lors de nombreux services volontaires, il ne se décida cependant pas à devenir instructeur, car, s'il aimait avec passion sa tâche d'officier, il la considérait avant tout comme un devoir d'honneur. Devenu capitaine en 1905, il commanda la compagnie de guides 4, puis l'escadron 1, et fut ensuite incorporé à l'état-major général, où il resta jusqu'en 1912,

année où il fut promu major. Il se vit comme tel confier le groupe de guide 1, qu'il abandonna en 1913 déjà pour prendre la tête du bataillon 16.



(Photo Ernst Willi, Bienne.)

C'est avec son cher bataillon 16 que Roger de Diesbach devait faire la plus grande partie des mobilisations, dès le début d'août 1914. Durant ce long service actif, il eut l'occasion de révéler ses dons de conducteur d'hommes et de mettre en pratique ses conceptions personnelles d'éducation et de formation de la troupe. Le bataillon ne tarda

pas à se distinguer par sa belle tenue et son esprit de corps. Ceux qui évoquent les souvenirs de la garde aux frontières en parlent aujourd'hui encore avec fierté, comme ils disent avec une touchante reconnaissance l'amicale sollicitude dont le major savait accompagner ses exigences.

A la fin de 1917, Roger de Diesbach devint lieutenant-colonel et reçut le commandement du régiment 7. Ce fut une des plus grandes joies de sa vie de diriger ce corps de troupes essentiellement fribourgeoises, dans lesquelles il retrouvait les enfants de sa terre natale, les citadins et les campagnards, ceux de la plaine et ceux de la montagne. Sur une étendue plus vaste qu'au bataillon 16, il réussit à appliquer les principes dont il s'était fait une règle : travailler à l'éducation morale du soldat et à la formation de ses réflexes ; exiger de chacun un regard martial et une réaction instantanée devant les chefs ; exalter la fierté d'appartenir à une troupe de valeur ; convaincre les hommes que tous, individuellement, doivent contribuer à en maintenir et en accroître la renommée. On remarqua bien vite que tous les subordonnés s'associaient à l'effort commun. Le régiment offrait le superbe spectacle de l'unité et de la cohésion dans la confiance.

Aussi, lorsque viennent les jours tragiques de la tentative révolutionnaire et de la grève générale, en novembre 1918, c'est au régiment 7 que l'on fait appel pour rétablir l'ordre dans la ville fédérale. Le lieutenant-colonel de Diesbach est sûr de ses hommes. Mais lui-même est admirable de sang-froid, d'énergie, d'esprit de décision : il passe outre aux hésitations d'autorités civiles timorées, il organise l'arrestation des meneurs, il fait conduire sous bonne escorte à la frontière la mission russe Bersine et la fameuse Balabanoff. Le calme est rétabli. Hélas ! la grippe — devant laquelle les auteurs des troubles n'ont pas reculé — sévit avec virulence dans les rangs des soldats fribourgeois. Beaucoup sont atteints. Quarante d'entre eux ne reverront plus leurs foyers. Ils ne s'en iront cependant pas vers l'au-delà sans avoir reçu les consolations de leur chef, qui, quoique souffrant lui-même, quoique chargé de lourdes responsabilités, rend visite à ses malades et leur apporte le réconfort de sa parole et de sa poignée de main. Nous

l'avons entendu souvent rappeler ces heures douloureuses. Ce n'était point pour en tirer vanité. C'était pour raconter, en pleurant, comment les soldats de son canton avaient su faire courageusement le sacrifice de leur vie pour la patrie.

Quand, à la fin de 1923, Roger de Diesbach, fut, comme il le méritait, promu colonel, il se vit attribuer le commandement de la brigade 4. Nous le voyons encore présentant aux autorités fribourgeoises celui qui prenait à sa place la tête du régiment 7 et nous entendons encore son successeur nous dire : « C'est un honneur inestimable que de devenir le chef d'un tel régiment. Mais c'est aussi une tâche difficile. Soyez persuadé que je donnerai le meilleur de moi-même pour conserver « l'âme » de ce régiment. Je prends courage à l'idée que celui qui l'a forgée est mon colonel-brigadier ».

La brigade 4, en effet, comprenait les régiments fribourgeois et neuchâtelois. Roger de Diesbach, sans oublier que le premier lui tenait de plus près, chercha à faire de tous les deux un corps homogène. Il y parvint, grâce à cette attirance personnelle qui renforçait son autorité. Dans le canton voisin et ami il n'y eut bientôt qu'une seule voix, parmi les officiers et soldats, pour dire leur attachement à leur chef et leur joie de la camaraderie fribourgeoise.

Des changements se produisirent lorsque le colonel de Diesbach prit le commandement de la brigade de montagne 5, nouvellement constituée. Il garda sous ses ordres les troupes fribourgeoises, tandis que celles de Neuchâtel étaient remplacées par des bataillons bernois et soleurois, qui firent preuve de la même émulation et du même esprit de corps.

Enfin — juste couronnement d'une carrière brillante et sans défaillance — Roger de Diesbach, le 1^{er} avril 1931, était nommé commandant de la deuxième division. Il y eut alors une immense joie dans toute la population fribourgeoise. Notre canton n'avait plus donné à l'armée un officier de si haut grade depuis Arthur de Techtermann. L'événement fut salué avec d'autant plus de satisfaction que celui auquel le Conseil fédéral accordait une légitime confiance avait, par son dévouement au pays comme par le relief

attachant de sa personnalité, gagné les cœurs de ses concitoyens. Le soir où Fribourg le fêta, comme nous lui faisons remarquer la sympathie dont il était entouré et comme nous lui disions qu'il serait toujours à la hauteur de sa tâche, le nouveau divisionnaire nous répondit : « Oui ! je suis content de ce témoignage d'affection de mes concitoyens. Je jouis sans doute d'une certaine force acquise. Mais cela ne suffit pas. Il faudra un travail intense. Elle est trop belle, cette deuxième division ! »

Elle était belle, en effet, non pas seulement par l'ardeur et la fidélité au devoir de ses officiers et de ses soldats, mais aussi par l'image qu'elle donnait de l'unité de notre patrie dans sa diversité. Berne, Soleure, Bâle, Argovie, Neuchâtel, Fribourg, six cantons lui fournissaient des troupes de langues, de confessions et de tempéraments différents. Et, malgré cela, ces troupes constituaient un tout compact dans la compréhension du service et l'idéal de la défense nationale.

Le colonel de Diesbach s'attacha à maintenir et développer cet esprit. Il y réussit à merveille. Par son impulsion, par son action prenante, par son rayonnement, il réalisa au plus haut degré cette cohésion que tant d'éléments contraires eussent pu compromettre. Les résultats obtenus étaient d'autant plus frappants que, dans notre pays comme ailleurs, l'idée se propageait d'un désarmement général, qui ferait passer au second plan le rôle de l'armée.

Si douce que fut pour l'humanité cette espérance, Roger de Diesbach ne la partageait point. Beaucoup lui reprochaient alors de se laisser entraîner par son tempérament de soldat, qui, selon eux, avait besoin de menaces de guerre. L'échec de la conférence de Genève et les événements qui suivirent lui donnèrent raison plus tôt qu'il ne l'avait pensé lui-même. Les pouvoirs publics s'empresèrent de développer notre défense nationale et de l'adapter aux exigences des temps modernes. Une technique nouvelle surgit. Des moyens de combat inusités furent introduits dans l'instruction. Cette évolution s'accomplit avec facilité dans la deuxième division, dont le chef était préparé à toutes les éventualités, ayant été fréquemment un précurseur. N'avait-il pas, en effet, insisté depuis longtemps

sur l'extension de la défense aérienne et l'utilisation des armes complémentaires ? N'avait-il pas été l'initiateur des patrouilles de chasse et, par là, de la couverture rapide de la frontière ? Ne voulait-il pas donner à ses hommes des tâches plus individualisées, exigeant davantage sans doute, mais rendant plus nette la conscience de leur devoir personnel ? Il voyait loin. Il voyait toujours mieux. Il avait la passion de l'armée. Cette passion, cependant, n'aurait pas produit des fruits tangibles, s'il n'avait su mettre à profit sa documentation et son expérience. C'est ainsi, notamment, qu'il s'efforça de transposer sur le terrain pratique les enseignements qu'il avait tirés de ses missions au Maroc espagnol, lors de la guerre du Rif, et en Italie, à l'occasion des grandes manœuvres.

Une réorganisation de l'armée amena finalement un nouveau groupement des troupes. Par suite de l'augmentation de leur nombre, les divisions existantes perdaient une partie de leur effectif. Le régiment fribourgeois devait quitter la deuxième division pour être incorporé à la première. A la veille de cette transformation, le colonel de Diesbach prit congé. Nous n'oublierons jamais cette journée si digne et si émouvante du 17 octobre 1937 : le salut des officiers aux drapeaux qui allaient se séparer ; l'allocution du colonel divisionnaire ; les hommages qui lui furent rendus par les représentants de l'armée et par ceux des autorités civiles. On sentit alors qu'une douloureuse séparation se produisait. On sentit surtout que dans le regret unanime de ceux qui faisaient leurs adieux au divisionnaire il y avait autant de profonde affection que d'estime et de respect. Lui-même prononça des paroles pleines de cœur, mais brèves et précises, qui — sorte de testament spirituel — constituaient le résumé des directives qu'il n'avait cessé de donner à ses subordonnés. Et quand il terminait en disant : « ...Les hommes ne comptent pas. Seul le pays compte », chacun pensait qu'un pays n'est grand que par la valeur de ses enfants et qu'à cet égard le colonel de Diesbach avait apporté au nôtre une incomparable contribution. Songeant à ce que cette contribution, loin d'être passagère, avait de durable, nous lui adressions ces mots : « Vos hommes peuvent changer d'unité. Soyez-en-sûr : ils demeurent ».

reront tels que vous les avez formés; ils continueront à être votre honneur et votre joie; votre œuvre subsistera ».

Personne, d'ailleurs, ne considérait son activité comme achevée. Il devait rester cette force agissante, qui répand l'enthousiasme et stimule les énergies. D'autres que lui se fussent complus dans l'abandon des responsabilités et la douceur des souvenirs, toujours agréables à ceux qui ont fait leur devoir. Cela ne lui était pas possible, et cela, nous ne l'aurions pas voulu. Malgré la mélancolie qu'il éprouvait à voir les rassemblements ou les défilés de ses anciennes troupes, nous savions que par sa seule présence il entretenait cette mystique qu'il avait créée, nous savions aussi que, suivant avec un intérêt toujours égal les choses de l'armée, il se tenait prêt à apporter éventuellement son concours à une Suisse mobilisée. Et de fait, il était prévu, l'automne dernier, que si la situation internationale se troublait au point de nécessiter la levée générale de nos troupes, il serait appelé à un poste de la plus haute importance.

Il continuait à être le protecteur et le conseiller de nos sociétés patriotiques, militaires, sportives, aimant surtout à fréquenter les jeunes. Qu'il fit une conférence, qu'il apparût dans une réunion pour donner rapidement son avis, qu'à l'heure des toasts, il improvisât un discours dont l'originalité n'enlevait rien à l'élévation des idées, toujours ses interventions étaient marquées de la même caractéristique: le dynamisme. Nos grandes manifestations ne se pouvaient concevoir sans sa collaboration et son appui, et, pour ne citer que l'une des plus considérables, nous rappellerons celle du Tir fédéral de 1934, à laquelle il se dévoua sans compter. Vice-président du Comité d'organisation, il voulait que ce tir servit à accroître le prestige de Fribourg: avant comme après les journées de juillet-août 1934, et — cela va sans dire — au cours de ces journées, il paya largement de sa personne pour que le renom de notre cité et de notre canton sortit grandi de ce rassemblement des Confédérés sur notre sol.

Car il aimait sa terre fribourgeoise en vrai soldat-citoyen. S'il la chérissait particulièrement parce qu'elle lui avait donné des troupes d'élite, il lui était inébranlablement

attaché aussi en raison des solides qualités et des vertus civiques de l'ensemble de ses enfants. Sans doute son cœur vibrerait-il d'une façon spéciale à la vue du soldat. Mais sous l'uniforme, il reconnaissait l'homme des champs ou de la ville, il le voyait dans son labeur quotidien, il se le représentait dans son cadre familial, il le suivait dans son activité de citoyen d'un état démocratique. Aussi portait-il un vif intérêt à tout ce qui concernait la vie de chez nous, connaissant à merveille nos différentes régions, leurs besoins, leurs difficultés, la nécessité pour elles de se montrer solidaires et de s'entraider, l'impérieux devoir pour leurs habitants d'assurer l'ordre et le progrès dans le respect des saines traditions. Ce souci des affaires publiques, ce désir de voir le pays prospérer sous la conduite d'un gouvernement fort, il eut l'occasion d'en donner plus d'une fois la preuve pendant la période où il siégea au Grand Conseil, de 1921 à 1926. Dans cette assemblée législative, s'exprimant avec la franchise qui lui était propre, émettant souvent des suggestions inattendues, il parvenait toujours à élever le débat.

Chrétien convaincu, il pratiquait sa religion sans ostentation, comme il se montrait discrètement généreux à l'égard des déshérités. Dieu n'était jamais absent de ses pensées. Lorsque, peu avant sa maladie, nous nous entretenions avec lui de la cérémonie qui se préparait à la mémoire des soldats morts au service du pays, il nous disait encore : « Il est bien que cette cérémonie soit simple. Ce qu'il y aura de mieux, ce sera la garde nocturne autour du catafalque, à la cathédrale de St-Nicolas. Nous serons plus près de Dieu avec nos morts ».

Hélas ! il ne pensait pas et nul ne pensait que, quelques jours plus tard, dans cette ville de Berne, où vingt ans auparavant il avait vu partir beaucoup de ces morts, il s'en irait lui-même pour les rejoindre auprès de Dieu.

Roger de Diesbach n'est plus ! Et pourtant, bien que le temps s'écoule, nous le sentons encore au milieu de nous. L'impressionnant cortège qui l'a conduit vers sa dernière demeure, les émouvants hommages qui lui ont été rendus par l'armée, par les autorités fédérales et cantonales, par la population tout entière n'ont pas marqué une séparation

définitive. Car son existence, si admirablement remplie, n'est pas de celles qui se terminent avec la mort. Elle se prolongera par les effets de sa prodigieuse activité, dont l'empreinte ne s'effacera pas de longtemps. Elle se prolongera dans l'armée et dans le pays, auxquels il a communiqué toute son ardeur patriotique. Sa belle figure restera en honneur ! Les cœurs s'efforceront de battre à l'unisson du sien ! Et si un flambeau s'est éteint, les flammes qu'il a fait naître ne cesseront pas de briller de tout l'éclat qu'il leur a donné !

BERNARD DE WECK.

La Liberté, 16 et 18 X 37, n^{os} 242 et 243; 22, 23 et 26 XI 38, n^{os} 270, 271, 274; *Freiburger Nachrichten*, 23 et 26 XI 38, n^{os} 272 et 275; *L'Indépendant*, 24 XI 38, n^o 153; *Le Fribourgeois*, 23 XI 38, n^o 185; *Gazette de Lausanne*, 22, 23 et 26 XI 38; *La Tribune de Lausanne*, 23 XI 38; *Der Bund*, 23 et 27 XI 38; *L'Echo illustré*, 1938, n^o 49, p. 1540; *Le Landwehrien*, III^e année, n^o 6, XI 38, p. 81-83 et n^o 8, I 39, p. 123; *Revue militaire suisse*, XII 38. Consulter aussi la presse suisse dès le 23 XI 38.

Teinturerie fribourgeoise

Magasin : rue des Epouses — Tél. 7.93
Magasins et ateliers : Grand'Places, 26

F R I B O U R G

Teinture et lavage chimique de tous vêtements et tissus,
à des prix défiant toute concurrence. — Service soigné
et rapide. — Expédition par poste dans toute la Suisse.

NOIRS DEUILS TOUS LES JOURS

DROGUERIE CHRISTINAZ

FONDÉE EN 1842

F R I B O U R G

RUE DE LAUSANNE 67

ARTICLES DE TOILETTE

PARFUMERIE • PRODUITS
CHIMIQUES • HUILES ET
GRAISSES INDUSTRIELLES
COULEURS ET VERNIS

HERBORISTERIE • ARTICLES DE CAVE

COMMERCE DE VIN

ESSEIVA & C^{ie}, FRIBOURG

SUCC. DES FILS D'IGN. ESSEIVA

MAISON FONDÉE EN 1855

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Calendrier pour 1939	3
Autorités fédérales	19
Pouvoir législatif cantonal	21
Pouvoir exécutif:	25
1. Direction de l'Instruction publique et des Cultes	26
2. Direction de Justice et Police	50
3. Direction de l'Intérieur	59
4. Direction des Communes et Paroisses et des Forêts	76
5. Direction des Finances	78
6. Direction militaire et des Etablissements de l'Etat	82
7. Direction des Travaux publics	87
Pouvoir judiciaire	89
Professions patentées	104
Divers:	
Syndics et secrétaires communaux	110
Etablissements de crédit public	117
Cultes.	119
Commune de Fribourg	121
Taxes postales	130

* * *

L'organisation municipale d'Estavayer du XVI ^e siècle à 1798 (B. de Vevey)	1
L'exposition rétrospective des œuvres de Joseph Reichlen (26 mai-23 juin 1938) (Henri Bise)	14
A la veille d'un Jubilé universitaire (Emile Gremaud).	32
Industrie d'autrefois: Le tressage de la paille et la fabri- cation des chapeaux de paille dans le canton de Fri- bourg (Dr Georges Hartmann)	47

	Page
Marques de sculpteurs et maîtres-maçons sur les anciens édifices de Fribourg. (Fer.-Louis Ritter, prof. et art.-peintre)	62
Souvenirs d'Algérie (Maurice de Weck)	76
De la renaissance des anciens costumes fribourgeois. (Marie-Thérèse Daniëls)	96
Fribourg et le tourisme (Eric Thilo)	118
En Gruyère: La IV ^e fête romande de gymnastique à Bulle	123
Le Festival « Au Pays romand »	129
Le X ^e anniversaire de l'Association gruérienne pour le Costume et les Coutumes.	132
Le centenaire de M. Alexandre Pasquier à Maules (R. Jans)	139
Chandre patyi, à Chaton, le « centenaire » de Malè, avui Tobi di-j-élyudzo (Tobi di-j-élyudzo)	143
M. Séverin Bays, recteur de l'Université (J. Fragnière).	148
Ephémérides 1938	152
Les Fribourgeois dans les autres cantons (Jean Piller)	161
L'Institut agricole de Fribourg à Grangeneuve: L'Ecole d'agriculture d'hiver. — L'Ecole pratique d'agriculture. — L'Ecole ménagère agricole (Armand Spicher).	198
Supplément aux éphémérides 1938	214

* * *

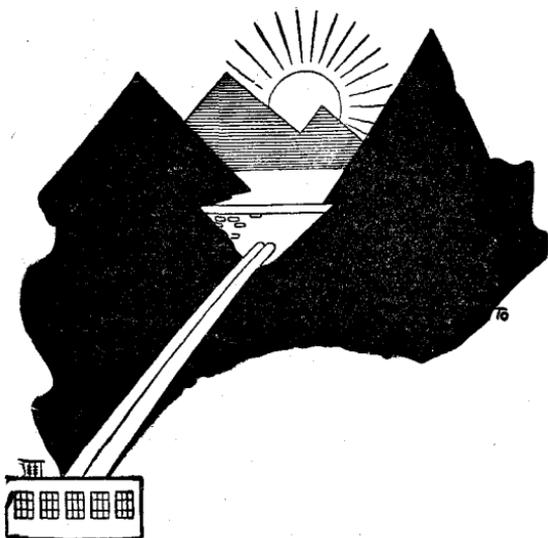
Gremaud Lucie, inspectrice scolaire (***)	215
Sterroz Antoine, ancien instituteur (Antonin Bondallaz)	217
Perrin Raphaël (Ernest Lorson).	222
Glasson Jules, directeur (P. Sudan).	224
de Gottrau Tobie (Georges de Gottrau.)	227
de Boccard Georges (Jean de Weck)	228
Girardin Joseph, professeur.	230

	Page
Derungs Jean-Antoine, professeur. (J. Lombriser).	233
Ellgass Georges (A. Fragnière).	234
Glasson Edouard (P. Sudan)	238
Muller Max (Xavier Thalmann)	242
Barras Auguste, pharmacien (L. R.)	244
Leicht Fritz (H. Derron)	245
Boschung Franz, anc. cons. nat. (E. Philipona).	248
Rytz J.-J., inst. émérite (-ig.)	250
Nicod Rodolphe, docteur (D ^r C. Morard)	251
Quartenoud Jean, Mgr (Mgr Louis Wæber)	235
Kolly Maxime (J. Jordan).	264
Oberson Tobie, anc. préfet. (***)	266
Zurkinden Jean, curé (J. Bondallaz)	270
Brulhart Fridolin, abbé (Maurice Villard, curé-doyen)	271
Bersier Adrien (Alfred Brasey)	276
Maillard Joseph, R. P. (L. R.)	278
de Diesbach Roger, colonel-divisionnaire. (Bernard de Weck).	279

OIGNONS A FLEURS · GRAINES POTAGÈRES · GRAINES
FOURRAGÈRES · GRAINES DE FLEURS · INSECTICIDE ·
ENGRAIS POUR FLEURS · MASTIC A GREFFER · RAPHIA

SE RECOMMANDE :

ERNEST J. VATTER
COMMERCE DE GRAINES
RUE DU PONT-SUSPENDU, 77 FRIBOURG



Utilisez

notre énergie nationale et
faites des **économies**

en adoptant pour la C U I S S O N

pour le C H A U F F A G E

pour la F O R C E

l'électricité

Trois mois de courant gratuit
pour cuisson et eau chaude
à tout nouvel abonné.

Renseignements gratuits aux

**Entreprises Electriques
Fribourgeoises**



STEPHAN & CIE
FRIBOURG

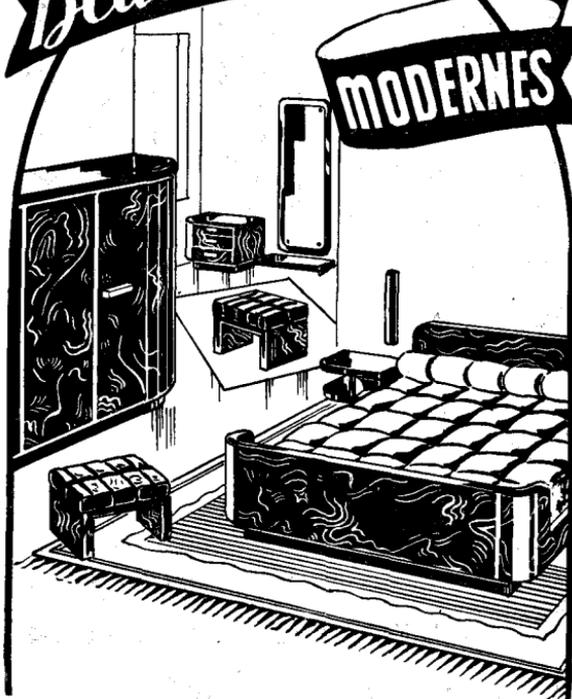
Constructions métalliques —
 Réservoirs toutes dimensions — Travaux de bâtiment



Les spécialistes du beau vêtement.

Beaux intérieurs

MODERNES



CONFORTABLES ET SOIGNÉS

MEUBLES DE TOUS GENRES - LITERIE
DE QUALITÉ - RIDEAUX - TAPIS

A LA FABRIQUE
DE MEUBLES

P. Leibzig, Fribourg

HELVETIA ACCIDENTS

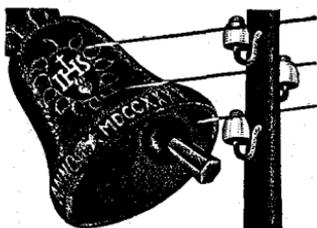
ASSURE BIEN
et à des conditions avantageuses

Agent général pour le canton de Fribourg :

A. MARRO, FRIBOURG

Place de la Gare, 37 — Téléphone 10.85

Equipement électrique des cloches d'églises



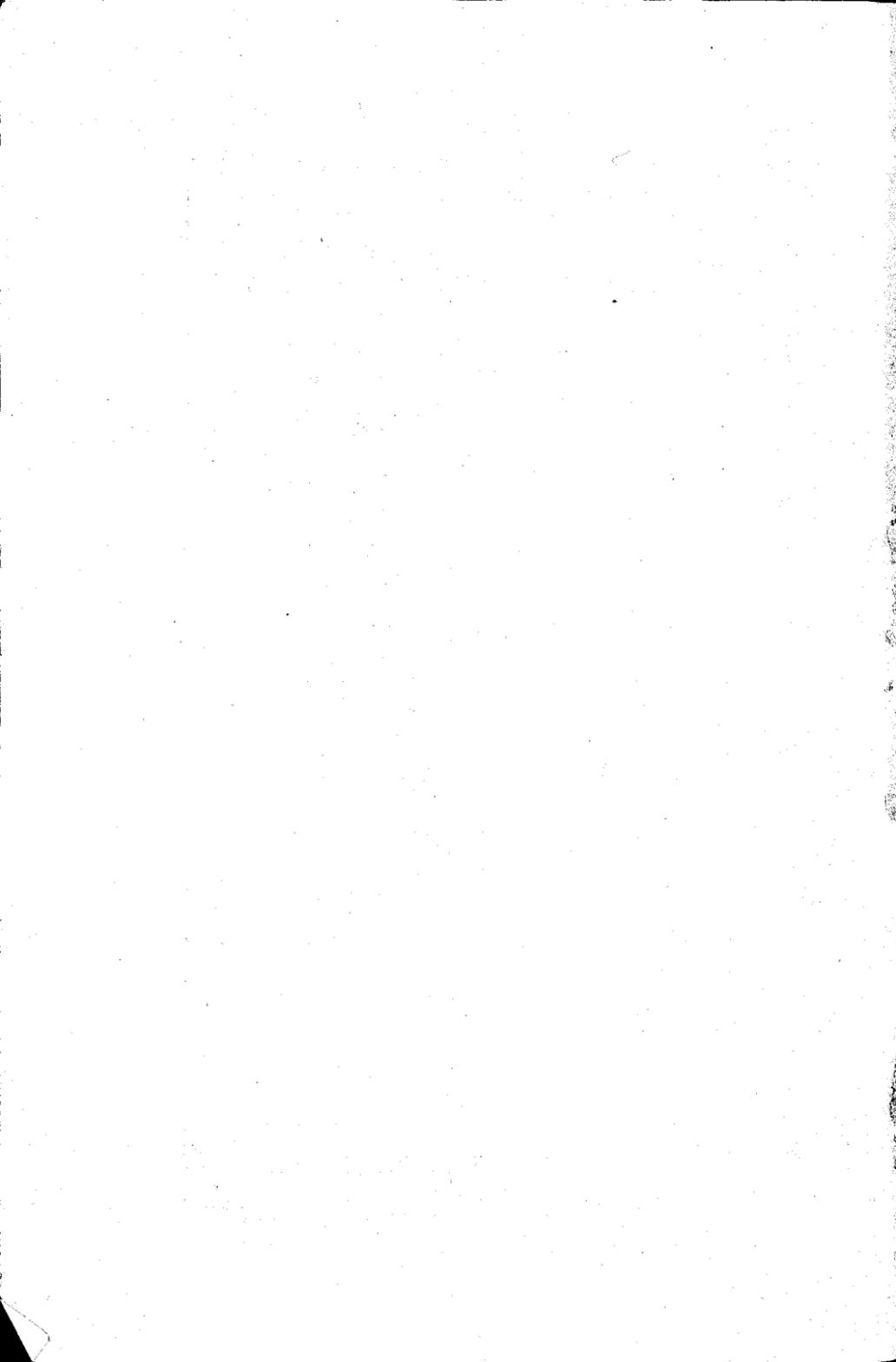
Système breveté en
Suisse et à l'étranger

**A N D R É
B O C H U D**

B U L L E

Constructions de toutes machines pour le débit et l'utilisation du bois. — Nouvelles scies multiples pour rendement énorme. — Nouvel avancement « Bochud » breveté. — Plus de 500 installations faites à ce jour. — Références de premier ordre.

Fonderie et ateliers de construction
ANDRÉ BOCHUD, BULLE - Tél. 68



Caisse Hypothécaire

du

Canton de Fribourg

FRIBOURG

Grand'rue 25

SOCIÉTÉ ANONYME

instituée par la loi du 3 décembre 1853 et administrée avec le concours
et sous la surveillance de l'Etat.

Téléphone N° 74 — Compte de chèques postaux IIa 100

Capital social: Fr. 6 000 000.—

entièrement versés

dont l'intérêt 4% est garanti par l'Etat de Fribourg.

Réserves Fr. 2 950 000.—

Prêts hypothécaires » 42 964 815.—

Prêts hypothécaires dans le canton de Fribourg seulement par obligations remboursables par amortissement annuel du $\frac{1}{2}$ % au moins et du 10% au plus.

Emission d'obligations ou de bons de caisse de 200 fr. au moins, à terme de 3 à 8 ans aux conditions les plus favorables, coupons annuels ou semestriels.

En vertu de l'art. 80 de la loi du 3 décembre 1853 sur l'établissement de la Caisse Hypothécaire du canton de Fribourg, les tuteurs, curateurs et, en général, toutes les personnes morales soumises à la surveillance de l'Etat, peuvent placer, sans autorisation spéciale, les capitaux dont ils ont la gérance, en actions et en obligations de la Caisse Hypothécaire.

CARNETS D'ÉPARGNE — TIRELIRES

Correspondants d'épargne: à Bulle: M. Jean Barras, ingénieur, rue de Gruyères; à Châtel-St-Denis: MM. André et Gilbert Currat, notaires; à Estavayer-le-Lac: M. Louis Monney, technicien-géomètre.

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Capital : Fr. 30,000,000.—

➡ GARANTIE DE L'ÉTAT ➡

10 Agences : St-Pierre à Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Chiètres, Domdidier, Estavayer-le-Lac, Farcigny, Morat, Romont, Tavel.

97 Correspondants d'épargne dans les principales localités du Canton de Fribourg.

Accorde des PRÊTS par CÉDULES
et COMPTES HYPOTHÉCAIRES ;
CAUTIONNEMENT ; sur TITRES et VALEURS

Escompte de billets et papier commercial.

Traite toutes opérations de banque.

Nous recevons des dépôts d'argent :

contre OBLIGATIONS à terme fixe au porteur ou nominatives ;	} aux meilleures conditions.
en COMPTES DE DÉPOT à vue et à terme fixe ;	
sur CARNETS D'ÉPARGNE, avec ou sans tirelire ;	

Compte de chèques postaux II a 49.